

Tableaux de l'économie  
française / Institut national  
de la statistique et des  
études économiques ; dir.  
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 2001.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



INSEE/BIBC



00 002 027 968

2001-2002

RÉFÉRENCES

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

*Tableaux de l'économie française (TEF)*

Ex 00 002 027 968 Cote S FRA 0001 a 3°

N° Vol : 2001/02 N° :      Date du n°:

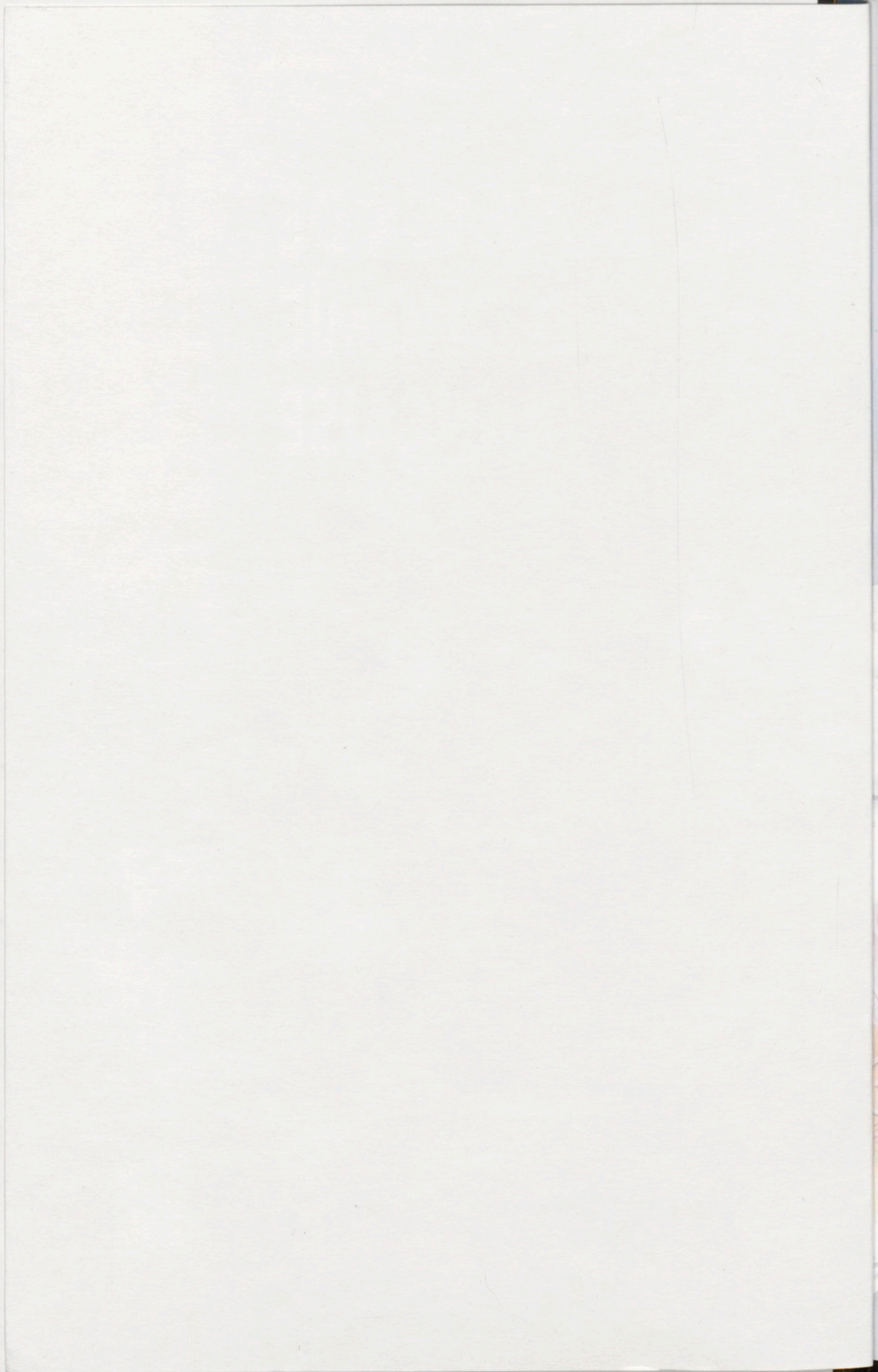
Reçu le : 05/09/01 Liste n° : 3

BIBL-H151



INSEE







# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

3





## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[ ]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

## Avertissement

*Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine, sauf celles issues des comptes nationaux - base 95 - qui incluent les départements d'outre-mer.*

*Compte tenu des changements de concepts, les données des comptes nationaux - base 1995 - ne doivent pas être comparées avec celles provenant des comptes nationaux - base 80.*

<b>Directeur de la publication</b>	Paul CHAMPSAUR
<b>Rédaction en chef</b>	Dominique DUBAUX Isabelle GAUCHENOT
<b>Rédaction</b>	Agnès BETTON Véronique CHARPIOT Jocelyne KHOURI Alain MAILLOCHON
<b>Photo de couverture</b>	Photo © Banque de France
<b>Couverture et Illustration des pages intérieures conception-réalisation</b>	Jacky LOUIS-MARIE-ABSALON (Insee)* et CRÉATONE
<b>Maquette</b>	Sandrine TOURILLON (Imprimerie Louis-Jean)
<b>Imprimerie</b>	MAULDE et RENOÜ

*\* Remerciements à la Direction de la Communication de la Banque de France, qui a donné son accord pour l'utilisation et la reproduction des visuels.*



# SOMMAIRE

## À nos lecteurs

**V**ous trouverez dans cette 25<sup>ème</sup> édition des *Tableaux de l'Économie Française* la synthèse des données économiques et sociales les plus significatives et les plus récentes disponibles en juillet 2001.

Celles-ci sont organisées selon la formule qui fait le succès du best-seller de l'INSEE : pour chacun des 85 mots clés, les tableaux, cartes, graphiques et comparaisons internationales sont commentés et complétés par des définitions et des références documentaires.

Le TEF s'enrichit : les nouveaux thèmes introduits l'année dernière, tels l'innovation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont approfondis.

Le TEF vous familiarise avec la monnaie unique : toutes les données monétaires sont désormais publiées en euros.

Si vous êtes tentés par des séries chronologiques, des tableaux complémentaires et des visites guidées à vocation pédagogique, optez pour la version cédérom !

L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à cet ouvrage. Espérant que vous apprécierez cette édition, elle reste à l'écoute des suggestions que vous pourrez adresser à :

Équipe TEF

Unité EPON – chiffres clés

INSEE – Direction Régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur

17, rue Menpenti

13 387 Marseille cedex 10



# SOMMAIRE

## TERRITOIRE - POPULATION

<b>1. Territoire</b>	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18
<b>2. Environnement</b>	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22
<b>3. Population</b>	3.1 Accroissement de la population	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Natalité - Fécondité	30
	3.5 Mortalité - Espérance de vie	32
	3.6 Population par âge	34
	3.7 Catégories sociales	36

## SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

<b>4. Consommation</b>	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Équipement des ménages	42
	4.3 Vacances - Tourisme	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sports	46
<b>5. Logement</b>	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50
<b>6. Enseignement</b>	6.1 Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation	58
<b>7. Santé</b>	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64
	7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	66
<b>8. Justice</b>	8.1 Criminalité - Délinquance	68
	8.2 Justice	70

## EMPLOI - REVENUS

<b>9. Emploi</b>	9.1 Population active	74
	9.2 Chômage	76
	9.3 Conditions d'emploi	78
	9.4 Durée et conditions de travail	80
	9.5 Emploi de la Fonction publique	82
	9.6 Emploi des étrangers	84
	9.7 Emploi des jeunes	86
	9.8 Effectifs des branches	88
<b>10. Revenus</b>	10.1 Salaires des entreprises	90
	10.2 Salaires de la Fonction publique	92
	10.3 Salaire minimum - Coût salarial	94
	10.4 Revenus des ménages	96
	10.5 Retraites	98
	10.6 Protection sociale	100
	10.7 Aide sociale	102



## ÉCONOMIE - FINANCES

<b>11. Économie générale</b>	11.1 Résultats économiques de l'année	106
	11.2 Croissance - Productivité	108
	11.3 Production des branches	110
	11.4 Prix à la consommation	112
	11.5 Innovation	114
<b>12. Monnaie - Marchés financiers</b>	12.1 Monnaie - Crédit	116
	12.2 Épargne - Patrimoine	118
	12.3 Bourse - Marchés financiers	120
<b>13. Finances publiques</b>	13.1 Budget de l'État	122
	13.2 Impôts et cotisations sociales	124
	13.3 Dépenses budgétaires	126
	13.4 Finances publiques locales	128
	13.5 Union monétaire européenne	130

## SYSTÈME PRODUCTIF

<b>14. Appareil productif</b>	14.1 Démographie des entreprises	134
	14.2 Caractéristiques des entreprises	136
	14.3 Grandes entreprises mondiales	138
	14.4 Grandes entreprises françaises	140
	14.5 Entreprises publiques	142
	14.6 Artisanat	144
<b>15. Énergie</b>	15.1 Bilan énergétique	146
	15.2 Pétrole - Charbon	148
	15.3 Électricité - Gaz	150
<b>16. Agriculture - Pêche</b>	16.1 Revenus et exploitations agricoles	152
	16.2 Productions agricoles et pêches	154
	16.3 Industries agro-alimentaires	156
<b>17. Industrie - Construction</b>	17.1 Production industrielle	158
	17.2 Bâtiment et travaux publics	160
	17.3 Industrie automobile	162
<b>18. Secteur tertiaire</b>	18.1 Commerce	164
	18.2 Services non financiers	166
	18.3 Banques et Assurances	168
	18.4 Information et communication	170
	18.5 Transports de voyageurs	172
	18.6 Transports de marchandises	174
	18.7 Recherche	176
	18.8 Audiovisuel	178

## ÉCHANGES EXTÉRIEURS

<b>19. Échanges extérieurs</b>	19.1 Données générales	182
	19.2 Balance commerciale	184
	19.3 Clients et fournisseurs	186
	19.4 Investissements internationaux	188

INDEX ALPHABÉTIQUE 190

ADRESSES UTILES 196

PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE 200



## L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon en 2000

	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population en millions	PIB par habitant en SPA*	Solde du commerce extérieur Mds de dollars	Prix à la consommation (1) en %	Taux de chômage en %	Émissions de CO <sub>2</sub> (2) en 1998
Allemagne	(3) 1958	82,1	23 600	4,3	2,3	7,9	10,7
Autriche	1995	8,1	24 700	(5) - 0,4	1,8	4,7	7,7
Belgique	1958	10,2	24 900	1,1	3,0	6,6	12,5
Danemark	1973	5,3	27 100	0,3	2,3	4,5	11,2
Espagne	1986	39,5	18 200	- 3,3	4,0	14,0	6,6
Finlande	1995	5,2	23 200	1,0	2,9	11,1	11,8
<b>France entière</b>	<b>1958</b>	<b>60,7</b>	<b>22 300</b>	<b>0,1</b>	<b>1,7</b>	<b>10,2</b>	<b>6,6</b>
Grèce	1981	10,6	15 300	(4) - 1,5	3,7	11,1	8,1
Irlande	1973	3,8	26 600	2,2	4,6	4,3	10,7
Italie	1958	57,8	22 900	0,1	2,8	10,8	7,6
Luxembourg	1958	0,4	42 900	...	4,3	2,3	18,9
Pays-Bas	1958	15,9	26 300	1,2	2,9	2,7	11,5
Portugal	1986	10,0	16 600	- 1,2	3,8	3,9	5,6
Royaume-Uni	1973	59,8	23 300	- 4,4	0,9	5,6	9,6
Suède	1995	8,9	23 000	1,2	1,3	5,5	6,2
États-Unis	///	275,6	35 000	- 39,7	3,4	4,0	20,3
Japon	///	126,9	24 900	8,3	- 0,5	4,7	9,1

\* SPA : standards de pouvoir d'achat, unité de mesure plus stable que l'euro courant qui peut-être soumis à de fortes fluctuations conjoncturelles. Son usage facilite les comparaisons internationales.

(1) Indices en glissement annuel en décembre sauf pour le Japon en novembre.

(2) Émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dues à l'utilisation de l'énergie, en tonnes par habitant en 1998.

(3) 1990 pour l'ex-RDA.

(4) 1999.

(5) Prévisions.

Sources : Eurostat. Population reference bureau. OCDE.

## Les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne en 2000

	Population en millions	PIB par habitant en SPA	PIB 2000/99 volume en %	Secteur privé/PIB en %	Part UE 15 / commerce extérieur en %	Prix à la consommation en %	Taux de chômage en %	Nombre d'agriculteurs / population active en %
Bulgarie	8,2	5 400	5,0	65	51,0	10,4	17,8	25,7
Chypre	0,9	18 500	4,8	...	(1) 38,1	(2) 1,3	(2) 3,6	...
Estonie	1,4	8 400	6,4	77	68,5	4,0	5,5	9,5
Hongrie	10,0	11 700	5,3	80	70,3	9,8	6,0	7,5
Lettonie	2,4	6 600	6,6	72	58,5	2,7	7,8	18,8
Lituanie	3,7	6 600	3,3	70	49,9	1,6	11,7	21,0
Malte	0,4	11 900	4,7	...	(1) 52,8	(2) 2,1	(2) 5,3	...
Pologne	38,6	8 800	4,1	70	70,5	10,1	15,0	19,1
Rép. Tchèque	10,3	13 200	3,1	80	67,4	3,9	8,8	5,5
Roumanie	22,4	6 000	2,0	60	62,7	45,7	10,2	40,0
Slovaquie	5,4	10 800	2,1	78	55,0	11,5	17,5	8,2
Slovénie	2,0	16 100	4,8	60	67,3	8,9	11,9	11,5
Turquie	65,3	6 400	7,2	...	(1) 50,0	(2) 64,9	(2) 7,6	(1) 43,0

(1) 1998.

(2) 1999.

Sources : Eurostat. Population reference bureau. OCDE. Banque de France. Direction de la Prévision.

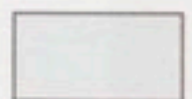




La zone euro  
au 1<sup>er</sup> janvier 2001



Pays de l'Union européenne hors zone euro



Pays candidats à l'adhésion à l'UE







La zone euro au 1<sup>er</sup> janvier 2001

Pays candidats à l'adhésion à l'UE

Pays	Population (millions)	PIB (milliards d'euros)	PIB par habitant (euros)
France	61,5	1 460	23 750
Allemagne	81,5	1 580	19 380
Italie	56,5	1 000	17 700
Espagne	39,5	500	12 500
Grèce	10,5	100	9 500
Portugal	10,5	100	9 500
Irlande	3,5	100	28 570
Royaume-Uni	56,5	1 000	17 700
Danemark	5,5	100	18 180
Suède	8,5	100	11 760
Finlande	5,5	100	18 180
Autriche	8,5	100	11 760
Belgique	10,5	100	9 500
Pays-Bas	15,5	100	6 450
Luxembourg	0,5	100	20 000
Slovenie	2,5	100	4 000
République tchèque	6,5	100	15 380
République slovaque	5,5	100	18 180
Hongrie	10,5	100	9 500
Pologne	38,5	100	2 600
Malte	0,4	100	25 000
Chypre	0,5	100	20 000
Turquie	65,5	100	1 525



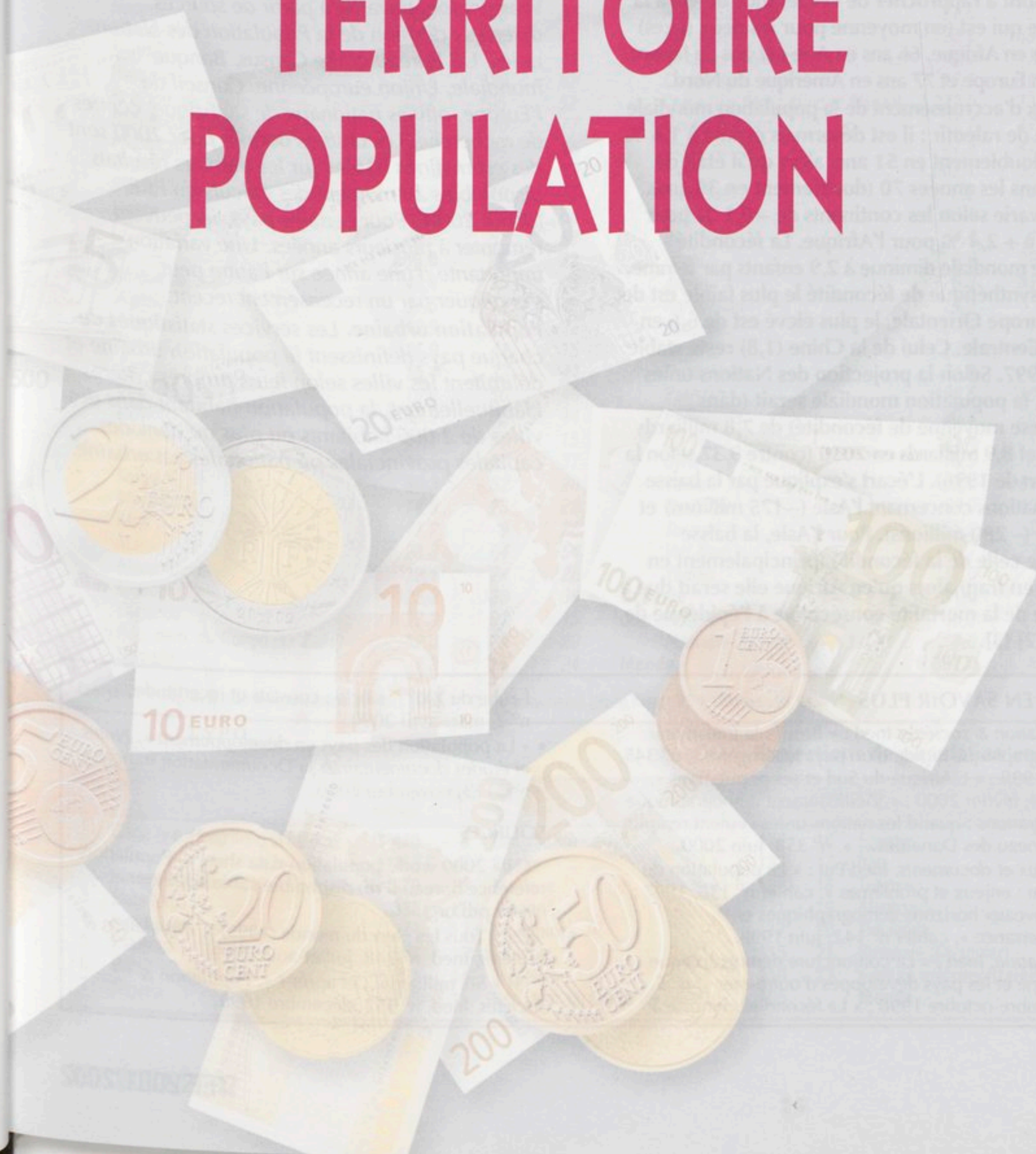
---

Territoire

Environnement

Population

# TERRITOIRE POPULATION





## PRÉSENTATION

En 2000, la **population mondiale** est estimée à 6,1 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,7 milliards, dont 1,27 milliard en Chine et 1 milliard en Inde. On compte dix pays de plus de 100 millions d'habitants ; ils étaient quatre en 1950 (Chine, Inde, États-Unis, ex-URSS) et pourraient être quinze en 2025. La France métropolitaine se situe au 21<sup>e</sup> rang mondial et au 3<sup>e</sup> rang parmi les pays de l'Union européenne derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La part des jeunes de moins de 15 ans est supérieure à 40 % en Afrique, elle est de 24 % en Asie Orientale, à l'exception du Japon (15 %), et elle ne représente que 18 % de la population en Europe et 21 % en Amérique du Nord. Les personnes de plus de 64 ans ne comptent que pour environ 3 à 5 % de la population totale en Afrique et en Asie, hormis l'Asie Orientale (8 % en moyenne et 17 % au Japon), contre 14 % en Europe et 13 % en Amérique du Nord. Ces chiffres sont à rapprocher de l'espérance de vie à la naissance qui est (en moyenne pour les deux sexes) de 52 ans en Afrique, 66 ans en Asie (81 ans au Japon), 74 ans en Europe et 77 ans en Amérique du Nord.

Le taux d'accroissement de la population mondiale continue de ralentir : il est désormais estimé à 1,4 % par an (doublement en 51 ans) alors qu'il était de 1,8 % dans les années 70 (doublement en 39 ans). Ce taux varie selon les continents de - 0,1 % pour l'Europe à + 2,4 % pour l'Afrique. La fécondité moyenne mondiale diminue à 2,9 enfants par femme. L'indice synthétique de fécondité le plus faible est de 1,2 en Europe Orientale, le plus élevé est de 6,6 en Afrique Centrale. Celui de la Chine (1,8) reste stable depuis 1997. Selon la projection des Nations unies de 1998, la population mondiale serait (dans l'hypothèse moyenne de fécondité) de 7,8 milliards en 2025 et 8,9 milliards en 2050 (contre 9,37 selon la projection de 1996). L'écart s'explique par la baisse des estimations concernant l'Asie (- 175 millions) et l'Afrique (- 280 millions). Pour l'Asie, la baisse résulte de celle de la fécondité (principalement en Chine et en Iran) alors qu'en Afrique elle serait due à la hausse de la mortalité consécutive à l'épidémie de sida [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population & sociétés*, Ined : « Brésil : la transition démographique rapide d'un pays hétérogène », n° 345, avril 1999 ; « L'Afrique du Sud et ses populations », n° 354, février 2000 ; « Vieillesse démographique et migrations : quand les nations unies veulent remplir le tonneau des Danaïdes... », n° 358, juin 2000.
- *Travaux et documents*, Ined/Puf : « La population du monde : enjeux et problèmes », cahier n° 138, 1997 ; « Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée », cahier n° 142, juin 1999.
- *Population*, Ined : « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-mer », n° 5, septembre-octobre 1998 ; « La fécondité chinoise à

## DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population, fondées sur des données nationales officielles, sur des estimations de l'ONU (Division de la Population) ou du Bureau of Census des États-Unis, sont de précision variable selon le degré de développement des pays concernés.
- **Yougoslavie.** La République fédérale de Yougoslavie comprend la Serbie et le Monténégro.
- **Russie.** L'ex-URSS comprenait douze états : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Dans le tableau ci-contre, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie et la Russie sont comptabilisés en Europe, les huit autres républiques en Asie.
- **Population reference bureau (PRB).** Cet organisme indépendant à but non lucratif, situé à Washington, travaille à partir de sources diverses : division de la Population des Nations unies, US Bureau of the Census, Banque mondiale, Union européenne, Conseil de l'Europe, offices nationaux de statistique, centres de recherche. Les chiffres donnés pour 2000 sont des estimations basées sur les derniers résultats disponibles au moment des calculs du PRB (début 2000). Pour certains pays, ils peuvent remonter à plusieurs années. Une variation importante d'une année sur l'autre peut s'expliquer par un recensement récent.
- **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères. Habituellement, la population habitant dans des villes de 2 000 habitants ou plus ou dans des capitales provinciales ou nationales est urbaine.

l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle : constats et incertitudes », n° 2, mars-avril 2000.

- « La population des pays en développement », *Notes et études documentaires*, la Documentation française, n° 5123, novembre 2000.

### SOURCES

[1] « 2000 world population data sheet », Population reference bureau (Prb) disponible sur le site internet ([www.prb.org](http://www.prb.org)).

[2] « Tous les pays du monde (1999) », *Population & sociétés*, Ined, n° 348, juillet-août 1999.

[3] « Six milliards... et après ? », *Population & sociétés*, Ined, n° 352, décembre 1999.



Population, densité et part de la population urbaine des principaux pays (mi-2000) [1]

Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km <sup>2</sup>	Population urbaine %	Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km <sup>2</sup>	Population urbaine %
<b>Europe</b>	<b>728,0</b>	<b>32</b>	<b>73</b>	Soudan	29,5	12	27
Union européenne à 15	376,5	116	...	Tanzanie	35,3	37	20
Allemagne	82,1	230	86	Tunisie	9,6	59	61
Autriche	8,1	96	65	Zimbabwe	11,3	29	32
Belgique	10,2	329	97	<b>Amérique</b>	<b>824,0</b>	<b>20</b>	<b>...</b>
Danemark	5,3	123	85	dont : Argentine	37,0	13	90
Espagne	39,5	78	64	Bésil	170,1	20	78
Finlande	5,2	15	60	Canada	30,8	3	78
<b>France (métropolitaine)</b>	<b>*58,9</b>	<b>107</b>	<b>74</b>	Chili	15,2	20	85
Grèce	10,6	80	59	Colombie	40,0	35	71
Irlande	3,8	54	58	Cuba	11,1	100	75
Italie	57,8	192	90	Équateur	12,6	44	63
Luxembourg	0,4	133	88	États-Unis (y c. Hawai)	275,6	29	75
Pays-Bas	15,9	388	61	Guatemala	12,7	117	39
Portugal	10,0	109	48	Haiti	6,4	229	34
Royaume-Uni	59,8	244	89	Mexique	99,6	51	74
Suède	8,9	20	84	Pérou	27,1	21	72
Autres pays d'Europe				République dominicaine	8,4	171	62
dont : Biélorussie	10,0	48	70	Venezuela	24,2	27	86
Bulgarie	8,2	74	68	<b>Asie</b>	<b>3 684,0</b>	<b>115</b>	<b>35</b>
Croatie	4,6	81	54	dont : Afghanistan	26,7	41	20
Hongrie	10,0	108	64	Arabie Saoudite	21,6	10	83
Moldavie	4,3	126	46	Bangladesh	128,1	890	20
Norvège	4,5	14	74	Birmanie (Myanmar)	48,9	72	26
Pologne	38,6	120	62	Cambodge	12,1	67	16
Rép. féd. de Yougoslavie	10,7	105	52	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 272,0	133	**31
République Tchèque	10,3	130	77	Corée du Nord	21,7	179	59
Roumanie	22,4	94	55	Corée du Sud	47,3	478	79
Russie	145,2	9	73	Inde	1 002,1	305	28
Slovaquie	5,4	110	57	Indonésie	212,2	111	39
Suisse	7,1	173	68	Irak	23,1	53	68
Ukraine	49,5	82	68	Iran	67,4	41	63
<b>Afrique</b>	<b>800,0</b>	<b>26</b>	<b>33</b>	Israël	6,2	295	90
dont : Afrique du Sud	43,4	36	45	Japon	126,9	336	78
Algérie	31,5	13	49	Kazakhstan	14,9	5	56
Angola	12,9	10	32	Malaisie	23,3	71	57
Burkina Faso	11,9	43	15	Népal	23,9	163	11
Cameroun	15,4	32	44	Ouzbékistan	24,8	55	38
Côte-d'Ivoire	16,0	50	46	Pakistan	150,6	189	33
Égypte	68,3	68	44	Philippines	80,3	268	47
Éthiopie	64,1	58	15	Sri Lanka (Ceylan)	19,2	291	22
Ghana	19,5	82	37	Syrie	16,5	89	51
Kenya	30,3	52	20	Taiwan	22,3	619	77
Madagascar	14,9	25	22	Thaïlande	62,0	121	31
Mali	11,2	9	26	Turquie	65,3	84	66
Maroc	28,8	64	54	Viêt Nam	78,7	237	24
Mozambique	19,1	24	28	Yémen	17,0	32	26
Nigeria	123,3	133	36	<b>Océanie</b>	<b>31,0</b>	<b>4</b>	<b>70</b>
Ouganda	23,3	97	15	dont : Australie	19,2	2	85
Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	52,0	22	29	Nouvelle-Zélande	3,8	14	85
Somalie	7,3	11	24	<b>Monde</b>	<b>6 067,0</b>	<b>45</b>	<b>45</b>

\* Estimation INSEE basée sur le recensement de mars 1999. \*\* Chine uniquement (Hong Kong : 95 % ; Macao : 99 %).

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions
1.	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 440	8.	Bangladesh	177	16.	Égypte	97
2.	Inde	1 363	9.	Russie	137	17.	Iran	91
	Europe des Quinze	379	10.	Mexique	133	18.	Turquie	88
3.	États-Unis	338	11.	Japon	121	19.	Allemagne	80
4.	Indonésie	273	12.	Philippines	117	20.	Thaïlande	72
5.	Pakistan	227	13.	Éthiopie	115	21.	Birmanie (Myanmar)	68
6.	Bésil	221	14.	Viêt Nam	110	<b>22.</b>	<b>France métropolitaine</b>	<b>64</b>
7.	Nigeria	205	15.	Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	105		<b>Monde</b>	<b>7 810</b>



## PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 329 arrondissements, 3 876 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 565 communes. Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions.

En mars 1999, la **population sans doubles comptes** de la France métropolitaine s'établit à 58,5 millions d'habitants. Depuis 1990, l'augmentation est de 1,9 million de personnes, correspondant à un rythme d'accroissement de 0,37 % par an. La croissance de la population en métropole apparaît légèrement ralentie par rapport à celle de la décennie précédente (0,5 %). Dans les DOM, la population est de 1,67 million d'habitants soit un accroissement annuel de 1,49 %, en baisse d'un demi-point par rapport à celui constaté entre 1982 et 1990.

En métropole, la population augmente, entre 1990 et 1999, dans dix-huit régions, mais à des rythmes très différents (de + 0,9 % par an pour le Languedoc-Roussillon à + 0,02 % pour la Lorraine). Celle de la Bourgogne reste stable. En revanche, Champagne-Ardenne, l'Auvergne et le Limousin perdent des habitants (de - 0,1 à - 0,2 %). Languedoc-Roussillon, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Pays de la Loire sont les régions où la population a le plus fortement augmenté depuis 1990. La population de l'Île-de-France croît (+ 0,3 %) mais à un rythme inférieur à la moyenne. Les régions qui la bordent sont également touchées par le ralentissement démographique. Au total, la région la plus peuplée reste l'Île-de-France (avec près de 11 millions d'habitants), devant Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais. Ces quatre régions concentrent toujours 43 % de la population métropolitaine. A l'opposé, on trouve la Corse, le Limousin, la Franche-Comté et l'Auvergne. Trente-neuf départements métropolitains ont une croissance supérieure à la moyenne nationale. C'est en Haute-Garonne que l'augmentation est la plus forte (1,37 % par an) devant l'Hérault, la Haute-Savoie, la Seine-et-Marne, le Var et l'Ain, tous dépassant 1 % par an. Vingt-trois départements perdent des habitants : la Creuse enregistre la baisse la plus forte (- 0,6 % par an) devant le Cantal, la Haute-Marne, l'Allier et la Nièvre [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Les résultats du recensement de 1999 sont disponibles sur le site internet de l'Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).
- Fascicules départementaux, publication nationale et cédérom national, Insee, série « Population légale – résultats définitifs », décembre 2000.
- Fascicules départementaux, publication nationale et cédérom national, Insee, série « Évolutions démographiques 1982-1990-1999 – données définitives », 4<sup>ème</sup> trimestre 2000.

## DÉFINITIONS

- **Superficie.** Les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km<sup>2</sup>. Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.
- **Population sans doubles comptes.** Elle se définit comme la somme de la population municipale et de la population comptée à part, diminuée des doubles comptes. Pour l'établissement de la population légale, certaines catégories (élèves internes, militaires en caserne, travailleurs en foyer, étudiants en cité universitaire, personnes hospitalisées pour une longue durée) sont en effet comptées, d'une part dans la population de la commune où siège l'établissement, d'autre part dans la population de leur commune de résidence personnelle. Dès que l'on dépasse le cadre communal, on utilise le concept de population sans doubles comptes, où chaque personne est affectée à une seule commune.
- **Du fait des arrondis,** les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.

- Fascicules départementaux, publication nationale, Insee, série « Tableaux références et analyses – exploitation principale », 4<sup>ème</sup> trimestre 2000.
- « Les migrations en France entre 1990 et 1999 – Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », INSEE-Première, n° 758, février 2001.

### SOURCES

[1] INSEE-Première : « La population des régions (métropole) – Recensement de la population de 1999 », n° 664, juillet 1999 ; « La population légale au recensement de 1999 », n° 691, janvier 2000.



Superficie et population des régions et départements en 1990 et 1999 [1]

Région et département	Superficie km <sup>2</sup>	Population en 1990 milliers	Population en 1999 milliers	Région et département	Superficie km <sup>2</sup>	Population en 1990 milliers	Population en 1999 milliers
<b>Alsace</b>	<b>8 280</b>	<b>1 624</b>	<b>1 734</b>	<b>Lorraine</b>	<b>23 542</b>	<b>2 306</b>	<b>2 310</b>
67 Rhin (Bas-)	4 755	953	1 026	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	712	714
68 Rhin (Haut-)	3 525	671	708	55 Meuse	6 211	196	192
<b>Aquitaine</b>	<b>41 309</b>	<b>2 796</b>	<b>2 908</b>	57 Moselle	6 216	1 011	1 023
24 Dordogne	9 060	386	388	88 Vosges	5 874	386	381
33 Gironde	10 000	1 213	1 287	<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>45 348</b>	<b>2 431</b>	<b>2 552</b>
40 Landes	9 243	311	327	09 Ariège	4 890	136	137
47 Lot-et-Garonne	5 361	306	305	12 Aveyron	8 735	270	264
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	579	600	31 Garonne (Haute-)	6 309	926	1 046
<b>Auvergne</b>	<b>26 013</b>	<b>1 321</b>	<b>1 309</b>	32 Gers	6 257	175	172
03 Allier	7 340	358	345	46 Lot	5 217	156	160
15 Cantal	5 726	159	151	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	225	222
43 Loire (Haute-)	4 977	207	209	81 Tarn	5 758	343	343
63 Puy-de-Dôme	7 970	598	604	82 Tarn-et-Garonne	3 718	200	206
<b>Bourgogne</b>	<b>31 582</b>	<b>1 610</b>	<b>1 610</b>	<b>Nord - Pas-de-Calais</b>	<b>12 414</b>	<b>3 965</b>	<b>3 997</b>
21 Côte-d'Or	8 763	494	507	59 Nord	5 743	2 532	2 555
58 Nièvre	6 817	233	225	62 Pas-de-Calais	6 671	1 433	1 442
71 Saône-et-Loire	8 575	559	545	<b>Basse-Normandie</b>	<b>17 589</b>	<b>1 391</b>	<b>1 422</b>
89 Yonne	7 427	323	333	14 Calvados	5 548	618	648
<b>Bretagne</b>	<b>27 209</b>	<b>2 796</b>	<b>2 906</b>	50 Manche	5 938	480	481
22 Côtes-d'Armor	6 878	538	542	61 Orne	6 103	293	292
29 Finistère	6 733	839	852	<b>Haute-Normandie</b>	<b>12 318</b>	<b>1 737</b>	<b>1 780</b>
35 Ille-et-Vilaine	6 775	799	868	27 Eure	6 040	514	541
56 Morbihan	6 823	620	644	76 Seine-Maritime	6 278	1 223	1 239
<b>Centre</b>	<b>39 151</b>	<b>2 371</b>	<b>2 440</b>	<b>Pays de la Loire</b>	<b>32 082</b>	<b>3 059</b>	<b>3 222</b>
18 Cher	7 235	322	314	44 Loire-Atlantique	6 815	1 052	1 134
28 Eure-et-Loir	5 880	396	408	49 Maine-et-Loire	7 166	706	733
36 Indre	6 791	238	231	53 Mayenne	5 175	278	285
37 Indre-et-Loire	6 127	529	554	72 Sarthe	6 206	514	530
41 Loir-et-Cher	6 343	306	315	85 Vendée	6 720	509	540
45 Loiret	6 775	581	618	<b>Picardie</b>	<b>19 399</b>	<b>1 811</b>	<b>1 857</b>
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>25 606</b>	<b>1 348</b>	<b>1 342</b>	02 Aisne	7 369	537	535
08 Ardennes	5 229	296	290	60 Oise	5 860	726	766
10 Aube	6 004	289	292	80 Somme	6 170	548	556
51 Marne	8 162	558	565	<b>Poitou-Charentes</b>	<b>25 809</b>	<b>1 595</b>	<b>1 640</b>
52 Marne (Haute-)	6 211	204	195	16 Charente	5 956	342	340
<b>Corse</b>	<b>8 680</b>	<b>250</b>	<b>260</b>	17 Charente-Maritime	6 864	527	557
2A Corse-du-Sud	4 014	119	119	79 Sèvres (Deux-)	5 999	346	344
2B Haute-Corse	4 666	132	142	86 Vienne	6 990	380	399
<b>Franche-Comté</b>	<b>16 202</b>	<b>1 097</b>	<b>1 117</b>	<b>Provence-Alpes-</b>			
25 Doubs	5 234	485	499	<b>Côte d'Azur</b>	<b>31 400</b>	<b>4 258</b>	<b>4 506</b>
39 Jura	4 999	249	251	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	131	140
70 Saône (Haute-)	5 360	230	230	05 Alpes (Hautes-)	5 549	113	121
90 Belfort (Territoire de)	609	134	137	06 Alpes-Maritimes	4 299	972	1 011
<b>Île-de-France</b>	<b>12 011</b>	<b>10 661</b>	<b>10 952</b>	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 759	1 836
75 Paris	105	2 152	2 125	83 Var	5 973	815	898
77 Seine-et-Marne	5 915	1 078	1 194	84 Vaucluse	3 567	467	500
78 Yvelines	2 284	1 307	1 354	<b>Rhône-Alpes</b>	<b>43 698</b>	<b>5 351</b>	<b>5 645</b>
91 Essonne	1 804	1 085	1 134	01 Ain	5 762	471	515
92 Hauts-de-Seine	176	1 392	1 429	07 Ardèche	5 529	278	286
93 Seine-Saint-Denis	236	1 381	1 383	26 Drôme	6 530	414	438
94 Val-de-Marne	245	1 216	1 227	38 Isère	7 431	1 016	1 094
95 Val-d'Oise	1 246	1 050	1 105	42 Loire	4 781	746	729
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>27 376</b>	<b>2 115</b>	<b>2 296</b>	69 Rhône	3 249	1 509	1 579
11 Aude	6 139	299	310	73 Savoie	6 028	348	373
30 Gard	5 853	585	623	74 Savoie (Haute-)	4 388	568	632
34 Hérault	6 101	795	896	<b>Métropole</b>	<b>543 965</b>	<b>56 615</b>	<b>58 518</b>
48 Lozère	5 167	73	74	Guadeloupe	1 702	387	422
66 Pyrénées-Orientales	4 116	364	393	Guyane	83 534	115	157
<b>Limousin</b>	<b>16 942</b>	<b>723</b>	<b>711</b>	Martinique	1 128	360	381
19 Corrèze	5 857	238	233	Réunion	2 512	598	706
23 Creuse	5 565	131	124	<b>DOM</b>	<b>88 876</b>	<b>1 459</b>	<b>1 667</b>
87 Vienne (Haute-)	5 520	354	354	<b>France</b>	<b>632 841</b>	<b>58 074</b>	<b>60 186</b>



## PRÉSENTATION

**E**n 2000, l'*outre-mer* français représente 2 277 000 habitants, soit près de 4 % des résidents en France. Près des trois-quarts habitent dans les départements d'outre-mer (DOM).

Depuis 1990, la population des DOM a augmenté de plus de 200 000 personnes, pour atteindre 1 667 000 personnes, soit une croissance annuelle moyenne de 1,5 % (rythme 4 fois supérieur à celui de la métropole). La part des étrangers (4,5 %) est restée stable sur la période.

Les DOM se caractérisent par la jeunesse de leur population : les moins de 20 ans y représentent environ le tiers de la population, contre le quart en métropole. Cependant, en 40 ans, la population des DOM a beaucoup vieilli (en 1961, plus de la moitié de ses habitants avait moins de 20 ans). La baisse de la natalité est un facteur déterminant de cette évolution. L'exode massif des jeunes en est un autre. De ce fait la tranche des « 20 à 25 ans » se trouve réduite de façon spectaculaire sur la pyramide des âges des DOM, comparée à celle de la métropole.

La Guyane se distingue à plus d'un titre des autres DOM : c'est le département le plus jeune de France (43 % de moins de 20 ans), la natalité y reste forte et la présence du centre spatial en fait une terre d'accueil (30 % de sa population est étrangère).

En 1999, le taux de chômage est trois à quatre fois plus élevé dans les DOM qu'en métropole. Le commerce extérieur des DOM s'exerce principalement avec la métropole qui, en 1999, reste son principal fournisseur, avec près des deux tiers des importations, ainsi que son principal client (59 % des exportations).

Environ 455 000 personnes résident dans les TOM. Avec respectivement 231 500 et 209 222 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2000, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie se situent à la quatrième et cinquième place parmi les îles du Pacifique, derrière la Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji et les Salomon. Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, 149 000 personnes résident à Mayotte. Le taux de natalité y est de 42,8 ‰, contre 54,3 ‰ en 1985 [1] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Outre-mer.** La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Elle administre deux collectivités territoriales (Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) et quatre territoires (TOM) : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).
- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km<sup>2</sup> dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel du Pacifique sud, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'île Amsterdam.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le développement des DOM et la Communauté européenne », *Notes et études documentaires*, n° 5070, avril 1998.
- *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société » : « Résultats du recensement général de la population de la Polynésie française du 3 septembre 1996 », n° 77-78, mars 2000 ; « Images de la population de Wallis-et-Futuna – principaux résultats du recensement de 1996 », n° 79, novembre 2000.

### SOURCES

[1] *Tableaux économiques régionaux*, Insee : Guadeloupe 2000 ; Martinique 2000 ; Guyane 2000 ;

Réunion 2000 ; Nouvelle-Calédonie (TEC 2000) ; Polynésie (TEP 1998).

[2] Division Recensements de la population, Insee.

[3] *Annuaire statistique de la France*, Insee.

[4] *INSEE-Première* : « La population des départements d'outre-mer – Recensement de la population de 1999 », n° 665, juillet 1999 ; « Les Dom : une population encore jeune, mais de moins en moins », n° 747, novembre 2000 ; « Bilan démographique 2000 – Une année de naissances et de mariages », n° 757, février 2001.

[5] « Cadrages », *Te avei'a*, Ispf Polynésie, février 2000.



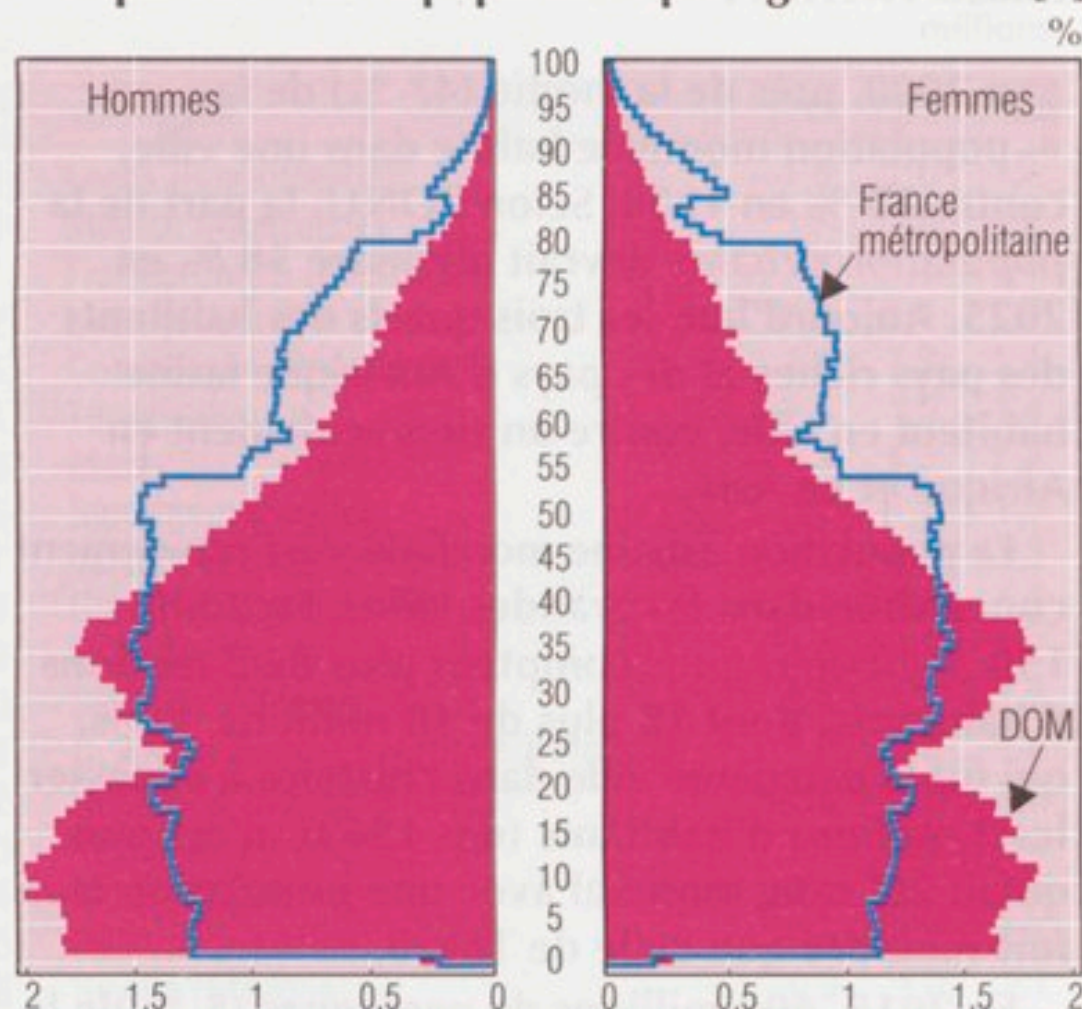
## DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER 1.3

Population des DOM-TOM en 1999 [1] [2] [4] [5]

	Superficie km <sup>2</sup>	Population en milliers	Densité hab./km <sup>2</sup>
<b>Départements* :</b>			
Guadeloupe	1 702	423	248
Guyane	83 534	157	2
Martinique	1 128	381	338
Réunion	2 512	706	281
<b>Territoires :</b>			
Nouvelle-Calédonie (2000)**	19 058	209	11
Polynésie française (2000)**	4 000	232	58
Wallis-et-Futuna (1996)*	255	14	55
<b>Collectivités territoriales :</b>			
Mayotte (2000)**	374	149	398
Saint-Pierre-et-Miquelon (1999)*	242	6	25
<b>Total</b>		<b>2 277</b>	

\* Recensement de la population, population sans doubles comptes.  
\*\* Au 1<sup>er</sup> janvier.

Répartition de la population par âge en 1999\* [2]



\* A la date du 8 mars 1999, de ce fait l'âge "0" (génération 1999) n'est pas complet.

Dernier diplôme obtenu selon le lieu de naissance en 1999 [2] %

	Aucun/CEP	CAP, BEPC	Bac	Supérieur	
				1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle et plus
<b>DOM</b>	<b>53,4</b>	<b>28,7</b>	<b>9,7</b>	<b>4,4</b>	<b>3,8</b>
Guadeloupe	49,6	30,5	10,7	5,0	4,2
Guyane	45,9	33,2	11,2	5,2	4,5
Martinique	49,2	30,6	10,3	5,2	4,7
Réunion	59,9	25,5	8,4	3,3	2,9
<b>Métropole</b>	<b>34,3</b>	<b>35,5</b>	<b>13,3</b>	<b>8,4</b>	<b>8,5</b>

Population active dans les DOM [4]

	Population active		Taux d'activité %		Nombre de chômeurs		Taux de chômage %	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Guadeloupe	172 442	191 362	59,3	59,3	53 553	65 518	31,1	34,2
Guyane	48 803	62 634	63,8	60,5	11 812	18 783	24,2	30,0
Martinique	164 877	173 950	59,6	58,5	52 967	56 973	32,1	32,8
Réunion	233 622	298 847	55,5	58,0	86 108	124 203	36,9	41,6

Les logements selon le type d'immeuble en 1999 dans les DOM [2]

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion
<b>Ensemble</b>	<b>144,8</b>	<b>46,2</b>	<b>130,8</b>	<b>215,0</b>
dont : case	17,3	4,7	5,7	30,0
maison individuelle en bois	13,1	6,2	6,4	21,3
maison individuelle en dur	73,2	18,7	70,0	107,2
immeuble collectif	35,2	12,9	44,9	47,7

Indicateurs démographiques dans les DOM [1] [2]

	Population totale par âge en 1999 en %			Taux brut de natalité pour 1 000 hab. en 1998	Nombre moyen d'enfants par femme en 1998	Part des naissances hors mariage en 1998	Mortalité infantile pour 1 000 enf. nés vivants en 1998	Espérance de vie à la naissance en 1998	
	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans et plus					Hommes	Femmes
Guadeloupe	31,7	54,3	14,0	17,2	2,1	64,5	9,3	73,9	80,2
Guyane	43,3	50,7	6,0	30,5	3,8	81,2	11,1	69,8	78,2
Martinique	29,5	53,9	16,6	15,3	1,9	67,7	8,6	75,5	80,9
Réunion	36,2	53,8	10,0	19,4	2,3	59,3	8,0	70,2	78,5
Métropole	24,6	54,1	21,3	12,6	1,8	40,7	4,6	74,8	82,4



## PRÉSENTATION

En 2000, près de la moitié (47 %) de la population mondiale habite dans une ville, contre 30 % en 1950. Selon l'ONU, la part de la **population urbaine** devrait atteindre 58 % en 2025. Aujourd'hui, les trois quarts des habitants des pays riches et des pays d'Amérique latine habitent en ville, contre un tiers seulement en Afrique et en Asie.

La population urbaine mondiale s'est rapidement concentrée dans les grandes villes. En 2000, 150 **agglomérations** comptent plus de 2 millions d'habitants, dont 18 plus de 10 millions. Paris, qui fût la deuxième ville dans l'histoire à dépasser les 2 millions d'habitants (dès 1863), n'est plus qu'au 20<sup>e</sup> rang mondial avec une population trois fois moindre que celle de Tokyo.

En 2015, 400 millions de personnes (5 % de la population mondiale) habiteront dans des villes de plus de 10 millions d'habitants. Depuis quelques années, la croissance des grandes agglomérations a fortement ralenti dans les pays en développement ; elle est négative dans le sud et l'est de l'Europe et faible dans le nord de l'Europe, aux États-Unis et au Japon. Seules deux villes des pays industrialisés (Tokyo avec 26 millions d'habitants et New York avec 17 millions) figureront encore en 2015 parmi les 10 plus grandes agglomérations. En revanche, on assiste à la croissance rapide de mégapoles en Afrique et en Asie. En 2015, Bombay compterait 28 millions d'habitants et Lagos (Nigéria) et Dacca (Bangladesh) 23 millions chacune.

L'Union européenne présente un semis très dense de villes petites et moyennes. L'extension constante des surfaces bâties aboutit peu à peu à la fusion morphologique d'anciennes agglomérations. Dans les années 1990, d'immenses **conurbations** se sont formées, en particulier dans les régions industrielles de la Ruhr, de l'Artois, du Lancashire, en Belgique (Bruxelles/Anvers/Gand) et aux Pays-Bas (Rotterdam/La Haye).

Après plusieurs décennies de crise, les **villes-centre** de grandes agglomérations regagnent des habitants en Europe du nord (Londres, Amsterdam, Copenhague, Stockholm, Lyon...), tandis que celles du sud voient leur population s'effondrer (Milan, Turin, Madrid, Barcelone, Athènes) [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « De Babylone à Tokyo. Les grandes agglomérations du monde », collection *Géophrys*, éd. Ophrys, Paris et Gap, 2000.
- *Annuaire démographique*, Nations Unies.
- « World Urbanization Prospects : The 1999 Revision », United Nations, New-York, 2000.
- *Le monde des villes*, Th. Paquot, éd. Complexe, 1996.

## DEFINITIONS

- **Agglomération (ou agglomération urbaine).** C'est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et qui comprend au moins 2000 habitants. La délimitation des agglomérations se fait à l'aide de cartes et de photographies aériennes. Le critère de définition utilisé dans la base de données *Géopolis* est le même que celui qui a été adopté par l'Insee. Cette définition, basée sur la continuité du bâti, est dite « morphologique ».
- **Population urbaine.** L'identification de la population urbaine et la délimitation des villes est définie par chaque pays avec des critères qui lui sont propres. Ainsi, les données urbaines ne sont pas comparables au niveau international. Au contraire, la base de données *Géopolis* donne des résultats harmonisés pour tous les pays du monde : les villes sont définies comme des agglomérations morphologiques comptant au moins 10 000 habitants.
- **Conurbation.** Agglomération formée par la réunion de plusieurs centres initialement distincts et de niveaux comparables, avec souvent des fonctions spécifiques. Si les centres sont connectés entre eux par le bâti, il peut subsister au cœur de l'agglomération des enclaves résiduelles non-urbanisées.
- **Ville-centre (ou ville proprement dite).** Commune, municipalité ou autre unité administrative qui donne son nom à l'agglomération (exemple : 20 arrondissements de Paris intra-muros, comté du Grand Londres, région de Bruxelles-capitale).

- « *Géopolis* – Pour comparer les villes du monde », *Anthropos*, collection « Villes », de F. Moriconi-Ébrard, éditions Économica, 1994.

### SOURCES

- [1] Base de données *Géopolis*, F. Moriconi-Ébrard (mise à jour 2000) – Europe des Populations ([www.articque.com](http://www.articque.com)).
- [2] « An urbanizing world », *Population bulletin*, Population reference bureau, V. 55 - n° 3.



Villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants dans l'Union européenne [1]

millions

Villes et pays	1980	1990	2000	Villes et pays	1980	1990	2000
1 C. Rhin/Rhur (Allemagne)	10,0	9,9	10,0	19 Leeds (Royaume-Uni)	1,6	1,6	1,7
2 <b>Paris (France)</b>	<b>9,2</b>	<b>9,6</b>	<b>9,8</b>	20 Munich (Allemagne)	1,7	1,6	1,6
3 Londres (Royaume-Uni)	8,5	8,2	9,2	21 Frankfort/Main (Allemagne)	1,4	1,4	1,4
4 Madrid (Espagne)	4,3	4,6	4,7	22 <b>Lyon (France)</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>
5 C. Bruxelles/Anvers/Gand (Belgique)	4,3	4,3	4,4	23 Copenhague (Danemark)	1,4	1,3	1,4
6 Barcelone (Espagne)	3,9	4,0	4,0	24 Turin (Italie)	1,6	1,5	1,4
7 C. Manchester/Liverpool (Royaume-Uni)	4,2	3,9	4,0	25 <b>Marseille (France)</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>
8 Milan (Italie)	4,0	3,9	3,9	26 Stockholm (Suède)	1,2	1,2	1,3
9 Berlin (Allemagne)	3,4	3,7	3,8	27 Valence (Espagne)	1,3	1,3	1,3
10 Athènes (Grèce)	3,1	3,2	3,2	28 Glasgow (Royaume-Uni)	1,4	1,3	1,3
11 C. Rotterdam/La Haye	2,9	3,0	3,1	29 Porto (Portugal)	1,1	1,2	1,2
12 Naples (Italie)	2,8	2,9	3,0	30 Stuttgart (Allemagne)	1,2	1,2	1,2
13 Rome (Italie)	3,0	3,0	2,9	31 <b>C. Artois/Hainaut (France/Belgique)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
14 Birmingham (Royaume-Uni)	2,5	2,3	2,5	32 Newcastle (Royaume-Uni)	1,2	1,2	1,2
15 Lisbonne (Portugal)	2,2	2,3	2,4	33 Amsterdam (Pays-Bas)	1,1	1,1	1,2
16 Hambourg (Allemagne)	2,1	2,1	2,2	34 Bielefeld (Allemagne)	1,1	1,1	1,1
17 Vienne (Autriche)	1,8	1,8	1,9	35 Helsinki (Finlande)	0,8	0,9	1,1
18 <b>Lille (France/Belgique)</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	36 Seville (Espagne)	0,9	1,0	1,1

Population des principales agglomérations du monde\* [1]

millions

Agglomération	1980	1990	2000	Agglomération	1980	1990	2000
1 Tokyo (Japon)	27,2	30,2	30,9	38 Kinshasa (Rép. Dém. du Congo)	2,1	3,6	5,9
2 C. New York/Philadelphie (USA)	23,1	23,9	24,7	39 C. San Francisco/San José (USA)	4,5	5,2	5,9
3 Séoul (Corée du Sud)	11,8	17,2	20,7	40 Santiago (Chili)	4,0	4,8	5,8
4 Mexico (Mexique)	14,8	16,1	19,1	41 Shenyang (Chine)	4,0	4,9	5,7
5 São Paulo (Brésil)	12,4	15,1	17,5	42 C. Boston/Providence (USA)	4,9	5,2	5,5
6 Manille (Philippines)	8,0	11,5	16,9	43 Bangalore (Inde)	2,8	4,0	5,5
7 Bombay (Inde)	9,1	12,2	16,2	44 Lahore (Pakistan)	2,9	3,9	5,3
8 C. Los Angeles (USA)	10,7	13,3	15,8	45 C. Toronto/Hamilton (Canada)	3,5	4,2	5,0
9 Jakarta (Indonésie)	9,0	12,5	15,1	46 C. Miami (USA)	3,1	4,0	4,8
10 Osaka (Japon)	14,5	15,0	15,0	47 Johannesburg (Afr. du Sud)	3,7	4,3	4,8
11 Delhi (Inde)	6,2	9,5	14,0	48 Madrid (Espagne)	4,3	4,6	4,7
12 Calcutta (Inde)	9,0	10,7	13,0	49 Dallas (USA)	2,7	3,6	4,5
13 Buenos Aires (Argentine)	10,2	11,2	12,3	50 C. Bruxelles/Anvers/Gand (Belgique)	4,3	4,3	4,4
14 Shanghai (Chine)	8,9	10,3	12,0	51 Ho chi minh (Viêt-Nam)	2,7	3,0	4,4
15 Le Caire (Egypte)	7,8	9,9	11,6	52 Saint-Petersbourg (Russie)	4,4	4,9	4,3
16 Rio de Janeiro (Brésil)	9,0	10,0	10,6	53 Pusan (Corée du sud)	3,3	4,0	4,3
17 Istanbul (Turquie)	4,6	7,2	10,1	54 Rangoon (Birmanie)	2,4	3,3	4,3
18 Moscou (Russie)	9,5	10,6	10,0	55 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	2,2	3,0	4,2
19 C. Rhin/Ruhr (Allemagne)	10,0	9,9	10,0	56 Ahmadabad (Inde)	2,4	3,2	4,2
20 <b>Paris (France)</b>	<b>9,2</b>	<b>9,6</b>	<b>9,8</b>	57 Khartoum (Soudan)	1,2	2,3	4,2
21 Karachi (Pakistan)	5,0	7,1	9,7	58 Singapour/Johore Baharu (Malaisie)	2,7	3,5	4,1
22 Téhéran (Iran)	5,5	7,0	9,2	59 Kuala Lumpur (Malaisie)	1,7	2,7	4,1
23 Londres (Royaume-Uni)	8,5	8,2	9,2	60 Bagdad (Irak)	3,2	3,9	4,1
24 Dacca (Bangladesh)	3,5	6,2	9,1	61 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,2	4,1	4,1
25 C. Chicago/Milwaukee (USA)	8,7	8,9	9,1	62 Belo Horizonte (Brésil)	2,5	3,3	4,0
26 Bangkok (Thaïlande)	5,8	7,5	8,6	63 Barcelone (Espagne)	3,9	4,0	4,0
27 Pékin (Chine)	5,7	6,9	8,0	64 Caracas (Vénézuéla)	3,1	3,6	4,0
28 Taipei (Taïwan)	5,4	7,2	8,0	65 C. Manchester/Liverpool (Royaume-Uni)	4,2	3,9	4,0
29 Hong Kong/Shenzhen (Chine)	5,0	6,5	7,7	66 Guangzhou (Chine)	2,5	3,4	4,0
30 Lima (Pérou)	4,4	5,8	7,5	67 Wuhan (Chine)	2,7	3,4	4,0
31 Bogota (Colombie)	3,8	5,3	7,4	68 ar-Riyâdh (Arabie saoudite)	1,1	2,4	4,0
32 Nagoya (Japon)	6,3	6,7	7,0	69 Milan (Italie)	4,0	3,9	3,9
33 Lagos (Nigéria)	2,5	4,9	6,9	70 Colombo (Sri-Lanka)	3,0	3,5	3,9
34 Tianjin (Chine)	5,0	5,8	6,7	71 Berlin (Allemagne)	3,4	3,7	3,8
35 Madras (Inde)	4,2	5,2	6,6	72 C. Fukuoka/Kitakyushu (Japon)	3,2	3,5	3,6
36 Hyderabad (Inde)	2,5	4,1	6,4	73 Houston (USA)	2,6	3,1	3,6
37 C. Washington/Boston (USA)	4,6	5,3	6,1	74 Guadalajara (Mexique)	2,3	2,9	3,5

\* Population estimée au 1<sup>er</sup> juillet à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.



## PRÉSENTATION

Entre 1936 et 1999, la population des villes a doublé, passant de 22 à 44 millions d'habitants, alors que l'ensemble de la population n'augmentait que de 40 %. Désormais, les trois quarts des Français vivent dans les **unités urbaines**, qui occupent 18,4 % du territoire. La tendance à l'étalement urbain, amorcée depuis les années 60, s'est donc poursuivie par l'inclusion dans les zones urbanisées de communes auparavant rurales. Entre 1990 et 1999, la population urbaine s'est accrue de 2,3 millions de personnes. À l'inverse, la population rurale a diminué de 400 000 personnes. Le territoire urbain occupe 100 000 km<sup>2</sup> en 1999 contre 90 000 km<sup>2</sup> en 1990.

En 1999, on dénombre 57 agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants contre 60 en 1990, ce qui dénote une certaine concentration des plus grosses d'entre elles. Avec 9,6 millions d'habitants, l'agglomération parisienne renforce sa première place européenne. Marseille occupe la seconde place en France juste devant l'agglomération lyonnaise. La population de la quasi-totalité des grandes unités urbaines augmente entre 1990 et 1999. Pour certaines cette croissance est due à l'extension de leur périmètre.

Entre 1990 et 1999, l'écart de croissance s'est réduit entre les banlieues (20,3 millions d'habitants en 1999), devenues moins attractives et les villes-centres (23,9 millions en 1999).

Depuis 1990, la population des **aires urbaines** a progressé de 0,4 % par an en moyenne. En 1999, on dénombre 51 aires urbaines de plus de 150 000 habitants contre 37 en 1962. Onze d'entre elles totalisent la moitié de l'accroissement. Ce sont : Paris, Toulouse, Lyon, Montpellier, Nantes, Marseille-Aix-en-Provence, Rennes, Bordeaux, Strasbourg, Nice et Toulon. Une aire urbaine sur trois perd des habitants. Au sein de celles de plus de 150 000 habitants, la baisse de population est le fait des villes d'industrialisation ancienne : Saint-Étienne, Douai-Lens, Montbéliard, Béthune et dans une moindre mesure Le Havre, Thionville et Valenciennes. L'aire urbaine de Paris garde sa première place en terme de contribution (un sixième de l'accroissement total) mais perd de son dynamisme. C'est dans le Grand-Sud-Est et le Val de Loire que la croissance démographique urbaine est la plus forte [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Unité urbaine ou agglomération.** Ensemble d'habitations telle qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres, et abritant au moins 2000 habitants. Ces seuils résultent de recommandations adoptées au niveau international. Si une agglomération s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une **agglomération urbaine**; si l'agglomération s'étend sur une seule commune, celle-ci est **ville isolée**. Toutes ces communes sont considérées comme urbaines ; les autres communes sont classées comme rurales. Les limites entre territoire urbain et territoire rural sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement. À l'issue du recensement de 1999, 677 nouvelles communes ont été classées urbaines alors que 20 sont redevenues rurales. La population urbaine évolue du fait des révisions des limites urbaines, ainsi que de l'évolution à limites inchangées. Ainsi, entre 1990 et 1999, elle s'est accrue de 5,5 % dont près de la moitié provient de l'absorption de communes anciennement rurales souvent proches des grands centres urbains. Pour chacune des agglomérations multi-communales a été défini un « centre ». Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule **ville-centre**. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celles de la commune la plus importante sont villes-centres. Les communes qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'unité urbaine.
- **Aire urbaine.** Ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :
  - un **pôle urbain** (unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain),
  - une **couronne périurbaine** composée de communes rurales ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine.Les limites des aires urbaines sont révisées à l'occasion de chaque recensement. En 1999, il y a, en France métropolitaine, 354 aires urbaines (regroupant 77 % de la population) contre 361 en 1990 ; 18 sont nouvelles tandis que 25 ont disparu.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Portrait des petites villes », n° 572, mars 1998 ; « Les zones urbaines sensibles », n° 573, avril 1998 ; « Les formes de la croissance urbaine », n° 701, mars 2000.
- « Mesures et caractéristiques de la croissance urbaine », *Économie et Statistique*, Insee, n° 336, 2000-6.

### SOURCES

- [1] « Les grandes villes françaises étendent leur influence », *INSEE-Première*, n° 766, avril 2001.
- [2] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1999, Insee.
- [3] « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », *INSEE-Première*, n° 707, avril 2000.



Villes et agglomérations de plus de 50 000 habitants en 1999 (Métropole et DOM) [2]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 644 507	44 Saint-Nazaire	136 886	77 Meaux	67 956
(a) Marseille-Aix-en-Provence	1 349 772	74 Annecy	136 815	06 Menton-Monaco *	66 410
(a) Lyon	1 348 832	9B Fort-de-France	134 727	81 Albi	66 231
59 Lille *	1 000 900	25 Besançon	134 376	34 Sète	66 177
06 Nice	888 784	57 Thionville	130 480	9C Cayenne	66 149
31 Toulouse	761 090	9D Saint-Pierre	129 238	79 Niort	66 092
33 Bordeaux	753 931	10 Troyes	128 945	36 Châteauroux	66 082
44 Nantes	544 932	86 Poitiers	119 371	41 Blois	65 989
(a) Toulon	519 640	(a) Valence	117 448	08 Charleville-Mézières	65 727
(a) Douai-Lens	518 727	56 Lorient	116 174	(a) Brive-la-Gaillarde	65 411
67 Strasbourg *	427 245	17 La Rochelle	116 157	24 Périgueux	63 539
38 Grenoble	419 334	73 Chambéry	113 457	53 Laval	62 729
76 Rouen	389 862	25 Montbéliard	113 059	88 Épinal	62 504
59 Valenciennes *	357 395	(a) Genève-Annemasse *	106 673	03 Montluçon	60 993
54 Nancy	331 363	62 Calais	104 852	03 Vichy	60 877
(a) Metz	322 526	16 Angoulême	103 746	9D Le Port	60 316
37 Tours	297 631	59 Maubeuge *	99 900	27 Évreux	60 108
(a) Saint-Étienne	291 960	60 Creil	97 455	56 Vannes	60 062
34 Montpellier	287 981	57 Forbach *	92 845	51 Châlons-en-Champagne	60 013
35 Rennes	272 263	62 Boulogne-sur-Mer	92 704	(a) Villefranche-sur-Saône	59 261
45 Orléans	263 292	18 Bourges	91 434	60 Beauvais	59 003
(a) Béthune	259 198	50 Cherbourg	89 704	(a) Bergerac	58 991
63 Clermont-Ferrand	258 541	28 Chartres	87 800	74 Thonon-les-Bains	58 834
(a) Avignon	253 580	9D Saint-Paul	87 712	59 Armentières *	58 706
76 Le Havre	248 547	68 Colmar	86 832	58 Nevers	57 515
21 Dijon	236 953	22 Saint-Brieuc	85 849	01 Bourg-en-Bresse	57 198
68 Mulhouse	234 445	83 Fréjus	83 840	74 Cluses	56 906
49 Angers	226 843	62 Arras	83 322	82 Montauban	56 734
51 Reims	215 581	42 Saint-Chamond	82 535	62 Saint-Omer	56 425
29 Brest	210 055	(a) Belfort	81 524	33 Arcachon	54 204
14 Caen	199 490	42 Roanne	80 272	49 Cholet	54 204
72 Le Mans	194 825	34 Béziers	77 996	2B Bastia	54 075
(a) Dunkerque	191 173	65 Tarbes	77 414	45 Montargis	53 590
64 Pau	181 413	29 Quimper	77 256	67 Haguenau	53 274
(a) Bayonne	178 965	30 Alès	76 159	81 Castres	53 082
87 Limoges	173 299	(a) Elbeuf	75 663	(a) Arles	53 057
9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	171 773	71 Chalon-sur-Saône	75 447	2A Ajaccio	52 880
66 Perpignan	162 678	60 Compiègne	69 903	26 Romans-sur-Isère	52 715
80 Amiens	160 815	47 Agen	69 488	35 Saint-Malo	50 675
9D Saint-Denis	158 139	02 Saint-Quentin	69 287	13 Salon-de-Provence	50 017
30 Nîmes	148 889				

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements. \* Agglomération internationale (partie française).

Les 25 premières aires urbaines en 1999\* [1]

Rang en 1999	Population en 1999	Variation de 1990 à 1999		Rang en 1999	Population en 1999	Variation de 1990 à 1999	
		nombre	% annuel			nombre	% annuel
1 Paris	11 174 743	315 084	0,32	14 Grenoble	514 559	29 190	0,65
2 Lyon	1 648 216	97 083	0,68	15 Montpellier	459 916	71 169	1,88
3 Marseille-Aix-en-Provence	1 516 340	61 218	0,46	16 Metz	429 588	12 540	0,33
4 Lille	1 143 125	32 230	0,32	17 Nancy	410 508	4 156	0,11
5 Toulouse	964 797	123 645	1,53	18 Clermont-Ferrand	409 558	12 863	0,35
6 Nice	933 080	41 761	0,51	19 Valenciennes	399 677	- 862	- 0,02
7 Bordeaux	925 253	54 019	0,67	20 Tours	376 374	22 584	0,69
8 Nantes	711 120	66 803	1,10	21 Caen	370 851	23 098	0,72
9 Strasbourg	612 104	43 140	0,81	22 Orléans	355 811	26 347	0,86
10 Toulon	564 823	33 752	0,69	23 Angers	332 624	24 237	0,84
11 Douai-Lens	552 682	- 8 457	- 0,17	24 Dijon	326 631	13 727	0,48
12 Rennes	521 188	57 822	1,31	25 Saint-Etienne	321 703	- 21 536	- 0,72
13 Rouen	518 316	13 332	0,29				

\* Délimitations de 1999.



## PRÉSENTATION

En France, l'évolution de l'occupation physique du territoire se caractérise par l'extension des zones urbaines : de 1992 à 1999, 4 500 km<sup>2</sup> ont été artificialisés, soit 650 km<sup>2</sup> par an. Les forêts poursuivent leur progression (+ 5 800 km<sup>2</sup> en 7 ans) tandis que les espaces agricoles diminuent de 7 200 km<sup>2</sup>. Les prairies disparaissent au rythme de 4 % tous les cinq ans [1].

Les dégâts causés aux forêts européennes par les tempêtes de décembre 1999 sont évalués à 180 millions de m<sup>3</sup> de bois endommagés, soit 70 % du volume normalement récolté dans une année. La France est le pays le plus touché, avec un total estimé à 140 millions de m<sup>3</sup> devant l'Allemagne (30 millions) et la Suisse (12 millions soit le triple de sa production annuelle) [3].

L'intensité de l'utilisation de l'eau varie à travers l'Europe : c'est en Belgique, en Espagne et en Italie que la part des prélèvements par rapport aux ressources est la plus élevée (entre 30 et 45 %). C'est en Suède, en Finlande, en Autriche et au Luxembourg qu'elle est la plus faible (moins de 5 %). Dans les pays du Sud, l'agriculture est à l'origine de la moitié ou plus des prélèvements d'eau, alors qu'en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en France, et aux Pays-bas c'est le secteur de la production d'électricité [3].

Afin d'assurer la sauvegarde de son patrimoine naturel, la France possède, fin 2000, 7 **parcs nationaux**, 38 **parcs naturels régionaux** et 149 **réserves naturelles**. Le Conservatoire du littoral a acquis 26 km<sup>2</sup> par an en moyenne depuis 1976, soit 465 sites, 624 km<sup>2</sup> et 831 km de côtes (y compris les DOM).

La France occupe le 1<sup>er</sup> rang européen pour la diversité des vertébrés (avec 972 espèces connues) et abrite 40 % de la flore européenne. En 2000, plus de quatre espèces de vertébrés sur dix sont protégées, mais 20 % des espèces de mammifères et 14 % pour les oiseaux sont menacées. [1]

## DÉFINITIONS

- **Parc national.** Territoire classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Parc naturel régional.** Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord des collectivités territoriales concernées. Elle est adoptée par décret pour une durée maximale de dix ans. La révision de la charte est assurée par l'organisme de gestion du parc.
- **Réserve naturelle.** Territoire classé lorsque la conservation du milieu naturel (faune, flore, eaux, sol...), présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les données de l'environnement*, Ifen : « La flore de la France, enjeu majeur de la politique de conservation de la nature », n° 54, 2000 ; « La pression de la construction ne se relâche pas sur le littoral métropolitain », n° 55, juin 2000.
- *État sanitaire des eaux de baignade en mer et en eau douce* (annuel), ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DGS), ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.
- *Towards environmental pressure indicators for the EU*, Eurostat, 1<sup>ère</sup> édition, 1999.

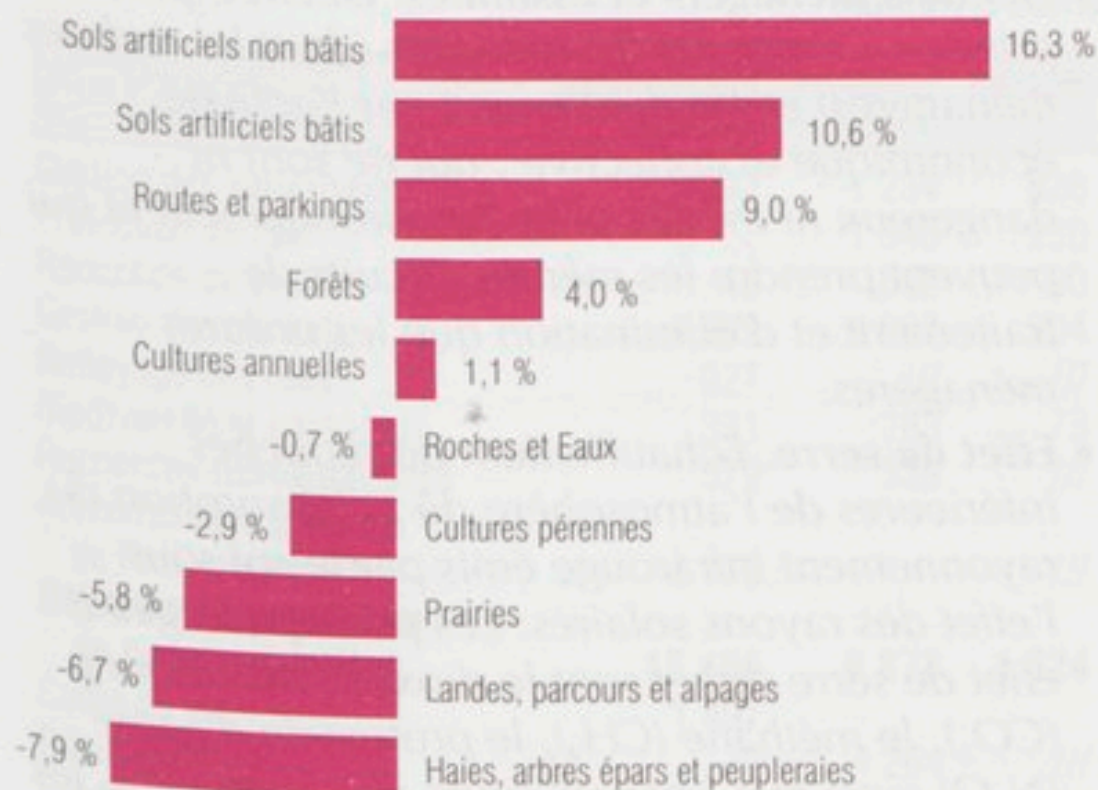
- *Abrégé statistique de l'environnement*, édition 2000-2001, Ifen, 2001.

### SOURCES

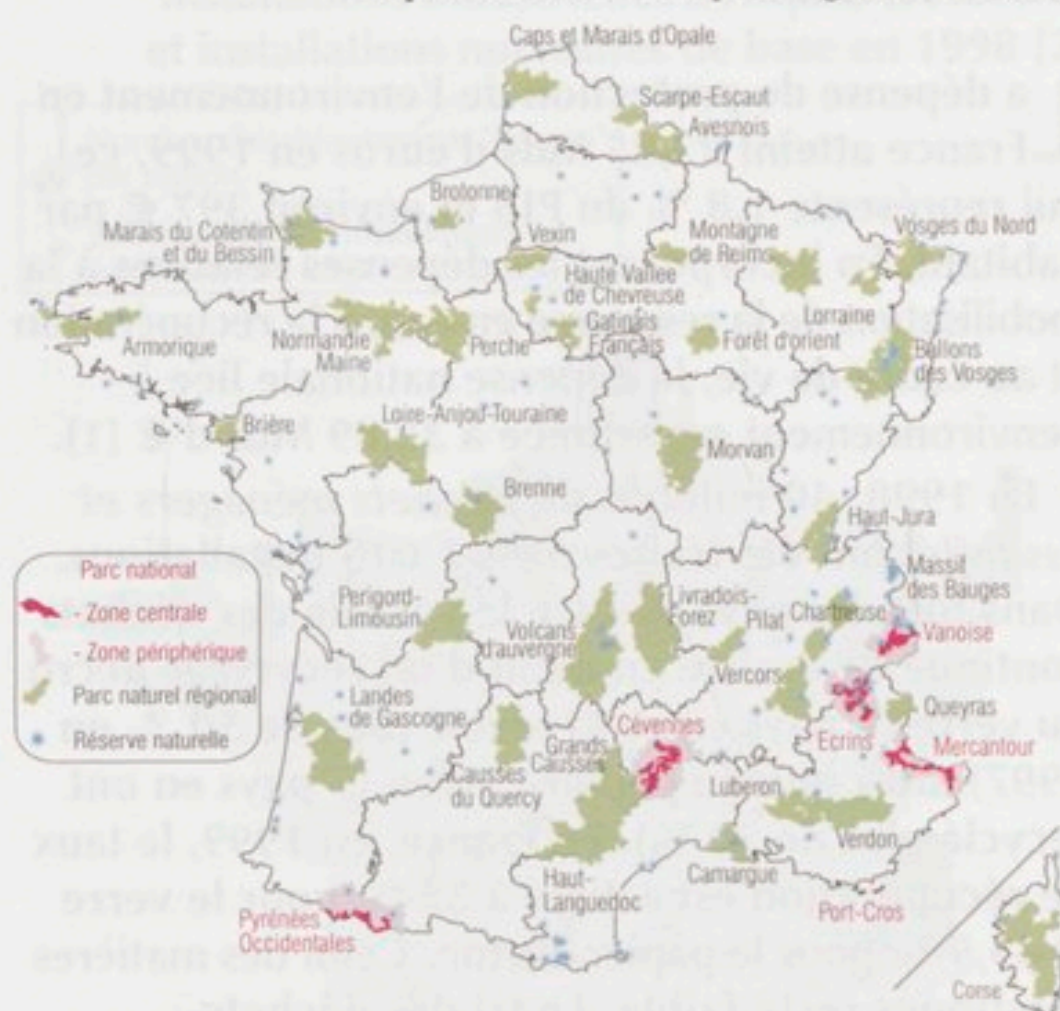
- [1] Ifen.
- [2] *Données OCDE sur l'environnement-Compendium 1999*, OCDE.
- [3] *Statistiques en bref-Environnement et énergie*, Eurostat : « Ressources, prélèvements et utilisations de l'eau dans les pays européens », n° 6/2001 ; « Forêts et environnement », n° 17/2000.



## Évolution de l'occupation physique du territoire [1] variation relative de superficie entre 1992 et 1999



## Espaces naturels protégés fin 2000

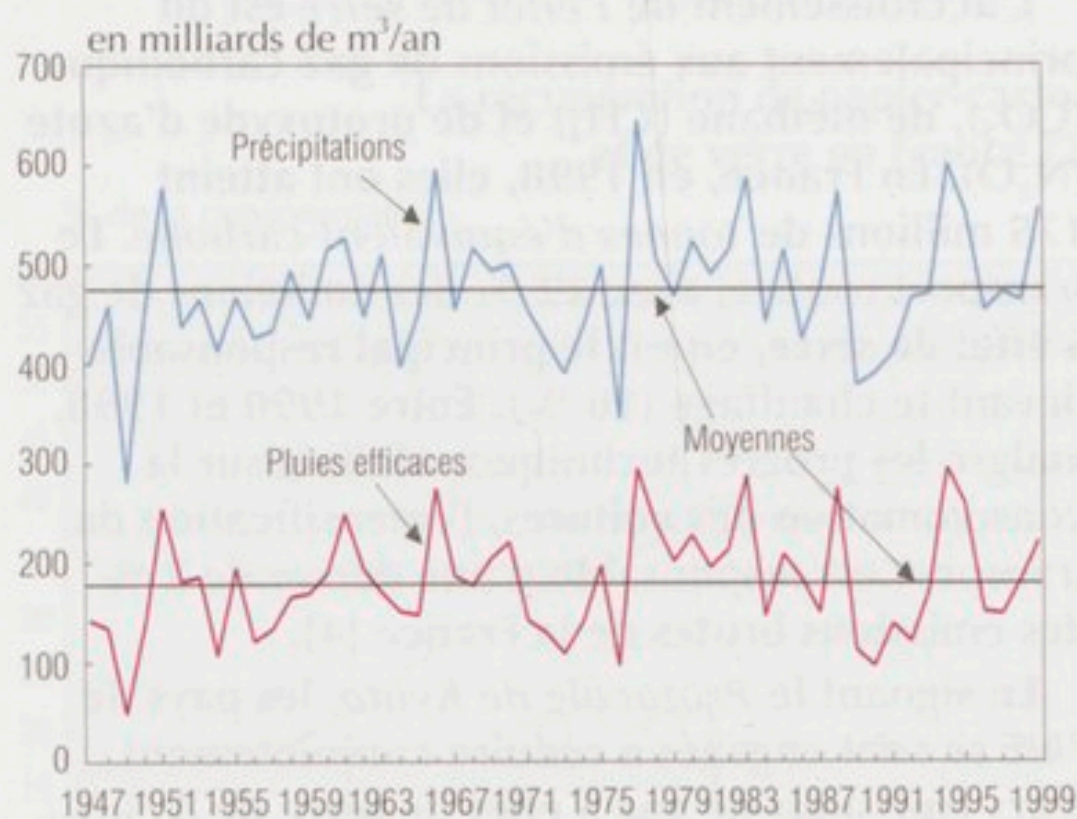


Source : MATE (DNPT), MNHN, IFEN, mars 2001

## Superficie boisée mondiale et dans quelques pays [2]

	Superficie boisée en milliers de km <sup>2</sup>		km <sup>2</sup> pour 1 000 hab.	% de la superficie totale
	1980	1997	1997	1997
<b>Ensemble du monde</b>	<b>42 980</b>	<b>41 724</b>	<b>7,2</b>	<b>32,0</b>
Canada	4 359	4 176	137,9	45,3
États-Unis	2 995	2 981	11,1	32,6
Australie	1 459	1 492	80,7	19,4
Suède	274	303	34,2	73,5
Japon	253	251	2,0	66,8
Finlande	233	230	44,8	75,5
Turquie	202	207	3,3	26,9
Espagne	156	161	4,1	32,3
<b>France</b>	<b>163</b>	<b>170</b>	<b>2,9</b>	<b>31,4</b>
Allemagne	103	105	1,3	30,1
Norvège	119	120	27,2	39,2
Pologne	88	90	2,3	29,7
Italie	64	68	1,2	23,3
Grèce	30	29	2,8	22,8
Royaume-Uni	22	25	0,4	10,5

## Évolution des ressources en eau de pluie par année hydrologique de 1947 à 1999 [1]



## Ressources et prélèvements d'eau dans l'UE [3]

m<sup>3</sup> par habitant et par an

## État des mammifères et des oiseaux dans quelques pays, à la fin des années 90 [2]

	Mammifères		Oiseaux	
	Nombre	dont menacés%	Nombre	dont menacés%
Allemagne	79	36,7	240	29,2
Australie	315	14,9	777	6,4
Autriche	82	35,4	219	37,0
Canada	193	19,2	426	10,8
États-Unis	466	10,5	1 090	7,2
<b>France</b>	<b>119</b>	<b>20,2</b>	<b>357</b>	<b>14,3</b>
Grèce	116	37,9	422	13,0
Hongrie	83	71,1	373	18,8
Irlande	31	6,5	193	21,8
Japon	183	7,7	652	8,3
Luxembourg	61	54,1	130	50,0
Mexique	491	33,2	1 054	16,9
Norvège	51	5,9	222	6,3
Russie	320	12,5	732	7,7
Suède	66	18,2	245	8,6

	Ressources*	Prélèvements totaux	Intensité d'utilisation** %
Allemagne (1995)	2 232	532	24
Autriche (1997)	10 412	441	4
Belgique (1998)	1 617	729	45
Danemark (1997)	1 165	183	16
Espagne (1997)	2 825	1 040	37
Finlande (1999)	21 662	450	2
<b>France (1997)</b>	<b>3 265</b>	<b>519</b>	<b>16</b>
Grèce (1997)	6 866	829	12
Irlande (1994)	14 568	328	2
Italie (1995)	3 040	976	32
Luxembourg (1999)	3 831	142	4
Pays-Bas (1996)	5 873	300	5
Portugal (1998)	7 382	1 170	16
Royaume-Uni (1998)	1 307	292	22
Suède (1995)	20 303	307	2

\* Moyenne annuelle à long terme. \*\* Prélèvements totaux/ressources en eau.



## PRÉSENTATION

La dépense de protection de l'environnement en France atteint 23,85 Mds d'euros en 1999, ce qui représente 1,8 % du PIB et environ 397 € par habitant. En incorporant les dépenses relatives à la mobilisation de la ressource en eau, à la récupération et au cadre de vie, la dépense nationale liée à l'environnement est estimée à 38,89 Mds d'€ [1].

En 1998, 40 millions de **déchets ménagers et assimilés** ont été traités dans 1 015 installations. Dans tous les pays de l'UE le volume des déchets continue de croître en dépit d'un recyclage accru du verre (8 pays en ont recyclé plus de 50 % en 1997) ainsi que du papier-carton (5 pays en ont recyclé plus de 50 %). En France, en 1999, le taux de récupération est estimé à 55 % pour le verre et 45,5 % pour le papier-carton. Celui des matières plastiques reste faible. Le tri des déchets domestiques fait partie désormais de la vie quotidienne des ménages : deux ménages sur trois trient régulièrement le verre, un sur trois les vieux papiers, un sur quatre les piles usagées et un sur cinq le plastique [2] [6].

L'accroissement de **l'effet de serre** est dû principalement aux émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), de méthane (CH<sub>4</sub>) et de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). En France, en 1998, elles ont atteint 175 millions de **tonnes d'équivalent carbone**. Le transport routier, avec 22 % des émissions de gaz à effet de serre, en est le principal responsable devant le chauffage (16 %). Entre 1990 et 1998, malgré les progrès techniques réalisés sur la consommation des voitures, l'intensification du transport est responsable d'une dérive de 2 % des émissions brutes de la France [4].

En signant le **Protocole de Kyoto**, les pays de l'UE se sont engagés à réduire conjointement leurs émissions de gaz à effet de serre de 8 % d'ici 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Pour sa part, la France s'est engagée à les stabiliser. Entre 1990 et 1998, les émissions ont baissé de 2,5 % pour l'ensemble de l'UE. Parmi les 10 pays qui devaient les diminuer ou les stabiliser, 7 ont enregistré une hausse. En France, elles ont cru de 1 % en 1998, avant de baisser en 1999 à - 2 % par rapport au niveau de 1990. L'Irlande et l'Espagne ont dépassé les hausses autorisées [5].

## DÉFINITIONS

- **Déchets ménagers et assimilés.** Déchets produits principalement par les ménages (dont les ordures ménagères) et résiduellement par l'activité économique et collective, qui ne sont ni dangereux ni inertes pour l'environnement et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères.
- **Effet de serre.** Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption du rayonnement infrarouge émis par le sol sous l'effet des rayons solaires. Les principaux gaz à effet de serre direct sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) ainsi que l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>), les hydrofluorocarbures (HFC) et les perfluorocarbures (PFC), familles de composés halogénés. D'autres gaz contribuent indirectement à l'accroissement de l'effet de serre, en intervenant dans la formation de polluants secondaires comme l'ozone ou celle des aérosols.
- **Établissements « Seveso 1 ».** Établissements qui relèvent de l'article 5 de la directive européenne (82/501 du 24/06/82) concernant les risques d'accidents majeurs de certaines activités dite « directive Seveso 1 ». La directive 96/82/CE du 9/12/96, dite « directive Seveso 2 », est entrée en vigueur le 3/02/97.
- **Tonnes d'équivalent carbone.** Les émissions de gaz à effet de serre sont exprimées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> ou en tonnes d'équivalent carbone, en considérant qu'il y a 3,67 t. de CO<sub>2</sub> pour 1 t. de carbone.
- **Protocole de Kyoto.** En juin 1992, 176 états signaient à Rio de Janeiro la Convention sur le changement climatique et s'engageaient à stabiliser leurs émissions de trois gaz à effet de serre d'ici 2000 au niveau de 1990. Pour préciser ces engagements, en décembre 1997, le Protocole de Kyoto a fixé pour les 38 pays signataires des quotas visant à réduire globalement ces émissions de 5 % entre 2008 et 2012 par rapport à la situation de 1990. L'UE s'est engagée solidairement à respecter un objectif de - 8 %.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'environnement en France*, édition 1999, Ifen, La Découverte.
- *25 ans de traitement des déchets en France*, Ademe, octobre 2000.

### SOURCES

[1] Données économiques de l'environnement, Rapport à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement, édition 2001, ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement - Ifen.

[2] Ifen.

[3] *Données OCDE sur l'environnement, Compendium 1999*, OCDE.

[4] « La voiture particulière et le chauffage contribuent de façon croissante à l'effet de serre », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 61, décembre 2000.

[5] *Environmental pressure indicators for the EU*, Eurostat, juin 2001.

[6] « Trier, récupérer, réparer - Les pratiques des ménages en matière de déchets », *INSEE-Première*, n° 684, décembre 1999.



La dépense nationale liée à l'environnement en 1999 [1]

millions d'euros

	Administrations publiques	Entreprises	Ménages
Gestion des eaux usées	8 092	1 234	828
Protection de l'air	...	1 348	230
Réduction du bruit	43	602	90
Gestion des déchets	4 309	3 067	304
Nettoyage des rues	927	///	///
Biodiversité et paysages	331	283	73
Recherche-développement	579	339	///
Administration générale de l'environnement	1 175	...	///
<b>Dépense de protection de l'environnement</b>	<b>15 456</b>	<b>6 873</b>	<b>1 524</b>
Cadre de vie	1 497	...	...
Récupération	///	4 264	///
Production et distribution d'eau	9 278	///	///
<b>Dépense nationale liée à l'environnement</b>	<b>26 231</b>	<b>11 138</b>	<b>1 524</b>

Émissions de gaz à effet de serre par secteur économique en France [4]

millions de tonnes équivalent carbone

	1990	1998	1998/90 %	1998 %
<b>Ménages</b>	<b>42,0</b>	<b>46,3</b>	<b>10</b>	<b>27</b>
Véhicules individuels	17,1	20,4	19	12
Chauffage et autres	24,9	25,9	4	15
<b>Secteurs productifs</b>	<b>128,3</b>	<b>125,4</b>	<b>-2</b>	<b>71</b>
Agriculture, forêt, pêche	44,0	42,6	-3	24
Industrie	35,7	32,2	-10	18
Énergie	22,7	23,4	3	13
Construction	1,6	1,9	19	1
Services	24,3	25,3	4	15
dont : transports	7,4	8,7	18	5
<b>En provenance du reste du monde</b>	<b>2,1</b>	<b>3,0</b>	<b>43</b>	<b>2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>172,4</b>	<b>174,7</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

Émissions de gaz à effet de serre dans l'UE : objectifs et variations effectives [5]

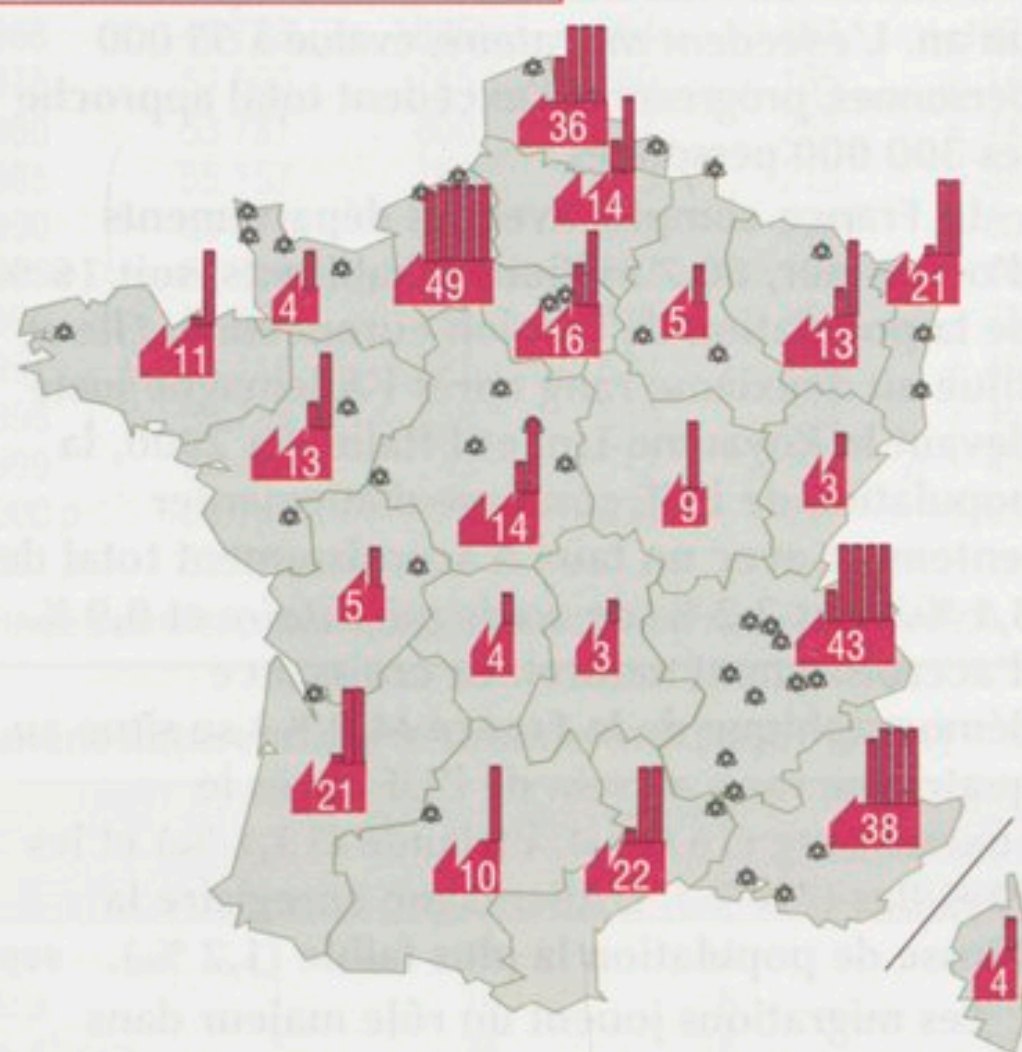
%

	Variations effectives 1990-1998	Objectifs* 1990-(2008-2012)
Allemagne	-15,8	-21,0
Autriche	4,1	-13,0
Belgique	6,3	-7,5
Danemark	8,7	-21,0
Espagne	19,4	15,0
Finlande	5,8	0,0
<b>France</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>
Grèce	15,0	25,0
Irlande	19,1	13,0
Italie	4,6	-6,5
Luxembourg	...	-28,0
Pays-Bas	8,1	-6,0
Portugal	17,8	27,0
Royaume-Uni	-9,5	-12,5
Suède	0,7	4,0
<b>Ensemble de l'UE</b>	<b>-2,5</b>	<b>-8,0</b>

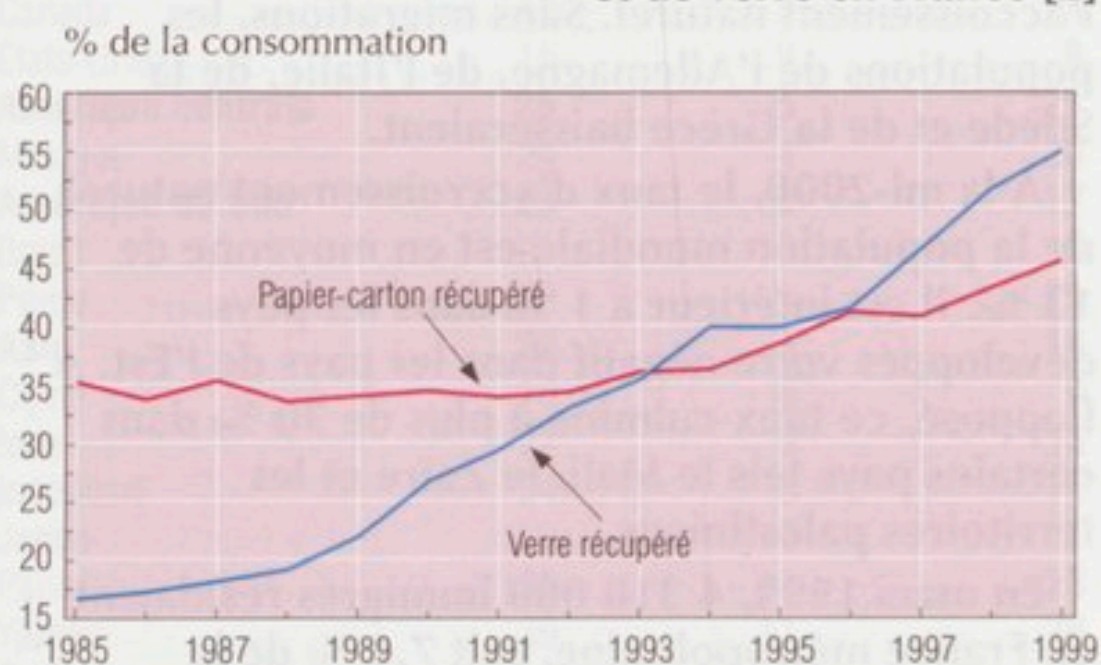
\* Objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, ou hausse maximale autorisée, à l'horizon 2008-2012 par rapport au niveau d'émission de 1990.

Installations industrielles à risques (Seveso 1) et installations nucléaires de base en 1998 [2]

Nombre d'établissements "Seveso" par région  
Localisation des installations nucléaires de base



La récupération de papier-carton et de verre en France [2]



Taux de recyclage des déchets [2] [3]

%

	Papier et carton		Verre	
	1985	1997	1985	1997
Allemagne	43	70	43	79
Danemark	31	50	19	70
Espagne	44	42	26	37
Finlande	39	(d) 57	21	62
<b>France</b>	<b>35</b>	<b>*46</b>	<b>17</b>	<b>*55</b>
Grèce	25	29	15	26
Italie	25	31	25	34
Pays-Bas	50	62	49	82
Portugal	37	40	10	44
Royaume-Uni	28	40	12	28
Suède	(a) 34	62	20	76
États-Unis	21	(c) 41	8	(c) 26
Japon	50	54	47	(b) 56
Suisse	39	63	46	91
Norvège	16	44	...	76

\* 1999. (a) 1980. (b) 1992. (c) 1996. (d) 1995.



## PRÉSENTATION

La France métropolitaine compte 59 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2001. L'augmentation de la natalité et le recul de la mortalité permettent un **accroissement naturel** de 240 600 personnes en un an. L'**excédent migratoire**, évalué à 55 000 personnes, progresse et l'excédent total approche les 300 000 personnes.

La France compte, avec les départements d'outre-mer, 60,7 millions d'habitants, soit 16 % de la population de l'Union européenne. Elle se situe au deuxième rang après l'Allemagne juste devant le Royaume-Uni et l'Italie. En 2000, la population de l'UE continue d'augmenter lentement avec un taux d'accroissement total de 3,1 ‰ dont 2,2 ‰ de **solde migratoire** et 0,9 ‰ d'accroissement naturel. La croissance démographique de la France (4,9 ‰) se situe au quatrième rang au sein de l'UE après le Luxembourg (16,0 ‰), l'Irlande (13,1 ‰) et les Pays-Bas (7,4 ‰). L'Allemagne enregistre la hausse de population la plus faible (1,2 ‰).

Les migrations jouent un rôle majeur dans l'accroissement de la population des pays de l'UE. Excepté la France, les Pays-Bas et la Finlande, ils connaissent tous un solde migratoire supérieur à l'accroissement naturel. Sans migrations, les populations de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suède et de la Grèce baisseraient.

À la mi-2000, le taux d'accroissement naturel de la population mondiale est en moyenne de 13 ‰. Il est inférieur à 1 ‰ dans les pays développés voire négatif dans les pays de l'Est. À l'opposé, ce taux culmine à plus de 30 ‰ dans certains pays tels le Mali, le Zaïre et les territoires palestiniens.

En mars 1999, 4 310 000 immigrés résidaient en France métropolitaine, soit 7,4 % de la population, proportion stable depuis 1975. La **population immigrée** a vieilli depuis 1990 et compte désormais autant de femmes que d'hommes. Plus d'un immigré sur trois est de nationalité française. La **population étrangère** (5,6 % de la population) a diminué de 9 % entre 1990 et 1999 [2] [4] [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Chapitres : La conjoncture démographique en France – Chronique de l'immigration », *Population*, Ined, n° 3, mai – juin 2000.
- « Bilan démographique 2000 – Une année de naissances et de mariages », *INSEE-Première*, n° 757, février 2001.
- « La population de la France en 2000 », *Population & sociétés*, Ined, n° 366, mars 2001.

## DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel).** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1<sup>ers</sup> janvier successifs.
- **Solde migratoire (ou excédent migratoire).** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale.** La population totale comprend toutes les personnes (français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée.** La notion d'immigré est liée au lieu de naissance et à la nationalité d'origine. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère.** La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; à leur majorité la plupart d'entre elles acquièrent la nationalité française.

### SOURCES

- [1] « 2000 world population data sheet », Population reference bureau (Prb) disponible sur le site internet ([www.prb.org](http://www.prb.org)).
- [2] « Bilan démographique 2000 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 2001.
- [3] « Évolutions démographiques 1982-1990-1999, Données définitives, France », Insee, 4<sup>ème</sup> trimestre 2000.
- [4] « Premières estimations démographiques pour 2000 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 16, 2000.
- [5] « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », *INSEE-Première*, n° 748, novembre 2000.



## ACCROISSEMENT DE LA POPULATION 3.1

### Population selon la nationalité [3]

Année de recensement	Population milliers*	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 652	90,5	3,1	6,3
1999	58 521	90,4	4,0	5,6

\* Population (à la date du recensement), présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1999, en France métropolitaine.

### Évolution de la population\* de la France métropolitaine [2]

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Naissances	Décès	milliers	
				Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 102
1975	52 600	745	560	185	+ 14
1980	53 731	800	547	253	+ 44
1985	55 157	768	553	215	+ 38
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1995	57 753	730	532	198	+ 40
1996	57 936	734	536	199	+ 35
1997	58 116	727	530	196	+ 40
1998	58 299	738	534	204	+ 45
1999	58 497	745	p 542	p 203	p + 45
2000 p	58 744	779	538	241	+ 55
2001 p	59 040	...	...	...	...

\* Réajustements de population depuis 1991 d'après le recensement de 1999.

### Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel dans le monde (mi-2000) [1] [4] ‰

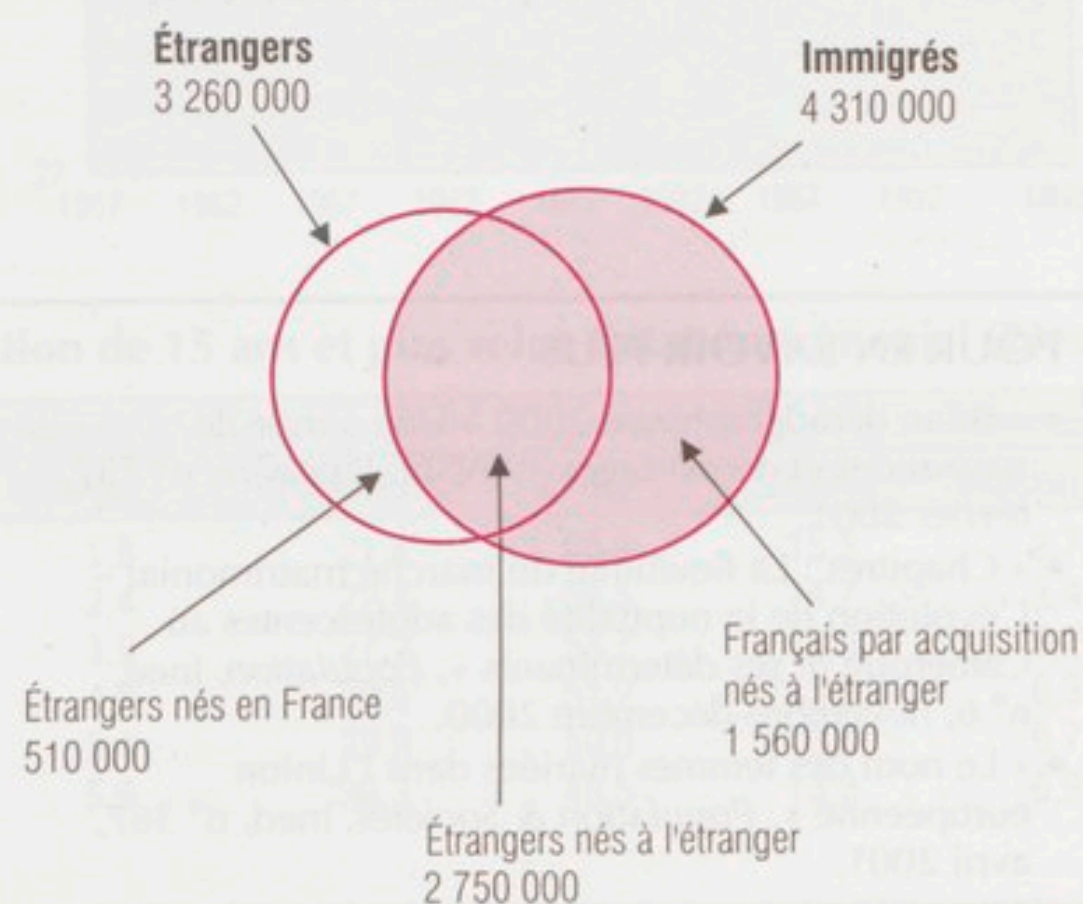
Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel
<b>Europe</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>-1</b>	<b>Afrique</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>24</b>
Allemagne	9	10	-1	Algérie	29	6	23
Autriche	10	10	0	Côte-d'Ivoire	38	16	22
Belgique	11	10	1	Kenya	35	14	21
Danemark	12	11	1	Nigeria	42	13	29
Espagne	9	9	0	<b>Amérique du Nord</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>5</b>
Finlande	11	10	1	Canada	11	7	4
<b>France</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	États-Unis	15	9	6
Grèce	10	10	0	<b>Amérique centrale</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>21</b>
Irlande	15	8	7	Mexique	24	4	20
Italie	9	10	-1	<b>Amérique du Sud</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>17</b>
Pays-Bas	13	9	4	Brésil	21	6	15
Portugal	11	11	0	Pérou	27	6	21
Royaume-Uni	12	11	1	<b>Asie</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>14</b>
Suède	10	11	-1	Chine	15	6	9
Bulgarie	8	14	-6	Inde	27	9	18
Hongrie	9	14	-5	Indonésie	24	8	16
Norvège	13	10	3	Japon	9	8	1
République tchèque	9	11	-2	Pakistan	39	11	28
Roumanie	11	12	-1	Yémen	39	11	28
Ukraine	8	14	-6	<b>Océanie</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
<b>Russie</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>-7</b>	<b>Monde</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>13</b>

### Flux migratoire dans l'Union européenne en 2000\* [4] milliers

Pays	Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total
Allemagne	200	-100,0	100,0
Autriche	12	1,9	13,9
Belgique	20	10,4	30,4
Danemark	10	8,7	18,7
Espagne	40	27,2	67,2
Finlande	3	6,7	9,7
<b>France**</b>	<b>55</b>	<b>240,6</b>	<b>295,6</b>
Grèce	25	-1,0	24,0
Irlande	25	24,9	49,9
Italie	200	-3,7	196,3
Luxembourg	5	2,0	7,0
Pays-bas	52	65,5	117,5
Portugal	11	7,6	18,6
Royaume-Uni	140	53,3	193,3
Suède	23	-4,4	18,6
<b>Union européenne</b>	<b>821</b>	<b>339,7</b>	<b>1 160,7</b>

\* Premières estimations. \*\* Estimations basées sur le recensement de 1999.

### Population étrangère et immigrée en France métropolitaine en 1999 [5]





## PRÉSENTATION

En 2000, 304 300 **mariages** ont été célébrés, soit 18 900 de plus qu'en 1999 (+ 6,6 %). La barre des 300 000 unions est franchie pour la première fois depuis 1983. Même en 1996 et 1997, ce seuil n'avait pas été atteint malgré la hausse des mariages, consécutive au changement de règles d'imposition fiscale des parents non mariés (amendement Courson de la **loi de finances**). En 1999, 28 % des mariages légitiment au moins un enfant contre 5,3 % en 1969. Désormais, les enfants assistent aux noces de leurs parents dans trois unions sur dix.

Les femmes célibataires se sont mariées en moyenne à 27,7 ans et les hommes à 29,8 ans, soit 5 ans plus tard qu'il y a vingt ans. Dans l'Union européenne, l'âge moyen au premier mariage a augmenté de 4 ans environ depuis 1970, pour les deux sexes. Les Portugais et les Belges se marient le plus tôt (27,5 ans pour les hommes et 25,5 ans pour les femmes) tandis que les Danois et les Suédois attendent la trentaine.

En 1998, les **mariages mixtes** étaient de l'ordre de 26 000 (30 500 en 1990) et les **mariages entre étrangers** s'élevaient à 5 658 (8 700 en 1990). 29 855 **Pacs** ont été enregistrés du 15 novembre 1999 au 31 décembre 2000 dans la France (y c. DOM), dont environ un quart en région parisienne.

En 1999, en France (y c. DOM), 117 494 **divorces** ont été prononcés. En 1996, parmi les couples qui divorçaient, 54,7 % le faisaient par consentement mutuel et 66 % avaient des enfants impliqués dans les procédures de divorce. La durée du mariage était inférieure à 10 ans dans 4 divorces sur dix. Dans l'Union européenne, parallèlement à la baisse de la nuptialité, le **taux de divortialité** augmente et s'établit, en 1998, à 1,8 ‰ contre 1,4 ‰ en 1980. On compte près d'un divorce pour trois mariages contre un pour quinze quarante ans auparavant. La part des remariages, qui concerne 2 unions sur 10, a doublé sur la même période [1] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Mariages mixtes.** Mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Mariages où les deux conjoints sont étrangers.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
  - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
  - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les divorces prononcés sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.
- **Taux de divortialité.** Rapport du nombre de divorces au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Loi de finances de 1996.** Les couples cohabitants ne peuvent plus bénéficier de la demi-part supplémentaire accordée au premier enfant d'un parent célibataire. D'un point de vue fiscal, ils ont intérêt à se marier si leur revenu est élevé, le nombre d'enfants à charge est grand, ou la différence de salaire entre les conjoints est forte.
- **Pacs.** La loi du 15 novembre 1999 a instauré le Pacte civil de solidarité (Pacs) et a ouvert celui-ci aux couples hétérosexuels ou homosexuels. Trois décrets du 21 décembre 1999 ont organisé l'enregistrement des informations relatives à la déclaration, à la modification et à la dissolution du Pacs.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Bilan démographique 2000 – Une année de naissances et de mariages », *INSEE-Première*, n° 757, février 2001.
- « Chapitres : La flexibilité du marché matrimonial – L'évolution de la nuptialité des adolescentes au Cameroun et ses déterminants », *Population*, Ined, n° 6, novembre-décembre 2000.
- « Le nom des femmes mariées dans l'Union européenne », *Population & Sociétés*, Ined, n° 367, avril 2001.

## SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2000 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2001.
- [2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « Statistiques sociales européennes – Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, Édition 2000.
- [4] *Annuaire statistique de la Justice*, édition 2001, ministère de la Justice.



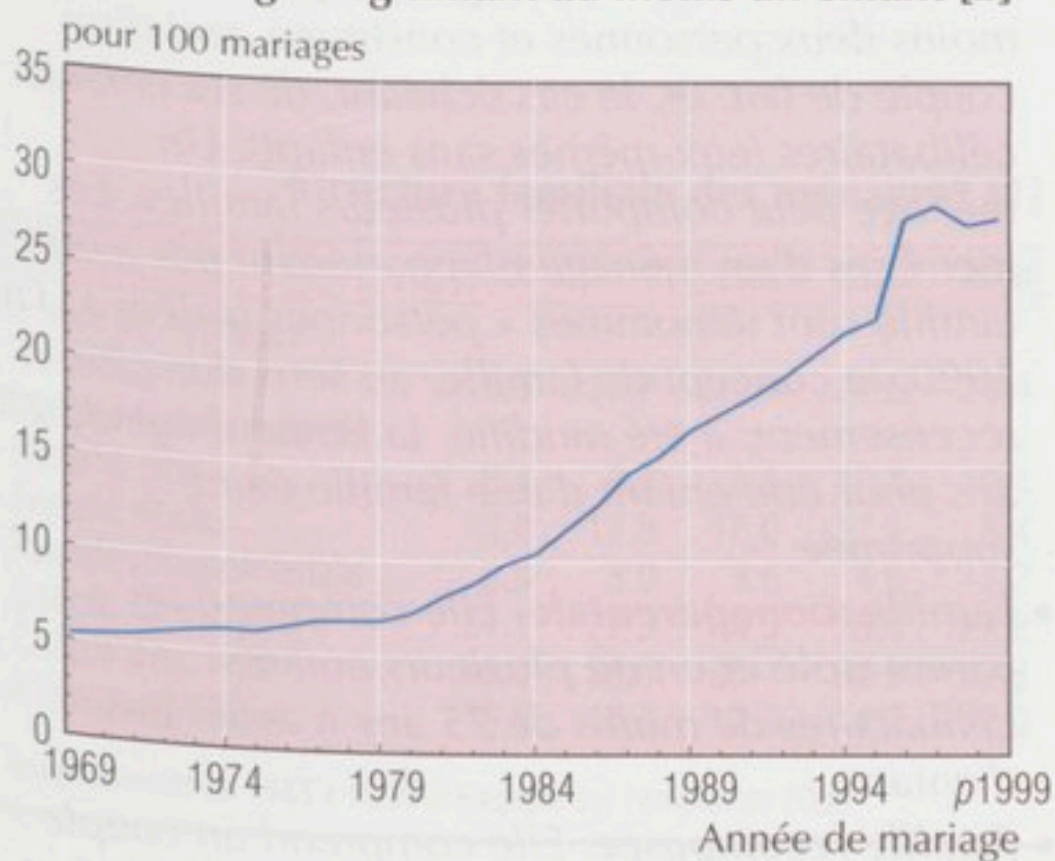
### Évolution du nombre de mariages [1]

	Nombre absolu milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.
1960	319,9	7,0
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	287,1	5,1
1995	254,7	4,4
1998	271,4	4,6
1999 p	285,4	4,9
2000 p	304,3	5,2

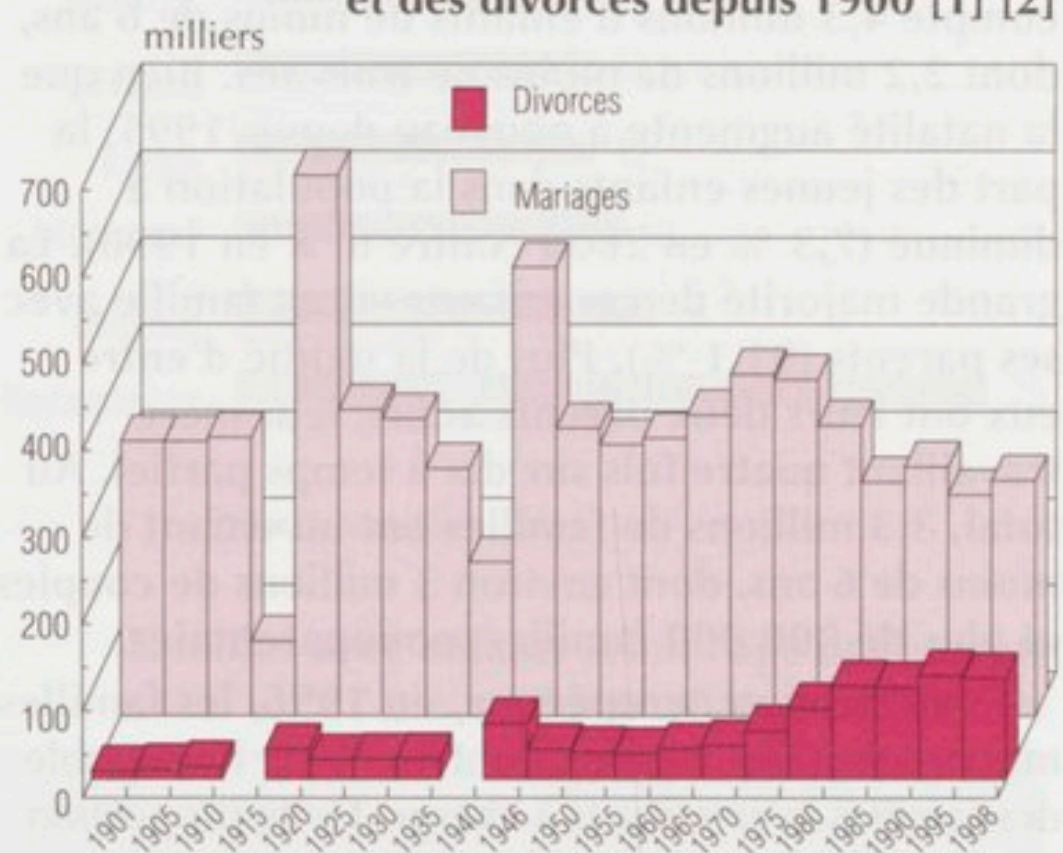
### Évolution du nombre de divorces [2]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1960	30,2	29,0
1970	38,9	33,0
1980	81,2	63,2
1990	105,8	84,0
1995	119,2	96,5
1996	117,4	95,5
1997	116,2	94,9
1998	116,5	95,6

### Mariages légitimant au moins un enfant [2]



### Évolution du nombre des mariages et des divorces depuis 1900 [1] [2]

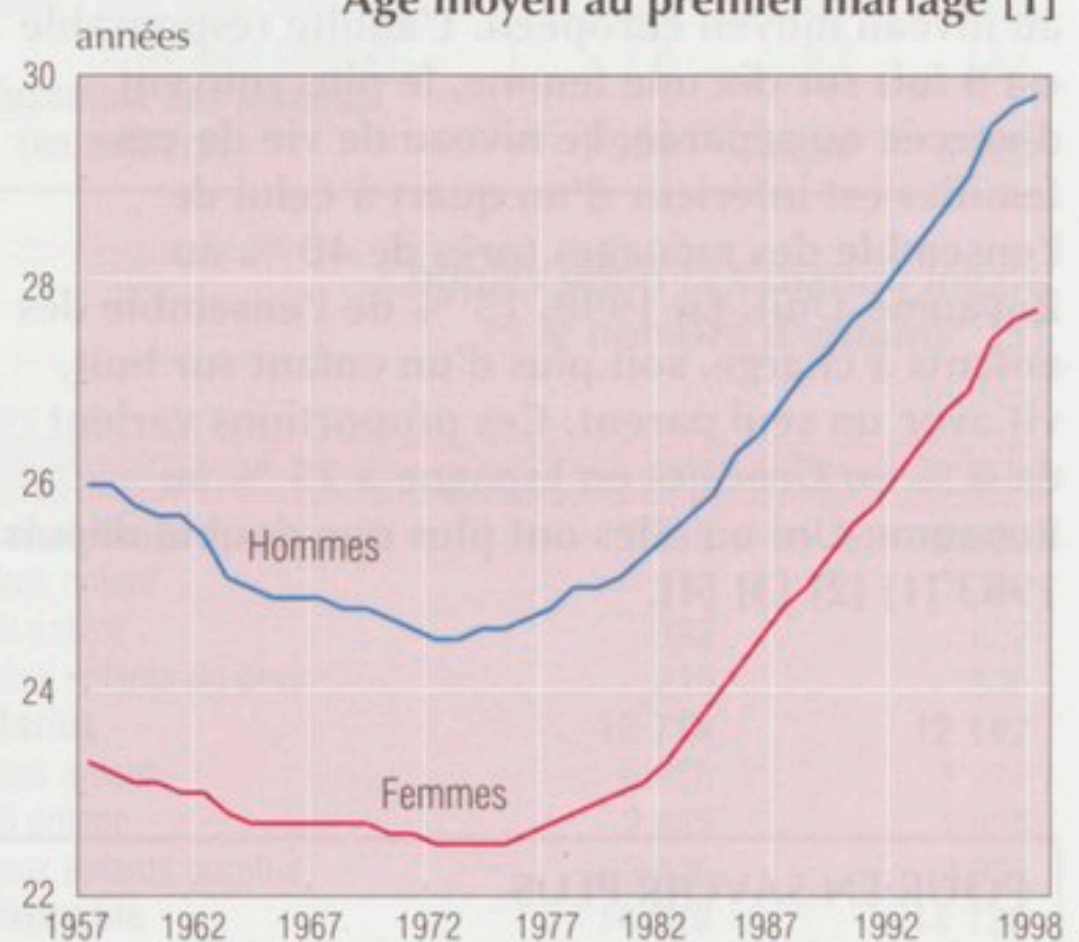


### Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne [3]

	Taux de nuptialité*		Taux de divortialité*	
	1980	p 1999	1980	p 1999
Allemagne	6,3	5,2	1,8	**2,3
Autriche	6,2	4,9	1,8	**2,2
Belgique	6,7	4,3	1,5	2,6
Danemark	5,2	6,6	2,7	2,5
Espagne	5,9	5,2	///	**0,9
Finlande	6,1	4,7	2,0	2,7
<b>France</b>	<b>6,2</b>	<b>4,9</b>	<b>1,5</b>	<b>**2,0</b>
Grèce	6,5	5,9	0,7	0,9
Irlande	6,4	4,9	///	///
Italie	5,7	4,8	0,2	**0,6
Luxembourg	5,9	4,8	1,6	2,4
Pays-Bas	6,4	5,7	1,8	2,1
Portugal	7,4	6,8	0,6	1,8
Royaume-Uni	7,4	**5,1	2,8	**2,7
Suède	4,5	4,0	2,4	2,4

\* Nombre de mariages ou de divorces pour 1 000 habitants. \*\*1998.

### Âge moyen au premier mariage [1]



### Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [2] %

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1995	36,2	56,0	2,9	4,9	29,0	51,2	13,5	6,3
1997	37,0	54,8	2,8	5,4	29,9	50,0	13,4	6,7
1998 *	37,4	54,2	2,8	5,6	30,3	49,5	13,3	6,9

\* Évaluation d'après le recensement de la population de 1990.



## PRÉSENTATION

En mars 2000, 16,9 millions de **familles** et 7,5 millions de ménages d'une personne vivent en France métropolitaine. La structure des familles se transforme : de plus en plus d'enfants sont élevés au sein de **familles monoparentales** (1,8 million en 2000 dont plus de 85 % ont pour chef de famille la mère) ou **recomposées**. Le nombre de **couples** non mariés continue d'augmenter : 2,5 millions en 2000 contre 1,5 million en 1990, soit plus d'un couple sur six contre un sur dix en 1990.

En janvier 2000, la France métropolitaine compte 4,3 millions d'enfants de moins de 6 ans, dont 2,2 millions de moins de trois ans. Bien que la natalité augmente à nouveau depuis 1995, la part des jeunes enfants dans la population a diminué (7,3 % en 2000 contre 8 % en 1990). La grande majorité de ces enfants vit en famille avec ses parents (91,1 %). Plus de la moitié d'entre eux ont leurs deux parents actifs, leur mère travaillant quatre fois sur dix à temps partiel. Au total, 3,3 millions de familles ont un enfant de moins de 6 ans, dont environ 3 millions de couples et plus de 300 000 familles monoparentales.

Dans l'Union européenne, en 1996, les familles monoparentales représentent 14 % de l'ensemble des familles avec enfants à charge. Cette proportion est plus élevée au Royaume-Uni (23 %), en Finlande (19 %) et plus faible en Espagne (9 %), en Italie et en Grèce (10 %). La France se situe au niveau moyen européen. L'adulte responsable est 9 fois sur dix une femme, le plus souvent divorcée ou séparée. Le niveau de vie de ces familles est inférieur d'un quart à celui de l'ensemble des ménages (près de 40 % au Royaume-Uni). En 1998, 13 % de l'ensemble des enfants à charge, soit plus d'un enfant sur huit, vit avec un seul parent. Ces proportions varient de 6 % en Grèce et en Espagne à 25 % au Royaume-Uni où elles ont plus que doublé depuis 1983 [1] [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille.** Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié, la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.
- **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.
- **Famille recomposée.** Elle comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.
- **Couple.** Couple de fait, légitime ou non.
- **Ménage complexe.** Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou un enfant devenu adulte, ou de plusieurs personnes sans lien de couple ou de filiation.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Temps de travail, temps parental – La charge parentale : un travail à mi-temps », *Premières informations et premières synthèses*, Dares n° 20.1, mai 2000.
- « La pauvreté monétaire dans l'Union européenne : la situation des enfants, les différences entre les sexes et l'écart de pauvreté », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 12, 2000.
- « Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme », *Économie et statistique*, Insee, n° 337-338, février 2001.

### SOURCES

- [1] *Recensements de la population et Enquête sur l'emploi de mars 2000*, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] « En 1999, la hausse de la natalité se poursuit », *France, portrait social*, Insee, édition 2000-2001.
- [4] *Études et résultats*, Drees : « Les familles monoparentales en Europe : des réalités multiples », n° 66, juin 2000 ; « Les jeunes adultes en Europe », n° 90, novembre 2000 ; « Les enfants de moins de 6 ans et leurs familles en France métropolitaine », n° 97, janvier 2001.
- [5] *Données sur la situation sanitaire et sociale en France en 2000*, Drees.



Mode de vie des personnes de 15 ans ou plus selon l'âge en mars 2000 [1]

	Vivant chez leurs parents	Vivant à l'extérieur, mais pas en couple	Vivant en couple non marié	Vivant en couple marié
de 15 à 19 ans	92,8	6,6	0,5	0,1
de 20 à 24 ans	58,9	24,0	13,5	3,6
de 25 à 29 ans	20,7	22,4	31,6	25,3
de 30 à 34 ans	7,5	18,6	25,0	48,9
35 ans ou plus	1,5	25,7	6,8	66,0

Structure familiale des ménages\* [1]

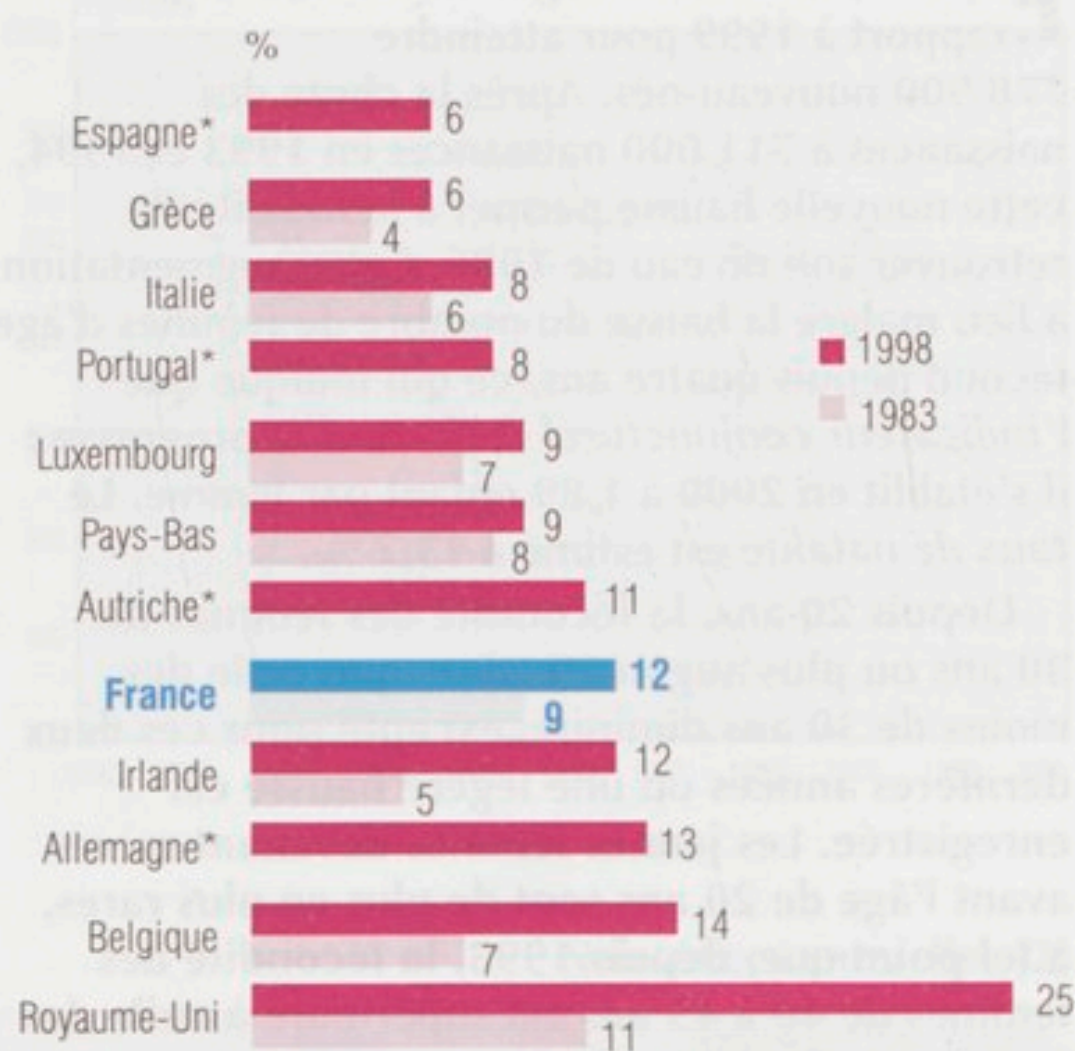
	1968	1975	1982	1990	2000
Nombre de ménages en millions	15,8	17,7	19,6	21,5	24,4
Structure familiale en %					
- Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,4
- Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,4
- Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	4,6	7,2
- Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,6	27,2
- Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	32,9	32,8
- Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	11,7	2,0

\* Recensements de 1968 à 1990 et Enquête sur l'emploi de 2000.

Jeunes adultes vivant chez leurs parents dans l'UE en 1996 [4]

	18-21 ans	22-25 ans	26-29 ans	Ensemble
<b>UE à 14</b>	<b>90</b>	<b>63</b>	<b>32</b>	<b>60</b>
Allemagne	91	51	21	51
Autriche	85	52	34	54
Belgique	95	68	26	61
Danemark	73	15	5	30
Espagne	98	89	59	83
Finlande	72	21	7	32
<b>France</b>	<b>86</b>	<b>53</b>	<b>18</b>	<b>51</b>
Grèce	88	67	47	67
Irlande	95	74	34	71
Italie	96	88	63	83
Luxembourg	90	64	31	57
Pays-Bas	83	38	10	39
Portugal	93	82	53	78
Royaume-Uni	79	43	15	42

Part des enfants à charge vivant dans des familles monoparentales [2]



\* 1983 non disponible.

Familles avec enfants selon l'âge des enfants en mars 2000 [4] %

	Au moins un enfant de - 3 ans	Au moins un enfant de - 6 ans	Au moins un enfant de - 24 ans
<b>Couples</b>	<b>92,3</b>	<b>90,2</b>	<b>84,1</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>7,7</b>	<b>9,8</b>	<b>15,9</b>
dont : père sans conjointe	0,3	0,6	2,2
mère sans conjoint	7,4	9,2	13,7
<b>Ensemble des familles (en milliers)</b>	<b>1 954</b>	<b>3 300</b>	<b>8 775</b>

Couples selon la situation légale et le nombre d'enfants\* [3]

	1990	2000
<b>Cohabitants</b>	<b>1 515</b>	<b>2 539</b>
sans enfant	973	1 351
un enfant	332	652
deux enfants ou plus	210	536
<b>Mariés</b>	<b>12 714</b>	<b>12 197</b>
sans enfant	6 850	7 277
un enfant	2 439	1 984
deux enfants ou plus	3 425	2 936
<b>Ensemble</b>	<b>14 229</b>	<b>14 736</b>

\* Enfants mineurs.

Familles selon le nombre d'enfants\* [5] milliers

	0	1	2	3	4	5	6 ou plus	Ensemble
1962	4 229	2 798	2 085	1 141	554	266	249	11 322
1968	4 346	2 967	2 333	1 256	592	280	289	12 063
1975	4 876	3 333	2 665	1 293	540	239	230	13 176
1982	5 420	3 548	3 118	1 325	426	159	123	14 119
1990	6 064	3 664	3 343	1 349	348	116	81	14 965
1999	7 203	3 630	3 371	1 269	318	103	57	15 951

\* Enfants célibataires de moins de 25 ans. Source : recensements de 1962 à 1990 et enquête Emploi de janvier 1999.



## PRÉSENTATION

**E**n 2000, la natalité augmente de 4,7 % par rapport à 1999 pour atteindre 778 900 nouveau-nés. Après la chute des naissances à 711 000 naissances en 1993 et 1994, cette nouvelle hausse permet à la natalité de retrouver son niveau de 1986. Cette augmentation a lieu malgré la baisse du nombre de femmes d'âge fécond depuis quatre ans, ce qui indique que **l'indicateur conjoncturel de fécondité** progresse ; il s'établit en 2000 à 1,89 enfant par femme. Le **taux de natalité** est estimé à 13,2 ‰.

Depuis 20 ans, la fécondité des femmes de 30 ans ou plus augmente alors que celle des moins de 30 ans diminue, excepté pour ces deux dernières années où une légère hausse est enregistrée. Les jeunes femmes devenant mères avant l'âge de 20 ans sont de plus en plus rares, à tel point que, depuis 1993, la fécondité des femmes de 40 à 45 ans est supérieure à celle des femmes de 15 à 19 ans. L'âge à la maternité augmente régulièrement : 29,4 ans en 2000, soit deux ans plus tard qu'en 1985.

En 2000, tous les pays de l'Union européenne ont un indicateur conjoncturel de fécondité en-dessous du seuil de remplacement des générations (environ 2,1 enfant par femme). Les indicateurs de l'Italie et de l'Espagne (1,2) sont parmi les plus faibles du monde. Le taux brut de natalité le plus élevé est conservé par l'Irlande (14,6 ‰), le plus bas concerne l'Allemagne (9,2 ‰). Le nombre des naissances dans l'UE devrait dépasser les 4 millions, soit 1,3 % de plus qu'en 1999.

En Europe, la part des naissances hors mariage continue de progresser. En 1999, plus de 50 % des naissances vivantes ont lieu hors mariage en Suède, en Estonie et en Islande. En France, la part des naissances hors mariage a plus que doublé en 14 ans, passant de 20 % en 1985 à 42 % en 1999 [1] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une génération donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Indicateur conjoncturel de fécondité.** Somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée : 100 femmes, qui auraient à tous les âges, tout au long de leur vie, les conditions de fécondité de 2000 mettraient au monde 188,9 enfants. Les taux de fécondité utilisés dans l'indicateur conjoncturel sont ceux d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations). Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura successivement, à chaque âge, les taux observés. Cet indicateur sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population.

### POUR EN SAVOIR PLUS

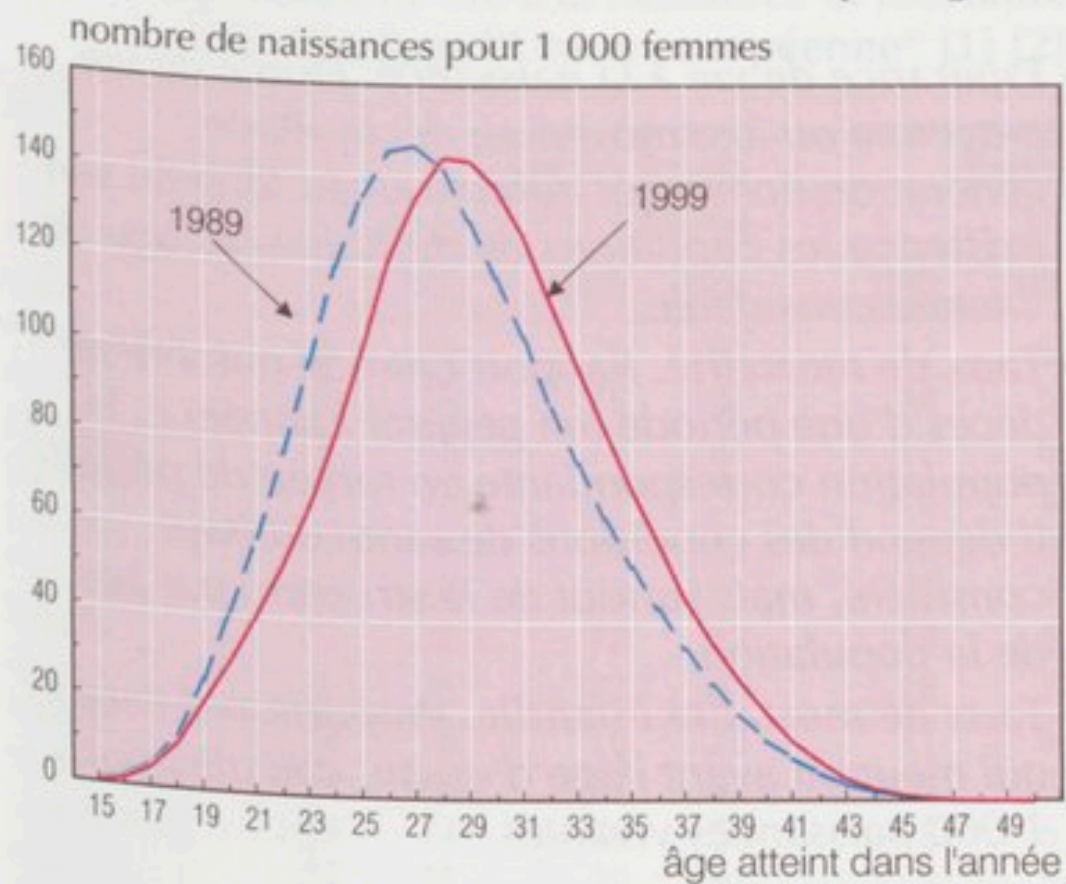
- « Bilan démographique 2000 – Une année de naissances et de mariages », *INSEE-Première*, n° 757, février 2001.
- *Population & sociétés*, Ined : « Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité », n° 359, juillet-août 2000 ; « Près de la moitié des jumeaux naissent en Afrique », n° 360, septembre 2000 ; « Davantage de naissances en l'an 2000 ? », n° 361, octobre 2000.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2000 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2001.
- [2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « 2000 world population data sheet », Population reference bureau (Prb) disponible sur le site internet ([www.prb.org](http://www.prb.org)).
- [4] *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat : « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 1999 en Europe », n° 10, 2000 ; « Premières estimations démographiques pour 2000 », n° 16, 2000.



### Taux de fécondité\* par âge [2]



\* Les taux de fécondité en 1999 sont provisoires.

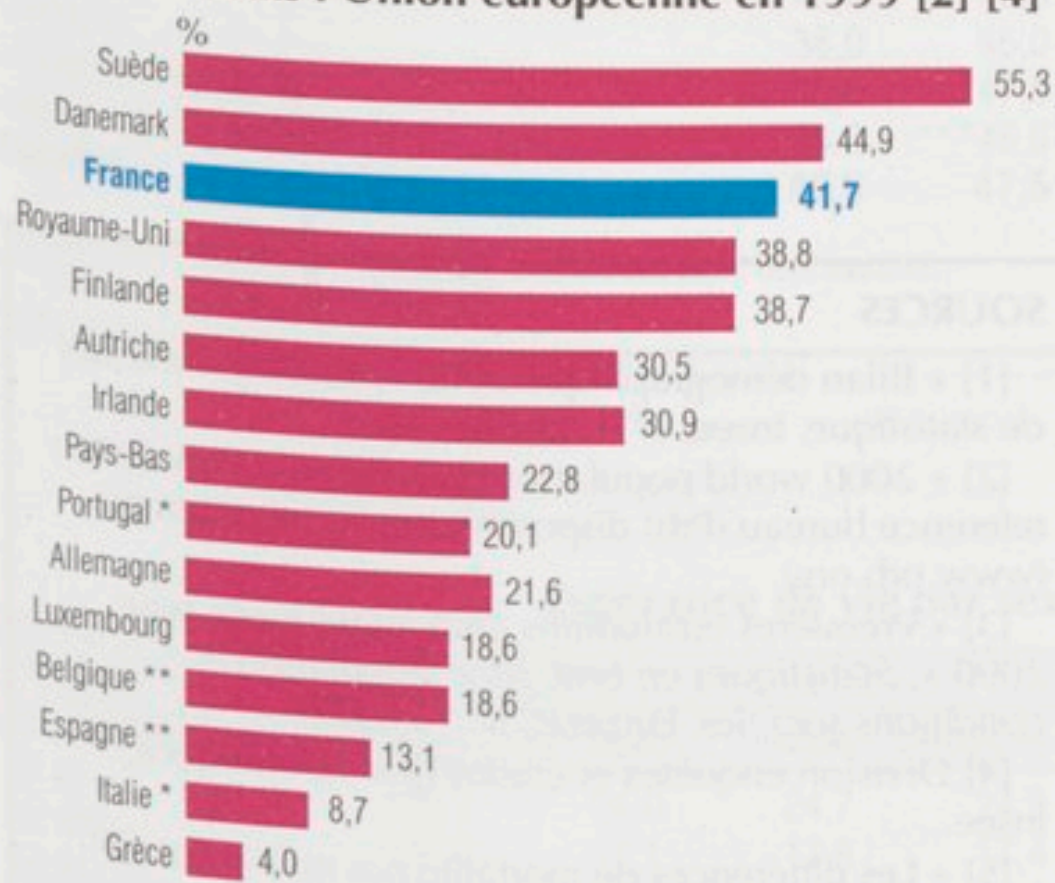
### Naissances selon la nationalité des parents [2]

	1980	1998
<b>Ensemble des naissances en milliers</b>	<b>800</b>	<b>738</b>
Deux parents français	82,2	85,5
Un parent français, un parent étranger	3,1	7,8
Les deux parents étrangers	9,1	6,7
Nationalité du père non déclarée	5,6	0,0

### Fécondité selon l'âge pour 100 femmes [1]

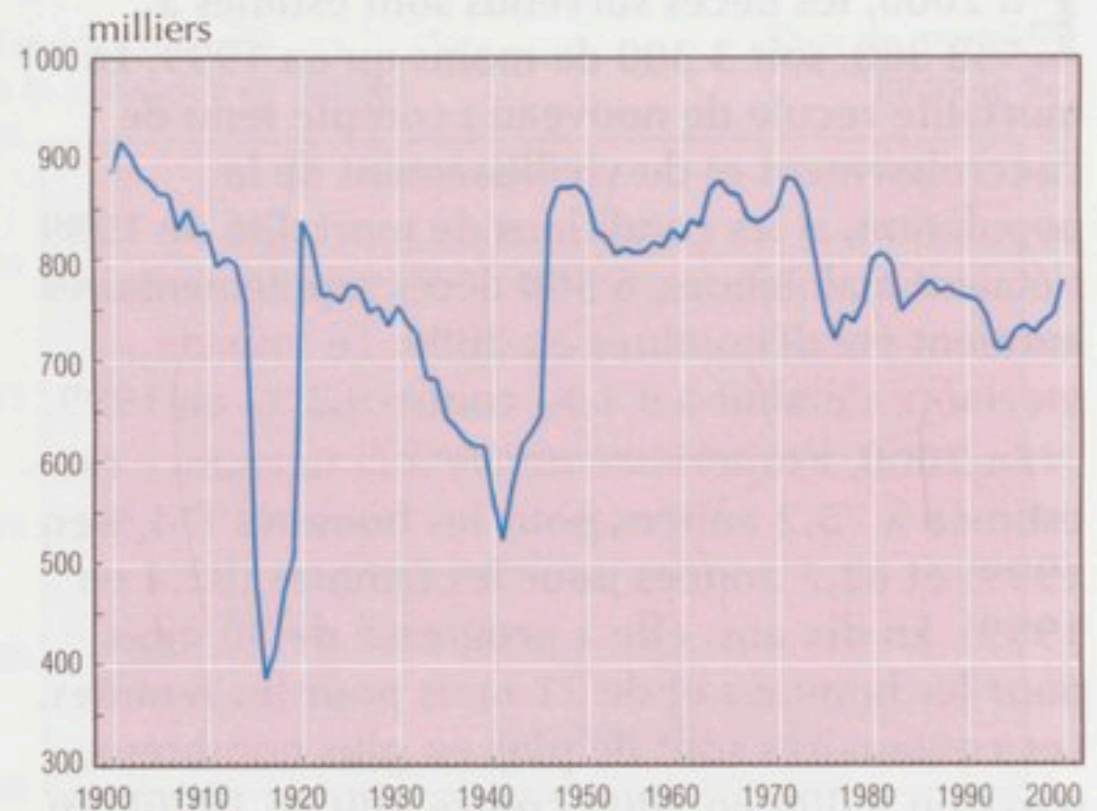
	Indicateur conjoncturel de fécondité			Âge moyen des mères
	Total	15-29 ans	30 ans et +	
1980	194,5	141,8	52,7	26,8
1985	181,4	124,9	56,5	27,5
1990	177,8	110,7	67,1	28,3
1995	171,3	97,3	74,0	29,0
1998	176,4	94,4	82,0	29,3
1999 p	179,3	95,0	84,3	29,3
2000 p	188,9	98,7	90,2	29,4

### Naissances hors mariage dans l'Union européenne en 1999 [2] [4]



\* 1998. \*\* 1997.

### Évolution du nombre de naissances en France métropolitaine depuis 1900 [1] [2]



### Naissances annuelles [2]

	Nombre absolu milliers	Taux brut de natalité ‰/hab.	Naissances hors mariage milliers	Taux de naiss. hors mariage %
1950	862,3	20,6	60	7,0
1965	865,7	17,8	51	5,9
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1995	729,6	12,6	274	37,6
1996	734,3	12,7	286	38,9
1997	726,8	12,5	291	40,0
1998	738,1	12,6	301	40,7
1999	744,8	12,7	311	41,7
2000 p	778,9	13,2	...	...

### Taux de natalité et indicateur conjoncturel de fécondité dans divers pays mi-2000 [1] [3]

	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité	% de femmes en couple utilisant un moyen de contraception
Allemagne	9	1,3	85
Autriche	10	1,3	68
Belgique	11	1,6	84
Danemark	12	1,7	...
Espagne	9	1,2	72
Finlande	11	1,7	84
<b>France</b>	<b>13</b>	<b>1,9</b>	<b>75</b>
Grèce	10	1,3	...
Irlande	15	1,9	...
Italie	9	1,2	91
Pays-Bas	13	1,6	74
Portugal	11	1,5	...
Royaume-Uni	12	1,7	72
Suède	10	1,5	...
Russie	8	1,2	67
États-Unis	15	2,1	76
Mexique	24	2,7	65
Brésil	21	2,4	77
Rép. du Congo (ex-Zaire)	48	7,2	8
Inde	27	3,3	48
Chine	15	1,8	83



## PRÉSENTATION

**E**n 2000, les décès survenus sont estimés à 538 300, soit 3 300 de moins qu'en 1999. La mortalité recule de nouveau : compte tenu de l'accroissement et du vieillissement de la population, si les conditions de mortalité de 1999 s'étaient maintenues, 6 500 décès supplémentaires auraient été dénombrés en 2000. Le **taux de mortalité** s'établit à 9,1 ‰ contre 9,2 ‰ en 1999.

En 2000, l'**espérance de vie à la naissance** est estimée à 75,2 années pour les hommes (74,9 en 1999) et 82,7 années pour les femmes (82,4 en 1999). En dix ans, elle a progressé de 30 mois pour les hommes et de 21 mois pour les femmes. Les centenaires sont de plus en plus nombreux (environ 9 000 en 2000 contre 100 en 1900). En 1999, l'espérance de vie à la naissance dans l'UE atteint 74,6 années pour les hommes et 80,9 années pour les femmes. Dans le monde, ce sont les Japonaises qui ont l'espérance de vie la plus longue (84 ans), suivies des Françaises et des Suisses (83 ans), devant les Espagnoles, les Suédoises et les Australiennes (82 ans). À l'opposé, dans de nombreux pays d'Afrique, l'espérance de vie des hommes et des femmes n'atteint pas 50 ans.

Après une baisse ininterrompue depuis cinquante ans, le **taux de mortalité infantile**, en France, serait de 4,4 ‰ en 2000. Dans de nombreux pays d'Europe, la mortalité infantile a diminué de moitié ou plus depuis vingt ans. Mais on observe de fortes disparités entre les pays scandinaves (3,5 ‰ en Suède et 4,2 ‰ en Finlande) et les autres (6,7 ‰ en Grèce, 5,7 ‰ au Royaume-Uni et 6,2 ‰ en Irlande).

Les risques de décès varient selon le milieu social. L'espérance de vie est la plus longue chez les cadres et les membres des professions libérales, et la plus faible chez les ouvriers non qualifiés. Les chômeurs et les inactifs ont un risque de décès supérieur à celui des actifs occupés [1] [2] [3] [5].

## DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance.** Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.
- **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.
- **Taux de mortalité infantile.** Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques sociales et européennes – Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, Édition 2000.
- « Vivre au-delà de 100 ans », *Population & sociétés*, Ined, n° 365, février 2001.
- « Bilan démographique 1998 », *INSEE-Résultats*, série Démographie-Société, n° 80-81, mai 2001.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2000 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2001.
- [2] « 2000 world population data sheet », Population reference bureau (Prb) disponible sur le site internet ([www.prb.org](http://www.prb.org)).
- [3] « Premières estimations démographiques pour 2000 », *Statistiques en bref*, série Population et conditions sociales, Eurostat, n° 16, 2000.
- [4] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [5] « Les différences de mortalité par milieu social restent fortes », *Données sociales 1999*, Insee.



Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans l'Union européenne\* [1] [2]

	Espérance de vie en nombre d'années				Taux de mortalité infantile %	
	Hommes		Femmes			
	1980	2000	1980	2000	1980	2000
Allemagne	70	74	76	80	12	5
Autriche	69	75	76	81	14	5
Belgique	70	75	77	81	12	6
Danemark	71	74	77	79	8	5
Espagne	73	74	79	82	12	6
Finlande	69	74	78	81	8	4
<b>France</b>	<b>70</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>83</b>	<b>10</b>	<b>4</b>
Grèce	72	75	77	81	18	7
Irlande	70	73	76	79	11	6
Italie	71	75	77	81	15	6
Luxembourg	69	74	76	80	12	5
Pays-Bas	73	75	79	81	9	5
Portugal	68	72	75	79	24	5
Royaume-Uni	70	74	76	80	12	6
Suède	73	77	79	82	7	4

\* Estimations mi-2000.

Espérance de vie aux différents âges [4]

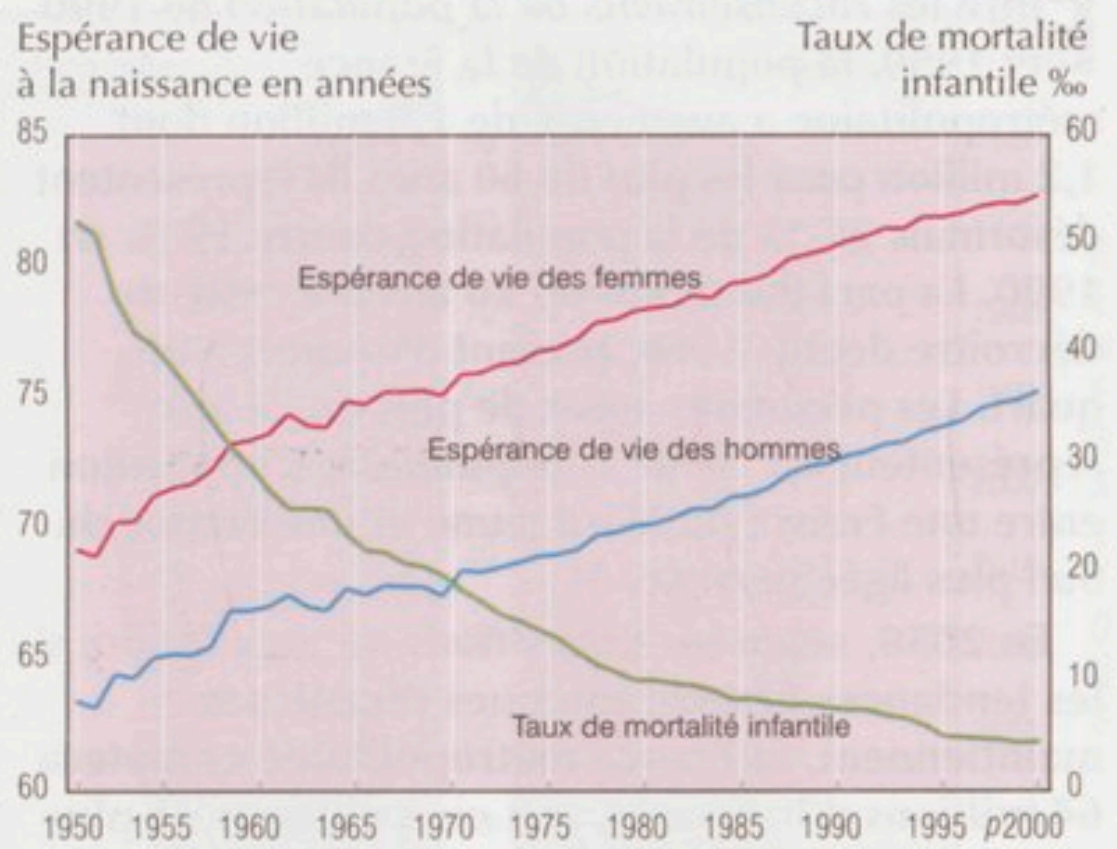
	Hommes		Femmes	
	1950	1998	1950	1998
Moins d'1 an	63,4	74,8	69,2	82,4
1 an	66,2	74,2	71,4	81,8
20 ans	48,7	55,5	53,6	63,0
40 ans	30,7	36,8	35,2	43,6
60 ans	15,4	20,0	18,4	25,3
75 ans	7,0	10,0	8,4	12,9
85 ans	3,7	5,2	4,4	6,5

Espérance de vie\* à 35 ans selon la catégorie sociale et le sexe [5]

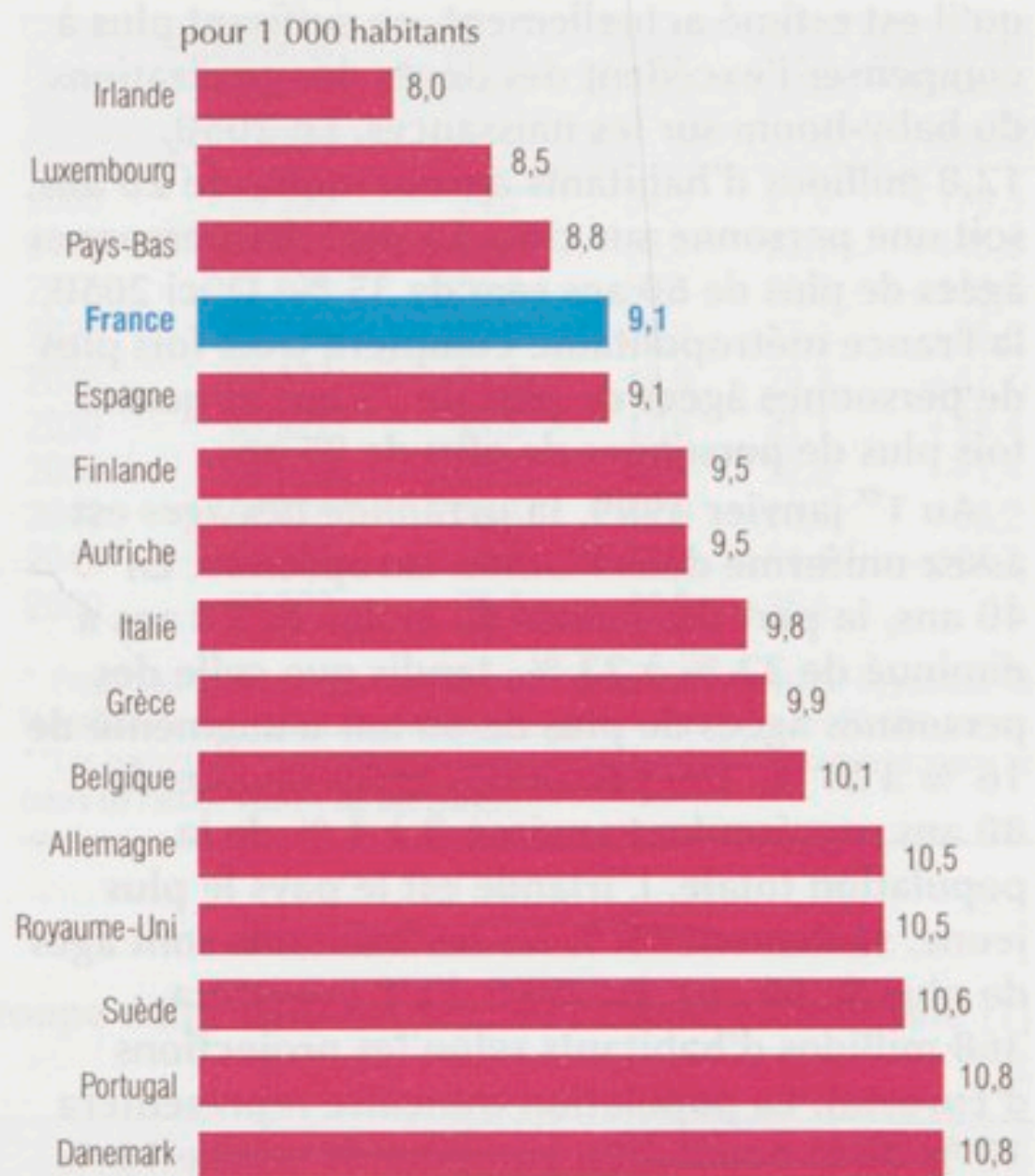
	Hommes		Femmes	
Cadres, professions libérales	44,5	49,5		
Agriculteurs exploitants	43,0	47,5		
Professions intermédiaires	42,0	49,0		
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	41,5	48,5		
Employés	40,0	47,5		
Ouvriers	38,0	46,0		
Ensemble des actifs	40,5	**47,5		
Inactifs (hors retraités)	34,0	***46,0		
<b>Ensemble</b>	<b>40,0</b>	<b>47,5</b>		

\* Observée sur la période 1982-1996. \*\* Femmes ayant déjà travaillé. \*\*\* Femmes n'ayant jamais travaillé.

Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile [4]



Taux de mortalité dans l'Union Européenne en 2000\* [1] [3]



\* Estimations.

Espérance de vie par sexe, âge et état matrimonial à partir de 50 ans, en 1998 [4]

	Hommes				Total	Femmes				Total
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires		Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	
50 ans	29,3	24,0	24,7	24,3	28,1	35,7	33,0	32,7	32,6	34,2
60 ans	20,9	17,1	17,8	17,4	20,1	26,6	24,5	23,9	24,1	25,2
70 ans	13,6	11,4	11,7	11,8	13,1	18,0	16,4	15,7	16,3	16,8
80 ans	7,8	6,6	6,7	7,0	7,4	10,3	9,3	8,6	9,3	9,4



## PRÉSENTATION

Entre les *recensements de la population* de 1990 et 1999, la population de la France métropolitaine a augmenté de 1,9 million dont 1,2 million pour les plus de 60 ans : ils représentent désormais 21 % de la population contre 19 % en 1990. La part des moins de 20 ans n'a cessé de décroître depuis 1968, passant d'un tiers à un quart. Les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 7,7 % de la population. L'opposition entre une France du Nord jeune et une France du Sud plus âgée persiste.

En 2050, selon les *projections de population*, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la France métropolitaine comptera 64 millions d'habitants, soit cinq millions de plus qu'en 2000. Durant cette période, la population continuera de vieillir. Dès 2011, les personnes âgées de plus de 60 ans seront plus nombreuses que celles de moins de 20 ans. Après avoir atteint un maximum de 64,5 millions en 2040, la population diminuera, le solde migratoire tel qu'il est estimé actuellement, ne suffisant plus à compenser l'excédent des décès des générations du baby-boom sur les naissances. En 2050, 12,8 millions d'habitants auront moins de 20 ans, soit une personne sur cinq. La part des personnes âgées de plus de 60 ans sera de 35 %. D'ici 2050, la France métropolitaine comptera trois fois plus de personnes âgées de plus de 75 ans et quatre fois plus de personnes de plus de 85 ans.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1999, la *pyramide des âges* est assez uniforme dans l'Union européenne. En 40 ans, la part des jeunes de moins de 20 ans a diminué de 32 % à 23 %, tandis que celle des personnes âgées de plus de 60 ans a augmenté de 16 % à 21 %. Les personnes âgées de plus de 80 ans représentent environ 3 à 4 % de la population totale. L'Irlande est le pays le plus jeune, seulement 15 % de ses habitants sont âgés de plus de 60 ans. En 2050, l'UE comptera 368 millions d'habitants selon les projections d'Eurostat. La population française représentera 17 % de la population européenne contre 16 % en 2000 [1] [4].

## DÉFINITIONS

- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1980 ».
- **Projection de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1<sup>er</sup> janvier 1999 déduite des résultats du recensement de mars 1999. Le scénario central retenu est basé sur un maintien des tendances passées pour chacune des composantes démographiques de l'évolution de la population :
  - l'indicateur de fécondité s'élève à 1,8 enfant par femme, soit le niveau moyen observé depuis 25 ans.
  - la baisse des quotients de mortalité par sexe et âge se poursuit selon le rythme observé au cours des 30 dernières années. En 2050, l'espérance de vie à la naissance qui en découle est de 91 ans pour les femmes et de 84,3 ans pour les hommes.
  - l'estimation de l'excédent migratoire annuel est de + 50 000 personnes, soit le niveau moyen observé au cours des dernières années.Quels que soient les scénarios retenus, la population métropolitaine continuera de vieillir. En 2050, selon les variantes sur la fécondité, la part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population totale serait comprise entre 32,1 % et 38,7 %.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population & sociétés*, Ined : « Vieillesse démographique et migrations : quand les Nations unies veulent remplir le tonneau des Danaïdes... », n° 358, juin 2000 ; « La population de la France en 2000 », n° 366, mars 2001.
- « Bilan démographique 2000 », *INSEE-Première*, n° 757, février 2001.

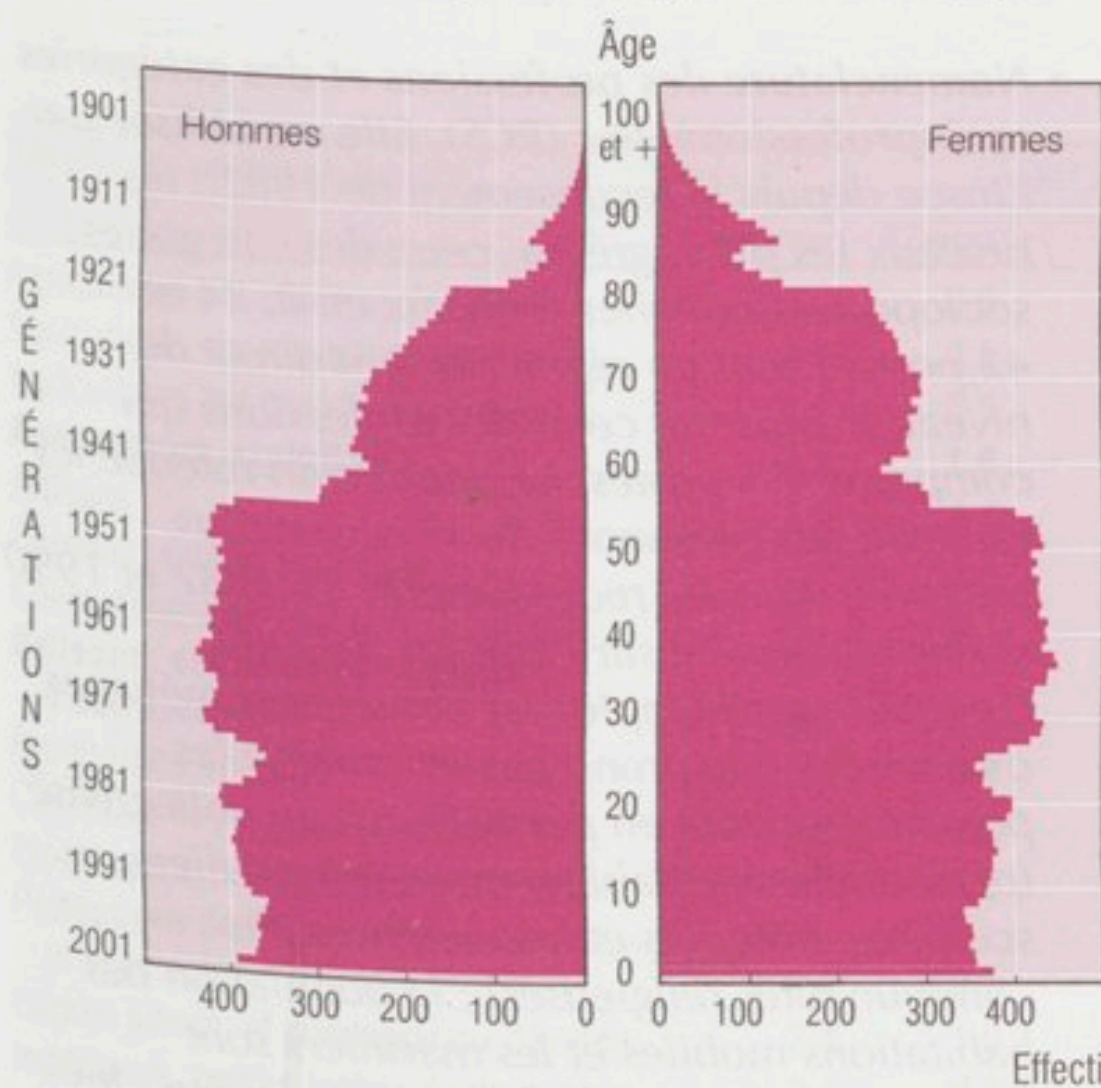
### SOURCES

- [1] « Statistiques sociales européennes – Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, Édition 2000.
- [2] « Bilan démographique 2000 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 2001.
- [3] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [4] *INSEE-Première* : « La France continue de vieillir », n° 746, novembre 2000 ; « Projections de population à l'horizon 2050 », n° 762, mars 2001.

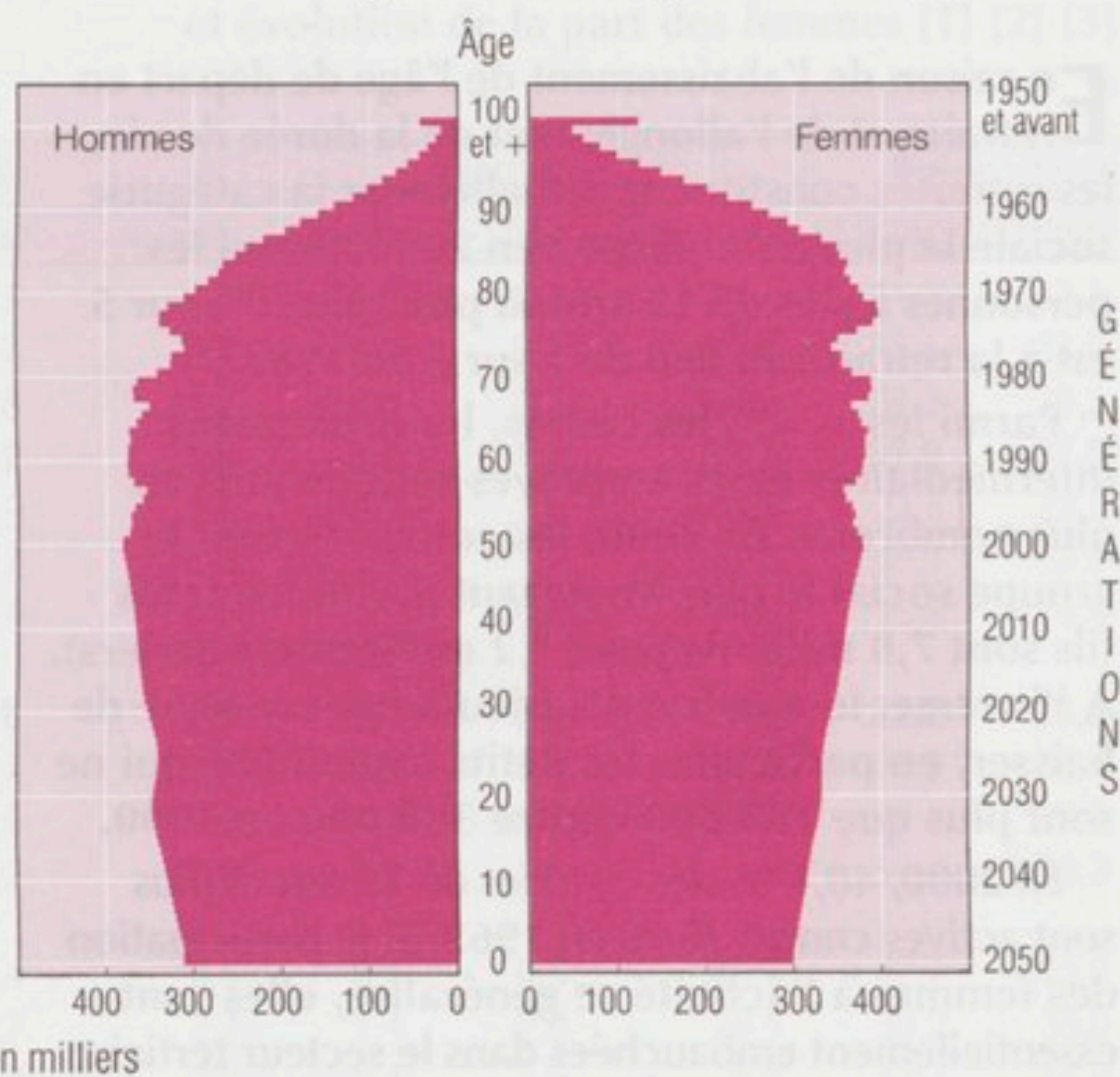


## POPULATION PAR ÂGE 3.6

Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2001 [2]



Pyramide des âges en 2050 [3]



Population par groupe d'âge\* [2]

	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Âge moyen années
1901				
1910	34,3	53,0	12,7	32,4
1920	33,6	53,7	12,7	32,6
1930	31,3	54,9	13,8	34,4
1946	30,1	55,7	14,2	34,1
1950	29,5	54,5	16,0	35,6
1960	30,1	53,6	16,2	35,3
1970	32,3	51,0	16,7	34,9
1980	33,1	48,8	18,0	34,8
1990	30,6	52,4	17,0	35,7
1995	27,8	53,2	19,0	36,9
1998	26,1	53,8	20,1	37,8
1999	25,8	53,7	20,5	38,4
2000	25,7	53,7	20,6	38,6
2001	25,6	53,8	20,6	38,7
	25,4	54,0	20,6	38,9

\* Au 1<sup>er</sup> janvier.

Projection\* de population par groupe d'âge à l'horizon 2050 [4]

	Population au 1 <sup>er</sup> janvier milliers	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Solde naturel de l'année milliers
2005	59 983	24,7	54,3	21,0	+179,3
2010	61 061	23,8	53,1	23,1	+145,9
2015	61 975	23,2	51,5	25,3	+113,2
2020	62 734	22,5	50,2	27,3	+86,6
2025	63 377	21,8	48,9	29,3	+67,7
2030	63 927	21,3	47,6	31,1	+45,4
2035	64 326	20,9	46,3	32,8	+1,4
2040	64 468	20,6	45,9	33,5	-56,2
2045	64 337	20,3	45,3	34,4	-101,3
2050	64 032	20,1	44,8	35,1	**

\* Projection basée sur les données du recensement de 1999. Hypothèse de fécondité = 1,8 enfant par femme ; migrations nettes = + 50 000 par an.  
\*\* Les projections s'arrêtent au 1<sup>er</sup> janvier 2050. Ainsi le solde naturel survenu au cours de l'année 2050 n'est pas projeté.

Répartition de la population par groupe d'âge dans les pays de l'Union européenne [1]

	Moins de 20 ans			20 ans à 59 ans			60 ans et plus		
	1960	1980	1999	1960	1980	1999	1960	1980	1999
Allemagne	28,8	27,2	21,4	54,0	53,6	56,2	17,2	19,2	22,4
Autriche	30,1	29,3	23,0	51,9	51,6	57,2	18,0	19,1	19,8
Belgique	29,3	28,4	23,7	53,2	53,5	54,5	17,5	18,1	21,8
Danemark	33,5	28,7	23,6	51,1	51,9	56,7	15,4	19,4	19,7
Espagne	35,4	34,5	22,2	52,3	50,5	56,3	12,3	15,0	21,5
Finlande	38,4	28,5	24,8	50,4	55,3	55,6	11,2	16,2	19,6
<b>France</b>	<b>32,3</b>	<b>30,6</b>	<b>25,7</b>	<b>51,0</b>	<b>52,4</b>	<b>53,7</b>	<b>16,7</b>	<b>17,0</b>	<b>20,6</b>
Grèce	31,7	30,6	22,3	54,9	51,9	54,9	13,4	17,5	22,8
Irlande	39,1	39,9	31,4	45,3	45,3	53,4	15,6	14,8	15,2
Luxembourg	32,4	30,6	20,0	54,0	52,6	56,5	13,6	16,8	23,5
Pays-Bas	27,6	26,6	24,3	56,1	55,6	56,6	16,3	17,8	19,1
Portugal	37,9	31,5	24,4	49,0	52,9	57,6	13,1	15,6	18,0
Royaume-Uni	37,6	34,8	23,9	51,0	49,7	55,6	11,4	15,5	20,5
Suède	30,2	29,5	25,4	53,0	50,7	54,2	16,8	19,8	20,4
Union européenne	30,1	26,5	24,3	53,0	51,8	53,6	16,9	21,7	22,1
	<b>31,7</b>	<b>30,1</b>	<b>23,1</b>	<b>52,8</b>	<b>52,1</b>	<b>55,5</b>	<b>15,5</b>	<b>17,8</b>	<b>21,4</b>



## PRÉSENTATION

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, les **retraités** constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en 2000, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, plus d'1 sur 5 est à la retraite au lieu de 1 sur 6 en 1982.

Parmi les **actifs**, les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont de plus en plus nombreux. En 2000, les **employés** sont le groupe social le plus important parmi les actifs (ils sont 7,8 millions pour 7,2 millions d'ouvriers). A l'inverse, le nombre d'agriculteurs continue de baisser, en particulier les petits exploitants qui ne sont plus que 103 500 contre 348 000 en 1990.

En 2000, 48,1 % des **femmes** de 15 ans et plus sont actives contre 36 % en 1962. Si la participation des femmes à l'activité se généralise, elles sont essentiellement embauchées dans le secteur tertiaire et certaines professions restent typiquement féminines : elles sont largement majoritaires chez les employés (77 %), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (76 %) et les instituteurs (66 %). Elles sont peu représentées parmi les chefs d'entreprises (14 %), les ouvriers (21 %) et les artisans (24 %). Même si les hommes occupent toujours les 2/3 des emplois parmi les cadres et les professions intellectuelles supérieures, le nombre de femmes cadres a largement doublé depuis 1982 (elles sont 1 169 000 en 2000 contre 470 000 en 1982). Elles sont majoritaires (53 %) parmi les professeurs et les membres des professions scientifiques [1] [2] [3].

La position sociale d'une personne dépend fortement de celle de ses parents, mais aussi de l'évolution de la structure sociale. En 1993, pour les 3,5 millions d'hommes français actifs occupés âgés de 40 à 49 ans, 24,2 % des fils d'agriculteurs le sont restés et 29,5 % sont devenus ouvriers, alors que 54,3 % des fils de cadres sont eux-mêmes cadres. Parmi les actives occupées du même âge, un peu plus du tiers des cadres sont filles de cadres [4].

## DÉFINITIONS

• **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)**. Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982 et 1990 et dans l'enquête sur l'Emploi de 2000. L'enquête sur l'Emploi est limitée aux ménages ordinaires et ne prend pas en compte les personnes vivant en permanence en collectivité (personnels des établissements hospitaliers, scolaires, hôteliers et les membres des communautés religieuses) ; la population des habitations mobiles et les marinières sont également exclus du champ de l'enquête ; les effectifs numériquement faibles y sont mal observés et expliquent l'écart que l'on peut trouver entre les résultats des recensements et ceux de l'enquête.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, Insee, 1993.
- *Les travailleurs indépendants*, C. Piatecki, O. Ferrier, P. Ulmann, Economica, 1997.
- *Le destin des générations*, L. Chauvet, éditions Puf, 1998.
- *Économie et Statistique*, Insee : « Six études des mobilités sociales et professionnelles », n° 316-317, 1998-6/7 ; « Les indépendants », n° 319-320, 1998-9/10.

### SOURCES

- [1] *Recensement de la population de 1982*, « Population active », série bordeaux, sondage au 1/20, Insee.
- [2] « Population active-RP 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Population active », n° 25, juin 1993.
- [3] *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » : « Enquête sur l'emploi de 1990 », n° 40-41, décembre 1992 ; « Enquête sur l'emploi de 2000 », n° 165-166, juillet 2000.
- [4] « Mobilité sociale – Tome 1 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 86-87-88, juin 1995.



## CATÉGORIES SOCIALES 3.7

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle et évolution de la part des femmes [1] [2] [3]

%

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	RP* 1990			EE* 2000			Part des femmes		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	RP* 1982	RP* 1990	EE* 2000
Agriculteurs sur petite exploitation	0,9	0,6	0,7	0,3	0,2	0,2	39,2	41,3	42,7
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,9	0,5	0,7	0,4	0,2	0,3	35,6	35,5	33,9
Agriculteurs sur grande exploitation	1,1	0,5	0,8	1,2	0,4	0,8	34,9	34,3	29,2
<b>Agriculteurs exploitants</b>	<b>2,9</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>0,8</b>	<b>1,3</b>	<b>37,1</b>	<b>37,0</b>	<b>32,5</b>
Artisans	3,0	0,8	1,9	2,5	0,7	1,6	24,3	23,5	23,9
Commerçants et assimilés	2,0	1,5	1,7	1,8	1,1	1,4	47,0	45,1	39,8
Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	0,7	0,1	0,4	0,5	0,1	0,3	16,8	15,8	14,3
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprises</b>	<b>5,6</b>	<b>2,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,8</b>	<b>1,9</b>	<b>3,3</b>	<b>33,6</b>	<b>32,2</b>	<b>29,9</b>
Professions libérales	1,0	0,4	0,7	0,9	0,5	0,7	27,5	31,9	38,4
Cadres de la Fonction publique	0,9	0,3	0,6	1,0	0,4	0,7	24,0	28,1	30,9
Professeurs, professions scientifiques	1,3	1,2	1,2	1,5	1,6	1,6	45,4	50,4	53,3
Professions de l'information, des arts et spectacles	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,5	40,4	42,7	45,2
Cadres admin. et commerciaux d'entrep.	2,4	1,0	1,7	2,7	1,4	2,0	20,5	30,2	35,0
Ingénieurs, cadres techn. d'entreprises	2,4	0,3	1,3	2,9	0,4	1,6	6,2	11,2	13,9
<b>Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	<b>8,4</b>	<b>3,5</b>	<b>5,9</b>	<b>9,5</b>	<b>4,7</b>	<b>7,0</b>	<b>24,8</b>	<b>30,9</b>	<b>34,8</b>
Instituteurs et assimilés	1,2	2,1	1,7	1,2	2,2	1,7	63,6	65,1	66,3
Profess. interm. santé et travail social	0,8	2,5	1,7	1,1	3,2	2,2	74,5	76,6	76,3
Profess. interm. admin. Fonction publ.	0,9	0,8	0,9	0,7	0,8	0,8	46,7	50,3	55,4
Profess. interm. administratives des entreprises	3,4	2,7	3,0	3,2	3,0	3,1	40,1	46,3	50,0
Techniciens	3,0	0,4	1,7	3,7	0,5	2,0	9,1	12,8	12,7
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,4	0,2	1,3	2,1	0,2	1,1	6,1	7,5	9,0
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>11,8</b>	<b>8,7</b>	<b>10,2</b>	<b>12,1</b>	<b>9,9</b>	<b>11,0</b>	<b>40,3</b>	<b>44,5</b>	<b>47,0</b>
Employés civils, agents de service de la Fonction publique	1,9	6,7	4,4	2,1	6,8	4,5	75,5	79,5	78,1
Policiers et militaires	1,8	0,1	0,9	1,9	0,2	1,0	5,5	6,7	10,5
Employés administratifs d'entreprise	1,6	8,3	5,1	1,8	7,8	4,9	74,8	84,7	82,2
Employés de commerce	0,8	3,3	2,1	1,1	3,2	2,2	78,8	81,0	75,6
Pers. services directs aux particuliers	0,9	4,2	2,6	1,0	6,0	3,6	83,0	83,6	86,2
<b>Employés</b>	<b>7,0</b>	<b>22,6</b>	<b>15,1</b>	<b>7,9</b>	<b>24,0</b>	<b>16,3</b>	<b>72,4</b>	<b>77,8</b>	<b>76,5</b>
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,4	0,9	3,6	6,1	1,1	3,5	10,9	13,6	16,6
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,7	0,6	3,5	6,6	0,7	3,5	9,2	8,3	9,7
Chauffeurs	2,7	0,1	1,4	2,7	0,1	1,4	1,8	3,0	5,5
Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	1,7	0,1	0,9	1,8	0,1	0,9	8,0	8,3	7,2
Ouvriers non qualifiés de type industriel	5,9	3,6	4,7	4,2	2,3	3,2	38,3	39,6	37,2
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,9	1,2	2,0	2,5	1,4	1,9	29,5	30,6	37,5
Ouvriers agricoles	1,0	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6	15,6	22,9	28,5
<b>Ouvriers (y compris agricoles)</b>	<b>27,3</b>	<b>6,7</b>	<b>16,6</b>	<b>24,9</b>	<b>6,1</b>	<b>15,1</b>	<b>20,7</b>	<b>21,0</b>	<b>21,0</b>
Anciens agriculteurs exploitants	2,7	2,9	2,8	2,2	2,4	2,3	56,7	53,7	54,0
Anciens artis. commerc., chefs d'entrep.	1,7	1,7	1,7	2,2	1,7	1,9	56,1	50,9	45,5
Anciens cadres	2,0	0,5	1,3	3,1	0,8	1,9	27,9	22,6	23,0
Anciennes professions intermédiaires	2,6	2,0	2,3	4,2	3,0	3,6	47,0	45,8	43,7
Anciens employés	3,6	7,9	5,8	2,6	9,8	6,3	63,1	70,2	80,1
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	8,4	4,3	6,3	8,2	4,0	6,0	41,3	35,7	34,3
<b>Retraités</b>	<b>21,0</b>	<b>19,3</b>	<b>20,1</b>	<b>22,5</b>	<b>21,7</b>	<b>22,1</b>	<b>51,3</b>	<b>49,8</b>	<b>51,0</b>
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,4	0,8	0,6	0,5	0,7	0,6	63,8	65,1	57,7
Militaires du contingent	1,0	0,0	0,5	0,4	0,0	0,2	0,0	0,6	2,0
Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	11,8	11,1	11,5	11,5	11,2	11,4	50,7	50,4	51,1
Autres inactifs de moins de 60 ans	2,3	15,2	9,0	3,6	12,9	8,4	87,8	87,6	79,7
Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,3	8,0	4,3	0,5	6,0	3,3	93,5	96,1	93,5
<b>Autres sans activité professionnelle</b>	<b>16,0</b>	<b>35,1</b>	<b>25,9</b>	<b>16,4</b>	<b>30,8</b>	<b>23,9</b>	<b>73,5</b>	<b>70,4</b>	<b>66,9</b>
<b>Effectif total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>51,8</b>	<b>51,9</b>	<b>51,9</b>

\* RP = recensement de la population, EE = enquête sur l'Emploi.



# Population

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socio-professionnelle et l'évolution de la part des femmes (1) (2) (3)

Catégorie socio-professionnelle	1982		1990		1999	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1. Cadres supérieurs	10,2	11,8	10,5	12,1	10,8	12,8
2. Cadres moyens	17,1	17,8	18,1	18,5	18,7	19,2
3. Professions libérales	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
4. Professions intermédiaires	23,2	23,2	23,2	23,2	23,2	23,2
5. Ouvriers et employés	39,5	39,5	39,5	39,5	39,5	39,5
6. Sans qualification	19,8	19,8	19,8	19,8	19,8	19,8
7. Inactifs	19,2	19,2	19,2	19,2	19,2	19,2



Consommation

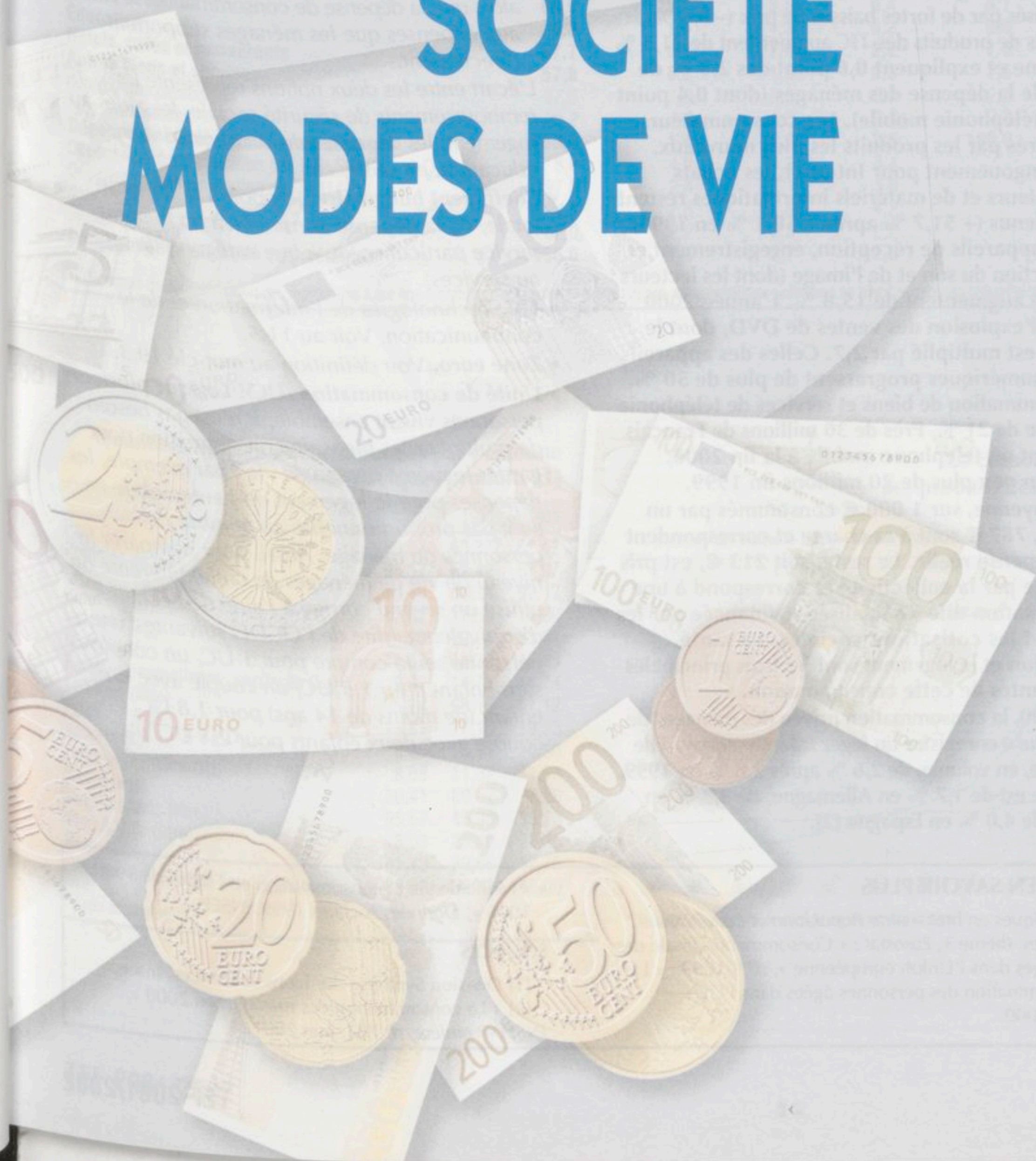
Logement

Enseignement

Santé

Justice

# SOCIÉTÉ MODES DE VIE





## PRÉSENTATION

**E**n 2000, la dépense de consommation des ménages augmente de 2,5 % en volume, à un rythme moins soutenu qu'en 1999 (2,8 %) et 1998 (3,4 %). Malgré la progression de leur pouvoir d'achat et les nombreuses mesures fiscales pour encourager la consommation, les ménages consacrent une plus grande part de leur revenu à épargner.

Les consommateurs réagissent à la hausse des prix un peu plus élevée (1,5 %) qu'en 1999 (0,4 %) et 1998 (0,7 %). Ils diminuent leurs achats de produits énergétiques (dont les prix augmentent de 20,5 %) et modèrent leur consommation alimentaire dans un contexte d'accélération des prix due à la hausse du prix des viandes. Ils continuent en revanche à s'équiper en bien durables dont les prix poursuivent leur baisse. Toutefois les achats d'automobiles neuves baissent de 2,8 % en volume, après les fortes croissances de 1999 (+ 13,1 %) et 1998 (+ 15,3 %). En revanche, ceux des automobiles d'occasion progressent de 10,9 %.

Favorisés par de fortes baisses de prix (- 8,6 %), les achats de produits des **TIC** augmentent de 21,3 % en volume et expliquent 0,6 point des 2,5 % de hausse de la dépense des ménages (dont 0,4 point pour la téléphonie mobile). Les consommateurs sont attirés par les produits les plus nouveaux. Avec l'engouement pour Internet, les achats d'ordinateurs et de matériels informatiques restent très soutenus (+ 51,7 % après + 58,1 % en 1999). Ceux d'appareils de réception, enregistrement et reproduction du son et de l'image (dont les lecteurs de DVD) augmentent de 15,8 %. L'année 2000 marque l'explosion des ventes de DVD, dont le nombre est multiplié par 2,7. Celles des appareils photos numériques progressent de plus de 50 %. La consommation de biens et services de téléphonie augmente de 21 %. Près de 30 millions de Français possèdent un téléphone mobile à la fin 2000, contre un peu plus de 20 millions fin 1999.

En moyenne, sur 1 000 € consommés par un Français, 787 € sont à sa charge et correspondent à une dépense réelle. Le reste, soit 213 €, est pris en charge par la collectivité et correspond à une consommation dite « socialisée », financée par les impôts et les cotisations sociales. La santé, l'éducation et le logement sont les trois principales composantes de cette consommation.

En 2000, la consommation privée des ménages de la **zone euro** enregistre un léger ralentissement. Elle augmente, en volume, de 2,6 % après 2,8 % en 1999. La hausse est de 1,7 % en Allemagne, de 3,3 % en Italie et de 4,0 % en Espagne [2].

## DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Les comptes nationaux sont désormais établis selon le système européen de comptabilité : SEC 95. Le nouveau système de comptabilité nationale, inclut les DOM et distingue deux concepts de consommation finale :
  - La dépense de consommation finale des ménages remplace le concept de consommation finale du système précédent. Elle exclut les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement) qui étaient auparavant comptées dans le revenu et dans la consommation. Ainsi, seule la partie non remboursée des médicaments est-elle comptée en dépenses de consommation finale.
  - La consommation finale effective des ménages recouvre l'ensemble des biens et services qu'ils utilisent effectivement (ou consomment), quelle que soit la manière dont ils sont financés, alors que la dépense de consommation se limite aux dépenses que les ménages supportent directement.L'écart entre les deux notions représente les remboursements de sécurité sociale, les aides au logement, les dépenses de la collectivité en éducation, en santé, etc.
- **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale, de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services).
- **TIC.** Technologies de l'information et de la communication. Voir au 11.5.
- **Zone euro.** Voir définition au mot-clé 19.3.
- **Unité de consommation (UC).** Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas besoin de multiplier les biens de consommation pour garder le même niveau de vie : par exemple, les dépenses pour le logement ou l'automobile ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes du ménage. Aussi, pour comparer le niveau de vie de ménages de taille différente on utilise un revenu corrigé à l'aide de l'échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) suivante : une personne seule compte pour 1 UC, un couple sans enfant pour 1,5 UC, un couple avec un enfant (de moins de 14 ans) pour 1,8 UC, un couple avec deux enfants pour 2,1 UC, etc.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, thème 3, Eurostat : « Consommation finale des ménages dans l'Union européenne », n° 3-1999 ; « La consommation des personnes âgées dans l'UE », n° 3-2000.

- « Mode de vie et consommation en France de 1980 à 1996 », *Données sociales 1999*, INSEE.

### SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] « La consommation des ménages en 2000 », *INSEE-Première*, n° 782, juin 2001.



## CONSUMMATION DES MÉNAGES 4.1

Consommation des ménages en 2000 [2]

	Consommation milliards d'€ 2000	Variation annuelle en volume %			Coefficients budgétaires %	
		1992-2000	1999	2000	1990	2000
<b>Alimentation, boissons, tabac</b>	<b>136,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>19,4</b>	<b>17,9</b>
Produits alimentaires	102,4	0,7	1,2	0,7	15,4	13,5
dont : Pains et céréales	15,1	0,4	-0,3	1,1	2,2	2,0
Viandes	32,3	0,2	1,2	0,0	5,1	4,2
Poissons et crustacés	8,1	0,9	0,4	0,4	1,1	1,1
Lait, fromages et œufs	15,3	1,3	1,7	1,5	2,3	2,0
Fruits et légumes	17,8	0,9	2,7	0,9	2,8	2,3
Boissons non alcoolisées	7,6	2,2	2,1	1,8	0,9	1,0
Boissons alcoolisées	12,9	0,8	1,2	-0,4	1,8	1,7
Tabac	13,6	-1,5	0,1	-1,2	1,2	1,8
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	<b>39,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>6,7</b>	<b>5,1</b>
<b>Logement, chauffage, éclairage</b>	<b>184,6</b>	<b>1,6</b>	<b>2,1</b>	<b>1,9</b>	<b>21,7</b>	<b>24,3</b>
dont : Location de logement	131,4	1,8	2,3	2,2	14,9	17,3
Chauffage, éclairage	29,4	0,9	0,9	-0,3	4,2	3,9
<b>Équipement du logement</b>	<b>49,0</b>	<b>1,1</b>	<b>3,1</b>	<b>3,2</b>	<b>7,0</b>	<b>6,4</b>
<b>Santé</b>	<b>28,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,4</b>	<b>6,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>
<b>Transport</b>	<b>117,6</b>	<b>1,4</b>	<b>5,1</b>	<b>1,4</b>	<b>15,7</b>	<b>15,5</b>
dont : Achats de véhicules	30,8	1,8	12,1	0,2	5,1	4,1
Services de transports	17,6	2,5	4,5	4,7	2,2	2,3
<b>Communications</b>	<b>16,9</b>	<b>9,0</b>	<b>24,1</b>	<b>18,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>
<b>Loisirs et culture</b>	<b>68,9</b>	<b>3,1</b>	<b>5,5</b>	<b>6,4</b>	<b>8,7</b>	<b>9,1</b>
<b>Éducation</b>	<b>4,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>Hôtels, cafés et restaurants</b>	<b>57,7</b>	<b>0,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>7,5</b>	<b>7,6</b>
<b>Autres biens et services</b>	<b>57,8</b>	<b>0,7</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,3</b>	<b>7,5</b>	<b>7,6</b>
dont : Soins personnels	17,6	1,0	0,8	0,3	2,3	2,3
Assurances	20,2	1,2	3,5	2,3	2,3	2,7
<b>Dépense de consommation des ménages</b>	<b>760,8</b>	<b>1,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Dépense de consommation des ISBLSM (1)	8,8	4,9	4,9	3,4		
Dépense de consommation des APU (1)	197,0	2,4	2,1	3,0		
dont : Santé	94,0	2,8	2,6	4,2		
Éducation	62,0	2,2	2,3	2,2		
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>966,6</b>	<b>1,6</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>		

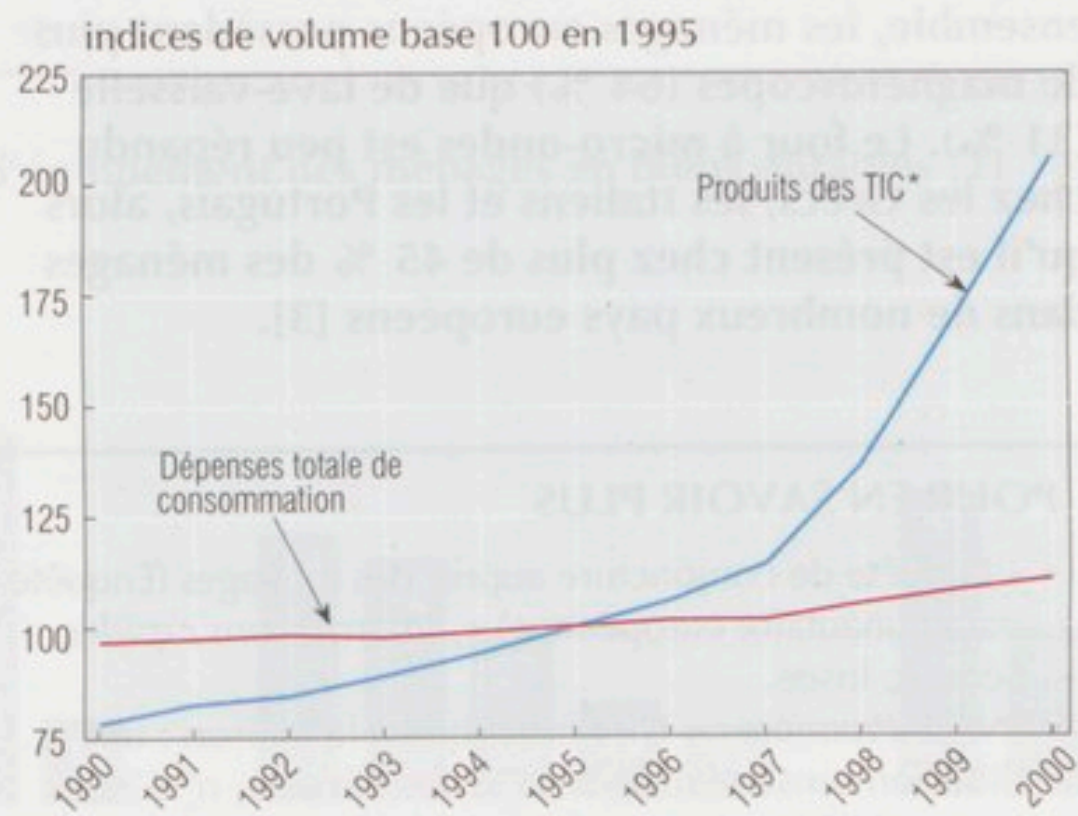
(1) Dépenses de consommation des institutions à but non lucratif au service des ménages et des administrations publiques en biens et services individualisables.

### Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [1]

	1980	1990	1999
Pain (kg)	80,57	63,37	57,42
Pommes de terre (kg)	95,57	62,42	67,97
Légumes frais (kg)	70,44	88,34	92,17
Bœuf (kg)	15,62	17,58	14,90
Volailles (kg)	14,20	22,24	23,81
Œufs (kg)	11,53	14,34	15,19
Poissons, coquillages, crustacés (kg) *	9,93	14,75	14,74
Lait frais (litre)	95,24	68,16	67,12
Fromage (kg)	13,81	17,10	19,33
Yaourts (kg)	8,56	16,31	20,50
Huile alimentaire (kg)	8,08	11,37	11,94
Sucre (kg)	20,41	10,02	7,59
Vins courants (litre)	95,57	45,96	36,23
Vins A.O.C. (litre)	8,03	23,49	27,15
Bière (litre)	41,43	39,66	37,75
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	92,42	146,06

\* Frais et surgelés.

### La consommation des produits des TIC\* [2]



\* Technologies de l'information et de la communication.



# 4 consommation

## PRÉSENTATION

En 2000, les ménages disposent presque tous d'un réfrigérateur (avec ou sans congélateur), d'un lave-linge, d'un téléviseur et d'un téléphone. La diffusion du four à micro-ondes a triplé en dix ans : il est présent chez 61 % des foyers contre 19 % en 1990. En revanche, la proportion des ménages équipés d'un lave-vaisselle reste stable (38 %). 65 % des ménages sont équipés d'un magnétoscope ; ce taux atteint 90 % pour les couples avec enfants. Le **multi-équipement** est fréquent pour le téléviseur couleur (32 % des ménages en possèdent plusieurs) et se développe pour des biens tels que le téléphone portable (11 %), le magnétoscope, la chaîne hi-fi ou le micro-ordinateur.

En 2000, 27 % des ménages résidant en France possèdent un micro-ordinateur. Ce taux a presque doublé en quatre ans : il était de 15 % en 1996. Les couples avec trois enfants et plus (54 %), les cadres (53 %) et les quadragénaires (46 %) sont les mieux équipés. La grande majorité de ces ordinateurs sont des postes non portables équipés pour le **multimédia**. 12 % des ménages sont connectés à Internet et ce taux atteint 33 % chez les cadres. 44 % des ménages disposent d'au moins un téléphone portable [1].

En 1999, quatre ménages sur cinq disposent d'au moins une voiture. Si la proportion de ménages équipés stagne, le multi-équipement est important : un quart des ménages ont deux voitures, et 4 %, 3 voitures ou plus, contre respectivement 15 % et 2 % au début des années 80. Depuis cette date, la proportion de véhicules diesel croît fortement : ils représentent plus du tiers du parc au début 2000 contre 4 % en 1980 [2].

Les ménages européens sont inégalement équipés en biens durables : la Grèce et le Portugal sont peu équipés en automobile, magnétoscope et lave-vaisselle. Dans leur ensemble, les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes (64 %) que de lave-vaisselle (31 %). Le four à micro-ondes est peu répandu chez les Grecs, les Italiens et les Portugais, alors qu'il est présent chez plus de 45 % des ménages dans de nombreux pays européens [3].

## DÉFINITIONS

- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).
- **Accès à un ordinateur domestique.** Toute personne appartenant à un ménage équipé d'un ordinateur est considérée comme ayant accès à un micro-ordinateur.
- **Ordinateur multimédia.** Ordinateur doté d'un équipement multimédia : carte son, enceintes, lecteur de CD-Rom, connexion à Internet...

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides*, Série A, Insee.
- *INSEE-Première* : « L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore très ciblée », n° 629, janvier 1999 ; « La percée du téléphone portable et d'Internet », n° 700, février 2000.
- *Futuribles* : « Les Français et la micro-informatique », n° 222, juillet-août 1997 ; « L'innovation technologique et les seniors », n° 233, juillet-août 1998.

### SOURCES

- [1] « Équipement des ménages en biens durables électro-ménagers, audiovisuels et de communication », *INSEE-Résultats*, série « Consommation – modes de vie », n° 106, mars 2001.
- [2] Comité des constructeurs français d'automobiles, Internet ([www.ccf.fr](http://www.ccf.fr)) 2001.
- [3] Panel communautaire des ménages 1996, Eurostat.



### Taux d'accès à un ordinateur au domicile selon l'âge de l'individu [1] %

	1997	1998	1999	2000
0 à 9 ans	21	29	33	41
10 à 19 ans	27	37	44	52
20 à 29 ans	24	29	33	40
30 à 39 ans	23	28	34	39
40 à 49 ans	25	33	40	47
50 à 59 ans	18	23	26	29
60 à 69 ans	8	9	11	14
70 à 79 ans	2	3	4	4
80 ans et plus	2	3	2	3
<b>Ensemble</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>35</b>

### L'équipement automobile des ménages [2] %

	1980	1990	1999
Ménages non motorisés	29,2	23,2	19,8
Ménages motorisés	70,8	76,8	80,2
Soit :			
Monomotorisés	54,3	50,5	51,1
Bimotorisés	14,8	23,0	25,0
Trimotorisés et plus	1,7	3,3	4,1

### Équipement des ménages européens en 1996 [3] %

	Téléviseur couleur	Magnétoscope	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone	Automobile
Allemagne	97,7	59,7	49,2	41,0	95,7	74,0
Autriche	96,9	60,8	49,6	45,8	95,7	73,2
Belgique	95,9	64,7	52,2	31,9	93,5	75,2
Danemark	97,2	67,7	35,9	34,1	98,1	62,2
Espagne	98,2	65,0	37,9	18,7	88,1	68,6
Finlande	93,3	61,4	72,0	42,2	94,4	66,4
<b>France</b>	<b>94,2</b>	<b>61,9</b>	<b>49,1</b>	<b>37,1</b>	<b>96,6</b>	<b>78,9</b>
Grèce	93,7	42,8	6,7	20,7	92,2	56,8
Irlande	96,8	72,2	58,7	22,4	83,3	69,2
Italie	96,6	57,0	14,2	25,3	90,9	78,2
Luxembourg	97,9	67,6	32,6	55,5	98,2	82,7
Pays-Bas	97,8	70,2	56,9	22,5	98,4	67,6
Portugal	90,4	52,0	17,3	18,4	79,3	60,9
Royaume-Uni	97,2	81,7	74,3	22,8	93,9	71,9
Suède	*97,0	*65,0	...	*42,0	...	72,0

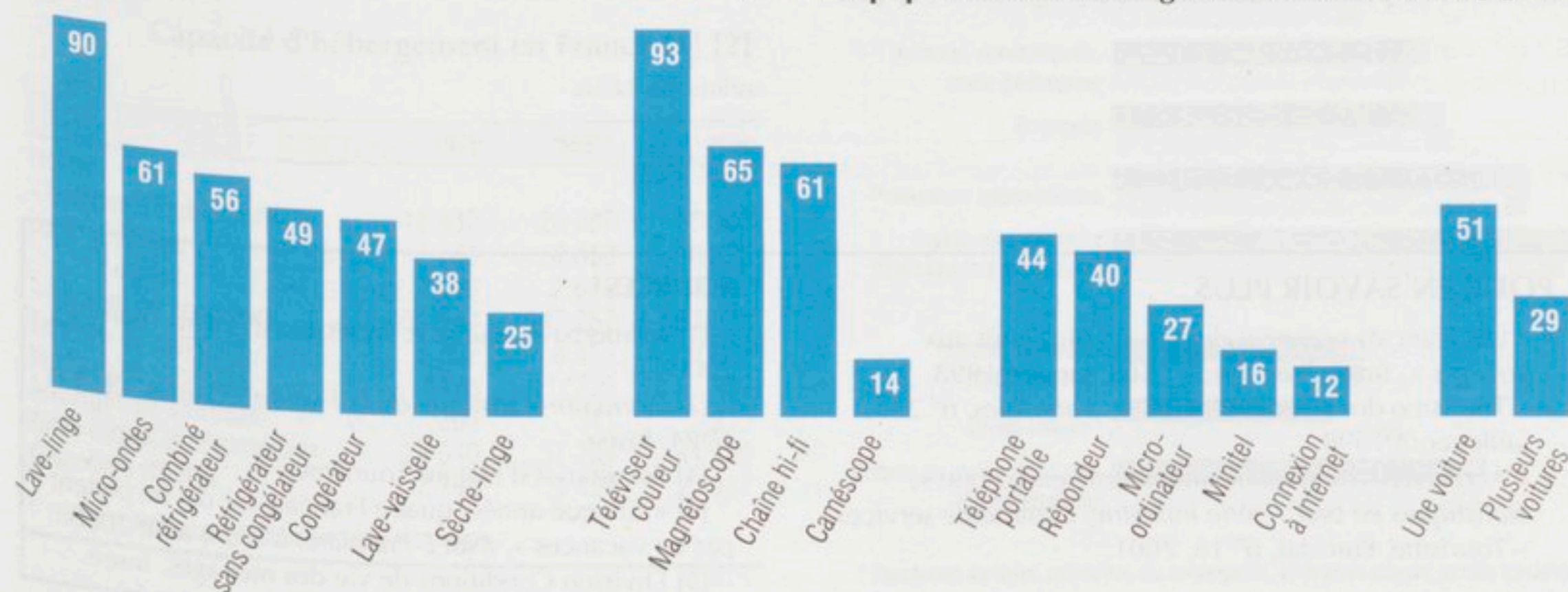
\* 1995.

### Équipement des ménages en vidéo-téléphonie selon la catégorie sociale\* en 2000 [1] %

	Téléviseur couleur	Magnétoscope**	Camescope***	Répondeur**	Minitel	Téléphone portable	Micro-ordinateur	Connexion à Internet
Agriculteurs exploitants	94	31	8	14	11	19	12	1
Indépendants	95	66	21	33	23	46	24	11
Cadres	91	75	23	61	35	59	53	33
Professions intermédiaires	93	73	16	50	21	50	37	16
Employés	92	59	11	39	11	42	18	6
Ouvriers	95	68	13	31	7	38	18	5
Inactifs	75	29	3	32	6	60	29	17
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>93</b>	<b>65</b>	<b>14</b>	<b>40</b>	<b>16</b>	<b>44</b>	<b>27</b>	<b>12</b>

\* Les retraités sont classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle. \*\* 1999. \*\*\* 1997.

### Taux d'équipement des ménages en biens durables [1] %





# 4 consommation

## PRÉSENTATION

En 1999, comme dix ans plus tôt, six Français sur dix partent en **vacances**. Les cadres et membres des professions intellectuelles supérieures sont ceux qui partent le plus (87 %). Les contraintes professionnelles expliquent le faible taux de départ des agriculteurs (33 %) : plus de la moitié de ceux qui ne partent pas les évoquent. Près de 70 % des moins de 20 ans partent en vacances contre 38 % pour les plus de 70 ans. Toutefois les personnes âgées partent beaucoup plus souvent qu'il y a dix ans. Les personnes qui ne partent pas en vacances (soit toujours quatre Français sur dix) invoquent le plus souvent des raisons financières (37 %).

Le nombre des séjours progresse de 20 %. Ils sont de plus en plus fractionnés et leur durée moyenne diminue, principalement pour ceux d'été, qui ne durent plus que 13 jours et demi (contre 17 en 1989). Globalement, on enregistre une baisse du nombre total de nuitées de vacances (912 millions en 1999 contre 927 millions en 1989).

En 1999, comme en 1989, plus de 8 séjours sur 10 se déroulent en France, en été comme en hiver. Les vacanciers sont deux fois plus nombreux à partir l'été (57 %) que l'hiver (28 %). En été, ils plébiscitent toujours la mer (43 % des séjours), principalement le littoral méditerranéen ou atlantique. L'hiver, 32 % des séjours s'effectuent à la montagne et 26 % concernent les sports d'hiver (contre 22 % en 1989) [4].

Pour leurs **voyages** personnels, les Français privilégient l'hébergement chez des parents ou des amis (46 % des séjours en été et 63 % en hiver). La voiture reste le principal mode de déplacement : elle est utilisée pour trois voyages sur quatre.

En 1999, la France confirme sa position de première destination touristique mondiale en accueillant 73 millions de visiteurs étrangers (+ 4 % sur un an), soit 11 % des arrivées mondiales de touristes, mais seulement 7 % des recettes mondiales (car un touriste dépense 3,5 fois moins en France qu'aux Etats-Unis). En 2000, la France est toujours le pays le plus visité au monde avec plus de 73 millions de visiteurs [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Voyage.** Dans l'enquête Direction du Tourisme/Sofres sur le Suivi des Déplacements Touristiques des Français (SDT), est défini comme « voyage », tout départ du domicile, avec retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors. Les déplacements professionnels ne sont pas retenus dans cette étude. Les voyages se décomposent en « séjour » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.
- **Vacances.** Dans l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee, on appelle « vacances » les voyages d'agrément d'au moins 4 nuits hors du domicile. Sont exclus les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche, les séjours dans des établissements de santé et les courts séjours d'agrément.
- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : d'avril à septembre de l'année considérée.
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre octobre de l'année précédente et avril de l'année donnée.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les Français prennent de plus en plus goût aux voyages », *Insee Première*, n° 565, janvier 1998.
- « Tourisme des seniors en 2010 », *Futuribles*, n° 233, juillet-août 1998.
- « Accroissement du tourisme interne en Europe », *Statistiques en bref – série Industrie, commerce services – Tourisme*, Eurostat, n° 16, 2001.

### SOURCES

- [1] *Mémento du tourisme*, secrétariat d'État au Tourisme, 2000.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, éditions 1989 et 1994, Insee.
- [3] Secrétariat d'État au Tourisme.
- [4] « Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances », *INSEE-Première*, n° 734, août 2000.
- [5] Division Conditions de vie des ménages, Insee.



Recettes du tourisme international \* [1]  
millions de \$

	1990	1999	Accroissement annuel moyen 1990/1999 %
États-Unis	43 007	74 448	6,3
Espagne	18 593	32 913	6,6
<b>France</b>	<b>20 185</b>	<b>31 699</b>	<b>5,1</b>
Italie	20 016	28 357	3,9
Royaume-Uni	14 940	20 972	3,8
Allemagne	11 471	16 828	4,3
Chine	2 218	14 080	22,8
Autriche	13 410	11 088	-2,1
Canada	6 339	10 025	5,2
Russie	2 752	7 771	12,2
<b>Total des 10 premiers</b>	<b>152 931</b>	<b>248 181</b>	<b>5,5</b>
<b>Total mondial</b>	<b>263 648</b>	<b>453 444</b>	<b>6,2</b>

\* Transport exclu.

Palmarès des sites culturels  
et récréatifs français en 1999 [1]  
millions de visiteurs

Disneyland Paris	12,5
Tour Eiffel	6,4
Musée du Louvre	5,3
Parc Aquaboulevard	4,4
Cité des sciences et de l'industrie	3,4
Château de Versailles	2,7
Parc Futuroscope	2,3
Musée d'Orsay	2,2
Parc Astérix	2,0

Répartition des voyages personnels des Français  
selon le mode d'hébergement en 1999 [1]

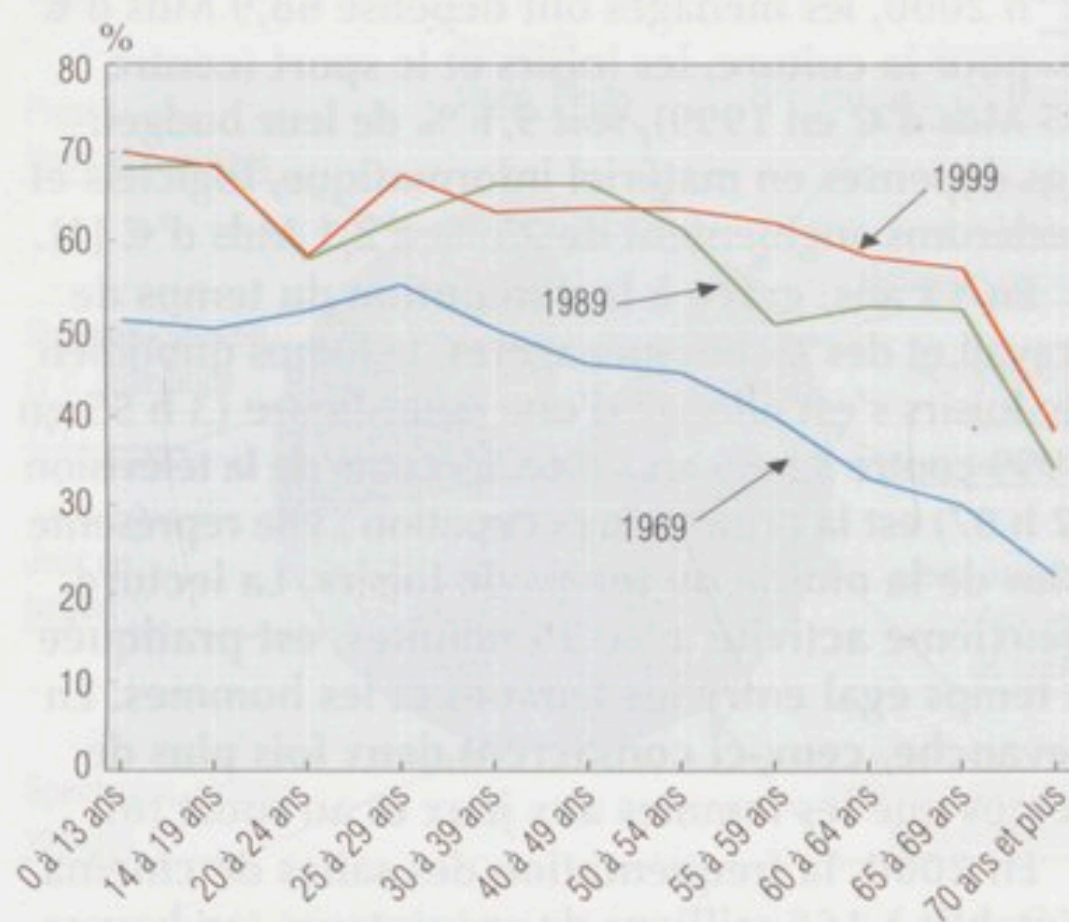
	Séjours %	Nuitées %	Durée moyenne en nuitées
Hôtel	15,2	11,7	4,5
Camping	5,8	8,9	9,0
Location	5,2	9,4	10,5
Gîte, chambre d'hôte	2,8	3,1	6,4
Résidence de tourisme	1,2	1,8	9,1
Autre	6,4	7,5	6,7
<b>Hébergement marchand</b>	<b>36,6</b>	<b>42,4</b>	<b>6,7</b>
Résidence secondaire	11,4	17,3	8,9
Familles, amis	52,0	40,3	4,5
<b>Hébergement non marchand</b>	<b>63,4</b>	<b>57,6</b>	<b>5,3</b>

Capacité d'hébergement en France [1] [2]  
au 31 décembre

	1979	1988**	1999
Hôtels :			
- Nombre d'établissements	18 432	20 287	18 563
- dont : 2 étoiles	5 783	8 853	10 136
3 étoiles	1 890	2 670	3 362
- Nombre de chambres	456 564	543 857	583 578
Terrains de camping	6 832	8 352	8 027
Villages de vacances	*443	***723	892
Auberges de jeunesse	*209	341	215
Gîtes ruraux et communaux	28 040	37 209	41 489
Chambres d'hôtes	2 791	8 490	22 987

\* 1978. \*\* Absence d'enquête en 1989. \*\*\* 1991.

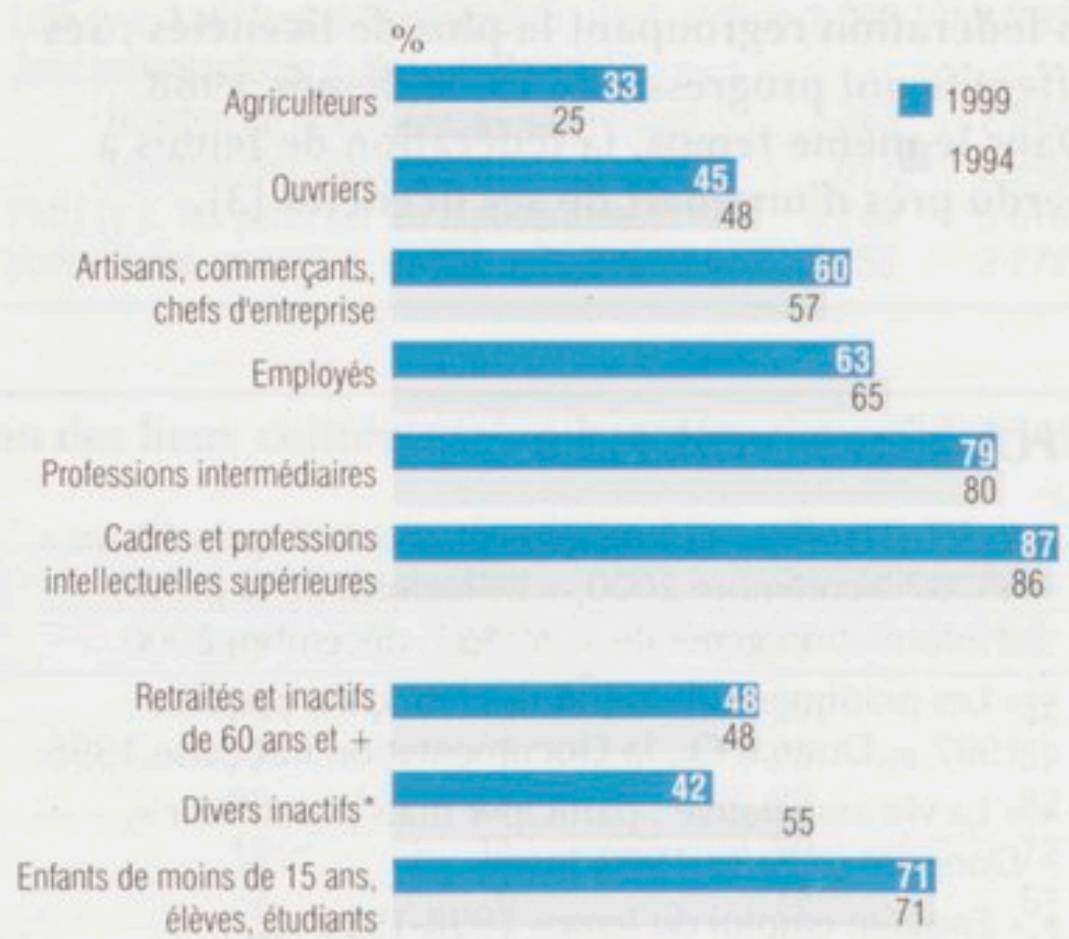
Évolution du taux de départ en vacances par âge  
entre 1969 et 1999 [5]



Arrivées de touristes aux frontières [1]  
milliers

	1990	1999	Accroissement annuel moyen 1990/1999 %
<b>France</b>	<b>52 497</b>	<b>73 042</b>	<b>3,7</b>
Espagne	34 085	51 772	4,8
États-Unis	39 363	48 491	2,3
Italie	26 679	36 097	3,4
Chine	10 484	27 047	11,1
Royaume-Uni	18 013	25 740	4,0
Canada	15 209	19 557	2,8
Mexique	17 176	19 236	1,3
Russie	7 204	18 496	11,0
Pologne	3 400	17 940	20,3
<b>Total des 10 premiers</b>	<b>224 110</b>	<b>337 418</b>	<b>4,7</b>
<b>Total mondial</b>	<b>457 217</b>	<b>662 873</b>	<b>4,2</b>

Taux de départ en vacances  
selon la catégorie sociale [5]



\* Personnes au foyer, militaires du contingent, chômeurs n'ayant jamais travaillé.



## PRÉSENTATION

En 2000, les ménages ont dépensé 68,9 Mds d'€ pour la culture, les loisirs et le sport (contre 65 Mds d'€ en 1999), soit 9,1 % de leur budget. Les dépenses en matériel informatique, logiciels et cédéroms augmentent de 25 % à 2,1 Mds d'€ [1].

En 13 ans, grâce à la diminution du temps de travail et des tâches ménagères, le temps quotidien de loisirs s'est allongé d'une demi-heure (3 h 55 en 1999 contre 3 h 26 en 1986). L'écoute de la télévision (2 h 07) est la principale occupation ; elle représente plus de la moitié du temps de loisirs. La lecture, deuxième activité avec 25 minutes, est pratiquée à temps égal entre les femmes et les hommes. En revanche, ceux-ci consacrent deux fois plus de temps que les femmes aux jeux et au sport [6].

En 2000, la fréquentation des salles de cinéma s'établit à 166 millions de spectateurs (en hausse de 8,1 %). Les films américains représentent 62,9 % des entrées contre 28,5 % pour les films français. L'Île-de-France concentre plus de 30 % des spectateurs dont 17,5 % concernent les salles parisiennes [5].

En 1997, seulement 9 % des Français n'ont pas de livre à leur domicile, contre plus d'un quart en 1973. La quantité annuelle de livres lus diminue ; 14 % des Français ont lu plus de 25 livres au cours des douze derniers mois, contre 22 % en 1973. La lecture de journaux connaît également une baisse régulière ; 36 % des Français lisent un quotidien tous les jours contre 55 % en 1973. La proportion de Français qui écoutent au moins un jour sur deux des disques et des cassettes a presque triplé depuis 1973, passant de 15 % à 40 % [4].

En 1999, 2 795 bibliothèques municipales, employant 32 410 agents (dont 9 662 bénévoles), ont prêté 155,1 millions de livres et magazines à 6,5 millions d'inscrits (dont 38,8 % d'enfants) [2].

Le nombre de licenciés dans les fédérations sportives a crû de 1,7 % en 1998. Le football reste la fédération regroupant le plus de licenciés ; ses effectifs ont progressé de 15 % depuis 1988. Dans le même temps, la fédération de tennis a perdu près d'un quart de ses licenciés [3].

## DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
  - achats, réparation et location d'appareils TV, Hi-Fi, vidéo ;
  - achats et réparation de matériel informatique (y compris les logiciels et les cédéroms) ;
  - disques et cassettes audio et vidéo ;
  - appareils photographiques, pellicules et travaux photo ;
  - redevance télévision et abonnements au câble et au satellite ;
  - produits de l'imprimerie, édition ;
  - produits de la presse ;
  - jeux de hasard ;
  - tentes de camping, caravanes, camping-cars, bateaux de plaisance ;
  - articles de sport ;
  - stades, clubs sportifs ;
  - armes de chasse, tir et de défense, feux d'artifice ;
  - remontées mécaniques ;
  - fréquentation des salles de cinéma ;
  - salles de spectacles (théâtres, concerts...) ;
  - autres spectacles (cirques, parcs d'attraction) ;
  - animaux de compagnie, aliments pour animaux, litières... ;
  - activités vétérinaires ;
  - plantes, fleurs, engrais ;
  - jeux et jouets ;
  - instruments de musique ;
  - voyages touristiques tout compris.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « L'engagement associatif après 60 ans », n° 737, septembre 2000, « Le lectorat de la presse d'information générale », n° 753, décembre 2000.
- « Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997 », Donnat O., la Documentation française, 1998.
- « La vie associative : participer mais pas militer », *Données sociales 1999*, Insee.
- « Enquête emploi du temps 1998-1999 », *INSEE-Résultats, Consommation mode de vie*, n° 101-102, janvier 2000.

## SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] « Chiffres clés 2000 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture et de la Communication.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 2001.
- [4] *Développement culturel*, ministère de la Culture et de la Communication : « Les pratiques culturelles des Français », n° 124, juin 1998 ; « La montée irrésistible de l'audiovisuel 1973-1997 », n° 128, mars 1999.
- [5] Centre National de la Cinématographie.
- [6] « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *INSEE-Première*, n° 675, octobre 1999.



Nombre de licenciés sportifs en 1998 [3]

	Ensemble	Dont femmes %
<b>Total (y compris DOM-TOM)</b>	<b>9 456 855</b>	
dont :		
Fédération française de football *	2 034 085	1,4
F. f. de tennis *	1 039 013	34,2
F. f. de judo et disciplines associées *	552 689	23,0
F. f. de pétanque et jeu provençal	455 249	...
F. f. de basket *	427 007	37,4
F. f. d'équitation *	388 624	69,5
F. f. de rugby	276 897	...
F. f. de golf	269 594	...
F. f. de voile *	245 899	...
F. f. de ski *	234 930	39,6
F. f. de handball *	226 137	34,2
F. f. de karaté et arts martiaux	208 012	...
F. f. de gymnastique *	191 346	82,4
F. f. de natation *	188 999	43,0
F. f. de tennis de table *	168 168	15,1
F. f. du sport boules	164 330	...
F. f. d'athlétisme *	152 935	37,0
F. f. des études et sports sous-marins	152 212	...

\* Disciplines olympiques.

Les temps de loisirs en 1986 et 1999\* [6]

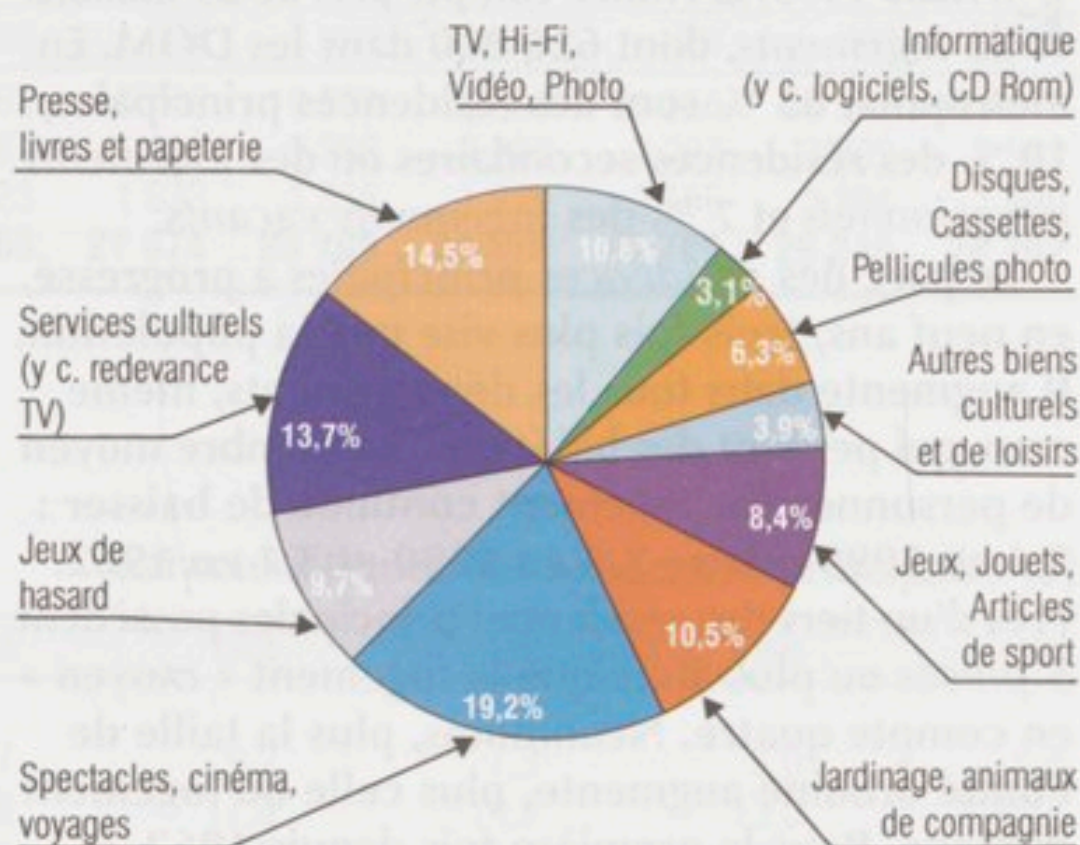
	En heures et minutes par jour			
	1986	1999		
		Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Temps de loisirs</b>	<b>3 h 26</b>	<b>4 h 20</b>	<b>3 h 32</b>	<b>3 h 55</b>
dont : télévision	1 h 46	2 h 12	2 h 02	2 h 07
lecture	27	25	25	25
jardinage,				
soins aux animaux	19	25	15	20
promenade	15	22	18	20
jeux	10	20	11	16
sport	8	12	5	9

\* Personnes de 15 ans et plus de France métropolitaine.

Évolution de la fréquentation du cinéma [5]

	millions de spectateurs				
	1989	1995	1998	1999	2000
Allemagne	101,6	124,5	148,9	149,0	152,5
Espagne	78,1	94,6	112,1	131,3	131,5
<b>France</b>	<b>120,9</b>	<b>130,2</b>	<b>170,6</b>	<b>153,6</b>	<b>166,0</b>
Italie	94,8	90,7	118,5	103,5	...
Royaume-Uni	94,6	114,9	135,2	139,1	142,5
États-Unis	1 132,5	1 220,0	1 390,0	1 465,2	1 420,1
Japon	143,6	127,0	153,1	144,7	135,3
Australie	40,9	69,9	79,8	88,0	...

Dépenses culturelles et de loisirs en 2000 [1]



Les Français\* et la lecture [4]

	%			
	1973	1981	1989	1997
Possèdent des livres dans le foyer	73	80	87	91
Ont acheté au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois	51	56	62	63
dont : souvent	10	10	16	16
de temps en temps	26	27	30	32
rarement	15	19	16	15
Sont inscrits dans une bibliothèque	13	14	17	21
dont : bibliothèque municipale	7	8	13	15
Ont lu au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois	70	74	75	74
dont : 1 à 9 livres	24	28	32	34
10 à 24 livres	23	26	25	23
25 livres et plus	22	19	17	14
Lisent un quotidien tous les jours	55	46	43	36

\* Sur 100 Français âgés de 15 ans et plus.

Les « jeux » [3]

	millions d'€	
	1990	1999
Loto (y c. Loto foot et Superloto) :	2 097	1 785
Jeux instantanés (y c. Keno et Rapido) :		
Nombre de tickets placés en millions	363	2 848
Montant des placements	617	3 940
PMU (y c. les paris sur les hippodromes)	5 744	5 616
dont : tiercé, quarté +, quinté +, « 2 sur 4 »	2 856	3 174

Fréquentation des lieux culturels selon la catégorie sociale\* [4]

Sont allés au cours des 12 derniers mois...	Musée		Concert de musique classique		Salle de cinéma	
	1973	1997	1973	1997	1973	1997
Agriculteurs	17	23	4	3	39	32
Patrons de l'industrie et du commerce	28	34	7	7	76	59
Cadres supérieurs et professions libérales	56	65	22	27	82	82
Cadres moyens	48	46	12	11	90	72
Employés	34	34	7	6	78	61
Ouvriers	25	24	4	4	78	44

\* Suivant la catégorie socioprofessionnelle des chefs de famille.



## PRÉSENTATION

En mars 1999, la France compte plus de 29 millions de **logements**, dont 626 800 dans les DOM. En métropole, 83 % sont des résidences principales, 10 % des résidences secondaires ou des **logements occasionnels** et 7 % des **logements vacants**.

Le parc des **résidences principales** a progressé, en neuf ans, trois fois plus vite que la population. Il augmente dans tous les départements, même ceux qui perdent des habitants. Le nombre moyen de personnes par logement continue de baisser : 2,4 en 1999 contre 2,6 en 1990 et 3,1 en 1962. Près d'un tiers des résidences principales possèdent 5 **pièces** ou plus alors que le logement « moyen » en compte quatre. Néanmoins, plus la taille de l'unité urbaine augmente, plus celle du logement diminue. Pour la première fois depuis 1962, le nombre de petits logements (studios ou deux pièces) progresse dans les villes.

En mars 1999, 56 % des résidences principales sont des maisons individuelles (ou des fermes). La part de l'habitat individuel, après une forte progression entre 1982 et 1990, semble se stabiliser. En zone rurale, pratiquement tous les ménages occupent une maison.

L'amélioration du confort se poursuit : en mars 1999, plus de 4 résidences principales sur 5 ont « **tout le confort** » contre un peu plus de 1 sur 3 en 1970 ; seulement 5 % sont considérées comme « **sans confort** » contre près de 50 % en 1970. 850 000 personnes (en majorité des ménages âgés ruraux ou des étrangers) vivent dans des logements qui ne possèdent pas d'installation sanitaire, soit trois fois moins qu'en 1990 [2].

Entre 1990 et 1999, une personne sur deux a déménagé. Celles qui quittent l'Île-de-France, ou s'y installent représentent 42 % des migrants. Après avoir augmenté rapidement de 1954 à 1975, la mobilité résidentielle ne cesse de baisser depuis. Toutefois le rythme de la baisse s'est légèrement ralenti depuis 1990 [4].

En 1996, dans l'Union européenne, l'habitat en Irlande, au Royaume-Uni et en Belgique est constitué de plus de 3/4 de maisons individuelles. Près de 30 % des ménages grecs vivent dans un **logement surpeuplé** contre 10 % pour la moyenne européenne. A l'opposé, aux Pays-Bas seulement 1 % des ménages sont dans ce cas [3].

## DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 1996-1997 s'est déroulée de novembre 1996 à janvier 1997 auprès d'un échantillon de 40 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes analogues dont la première a eu lieu en 1955 et les 2 dernières en octobre-novembre 1988 et novembre 1992-janvier 1993.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une résidence principale.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m<sup>2</sup>). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Logement « sans confort ».** Logement sans eau, ou avec l'eau seulement, ou avec eau et WC sans installation sanitaire (douche ou petite baignoire), ou installation sanitaire sans WC.
- **Logement « avec confort ».** Logement équipé de WC, installation sanitaire (douche ou petite baignoire) ou grande baignoire sans chauffage central.
- **Logement « tout confort ».** Logement équipé de WC intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central.
- **Logement surpeuplé.** On considère comme surpeuplé un logement qui compte plus d'une personne par pièce (hors cuisine, salle de bains, WC, couloirs, pièces à usage professionnel, etc.).
- **Résidence principale.** Logement occupé à titre principal par le ménage. Elles comprennent essentiellement les logements ordinaires (maisons individuelles, logements dans un immeuble collectif), ainsi que les logements-foyers pour personnes âgées, les fermes, les pièces indépendantes louées ou prêtées à des particuliers, les chambres meublées dans les hôtels, les constructions provisoires et les habitations de fortune.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Confort de l'habitat et cycle de vie », n° 727, juillet 2000 ; « Le logement des immigrés en 1996 », n° 730, août 2000 ; « Le cadre de vie des plus de soixante ans », n° 760, février 2001.
- « Conditions de logement des personnes âgées dans l'UE », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 14, 1999.

### SOURCES

- [1] Recensements de la population et enquêtes Logement, Insee.
- [2] « Des logements plus grands et plus confortables », INSEE-Première, n° 750, novembre 2000.
- [3] Panel communautaire des ménages 1996, Eurostat.
- [4] « Les migrations en France entre 1990 et 1999 », n° 758, février 2001.



Répartition des logements selon leur catégorie [1]

milliers

	1962	1968	1975	1982	1984	1988	1990	1999
Résidences principales	14 565	15 763	17 745	19 589	20 364	21 256	21 542	23 810
Résidences secondaires et logements occasionnels	973	1 267	1 696	2 266	2 293	2 297	2 809	2 902
Logements vacants	854	1 233	1 633	1 855	1 919	2 156	1 894	1 990
<b>Total</b>	<b>16 392</b>	<b>18 263</b>	<b>21 074</b>	<b>23 709</b>	<b>24 576</b>	<b>25 709</b>	<b>26 245</b>	<b>28 702</b>

Caractéristiques des résidences principales [1]

	1962	1968	1975	1982	1990	1999
<b>Taille des logements en %</b>						
- 1 pièce	14,7	11,7	9,2	7,3	6,0	6,4
- 2 pièces	24,1	20,6	17,3	14,8	13,0	12,7
- 3 pièces	26,8	27,1	26,9	25,7	23,5	22,3
- 4 pièces	19,0	22,2	25,2	26,8	28,0	27,0
- 5 pièces et +	15,4	18,4	21,4	25,4	29,5	31,6
<b>Époque d'achèvement en %</b>						
- Avant 1949	82,9	70,7	55,1	44,1	37,0	32,9
- 1949 et après	17,1	29,3	44,9	55,9	63,0	67,1
Nombre moyen de pièces par logement	3,1	3,3	3,5	3,7	3,8	3,9
Nombre moyen de personnes par pièce	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,6

Les résidences principales selon le type d'immeuble [1]

milliers

	1982	1990	1999
Maison individuelle ou ferme	10 344	12 012	13 308
Logement en immeuble collectif	8 633	8 876	9 845
Autres	612	654	656
<b>Total</b>	<b>19 589</b>	<b>21 542</b>	<b>23 810</b>

Répartition des résidences principales selon le confort [1]

%

	1970	1984	1992	1999
Sans confort	48,6	15,0	6,2	4,6
Avec confort	17,1	15,2	14,0	13,8
Tout confort	34,3	69,8	79,8	81,6

L'habitat individuel et les ménages vivant dans un logement surpeuplé en Europe en 1996 [3]

%

	Maisons individuelles*	Ménages vivant dans un logement surpeuplé
<b>UE à 15</b>	<b>53</b>	<b>10</b>
Allemagne	40	6
Autriche	44	10
Belgique	76	5
Danemark	59	4
Espagne	37	16
Finlande	57	13
<b>France</b>	<b>58</b>	<b>7</b>
Grèce	46	28
Irlande	94	12
Italie	33	19
Luxembourg	67	6
Pays-Bas	68	1
Portugal	68	21
Royaume-Uni	82	5
Suède	50	** 6

\* Part des maisons individuelles dans le parc de logement. \*\* 1995.

Caractéristiques de l'habitat collectif en 1999 [1]

%

	Nombre de logements de l'immeuble			
	2 à 4	5 à 9	10 et +	Ensemble
<b>Services</b>				
Gardien	3,6	21,0	49,1	21,4
Digicode-Interphone	26,6	55,0	72,4	47,3
Ascenseur	1,3	9,4	50,2	17,7
Garage-Box-Parking	46,0	45,9	59,8	50,0
<b>Chauffage</b>				
Chauffage urbain	0,4	2,9	8,5	3,4
Chauffage collectif	12,1	24,9	41,3	23,9
Pas d'installation collective	87,5	72,2	50,2	72,7
<b>Nombre d'étages</b>				
4 étages ou moins	98,8	92,8	55,1	84,5
5 à 8 étages	1,0	6,9	37,1	13,0
9 étages ou plus	0,2	0,3	7,8	2,5
<b>Ensemble des immeubles</b>	<b>44,8</b>	<b>26,0</b>	<b>29,2</b>	



## PRÉSENTATION

Entre janvier 2000 et janvier 2001, l'**indice général des loyers** a augmenté au même rythme que l'indice des prix à la consommation (+ 1,2 %). Cette évolution est quasi identique à celle de l'année précédente (+ 1,3 %). La hausse des loyers dans le secteur locatif HLM, suite au gel de ceux-ci, est très faible (+ 0,4 %). Dans le secteur locatif libre, elle s'élève à 1,4 % dont 0,7 % sont dus au renouvellement de locataires. Le loyer est inchangé pour 24 % des locataires contre 11 % au début des années 90.

En janvier 2001, le **locataire** moyen dépense pour son loyer 342 € par mois, pour une surface moyenne d'environ 65 m<sup>2</sup>. Dans les HLM, les loyers sont, en moyenne, moins élevés (265 € contre 417 € pour le secteur libre) et les surfaces sont plus grandes (69 m<sup>2</sup> contre 62 m<sup>2</sup>). La dispersion des loyers HLM est faible, un quart des ménages paie moins de 205 € et un quart plus de 310 €. Dans le secteur libre, un quart des locataires paie moins de 282 € et la même proportion plus de 488 €. Le loyer mensuel moyen au m<sup>2</sup> s'élève à un peu plus de 4,3 € pour les unités urbaines de moins de 100 000 habitants, il atteint 5 € pour celles de plus de 100 000 habitants et 7 € en agglomération parisienne.

En 1999, 54,7 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale et 40,7 % en sont locataires. Le taux de ménages propriétaires connaît ainsi une quasi-stabilité depuis 1990.

En 1996 comme en 1984, 55 % des **accédants récents** ont entre 28 et 39 ans mais les accédants très jeunes sont moins nombreux que dans le passé. Entre 1993 et 1996, 70 % des acquisitions concernent l'ancien. Les conditions financières de l'accession se modifient : l'apport personnel représente 40 % en moyenne du prix du logement contre 30 % huit ans auparavant et la durée moyenne des emprunts (14,5 années) a diminué de deux ans depuis 1980. Le prix total du logement correspond à 3,1 années de revenus [2].

## DÉFINITIONS

- **Indice général des loyers.** C'est un indice trimestriel, calculé à partir de l'enquête Loyers et charges. L'enquête prend en compte les résidences principales urbaines louées vides en France métropolitaine dont l'usage essentiel est l'habitation.
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** C'est un indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution du prix des marchés de construction des bâtiments neufs à usage principal d'habitation non communautaire passés entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Il intègre les marges des entreprises et les gains de productivité. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1er janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **ICC de référence.** Est décalé de trois trimestres par rapport à l'indice des prix pour correspondre à celui sur lequel les loyers sont indexés.
- **Propriétaire accédant.** Un ménage est dit accédant à la propriété s'il est propriétaire de son logement et qu'il lui reste à rembourser, à la date de l'enquête, des prêts immobiliers relatifs à ce logement. Les accédants récents sont ceux ayant acquis leur logement dans les quatre années civiles précédant l'enquête.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Comptes du logement – édition 2000 », *Synthèses*, Insee, n° 44-45, septembre 2000.
- *INSEE-Première* : « Les loyers augmentent moins vite que les prix en 1999 », n° 705, avril 2000 ; « Le logement des immigrés en 1996 », n° 730, août 2000.

### SOURCES

- [1] Recensements de la population, Insee.
- [2] *INSEE-Première* : « Accession à la propriété : le régime de croisière ? », n° 718, juin 2000 ; « Gel dans le secteur HLM, modération dans le secteur libre », n° 770, avril 2001.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 2001.
- [4] Enquêtes Logement 1984, 1996, Insee.



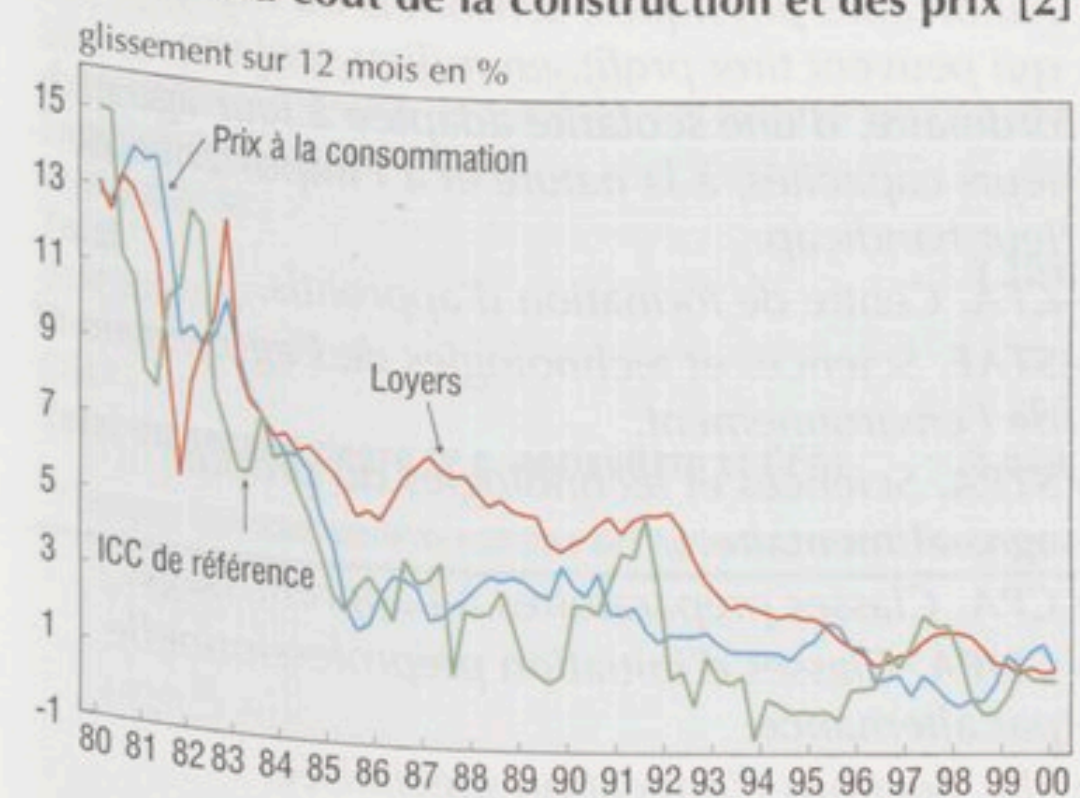
Statut d'occupation des résidences principales [1] %

	1962	1975	1982	1990	1999
Propriétaires	41,3	46,7	50,6	54,4	54,7
Locataires ou sous-locataires	45,3	42,8	41,1	39,6	40,7
- d'un logement vide	41,9	40,5	39,6	38,2	38,8
- d'un meublé, chambre d'hôtel	3,4	2,3	1,5	1,4	1,9
Logés gratuitement	13,4	10,5	8,3	6,0	4,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Loyers mensuels moyens au 4<sup>ème</sup> trimestre 2000 [2] euros

	€/m <sup>2</sup>	pour un logement de 80 m <sup>2</sup>
HLM	3,8	306
conventionnées	3,8	307
non conventionnées	3,7	294
Loi de 1948	4,3	344
Secteur libre	6,8	540
libre (construit avant 1949)	6,8	548
libre (construit après 1948)	6,7	537

Évolution des indices des loyers, du coût de la construction et des prix [2]



Statut d'occupation des résidences principales selon l'âge de la personne de référence en 1999 [1] milliers

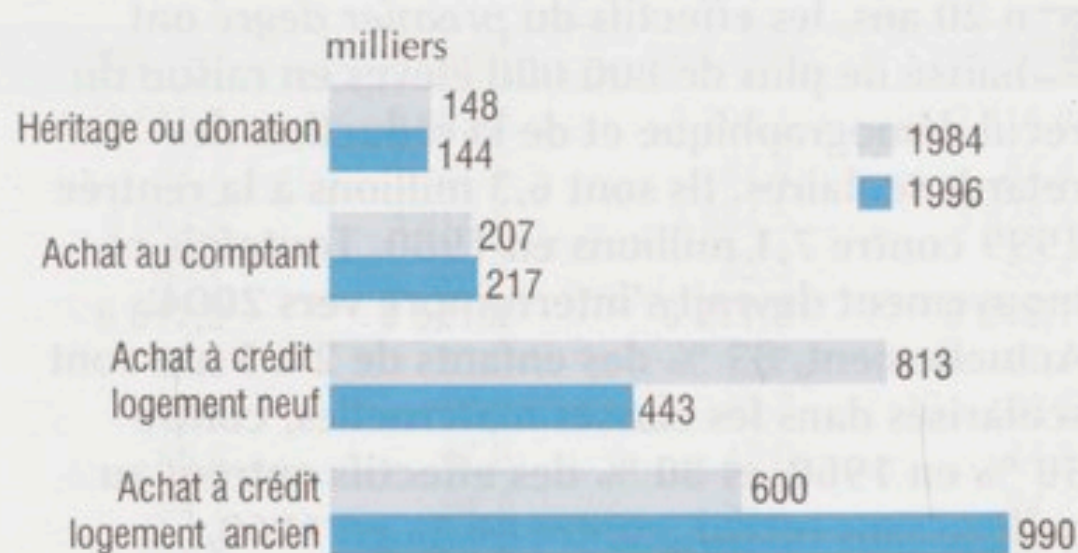
	15-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-74 ans	75 ans et +	Ensemble
Propriétaire							<b>13 035</b>
Locataire ou sous-locataire	281	1 772	2 774	2 616	3 577	2 015	
- d'un logement loué vide non HLM	2 234	2 457	1 784	1 164	1 171	875	<b>9 686</b>
- d'un logement loué vide HLM	1 455	1 434	928	590	554	464	<b>5 425</b>
- d'un meublé ou chambre d'hôtel	539	950	804	535	587	390	<b>3 805</b>
Logé gratuitement	240	73	52	39	30	22	<b>456</b>
	160	221	182	139	168	220	<b>1 090</b>

Données de financement pour les propriétaires accédants récents en 1996\* [4]

	Prix total du logement milliers d'€	Prix/revenu	Montant total emprunté milliers d'€	Taux d'apport personnel %	Taux d'effort brut** %
Ancien					
Neuf	96	2,9	58	39,2	19,0
Province	118	3,5	73	38,3	23,1
Ile-de-France	92	2,9	59	36,4	19,8
<b>Ensemble</b>	<b>149</b>	<b>3,6</b>	<b>80</b>	<b>46,0</b>	<b>21,4</b>
	<b>102</b>	<b>3,1</b>	<b>62</b>	<b>38,9</b>	<b>20,2</b>

\* Champ : propriétaires accédants récents, ayant acquis leur logement de 1993 à 1996, pour lesquels on connaît le prix du logement. \*\* Remboursements annuels/ Revenu annuel.

Les propriétaires récents selon le mode d'acquisition du logement [4] milliers



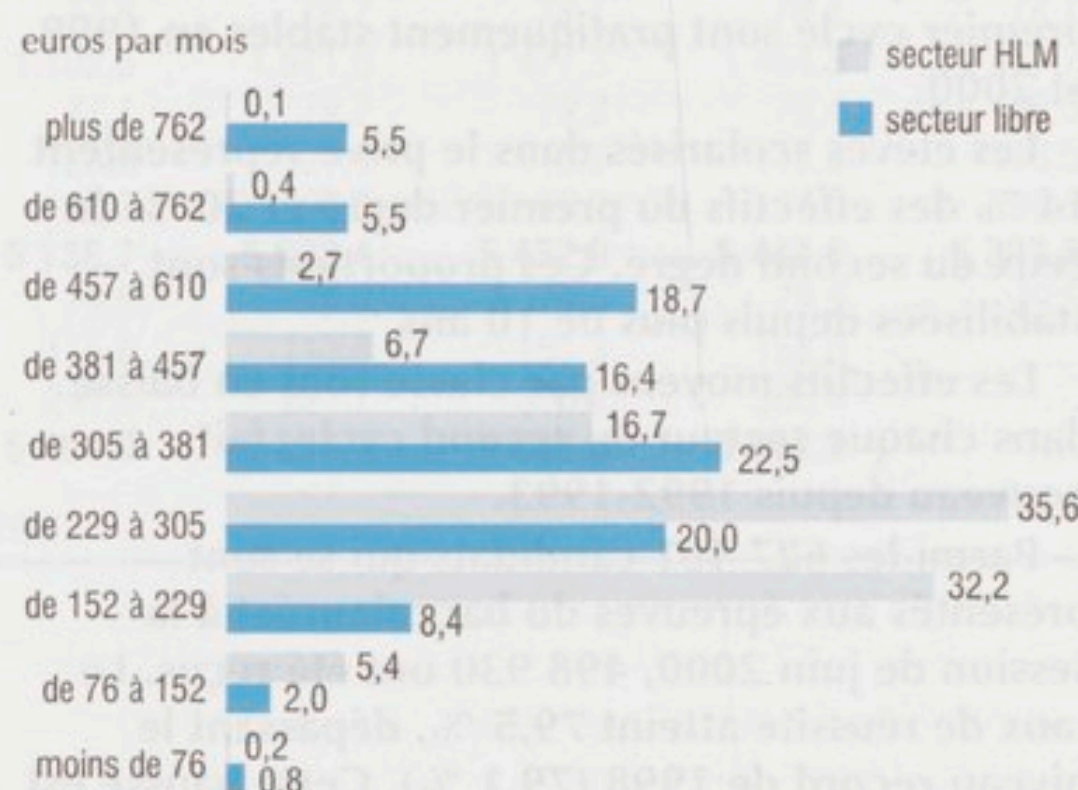
Indice du coût de la construction en 2000 [3]

base 100 : 4<sup>e</sup> trimestre 1953

	Indice	Moyenne*
1 <sup>er</sup> trimestre	1 083	1 075,5
2 <sup>e</sup> trimestre	1 089	1 079,3
3 <sup>e</sup> trimestre	1 093	1 082,5
4 <sup>e</sup> trimestre	1 127	1 098,0

\* Moyenne des quatre derniers indices.

Répartition des ménages des secteurs HLM et libre selon le montant de leur loyer en janvier 2001 [2]





## PRÉSENTATION

**E**n 20 ans, les effectifs du **premier degré** ont baissé de plus de 800 000 élèves en raison du recul démographique et de la réduction des retards scolaires. Ils sont 6,3 millions à la rentrée 1999 contre 7,1 millions en 1980. Toutefois ce mouvement devrait s'interrompre vers 2004. Actuellement, 85 % des enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés dans les classes maternelles, contre 50 % en 1960, et 80 % des effectifs entrent au collège sans retard, contre 46 % en 1960.

Avec 5 400 000 élèves à la rentrée 2000, la baisse des effectifs des classes du **second degré** amorcée en 1993 se poursuit et représente 50 000 élèves de moins par rapport à 1999. Cette baisse, proche de 1 %, est la plus importante jamais enregistrée. Elle découle essentiellement d'une nouvelle diminution des redoublements et de sorties plus nombreuses du second cycle professionnel qui perd plus de 4 % de ses effectifs. Le second cycle général et technologique enregistre sa troisième baisse consécutive, due principalement au recul démographique. Par contre, les effectifs du premier cycle sont pratiquement stables en 1999 et 2000.

Les élèves scolarisés dans le privé représentent 14 % des effectifs du premier degré et 20 % de ceux du second degré. Ces proportions sont stabilisées depuis plus de 10 ans.

Les effectifs moyens par classe sont en baisse dans chaque secteur du second cycle, fait nouveau depuis 1992-1993.

Parmi les 627 401 candidats qui se sont présentés aux épreuves du baccalauréat à la session de juin 2000, 498 930 ont été reçus. Le taux de réussite atteint 79,5 %, dépassant le niveau record de 1998 (79,1 %). Cette hausse est nette pour les séries générales et professionnelles, plus modérée pour le baccalauréat technologique [1] [2] [3].

## DÉFINITIONS

- **Premier degré.** Enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire, avant le cours préparatoire (CP), et l'enseignement élémentaire, et dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.
- **Second degré.** Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).
- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.
- **Classe d'intégration scolaire.** Dans le cycle élémentaire, ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **CFA.** Centre de formation d'apprentis.
- **STAE.** Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement.
- **STPA.** Sciences et technologies du produit agro-alimentaire.
- **CPA.** Classes préparatoires à l'apprentissage.
- **CLIPA.** Classes d'initiation préprofessionnelle par alternance.
- **SES.** Sections d'éducation spécialisée.
- **SEGPA.** Sections d'enseignement général et professionnel adapté.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DPD, ministère de l'Éducation nationale, disponibles sur le site internet ([www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm](http://www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm)).
- « Éducation en Europe – statistiques et indicateurs 1999 », *Tableaux détaillés*, thème 3 : Population et conditions sociales, Eurostat, 2000.
- *Éducation & formations*, DPD, n° 55, mars 2000 : « 1999-2008 dans le premier degré, ralentissement de la baisse des effectifs puis redressement à partir de 2004 » ; « 1999-2008 : décroissance assez régulière des effectifs du second degré ».

## SOURCES

- [1] *Notes d'information*, DPD : « Résultats provisoires du baccalauréat – France métropolitaine – Session de juin 2000 », n° 00-22, juillet 2000 ; « Les élèves du second degré dans les établissements publics et privés à la rentrée 2000 », n° 01-01, janvier 2001.
- [2] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2000.
- [3] *L'état de l'École*, DPD, n° 10, octobre 2000.



## Évolution des effectifs de l'enseignement du premier degré [2]

milliers

	1960-1961	1980-1981	1990-1991	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Préélémentaire	1 374,1	2 383,9	2 555,7	2 403,0	2 393,1	2 416,8
dont public %	85,7	86,9	87,7	87,5	87,4	87,4
CP - CM2	4 915,4	4 615,1	4 062,2	3 918,8	3 884,5	3 828,3
dont public %	83,7	85,5	85,1	85,3	85,3	85,4
<b>Total</b>	<b>6 289,5</b>	<b>6 999,0</b>	<b>6 617,9</b>	<b>6 321,8</b>	<b>6 277,6</b>	<b>6 245,1</b>
Classes d'adaptation et d'initiation	///	29,8	21,3	13,6	12,7	11,4
dont public %	///	93,0	92,5	83,8	83,7	82,5
Classes d'intégration scolaire	81,2	95,5	65,6	47,0	47,0	44,8
dont public %	89,8	94,3	94,1	94,7	94,7	94,2
<b>Total du premier degré</b>	<b>6 370,7</b>	<b>7 124,3</b>	<b>6 704,8</b>	<b>6 382,4</b>	<b>6 337,3</b>	<b>6 301,3</b>
dont public %	84,1	86,1	86,2	86,2	86,2	86,2

## Évolution des effectifs de l'enseignement du second degré [2] [3]

milliers

	1960-1961	1980-1981	1990-1991	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Premier cycle	2 353,1	3 137,9	3 134,6	3 168,7	3 164,1	3 159,5
dont public %	79,1	80,7	79,3	79,3	79,2	79,1
Second cycle professionnel	383,2	773,2	696,7	708,2	696,9	666,6
dont public %	66,9	77,8	76,7	78,1	78,1	78,1
Second cycle général et technologique	421,9	1 102,6	1 571,0	1 477,3	1 464,5	1 451,2
dont public %	77,3	77,1	79,2	79,3	79,4	79,5
Enseignement adapté	///	123,0	121,1	118,7	118,3	116,5
dont public %	///	99,3	97,9	97,0	97,0	96,8
<b>Total</b>	<b>3 158,2</b>	<b>5 136,7</b>	<b>5 523,4</b>	<b>5 472,9</b>	<b>5 443,8</b>	<b>5 393,8</b>
dont public %	77,4	79,9	79,3	79,5	79,5	79,5
Second degré agricole	80,0	115,8	113,6	151,3	152,0	...
CFA*	290,0	241,5	221,7	356,2	366,4	...
<b>Total du second degré (y c. agriculture et CFA)</b>	<b>3 528,2</b>	<b>5 494,0</b>	<b>5 858,7</b>	<b>5 980,4</b>	<b>5 962,2</b>	...

\* Y compris CFA sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche depuis 1992-1993.

## Admissions au baccalauréat en 2000\* [1]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite %	Rappel 1999** %
<b>Baccalauréat d'enseignement général</b>	<b>262 595</b>	<b>79,8</b>	<b>78,4</b>
soit :			
L : Littéraire	56 931	80,1	79,2
ES : Économique et social	72 921	78,1	79,8
S : Scientifique	132 743	80,7	77,2
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>148 061</b>	<b>79,3</b>	<b>78,5</b>
soit :			
Industriel	42 227	77,0	74,3
Tertiaire	100 038	80,5	81,0
STAE (environnement)	5 194	75,7	70,0
STPA (agro-alimentaire)	602	82,7	70,3
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>88 274</b>	<b>79,0</b>	<b>77,6</b>
<b>Ensemble des baccalauréats</b>	<b>498 930</b>	<b>79,5</b>	<b>78,5</b>

\* Résultats provisoires - Session de juin (France métropolitaine).

\*\* Résultats définitifs - Sessions juin + septembre (France métropolitaine + DOM).

## Nombre moyen d'élèves par classe [2]

	1900-81	1990-91	1994-95	1999-00
<b>Premier degré</b>				
<i>Enseignement public :</i>				
Écoles maternelles	30,0	27,9	27,1	25,5
Écoles élémentaires	23,5	22,5	22,6	22,3
<i>Enseignement privé :</i>				
Écoles maternelles	29,9	27,2	26,7	25,9
Écoles élémentaires	26,2	24,5	24,2	23,9
<b>Second degré</b>				
<i>Enseignement public :</i>				
1 <sup>er</sup> cycle*	23,4	24,3	24,6	24,2
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	24,4	23,1	21,7	20,9
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	28,5	31,0	29,6	28,8
<i>Enseignement privé :</i>				
1 <sup>er</sup> cycle*	24,0	24,3	24,8	24,7
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	20,8	21,4	21,2	19,7
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	23,2	25,6	25,8	24,7

\* Y compris CPA et CLIPA et non compris SES/SEGPA et classes-ateliers des collèges.



## PRÉSENTATION

Multipliée par 2 depuis 1975, la **dépense intérieure d'éducation** représente 7,2 % du PIB en 1999, soit au total 95,4 Mds d'€ (626 Mds de F), 5 900 € (38 700 F) par élève ou étudiant et 1 616 € (10 600 F) par habitant. Elle augmente de 2,8 % par rapport à 1998. De 1974 à 1999, sa croissance a été plus rapide que celle du PIB (2,7 % en moyenne contre 2,2 %).

Le système éducatif est principalement financé par l'État (64,5 %) et les collectivités territoriales dont la part augmente (14,3 % en 1980, 20,9 % en 1999). 82 % de cette dépense sont consacrés aux activités d'enseignement, parmi lesquelles le second degré détient la plus grande part (41 %).

En 1999, la **dépense moyenne d'éducation** par élève est de 5 900 € (38 700 F) et s'échelonne de 3 887 € (25 500 F) pour un élève de maternelle à 7 988 € (52 400 F) pour un étudiant. Ainsi une scolarité, valorisée aux prix de 1999, menant sans redoublement de la maternelle (en 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 82 688 € (542 400 F). Depuis 1986, le « coût théorique du bachelier » augmente en moyenne de 2,6 % par an en francs constants. À la rentrée 2000, les familles dépensent, en moyenne, pour l'année scolaire, 122 € (800 F) pour un écolier, 268 € (1 760 F) pour un collégien et 325 € (2 135 F) pour un lycéen.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1999, 1 551 000 personnes (dont 61,5 % sont des enseignants) participent à la formation scolaire et universitaire, soit 6 % de la population active totale. La part des femmes y est plus importante (66 %) que dans la population active (45 %). Parmi les enseignants, elles sont plus nombreuses dans le premier degré (77,7 %), que dans le second degré (56,7 %), ou le supérieur (31,5 %).

954 000 enseignants exercent devant des élèves, dont 79 % dans les établissements publics, soit en moyenne un enseignant pour 15 élèves ou étudiants [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation en métropole : activités d'enseignement scolaire et extra-scolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports), rémunérations des personnels en formation et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.
- **PEGC.** Professeurs d'enseignement général de collège.
- **SEGPA.** Voir mot-clé 6.1.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les dépenses d'éducation », *France portrait social 2000-2001*, Insee.
- *Notes d'information*, DPD, ministère de l'Éducation nationale disponibles sur le site internet ([www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm](http://www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm))
- « Le compte de l'éducation et le compte de l'éducation supérieure, années 1995 à 1998 », *Les Dossiers d'Éducation & formations*, DPD, n° 113, décembre 1999.
- « Projection du système éducatif à dix ans », *Éducation & formations*, DPD n° 55, mars 2000.

### SOURCES

- [1] *Notes d'information*, DPD : « Le coût de l'éducation en 1999 – Évaluation provisoire du compte », n° 00-38 ; « Le coût de la rentrée scolaire 2000 pour les familles », n° 00-51.
- [2] *L'état de l'École*, DPD, n° 10, octobre 2000.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1999.
- [4] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2000.



### Établissements du premier et du second degré en 1999-2000 [4]

	1999-2000	dont public	Rappel 1998-1999
<b>Premier degré</b>	<b>57 968</b>	<b>52 310</b>	<b>58 491</b>
Écoles maternelles	18 558	18 285	18 629
Écoles élémentaires*	39 410	34 025	39 862
<b>Second degré</b>	<b>11 014</b>	<b>7 496</b>	<b>11 052</b>
Collèges	6 739	4 953	6 741
Lycées professionnels	1 722	1 087	1 742
Lycées d'enseignement général et technique	2 553	1 456	2 569

\* Y compris les écoles d'enseignement spécial.

### Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types en 1999 [1]

	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac génér. ou techn.	DUT	Licence
3 ans d'école maternelle	11 662	11 662	11 662	11 662
5 ans d'école primaire	19 971	19 971	19 971	19 971
4 ans en 1 <sup>er</sup> cycle	26 221	26 221	26 221	26 221
2 ans en 2 <sup>nd</sup> cycle prof.	17 196	///	///	///
3 ans en 2 <sup>nd</sup> cycle gén. et technologique	///	24 834	24 834	24 834
2 ans en IUT	///	///	17 044	///
3 ans en université	///	///	///	18 843
<b>Dépense totale</b>	<b>75 051</b>	<b>82 688</b>	<b>99 732</b>	<b>101 531</b>

### Enseignants par affectation [4]

	1997-1998	1998-1999
<b>Premier degré public</b>	<b>302 751</b>	<b>302 676</b>
Préélémentaire + élémentaire	282 506	282 888
Spécial	20 245	19 788
<b>Second degré public</b>	<b>367 080</b>	<b>367 025</b>
Collèges et SEGPA	178 340	178 221
Lycées professionnels	52 552	52 034
Lycées	136 188	136 770
<b>Premier degré privé (sous contrat)</b>	<b>42 947</b>	<b>42 853</b>
<b>Second degré privé (sous contrat)</b>	<b>92 805</b>	<b>93 779</b>
<b>Supérieur public</b>	<b>76 108</b>	<b>78 613</b>

### Enseignants du public par corps [4]

	1992-1993	1998-1999
<b>Premier degré</b>	<b>300 103</b>	<b>302 676</b>
Instituteurs	266 961	183 029
Professeurs des écoles	33 142	119 647
<b>Second degré</b>	<b>349 614</b>	<b>367 025</b>
Agrégés et chaires supérieures	30 375	42 546
Certifiés et assimilés	157 100	219 886
Adjoints et chargés d'enseignement PEGC	23 923	6 660
Professeurs de lycée professionnel	56 487	28 209
Non-titulaires	53 220	56 218
<b>Supérieur</b>	<b>28 509</b>	<b>13 506</b>
Professeurs	<b>52 663</b>	<b>78 613</b>
Maîtres de conférence	16 048	18 204
Autres*	22 057	31 174
	14 558	29 235

\* Assistants titulaires, chefs de clinique, attachés, moniteurs, enseignants de type 2<sup>nd</sup> degré et autres.

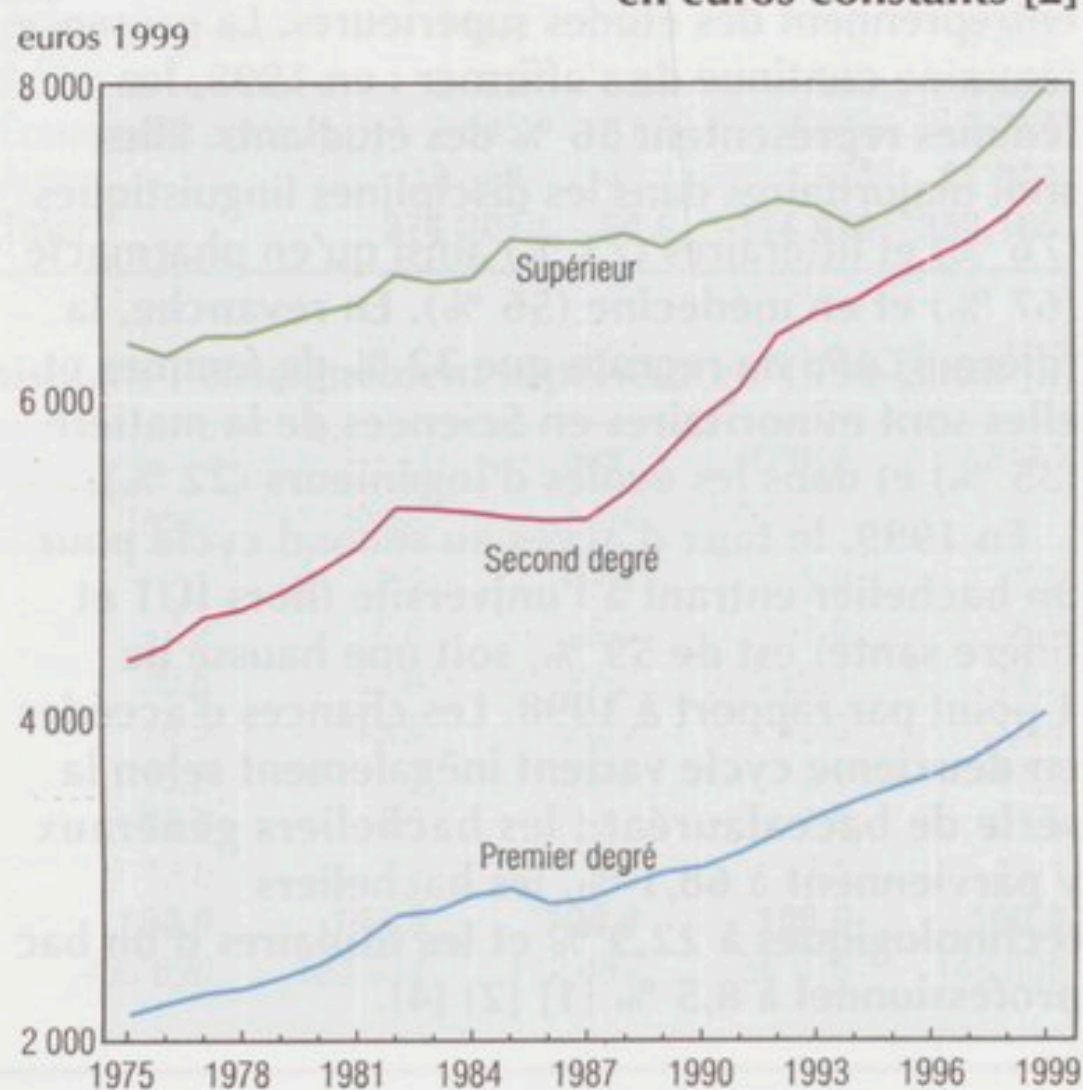
### La dépense pour l'éducation en France métropolitaine [2]

	1975	1985	1995	1998	1999
Dépense intérieure d'éducation :					
- aux prix courants					
en milliards de F	95,9	319,3	560,2	606,3	625,7
en milliards d'€	14,6	48,7	85,4	92,4	95,4
- aux prix 1999					
en milliards de F	334,2	437,0	581,4	608,5	625,7
en milliards d'€	50,9	66,6	88,6	92,8	95,4
- en % du PIB	6,5	6,8	7,3	7,2	7,2
- par habitant					
en francs 1999	6 300	7 900	10 000	10 300	10 600
en euros 1999	960	1 204	1 524	1 570	1 616
- par élève					
en francs 1999	21 700	28 000	35 100	37 500	38 700
en euros 1999	3 308	4 269	5 351	5 717	5 900

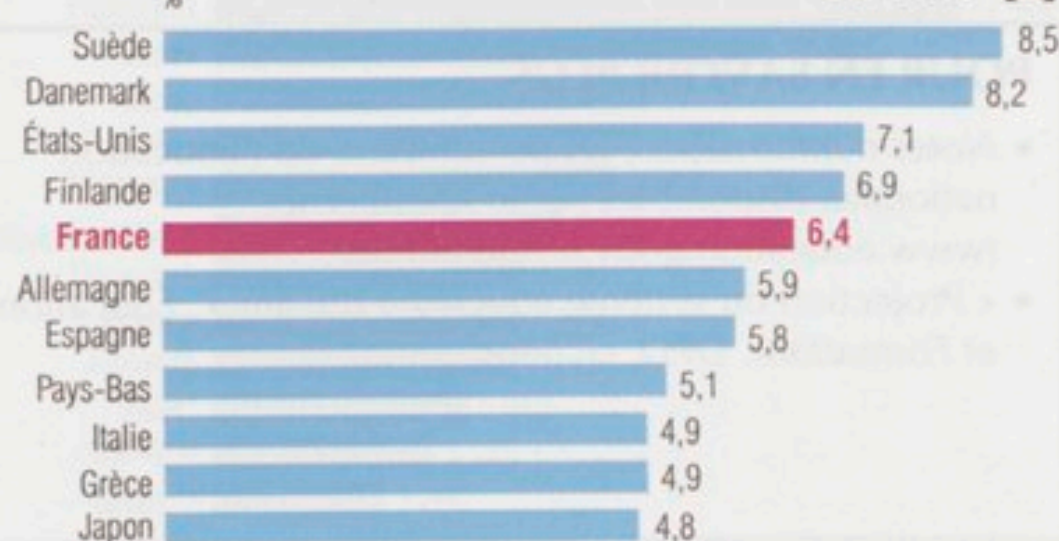
### Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation [2]

	Effectifs milliers	dont femmes %	dont enseignants %
1985	1 369	65,7	60,3
1995	1 523	66,0	61,0
1997	1 536	66,5	61,4
1999	1 551	66,0	61,5

### Évolution de la dépense moyenne par élève en euros constants [2]



### Dépense d'éducation par rapport au PIB en 1997 [3]





## PRÉSENTATION

Après une perte de 52 000 étudiants entre 1995 et 1998, les effectifs de l'enseignement supérieur se stabilisent aux rentrées 1999 et 2000. À la rentrée 2000, on observe un léger recul de la scolarisation : si les comportements des bacheliers de l'an 2000 avaient été dans le prolongement de ceux des années précédentes, 5 600 nouvelles inscriptions auraient dû être enregistrées. À l'université, la forte hausse du nombre de bacheliers scientifiques se traduit par une augmentation de 4,8 % des inscriptions en sciences. Les effectifs des CPGE, IUT et STS seraient stables.

En 1999, la quasi-totalité des bacheliers généraux et 79,3 % des bacheliers technologiques poursuivent leurs études dans le supérieur dès la rentrée suivante, contre 17,3 % pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel (hors inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage et contrats de qualification). Après avoir plus que doublé de 1982 à 1995, la part des jeunes de 19 à 21 ans poursuivant des études supérieures plafonne à 40 % depuis cinq ans. Plus du tiers des étudiants inscrits dans une formation longue ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale. Par contre, moins d'un enfant d'agriculteur sur cinquante et moins d'un enfant d'artisan sur dix entreprennent des études supérieures. La présence féminine continue de s'affirmer : en 1999, les femmes représentent 56 % des étudiants. Elles sont majoritaires dans les disciplines linguistiques (76 %) et littéraires (73 %) ainsi qu'en pharmacie (67 %) et en médecine (56 %). En revanche, la filière STAPS ne recrute que 32 % de femmes et elles sont minoritaires en Sciences de la matière (35 %) et dans les écoles d'ingénieurs (22 %).

En 1999, le taux d'accès au second cycle pour un bachelier entrant à l'université (hors IUT et filière santé) est de 59 %, soit une hausse de 1 point par rapport à 1998. Les chances d'accéder en deuxième cycle varient inégalement selon la série de baccalauréat : les bacheliers généraux y parviennent à 68,1 %, les bacheliers technologiques à 22,5 % et les titulaires d'un bac professionnel à 8,5 % [1] [2] [4].

## DÉFINITIONS

- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **IUFM.** Institut universitaire de formation des maîtres.
- **CPGE.** Classe préparatoire aux grandes écoles.
- **STS.** Section de technicien supérieur.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **Nouveaux bacheliers.** Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'information, DPD, ministère de l'Éducation nationale, disponibles sur le site internet ([www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm](http://www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm)).
- « Projection du système éducatif à dix ans », *Éducation et Formations*, DPD, n° 55, mars 2000.

## SOURCES

- [1] *L'état de l'école*, DPD, n° 10, octobre 2000.
- [2] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2000.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1999.
- [4] « La rentrée 2000 dans l'enseignement supérieur », note d'information, DPD, n° 01-05.



## Étudiants de l'enseignement supérieur [2]

	1980-1981	1990-1991	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Universités hors IUT	799 170	1 097 559	1 311 160	1 290 151	1 281 529
<i>dont écoles d'ingénieurs dépendantes des universités</i>	8 330	17 325	25 979	27 520	29 378
IUT	53 667	74 293	112 641	114 302	117 022
<b>Total Universités</b>	<b>852 837</b>	<b>1 171 852</b>	<b>1 423 801</b>	<b>1 404 453</b>	<b>1 398 551</b>
IUFM *	///	///	81 305	79 811	80 120
STS	67 315	199 084	233 139	234 300	236 764
CPGE (y c. préparations intégrées)	42 911	71 430	81 144	79 723	79 426
Écoles d'ingénieurs indépendantes des universités	28 622	40 328	53 119	55 434	56 373
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	15 824	46 006	46 759	51 090	56 070
Établissements universitaires privés	16 256	19 971	21 893	22 397	22 267
Écoles paramédicales et sociales	91 741	70 385	83 112	82 747	82 739
Autres établissements d'enseignement supérieur **	59 435	79 660	78 251	79 569	82 471
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>1 174 941</b>	<b>1 698 716</b>	<b>2 102 523</b>	<b>2 089 524</b>	<b>2 094 781</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>1 181 108</b>	<b>1 713 680</b>	<b>2 132 433</b>	<b>2 119 208</b>	<b>2 125 588</b>

\* Hors instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel. \*\* Écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures d'art et d'architecture et autres écoles.

### Répartition par discipline des étudiants en université en 1999-2000 [2]

Discipline	%
Lettres, langues, arts	18,5
Sciences humaines et sociales	16,2
Sciences et structures de la matière	7,7
Sciences de la nature et de la vie	6,1
Droit, sciences politiques	13,0
Médecine, odontologie	8,0
IUT	8,4
Sciences économiques, gestion	7,4
Sciences et technologie - Sciences pour l'ingénieur	6,1
Filière administrative, économique et sociale	3,7
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	3,0
Pharmacie	1,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

### Les nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 1999-2000 [2]

	Baccalauréat général	dont série S %	Baccalauréat technologique	Total
Universités	195 789	47,6	44 295	<b>240 084</b>
<i>dont : IUT</i>	28 784	64,4	13 892	<b>42 676</b>
CPGE	33 446	75,1	1 539	<b>34 985</b>
STS	24 453	38,9	65 828	<b>90 281</b>
Écoles d'ingénieurs	3 966	100,0	36	<b>4 002</b>
Écoles de commerce	3 928	33,2	543	<b>4 471</b>
Écoles paramédicales	2 545	61,3	1 214	<b>3 759</b>
Autres	10 080	40,1	1 523	<b>11 603</b>
<b>Total</b>	<b>274 207</b>	<b>50,6</b>	<b>114 978</b>	<b>389 185</b>

### Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 1999-2000 [2]

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Ensemble université	dont :			CPGE *	STS *
		Lettres	Santé	IUT		
Agriculteurs exploitants	2,3	2,1	2,2	3,4	2,0	2,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,7	7,2	6,6	8,5	7,0	8,7
Professions libérales et cadres supérieurs	35,7	30,6	53,6	27,2	53,1	14,7
Professions intermédiaires	18,0	18,9	16,8	20,9	15,9	17,9
Employés	13,8	15,2	7,7	15,7	9,1	17,2
Ouvriers	11,9	13,0	5,9	16,7	5,8	25,5
Retraités, inactifs	10,6	13,0	7,2	7,6	7,1	13,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif des étudiants français	1 269 743	436 690	123 634	112 482	56 076	148 006

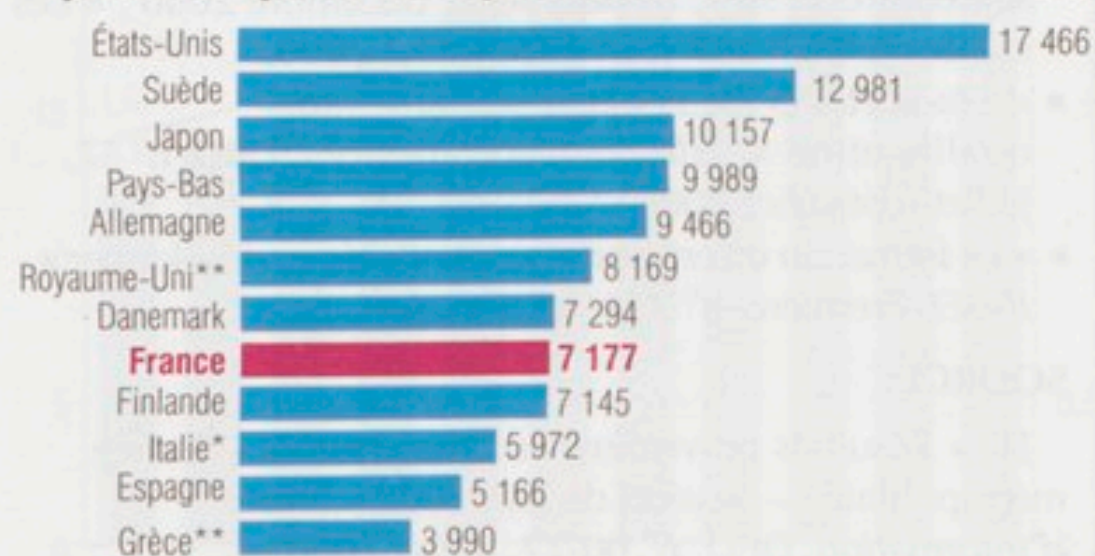
\* CPGE et STS sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

### Évolution des effectifs universitaires par cycle\* [2]

	milliers		
	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
1980-1981			
1990-1991	416,4	313,3	128,4
1997-1998	615,8	378,8	177,3
1998-1999	730,9	488,4	204,5
1999-2000	718,3	481,5	204,6
	710,2	477,8	210,6

\* France métropolitaine sauf y c. DOM-TOM en 1980-1981.

### Dépense moyenne pour un étudiant des secteurs public et privé en équivalents-dollars en 1997 [3]



\* Établissements publics. \*\* Établissements publics et privés subventionnés.



## PRÉSENTATION

La hausse des *niveaux de formation* et de qualification, importante entre 1980 et 1996, se stabilise, ainsi que la durée moyenne des études qui s'établit à 19 ans. À la rentrée 1999, la part d'une génération accédant au niveau du baccalauréat est de 69,4 % (34 % en 1980, 56 % en 1990) et 62 % obtiennent le diplôme à la session 2000. En 1998, sur 730 000 sortants de formation initiale, 39 % obtiennent un diplôme d'études supérieures (30 % en 1990) et 13 % n'ont aucun diplôme (21 % en 1990). Les diplômés de *l'enseignement supérieur long* représentent 20 % des sortants contre 6 % en 1980 et 14 % en 1990.

En 1999, parmi les jeunes en *apprentissage*, 18 % ont au moins un niveau Bac, 34,5 % un niveau CAP-BEP et 47,5 % sont sans qualification. L'élévation du niveau de formation des nouveaux apprentis entraîne un développement des formations préparant à un diplôme du supérieur dans de nouveaux secteurs comme les services aux entreprises ou les industries de biens d'équipement.

En 1998, 12,6 millions de personnes ont suivi une action de *formation professionnelle continue*, soit une augmentation de 17 % par rapport à 1997. Plus de 69 % des stagiaires sont des salariés (un cadre sur deux a suivi une formation contre un ouvrier qualifié sur cinq, ainsi qu'un ouvrier non qualifié sur huit) et 12 % des demandeurs d'emploi. L'informatique est la première spécialité de formation et concerne un stagiaire sur dix. La dépense pour la formation professionnelle et l'apprentissage s'élève à 21,8 Mds d'€, elle a pratiquement doublé depuis 1987. Les contributions de l'État et des entreprises sont presque équivalentes (environ 8,5 Mds d'€). Les régions, avec plus de 2,1 Mds d'€, deviennent le troisième financeur [1] [2] [4] [7].

## DÉFINITIONS

- **Niveaux de formation.** Niveaux VI et Vbis : sorties de l'enseignement secondaire, avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.  
Niveau V : CAP ou BEP.  
Niveau IV : Baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.  
Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).  
Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.
- **Apprentissage.** Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.
- **Formation professionnelle continue.** Se répartit en deux grands secteurs distincts :  
– actions financées par les entreprises, qui ont l'obligation de consacrer 1,5 % de la masse salariale à la formation continue ;  
– actions financées par les fonds publics, surtout consacrées aux demandeurs d'emploi et à la promotion sociale.
- **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 25 ans).
- **Enseignement supérieur long.** Il concerne les second et troisième cycles des universités, les écoles de commerce et d'ingénieurs.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DPD, ministère de l'Éducation nationale, disponibles sur le site internet ([www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm](http://www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm)).
- *Les Dossiers d'Éducation et Formations*, DPD : « Évaluations en CE2 et en sixième, repères nationaux – septembre 1999 », n° hors série, décembre 2000 ; « Les classes relais 1999 », n° 116, juillet 2000.
- « Les sortants du système scolaire sans qualification », *Éducation et Formations*, DPD, n° 57, juillet-septembre 2000.
- « La formation en entreprise continue de se développer », *INSEE-Première*, n° 759, février 2001.

### SOURCES

[1] « Résultats provisoires du baccalauréat – France métropolitaine – Session de juin 2000 », *Note d'information*, DPD, n° 00-22, juillet 2000.

[2] *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « L'offre de formation continue en 1998 », n° 37.1 – 00.09 ; « Nouvelle hausse de la dépense de formation professionnelle en 1998 », n° 44.1 – 00.11 ; « Les contrats d'apprentissage en 1999 », n° 48.3 – 00.11.

[3] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2000.

[4] *L'état de l'école*, DPD, n° 10, octobre 2000.

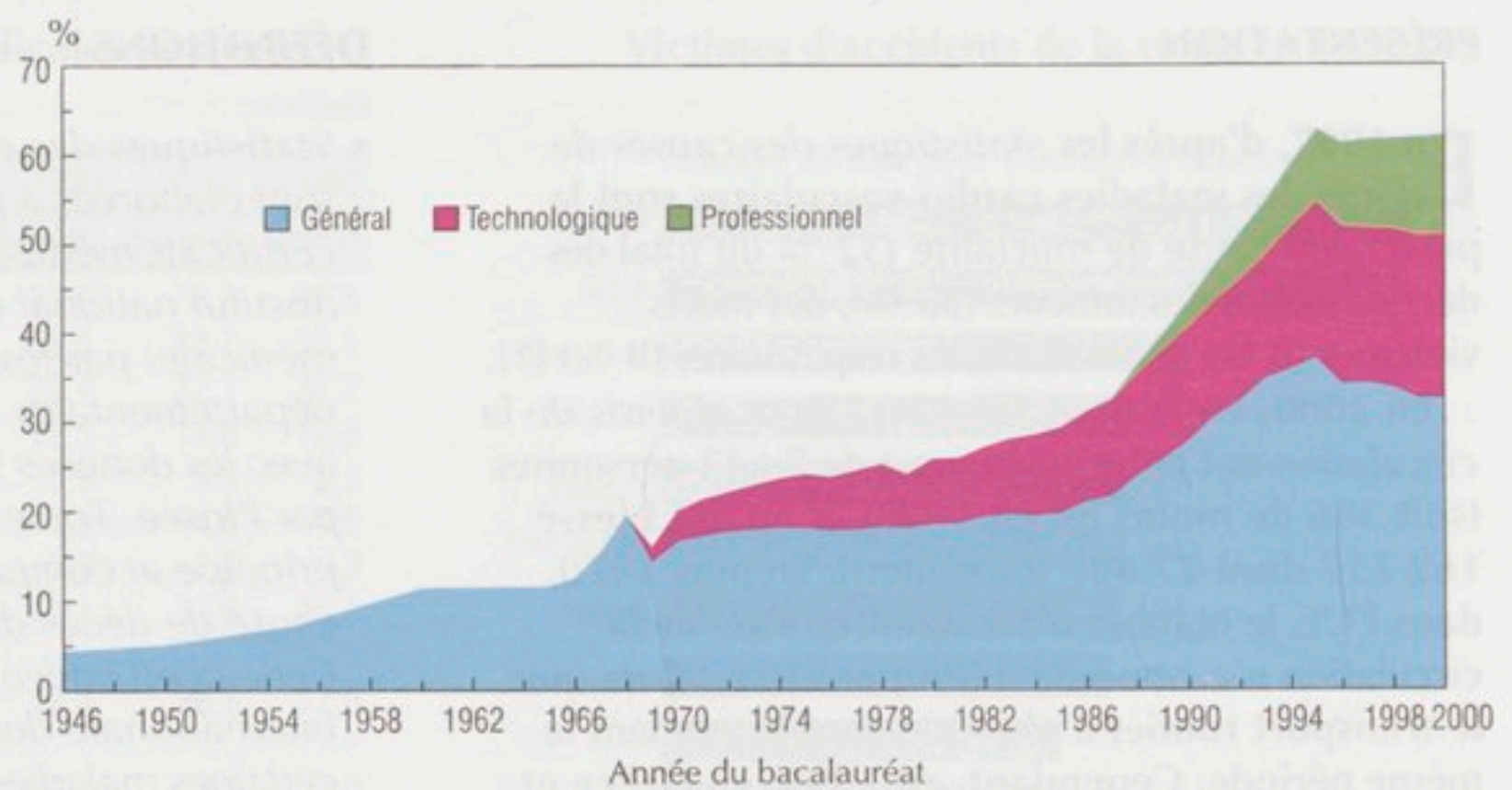
[5] Enquête sur l'emploi de mars 2000, division Emploi, Insee.

[6] « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 1999 », *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat, Thème 3, n° 5/2000.

[7] « Investir dans la formation continue », *INSEE-Première*, n° 697, février 2000.



Proportion de bacheliers dans une génération [1]



Niveau général de formation selon l'âge en 2000 [5]

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble*
Aucun diplôme ou CEP	3,8	10,3	23,8	43,8	71,4	34,6
BEPC seul	1,3	4,5	7,1	7,0	6,5	6,3
CAP, BEP ou diplôme équivalent	1,2	15,2	29,3	24,7	9,6	21,1
Bac, brevet prof. ou équivalent	0,2	13,1	13,6	9,0	5,6	10,0
Baccalauréat + 2 ans	0,0	6,3	12,4	6,9	2,8	7,9
Diplôme supérieur	0,0	1,6	11,5	8,5	4,1	7,7
En cours d'études initiales	93,5	49,0	2,3	0,1	0,0	12,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Ensemble des personnes de 15 ans ou plus.

Taux de scolarisation par âge [3]

	1982-1983	1991-1992	1997-1998	1998-1999
2 ans	33,1	34,4	34,7	35,2
3 ans	91,0	98,8	100,0	99,9
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	100,0	100,0
15 ans	92,9	100,0	100,0	100,0
16 ans	75,5	95,2	96,3	96,3
17 ans	61,1	91,0	91,3	91,6
18 ans	41,7	80,9	82,6	81,0
19 ans	27,7	65,2	70,6	69,0
20 ans	17,5	46,9	57,0	54,9
21 ans	12,8	33,6	44,3	43,2
22 ans	9,5	23,9	33,9	33,8
23 ans	8,1	15,8	24,1	24,3
24 ans	6,7	10,1	15,2	16,3
25 ans	5,5	7,3	10,5	10,5

Répartition des sortants du système éducatif par diplôme obtenu [3]

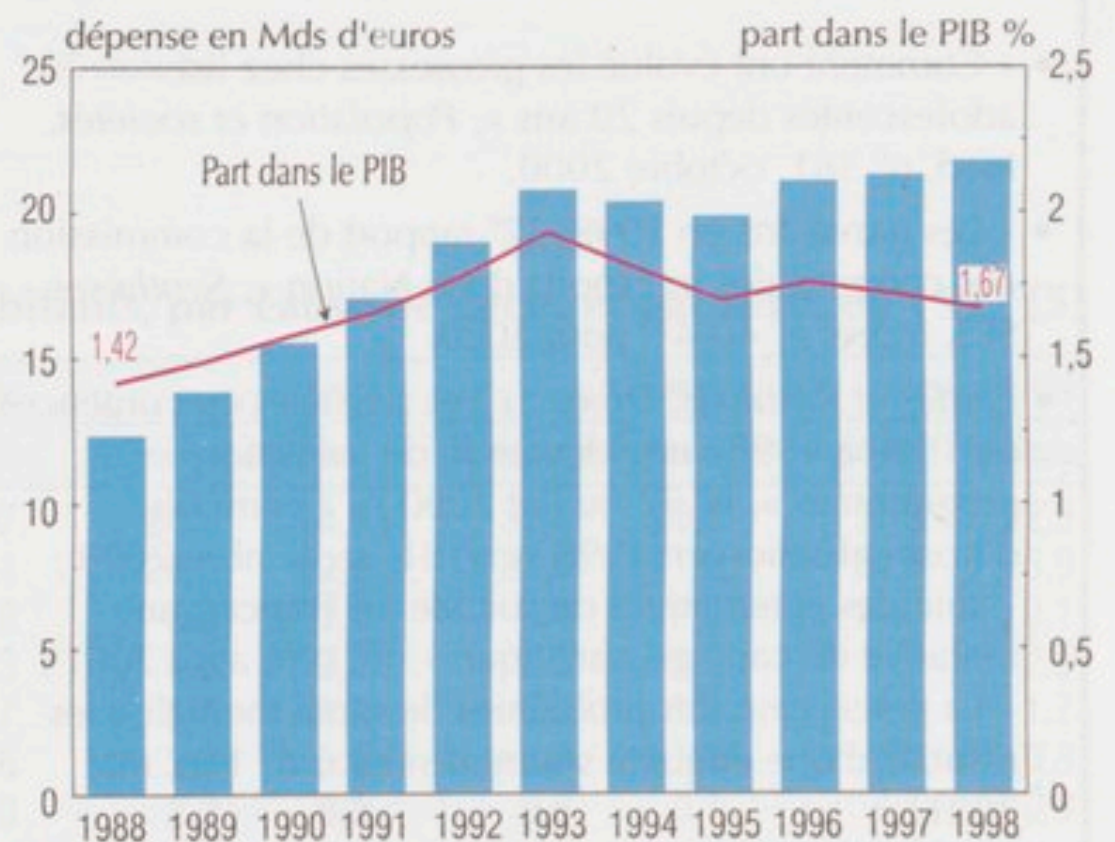
Diplôme obtenu	1980	1990	1996	1997	1998
Aucun diplôme ou CEP	202	133	93	96	96
Brevet seul	80	61	55	40	52
CAP, BEP ou équivalent	220	131	120	124	117
Baccalauréat général	81	50	78	82	85
Bac. techno, professionnel ou assimilé	32	63	93	104	94
BTS, DUT et équivalents	29	60	93	95	95
DEUG, paramédical et social	36	37	34	33	43
Supérieur long	45	87	160	158	148
<b>Total</b>	<b>725</b>	<b>622</b>	<b>726</b>	<b>732</b>	<b>730</b>

Niveau général de formation dans quelques pays de l'UE en 1999\* [6]

	Primaire et secondaire premier cycle	Secondaire second cycle	Supérieur
Allemagne	18,4	57,9	23,7
Belgique	39,8	32,1	28,1
Danemark	18,9	53,6	27,5
Espagne	62,2	15,8	22,0
Finlande	25,5	41,8	32,7
<b>France</b>	<b>36,6</b>	<b>41,4</b>	<b>22,0</b>
Italie	54,2	35,8	10,0
Portugal	78,0	12,0	10,0
Royaume-Uni	19,3	53,2	27,5
Suède	21,2	49,3	29,5

\* Pourcentage de la population de 25 à 59 ans ayant atteint son niveau de formation le plus élevé.

La dépense pour la formation professionnelle continue et sa part dans le PIB [2]





## PRÉSENTATION

En 1997, d'après les *statistiques des causes de décès*, les maladies cardio-vasculaires sont la principale cause de mortalité (32 % du total des décès), suivies des tumeurs (28 %), des morts violentes (8 %) et des maladies respiratoires (8 %) [1].

En 2000, en France, les 121 223 *accidents de la circulation* ont entraîné la mort de 7 643 personnes (soit 386 de moins qu'en 1999) et en ont blessé 162 117 dont 27 407 gravement. Depuis 1970, dans l'UE, le nombre d'accidents mortels de la circulation n'a cessé de décroître et ce, alors que le transport routier a plus que doublé pendant la même période. Cependant, en 1999, en Grèce et au Portugal, le nombre de tués par habitant est trois fois et demie plus élevé que dans les pays les plus sûrs (Suède, Royaume-Uni) [3] [8].

En 1998, 214 000 *interruptions volontaires de grossesse (IVG)* ont été pratiquées en France soit 6 % de plus qu'en 1990. Rapporté au nombre de femmes considérées comme étant en âge d'avoir des enfants (de 15 à 49 ans), le nombre d'IVG pour 1 000 femmes est passé de 13,6 en 1990 à 13,3 en 1997 [9].

En 1999, le nombre de décès dus à des *accidents du travail* est identique à celui de l'année précédente (1 300 dont 627 accidents de trajet). Cependant, en dix ans, ils ont diminué de 30 % [2].

Selon les estimations de l'OMS et de l'agence Onusida, 5,3 millions de personnes (dont 3,8 millions en Afrique subsaharienne) ont contracté le virus du *sida* en 2000. Au total, 36,1 millions de personnes dans le monde sont contaminées par le VIH (dont 25,3 millions en Afrique subsaharienne). Ce nombre est supérieur de 50 % aux prévisions de 1991. Le nombre de décès dus à la maladie est estimé à 3 millions en 2000 et à 21,8 millions depuis le début de l'épidémie. Parmi les 13,2 millions d'enfants que le sida a rendus orphelins, 92 % vivent en Afrique. Fin 2000, en France, 31 780 personnes sont décédées depuis le début de l'épidémie [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Comment ont évolué les grossesses chez les adolescentes depuis 20 ans », *Population et sociétés*, Ined, n° 361, octobre 2000.
- « Les transports en 1999, 37<sup>e</sup> rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, SES, Insee, n° 40-41, août 2000.
- *Études et Résultats*, Drees : « Les passages aux urgences de 1990 à 1998 : une demande de soins non programmés », n° 72, juillet 2000 ; « Les motifs d'hospitalisation en 1998 », n° 81, septembre 2000 ; « suicides et tentatives de suicide en France : une tentative de cadrage statistique », n° 109, avril 2001 ; « La perception des problèmes de santé mentale : les résultats d'une enquête sur neuf sites », n° 116, mai 2001.

## DÉFINITIONS

- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données sociodémographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruptions volontaires de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation de ces bulletins s'effectue sous la responsabilité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. L'Ined est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation, en liaison avec l'Inserm. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget (voir mot-clé 10.7). Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics.

### SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès*, Inserm, 1996 et 1997.
- [2] *Statistiques trimestrielles des accidents du travail*, Cnamts, mars 2001.
- [3] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [4] « Rapport du 1<sup>er</sup> semestre 2000 », Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida, n° 63, 2000.
- [5] « Chiffres clés sur la santé 2000 », Eurostat.
- [6] Drees, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [7] Onusida, internet ([www.unaids.org](http://www.unaids.org)).
- [8] « La sécurité dans les transports », *Statistiques en bref - transports*, Eurostat, 3/2000.
- [9] « Les IVG en 1998 », *Études et Résultats*, Drees, n° 69, juin 2000.



Causes médicales de décès [1]

	milliers			
	1996		1997	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies cardio-vasculaires	79,6	93,6	78,2	91,5
Tumeurs	89,2	58,6	88,7	58,1
Maladies de l'appareil respiratoire	22,1	20,4	22,1	21,2
Maladies de l'appareil digestif	13,9	12,5	13,8	12,3
Troubles mentaux	5,4	7,9	5,3	8,3
Maladies infectieuses et parasitaires	6,4	4,5	4,6	4,0
dont : sida	2,8	0,7	1,0	0,3
Autres maladies	33,9	44,1	33,8	45,1
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	26,3	17,4	26,3	17,0
dont : suicides et séquelles de tentatives	8,2	3,1	8,1	3,0
chutes accidentelles	3,6	6,1	3,5	6,0
<b>Total toutes causes</b>	<b>276,8</b>	<b>259,0</b>	<b>272,8</b>	<b>257,5</b>

Les accidents du travail par secteur [2]

Secteur de risque	Accidents déclarés et reconnus en milliers		Décès	
	1998	p 1999	1998	p 1999
	<b>Ensemble des activités*</b>	<b>1 338,0</b>	<b>1 359,7</b>	<b>672</b>
dont : Métallurgie	207,5	205,3	69	65
Bâtiment et travaux publics**	189,8	190,5	141	152
Alimentation	196,1	196,3	65	48
Transports et manutention	87,8	91,7	135	117
Commerces non alimentaires	79,7	81,0	49	49
Interprofessionnel	439,5	459,0	145	175
<b>Accidents du trajet*</b>	<b>130,0</b>	<b>136,3</b>	<b>631</b>	<b>627</b>
<b>Total</b>	<b>1 467,9</b>	<b>1 496,0</b>	<b>1 303</b>	<b>1 303</b>

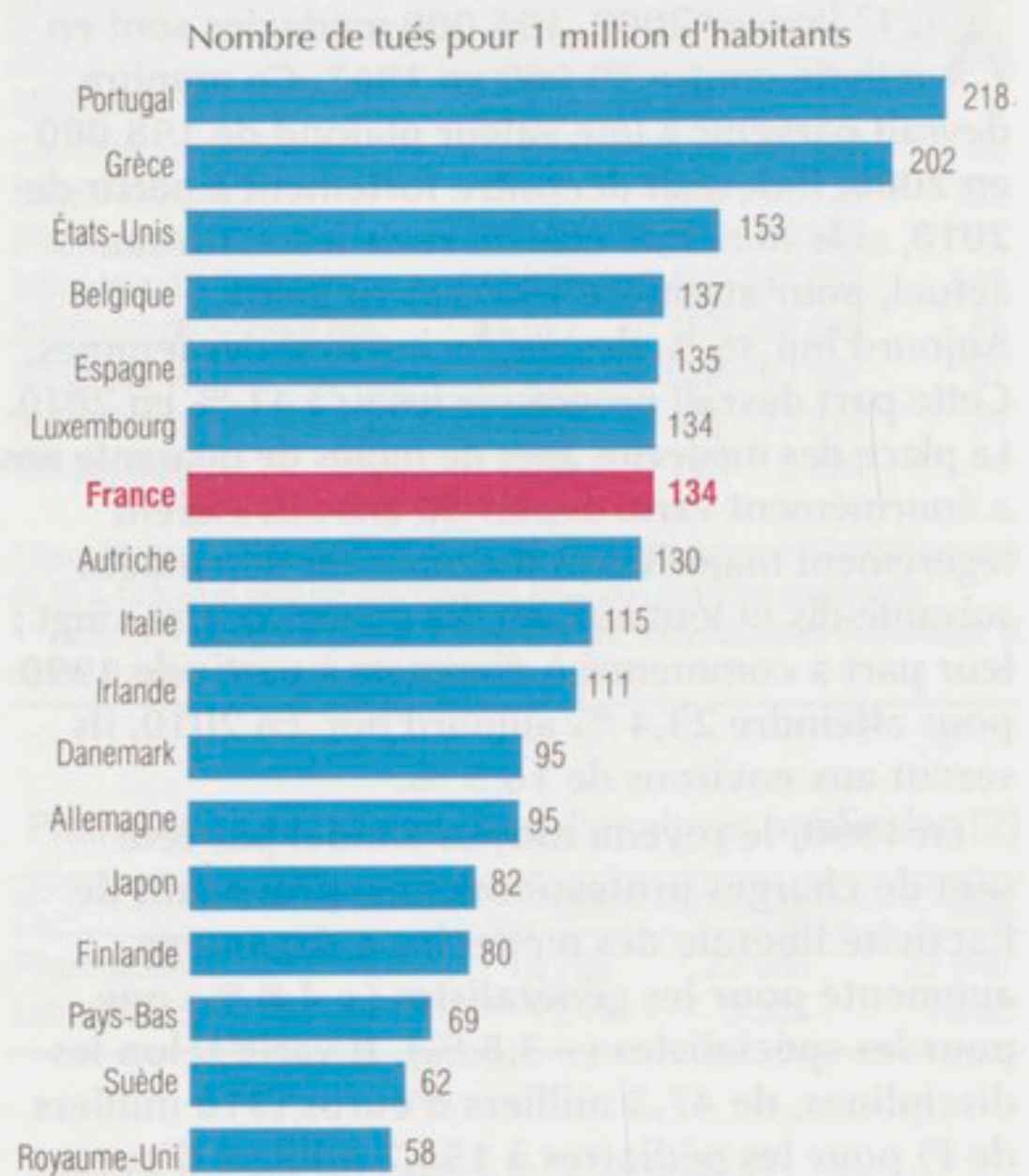
\*Y compris bureaux. \*\* Hors bureaux.

Cas de sida dans l'Union européenne [4]

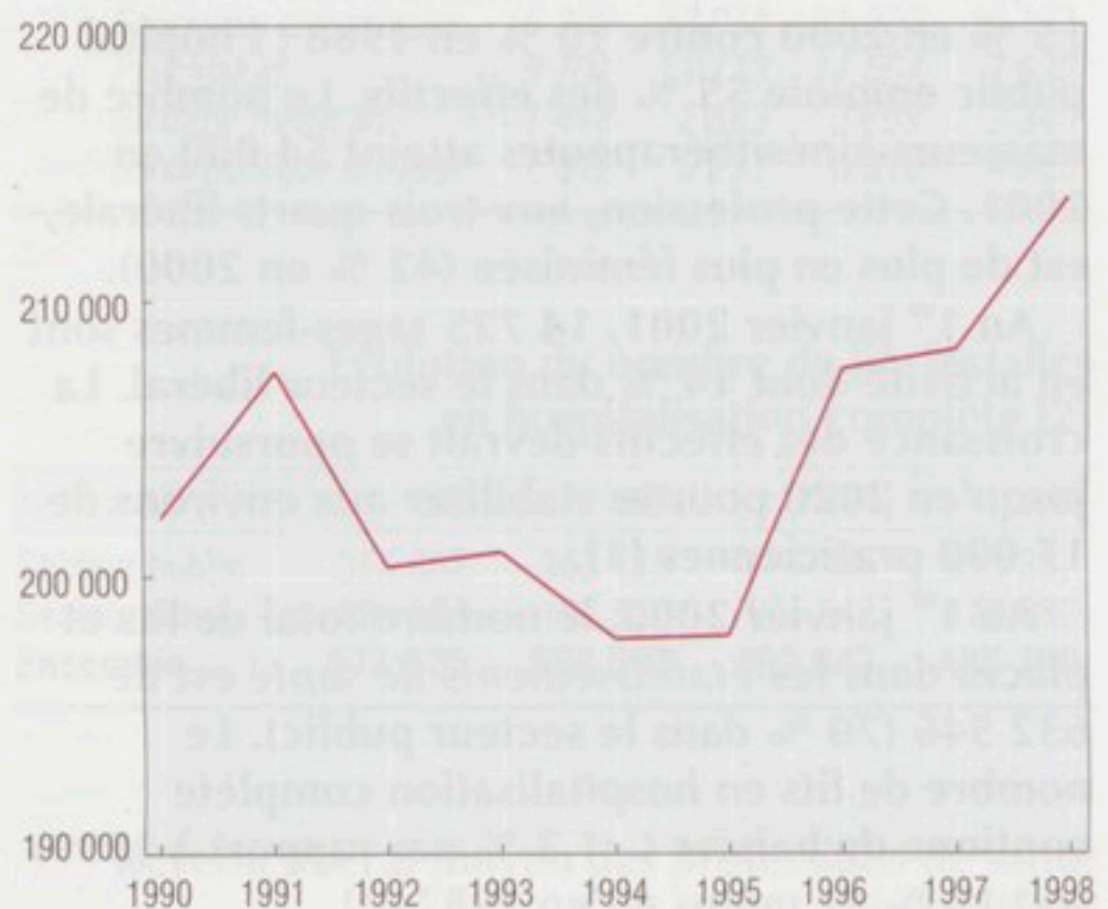
	Année de diagnostic			Total cumulé*
	1993	1996	1999	
Allemagne	1 907	1 390	435	18 700
Espagne	5 434	6 438	2 864	58 091
<b>France</b>	<b>5 520</b>	<b>3 972</b>	<b>1 578</b>	<b>51 799</b>
Italie	4 814	5 027	2 110	46 559
Pays-Bas	477	447	166	5 242
Royaume-Uni	1 784	1 408	725	17 209
Suède	182	134	70	1 725
<b>Union européenne</b>	<b>21 679</b>	<b>20 524</b>	<b>9 412</b>	<b>216 762</b>

\* Totaux cumulés (non redressés) du début de l'épidémie au 1er semestre 2000.

Victimes d'accidents de la route en 1999 [3]



Interruptions volontaires de grossesse\* [6]



\* IVG déclarées.

Taux de mortalité pour 10 000 habitants, par cause de décès et par sexe, en 1997 [5]

	Allemagne		Finlande		France		Grèce		Royaume-Uni	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	41,7	26,5	42,8	23,7	<b>24,6</b>	<b>14,1</b>	37,1	28,9	37,9	22,8
Tumeurs malignes	25,5	15,1	21,3	13,1	<b>28,5</b>	<b>12,7</b>	21,9	11,6	24,5	16,9
Appareil respiratoire	6,6	2,7	9,3	3,9	<b>6,9</b>	<b>3,2</b>	4,4	2,9	14,0	9,1
Appareil digestif	5,0	2,7	4,2	2,3	<b>4,6</b>	<b>2,4</b>	2,2	1,2	3,3	2,5
Causes extérieures	5,7	2,2	11,9	3,7	<b>8,8</b>	<b>3,7</b>	6,0	1,8	4,1	1,7
dont : accidents liés aux transports	1,6	0,5	1,6	0,6	<b>2,0</b>	<b>0,6</b>	3,3	1,0	1,0	0,3
suicides	2,1	0,7	4,0	1,0	<b>2,7</b>	<b>0,9</b>	0,6	0,1	1,1	0,3



**PRÉSENTATION**

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2000, 194 000 médecins sont en activité contre 59 000 en 1967. Ce nombre devrait parvenir à une valeur plafond de 198 000 en 2006. Il devrait décroître fortement à partir de 2010, si le *numerus clausus* reste à son niveau actuel, pour atteindre 157 000 en 2020.

Aujourd'hui 36 % des médecins sont des femmes. Cette part devrait progresser jusqu'à 41 % en 2010. La place des médecins âgés de moins de quarante ans a énormément varié depuis 30 ans : ils étaient légèrement majoritaires depuis la fin des années soixante-dix et tout au long des années quatre-vingt ; leur part a commencé à diminuer à partir de 1990 pour atteindre 23,4 % aujourd'hui. En 2010, ils seront aux environs de 16,5 %.

En 1998, le revenu moyen annuel par tête (net de charges professionnelles) provenant de l'activité libérale des médecins a davantage augmenté pour les généralistes (+ 4,8 %) que pour les spécialistes (+ 3,8 %). Il varie selon les disciplines, de 47,3 milliers d'euros (310 milliers de F) pour les pédiatres à 156,7 milliers d'euros (1 028 milliers de F) pour les radiologues.

Les effectifs d'infirmiers sont en augmentation constante depuis le début des années soixante-dix, passant de 150 000 en 1971 à 398 000 en 2001. La part des infirmiers en secteur libéral est de 15 % en 2000 contre 10 % en 1988 ; l'hôpital public emploie 55 % des effectifs. Le nombre de masseurs-kinésithérapeutes atteint 54 000 en 2001. Cette profession, aux trois quarts libérale, est de plus en plus féminisée (42 % en 2000).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, 14 725 sages-femmes sont en activité dont 14 % dans le secteur libéral. La croissance des effectifs devrait se poursuivre jusqu'en 2020 pour se stabiliser aux environs de 17 000 praticiennes [1].

Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, le nombre total de lits et places dans les *établissements de santé* est de 632 546 (70 % dans le secteur public). Le nombre de lits en hospitalisation complète continue de baisser (- 1,3 % par rapport à 1999) soit 15 % de moins qu'en 1987 [2].

**DÉFINITIONS**

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine le *numerus clausus* qui était d'environ 8 500 à la rentrée 1979, n'était plus que de 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993. Depuis cette date, il augmente légèrement. Il est fixé à 4 100 en 2001.
- **Établissements de santé.** Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.
- **Revenu de l'activité libérale des professions de santé.** Il ne représente qu'une partie des revenus pour certains professionnels. Les revenus provenant d'une activité salariée ou d'activités annexes ne sont pas pris en compte.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

- *Études et Résultats*, Drees : « Les ophtalmologues : densités géographiques et tendance d'évolution à l'horizon 2020 », n° 83, septembre 2000 ; « L'évolution du revenu libéral des médecins en 1998 », n° 89, novembre 2000 ; « Les médecins omnipraticiens au 1<sup>er</sup> janvier 2000 », n° 99, janvier 2001 ; « Les masseurs-kinésithérapeutes dans les régions : offre de soins, revenus et caractéristiques des populations », n° 110, avril 2001 ; « le temps de travail des médecins : l'impact des évolutions sociodémographiques », n° 114, mai 2001 ; « L'activité des établissements de

santé en 1999 : poursuite d'une tendance modérée à la croissance de l'activité » n° 118, juin 2001.

**SOURCES**

- [1] *Document de travail*, Drees : « Les médecins : estimations au 1<sup>er</sup> janvier 2000 », n° 14, décembre 2000 ; « Les professions de santé : éléments d'informations statistiques », n° 9, janvier 2001.
- [2] Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [3] « Les revenus d'activité non-salariée jusqu'en 1998 », *Synthèses*, Insee, n° 48, avril 2001.
- [4] *Annuaire 2000*, Eurostat.



Nombre de médecins et de dentistes pour 100 000 habitants dans l'Union européenne [4]

	Médecins			Dentistes		
	1988	1990	1998	1988	1990	1998
Allemagne	281	301	350	67	...	76
Autriche	282	303	373	42	43	45
Belgique	330	345	395	70	72	70
Danemark	267	278	**289	91	89	*89
Espagne	360	383	436	19	27	41
Finlande	227	243	300	85	90	94
<b>France</b>	<b>254</b>	<b>269</b>	<b>299</b>	<b>66</b>	<b>69</b>	<b>***69</b>
Grèce	321	339	426	92	99	114
Irlande	158	155	219	34	37	46
Italie	434	470	583	10	24	55
Luxembourg	191	202	250	48	52	62
Pays-Bas	244	252	295	54	53	***47
Portugal	269	282	312	15	17	33
Royaume-Uni****	155	160	175	38	39	44
Suède	285	260	278	107	101	81

\* 1995. \*\* 1996. \*\*\* 1997. \*\*\*\* National Health Service uniquement.

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]

au 1<sup>er</sup> janvier 2000

	Ensemble	Médecins libéraux %	Femmes %	Densité*
<b>Médecine générale</b>	<b>94 746</b>	<b>70,8</b>	<b>35,5</b>	<b>162</b>
Spécialités médicales	54 371	50,6	37,7	93
dont : Cardiologie	5 547	64,1	15,0	9
Pédiatrie	6 244	47,5	56,1	52
Radiologie	7 230	62,1	26,4	12
Spécialités chirurgicales	23 292	65,6	22,2	40
dont : Gynécologie				
Obstétrique	5 133	64,5	34,9	21
Ophtalmologie	5 269	86,2	43,2	9
Biologie médicale	3 007	26,0	45,5	5
Psychiatrie	13 254	47,7	41,2	23
Santé publique et médecine du travail	5 330	1,8	67,3	9
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>99 254</b>	<b>50,3</b>	<b>36,3</b>	<b>170</b>
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>194 000</b>	<b>60,3</b>	<b>35,9</b>	<b>332</b>

\* Nombres de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues (100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et pour les pédiatres (100 000 enfants de moins de 15 ans).

Établissements de santé [2]

Au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (données provisoires)

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits et places	dont lits en hospit. complète
Secteur public	1 054	442 386	315 387
dont : CHR	29	93 087	85 089
CH	560	240 349	171 436
Hôpital local	350	57 333	23 650
CHS	94	50 895	34 624
Secteur privé	3 117	190 160	170 382
dont : établissements de soins de courte durée	1 006	102 311	92 652
étab. de moy. et long séjour	736	52 121	48 410
établissements psychiatriques*	330	27 697	22 038
traitements et soins à domicile, dialyse ambulatoire	533	...	67
<b>Ensemble</b>	<b>4 171</b>	<b>632 546</b>	<b>485 769</b>

\* Hopitaux psychiatriques privés faisant fonction de public et établissements de lutte contre les maladies mentales, les toxicomanies et l'alcoolisme.

Effectifs des professions de santé [2]

au 1 <sup>er</sup> janvier	1990	2000	2001	Densité* en 2001
Médecins	161 364	194 000	...	...
Chirurgiens-dentistes	37 931	40 539	40 426	68
Sages-femmes	10 705	14 353	14 725	102
Pharmaciens**	51 367	58 407	60 366	***77
Infirmiers diplômés d'état	242 953	332 469	347 087	588
Infirmiers de secteur psy.	61 527	50 457	50 419	85
Masseurs-kinésithérapeutes	38 257	52 056	53 997	91
Orthophonistes	10 000	13 483	13 914	24
Orthoptistes	1 445	2 137	2 236	4

\* Densité pour 100 000 habitants, sauf pour les sages-femmes (100 000 femmes de 15 à 49 ans) et pour les pharmaciens (titulaires d'officine seulement).

\*\* Jusqu'en 1990, pharmaciens inscrits à l'ordre, toutes activités confondues, et n'étant comptés qu'une fois. \*\*\* Densité en 2000.

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [2]

	1980	1990	1998
Pharmacies	19 709	22 088	22 640
Laboratoires	4 241	3 905	4 132

Évolution et perspectives des effectifs de médecins [2]

Effectifs au 31 décembre	1986	1998	2010	2020
<b>Total</b>	<b>145 109</b>	<b>193 200</b>	<b>198 565</b>	<b>157 208</b>
dont : Médecine générale	78 084	94 889	102 755	84 879
Spécialités médicales	36 655	53 906	53 101	40 324
Spécialités chirurgicales	18 239	23 078	21 920	16 171
Psychiatrie	8 701	13 213	11 564	7 532
Biologie médicale	1 418	2 883	3 209	3 348
Santé publique et travail	2 012	5 231	6 016	4 955

Évolution du nombre de lits installés en hospitalisation complète [2]

Au 1 <sup>er</sup> janvier	1987	1990	1999	2000
Secteur public	374 002	363 115	318 795	315 387
Secteur privé	199 633	195 578	173 247	170 382
<b>Ensemble</b>	<b>573 635</b>	<b>558 693</b>	<b>492 042</b>	<b>485 769</b>

Revenu libéral moyen des professions de santé en 1998 [3]

	Revenu annuel par tête* milliers d'euros	Croissance du revenu %	Poids des dépassements** %
Omnipraticiens	50,8	4,8	5,6
Spécialistes	80,3	3,8	10,6
dont : Cardiologues	83,2	4,8	3,7
Chirurgiens	88,7	1,0	19,3
Gynécologues	64,2	3,3	19,4
Ophtalmologues	84,8	3,7	15,8
Pédiatres	47,3	3,3	12,4
Radiologues	156,7	5,5	1,8
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>64,2</b>	<b>4,3</b>	<b>8,5</b>
Chirurgiens dentistes	59,9	1,6	46,2
Infirmiers	26,7	2,5	0,3
Masseurs kinésithérapeutes	27,3	5,2	1,2

\* Revenu net de charges professionnelles. \*\* Dans les honoraires totaux.



## PRÉSENTATION

**E**n 2000, malgré des prix restés stables (+ 0,2 %), la hausse des dépenses de santé à la charge des ménages est soutenue (+ 6,4 % en volume après + 2,4 %), tirée par les ventes de médicaments en forte accélération (+ 12,3 %). Depuis 1997, ces dernières augmentent chaque année davantage. Les autres soins non hospitaliers progressent plus modérément (+ 1,9 %). L'activité des médecins continue de croître tandis que celle des dentistes se stabilise. Les soins hospitaliers augmentent de 3 % [5].

En 1999, la dépense courante de santé est de 132,8 milliards d'euros, soit 2 180 euros par habitant. La dépense nationale de santé représente 9,5 % du Produit intérieur brut, ratio stable depuis 1997. La part des dépenses de santé dans le PIB augmente depuis 1990 de 0,8 point. La **consommation de soins et de biens médicaux** s'élève à 114 milliards d'euros dont près de la moitié relève du secteur hospitalier et le cinquième de la **consommation de médicaments**.

Le financement de la **dépense courante de santé** est assuré aux trois quarts par la **Sécurité sociale**. La part des ménages (11 %) diminue depuis 1995 contrairement à celle des mutuelles (7 % en 1999 contre 6 % en 1990). Celle de l'État et des collectivités locales reste stable à 1 %.

Les dépenses de recherche médicale et pharmaceutique s'élèvent en 1999 à 5 286 millions d'euros soit une augmentation de près de 10 % par rapport à l'année précédente et de 73 % en 10 ans. La moitié des financements provient de l'industrie pharmaceutique [3] [4].

## DÉFINITIONS

Les comptes de la santé distinguent différents agrégats qui s'intègrent à l'analyse de l'évolution économique générale :

- **la consommation médicale totale** qui regroupe la consommation de soins et biens médicaux et la médecine préventive. La consommation de soins et biens médicaux comprend les soins hospitaliers et en sections médicalisées (soins aux personnes âgées), les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses et cures thermales), les transports sanitaires et les biens médicaux (médicaments, optique, prothèses, petits matériels et pansements).
- **la dépense courante de santé** qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement engagées par les financeurs de l'ensemble du système de santé. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale totale puisqu'elle intègre aussi les indemnités journalières, les subventions reçues par le système de santé, les dépenses de recherche et de formation médicales et celles de la gestion de l'administration sanitaire.
- **la dépense nationale de santé** qui est évaluée à partir de la dépense courante de santé en défalquant les indemnités journalières, les dépenses de formation médicale et en ajoutant la formation nette de capital fixe du secteur hospitalier public. Elle sert aux comparaisons internationales réalisées par l'OCDE.

Comme l'ensemble des comptes nationaux, les Comptes de la santé ont donné lieu à un changement de base (voir définition au 11.1).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Trois quarts des Français se considèrent en bonne santé », n° 702, mars 2000 ; « Généraliste puis spécialiste : un parcours peu fréquent », n° 709, avril 2000.
- « La régulation des dépenses de santé : approches théoriques et empiriques », *Dossier solidarité et santé*, Drees, n° 1, janvier-mars 2001.
- *Études et résultats*, Drees : « La conjoncture des hôpitaux publics en 1999 », n° 80, septembre 2000 ; « Les disparités interrégionales des dépenses de santé : une analyse à partir des dépenses remboursées par l'assurance maladie en 1997-1998 », n° 95, décembre 2000 ; « La croissance des médicaments remboursables d'août 1998 à juillet 2000 », n° 102, février 2001 ; « La consommation de médicaments non prescrits », n° 105, mars 2001.

### SOURCES

- [1] Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [2] OCDE en chiffres, statistiques sur les pays membres, OCDE.
- [3] « Les comptes de la santé en 1999 », *Études et résultats*, Drees, n° 71, juillet 2000.
- [4] « Comptes nationaux de la santé 1996-1997-1998 », *Dossiers Solidarité et santé*, Drees, n° 2, avril-juin 1999.
- [5] « La consommation des ménages en 2000 », INSEE-Première, n° 782, juin 2001.



Consommation médicale totale des ménages [1]

	1990	1999	99/98
	milliards d'euros		
	%		
<b>Soins hospitaliers et en sections médicalisées</b>	<b>38,0</b>	<b>53,5</b>	<b>2,0</b>
Soins hospitaliers	37,2	51,8	1,9
soit : publics	28,1	41,2	2,8
privés	9,2	10,5	-1,6
Soins en sections médicalisées	0,8	1,7	5,8
<b>Soins ambulatoires</b>	<b>22,1</b>	<b>30,4</b>	<b>2,6</b>
Médecins	10,3	14,6	2,5
Dentistes	4,9	6,3	0,4
Auxiliaires médicaux	4,0	6,0	4,5
Laboratoires (analyses)	2,2	2,6	3,6
Cures thermales	0,8	0,9	5,8
<b>Médicaments</b>	<b>14,4</b>	<b>22,9</b>	<b>6,0</b>
<b>Autres</b>	<b>4,0</b>	<b>7,5</b>	<b>61,3</b>
- Transports de malades	1,1	1,7	9,0
- Prothèses, orthèses, VHP*	1,0	1,5	6,0
- Lunetterie	1,8	2,8	4,8
- Petits matériels et pansements	0,1	1,4	41,5
<b>Total des soins et biens médicaux</b>	<b>78,5</b>	<b>114,3</b>	<b>3,5</b>
<b>Médecine préventive</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>	<b>4,9</b>
- Médecine préventive et de dépistage	1,6	2,4	3,8
soit : médecine du travail	0,8	1,1	4,3
médecine scolaire	0,3	0,4	4,6
P.M.I. ** et planning familial	0,3	0,4	3,0
dépistages et vaccins	0,3	0,4	2,6
- Programmes spécifiques de santé publique	0,1	0,3	15,5
<b>Consommation médicale totale</b>	<b>80,2</b>	<b>116,9</b>	<b>3,6</b>

\* Véhicules pour handicapés physiques. \*\* Protection maternelle et infantile.

Soins et biens médicaux - financement [1]

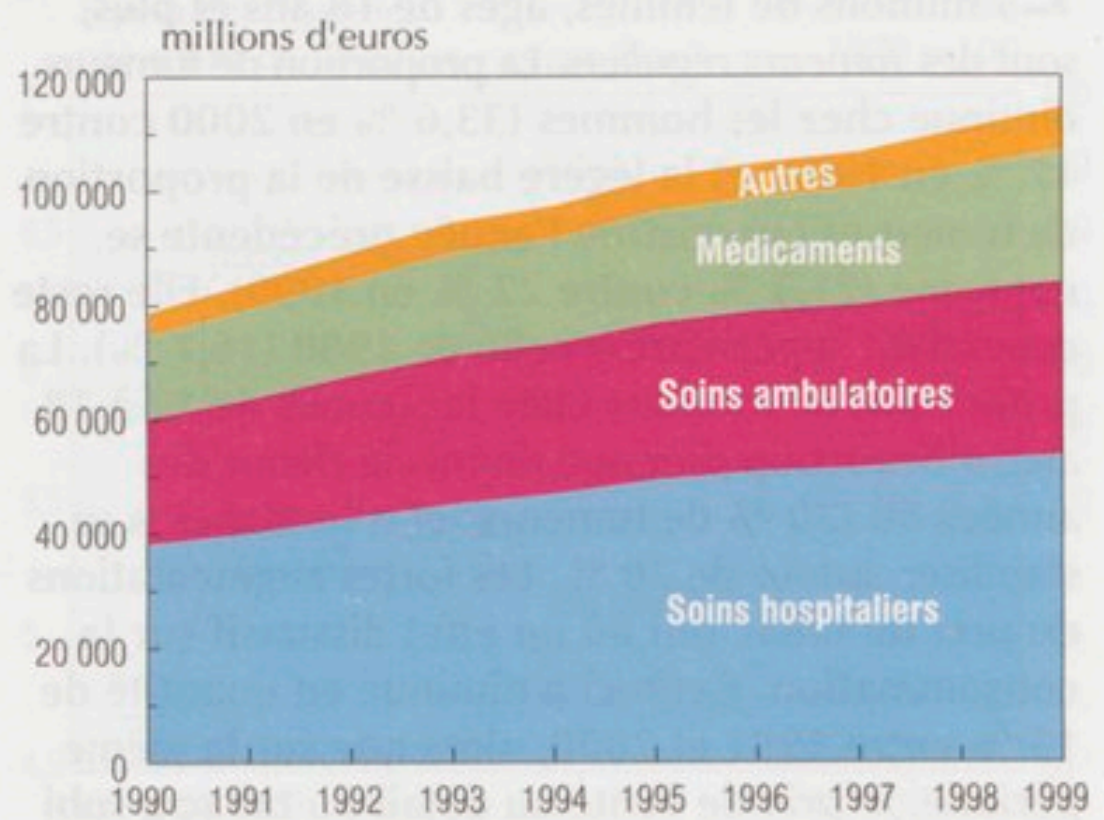
	1990	1995	1999
	%		
Sécurité sociale	76,0	75,5	75,7
État et collectivités locales	1,1	1,0	1,0
Mutuelles	6,1	6,8	7,2
Sociétés d'assurance		3,1	2,9
Institutions de prévoyance	16,8	1,6	2,1
Ménages		12,0	11,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Dépense de recherche médicale et pharmaceutique [4]

	1990	1995	1999	99/98
	millions d'euros			
	%			
Financements budgétaires	1 396	1 804	2 199	15,3
soit : budget civil de recherche et développement	990	1 272	1 604	20,9
autres	406	532	595	2,6
Hôpitaux publics*	79	103	145	35,7
Autres financements	1 581	2 452	2 942	5,1
soit : industrie pharmaceutique	1 502	2 350	2 835	5,3
secteur associatif	79	102	107	0,0
<b>Total</b>	<b>3 056</b>	<b>4 360</b>	<b>5 286</b>	<b>9,8</b>

\* Dépenses de recherche clinique.

Évolution de la consommation de soins et de biens médicaux [1]



Dépenses courantes de santé [1]

	1990	1999	99/98
	milliards d'euros		
	%		
Dépenses pour les malades	86,9	124,3	3,3
Dépenses de prévention	2,0	3,2	4,2
Dépenses en faveur du système de soins	3,6	6,0	8,7
soit : recherche médicale et pharmaceutique	3,1	5,3	9,8
formation	0,5	0,7	0,9
Gestion générale	1,4	2,3	4,9
Double compte : recherche pharmaceutique	-1,6	-3,0	6,4
<b>Dépenses totales</b>	<b>92,3</b>	<b>132,8</b>	<b>3,5</b>

Poids de la santé dans le PIB [2]

	1988	1990	1995	1998
	%			
Allemagne	9,4	8,1	10,4	10,6
Autriche	7,1	8,4	7,9	8,2
Belgique	7,5	7,5	8,0	8,8
Danemark	8,7	6,3	6,4	8,3
Espagne	6,3	6,6	7,6	7,1
États-Unis	11,3	12,4	14,2	13,6
Finlande	7,2	7,6	7,7	6,9
<b>France</b>	<b>8,4</b>	<b>8,9</b>	<b>9,8</b>	<b>9,5</b>
Grèce	7,3	5,5	5,8	8,3
Irlande	7,0	7,5	6,4	6,4
Italie	7,6	7,7	7,7	8,4
Japon	6,4	6,5	7,2	7,6
Luxembourg	6,3	7,2	7,0	5,9
Pays-bas	8,5	8,0	8,8	8,6
Portugal	7,0	6,7	8,2	7,8
Royaume-Uni	5,9	6,2	6,9	6,7
Suède	8,7	8,8	7,2	8,4



## PRÉSENTATION

**E**n 2000, en France, 7,3 millions d'hommes et 5 millions de femmes, âgés de 18 ans et plus, sont des **fumeurs réguliers**. La proportion de fumeurs diminue chez les hommes (33,6 % en 2000 contre 47 % en 1980) et la légère baisse de la proportion de fumeuses enregistrée l'année précédente se confirme (21,3 % contre 22 % en 1999). Elle reste cependant supérieure à celle de 1980 (16,7 %). La proportion de fumeurs chez les jeunes de 12 à 18 ans, a beaucoup diminué depuis le début des années 80 (30 % de fumeurs) et a tendance à se stabiliser autour de 20 %. Les fortes augmentations du prix du tabac ont eu un effet dissuasif sur la consommation. Celle-ci a diminué en quantité de 15 % entre 1991 et 2000, alors que sur la même période, le prix de vente au détail du tabac a subi 13 hausses supérieures ou égales à 5 % [1] [3] [7].

La consommation moyenne d'alcool pur par adulte de 15 ans et plus diminue depuis la fin des années 60 (22,3 litres en 1970 et 15,4 litres en 1999). Mais on estime à dix millions le nombre de **buveurs réguliers** et à trois millions le nombre de personnes dépendantes de l'alcool. En 2000, la consommation hebdomadaire ou quotidienne d'alcool concerne 21,1 % des jeunes de 12 à 19 ans. Elle est plus particulièrement marquée chez les garçons (27,5 %) que chez les filles (15,1 %). En 1995, en France, plus d'un décès sur neuf est dû au tabac (60 000) et près d'un sur dix à l'alcool (40 à 50 000) [7].

L'**OFDT** évalue à 9,5 millions le nombre de personnes qui ont, en France, consommé au moins une fois une **drogue** dans leur vie et à 3,3 millions celles en ayant consommé l'année écoulée. Dans plus de 90 % des cas il s'agit de cannabis. 160 000 personnes consommeraient de l'héroïne de façon régulière et prolongée. En 2000, le nombre de décès par surdose enregistré par l'**OCRTIS** reste stable par rapport à 1999 (118) : il était de 564 en 1994. Parmi les personnes interpellées en 1999 pour usage ou usage-revente de drogues, 63 % ont entre 18 et 25 ans (contre 70 % en 1986) et 12 % ont entre 16 et 17 ans (contre 5 % en 1986) [4] [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les usages de substances psychoactives à la fin de l'adolescence : mise en place d'une enquête annuelle », *Tendances*, OFDT, n° 10, décembre 2000.
- « Les attitudes vis-à-vis de l'alcool et du tabac après la loi Evin », *Études et résultats*, Drees, n° 78, août 2000.
- Numéro spécial « drogue », *Problèmes économiques*, n° 2552, janvier 1998.
- Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), Internet ([www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)).

## DÉFINITIONS

- **Fumeur régulier**. Est considéré comme fumeur régulier toute personne déclarant fumer au moins une cigarette (ou équivalent) par jour.
- **Prix relatif du tabac**. Il est égal au prix nominal du tabac divisé par l'indice général des prix.
- **Buveur régulier**. Est considérée comme buveur régulier toute personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.
- **OCRTIS**. Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. Il dépend de la direction générale de la Police nationale et de la direction centrale de la Police judiciaire du ministère de l'Intérieur.
- **OFDT**. Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies. Organisme chargé de la coordination et de l'observation dans le domaine de la toxicomanie, sous la responsabilité de la Mission Interministérielle de Lutte contre la drogue et la toxicomanie.

### SOURCES

- [1] Division Synthèses des biens et services, Insee.
- [2] Institut Gustave Roussy, Département de biostatistique et d'épidémiologie.
- [3] Division Conditions de vie des ménages, Insee.
- [4] Drogues et toxicomanies, *Indicateurs et tendances*, OFDT, 2000.
- [5] *Women and smoking in the European Union*, European network for smoking prevention, Bruxelles, 1999.
- [6] *Usage et trafic de stupéfiants - Statistiques 1999*, ministère de l'Intérieur, OCRTIS.
- [7] « La santé en chiffres », Comité français d'éducation pour la santé, Internet ([www.cfes.sante.fr](http://www.cfes.sante.fr)).



Les fumeurs réguliers\* par catégorie socioprofessionnelle en 1980 et 2000 [3]

	Hommes		Femmes	
	1980	2000	1980	2000
Agriculteurs	33,5	25,0	2,6	14,5
Artisans, com., chefs d'entreprise	44,8	36,4	14,9	33,7
Cadres	45,2	30,3	27,9	19,4
Professions intermédiaires	47,0	37,2	25,7	27,8
Employés	52,3	41,2	23,6	28,5
Ouvriers	55,5	46,0	18,9	26,2
Retraités	34,6	15,3	3,7	5,8
Autres inactifs	...	33,8	...	19,7
<b>Ensemble</b>	<b>46,9</b>	<b>33,6</b>	<b>16,7</b>	<b>21,3</b>

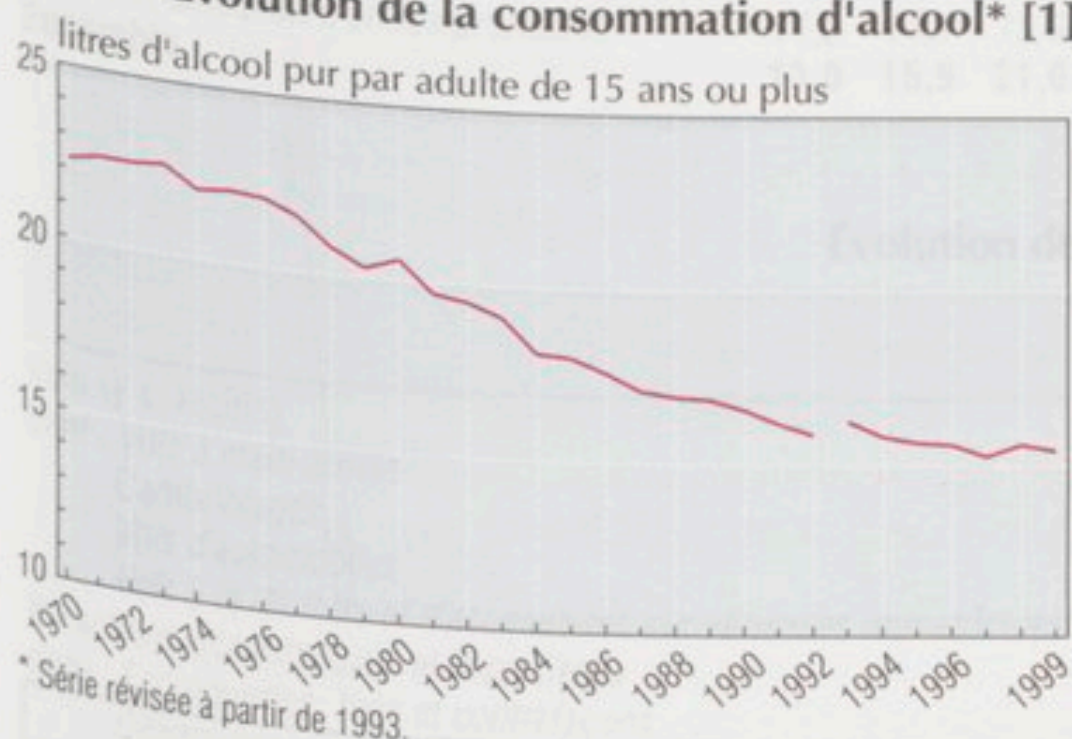
\* Ensemble de la population de 18 ans ou plus.

Proportion de fumeurs réguliers\* dans les pays européens [3] [5]

	Hommes	Femmes
Allemagne (ex RFA) (1995)	35	22
Allemagne (ex RDA) (1995)	37	19
Autriche (1995)	40	25
Belgique*** (2000)	36	26
Danemark (1997)	37	31
Espagne (1997)	45	27
Finlande (1998)	30	20
<b>France*** (2000)</b>	<b>34</b>	<b>21</b>
Grèce (1994-1995)	49	28
Irlande** (1993-1994)	29	28
Italie** (1996)	35	18
Luxembourg (1998)	39	27
Pays-Bas (1997)	37	31
Portugal (1994-1995)	38	15
Royaume-Uni** (1996)	29	28
Suède (1997)	17	22

\* Parmi les adultes de 15 ans et plus. \*\* Fumeurs de cigarettes seulement. \*\*\* Parmi les adultes de 18 ans et plus.

Évolution de la consommation d'alcool\* [1]

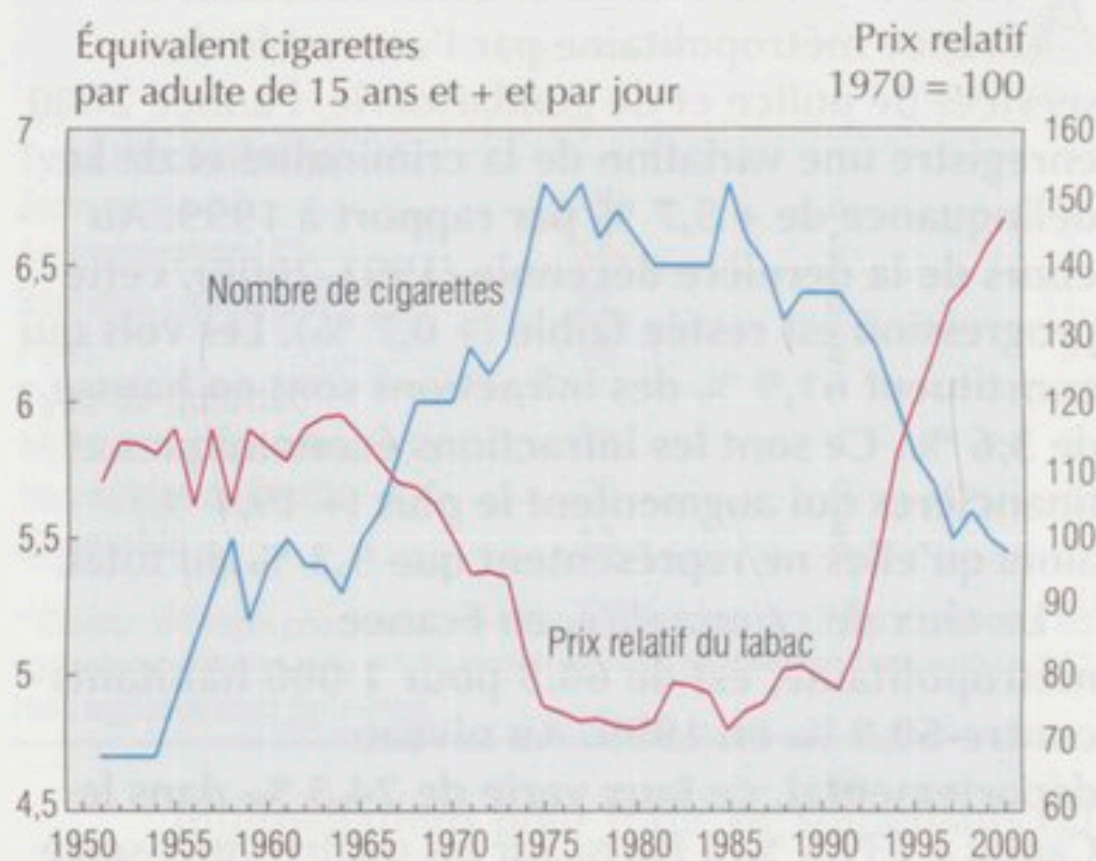


\* Série révisée à partir de 1993.

Consommation de drogue en 2000 [4]

	% d'usagers de 18 à 75 ans	
	Au cours de la vie	Au cours de l'année
Cannabis	21,6	6,5
LSD	1,5	0,2
Cocaïne	1,5	0,2
Ecstasy	0,8	0,2
Amphétamines	1,4	0,1

Évolution de la consommation et du prix relatif du tabac [1] [2]



Évolution de la consommation de boissons alcoolisées en France [1]

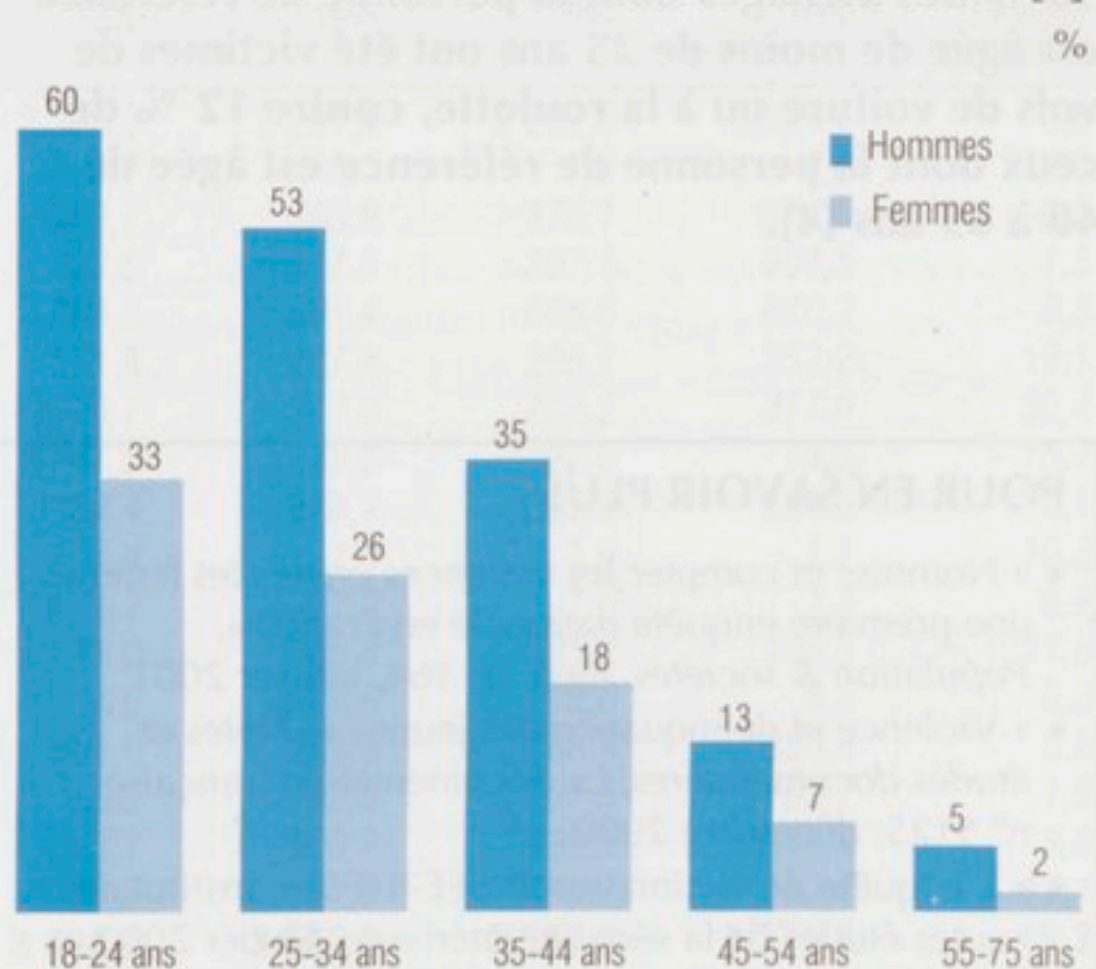
	litres/ personne			
	1987	1990	1995	1999
Vins courants	53,2	46,0	39,1	36,2
Vins AOC	20,7	23,5	25,2	27,1
Vins doux naturels	1,6	1,6	1,4	1,4
Champagne	1,8	2,0	2,0	2,4
Bière	37,5	39,7	38,0	37,7
Cidre	6,9	6,5	6,8	6,8

Interpellations pour usage\* de stupéfiants en France [6]

	1980	1990	1995	1999
Cannabis	4 954	20 094	41 711	78 804
Héroïne	3 351	8 061	17 356	6 141
Cocaïne - Crack	300	513	1 374	3 397
Ecstasy	///	32	1 122	915
Autres	1 582	283	762	1 147
<b>Ensemble</b>	<b>10 187</b>	<b>28 983</b>	<b>62 325</b>	<b>89 489</b>

\* Usagers simples et usagers-revendeurs.

Consommation de cannabis au cours de la vie [4]





## PRÉSENTATION

Avec 3 771 849 *crimes et délits* constatés en France métropolitaine par l'ensemble des services de police et de gendarmerie, l'année 2000 enregistre une variation de la criminalité et de la délinquance de + 5,7 % par rapport à 1999. Au cours de la dernière décennie (1991-2000), cette progression est restée faible (+ 0,7 %). Les vols qui constituent 61,9 % des infractions sont en hausse de 3,6 %. Ce sont les infractions économiques et financières qui augmentent le plus (+ 19,1 %) alors qu'elles ne représentent que 9,3 % du total.

Le *taux de criminalité*, en France métropolitaine, est de 64,5 pour 1 000 habitants contre 60,9 ‰ en 1999. Au niveau départemental, ce taux varie de 24,5 ‰ dans le Cantal à 139,5 ‰ à Paris. Sur les quatre-vingt-seize départements métropolitains, huit enregistrent une baisse de la criminalité qui varie de - 0,4 % pour le Haut-Rhin à - 9,6 % pour l'Orne, trente-six d'entre eux connaissent une progression inférieure à la moyenne nationale et vingt et un départements ont un taux de variation supérieur à 10 % tels le Gers (+ 16,9 %), les Deux-Sèvres (+ 18,4 %) et la Creuse (+ 20,9 %). Ces derniers font toutefois partie des départements les moins criminogènes.

En 2000, 175 256 mineurs ont été mis en cause pour crime ou délit contre 170 387 en 1999, soit une hausse de 2,9 %. Leur part dans l'ensemble des personnes impliquées est passée de 13 % en 1990 à 21 % en 2000 (21,3 % en 1999) [1].

En 1999, les interpellations pour trafic de stupéfiants sont en baisse de 0,6 % par rapport à 1998. Mais le nombre de trafiquants interpellés a été multiplié par 7 entre 1980 et 1999 [2].

Au cours des années 1998 et 1999, 13 % des ménages possesseurs d'une voiture ont eu leur véhicule volé et 7 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir subi une agression. Les premières victimes de la violence sont les jeunes : 30 % des ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 25 ans ont été victimes de vols de voiture ou à la roulotte, contre 12 % de ceux dont la personne de référence est âgée de 40 à 69 ans [4].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population & sociétés*, Ined, n° 364, janvier 2001.
- « Violence et délinquance des jeunes », *Notes et études documentaires*, La documentation française, n° 5125, décembre 2000.
- « L'enquête de victimation INSEE-IHESI », Institut des hautes études de la sécurité intérieure, février 2000.

## DÉFINITIONS

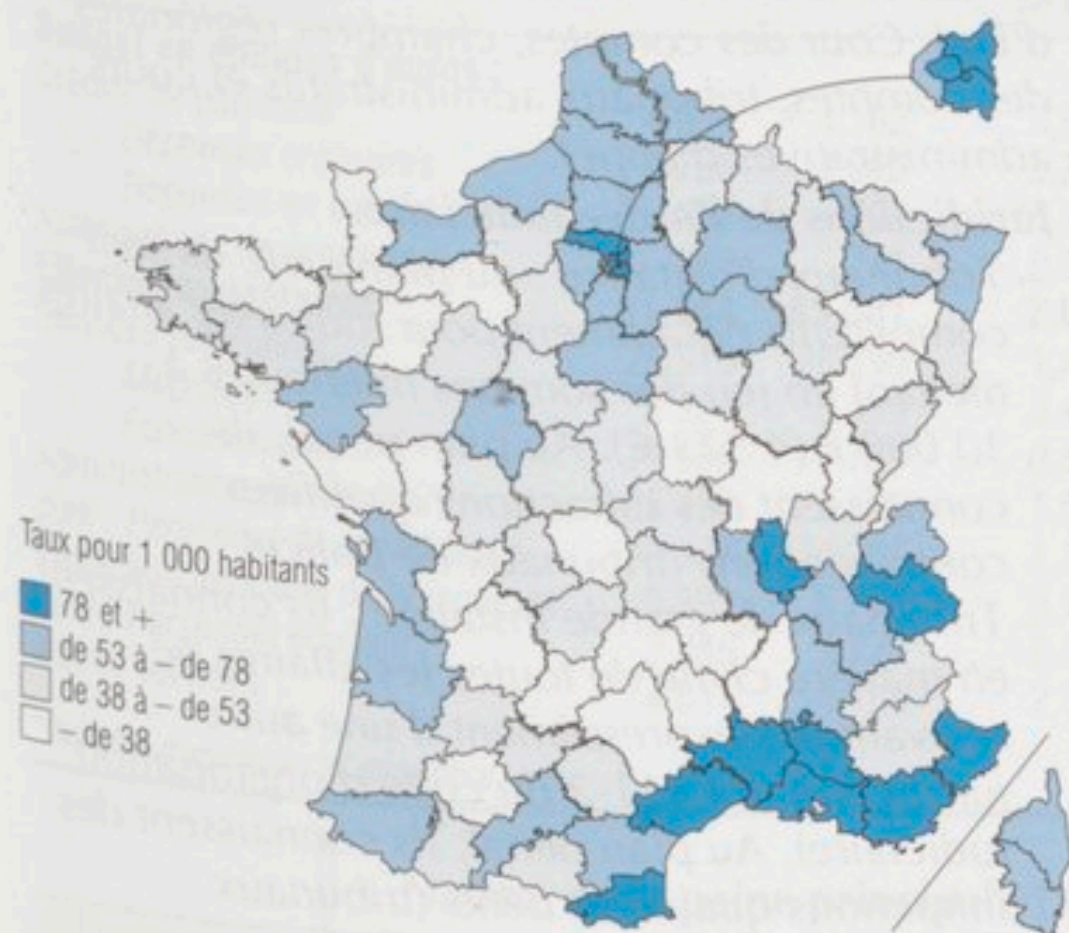
- *Crimes et délits constatés en France*. Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- *Taux de criminalité*. Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.

## SOURCES

- [1] Ministère de l'Intérieur, direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire.
- [2] Ministère de l'Intérieur, Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants.
- [3] Données d'Interpol.
- [4] Fiche thématique : « Sécurité, justice », *France, portrait social*, Insee, édition 2000-2001.



### Taux de criminalité par département en 2000 [1]



### Part des mineurs dans la criminalité et la délinquance [1]

	1990	1995	2000
Vols (y c. recels)	26,0	27,6	34,4
Autres vols avec violence sans arme à feu	31,4	35,7	46,4
Cambriolages	29,2	29,8	32,5
Vols de véhicules motorisés à deux roues	54,3	58,4	57,8
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	26,2	27,2	31,0
Vols à l'étalage	24,0	25,9	35,3
Crimes et délits contre des personnes	7,2	10,0	15,9
Coups et blessures volontaires	9,1	12,2	16,6
Menaces ou chantages	12,0	14,5	21,3
Viols	14,2	15,2	20,6
Autres infractions	8,5	11,4	17,5
Infractions à la législation sur les stupéfiants	7,1	10,4	18,2
Destructions et dégradations de biens	26,2	28,4	33,9
Incendies volontaires	27,5	41,0	47,1
Port et détention d'armes prohibées	11,2	14,2	19,9
<b>Ensemble</b>	<b>13,0</b>	<b>15,9</b>	<b>21,0</b>

### Victimes d'agressions\* en 1998 et 1999 [4]

en %

	Vols de voiture**	Autres vols	Agresions (physiques ou verbales)
<b>Type de commune</b>			
Zone rurale	8	3	5
Agglomération***	14	5	7
Banlieue parisienne	21	6	11
Paris	19	8	8
<b>Type de quartier</b>			
Maisons individuelles	10	4	6
Immeubles collectifs	20	6	8
<b>Ensemble</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>7</b>

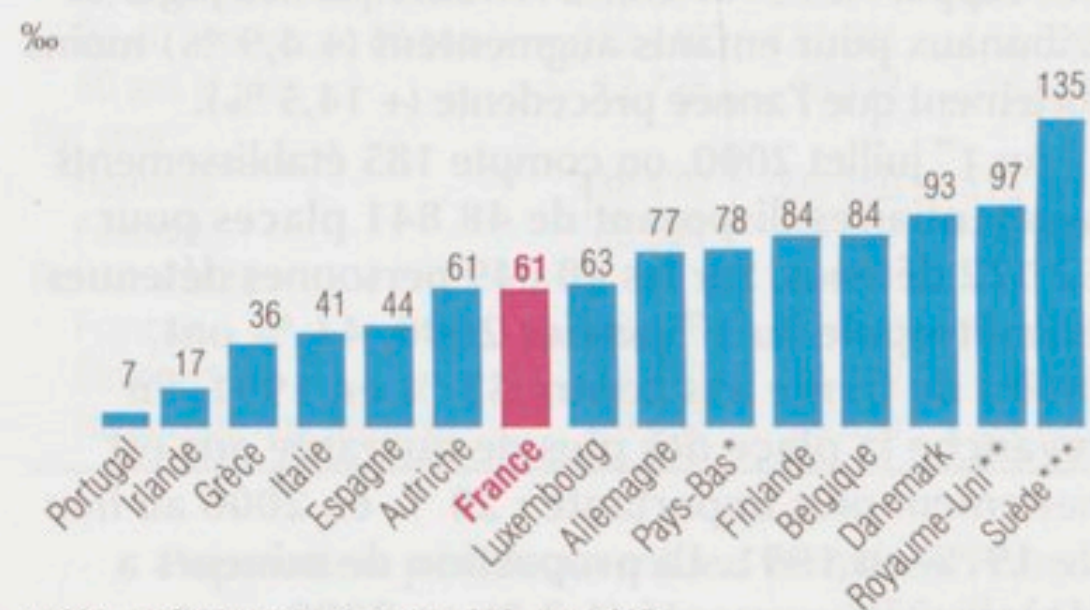
\* Champ : ménages pour les vols de voiture ; personnes de 15 ans et plus pour les agressions et autres vols. \*\* Y compris les vols à l'intérieur d'une voiture. \*\*\* Hors agglomération parisienne.

### Interpellations pour trafic de stupéfiants [2]

%

	1990	1994	1996	1999	Évolution 99/98
Cannabis	41,0	38,3	46,7	53,5	1,0
Héroïne	49,5	49,6	41,0	20,4	-17,0
Cocaïne - Crack	8,0	9,2	8,6	21,6	22,2
Ecstasy	0,2	1,7	2,8	3,1	-15,1
Autres	1,3	1,2	0,9	1,4	-20,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-0,6</b>

### Taux de criminalité dans l'UE en 1999 [3]



### Évolution des crimes et délits constatés en France [1] millions d'infractions

	1990	1998	1999	2000	Évolution 2000/99 %
Vols (y c. recels)	2 305,6	2 291,4	2 252,5	2 334,7	3,6
dont : Vols à main armée	8,7	8,1	7,5	8,6	14,6
Cambriolages	389,7	395,9	370,1	371,0	0,2
Vols d'automobiles	293,5	317,5	297,1	301,5	1,5
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	766,5	687,4	666,6	670,2	0,5
Infractions économiques et financières	551,8	287,4	295,7	352,2	19,1
dont : Escroqueries, faux et contrefaçons	315,7	247,0	243,2	317,0	30,4
Délinquance économique et financière	47,5	23,6	22,0	18,5	-15,7
Crimes et délits contre des personnes	134,4	220,9	233,2	254,5	9,1
dont : Homicides	1,4	1,0	1,0	1,1	10,3
Tentatives d'homicide	1,2	1,2	1,0	1,1	6,8
Coups et blessures volontaires	49,0	86,8	95,2	106,5	11,8
Viols	4,6	7,8	8,0	8,5	6,3
Autres infractions	501,0	765,8	786,4	830,5	5,6
dont : Infractions à la législation sur les stupéfiants	56,5	92,9	101,8	103,7	1,9
Destructions et dégradations de biens	278,1	500,9	499,5	518,4	3,8
Délits divers	129,2	131,0	138,7	162,4	17,1
<b>Ensemble</b>	<b>3 492,7</b>	<b>3 565,5</b>	<b>3 567,9</b>	<b>3 771,8</b>	<b>5,7</b>



## PRÉSENTATION

En 2001, le budget de la justice (4,4 milliards d'euros) augmente de 3,3 % par rapport à 2000, soit deux fois plus que le budget de l'État. Les effectifs progressent de 1 550 emplois dont 348 magistrats, 330 personnels de surveillance et 230 éducateurs. Sur les quatre derniers budgets, le ministère de la Justice aura ainsi créé 4 481 emplois, dont 729 de magistrats judiciaires, 879 de personnel de surveillance et 653 d'éducateurs, et aura vu ses crédits augmenter de 17,8 %. Le programme de rénovation pénitentiaire se poursuit. La construction de 10 nouveaux établissements permettra la fermeture de 9 prisons vétustes. En 4 ans, les crédits consacrés à l'administration pénitentiaire ont progressé de 12,6 %.

En 1999, le nombre des condamnés inscrits au casier judiciaire augmente de 1,6 % après 4,5 % en 1998. La durée moyenne de détention pour la réclusion criminelle (hors réclusion criminelle à perpétuité) est de 14,1 années contre 13,7 en 1997 et 14,2 en 1995. Entre 1994 et 1999, les condamnations de mineurs ont doublé, elles représentent 6,8 % de l'ensemble contre 3,8 % en 1994.

En 1999, le nombre de décisions rendues par les *juridictions*, en matière pénale, s'accroît de 1,5 % par rapport à 1998. Celles rendues par les juges et tribunaux pour enfants augmentent (+ 4,9 %) moins fortement que l'année précédente (+ 14,5 %).

Au 1<sup>er</sup> juillet 2000, on compte 185 établissements pénitentiaires disposant de 48 841 places pour 52 122 détenus. Sur les 48 049 personnes détenues en métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2000, 44 % ont moins de trente ans contre 53 % en 1991. En revanche la place des plus de quarante ans est nettement plus importante : 28 % en 2000 au lieu de 19 % en 1991. La proportion de mineurs a légèrement augmenté (1,3 % en 2000 contre 0,8 % dix ans plus tôt). La diminution des poursuites et condamnations pour entrée et séjour irrégulier d'étrangers en France explique en grande partie la baisse du nombre de détenus de nationalité étrangère. Ils représentent 23 % de la population incarcérée au 1<sup>er</sup> janvier 2000, soit une diminution de sept points par rapport à 1991.

Avec 88 détenus pour 100 000 habitants, la France est un des pays de l'Union européenne où le taux de détention est modéré. La baisse de ce taux sur la période récente n'est observée que dans une minorité de pays [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
  - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 30 000 F (4 573 €). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
  - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
  - Cours d'assises : elles connaissent des crimes.
  - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
  - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.
- **Milieu ouvert.** Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un Service pénitentiaire d'insertion et de probation. On distingue principalement : les probationnaires, les condamnés à un travail d'intérêt général et les libérés conditionnels.
- **Les statistiques** présentées dans les tableaux ci-contre concernent la France entière (métropolitaine + DOM).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la Justice*, ministère de la Justice, la Documentation française, édition 2001.
- *Infostat justice* : « La réponse pénale des parquets en 1998 », n° 57, octobre 2000 ; « La détention provisoire en 1999 – Évolution depuis quinze ans », n° 58, janvier 2001.

### SOURCES

- [1] *Les chiffres-clés de la Justice* (annuel), sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation, ministère de la Justice.
- [2] « La population carcérale baisse depuis 1997 », *Infostat justice*, n° 56, septembre 2000.



Budget et effectifs de la justice en France [1]

	1999	2000	2000/99 en %
<b>Budget en millions d'euros :</b>			
Crédits de paiement	4 004	4 162	3,9
Dépenses ordinaires	3 766	3 960	5,2
Dépenses en capital	238	202	- 15,3
Autorisations de programme	264	241	- 8,9
<b>Effectifs budgétaires*</b>	<b>61 794</b>	<b>63 031</b>	<b>2,0</b>
Services judiciaires	25 916	26 290	1,4
Magistrats	6 327	6 539	3,4
Fonctionnaires	19 589	19 751	0,8
Administration pénitentiaire	25 474	25 868	1,5
dont : Personnel de surveillance	19 987	20 256	1,3
Protection judiciaire de la jeunesse	6 393	6 768	5,9
dont : Personnel éducatif	3 486	3 774	8,3
Autres services	4 011	4 105	2,3

\* Nombre d'agents au 31 décembre.

Nature de la peine principale [1]

	1994	p 1998	p 1999
Réclusion criminelle	1 203	1 406	1 602
dont : à perpétuité	58	29	35
Peine d'emprisonnement	281 734	295 762	288 231
dont : avec sursis total	175 600	194 827	186 884
Peine d'amende	137 245	176 392	190 420
Peine alternative	49 383	60 034	60 549
dont : suspension du permis de conduire	24 729	32 400	32 883
Mesure éducative	10 168	18 402	20 391
Dispense de peine	7 246	9 456	9 343
<b>Total</b>	<b>486 979</b>	<b>561 452</b>	<b>570 536</b>
dont : après détention provisoire	41 981	40 613	38 625
dont : crimes	2 493	2 863	3 079
délits	39 473	37 723	35 515

Activité judiciaire en France [1]

milliers de décisions rendues

	1998	1999	1999/98 %
<b>En matière civile* et commerciale</b>			
Droit commun	1 317,6	1 295,9	- 1,6
Cour de cassation	19,8	19,8	- 0,3
Cours d'appel	209,8	211,1	0,6
Tribunaux de grande instance	635,3	609,0	- 4,1
Tribunaux d'instance	452,6	456,1	0,8
Juridictions spécialisées	810,0	778,4	- 3,9
Juges pour enfants	278,6	272,9	- 2,0
Tribunaux de commerce	236,1	224,4	- 4,9
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	129,3	108,6	- 16,0
Conseils de prud'hommes	165,9	172,4	3,9
<b>En matière pénale</b>			
Droit commun	11 106,5	11 272,1	1,5
Cour de cassation	7,3	9,3	27,0
Cours d'appel	43,5	43,5	0,0
Cours d'assises	2,7	2,8	2,6
Tribunaux correctionnels	402,8	405,3	0,6
Tribunaux de police	746,2	757,2	1,5
Amendes forfaitaires majorées	9 904,0	10 054,1	1,5
Juges et tribunaux pour enfants	74,9	78,6	4,9
<b>En matière administrative**</b>			
Conseil d'État	9,5	10,9	15,6
Cours administratives d'appel	9,2	11,4	23,8
Tribunaux administratifs	104,6	112,2	7,3

\* Procédures au fond. \*\* Y compris TOM ; affaires réglées.

Répartition des condamnations selon la nature de l'infraction [1]

	1994	p 1998	p 1999
<b>Toutes infractions</b>	<b>486 979</b>	<b>561 452</b>	<b>570 536</b>
Atteinte aux personnes	86 173	104 896	102 477
dont : homicides volontaires	540	561	617
viols	1 061	1 636	1 917
coups et violences volontaires	36 684	50 688	51 693
homicides et blessures involontaires	29 368	24 435	23 270
dont : par conducteur	27 770	23 435	21 343
Atteinte aux biens	140 912	159 784	156 460
dont : vols, recels, destructions, dégradations	125 209	145 795	142 283
Matière économique et financière	25 541	28 352	26 598
dont : chèques	2 936	3 285	3 101
travail clandestin	5 734	7 245	6 523
Circulation routière	157 215	193 343	211 791
dont : défaut d'assurance	23 168	34 299	33 724
conduite en état alcoolique	101 274	103 328	103 088
Autres infractions	77 138	75 077	73 210
dont : stupéfiants*	20 580	24 081	23 415
séjour irrégulier des étrangers	11 845	4 936	4 435

\* Trafic, détention, transport, cession et usage.

Répartition des condamnés inscrits au casier judiciaire [1]

	1994	p 1998	p 1999
<b>Ensemble</b>	<b>486 979</b>	<b>561 452</b>	<b>570 536</b>
Par âge :			
Moins de 18 ans	18 365	34 583	38 580
De 18 à moins de 25 ans	149 590	154 604	157 688
De 25 à moins de 40 ans	203 864	223 041	223 334
De 40 à moins de 60 ans	102 440	132 901	134 323
60 ans et plus	12 720	16 323	16 611
Par sexe :			
Hommes	438 410	505 860	513 874
Femmes	48 569	55 592	56 662
Par nationalité :			
Français	383 126	457 792	463 569
Étrangers	74 420	74 040	72 539
Nationalité non déclarée	29 433	29 620	34 428

Population pénale en milieu fermé en France au 1<sup>er</sup> juillet [1]

	1999	2000
<b>Ensemble des détenus</b>	<b>57 844</b>	<b>52 122</b>
Par statut en % :		
Prévenus	34,8	33,9
Condamnés	65,2	66,1
Par sexe en % :		
Hommes	96,2	96,3
Femmes	3,8	3,7
Par nationalité en % :		
Français	77,7	78,4
Étrangers	22,3	21,6

Milieu ouvert [1]

Mesures prises en charge au 1<sup>er</sup> janvier

	1999	2000	2000/99 en %
Sursis avec mise à l'épreuve	109 349	113 499	3,8
Libération conditionnelle	4 685	4 852	3,6
Travail d'intérêt général	23 952	24 962	4,2
Autres mesures	5 760	6 275	8,9
<b>Total</b>	<b>143 746</b>	<b>149 588</b>	<b>4,1</b>



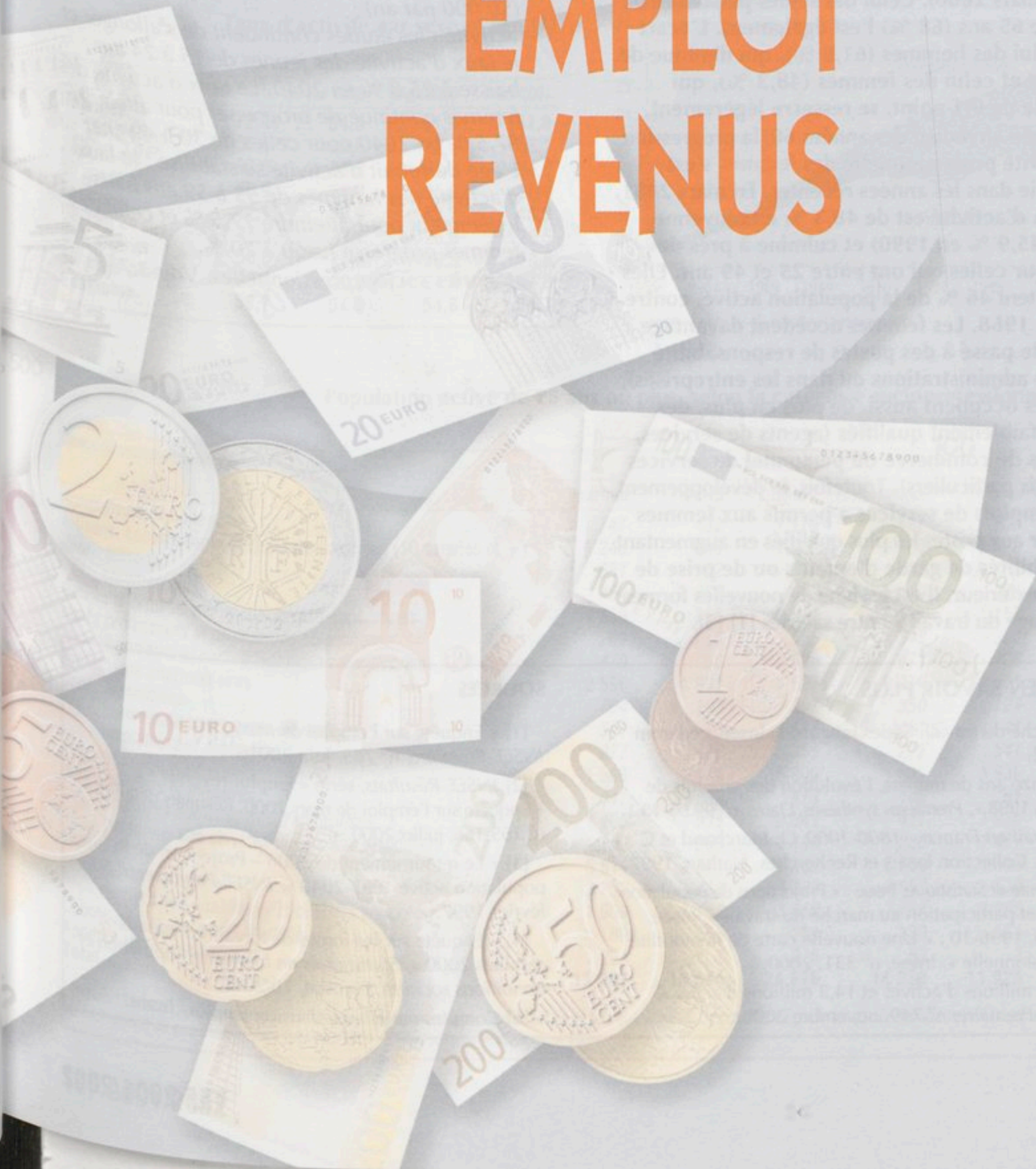




Emploi

Revenus

# EMPLOI REVENUS





## PRÉSENTATION

**A**ctifs ayant un emploi ou chômeurs, 26 millions de personnes (14 millions d'hommes et 12 millions de femmes) sont présentes sur le marché du travail en mars 2001, soit 192 000 de plus qu'un an auparavant. Poursuivant une tendance de long terme, l'augmentation de la **population active** est plus forte chez les femmes que chez les hommes : 111 000 pour les femmes et 81 000 pour les hommes. La progression de la population active est en partie autonome ; elle résulte de l'incidence de la démographie et de l'augmentation de l'activité des femmes, contrebalancée par la baisse des **taux d'activité** aux âges extrêmes. Selon un **scénario tendanciel de projection**, la ressource en main-d'œuvre continuerait d'augmenter jusqu'en 2006 (date à laquelle on compterait près de 28 millions d'actifs). Ensuite, elle diminuerait avec le départ à la retraite des générations nombreuses du baby-boom.

Le taux global d'activité est stable (54,7 % après 54,8 en mars 2000). Celui des seules personnes de moins de 65 ans (68 %) l'est également. L'écart entre celui des hommes (61,8 %), qui diminue de 0,1 point et celui des femmes (48,3 %), qui augmente de 0,1 point, se resserre légèrement.

Amorcée au milieu des années 60, la progression de l'activité professionnelle des **femmes** s'est poursuivie dans les années récentes. En mars 2001, leur taux d'activité est de 48,3 % en moyenne (contre 45,9 % en 1990) et culmine à près de 80 % pour celles qui ont entre 25 et 49 ans. Elles représentent 46 % de la population active, contre 35 % en 1968. Les femmes accèdent davantage que par le passé à des postes de responsabilité (dans les administrations ou dans les entreprises), mais elles occupent aussi, de plus en plus, des emplois faiblement qualifiés (agents de services, employés de commerce ou personnel de services directs aux particuliers). Toutefois, le développement de ces emplois de services a permis aux femmes d'accéder aux postes les plus qualifiés en augmentant les possibilités de garde d'enfants ou de prise de repas à l'extérieur. Il est le signe de nouvelles formes de « partage du travail » entre salariés [1] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Marché du travail. Séries longues », Insee, cédérom annuel.
- « Quinze ans de métiers, l'évolution des emplois de 1983 à 1998 », *Premières synthèses*, Dares, n° 99.05-18.1.
- *Le travail en France - 1800-2000*, O. Marchand et C. Thélot, Collection Essais et Recherches, Nathan, 1997.
- *Économie et Statistique*, Insee : « Projections de population active et participation au marché du travail », Insee, n° 300, 1996-10 ; « Une nouvelle carte de la mobilité professionnelle », Insee, n° 331, 2000.
- « 12,2 millions d'actives et 14,3 millions d'actifs », *INSEE-Première*, n° 749, novembre 2000.

## DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle comprend la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs. Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée par le Bureau international du travail (BIT) en 1982.
- **Taux d'activité.** Rapport entre la population active (salariés y compris contingent, non salariés, chômeurs) et la population totale correspondante.
- **Taux d'emploi.** Rapport entre la population active occupée et la population totale correspondante.
- **Scénario tendanciel de projection.** Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :
  - démographie : l'espérance de vie continue d'augmenter pour atteindre, en 2040, 81 ans pour les hommes et 89 ans pour les femmes. La fécondité se maintient à 1,8 enfant par femme. Le solde migratoire est positif (50 000 par an) ;
  - activité : les études continuent de s'allonger et le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans baisse à 25,8 % en 2040. Le taux d'activité des femmes continue de progresser pour atteindre 87,5 % en 2040 pour celles de 30 à 49 ans. L'âge du retrait d'activité se stabilise : le taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans baisse légèrement pour atteindre 77,5 % et celui des femmes progresse jusqu'à 70 %.
- **Catégories socioprofessionnelles.** Voir 3.7.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2001 », *INSEE-Première*, n° 785, juin 2001.
- [2] *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Enquête sur l'emploi de mars 2000. Résultats détaillés », n° 165-166, juillet 2000.
- [3] « Le retournement de 2006 - Projection de la population active 1995-2040 », *INSEE-Première*, n° 507, février 1997.
- [4] « Enquête sur les forces de travail-Principaux résultats 2000 », *Statistiques en bref-série Population et conditions sociales*, Eurostat, 10/2001.
- [5] Comptes nationaux, division Emploi, Insee.



Activité de la population dans l'Union européenne en 2000 [4]

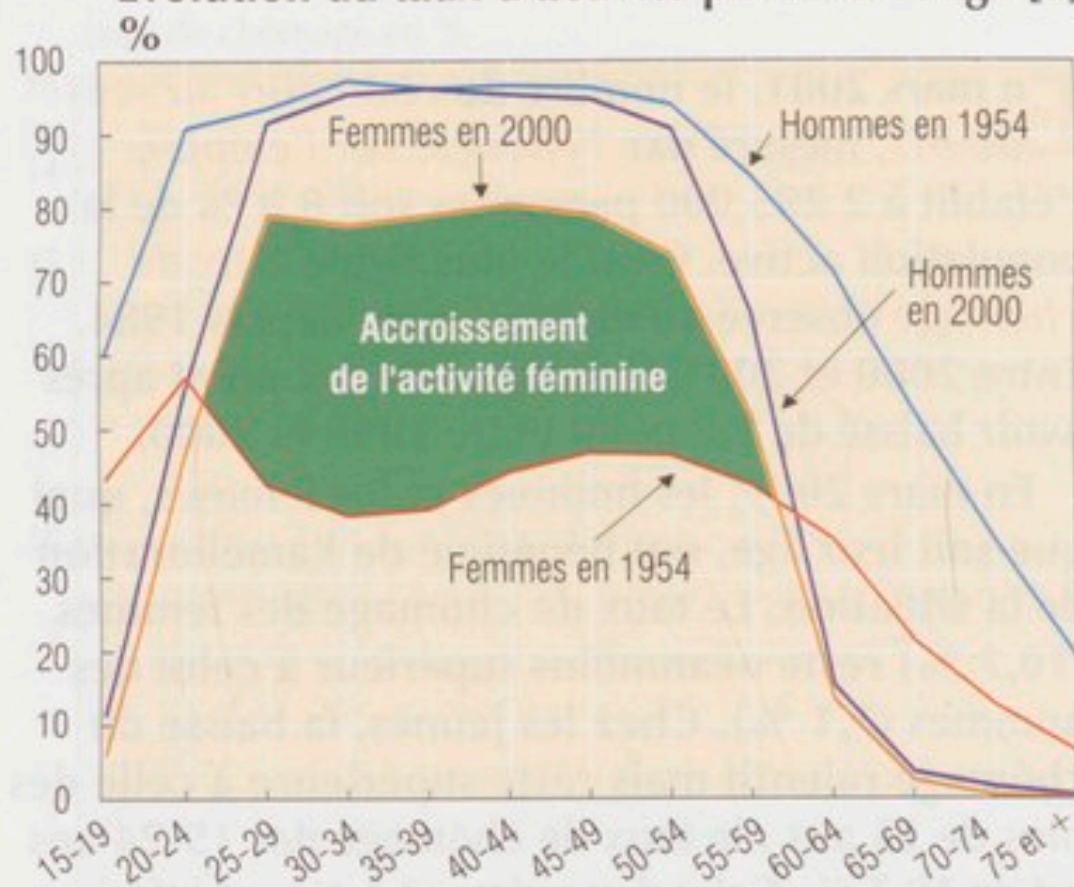
	Taux d'emploi* %	Population active millions	Proportion de salariés** %	Taux d'emploi féminin* %
Allemagne	65,3	39,4	89,1	57,8
Autriche	67,9	3,9	86,5	59,7
Belgique	60,9	4,4	84,0	51,9
Danemark	76,4	2,8	90,9	72,1
Espagne	54,7	16,8	79,6	40,3
Finlande	68,1	2,7	86,5	65,2
<b>France</b>	<b>61,7</b>	<b>25,9</b>	<b>88,7</b>	<b>54,8</b>
Grèce	55,9	4,4	58,4	41,3
Irlande	64,4	1,7	81,2	53,2
Italie	53,4	23,5	71,8	39,3
Luxembourg	62,7	0,2	90,6	50,0
Pays-Bas	72,9	8,1	88,8	63,4
Portugal	68,1	5,1	74,1	60,4
Royaume-Uni	71,2	29,3	88,3	64,5
Suède	71,1	4,4	88,9	69,7
<b>UE à 15</b>	<b>63,1</b>	<b>172,6</b>	<b>84,2</b>	<b>53,8</b>

\* Proportion de personnes ayant un emploi dans la population de 15 à 64 ans.  
 \*\* Part des salariés dans la population active occupée (hors chômeurs).

Taux d'activité par sexe et âge [1]

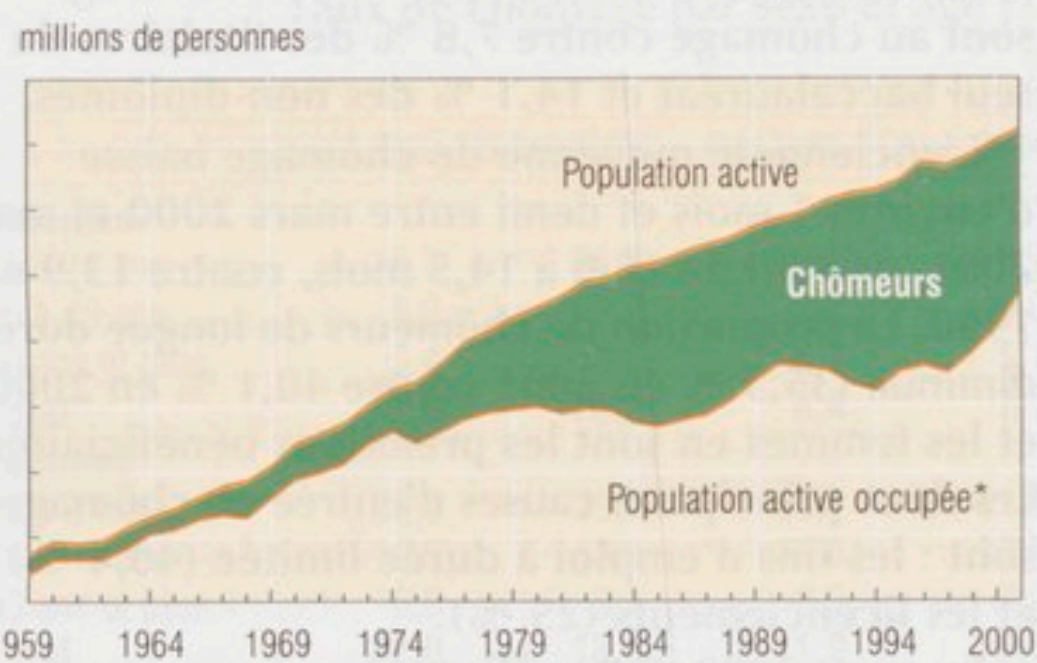
	Mars 1975	Janvier 1990	Mars 2000	Mars 2001
<b>Hommes</b>	<b>72,4</b>	<b>64,3</b>	<b>61,9</b>	<b>61,8</b>
De 15 à 24 ans	55,6	39,6	32,6	33,1
25 à 49 ans	97,0	96,2	94,8	94,8
50 ans et plus	50,9	35,9	35,5	35,8
<b>Femmes</b>	<b>42,1</b>	<b>45,9</b>	<b>48,2</b>	<b>48,3</b>
De 15 à 24 ans	45,5	33,1	26,0	26,5
25 à 49 ans	58,6	74,3	79,3	79,6
50 ans et plus	23,7	20,8	24,4	24,8
<b>Ensemble</b>	<b>56,7</b>	<b>54,8</b>	<b>54,8</b>	<b>54,7</b>

Évolution du taux d'activité par sexe et âge [2]



Emploi, chômage et population active [5]

moyenne annuelle



\* Y compris militaires du contingent et apprentis.

Population active de 15 ans ou plus, selon la catégorie socioprofessionnelle\* [2]

milliers

Catégorie socioprofessionnelle	Janvier 1990			Mars 2000		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	747	432	1 179	427	206	633
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et +)	1 248	640	1 888	1 106	473	1 579
dont : artisans	681	232	913	582	183	765
commerçants	454	388	842	410	271	680
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 759	755	2 514	2 191	1 169	3 360
dont : professeurs et professions scientifiques	289	266	555	348	398	746
ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	470	56	526	671	108	779
Professions intermédiaires	2 596	1 931	4 527	2 770	2 461	5 231
dont : techniciens	704	103	807	850	124	974
contremaîtres et agents de maîtrise	541	46	587	481	47	529
instituteurs et assimilés	277	478	755	275	541	816
Employés	1 608	5 198	6 806	1 822	5 936	7 759
dont : policiers et militaires	441	32	473	440	51	492
employés administratifs d'entreprises	406	1 935	2 341	417	1 920	2 337
personnel des services directs aux particuliers	182	998	1 180	236	1 477	1 713
Ouvriers	5 611	1 571	7 182	5 709	1 515	7 224
soit : ouvriers qualifiés	3 702	418	4 120	3 952	510	4 462
ouvriers non qualifiés (y c. ouvriers agricoles)	1 909	1 153	3 062	1 757	1 005	2 762
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	89	165	254	120	164	284
Appelés au service national	224	2	226	83	2	85
<b>Total</b>	<b>13 882</b>	<b>10 694</b>	<b>24 576</b>	<b>14 230</b>	<b>11 925</b>	<b>26 155</b>

\* Depuis 1990 les appelés au service national sont inclus dans la population active en tant que salariés. Ces chiffres ne prennent pas en compte les révisions intervenues sur les estimations de population totale (période 1991-2000), suite au recensement 1999.



## PRÉSENTATION

En mars 2001, le nombre de **chômeurs au sens du BIT**, mesuré par *l'enquête sur l'emploi*, s'établit à 2 285 000 personnes soit 8,8 % de la population active. C'est le plus faible **taux de chômage** observé au mois de mars depuis 1984. Entre 2000 et 2001, il diminue de 1,2 point après avoir baissé de 1,8 point entre 1998 et 2000.

En mars 2001, les hommes et les femmes, quel que soit leur âge, ont bénéficié de l'amélioration de la situation. Le taux de chômage des femmes (10,7 %) reste néanmoins supérieur à celui des hommes (7,1 %). Chez les jeunes, la baisse du chômage ralentit mais reste supérieure à celle des plus de 25 ans : le taux de chômage des 15-24 ans est de 18,7 %. Celui des cadres (3,1 %) est inférieur de près de 8 points à celui des employés et des ouvriers (11 %). Enfin, le niveau de qualification reste une bonne protection contre le chômage : 4,9 % des diplômés du supérieur (cycle long) sont au chômage contre 7,8 % des titulaires du seul baccalauréat et 14,1 % des non-diplômés.

L'ancienneté moyenne de chômage baisse d'environ 1 mois et demi entre mars 2000 et mars 2001, passant de 15,9 à 14,5 mois, contre 13,9 en 1990. La proportion de chômeurs de longue durée diminue (35,3 % en 2001 contre 40,1 % en 2000) et les femmes en sont les premières bénéficiaires. Les deux principales causes d'entrée en chômage sont : les fins d'emploi à durée limitée (40,4 %) et les licenciements (25 %).

En mars 2000, 2,4 millions de ménages sont concernés par le chômage, soit 14,7 % des ménages comportant un actif. Parmi eux, 210 000 ont au moins deux de leurs membres au chômage ; il s'agit d'un jeune et d'un adulte, dans environ la moitié des cas. Les ménages étrangers ou peu diplômés sont les plus touchés. Les familles monoparentales sont davantage exposées que les couples d'actifs et les personnes seules. D'une année sur l'autre, la moitié des ménages comportant un chômeur reste touchée par le chômage. Dans 833 000 ménages, la personne de référence ou son conjoint sont au chômage depuis plus d'un an contre 957 000 en 1997 et 577 000 en 1991 [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « De plus en plus de passages vers un emploi stable », *INSEE-Première*, n° 769, avril 2001.
- « Enquête sur l'emploi de mars 2001. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », 2001.
- « Dix ans d'évolution du chômage des cadres : 1987-1997 », *Données sociales 1999*, Insee.
- « Activités occasionnelles et dynamiques d'insertion des chômeurs : une comparaison de quatre pays européens (Belgique, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni) », *Premières synthèses*, Dares, n° 24.1, juin 2001.
- « La surmortalité des chômeurs : un effet catalyseur du chômage », *Économie et statistique*, Insee, n° 334, 2000-4.

## DÉFINITIONS

- **BIT**. Bureau international du travail.
- **Chômeurs au sens du BIT**. En application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément aux trois conditions :
  - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
  - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
  - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi**. Réalisée chaque année par l'Insee, habituellement en mars, l'enquête touche environ 75 000 « ménages ordinaires », soit 150 000 personnes (âgées de 15 ans ou plus), ce qui exclut la plupart des personnes vivant en foyer. Elle est utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT. Elle est la seule source qui permette d'établir le lien avec les demandeurs d'emploi décomptés par l'Agence Nationale pour l'emploi (ANPE). Ainsi, en mars 2000, sur 2 626 000 chômeurs BIT, 262 000 se déclarent non inscrits à l'ANPE. À l'inverse, 1 842 000 personnes se déclarent inscrites à l'ANPE mais ne sont pas classées comme chômeurs BIT.
- **Population active**. Voir définition au mot-clé 9.1.
- **Population active occupée**. Elle est mesurée chaque année par l'enquête sur l'emploi. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y c. militaires du contingent et apprentis) et chômeurs.

### SOURCES

- [1] *INSEE-Première* : « Enquête sur l'emploi de mars 2001 », n° 785, juin 2001 ; « Le chômage au sein des ménages », n° 775, mai 2001.
- [2] « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2000 », *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 10/2001.
- [3] *Informations Rapides*, Insee, Série Principaux Indicateurs, n° 176 du 27 juin 2001 et n° 183 du 29 juin 2001.



## Évolution du nombre de chômeurs [1]

milliers

	Janvier 1990	Janvier 1999*	Mars 2000*	Mars 2001*
Hommes	969	1 425	1 185	1 004
Femmes	1 285	1 590	1 405	1 281
<b>Ensemble</b>	<b>2 254</b>	<b>3 015</b>	<b>2 590</b>	<b>2 285</b>

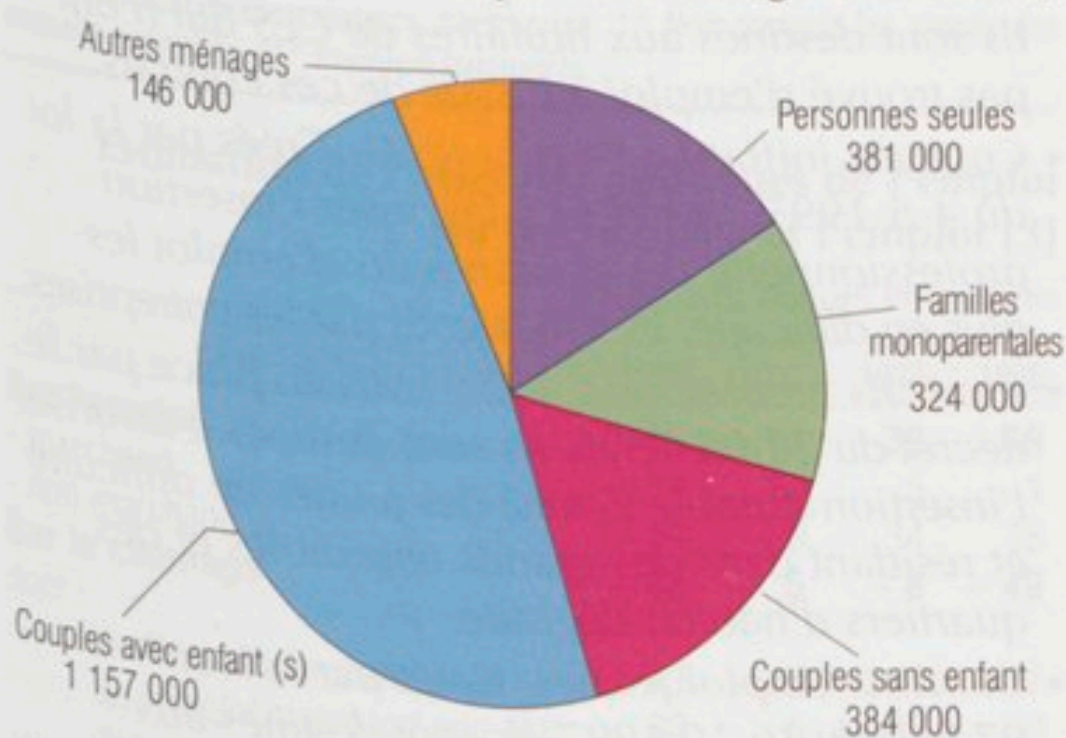
\* Données révisées en fonction des résultats du recensement de 1999.

## Taux de chômage de quelques catégories sociales et selon le diplôme [1]

%

	Janvier 1990	Janvier 1999	Mars 2000	Mars 2001
<b>Catégories sociales</b>				
Cadres, prof. intell. sup.	2,6	4,5	3,7	3,1
Professions intermédiaires	4,1	6,3	5,5	4,7
Employés	11,9	14,1	12,4	11,0
Ouvriers	12,2	15,1	12,4	10,9
<b>Diplôme</b>				
Sans diplôme ou CEP	13,1	17,9	16,2	14,1
BEPC, CAP, BEP	8,4	11,1	9,4	8,4
Baccalauréat	6,3	10,7	8,9	7,8
Bac + 2	3,6	7,1	5,3	5,2
Diplôme supérieur	3,3	6,3	5,6	4,9
<b>Ensemble</b>	<b>9,2</b>	<b>11,7</b>	<b>10,0</b>	<b>8,8</b>

## Les ménages concernés par le chômage en 2000 [1]

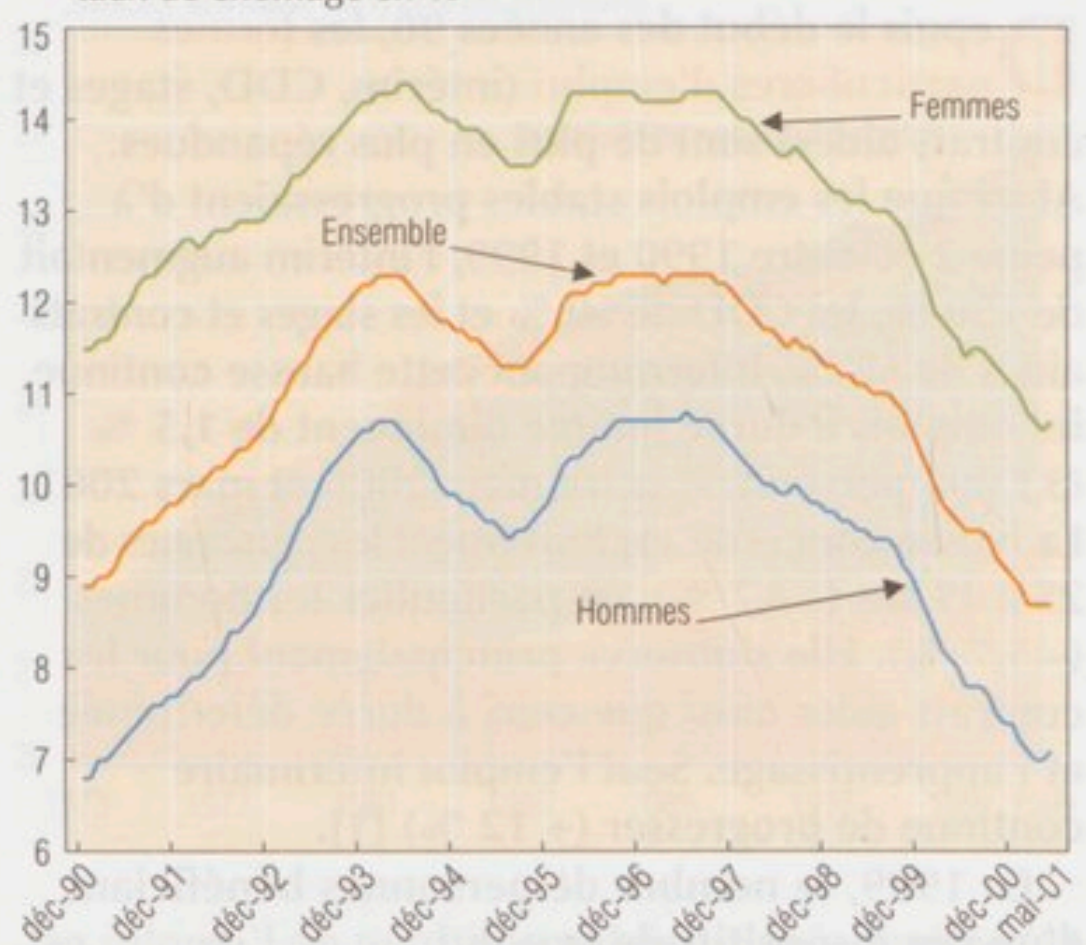


## Le chômage dans l'Union européenne en 2000 [1] [2]

	Nombre total de chômeurs milliers	Taux de chômage %	
		Ensemble	dont femmes
Espagne	2 354	14,0	20,4
<b>France</b>	<b>2 590</b>	<b>10,0</b>	<b>11,9</b>
Finlande	297	11,1	12,0
Italie	2 545	10,8	14,9
Grèce	491	11,1	16,7
Allemagne	3 123	7,9	8,3
Belgique	290	6,6	8,3
Suède	239	5,5	5,0
Royaume-Uni	1 634	5,6	4,9
Irlande	75	4,3	4,2
Danemark	127	4,5	5,0
Autriche	181	4,7	4,6
Portugal	197	3,9	4,8
Pays-Bas	220	2,7	3,5
Luxembourg	4	2,3	3,1
<b>Ensemble UE à 15</b>	<b>14 367</b>	<b>8,4</b>	<b>9,9</b>

## Évolution du chômage depuis 1990 [3]

taux de chômage en %



## Taux de chômage par sexe et âge [1]

%

	Janvier 1990	Janvier 1999	Mars 2000	Mars 2001
<b>Hommes</b>				
15 à 24 ans	15,3	24,2	18,4	16,2
25 à 49 ans	6,0	9,2	7,7	6,6
50 ans et plus	5,4	8,0	6,7	5,1
<b>Total</b>	<b>7,0</b>	<b>10,2</b>	<b>8,4</b>	<b>7,1</b>
<b>Femmes</b>				
15 à 24 ans	23,9	29,7	23,7	21,8
25 à 49 ans	10,9	13,1	11,6	10,5
50 ans et plus	8,0	9,1	8,3	7,2
<b>Total</b>	<b>12,0</b>	<b>13,6</b>	<b>11,9</b>	<b>10,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>9,2</b>	<b>11,7</b>	<b>10,0</b>	<b>8,8</b>

## Durée et circonstances du chômage [1]

	Janvier 1990	Janvier 1999	Mars 2000	Mars 2001
<b>Ancienneté moyenne de chômage (mois) :</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>13,9</b>	<b>14,9</b>	<b>15,9</b>	<b>14,5</b>
Hommes	13,5	14,4	15,4	14,7
Femmes	14,3	15,2	16,3	14,3
<b>Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>35,3</b>	<b>38,2</b>	<b>40,1</b>	<b>35,3</b>
<b>Hommes</b>	<b>32,9</b>	<b>37,1</b>	<b>38,9</b>	<b>35,0</b>
- 15-24 ans	14,7	17,9	18,4	15,5
- 25-49 ans	35,3	37,4	38,6	34,4
- 50 ans et plus	55,9	59,8	62,7	62,5
<b>Femmes</b>	<b>37,0</b>	<b>39,2</b>	<b>41,2</b>	<b>35,6</b>
- 15-24 ans	20,4	20,3	20,2	15,6
- 25-49 ans	38,0	39,9	41,7	35,6
- 50 ans et plus	66,9	58,3	61,4	58,3
<b>Circonstances d'entrée en chômage (%) :</b>				
Fin d'emploi à durée limitée	33,4	40,7	40,4	40,4
Licenciement	30,4	26,5	25,3	25,0
Reprise d'activité	11,9	9,8	9,9	11,2
Fin d'études	6,4	9,6	9,0	8,3
Démission	8,9	6,0	6,7	7,5
Autres circonstances	7,0	5,4	7,6	7,0
Fin de service national	2,1	1,9	1,1	0,5



## PRÉSENTATION

Depuis le début des années 90, les **formes particulières d'emploi** (intérim, CDD, stages et contrats aidés) sont de plus en plus répandues. Alors que les emplois stables progressaient d'à peine 2 % entre 1990 et 1999, l'intérim augmentait de 130 %, les CDD de 60 % et les stages et contrats aidés de 65 %. Interrompant cette hausse continue, les emplois à durée limitée diminuent de 1,5 % (33 000 personnes) entre mars 2000 et mars 2001. La baisse concerne exclusivement les personnes de 25 à 49 ans (- 4,7 %), en particulier les hommes (- 5,7 %). Elle s'observe principalement pour les contrats aidés ainsi que ceux à durée déterminée et l'apprentissage. Seul l'emploi intérimaire continue de progresser (+ 12 %) [1].

En 1999, le nombre de personnes bénéficiant d'un des dispositifs de la **politique de l'emploi** est estimé à 2,9 millions au lieu de 103 500 en 1973. Près d'un bénéficiaire sur deux a moins de 25 ans et plus du tiers a plus de 55 ans. Les hommes sont majoritaires (62 % en moyenne sur l'ensemble de la période), sauf dans le cas des CES (37 %) et leur part parmi les préretraités augmente en fin de période pour atteindre 70 %.

En 1999, l'effet des politiques de l'emploi est estimé à environ 120 000 emplois créés ou préservés (38 000 dus aux mesures spécifiques, 27 000 aux allègements des cotisations sociales des employeurs et 56 000 à l'incitation à la réduction du temps de travail) et à 110 000 chômeurs évités. La **dépense pour l'emploi** s'élève à 51 Mds d'euros, soit une hausse de 3 % (en volume) par rapport à 1998. Si on inclut les baisses générales de cotisations sociales sur les bas salaires et pour la réduction du temps de travail, l'effort global en faveur de l'emploi atteint 58 Mds d'€ (4,2 % du PIB).

En 2000, les entreprises ont demandé 1,5 million de journées de **chômage partiel**, soit 64 % de moins qu'en 1999. Les secteurs de l'industrie et de la construction, qui sont traditionnellement les plus gros utilisateurs de la mesure, connaissent les plus fortes baisses, respectivement - 69 % et - 75 %. Le tertiaire diminue de 30 % tandis que l'agriculture est en hausse de 11 % du fait des difficultés liées à la filière bovine. Les tempêtes de la fin d'année 1999 sont à l'origine d'environ 80 000 journées demandées pour cause « d'intempérie de caractère exceptionnel » [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- 40 ans de politique de l'emploi, Dares, La Documentation française, 1996.
- Données sociales 1999, Insee : « Les politiques de l'emploi depuis 1973 » ; « L'évaluation des politiques de l'emploi ».

## DÉFINITIONS

- **Chômage partiel.** Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paye les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute (avec un montant minimum de 29 F ou 4,42 € par heure) et se fait rembourser par l'État l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixé annuellement par décret (16 francs ou 2,44 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997). Les salariés concernés par cette mesure ont leur contrat de travail maintenu. Le contingent annuel d'heures indemnisables est de 600 heures par salarié et par an.
- **Contrats emploi-solidarité (CES) et emplois consolidés (CEC).** Les contrats emploi-solidarité ont été créés en 1990, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi (rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi), par l'acquisition de compétence et de savoir-faire. Ils peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les contrats emplois consolidés ont été créés par la loi du 29-7-1992. Ils sont destinés aux titulaires de CES qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue de ces contrats.
- **Contrats initiative emploi (CIE).** Créés par la loi du 4-8-1995, ils visent à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté; ils sont signés par les entreprises.
- **Contrats emploi ville (CEV).** Mis en place par le décret du 28-05-1996, ils sont destinés à favoriser l'insertion durable (5 ans) des jeunes en difficulté et résidant dans des grands ensembles et des quartiers d'habitat dégradé.
- **Contrats emploi jeunes.** Créés par la loi n° 97-940 du 16-10-1997, ils sont destinés aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi et à ceux de 26 à 30 ans non indemnisables par l'UNEDIC. Ils peuvent être signés par les établissements scolaires, la Police Nationale, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les contrats de travaux sont de droit privé (à l'exception de la Police Nationale qui recrute sur des contrats de droit public), à durée indéterminée ou déterminée de 60 mois et à temps plein (sauf dérogation expresse).

### SOURCES

- [1] INSEE-Première : « Enquête sur l'emploi de mars 2001 », n° 785, juin 2001 ; « De plus en plus de passages vers un emploi stable », n° 769, avril 2001.
- [2] Dares, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [3] « Bilan de la politique de l'emploi en 1999 », Les dossiers de la DARES, n° 5-6/2000.



Mesures pour l'emploi [2]

nombres d'entrées dans les différents dispositifs - flux cumulés sur l'année

	1999	2000
<b>Emplois marchands aidés</b>	<b>1 018 233</b>	<b>916 517</b>
- Abaissements des coûts salariaux	558 799	422 823
dont : Contrats initiatives emploi	156 108	140 349
- Formation en alternance	405 898	443 755
soit : Contrats d'apprentissage	223 837	232 769
Contrats de qualification	116 677	132 274
Contrats de qualification adulte	3 207	6 548
Contrats d'adaptation	56 187	64 936
Contrats d'orientation	5 990	7 228
<b>Bénéficiaires des ACCRE*</b>	<b>38 742</b>	<b>37 515</b>
<b>Entreprises d'insertion par l'économie</b>	<b>14 794</b>	<b>12 424</b>
<b>Emplois non marchands aidés</b>	<b>619 625</b>	<b>560 967</b>
- Contrats emploi-solidarité (CES)	405 309	354 670
- Emplois consolidés (CEC)	120 318	132 420
- Contrats emplois ville (CEV)	3 627	2 184
- Contrats emplois jeunes	91 596	71 693
<b>Actions de formation**</b>	<b>183 558</b>	<b>163 014</b>
- Stages de formation pour adultes	155 418	137 482
- Stages d'accès à l'entreprise	23 126	22 115
- Stages FNE CADRES	5 014	3 417
<b>Accompagnement des restructurations</b>	<b>160 517</b>	<b>126 817</b>
- Conventions de conversion	100 177	75 392
- Mesures du FNE	26 129	23 904
- Préretraites	34 211	27 521
<b>Allocation de remplacement pour l'emploi***</b>	<b>45 170</b>	<b>37 634</b>
<b>Total</b>	<b>2 027 103</b>	<b>1 804 949</b>

\* Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise. \*\* Non compris les stages des conseils régionaux. \*\*\* Premiers paiements.

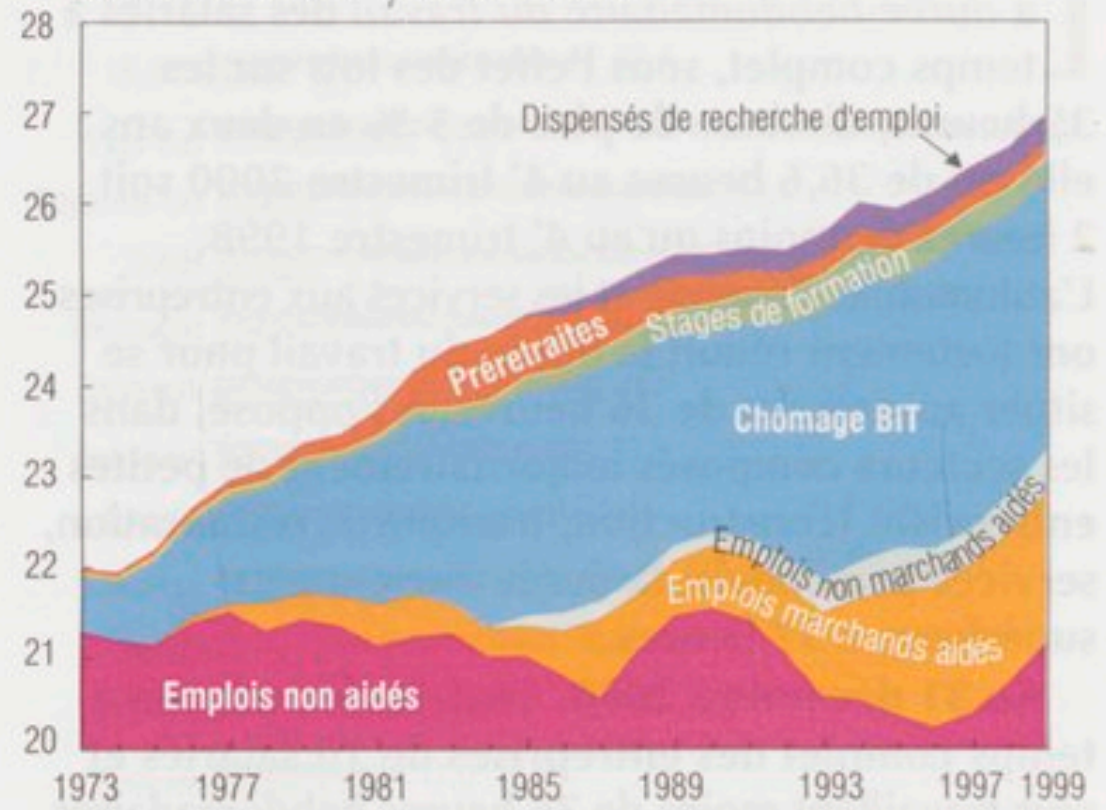
Estimation de l'effet des politiques de l'emploi sur le chômage et l'emploi [3]

glissement annuel en milliers

	1996	1997	1998	1999
<b>Sur l'emploi</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>39</b>	<b>39</b>
- marchand	54	17	5	1
- non marchand	-39	-6	34	38
<b>Sur le chômage</b>	<b>-42</b>	<b>5</b>	<b>-8</b>	<b>-49</b>
dont :				
de l'emploi marchand aidé	-43	-14	-4	-1
de l'emploi marchand non aidé	30	5	-28	-30
des dispositifs de conversion	-7	6	14	2
des stages de formation	-10	3	6	8
des préretraites et dispenses de recherche d'emploi	-12	5	4	-28
<b>Sur la population active</b>	<b>-27</b>	<b>16</b>	<b>31</b>	<b>-10</b>

Emploi et dispositifs de politique de l'emploi [2]

stocks annuels moyens en millions



Les emplois à durée limitée [1]

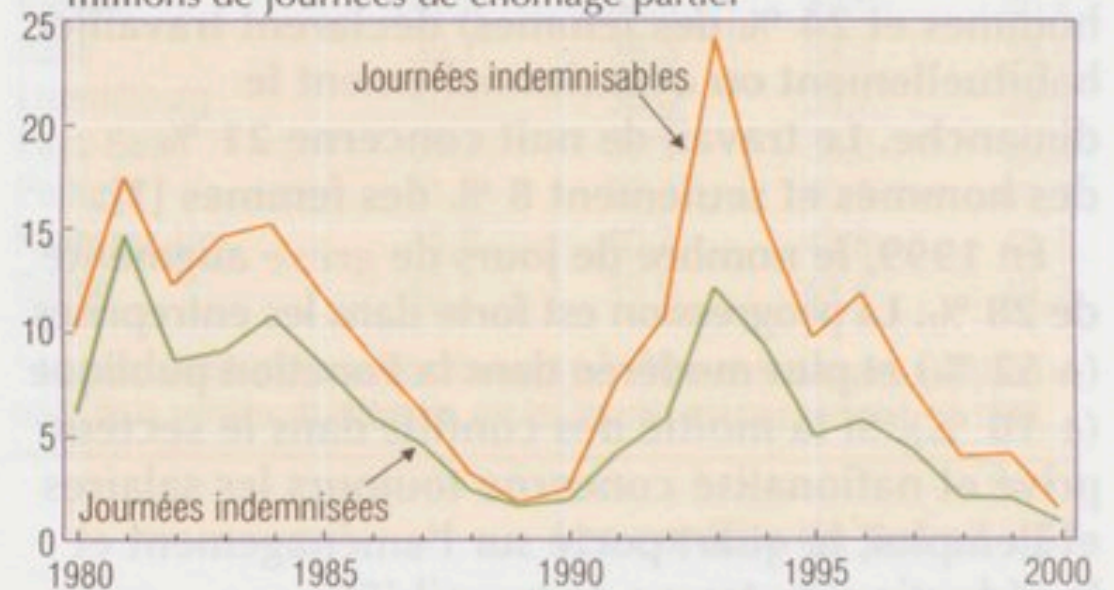
milliers

	Mars 1985	Janvier 1999	Mars 2000	Mars 2001
Intérimaires	113	438	540	605
Contrats à durée déterminée*	315	877	959	929
Contrats aidés**	146	418	455	408
Apprentis	178	272	281	260
<b>Total</b>	<b>752</b>	<b>2 005</b>	<b>2 235</b>	<b>2 202</b>
Part dans l'ensemble des salariés (%)	3,9	10,1	10,8	10,4

\* Hors État et collectivités locales. \*\* Contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE...) et stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Évolution du chômage partiel [2]

millions de journées de chômage partiel



Évolution de la dépense pour l'emploi [2]

millions d'euros

	1973	1980	1990	1995	1998	1999
<b>Dépenses passives</b>	<b>529</b>	<b>5 691</b>	<b>18 977</b>	<b>21 481</b>	<b>24 503</b>	<b>24 761</b>
soit : Indemnisation du chômage	288	3 987	13 320	17 160	20 181	20 861
Incitation au retrait d'activité	240	1 704	5 657	4 321	4 322	3 900
<b>Dépenses actives</b>	<b>1 022</b>	<b>4 184</b>	<b>14 460</b>	<b>22 644</b>	<b>24 735</b>	<b>26 161</b>
soit : Promotion de l'emploi	76	407	2 237	6 226	7 846	9 082
Exonérations non compensées	0	0	160	1 600	1 711	1 803
Formation professionnelle	872	3 021	10 271	12 422	12 767	12 778
Autres :	74	756	1 792	2 396	2 411	2 498
- Maintien de l'emploi	21	383	529	724	562	500
- Incitation à l'activité	12	211	687	835	937	968
- Fonctionnement du marché du travail	40	162	577	837	913	1 030
<b>Total</b>	<b>1 550</b>	<b>9 875</b>	<b>33 437</b>	<b>44 125</b>	<b>49 238</b>	<b>50 922</b>
en % du PIB	0,9	2,3	3,4	3,7	3,8	3,8



## PRÉSENTATION

La **durée hebdomadaire du travail** des salariés à temps complet, sous l'effet des lois sur les 35 heures, diminue de plus de 5 % en deux ans : elle est de 36,6 heures au 4<sup>e</sup> trimestre 2000 soit 2 heures de moins qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 1998. L'automobile, l'énergie et les services aux entreprises ont fortement réduit la durée du travail pour se situer au-dessous de 36 heures. A l'opposé, dans les secteurs composés majoritairement de petites entreprises (construction, transports, restauration, services personnels) la durée moyenne est supérieure à 37 heures.

Au 31 décembre 2000, 56,3 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés et plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires, contre 23 % un an plus tôt. En septembre 2000, 41 500 accords de réduction du temps de travail ont été signés qui prévoient 260 000 embauches ou licenciements évités. 4,3 millions de salariés en bénéficient, soit près de la moitié de ceux concernés par la loi [2] [3].

Les femmes travaillent proportionnellement plus souvent que les hommes à **temps partiel**. En mars 2000, près du tiers des femmes salariées sont dans ce cas contre moins de 6 % des hommes. Pour la seconde année consécutive, le nombre de personnes en situation de **sous-emploi** diminue, passant de 6,6 % de la population active occupée en mars 1998, à 6,0 % en mars 2000. Le sous-emploi affecte davantage les femmes (10,3 %), que les hommes (2,6 %).

En mars 2000, le quart des salariés (27 % des hommes et 24 % des femmes) déclarent travailler habituellement ou occasionnellement le dimanche. Le travail de nuit concerne 21 % des hommes et seulement 8 % des femmes [1].

En 1999, le nombre de jours de **grève** augmente de 28 %. La progression est forte dans les entreprises (+ 62 %) et plus modérée dans la Fonction publique (+ 10 %). Si la moitié des conflits dans le secteur privé et nationalisé concerne toujours les salaires et l'emploi, le quart porte sur l'aménagement et la réduction du temps de travail [5].

## DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** Depuis 1982, la durée légale du travail effectif des salariés était fixée à 39 heures par semaine. La loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail (n° 98-461 du 13 juin 1998) fixe la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés à 35 heures par semaine à compter du 1/1/2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et du 1/1/2002 pour les entreprises de 20 salariés ou moins. La loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000, relative à la réduction négociée du temps de travail, en fixe les modalités de mise en œuvre (heures supplémentaires, aménagement du temps de travail, dispositions pour les cadres, travail à temps partiel, congés, etc).
- **Durée hebdomadaire habituelle.** Horaire hebdomadaire déclaré comme habituel par les personnes interrogées lors des enquêtes annuelles sur l'emploi. Une proportion de 10 % d'entre elles environ déclare ne pas avoir d'horaire habituel. Il ne s'agit donc pas de la durée du travail contractuelle dans l'entreprise, dite durée « affichée », ni de celle effectivement travaillée pendant la semaine précédant l'enquête.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement, salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette définition est comparable à celle du BIT.
- **Sous-emploi.** Pour le BIT, l'emploi inclut toutes les personnes dites en situation de sous-emploi, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail. Dans l'enquête sur l'emploi, seules sont prises en compte les personnes en sous-emploi travaillant à temps partiel.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Secteur public – secteur privé : les écarts de temps de travail », *Problèmes économiques*, n° 2652, février 2000.
- *Premières synthèses, Dares* ; « La réduction du temps de travail : d'un dispositif à l'autre », n° 37.2, septembre 2000 ; « Les conventions de réduction du temps de travail de 1998 à 1999 », n° 45.2, novembre 2000.
- *INSEE-Première* : « Les caractéristiques familiales des salariés à temps partiel dans le secteur privé », n° 626, janvier 1999 ; « Le temps de travail des indépendants », n° 695, janvier 2000.
- « Premiers effets des 35 heures », *Travail et emploi, Dares*, n° 83, juillet 2000.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2000. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 165-166, juillet 2000.
- [2] « Résultats de l'enquête ACEMO au 4<sup>e</sup> trimestre 2000 », *Premières informations, Dares*, n° 13.2, mars 2001.
- [3] « La durée annuelle du travail : 1 722 heures en moyenne fin 1999 », *Premières synthèses, Dares*, n° 10.2, mars 2001.
- [4] *Enquête sur les forces de travail-résultats 1999*, Eurostat, thème 3, 2000.
- [5] « Les conflits en 1999 : une reprise sensible », *Premières synthèses, Dares*, n° 48.1, novembre 2000.



Proportion de salariés à temps partiel en mars 2000 [1]

Activité économique	%		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	8,2	37,7	16,6
Industries agricoles et alimentaires	3,3	22,1	10,4
Industries de biens de consommation	3,1	14,7	8,8
Industrie automobile	1,4	14,1	3,5
Industries de biens d'équipement	1,6	17,8	4,8
Industries de biens intermédiaires	1,6	12,2	4,2
Énergie	1,2	20,2	4,8
Construction	1,7	31,1	4,5
Commerce	5,5	35,3	19,4
Transports	3,6	22,4	7,6
Activités financières	2,3	20,8	12,5
Activités immobilières	7,6	25,7	18,4
Services aux entreprises	6,1	29,3	15,8
Services aux particuliers	18,4	52,4	41,1
Education, santé, action sociale	10,9	31,8	26,2
Administrations	7,1	31,8	18,9
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>5,5</b>	<b>31,6</b>	<b>17,6</b>

Durée annuelle du travail des salariés à temps complet selon le secteur d'activité en 1999 [3]

Secteur	Durée annuelle		Salariés	
	heures	RTT** %	heures sup.*** %	
			heures	%
Industries agricoles et alimentaires	1 699	42,6		60
Industries de biens de consommation	1 697	35,5		45
Industrie automobile	1 665	67,5		55
Industries de biens d'équipement	1 716	31,0		44
Industries de biens intermédiaires	1 726	20,6		55
Énergie	1 644	85,2		54
Construction	1 754	16,8		63
Commerce	1 730	31,8		49
Transports	1 758	23,1		55
Activités financières	1 693	34,1		22
Activités immobilières	1 697	38,2		24
Services aux entreprises	1 710	36,3		45
Services aux particuliers	1 770	27,2		45
<b>Tous secteurs*</b>	<b>1 722</b>	<b>31,7</b>		<b>48</b>

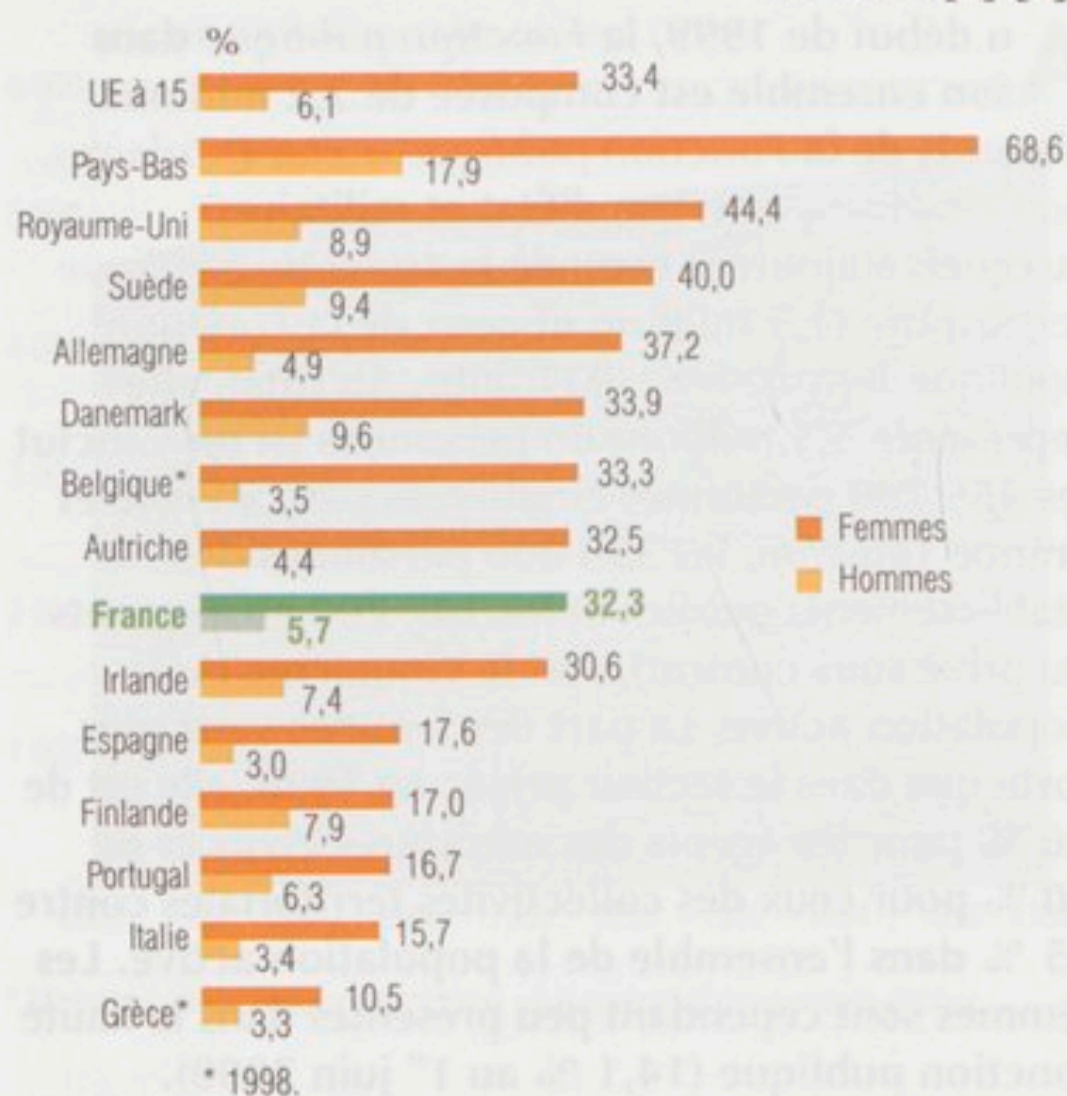
\* Y c. administrations, éducation, santé et action sociale du secteur privé.  
 \*\* Salariés travaillant dans une entreprise ayant réduit la durée du travail fin 1999.  
 \*\*\* Salariés ayant effectuer des heures supplémentaires.

Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet selon la taille de l'entreprise\* [2]

Taille de l'entreprise	Durée en fin de trimestre		Évolution 99/00 %
	heures		
	4 <sup>e</sup> trim. 1999	4 <sup>e</sup> trim. 2000	%
10 à 19 salariés	39,22	38,84	- 1,0
20 à 49 salariés	38,80	37,48	- 3,4
50 à 99 salariés	38,43	36,78	- 4,3
100 à 249 salariés	38,08	36,47	- 4,2
250 à 499 salariés	37,81	36,10	- 4,5
500 salariés et plus	37,33	35,77	- 4,2
<b>Ensemble</b>	<b>38,03</b>	<b>36,62</b>	<b>- 3,7</b>

\* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture).

Temps partiel dans l'Union européenne en 1999 [1] [4]



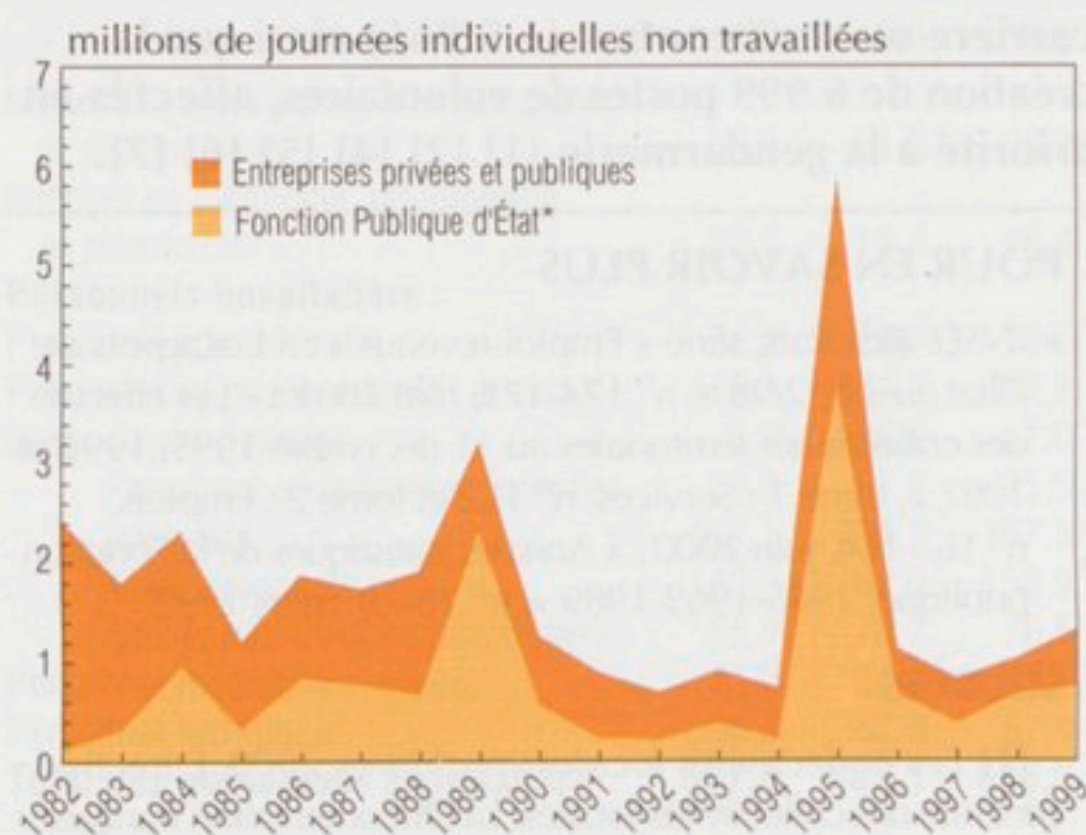
\* 1998.

Durée hebdomadaire\* du travail des salariés à temps complet dans l'Union européenne en 1999 [4]

Pays	heures			Rappel 1990
	Hommes	Femmes	Ensemble	
Allemagne	40,5	39,4	40,1	39,9
Autriche	40,3	39,9	40,2	40,1
Belgique	39,1	36,9	38,4	38,0
Danemark	39,6	37,9	38,9	39,0
Espagne	41,1	39,6	40,6	40,7
Finlande	40,1	38,3	39,3	38,4
<b>France</b>	<b>40,2</b>	<b>38,6</b>	<b>39,6</b>	<b>39,6</b>
Grèce**	41,7	39,3	40,8	40,2
Irlande	41,3	38,0	40,0	40,4
Italie	39,7	36,3	38,5	38,6
Luxembourg	40,5	38,0	39,7	39,9
Pays-Bas	39,2	38,3	39,0	39,0
Portugal	41,5	39,4	40,6	41,9
Royaume-Uni	45,2	40,7	43,6	43,7
Suède	40,2	39,9	43,6	40,7

\* Nombre moyen d'heures effectivement travaillées dans l'emploi principal, au cours de la semaine de référence, par les salariés à temps complet. \*\* 1998.

Les conflits du travail [5]



\* Y compris France Télécom et La Poste (sauf en 1996, 1998 et 1999), à l'exclusion des Fonctions publiques hospitalière et territoriale.



## PRÉSENTATION

Au début de 1999, la **Fonction publique** dans son ensemble est composée de 2,2 millions d'agents de la **Fonction publique d'État** (**titulaires**, **non titulaires**, ouvriers d'État et militaires) auxquels s'ajoutent ceux de la **Fonction publique territoriale** (1,5 million) et ceux de la **Fonction publique hospitalière** (857 000). Au total, elle représente 5,5 millions de personnes (si on y inclut les 455 700 personnes employées par La Poste et France Télécom, les 336 000 personnes des établissements publics et les 147 700 enseignants du privé sous contrat), soit le cinquième de la population active. La part des femmes y est plus forte que dans le secteur privé : en 1998, elle est de 56 % pour les agents des ministères civils et de 60 % pour ceux des collectivités territoriales contre 45 % dans l'ensemble de la population active. Les femmes sont cependant peu présentes dans la haute fonction publique (14,1 % au 1<sup>er</sup> juin 2000).

Au début de 1999, les effectifs de la Fonction publique d'État représentent toujours plus de la moitié de l'ensemble de la Fonction publique. Plus du quart des agents titulaires civils a dépassé 50 ans : entre 2001 et 2016, plus de 900 000 fonctionnaires devraient cesser leurs fonctions dans les services civils de l'État.

Dans la Fonction publique territoriale, la proportion de non titulaires est importante (33 % contre 12 % dans celle d'État) ainsi que celle des agents de catégorie C (79 % contre 31 % dans celle d'État) même si leur part relative diminue régulièrement. Au 1<sup>er</sup> janvier 1999, elle emploie 131 800 **CES**, et 22 600 **contrats emploi jeunes**, ce qui augmente ses effectifs de 9 %. Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, un fonctionnaire sur quatre est âgé de 50 ans et plus.

Les **effectifs budgétaires** des ministères civils (1 698 379 prévus dans la loi de finances pour 2001), sont quasiment stables depuis 5 ans.

Pour ce qui concerne les **effectifs militaires**, le budget 2001 prévoit, comme en 1998, 1999 et 2000, la diminution du nombre des appelés (- 39 657) et un accroissement de celui des militaires de carrière ou sous contrat (+ 5 066) ainsi que la création de 6 999 postes de volontaires, affectés en priorité à la gendarmerie [1] [2] [4] [5] [6] [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Les agents de l'État au 31/12/98 », n° 174-175, mai 2001 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1995, 1996 et 1997 », tome 1 : Services, n° 162 et tome 2 : Emplois, n° 163-164, juin 2000 ; « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992.

### SOURCES

- [1] *Les collectivités locales en chiffres 2000*, Direction générale des collectivités locales, La Documentation française.
- [2] « La loi de finances pour 2001 : tableaux de synthèse », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 202, mars 2001.

## DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la Fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics, de La Poste et de France Télécom ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat), la Fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la Fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics).
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
  - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
  - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
  - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Effectifs de la défense.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence.
- **CES.** Voir définition au mot-clé 9.3.
- **Contrat emploi jeune.** Voir définition au 9.3.

[3] Drees, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

[4] Division exploitation des fichiers administratifs, Insee.

[5] « La défense en chiffres 2001 », *Principaux chiffres*, Dicod, ministère de la Défense, 2001.

[6] « L'emploi dans les collectivités locales », *INSEE-Première*, n° 774, mai 2001.

[7] *Point stat*, Direction générale de l'administration et de la fonction publique : « Les femmes dans l'encadrement supérieur de l'État au 1<sup>er</sup> juin 2000 », n° 01-01, février 2001 ; « Les départs des fonctionnaires devraient atteindre un maximum en 2008 pour retrouver en 2016 le niveau actuel », n° 00-01, mars 2000.



**Effectifs de la Fonction publique et répartition par catégorie statutaire [1] [4]**

effectifs en milliers (Métropole + DOM)

	Mars 1969	1/1/1983	1/1/1999
<b>Fonction publique d'État*</b>	<b>2 067,5</b>	<b>2 813,8</b>	<b>2 247,4</b>
Répartition par catégorie en % :			
A	16,8	24,0	39,7
B	39,3	34,4	29,2
C et D	43,9	41,6	31,1
Proportion de titulaires	72,6	79,8	87,9
<b>Fonction publique territoriale**</b>	<b>618,1</b>	<b>1 103,0</b>	<b>1 504,5</b>
Répartition par catégorie en % :			
A	2,7	5,0	8,5
B	6,8	11,0	12,9
C et D	90,5	84,0	78,6
Proportion de titulaires	51,4	63,1	67,1
<b>Fonction publique hospitalière***</b>	<b>360,0</b>	<b>750,3</b>	<b>857,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>3 045,6</b>	<b>4 667,1</b>	<b>4 608,9</b>

\* Non compris les effectifs des établissements publics, les CES, les enseignants du privé sous contrat et, depuis 1992, les effectifs de La Poste et France Telecom et les appelés du contingent. \*\* Non compris les CES et les emplois-jeunes (154 450 au 1/1/99). \*\*\* Hôpitaux publics, hospices et maisons de retraites publiques autonomes : personnels médicaux et non médicaux.

**Effectifs de la Fonction publique d'État\* [4]**

	31/12/1998		p 31/12/1999	
	milliers	dont titulaire %	milliers	dont titulaire %
Budget de l'État	2 270,1	87,9	2 285,5	87,8
- ministères civils	1 861,0	88,3	1 876,4	88,2
dont : Femmes	1 045,7	88,9	1 056,6	88,9
Temps partiel	254,6	67,8	262,1	68,0
- ministère de la Défense	409,1	85,9	409,1	85,9
Enseignement privé sous contrat	147,7	1,2	148,1	1,2
Établissements publics	336,0	24,8	344,3	23,8
La Poste et France Télécom	455,7	83,2	455,7	83,2
<b>Ensemble</b>	<b>3 209,5</b>	<b>76,6</b>	<b>3 233,6</b>	<b>76,4</b>
dont : Femmes	1 605,4	72,8	1 622,5	72,5
Temps partiel	524,6	45,3	529,4	45,9

\* Métropole, DOM et services à l'étranger.

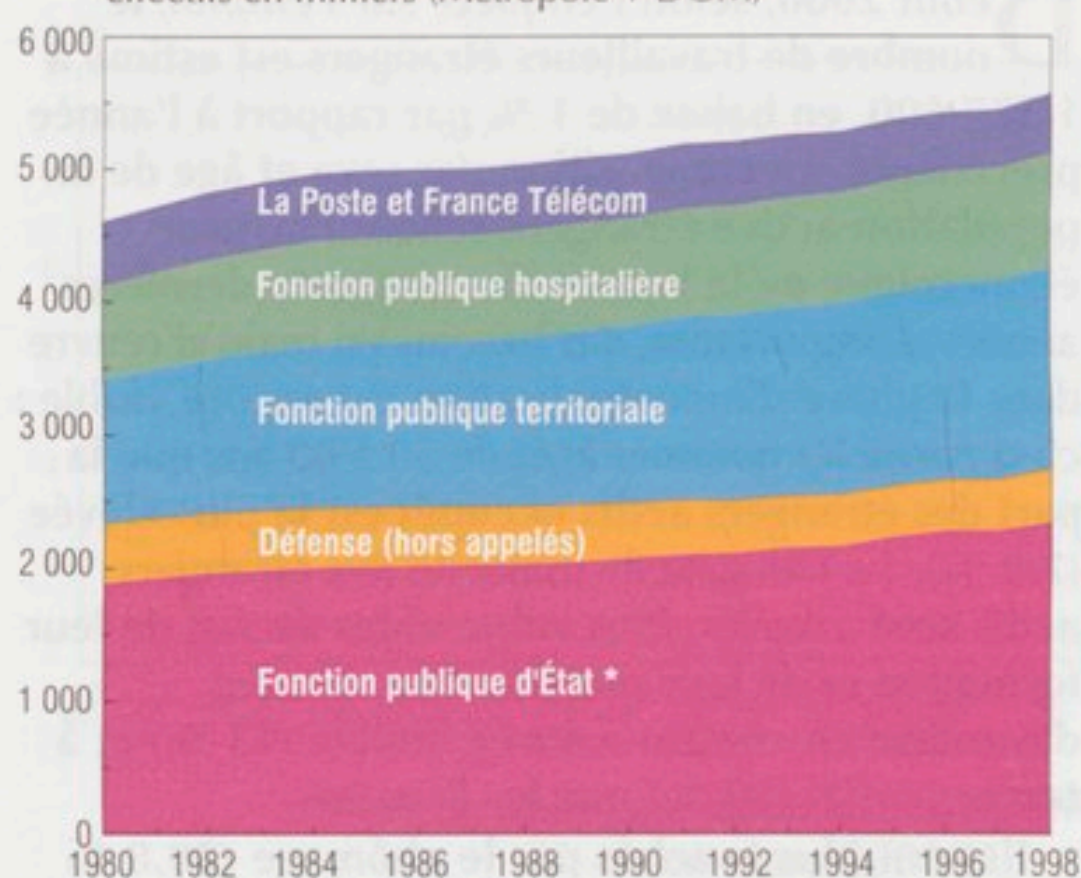
**Effectifs\* de la défense dans quelques pays [5]**

	(a) Terre		(b) Réserves	
	Air	Mer	(a) Terre	Air
Belgique				
Royaume-Uni	26 800	8 600	2 600	152 050
France	113 950	54 730	43 770	302 850
Italie	<b>148 989</b>	<b>62 966</b>	<b>45 387</b>	<b>419 000</b>
Espagne	153 000	59 600	38 000	65 200
Pays-Bas	100 000	29 100	36 950	447 900
Allemagne	23 100	11 300	12 340	32 200
États-Unis (c)	221 100	73 300	26 600	364 300
	471 700	353 600	370 700	1 211 500

\* Sources : OTAN « Military Balance » 2000/2001 et données nationales pour la France pour 2001. (a) Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France. (b) Réserves mobilisables. (c) Non compris dans les effectifs 169 800 hommes du Marine Corps.

**La Fonction publique de 1980 à 1998 [1] [4]**

effectifs en milliers (Métropole + DOM)



\* Ministères civils, enseignement privé sous contrat, établissements publics.

**Effectifs des collectivités locales [4]**

effectifs en milliers (Métropole + DOM)

	p 1/1/1999	99/98 %
<b>Organismes régionaux et départementaux</b>	<b>222,6</b>	<b>2,4</b>
Régions	9,5	6,2
Départements	162,0	2,1
Autres établissements*	51,0	2,9
<b>Organismes communaux et intercommunaux</b>	<b>1 126,0</b>	<b>1,4</b>
Organismes communaux	1 014,6	1,0
Organismes intercommunaux	111,4	5,3
<b>Organismes privés d'administration locale</b>	<b>96,4</b>	<b>2,7</b>
<b>Ensemble des administrations locales</b>	<b>1 444,9</b>	<b>1,6</b>
Autres organismes**	59,6	-0,7
<b>Effectifs totaux (hors CES et emplois-jeunes)</b>	<b>1 504,5</b>	<b>1,5</b>
Contrats emplois-solidarité et emplois-jeunes	154,5	10,4
<b>Effectifs totaux (y compris CES)</b>	<b>1 659,0</b>	<b>2,3</b>
dont : départements d'outre-mer	67,0	5,4

\* Y c. Services départementaux d'incendie et Préfecture de Police de Paris.

\*\* Offices publics d'HLM, EPIC, caisses de crédit municipal et associations syndicales autorisées.

**Personnels hospitaliers du secteur public [3]**

effectifs en milliers au 1<sup>er</sup> janvier

	1990	p1998	p1999
Médecins, biologistes, odontologistes et pharmaciens	66,0	81,3	83,7
Internes en médecine, odontologie et pharmacie*	22,2	18,4	18,4
<b>Personnels hospitaliers :</b>			
Personnel administratif	71,8	75,7	76,5
Personnel soignant, éducatif et social	446,3	484,2	487,8
dont : Sages-femmes	5,7	6,9	7,0
Personnel encadrement infirmier	23,8	25,8	25,5
Infirmiers	162,1	184,7	187,3
Aides-soignants	140,2	162,9	158,9
Agents des services hospitaliers	88,9	78,7	76,5
Personnel médico-technique	31,2	34,3	34,6
Personnel technique	98,5	87,9	87,4
<b>Total des personnels hospitaliers</b>	<b>647,8</b>	<b>682,1</b>	<b>686,3</b>

\* Y c. les faisant fonction d'interne (FFI) et les diplômés interuniversitaires de spécialité (DIS).



## PRÉSENTATION

Début 2000, selon l'*enquête sur l'emploi*, le nombre de travailleurs étrangers est estimé à 1 577 600, en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente. La composition par sexe et âge de la population active étrangère reflète l'histoire économique de la France des quarante dernières années. L'importance des besoins en main-d'œuvre dans la phase d'industrialisation est encore visible : c'est parmi les hommes âgés de 50 à 60 ans que la part des étrangers actifs occupés est la plus élevée (7,9 %). La très grande majorité des étrangers actifs sont salariés. Plus vulnérables du fait de leur formation et de leur qualification, ils sont davantage en contrat à durée limitée (13 %) et à temps partiel (19 %) que les Français.

Ils sont plus touchés par le chômage (20,8 % d'entre eux sont chômeurs) que les Français (9,4 %). Les femmes originaires des pays du Maghreb subissent le plus fort taux de chômage (40,5 %). En 1990, 57 % des travailleurs étrangers occupaient un poste d'ouvrier et 19,5 % étaient employés. Aujourd'hui, l'écart s'est réduit : ils sont respectivement 48,5 % et 25 %. Seulement 7,9 % d'entre eux sont cadres. Le secteur tertiaire emploie près des deux tiers des étrangers et c'est dans les secteurs des services aux entreprises et aux particuliers ainsi que dans la construction qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux.

En 2000, les Portugais représentent 22,4 % de la population active étrangère, les Algériens 13,6 % et les Marocains 13 % ; après une augmentation constante de 1985 à 1998, la part des Marocains diminue légèrement. La proportion des ressortissants d'Afrique noire progresse encore (3 % en 1985, 8,5 % en 1999 et 10 % en 2000) [1] [2] [3].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'Union européenne. En 2000, ils y représentent en moyenne 4,8 % de la population active. Cette proportion varie de plus de 8,5 % en Autriche, en Allemagne et en Belgique, à 4 % en Suède, au Royaume-Uni et en Grèce, et 1 % au Portugal, en Espagne, en Finlande et en Italie [4].

## DÉFINITIONS

- **Étrangers.** Voir définition au mot-clé 3.1.
- **Enquête sur l'emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'Union européenne et l'immigration », *Migrations société*, CIEMI, Vol. 11, n° 64-65, juillet-octobre 1999.
- *Rapport annuel 2000*, Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI), OCDE, 2001.
- *Annuaire des migrations 1999*, Omistats, OMI, 2001.
- « Chômeurs étrangers et chômeurs d'origine étrangère », *Premières synthèses*, Dares, n° 46.2, novembre 2000.
- « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee-Première*, n° 717, mai 2000.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2000 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 165-166, juillet 2000.
- [2] « Les étrangers en France », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.
- [3] « Les salariés étrangers : loin des secteurs porteurs et des positions valorisées », *Premières synthèses*, Dares, n° 46.1, novembre 2000.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail - résultats 1999*, Eurostat, thème 3, série C, 2000.



## Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 2000 [1]

Activité économique	Effectifs		Proportion d'étrangers*
	milliers	%	%
Agriculture, sylviculture, pêche	30,1	2,7	9,2
Industries agricoles et alimentaires	20,5	1,8	3,7
Industries de biens de consommation	43,3	3,8	5,9
Industrie automobile	23,7	2,1	8,3
Industries de biens d'équipement	29,8	2,6	3,7
Industries de biens intermédiaires	89,8	8,0	6,1
Énergie	2,7	0,2	1,2
Construction	172,9	15,4	15,1
Commerce	118,6	10,5	4,6
Transports	42,4	3,8	4,4
Activités financières	11,1	1,0	1,6
Activités immobilières	32,3	2,9	11,7
Services aux entreprises	186,5	16,6	6,9
Services aux particuliers	184,8	16,4	11,3
Éducation, santé, action sociale	91,0	8,1	2,3
Administrations	44,9	4,0	1,8
Activité indéterminée	0,7	0,1	10,0
<b>Total</b>	<b>1 125,1</b>	<b>100,0</b>	<b>5,4</b>

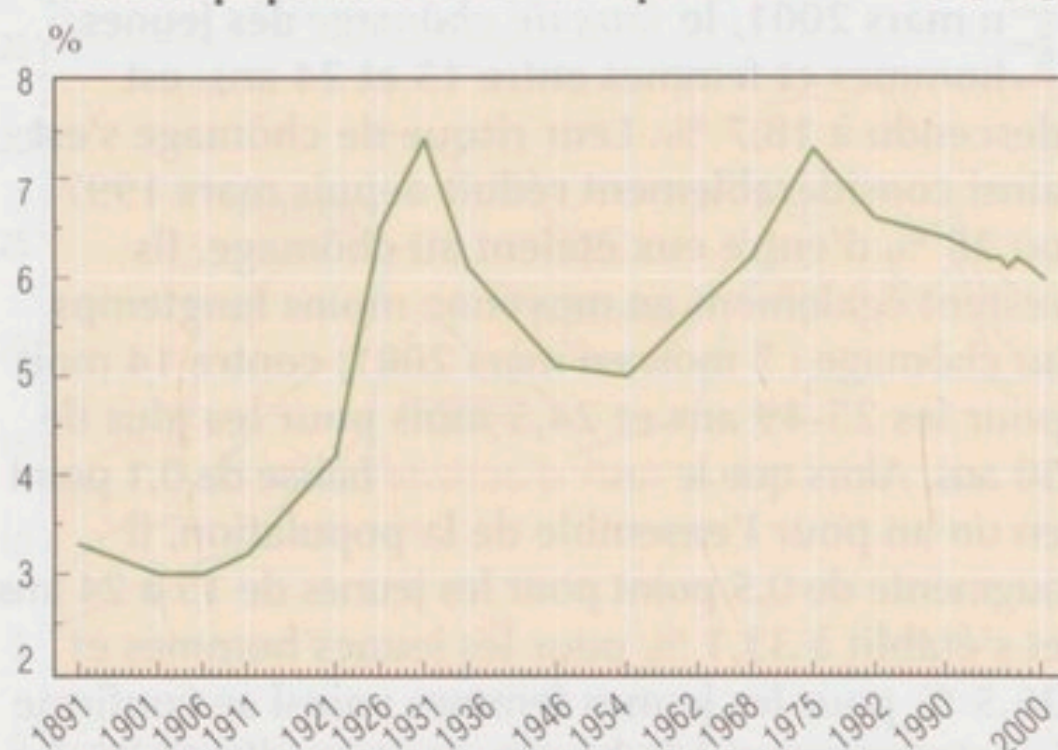
\* Dans l'activité.

## Population active\* étrangère dans l'Union européenne en 1999 [4]

	Ensemble		dont pays hors UE	
	milliers	** %	milliers	* %
Allemagne	3 446	8,8	2 380	6,1
Autriche	367	9,6	313	8,2
Belgique	379	8,7	111	2,6
Danemark	72	2,5	47	1,7
Espagne	203	1,3	139	0,9
Finlande	31	1,2	25	1,0
<b>France</b>	<b>1 587</b>	<b>6,2</b>	<b>995</b>	<b>3,9</b>
Grèce***	166	3,8	158	3,6
Irlande	57	3,4	10	0,6
Italie	225	1,0	196	0,9
Luxembourg	75	41,7	7	3,9
Pays-Bas	268	3,4	130	1,7
Portugal	64	1,3	47	1,0
Royaume-Uni	1 097	3,9	620	2,2
Suède	179	4,1	100	2,3
<b>Union européenne</b>	<b>8 216</b>	<b>4,8</b>	<b>5 278</b>	<b>3,1</b>

\* Personnes de 15 à 64 ans, chômeurs inclus. \*\* Par rapport à la population active totale. \*\*\* 1998.

## Évolution de la part des étrangers dans la population active depuis un siècle [1] [2]



## Taux de chômage selon la nationalité en mars 2000 [1] %

Nationalité	Ensemble	dont jeunes de 15 à 24 ans	dont femmes
<b>Français</b>	<b>9,4</b>	<b>20,2</b>	<b>11,2</b>
- de naissance	9,2	20,2	11,0
- par acquisition	14,0	21,8	16,0
<b>Étrangers</b>	<b>20,8</b>	<b>33,2</b>	<b>25,4</b>
Ressortissants de l'UE	9,5	14,8	11,4
dont : Espagnols	13,3	...	17,5
Italiens	12,7	...	20,4
Portugais	8,4	18,6	10,2
Autres membres de l'UE	8,5	...	7,3
Étrangers hors UE	27,7	39,1	35,5
dont : Algériens	30,8	65,8	36,6
Marocains	35,8	45,7	48,3
Tunisiens	19,5	...	31,5
Autres Africains	25,6	40,0	33,9
<b>Ensemble</b>	<b>10,0</b>	<b>20,7</b>	<b>11,9</b>

## Étrangers actifs et taux d'activité selon l'âge en mars 2000 [1]

	Actifs milliers	dont femmes %	Taux d'activité* %	
			ensemble	dont femmes
15 à 24 ans	86,4	46,0	27,1	23,2
25 à 39 ans	646,5	40,5	71,7	56,2
40 à 49 ans	453,3	38,4	74,7	56,1
50 à 59 ans	337,3	27,9	67,1	45,8
60 ans et plus	54,1	35,7	10,6	8,9
<b>Total</b>	<b>1 577,6</b>	<b>37,3</b>	<b>55,5</b>	<b>43,0</b>

\* Proportion d'actifs (actifs occupés + chômeurs BIT) dans l'effectif total.

## Étrangers actifs selon la catégorie sociale [1]

	Effectifs en milliers		Effectifs en %		Proportion d'étrangers dans la CS %	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Agriculteurs exploitants	11,8	9,3	0,8	0,6	1,0	1,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	105,2	111,4	6,8	7,1	5,6	7,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	86,5	125,2	5,6	7,9	3,4	3,7
Professions intermédiaires	111,7	127,5	7,2	8,1	2,5	2,4
Employés	300,7	394,5	19,4	25,0	4,4	5,1
Ouvriers	882,4	764,2	56,9	48,4	12,3	10,6
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	48,4	45,0	3,1	2,9	19,1	15,8
<b>Total</b>	<b>1 549,5</b>	<b>1 577,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>6,3</b>	<b>6,0</b>
dont : salariés	1 163,8	1 125,1	75,1	71,3	6,3	5,4



## PRÉSENTATION

En mars 2001, le **taux de chômage** des jeunes, hommes et femmes entre 15 et 24 ans, est descendu à 18,7 %. Leur risque de chômage s'est ainsi considérablement réduit depuis mars 1997 où 28 % d'entre eux étaient au chômage. Ils restent également en moyenne moins longtemps au chômage : 7 mois en mars 2001, contre 14 mois pour les 25-49 ans et 24,5 mois pour les plus de 50 ans. Alors que le **taux d'activité** baisse de 0,1 point en un an pour l'ensemble de la population, il augmente de 0,5 point pour les jeunes de 15 à 24 ans et s'établit à 33,1 % pour les jeunes hommes et 26,5 % pour les jeunes femmes ; ainsi se confirme le retournement à la hausse des taux d'activité des jeunes depuis mars 1998, contrepartie de l'arrêt de l'allongement des études [1].

La nette amélioration de l'activité depuis 1997 a bénéficié tout particulièrement aux jeunes. Alors que durant la période 1993-1997 quatre jeunes sur dix occupaient un emploi en mars de l'année suivant leur sortie de formation initiale, ils sont plus de six sur dix en mars 2000. La grande majorité d'entre eux (80 %) se trouvent dans une entreprise privée. Parmi les sortants, 29 % ont un emploi temporaire, 30 % un emploi sans limite de durée et une toute petite minorité (2 %) est à son compte. Le **diplôme** constitue toujours un rempart contre le chômage : en mars 2001, le taux de chômage des jeunes sortis depuis moins de 5 ans du système éducatif est de 9 % pour les diplômés du supérieur, près de 15 % pour les titulaires d'un BAC, 22 % pour ceux qui ont un CAP ou un BEP et plus de 43 % pour les jeunes actifs sans diplôme [2].

À fin mars 2001, parmi les 308 000 jeunes embauchés dans le cadre du programme **emplois jeunes**, 26 % ont au plus un CAP, 34 % un niveau BAC, 20 % un niveau BAC + 2 et 20 % ont un niveau supérieur. 274 900 emplois ont été créés, dont 80 850 dans les associations, 63 870 dans les collectivités locales, 33 450 dans les entreprises et établissements publics, 75 000 à l'éducation nationale, 20 000 dans la police nationale et 2 000 agents de justice [3].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières informations et premières synthèses, Dares* : « Les sorties du programme ? Nouveaux services – Emplois jeunes ? », n° 47.2, novembre 2000 ; « L'évolution récente des scolarités et de l'insertion professionnelle des jeunes (1998-2000) », n° 26.1, juin 2001.
- *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales, Eurostat* : « Les niveaux d'éducation en Europe dans les années 90 – quelques données clé », n° 7/2001 ; « Taux d'emploi en Europe – 2000 », n° 8/2001.
- *INSEE-Première* : « 12,2 millions d'actives et 14,3 millions d'actifs », n° 749, novembre 2000 ; « De plus en plus de passages vers un emploi stable », n° 769, avril 2001.

## DÉFINITIONS

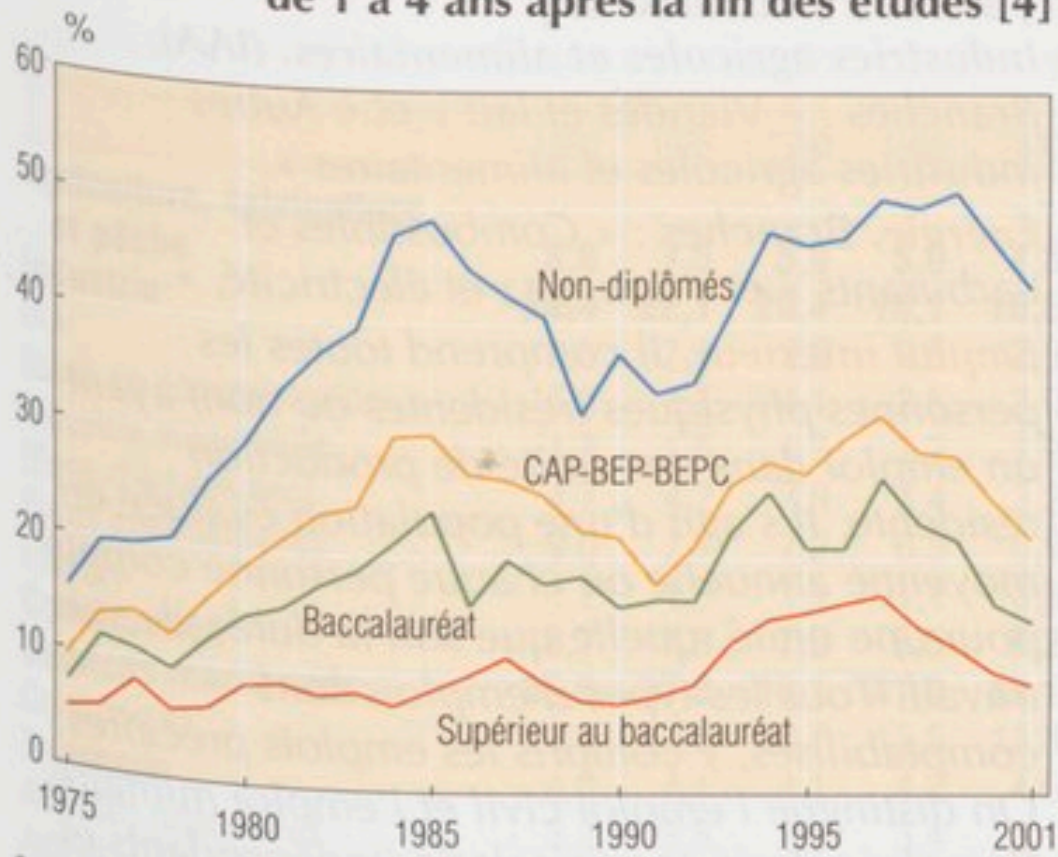
- **Taux d'activité**. Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs) par rapport à la population totale correspondante; les militaires du contingent et les apprentis sont considérés comme actifs occupés.
- **Taux d'emploi**. Proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée (ici de 15 à 29 ans).
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y compris contingent et apprentis) et chômeurs.
- **Part des chômeurs**. Proportion du nombre des chômeurs par rapport à la population considérée. Parmi les jeunes, compte tenu des nombreux effectifs scolarisés, la part des chômeurs est très inférieure au taux de chômage.
- **Part des actifs occupés**. Proportion du nombre d'actifs occupés par rapport à la population (part des actifs occupés + part des chômeurs = taux d'activité).
- **Formes particulières d'emploi**. Intérim, contrats à durée déterminée, apprentissage et contrats aidés.
- **Salaire médian**. Salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.
- **Nouveaux embauchés**. Individus occupant un emploi et travaillant dans l'entreprise depuis moins d'un an, d'après la date et le mois d'entrée dans l'entreprise qu'ils déclarent à l'enquête emploi. Le taux de nouveaux embauchés est le rapport entre le nombre de nouveaux embauchés et le nombre d'actifs (emplois, chômeurs, jeunes du contingent).
- **Emplois jeunes**. Voir définition au 9.3.

## SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2001 », *INSEE-Première*, n° 785, juin 2001.
- [2] « Insertion des jeunes : sensible amélioration, surtout chez les diplômés », *INSEE-Première*, n° 741, octobre 2000.
- [3] Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Internet ([www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)), mai 2001.
- [4] Division Emploi, Insee.
- [5] « Enquête sur les forces de travail – Principaux Résultats 2000 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 10/2001.

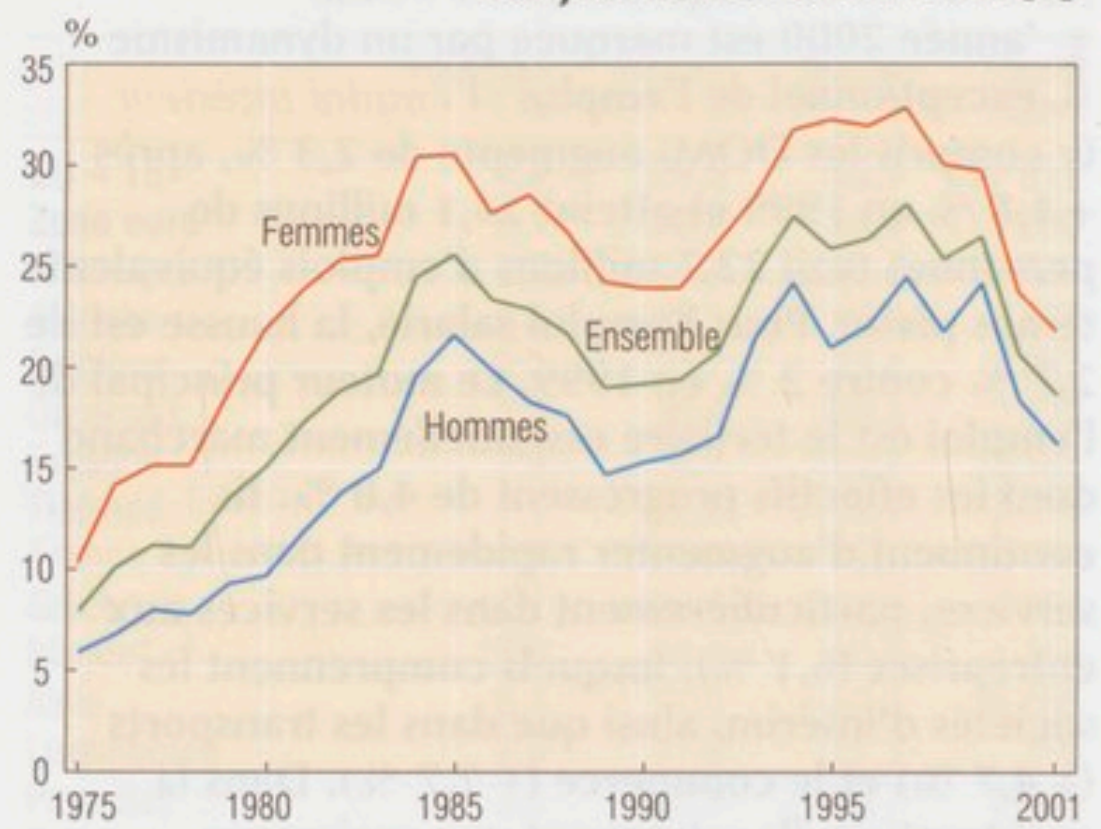


Taux de chômage\* selon le diplôme de 1 à 4 ans après la fin des études [4]



\* Au sens du BIT.

Évolution du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans [1]



Situation des jeunes\* [4]

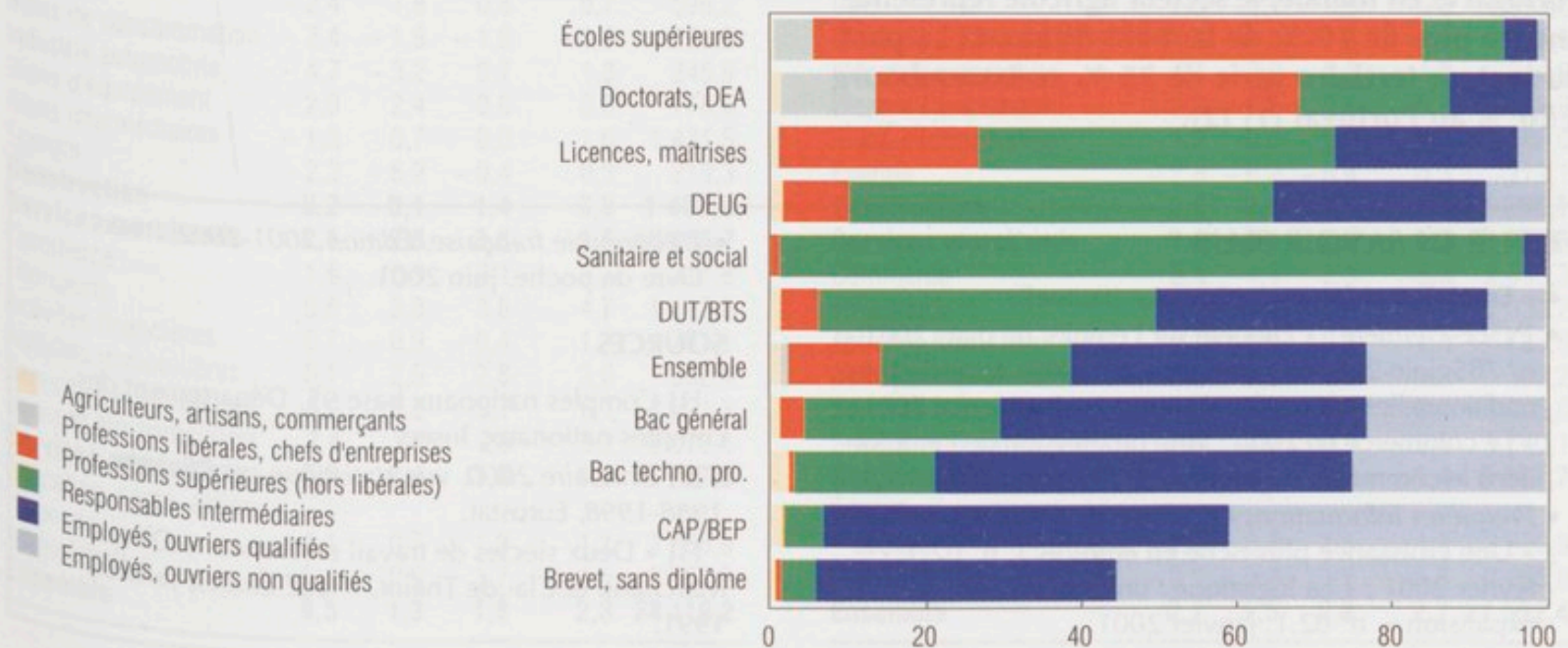
	1975	1985	2001
<b>Taux d'activité %</b>			
Hommes	73,7	66,2	41,4
Femmes	58,7	54,5	34,0
<b>Taux d'emploi %</b>			
Hommes	64,1	48,0	34,5
Femmes	53,4	40,2	27,2
<b>Part de chômage %</b>			
Hommes	3,6	12,4	6,4
Femmes	5,3	14,3	6,7
<b>Taux de chômage %</b>			
Hommes	4,9	18,7	15,4
Femmes	9,0	26,2	19,8
<b>Taux de scolarité %</b>			
Hommes	23,5	31,3	56,2
Femmes	24,7	34,1	60,3
<b>Taux d'inactivité non scolaire %</b>			
Hommes	2,8	2,4	2,3
Femmes	16,7	11,4	5,7

\* Jeunes de 16 à 25 ans.

Situation des jeunes de 15 à 24 ans dans l'Union européenne en 2000 [5]

	Taux d'emploi	dont : femmes	Taux de chômage	Proportion de jeunes au chômage
<b>Union européenne</b>	<b>39,9</b>	<b>36,5</b>	<b>16,1</b>	<b>7,6</b>
Allemagne	46,1	43,6	8,5	4,3
Autriche	52,5	48,6	6,3	3,5
Belgique	30,3	26,7	15,2	5,4
Danemark	67,1	64,0	6,7	4,8
Espagne	31,8	26,4	25,5	10,9
Finlande	45,4	43,8	28,4	18,0
<b>France</b>	<b>28,3</b>	<b>25,2</b>	<b>20,6</b>	<b>7,4</b>
Grèce	26,9	22,0	29,5	11,3
Irlande	47,8	43,3	6,5	3,3
Italie	26,1	22,0	31,5	12,0
Luxembourg	31,9	28,3	6,4	2,2
Pays-Bas	68,4	66,7	5,3	3,8
Portugal	41,9	36,1	8,4	3,8
Royaume-Uni	55,9	53,5	12,1	7,7
Suède	36,9	37,1	9,5	3,9

Profession et diplômes des jeunes en mars 2001, 1 à 4 ans après la fin des études [4] %





## PRÉSENTATION

L'année 2000 est marquée par un dynamisme exceptionnel de l'emploi : l'**emploi intérieur** (y compris les DOM) augmente de 2,3 %, après + 1,8 % en 1999 et atteint 24,1 millions de personnes (soit 22,7 millions d'emplois équivalents temps plein). Pour l'emploi salarié, la hausse est de 2,7 % contre 2 % en 1999. Le moteur principal de l'emploi est le tertiaire essentiellement marchand dont les effectifs progressent de 4,0 %. Ils continuent d'augmenter rapidement dans les services, particulièrement dans les services aux entreprises (6,1 %), lesquels comprennent les sociétés d'intérim, ainsi que dans les transports (+ 4,7 %) et le commerce (+ 2,7 %). Dans la construction, ils retrouvent une croissance exceptionnelle (+ 3,3 %), dépassant les rythmes records de la fin des années quatre-vingt. Dans l'industrie, ils augmentent particulièrement vite dans l'industrie automobile (+ 1,8 %) et dans le secteur des biens intermédiaires (+ 1,6 %).

En vingt ans, l'agriculture a perdu plus de la moitié de ses effectifs et l'industrie automobile plus d'un quart. En revanche, sur la même période, le **secteur tertiaire** en a gagné près d'un tiers. En 2000, 17,6 millions de personnes travaillent dans le secteur tertiaire soit près des trois-quarts de l'emploi intérieur. 45 % sont employées dans les services marchands (dont 14 % dans le commerce et 13 % dans les services aux entreprises) et 28 % dans les services administrés (éducation, santé, action sociale et administration). Viennent ensuite, l'**industrie** (y compris l'**énergie** et les **IAA**) avec 17 % des effectifs et la construction (6 %). L'agriculture ne représente plus que 4 % de l'emploi total.

En 1998, les effectifs employés dans l'Union européenne s'élèvent à 151,6 millions de personnes dont 75,3 % dans la zone euro. L'Allemagne concentre 27,3 % de l'emploi industriel, devant le Royaume-Uni (16 %), l'Italie (14,2 %) et la France (13,2 %). En Grèce, au Portugal et en Irlande, le secteur agricole représente encore plus de 10 % de la main-d'œuvre. La part du secteur tertiaire varie de 75 % au Luxembourg à 50 % au Portugal [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- *INSEE-Première* : « Enquête sur l'emploi de mars 2001 », n° 785, juin 2001 ; « L'industrie en 2000 : les industries traditionnelles ont encore du tonus », n° 781, mai 2001 ; « Le commerce en 2000 : forte progression de l'emploi dans le commerce de détail », n° 772, avril 2001.
- *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « Une croissance plus riche en emplois », n° 07.1, février 2001 ; « La logistique : un domaine en expansion », n° 02.1, janvier 2001.

## DÉFINITIONS

- **Industries agricoles et alimentaires**. (IAA). Branches : « Viandes et lait » et « Autres industries agricoles et alimentaires ».
- **Énergie**. Branches : « Combustibles et carburants » et « Eau, gaz et électricité, ».
- **Emploi intérieur**. Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Emploi équivalent temps plein**. Il correspond au nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.
- **Secteur primaire**. Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire**. Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire**. Ensemble des activités produisant des services tels que le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

- *L'économie française*, Édition 2001-2002, Insee, Livre de poche, juin 2001.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
- [2] *Annuaire 2000, vue statistique sur l'Europe 1988-1998*, Eurostat.
- [3] « Deux siècles de travail en France », Olivier Marchand et Claude Thélot, *INSEE-Études*, janvier 1991.



Structure de l'emploi intérieur par branche d'activité [1]

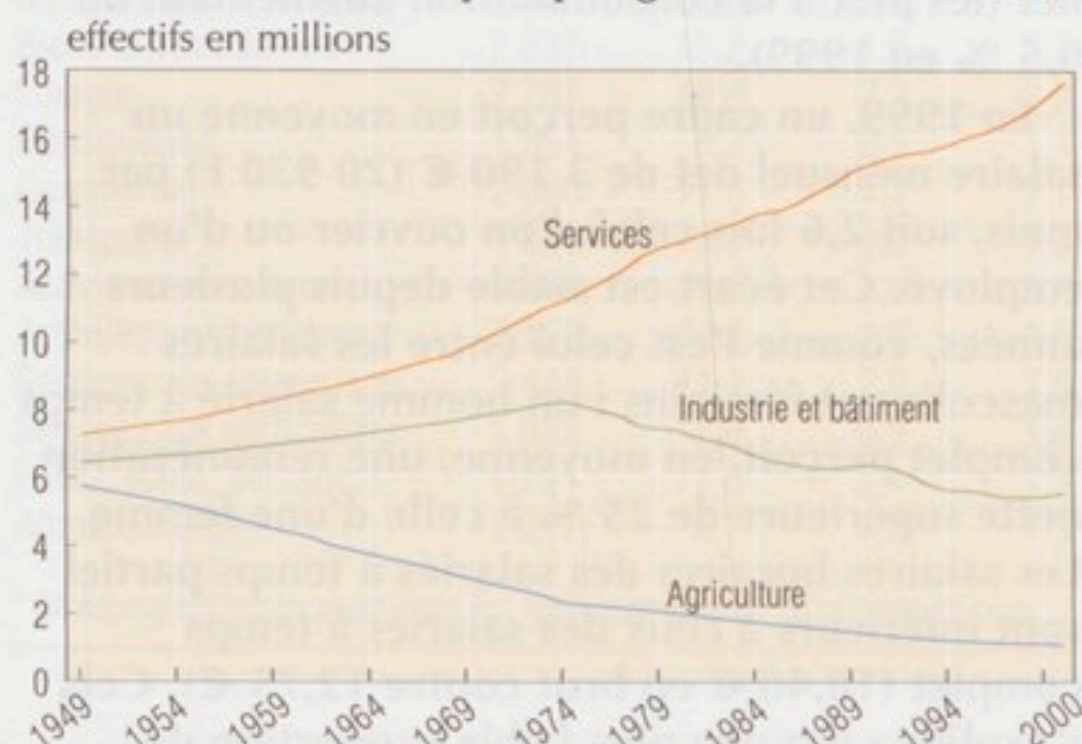
	1980	1985	1990	1995	2000
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>8,8</b>	<b>7,5</b>	<b>5,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>
<b>Industrie</b>	<b>24,4</b>	<b>22,1</b>	<b>20,4</b>	<b>18,1</b>	<b>16,5</b>
IAA	2,8	2,9	2,8	2,5	2,5
Biens de consommation	5,0	4,5	4,1	3,6	3,0
Industrie automobile	1,7	1,5	1,3	1,2	1,0
Biens d'équipement	4,7	4,2	3,9	3,4	3,2
Biens intermédiaires	9,0	7,7	7,2	6,3	5,9
Énergie	1,2	1,3	1,1	1,1	0,9
<b>Construction</b>	<b>8,7</b>	<b>7,3</b>	<b>7,3</b>	<b>6,5</b>	<b>6,2</b>
<b>Services marchands</b>	<b>35,5</b>	<b>37,3</b>	<b>40,1</b>	<b>41,9</b>	<b>45,1</b>
Commerce	13,4	13,5	13,7	13,5	13,8
Transports	4,0	4,1	4,1	4,2	4,6
Activités financières	3,2	3,5	3,5	3,4	3,1
Activités immobilières	1,0	1,1	1,5	1,5	1,6
Services aux entreprises	7,9	8,7	10,5	11,4	13,4
Services aux particuliers	6,0	6,4	6,8	7,9	8,6
<b>Services administrés</b>	<b>22,6</b>	<b>25,8</b>	<b>26,3</b>	<b>28,5</b>	<b>27,9</b>
Éducation, santé, action sociale	11,9	13,8	14,5	16,0	15,6
Administration	10,7	12,0	11,8	12,5	12,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Emploi civil par secteur dans l'Union européenne en 1998 [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Effectifs milliers
<b>EU - 15</b>	<b>4,8</b>	<b>29,5</b>	<b>65,7</b>	<b>151 617</b>
<b>Zone euro</b>	<b>5,1</b>	<b>30,6</b>	<b>64,3</b>	<b>114 235</b>
Allemagne	2,8	34,4	62,8	35 537
Autriche	6,5	29,5	64,0	3 626
Belgique	2,2	27,2	70,6	3 857
Danemark	3,7	26,5	69,8	2 672
Espagne	7,9	30,4	61,7	13 161
Finlande	7,1	28,2	64,7	2 174
<b>France</b>	<b>4,4</b>	<b>26,4</b>	<b>69,2</b>	<b>22 460</b>
Grèce	17,7	23,0	59,3	3 967
Irlande*	10,9	28,6	60,5	1 369
Italie	6,4	31,6	62,0	20 065
Luxembourg	2,9	21,8	75,3	170
Pays-Bas	3,5	22,8	73,7	7 053
Portugal	13,7	36,0	50,3	4 763
Royaume-Uni	1,7	26,7	71,6	26 800
Suède	3,1	25,9	71,0	3 943

\* 1997.

Évolution de l'emploi par grande branche [1] [3]



Évolution de l'emploi intérieur total par branche d'activité [1]

	1997 %	1998 %	1999 %	2000 %	milliers
<b>Agriculture</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,5</b>	<b>-1,6</b>	<b>-2,3</b>	<b>1 031,5</b>
<b>Industrie</b>	<b>-2,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>3 995,9</b>
IAA	-2,4	1,8	0,8	0,7	598,2
Biens de consommation	-2,4	-1,9	-1,8	-1,2	723,0
Industrie automobile	-4,7	-3,2	0,7	1,8	245,9
Biens d'équipement	-2,0	2,4	0,6	0,6	778,0
Biens intermédiaires	-1,3	0,7	0,0	1,6	1 431,5
Énergie	-2,3	-6,2	-0,4	0,3	219,3
<b>Construction</b>	<b>-2,2</b>	<b>0,1</b>	<b>1,4</b>	<b>3,3</b>	<b>1 487,3</b>
<b>Services marchands</b>	<b>2,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,3</b>	<b>3,9</b>	<b>10 866,7</b>
Commerce	1,6	0,9	2,1	2,7	3 317,8
Transports	0,8	3,8	3,6	4,7	1 112,5
Activités financières	-0,7	-0,9	-0,4	1,3	757,1
Activités immobilières	0,1	2,5	2,8	3,0	382,4
Services aux entreprises	4,2	5,2	5,7	6,1	3 221,3
Services aux particuliers	2,4	3,7	3,0	3,2	2 075,6
<b>Services administrés</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>6 737,8</b>
Éducation, santé, action sociale	1,1	0,7	1,0	1,1	3 768,9
Administration	-0,1	0,0	1,7	1,5	2 968,9
<b>Ensemble</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>24 119,2</b>

Évolution de l'emploi intérieur salarié par branche d'activité [1]

	1997 %	1998 %	1999 %	2000 %	milliers
<b>Agriculture</b>	<b>2,2</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>-1,8</b>	<b>358,0</b>
<b>Industrie</b>	<b>-2,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>3 817,4</b>
IAA	-2,5	2,1	0,9	0,8	533,0
Biens de consommation	-2,4	-1,8	-1,8	-1,1	681,5
Industrie automobile	-4,7	-3,2	0,7	1,8	244,9
Biens d'équipement	-2,0	2,5	0,6	0,7	752,9
Biens intermédiaires	-1,2	0,8	0,0	1,7	1 386,0
Énergie	-2,3	-6,2	-0,4	0,3	219,1
<b>Construction</b>	<b>-2,6</b>	<b>0,1</b>	<b>1,5</b>	<b>3,9</b>	<b>1 206,7</b>
<b>Services marchands</b>	<b>2,4</b>	<b>3,1</b>	<b>3,5</b>	<b>4,3</b>	<b>9 722,6</b>
Commerce	2,1	1,1	2,3	3,3	2 853,3
Transports	0,9	4,1	3,8	5,0	1 038,2
Activités financières	-0,7	-0,8	-0,3	1,4	733,8
Activités immobilières	0,2	2,9	3,0	3,2	352,2
Services aux entreprises	4,2	5,2	5,8	6,4	3 005,0
Services aux particuliers	2,6	4,2	3,4	3,5	1 740,1
<b>Services administrés</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>6 487,7</b>
Éducation, santé, action sociale	1,3	0,8	1,1	1,3	3 520,9
Administration	-0,1	0,0	1,7	1,5	2 966,8
<b>Ensemble</b>	<b>0,7</b>	<b>1,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,7</b>	<b>21 592,4</b>



# 10 revenus

## PRÉSENTATION

En 1999, le salaire mensuel pour un travail à temps complet offert dans les entreprises (privées et publiques) est en moyenne de 2 093 euros (13 730 F) en brut et de 1 666 euros (10 930 F) en net de tous prélèvements à la source. La mise en place progressive de la loi sur la réduction du temps de travail est à l'origine d'un accroissement des salaires bruts horaires, entre 1998 et 1999, plus important que celui des salaires mensuels (2,3 % en pouvoir d'achat, contre 1,7 %).

L'augmentation de la part des cadres (15,1 % après 14,8 % en 1998) et des professions intermédiaires (24,5 % après 24,2 % en 1998) parmi les salariés à temps complet explique 0,6 point de l'augmentation du salaire moyen entre 1998 et 1999. Cet **effet de structure** est deux fois plus important que celui de l'année précédente. La hausse du pouvoir d'achat du salaire moyen à **structure constante** est de 1,1 % pour le salaire brut et de 1,0 % pour le salaire net (les prix à la consommation augmentant de 0,5 % en 1999).

En 1999, un cadre perçoit en moyenne un salaire mensuel net de 3 190 € (20 930 F) par mois, soit 2,6 fois celui d'un ouvrier ou d'un employé. Cet écart est stable depuis plusieurs années, comme l'est celui entre les salaires masculins et féminins : un homme salarié à temps complet perçoit, en moyenne, une rémunération nette supérieure de 25 % à celle d'une femme. Les salaires horaires des salariés à temps partiel sont inférieurs à ceux des salariés à temps complet (10,40 € en brut contre 12,75 €). Cela s'explique par une plus faible proportion de cadres et de professions intermédiaires dans les emplois à temps partiel[1].

Dans l'UE, les salaires bruts sont plus élevés dans les pays du nord que dans ceux du sud. Leur répartition est également plus équilibrée dans ceux du nord, à l'exception du Royaume-Uni. Dans tous les États, les gains moyens des salariés à temps complet sont moins élevés pour les femmes que pour les hommes. Les écarts sont les plus faibles dans les pays du nord et les plus élevés dans ceux du sud ainsi qu'au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. La France se situe à un niveau moyen [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les salaires depuis 1950 », *Données sociales 1999*, Insee.
- « L'évolution des salaires jusqu'en 1999 », *Synthèses*, Insee, 2001.
- « Emploi et salaires : les inégalités entre hommes et femmes en mars 1998 », *Premières synthèses et Premières informations*, Dares, n° 99.08-32.2.
- « Gains nets dans l'UE en 1998 », *Statistiques en bref-Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 7/2000.

## DÉFINITIONS

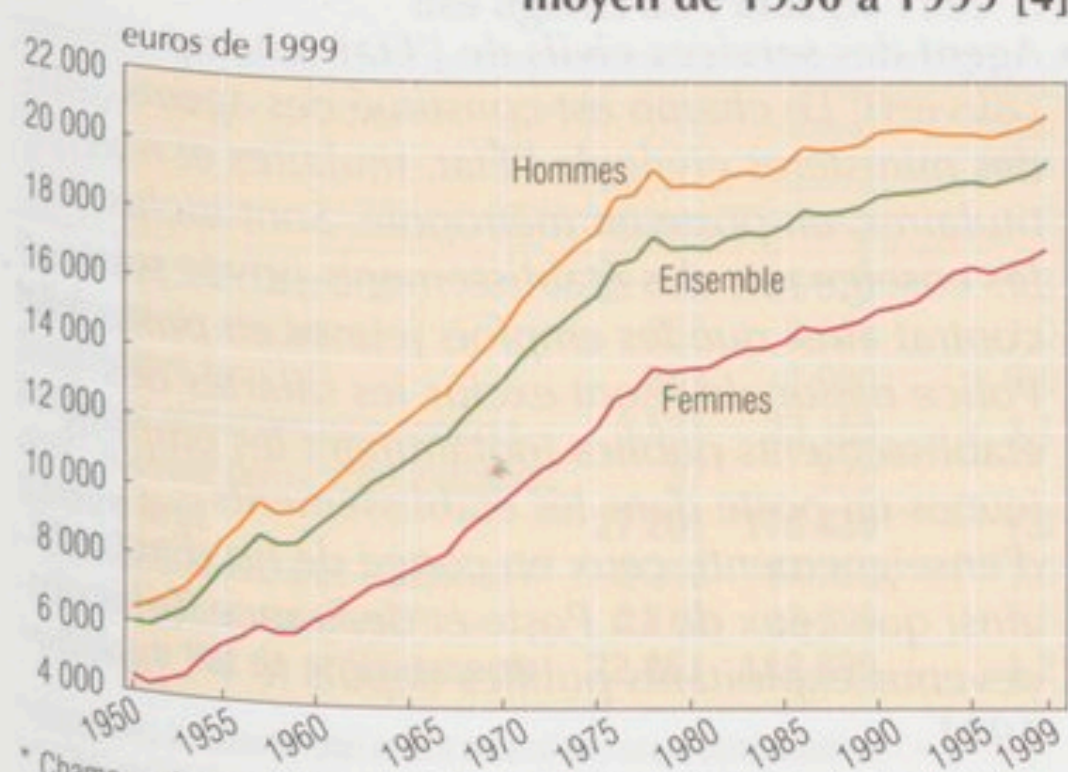
- **Salaire.** Les salaires sont connus grâce aux DADS, formulaire que les entreprises adressent à l'administration. Il contient, pour chaque salarié, des caractéristiques d'état civil, la catégorie professionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations. Sont retenus les salariés à temps complet, présents ou non toute l'année, à l'exception des agents de l'État et des collectivités territoriales, des salariés agricoles, des apprentis, des stagiaires, des personnels des services domestiques, des salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Les salaires sont convertis en salaires annuels au prorata de leur durée de présence. Les salaires nets comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales (y compris la CSG et la CRDS). La mesure de l'évolution du salaire moyen peut être décomposée en deux éléments : une évolution du salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Évolution du salaire à structure constante.** Elle mesure l'évolution du salaire en figeant la structure des salariés par sexe et qualification (voir aussi 10.2).
- **Effet de structure.** Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la structure des salariés selon la qualification (voir aussi 10.2).
- **Évolution du pouvoir d'achat des salaires.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la même période.

### SOURCES

- [1] « Les salaires dans les entreprises en 1999 », *INSEE-Première*, n° 778, mai 2001.
- [2] Eurostat : « La répartition des salaires dans l'Union européenne », *Statistiques en bref-Population et conditions sociales*, n° 8, 1998 et *Portrait social de l'Europe 1998*.
- [3] « La rémunération des salariés en 1999 », *Premières synthèses*, Dares, n° 4.1, janvier 2001.
- [4] « Séries longues sur les salaires – édition 2000 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », à paraître en 2001.



Évolution du pouvoir d'achat du salaire\* net annuel moyen de 1950 à 1999 [4]



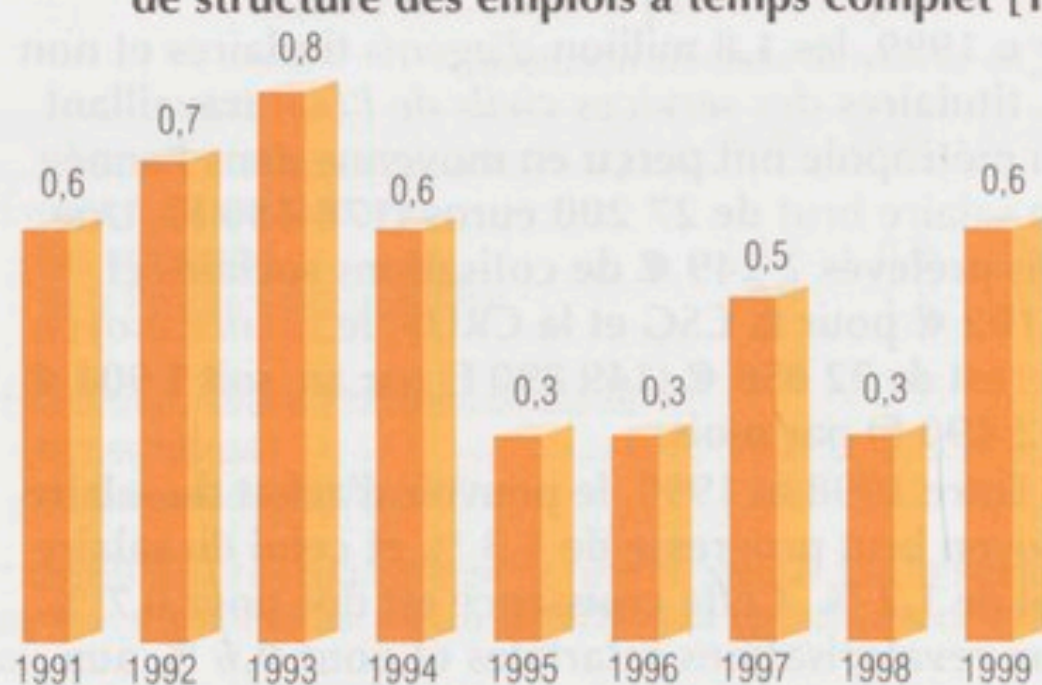
\* Champ : salariés à temps complet des entreprises privées et publiques.

Les salaires des salariés à temps complet dans l'UE en 1995 [2] salaires mensuels bruts en écus

	Salaires moyens	Femmes/Hommes* %
Allemagne (ex RFA)	2 646	78
Allemagne (ex RDA)	1 886	83
Danemark	2 844	85
Espagne	1 208	80
Finlande	1 901	83
<b>France</b>	<b>1 836</b>	<b>82</b>
Grèce	996	71
Italie	1 469	86
Luxembourg	2 515	82
Pays-Bas	2 142	71
Royaume-Uni	1 740	76
Suède	2 044	89

\* Écart calculé en appliquant la distribution des gains horaires des salariés masculins selon la profession et l'activité économique à ceux des femmes faisant partie de la même catégorie pour éliminer les effets structurels.

Impact sur le salaire moyen de la modification de structure des emplois à temps complet [1]



Les gains\* selon le secteur d'activité en 1999 [3]

	Gain brut moyen euros/mois	dont primes %	99/98 mensuel %	99/98 horaire %
<b>Ensemble</b>	<b>2 162</b>	<b>13,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>
IAA	1 875	14,8	1,0	2,4
Biens de consommation	2 151	12,5	1,8	3,1
Automobile	2 191	18,6	2,2	4,2
Biens d'équipement	2 400	13,6	1,9	2,8
Biens intermédiaires	2 037	15,2	1,9	2,7
Énergie	2 707	19,8	2,2	2,8
Construction	1 854	8,2	0,5	1,1
Commerce	2 000	11,5	1,2	2,7
Transports	1 986	13,8	1,0	1,3
Activités financières	2 884	19,9	1,9	3,4
Activités immobilières	2 165	13,2	1,5	4,6
Services aux entreprises	2 448	11,3	2,9	3,8
Services aux particuliers	1 933	7,8	0,9	1,6
Éduc., santé, act. soc.	1 791	11,6	1,1	1,5
Administration	2 217	8,1	1,3	1,3

\* En équivalent temps plein, dans les établissements de 10 salariés ou plus.

Salaires nets annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 1999 [1]

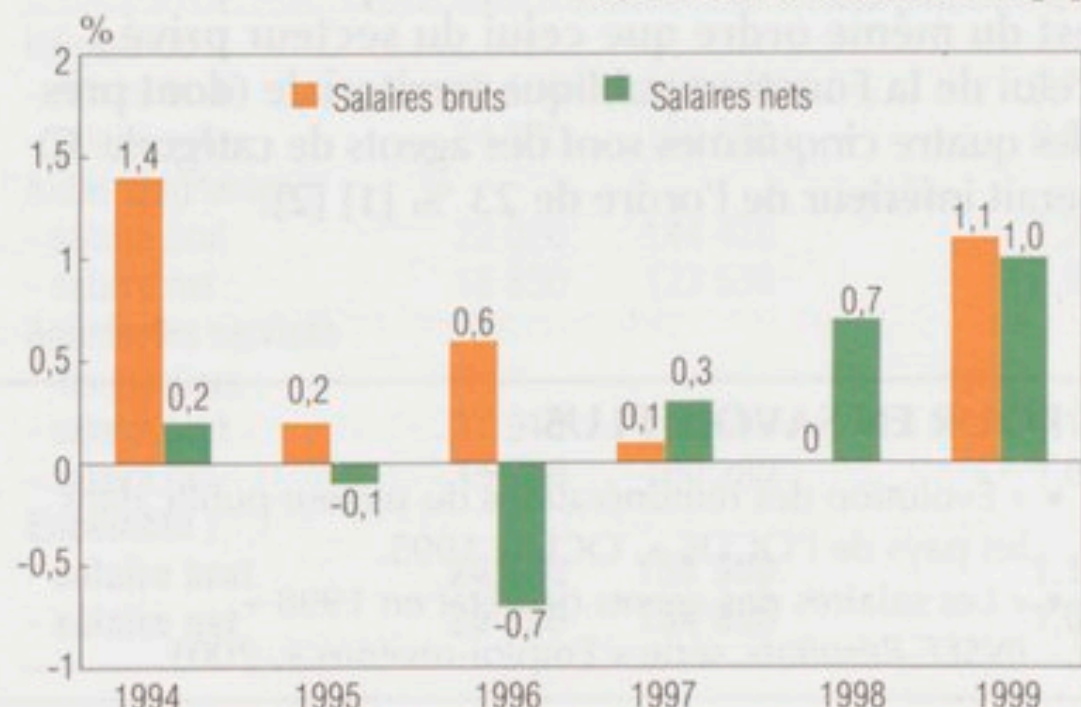
	Montants annuels en euros			Évolution 99/98 du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres (y c. chefs d'entreprise salariés)	40 612	30 715	38 289	2,6	2,7	2,4
Professions intermédiaires	22 666	19 410	21 477	0,5	0,5	0,4
Employés	15 971	14 397	14 910	-0,3	0,5	0,2
Ouvriers	15 147	12 348	14 745	0,7	0,8	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>21 440</b>	<b>17 123</b>	<b>19 995</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>

Distribution des salaires nets en 1999 [1]

Déciles*	Montants annuels en euros		
	Hommes	Femmes	Ensemble
D1			
D2	10 551	9 774	10 184
D3	12 226	11 162	11 789
D4	13 646	12 390	13 167
D5	15 126	13 739	14 617
<b>Médiane</b>	<b>16 826</b>	<b>15 275</b>	<b>16 237</b>
D6	18 875	16 975	18 128
D7	21 649	18 952	20 515
D8	26 028	21 622	24 244
D9	35 045	26 454	31 534
D9/D1	3,3	2,7	3,1

\* En 1999, 10 % (20 %) des salariés à temps complet ont perçu un salaire net inférieur à 10 184 € (11 789 €).

Évolution du pouvoir d'achat des salaires à structure constante [1]





# i(1) revenus

## PRÉSENTATION

En 1999, les 1,8 million **d'agents** titulaires et non titulaires **des services civils de l'État** travaillant en métropole ont perçu en moyenne dans l'année un **salaire brut** de 27 200 euros (178 430 F). Une fois prélevés 2 249 € de cotisations sociales et 2 102 € pour la CSG et la CRDS, le **salaire moyen net** est de 22 850 € (149 890 F) par an, soit 1 904 € (12 490 F) par mois.

Entre 1998 et 1999, le pouvoir d'achat du salaire moyen brut progresse de 1,3 % et celui du salaire net de 1,2 %. Cette croissance est due pour 0,7 % aux revalorisations salariales et pour 0,6 % aux seules évolutions de la qualification moyenne des agents. Les adjoints de sécurité (emploi-jeunes) recrutés au Smic ont légèrement ralenti cette progression (- 0,2 %). En ajoutant l'effet des avancements et promotions, le pouvoir d'achat du salaire net des seules personnes en place progresse de 3 %.

Par catégorie, les évolutions de salaire moyen net ont été plus favorables aux employés administratifs (+ 2,5 %), aux agents techniques (+ 1,8 %) ainsi qu'aux cadres non enseignants (+ 1,7 %). Les enseignants bénéficient, comme en 1998 et 1997, d'un **effet de carrière** plus fort que la moyenne. Les transformations d'emploi avec passage de la catégorie « instituteur et PEGC » (profession intermédiaire dont les effectifs diminuent de 10 %) à la catégorie « cadre enseignant » (dont les effectifs augmentent de 6 %), se sont poursuivies.

Dans la Fonction publique, en 1999, les hommes perçoivent, en moyenne, des salaires supérieurs de 17 % à ceux des femmes. L'écart est particulièrement marqué pour les agents les mieux rémunérés : le neuvième décile des salaires nets des hommes cadres est supérieur de 29 % à celui des femmes cadres.

L'éventail des salaires est moins ouvert dans la Fonction publique d'État que dans le secteur privé. Un cadre gagne en moyenne 1,7 fois plus qu'un employé ou un ouvrier, contre 2,5 dans le privé.

Le salaire net moyen des agents de l'État est supérieur d'environ 13 % à celui du secteur privé, mais cet écart traduit essentiellement une qualification moyenne plus élevée (plus de la moitié des agents civils de l'État sont des enseignants). Le salaire moyen de la Fonction publique hospitalière est du même ordre que celui du secteur privé ; celui de la Fonction publique territoriale (dont près des quatre cinquièmes sont des agents de catégorie C) serait inférieur de l'ordre de 23 % [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État (champ couvert).** Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ainsi que les emplois jeunes en poste à la Police nationale ; sont exclus les salariés des établissements publics (notamment les emplois jeunes en poste dans les établissements d'enseignement), ceux en congé de fin d'activité ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991.
- **Traitement indiciaire brut.** Pour chaque agent, il est égal à l'indice nouveau majoré multiplié par la valeur du point. En 1999, la valeur annuelle du point d'indice a progressé de 0,5 % en avril et de 0,8 % en décembre. Elle est passée, après ces deux revalorisations, de 50,29 € (329,90 F) à 50,95 € (334,19 F), soit une augmentation de 1,3 %. Dans le même temps, tous les indices ont été augmentés d'un point en avril et en décembre. En moyenne annuelle pour 1999, l'impact de ces revalorisations a été de 1,2 %.
- **Salaires moyens des agents de l'État.** Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats sont établis à partir d'une exploitation au 1/12<sup>e</sup> des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche, les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante.** On la calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année  $n - 1$ . Elle retrace la moyenne des évolutions de salaire propres à chaque poste de travail.
- **Effet de structure ou GVT (glissement vieillissement-technicité) «solde».** Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'effet de carrière ou GVT «positif» et de l'effet des départs et des embauches ou «entrées-sorties» généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Effet de carrière ou GVT «positif».** Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Évolution des rémunérations du secteur public dans les pays de l'OCDE », OCDE, 1995.
- « Les salaires des agents de l'État en 1998 », INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », 2001.

### SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 1999 », INSEE-Première, n° 768, avril 2001.
- [2] « L'évolution des salaires jusqu'en 1999 », Synthèses, Statistique publique, 2001.



## SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE 10.2

### Éléments du salaire net annuel moyen des agents de l'État en 1999 [1]

	Niveau moyen		Pouvoir d'achat 99/98 %
	en euros	en francs	
Traitement indiciaire brut	23 116	151 630	1,3
Indemnité de résidence*	252	1 650	1,0
Supplément familial*	303	1 990	-0,9
Primes et rémunérations annexes	3 531	23 160	1,1
dont : nouvelle bonification indiciaire*	87	570	
<b>Salaire brut</b>	<b>27 201</b>	<b>178 430</b>	<b>1,3</b>
- Cotisations sociales « salariés »	2 249	14 750	1,5
- Contributions sociales**	2 102	13 790	1,6
<b>= Salaire net de prélèvements</b>	<b>22 851</b>	<b>149 890</b>	<b>1,2</b>

\* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.  
\*\* CSG et CRDS.

### Comparaison de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire net dans le privé et le public [2]

évolution annuelle moyenne, en %

	82-88	88-99	82-99
Évolution du salaire moyen			
- des entreprises	0,7	0,6	0,6
- de la Fonction publique d'État	-0,2	1,1	0,7
Évolution du salaire à structure constante*			
- des entreprises	0,2	0,1	0,1
- de la Fonction publique d'État	-0,8	0,2	-0,2

\* Compte tenu d'un calcul différent de l'effet de structure dans la Fonction publique et dans le secteur privé, la comparabilité de ces évolutions est rendue délicate.

### Salaires nets des agents de l'État en 1999, selon la catégorie socioprofessionnelle ou le statut [1]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements			Évolution 1999/98 du pouvoir d'achat %		Effet de carrière 1999/98 %
	1999 milliers	1999/98 %	en euros	en francs	part des primes %	de la moyenne	à structure constante	
<b>Ensemble</b>	<b>1 835,6</b>	<b>0,7</b>	<b>22 851</b>	<b>149 890</b>	<b>15,4</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>2,1</b>
dont : tous enseignants	1 029,8	0,7	24 488	160 630	10,4	1,1	0,2	2,4
<b>Cadres</b>	<b>826,9</b>	<b>5,8</b>	<b>28 532</b>	<b>187 160</b>	<b>15,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>2,1</b>
Administratifs et techniques	115,4	1,5	36 874	241 880	30,7	1,7	1,2	2,2
Professeurs agrégés et certifiés	711,5	6,5	27 130	177 960	11,5	-0,3	-0,2	2,1
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>509,6</b>	<b>-6,3</b>	<b>19 731</b>	<b>129 430</b>	<b>13,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>2,2</b>
dont : Instituteurs et PEGC	318,3	-10,3	18 481	121 230	6,8	-0,3	0,8	2,6
Professions administratives	100,8	1,8	22 096	144 940	22,5	1,3	1,3	1,7
Police et prisons	12,2	-2,4	27 022	177 250	29,6	0,6	1,6	1,2
Personnels techniques	62,2	0,5	20 428	134 000	20,0	1,8	1,7	1,5
<b>Employés et ouvriers</b>	<b>499,1</b>	<b>0,4</b>	<b>16 774</b>	<b>110 030</b>	<b>19,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>
dont : Employés administratifs	217,9	-0,6	16 766	109 980	18,6	2,5	1,9	1,4
Police et prisons	111,8	0,7	21 023	137 900	29,0	-0,1	0,9	1,1
Ouvriers, agents de service	154,1	-0,4	14 330	94 000	11,0	1,8	1,7	0,9
<b>Titulaires</b>	<b>1 533,1</b>	<b>0,5</b>	<b>23 799</b>	<b>156 110</b>	<b>15,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,7</b>	<b>1,9</b>
Catégorie A	743,0	3,6	29 173	191 360	15,2	0,4	0,2	2,2
Catégorie B	319,2	-5,2	21 215	139 160	13,5	1,5	1,1	1,6
Catégorie C	470,9	-0,2	17 242	113 100	19,3	1,6	1,6	1,2

\* Effectifs évalués en "année-travail à plein temps".

### Évolution du pouvoir d'achat des agents de l'État : décomposition des effets [1]

	%			
	1996/95	1997/96	1998/97	1999/98
<b>Salaire moyen :</b>				
Traitement indiciaire brut	0,5	0,3	1,1	1,3
Salaire brut	0,6	0,2	0,8	1,3
Salaire net de prélèvements	-0,1	0,4	0,7	1,2
dont : effet de structure	0,9	0,7	0,3	0,6
<b>Salaire à structure constante :</b>				
Traitement indiciaire brut	-0,4	-0,6	0,5	0,7
Salaire brut	-0,3	-0,5	0,4	0,7
Salaire net de prélèvements	-1,0	-0,4	0,4	0,7
<b>Salaire net des personnes en place :</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>2,4</b>	<b>3,0</b>
dont : effet de carrière	2,0	2,2	2,0	2,1
Indice des prix à la consommation	2,0	1,2	0,7	0,5

### Les salaires annuels moyens versés dans la Fonction publique hospitalière [2]

	Niveau 1999		Évolution annuelle du pouvoir d'achat %
	en euros	en francs	
<b>Infirmières :</b>			
- salaire brut	28 550	187 270	0,7
- salaire net	24 170	158 520	0,6
<b>Aides soignantes :</b>			
- salaire brut	22 020	144 420	1,2
- salaire net	18 850	123 630	0,9
<b>Agents des services hospitaliers :</b>			
- salaire brut	17 910	117 500	1,1
- salaire net	15 290	100 280	1,0
<b>Ensemble :</b>			
- salaire brut	<b>24 230</b>	<b>158 950</b>	<b>1,1</b>
- salaire net	<b>20 560</b>	<b>134 860</b>	<b>1,0</b>



# Salaires de la main d'œuvre i (l) revenus

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> juillet 2001, le **montant mensuel brut du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)** est de 7 388,68 F (1 126,40 €) pour 169 heures de travail au taux horaire de 43,72 F (6,67 €), soit une revalorisation sur 12 mois de 4,05 %. Le montant mensuel net est de 890 € (CSG et CRDS déduits) contre 855 € au 1<sup>er</sup> juillet 2000. Pour les salariés sous la loi des 35 heures de travail hebdomadaires, la hausse est de 2,85 %. Au fur et à mesure de la généralisation des 35 heures, les deux courbes du Smic devraient se rejoindre [4] [5].

Après avoir stagné de 1956 à 1967, le pouvoir d'achat du Smic a connu une très forte revalorisation en 1968 (+ 20 %). L'écart creusé entre le Smic et le salaire moyen ouvrier se réduit progressivement de 1967 à 1983. De 1983 à 1994, le Smic augmente de 0,1 % en moyenne par an, puis il est revalorisé de 4 % en 1995 et 1997 et de 2 % en 1998, soit respectivement 2,2 %, 2,4 % et 0,4 % de plus que l'obligation légale. En 1999 et 2000, les revalorisations se limitent à l'augmentation légale. En 2001, elle est de 0,29 % supérieure à l'indexation légale [5].

Au 1<sup>er</sup> juillet 2000, 13,6 % des salariés (plus de 2,6 millions de personnes) sont touchés par le relèvement du Smic, contre 12,8 % un an plus tôt. Les salariés au Smic se trouvent souvent dans les petites entreprises : 30 % des effectifs sont concernés dans les entreprises de moins de 10 salariés, contre 4 % dans celles de 500 salariés et plus. Le Smic concerne davantage les femmes et les jeunes, toutefois les différences entre les sexes et entre tranches d'âge se réduisent d'année en année. L'hôtellerie-restauration demeure le secteur qui emploie le plus de personnel au Smic (40,7 %), suivi des services personnels (33,1 %) et du secteur de l'habillement-cuir (32,2 %) [3].

À Paris, au 1<sup>er</sup> juin 2001, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 1 145 € (montant brut), et 971 € (montant net, CSG et CRDS déduits), soit une hausse moyenne de 3 % (en brut comme en net) en un an [1].

En janvier 2001, en France, en Irlande et au Royaume-Uni, le salaire minimum brut mensuel est d'environ 1 000 euros, alors qu'en Grèce et en Espagne il ne représente que la moitié de cette somme, et plus du tiers au Portugal [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières informations et premières synthèses, Dares* : « Les rémunérations et l'emploi dans les très petites entreprises en juin 1999 », n° 50.1, décembre 2000 ; « 12,8 % des salariés ont bénéficié de la révalorisation du SMIC en 1999 », n° 27.1, juillet 2000.
- *INSEE-Première* : « Les salaires dans les entreprises en 1999 », n° 778, mai 2001 ; « Les salaires des agents de l'État en 1999 », n° 768, avril 2001.

### SOURCES

[1] *Bulletin Mensuel de Statistique, Insee.*

## DÉFINITIONS

- **Seuil de déclenchement du Smic.** Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; en outre, une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet de façon à ce que l'accroissement du pouvoir d'achat du SMIC ne soit pas inférieur à la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire de base des ouvriers.
- **Montant mensuel du Smic.** Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1985, le Smic mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois). Au 1<sup>er</sup> juillet 2000, un second Smic est calculé en raison de la loi sur le passage à 35 heures hebdomadaires.
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique.** Il correspond à l'indice nouveau majoré 226 depuis novembre 1991. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Coût salarial.** Il est constitué de l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il peut se décomposer en :
  - un coût direct (70,3 % du coût total en 1992), composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
  - un coût indirect (29,7 %) formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (2,6 %) de formation professionnelle, frais de transport, œuvres sociales.
- **Salaire minimum dans l'Union européenne.** Un salaire minimum légal national s'applique dans neuf États membres de l'Union européenne : aux Pays-Bas (depuis 1969), en France (depuis 1970), au Luxembourg (depuis 1973), au Portugal (depuis 1974), en Belgique (depuis 1975), en Espagne (depuis 1980), en Grèce (depuis 1991), au Royaume-Uni (depuis 1999) et en Irlande (depuis le 1<sup>er</sup> avril 2000).

[2] *Statistiques en Bref, série Population et conditions sociales, Eurostat* : « Coûts de la main d'œuvre dans l'UE – 1999 », n° 3/2001 ; « Salaires minima dans l'Union européenne, 2001 », n° 2/2001.

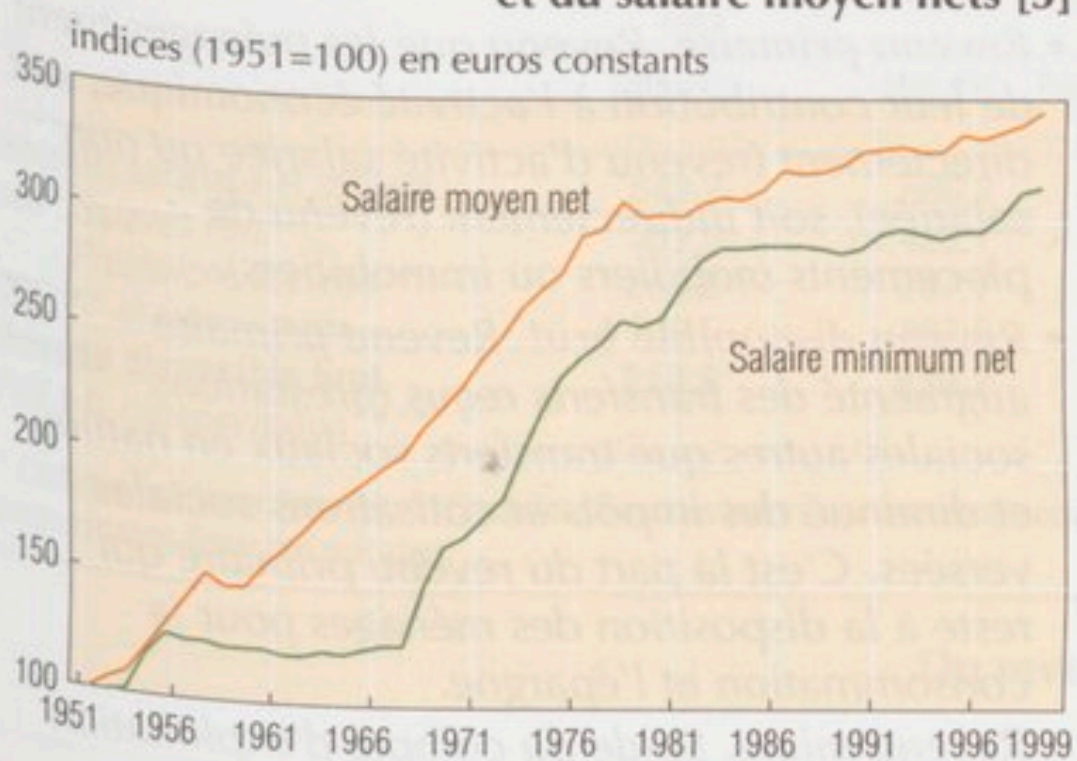
[3] « En juillet 2000, 13,6 % des salariés ont bénéficié du relèvement du SMIC horaire ou de la garantie mensuelle de rémunération », *Premières informations, Dares*, n° 27.1, juillet 2001.

[4] Communiqué de presse du 25 juin 2001, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Internet : [www.travail.gouv.fr/index.asp](http://www.travail.gouv.fr/index.asp).

[5] Division Salaires et revenus d'activité, Insee.



Évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum et du salaire moyen nets [5]



Montant du Smic [4] [5]

	Montant horaire brut		Augmentation %
	euros	francs	
1er juillet 1992	5,19	34,06	2,3
1er juillet 1993	5,31	34,83	2,3
1er juillet 1994	5,42	35,56	2,1
1er juillet 1995	5,64	36,98	4,0
1er mai 1996	5,75	37,72	2,0
1er juillet 1996	5,78	37,91	0,5
1er juillet 1997	6,01	39,43	4,0
1er juillet 1998	6,13	40,22	2,0
1er juillet 1999	6,21	40,72	1,2
1er juillet 2000 *	6,41	42,02	3,2
1er juillet 2000 **	6,30	41,30	1,5
1er juillet 2001 *	6,67	43,72	4,0
1er juillet 2001 **	6,48	42,48	2,9

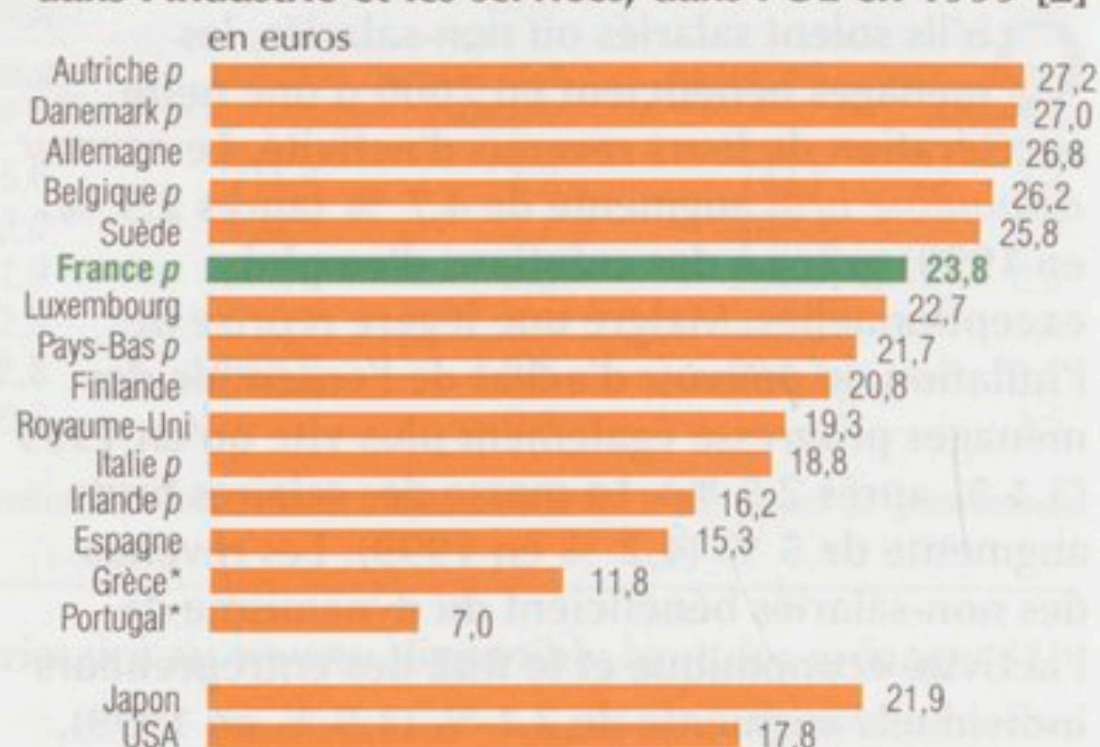
\* Pour les salariés à 39 heures hebdomadaires. \*\* Pour les salariés à 35 heures hebdomadaires.

Salaires minima dans l'UE, aux États-Unis et au Japon [2] salaires minima mensuels bruts - estimations

	Janvier 2001 en euros	En % du revenu moyen* en 1999
Luxembourg	1 259	42
Belgique	1 118	39
Pays-Bas	1 154	44
<b>France</b>	<b>1 083</b>	<b>49</b>
Royaume-Uni	1 062	37
États-Unis	1 010	34
Japon **	776	34
Espagne	506	34
Grèce ***	458	41
Portugal	390	57
Irlande	983	...

\* Des salariés de l'industrie manufacturière. \*\* En 1998. \*\*\* Employés et ouvriers seulement.

Coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie et les services, dans l'UE en 1999 [2]



\* Certaines données datent de 1998

Proportion de salariés payés au Smic au 1er juillet 2000 [3] %

	Ensemble	dont jeunes de moins de 26 ans
<b>Ensemble</b>	<b>13,6</b>	<b>35,7</b>
dont IAA	21,2	47,1
Industrie de l'habillement et du cuir	32,2	49,2
Industrie textile	17,9	35,3
Construction	12,3	35,8
Commerce	19,0	43,6
Activités immobilières	16,0	38,6
Services aux entreprises	10,1	21,8
dont : Services opérationnels	22,9	34,9
Services aux particuliers	33,9	55,9
dont : Hôtels et restaurants	40,7	60,5
Serv. personnels et domestiques	33,1	53,1

Coût salarial moyen dans les entreprises\* en 1996 [5]

	Euros	Coût annuel Indice de disparité
Énergie	54 534	148
Activités financières	52 987	144
Biens d'équipement	41 650	113
Services aux entreprises	39 962	108
Activités immobilières	38 151	103
Industrie automobile	36 839	100
Biens de consommation	35 669	97
Biens intermédiaires	35 208	95
Commerce	32 729	89
Construction	32 585	88
Industries agroalimentaires	32 182	87
Hôtellerie	28 023	76
<b>Ensemble</b>	<b>36 871</b>	<b>100</b>

\* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs marchands non agricoles.

Pouvoir d'achat du Smic et du salaire horaire de base des ouvriers [5]

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Smic horaire brut en euros	4,70	4,92	5,12	5,25	5,37	5,53	5,73	5,9	6,07	6,17	6,31
Évolution* du pouvoir d'achat en % :											
- du Smic horaire brut	0,8	1,6	1,6	0,5	0,5	1,4	1,6	1,7	2,3	1,1	0,5
- du Smic horaire net**	0,9	3,2	1,1	0,0	0,1	1,1	0,6	3,3	7,9	0,8	0,5
- du salaire horaire de base des ouvriers***	1,5	1,4	1,6	0,6	0,2	0,7	0,5	1,5	1,5	1,8	3,4
Indice des prix à la consommation****	3,4	3,2	2,4	2,1	1,7	1,7	2,0	1,2	0,7	0,5	1,7

\* Les évolutions sont calculées en moyenne annuelle. \*\* CSG et CRDS non déduites. \*\*\* L'indice de salaire horaire de base des ouvriers remplace depuis décembre 1998 le taux de salaire horaire des ouvriers. \*\*\*\* Y compris tabac.



# i (1) revenus

## PRÉSENTATION

Qu'ils soient salariés ou non-salariés, les ménages bénéficient en 2000 d'une nette accélération de leurs revenus d'activité. Le **revenu disponible brut** augmente de 4,7 % (après 2,9 % en 1999) grâce à des créations d'emploi exceptionnelles. Malgré une légère reprise de l'inflation, le pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages progresse également plus vite qu'en 1999 (3,1 % après 2,5 %). La masse des salaires bruts augmente de 5 % (4,2 % en 1999). Les revenus des non-salariés bénéficient du dynamisme de l'activité économique et le RBE des entrepreneurs individuels augmente de 3,1 % (1,9 % en 1999). Les revenus financiers (dividendes et intérêts) des ménages sont en forte augmentation (13,4 % après 4,9 %), en raison des bons résultats des entreprises l'année précédente et de l'élargissement de leur portefeuille financier. Seules les **prestations sociales** augmentent moins vite qu'en 1999 (2,3 % après 2,9 %). Ce tassement provient de la réduction du chômage, d'une moindre revalorisation des prestations en 2000 et de l'arrivée à l'âge de la retraite des premières générations peu nombreuses nées pendant la deuxième guerre mondiale [4].

En 1997, 7 % des ménages (1,6 million) sont pauvres au sens monétaire : leur revenu disponible par UC est inférieur au **seuil de pauvreté** qui est d'environ 3 500 F par UC et par mois (528 €). La pauvreté a fortement diminué depuis 1970 jusqu'au milieu des années quatre-vingt, puis elle s'est stabilisée. Ce sont les ménages de retraités qui ont bénéficié de cette évolution : en 1970, un sur quatre était pauvre alors qu'il n'y en a plus qu'un sur 25 en 1997. En revanche, le taux de pauvreté des ménages de salariés ou de chômeurs (notamment les plus jeunes), stable entre 1970 et 1990, s'est accru entre 1990 et 1997. Moins fréquemment pauvres que les retraités au début des années 1990, les salariés le sont maintenant plus souvent. Les prestations sociales réduisent de moitié le nombre de ménages pauvres. Elles ont retardé la montée de la pauvreté parmi les salariés, après avoir accéléré sa baisse parmi les retraités [2].

## DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** Revenu que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenu d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenu de placements mobiliers ou immobiliers).
- **Revenu disponible brut.** Revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales autres que transferts sociaux en nature) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu mixte.** Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.
- **Prestations sociales.** Les prestations sociales sont versées par les institutions de protection sociale pour aider les personnes, de manière collective, à surmonter une baisse de revenu (chômage, inaptitude au travail due à la vieillesse ou au handicap, maladie, etc.) ou une augmentation des besoins (maladie, charge d'enfants, etc.). Dans les Comptes nationaux en Base 95, elles ne concernent plus que les versements en espèces (pension de retraite, allocations, indemnités, etc.) à l'exclusion des transferts sociaux en nature.
- **Transferts sociaux en nature.** Versés pour l'essentiel par les administrations publiques, ce sont principalement les remboursements de soins de santé, les allocations logements et la fourniture de services gratuits (hospitalisation, enseignement).
- **Unité de consommation (UC).** Voir définition au mot-clé 4.1.
- **Seuil de pauvreté :** Le seuil de pauvreté est défini comme le niveau de revenu, par unité de consommation, inférieur de moitié à la valeur médiane du revenu (avant impôts et corrigés de la sous-évaluation des revenus du patrimoine). Les ménages dont le niveau de vie (revenu par unité de consommation) est inférieur à ce montant sont considérés comme pauvres.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Synthèses*, Statistique publique : « Les revenus d'activités non salariées jusqu'en 1998 », n° 48, avril 2001 ; « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2000-2001 », n° 47, mars 2001.
- *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Les transferts sociaux et leurs effets redistributifs dans l'UE », n° 9/2000 ; « L'exclusion sociale dans les États membres de l'UE », n° 9/2000.

## SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] « La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997 », *INSEE-Première*, n° 761, mars 2001.
- [3] « Le revenu et le patrimoine des ménages », *Données sociales 1999*, Insee.
- [4] « Les comptes de la Nation en 2000 », *INSEE-Première*, n° 773, avril 2001.
- [5] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.



## REVENUS DES MÉNAGES 10.4

### Pouvoir d'achat du revenu des ménages\* [1]

	1997		1998		1999		p 2000	
	Mds d'€	Mds d'€	Pouvoir d'achat 98/97 %	Mds d'€	Pouvoir d'achat 99/98 %	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2000/99 %	
Revenus salariaux et sociaux	649,2	690,2	5,6	715,4	3,2	743,7	2,4	
soit : Salaires nets	389,0	423,1	8,0	440,4	3,7	462,3	3,4	
Prestations sociales**	260,2	267,1	1,9	275,0	2,5	281,4	0,8	
EBE*** et revenu mixte	200,5	207,0	2,5	210,7	1,4	217,2	1,6	
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>810,9</b>	<b>839,2</b>	<b>2,8</b>	<b>863,5</b>	<b>2,5</b>	<b>903,7</b>	<b>3,1</b>	
Prix à la consommation****			0,7		0,4		1,5	

\* Comptes nationaux Base 95. \*\* Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature. \*\*\* Excédent brut d'exploitation. \*\*\*\* Indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages.

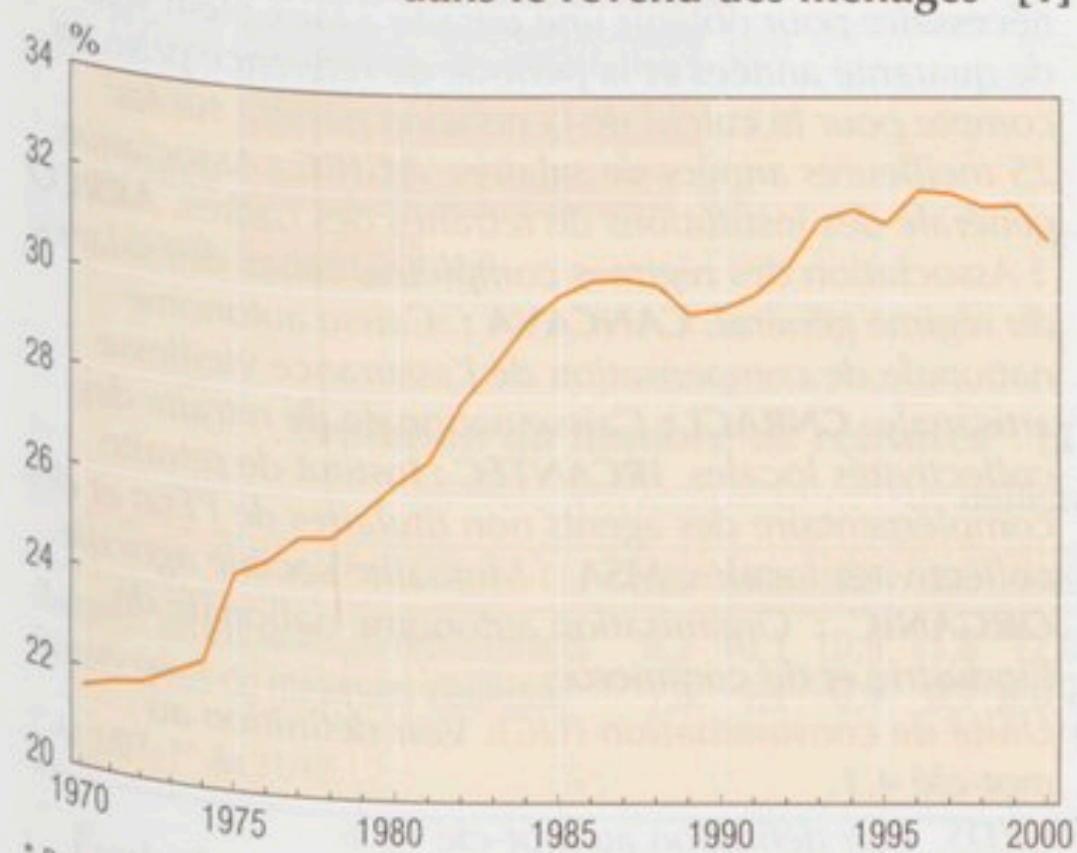
### Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1]

% du revenu primaire

	1978	1985	1990	1995	1999	p 2000
<b>Revenu primaire brut en milliards d'euros</b>	<b>256,2</b>	<b>546,6</b>	<b>734,1</b>	<b>874,1</b>	<b>995,7</b>	<b>1 044,6</b>
soit : rémunération des salariés	73,9	73,7	72,1	70,5	70,6	70,3
EBE* et revenu mixte	23	22,3	23,4	22,3	21,2	20,8
revenus du patrimoine	3,1	4,0	4,5	7,2	8,2	8,9
<b>- Transferts nets de redistribution</b>	<b>- 11,3</b>	<b>- 12,7</b>	<b>- 13,0</b>	<b>- 11,6</b>	<b>- 13,3</b>	<b>- 13,5</b>
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 6,6	- 8,1	- 7,7	- 8,7	- 12,9	- 12,7
cotisations sociales versées	- 26,2	- 30,4	- 31,0	- 30,7	- 27,9	- 27,6
prestations sociales reçues	22,3	26,2	25,9	27,8	27,6	26,9
autres transferts nets	- 0,8	- 0,4	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,2
<b>= Revenu disponible brut</b>	<b>88,7</b>	<b>87,3</b>	<b>87,0</b>	<b>88,4</b>	<b>86,7</b>	<b>86,5</b>

\* Excédent brut d'exploitation.

### Part des prestations sociales dans le revenu des ménages\* [1]



\* Revenu disponible brut avant impôt. Comptes nationaux Base 95 à partir de 1978.

### Évolution du nombre de ménages pauvres [2]

Année	Ménages pauvres milliers	Taux de pauvreté %	Seuil de pauvreté	
			en francs/ mois*	en euros/ mois*
1970				
1975	2 538	15,7	2 108	321
1979	2 221	12,6	2 680	409
1984	1 736	9,1	3 100	473
1990	1 435	7,1	3 206	489
1997	1 544	7,1	3 422	522
	1 629	7,0	3 461	528

\* Par unité de consommation.

### Revenu disponible par habitant en 1999 [5]

	dollars*		dollars*
Allemagne**	14 780	Norvège	16 238
Autriche	15 465	Pays-Bas	15 634
Belgique	15 321	Portugal***	10 514
Danemark	14 767	Royaume-Uni	15 238
Espagne	12 434	Suède	12 463
Finlande	13 148	Canada***	16 961
<b>France</b>	<b>13 898</b>	Etats-Unis***	23 561
Grèce	12 074	Japon***	17 596
Italie	14 749	Suisse***	15 866

\* Aux PPA courants. \*\* Les données concernent l'ex-RFA. \*\*\* 1998.

### Composition du revenu\* des ménages en 1985 et 1995 [3]

%

	1985	1995
Revenus d'activité	64,5	58,5
Retraites**	16,7	19,8
Revenus liés au chômage	2,0	2,4
Revenus sociaux***	5,7	5,4
Revenus du patrimoine	10,5	13,0
Versements réguliers d'autres ménages	0,6	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Montant moyen annuel par ménage :</b>		
- en francs 1995	167 900	183 800
- en euros 1995	25 596	28 020

\* Revenu monétaire net avant impôts. \*\* Y c. préretraites et minimum vieillesse. \*\*\* Autres que retraites et chômage.



# i (i) revenus

## PRÉSENTATION

**E**n 1999, il y a moins de deux actifs cotisants (1,6) pour un retraité, contre plus de quatre en 1960. C'est la conséquence du vieillissement de la population. Le groupe d'âge 60 ans et plus représente 21 % de la population totale, contre 16 % en 1946 ; il dépasserait les 30 % à partir de 2030 pour atteindre 35 % en 2050. Une mutation des régimes de retraite est donc inévitable. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994, la réforme des **retraites** du régime général prévoit l'allongement progressif de la période de cotisation [2] [4].

En 1999, on compte, en France, environ 12 millions de retraités dont 600 000 perçoivent uniquement une pension de **réversion**. Le montant total des prestations de retraites s'élève à 171,5 Mds d'€, soit 12,7 % du PIB.

Le montant moyen perçu par les personnes âgées de 60 ans ou plus est de 1 037 euros (6 804 F) par mois en 1997. On observe de fortes disparités selon la profession exercée au cours de la vie active, la durée de carrière et la place des régimes complémentaires. L'ensemble de ces facteurs explique la grande différence du montant des retraites perçues par les hommes et les femmes : toutes durées de carrière confondues, les hommes touchent 1 272 € (8 344) F par mois (au titre des avantages principaux de **droits directs**) contre 594 € (3 894 F) pour les femmes. C'est dans la Fonction publique que l'écart entre les retraites masculines et féminines est le moindre.

Le niveau de vie des retraités a rejoint celui des actifs, leur revenu ayant augmenté, entre 1970 et 1990, deux fois plus vite que celui des actifs. En 1970, le revenu fiscal moyen par **UC** des ménages de plus de 65 ans était inférieur d'un tiers à celui des ménages de moins de 65 ans. Il est, en 1999, pratiquement équivalent. Cependant, le pouvoir d'achat des retraites nettes de cotisations sociales a baissé depuis 1994 pour l'ensemble des retraités (sauf pour ceux percevant le **minimum vieillesse** et les non imposables sur le revenu), du fait de l'instauration de la **CRDS** et de l'augmentation de la cotisation maladie et de la **CSG** prélevées sur les retraites [1] [5].

## DÉFINITIONS

• **Retraite.** La retraite est l'ensemble des prestations sociales que perçoit une personne au delà d'un certain âge du fait qu'elle-même ou son conjoint a exercé une activité professionnelle et a cotisé à un régime d'assurance vieillesse.

• **Droits directs ou de réversion.** Il existe deux sortes de droits : les avantages de droits directs (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et les avantages de droits dérivés ou pensions de réversion qui profitent à un autre que le cotisant après le décès de celui-ci (elles peuvent être versées au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant).

• **Minimum vieillesse – Fonds de solidarité vieillesse (FSV).** Le minimum vieillesse regroupe un ensemble de prestations, afin de garantir, sous certaines conditions, un revenu minimum à toute personne âgée de 65 ans ou plus (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail), française ou étrangère, résidant en France. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, les prestations du minimum vieillesse sont financées par le Fonds de solidarité vieillesse. Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le montant mensuel du minimum vieillesse pour une personne seule s'élevait à 557 € (3 655 F).

**Régime général :** Le régime général de la sécurité sociale est le régime de base obligatoire pour tous les salariés du secteur privé. Les retraites sont versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, une retraite à taux plein du régime général nécessite une durée de cotisation de 158 trimestres. Les années suivantes, l'allongement de la période de cotisation sera poursuivi pour atteindre 160 trimestres. Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera de quarante années et la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension portera sur les 25 meilleures années de salaires. **AGIRC :** Association générale des institutions de retraites des cadres. **ARRCO :** Association des régimes complémentaires des salariés du régime général. **CANCAVA :** Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale. **CNRACL :** Caisse nationale de retraite des collectivités locales. **IRCANTEC :** Institut de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales. **MSA :** Mutualité sociale agricole. **ORGANIC :** Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

• **Unité de consommation (UC).** Voir définition au mot-clé 4.1.

• **CRDS.** Voir définition au mot-clé 10.6.

• **CSG.** Voir définition au mot-clé 13.2.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les revenus des retraités », *Population & sociétés*, Ined, n° 356, avril 2000.
- « Les retraites en France : analyses statistiques », *Dossiers Solidarité et Santé*, Drees, n° 3, juillet-septembre 2000.
- « Faibles retraites et minimum vieillesse », *Études et Résultats*, Drees, n° 82, septembre 2000.

### SOURCES

[1] « Les retraites en 1999 », *Études et Résultats*, Drees, n° 88, octobre 2000.

[2] *Abrégé statistique 1999*, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

[3] « La protection sociale en Europe », *Statistiques en bref*, Eurostat, thème 3, n° 15/2000.

[4] « Projections de population à l'horizon 2050 – Un vieillissement inéluctable », *INSEE-Première*, n° 762, mars 2001.

[5] *L'avenir de nos retraites-Rapport au Premier ministre*, Commissariat Général du Plan, La Documentation française, 1999.



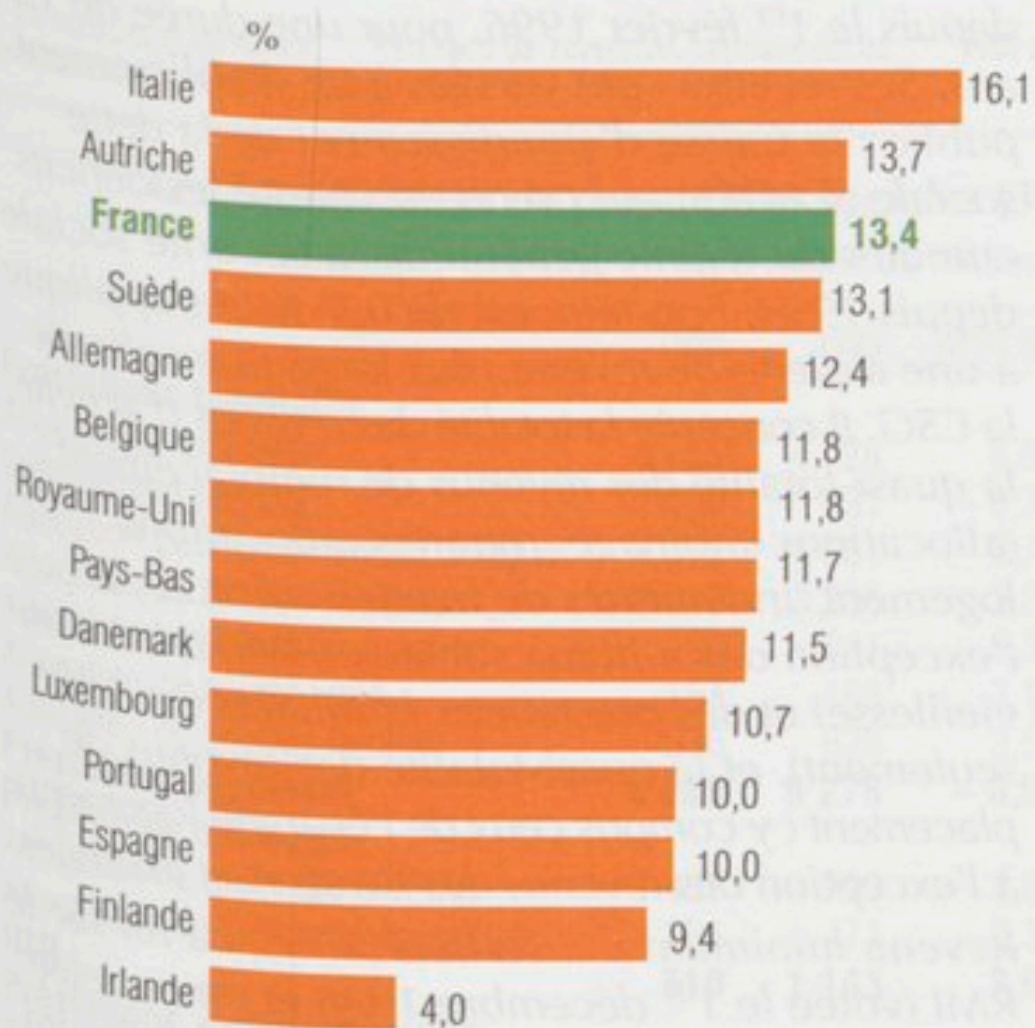
Les recettes et les dépenses du régime général [2]

millions d'euros

	1998	1999	99/98 %
<b>Total des recettes</b>	<b>58 830</b>	<b>61 626</b>	<b>4,8</b>
dont : Cotisations des assurés	17 750	18 891	6,4
Cotisations des employeurs	23 607	25 045	6,1
Transferts*	12 502	13 148	5,2
Subventions et cotisations à la charge de l'État	2 966	2 864	-3,4
<b>Total des dépenses</b>	<b>58 782</b>	<b>60 951</b>	<b>3,7</b>
dont : Pensions, rentes, allocations	51 294	53 221	3,8
<b>Solde</b>	<b>48</b>	<b>674</b>	

\* Fonds de solidarité vieillesse, fonds spécial invalidité, cotisations parents au foyer et versements rétroactifs.

Part des retraites dans le PIB en 1998 [3]



Évolution du nombre de retraités\* [1]

millions

	1989	1992	1996	1998	1999
Retraités bénéficiaires de droits directs*	9,2	10,1	10,9	11,8	12,0
Bénéficiaires du minimum vieillesse**	1,3	1,1	0,9	0,7	0,7

\* Au 1/07. \*\* Au 31/12.

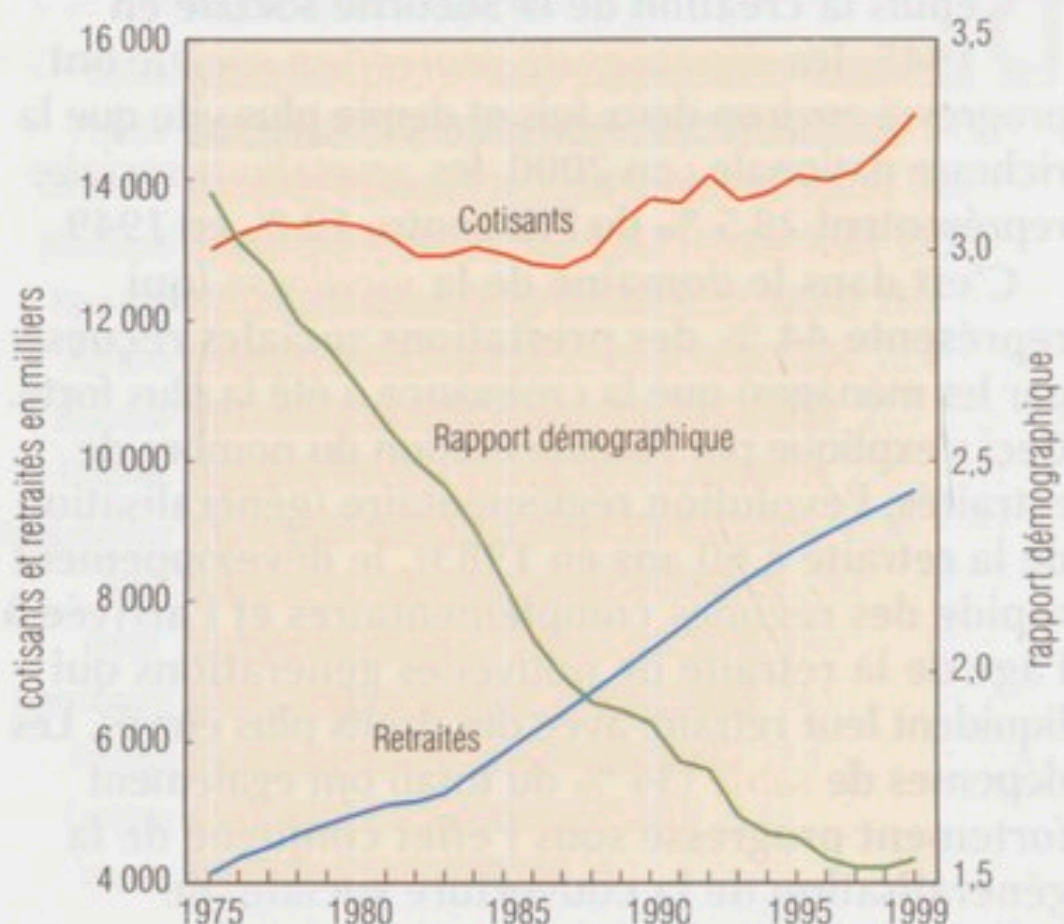
Évolution du pouvoir d'achat des pensions nettes de cas types de retraités [1]

en %

	1995	1996	1997	1998*	1999	Moy. sur 5 ans
Retraité non-cadre	-0,4	-1,6	-1,5	0,4	0,6	-0,5
Retraité cadre	-0,8	-1,8	-1,7	0,1	0,4	-0,7
Ancien salarié agricole	-0,4	-1,5	-1,5	0,4	0,6	-0,5
Artisan à la retraite	-0,3	-0,2	-0,2	-0,6	0,5	-0,2
Commerçant à la retraite	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	0,7	0,0
Fonctionnaire à la retraite	0,8	-1,4	-1,6	0,5	0,6	-0,2

\* En 1998, retraités ne percevant pas la majoration pour enfant. Le transfert cotisation maladie-CSG aboutit, pour les retraités ayant élevé au moins trois enfants, à une évolution inférieure de 0,3 % (sauf pour les cadres pour lesquels elle est supérieure de 0,3%).

Évolution depuis 1975, des cotisants, des retraités et du rapport démographique\* du régime général [2]



\* Nombre de cotisants/nombre de retraités.

Données\* de cadrage par caisse de retraite en 1999 [1] [2]

effectifs en milliers et montants en euro par mois

	Bénéficiaires	Nouveaux retraités**	Montant brut de la retraite***	Rapport démographique****
CNAV (métropole)	8 884	468	498	1,7
ARRCO	8 620	485	236	1,8
AGIRC	1 271	79	723	2,5
Fonction publique	1 322	69	1 576	1,9
CNRACL	430	29	1 041	3,8
IRCANTEC	1 158	68	64	1,8
SNCF	202	6	1 408	0,9
RATP	30	1	1 557	1,3
MSA	1 954	63	313	0,4
ORGANIC	716	47	250	0,9
CANCAVA	491	27	263	1,0

\* Données au 31 décembre sauf pour les cotisants de la CNAV, de la Fonction publique et de la MSA au 1<sup>er</sup> juillet. \*\* Ayant liquidé un avantage de droit direct dans l'année. \*\*\* Retraite totale sauf pour IRCANTEC et RATP uniquement droit direct. \*\*\*\* Nombre de cotisants/nombre de retraités.

Retraites des anciens salariés\* pour une carrière complète en 1997 [1]

euros/mois

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Salariés du secteur privé</b>	<b>1 603</b>	<b>1 022</b>	<b>1 362</b>
- Cadres (AGIRC : 15 ans et plus)**	2 426	1 823	2 318
- Cadres (AGIRC : moins de 15 ans)**	1 728	1 469	1 645
- Non cadres	1 217	926	1 074
<b>Fonctionnaires civils</b>	<b>2 034</b>	<b>1 710</b>	<b>1 870</b>
- Catégorie A	2 447	2 095	2 291
- Catégorie B	1 604	1 617	1 613
- Catégorie C	1 162	1 171	1 168

\* Champ : retraités de droit direct (hors avantages accessoires, réversion et allocation du FSV) de 60 ans ou plus, unipensionnés, ayant exercé une carrière complète. \*\* Cadres ayant cotisé plus ou moins de 15 ans à une caisse de retraite de cadres de l'AGIRC.



# i (1) revenus

## PRÉSENTATION

Depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, les **dépenses de protection sociale** ont progressé environ deux fois et demie plus vite que la richesse nationale : en 2000, les **prestations sociales** représentent 28,5 % du PIB contre 12 % en 1949.

C'est dans le domaine de la **vieillesse** (qui représente 44 % des prestations sociales reçues par les ménages) que la croissance a été la plus forte. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre de retraités, l'évolution réglementaire (généralisation de la retraite à 60 ans en 1983), le développement rapide des régimes complémentaires et l'arrivée à l'âge de la retraite de nouvelles générations qui liquident leur retraite avec des droits plus élevés. Les dépenses de **santé** (34 % du total) ont également fortement progressé sous l'effet conjugué de la généralisation de la couverture sociale, de l'allongement de l'espérance de vie et du progrès technique médical. Les prestations liées au **chômage** (7 % du total) ont suivi l'évolution de la détérioration de l'emploi. La part de celles consacrées à la **famille** a diminué (10 % en 2000 contre 16 % en 1981) en raison du recul de la fécondité et du déclin des familles nombreuses.

Si le financement de la protection sociale repose principalement sur les **cotisations** sur les salaires, on assiste, depuis le début des années 90, à une hausse rapide du financement public. L'augmentation du déficit de la Sécurité sociale a entraîné la création de nouveaux impôts (**CSG** en 1991 et **CRDS** au début de 1996), qui ont permis de limiter les effets de la conjoncture sur les recettes en élargissant les contributions à un ensemble plus large que les revenus salariaux. En 2000, les administrations de sécurité sociale sont excédentaires pour la seconde année consécutive. Leur capacité de financement atteint 8,3 Mds d'euros (54,6 Mds de F), en augmentation de 4,5 Mds d'€ par rapport à 1999. Cette amélioration concerne l'ensemble des régimes d'assurances sociales, tandis que le déficit des hôpitaux reste stable.

En 1998, les dépenses de protection sociale représentent en moyenne 27,7 % du PIB dans l'Union européenne. Ce ratio varie de 16 % en Irlande à 33 % en Suède, 30,5 % en France et 30 % au Danemark. Le financement est assuré en majorité (61 %) par les cotisations sociales (23 % par celles des personnes protégées et 38 % par celles des employeurs). En 1999, en France, les cotisations sociales assurent 67 % du financement (38 % par les employeurs et 29 % par les personnes protégées) [1] [2] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La protection sociale », *Repères*, n° 72, La découverte, 1997.
- « La protection sociale en Europe, le temps des réformes », Drees, La documentation Française, 2001.

### SOURCES

[1] Compte de la protection sociale, Drees.

## DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la Nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs, à la charge des salariés et à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi.
- **Prestations sociales.** Voir définition au mot-clé 10.4
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** C'est un impôt en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 1996, pour une durée de 18 ans. Ses recettes sont versées à un établissement public : la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) qui prend en charge les déficits cumulés du régime général de la Sécurité sociale depuis 1994. Son taux est de 0,5 % et s'applique à une assiette de revenu plus large que celle de la CSG. Il concerne la totalité des revenus d'activité, la quasi-totalité des revenus de remplacement (allocations chômage, retraites, allocations logement, indemnités de licenciement,...), à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse) et des prestations familiales (en 1996 seulement), et la quasi-totalité des revenus de placement (y compris ceux de l'épargne logement), à l'exception des revenus des livrets A et assimilés.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI (votée le 1<sup>er</sup> décembre 1988 et renouvelée le 23 juillet 1992), garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le montant est de 2 608 F (398 €) pour une personne seule en métropole, majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant. Au 31 décembre 2000, on comptabilisait 1 096 851 bénéficiaires du RMI (dont 131 671 dans les DOM) soit une diminution de 4,2 % en un an. Près de 2,2 millions de personnes sont couvertes si on prend en compte les ayants droit.

[2] « Les comptes des administrations publiques en 2000 », *INSEE-Première*, n° 780, mai 2001.

[3] « Les revenus sociaux en 1999 », *Dossiers Solidarité et Santé*, Drees, n° 4, octobre-décembre 2000.

[4] « La protection sociale en Europe », *Statistiques en Bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 15/2000.

[5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.



Prestations\* de protection sociale par risque reçues par les ménages [1] milliards d'euros

	1995	p 2000	2000/99 %
<b>Santé</b>	<b>115,1</b>	<b>136,3</b>	<b>4,9</b>
Maladie	92,7	110,1	5,2
Infirmitté, invalidité	16,3	19,8	4,0
Accidents du travail	6,1	6,4	2,4
<b>Vieillesse-survie</b>	<b>149,2</b>	<b>176,7</b>	<b>3,0</b>
Vieillesse	127,9	152,9	3,2
Survie **	21,3	23,8	2,0
<b>Maternité-famille</b>	<b>36,3</b>	<b>40,8</b>	<b>1,1</b>
Maternité	4,7	5,0	3,1
Famille	31,6	35,8	0,9
<b>Emploi</b>	<b>27,0</b>	<b>28,1</b>	<b>-2,1</b>
Formation professionnelle	3,8	2,9	-5,0
Chômage	23,2	25,2	-1,8
<b>Logement</b>	<b>11,0</b>	<b>12,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Exclusion sociale***</b>	<b>4,3</b>	<b>5,6</b>	<b>0,0</b>
<b>Total des prestations sociales</b>	<b>342,9</b>	<b>400,0</b>	<b>3,0</b>

\* En espèces et en nature. \*\* Pensions de réversion, capitaux décès. \*\*\* RMI et prestations diverses en nature.

Les bénéficiaires de prestations sociales [3]

Effectifs (y c. DOM) en fin d'année en milliers

	1990	1999	99/98 %
<b>Prestations familiales</b>			
Allocations familiales	4 755	4 728	8,8
Complément familial	1 006	931	-0,7
Allocation pour jeune enfant "longue"	1 375	1 061	-0,7
Allocation de rentrée scolaire	2 842	3 216	3,8
Allocation parentale d'éducation	180	541	-0,3
Allocation de parent isolé	157	168	3,1
Allocation de soutien familial	536	626	3,5
<b>Prestations logement</b>	<b>4 585</b>	<b>6 278</b>	<b>-0,5</b>
<b>Prestations chômage</b>			
Allocation de chômage UNEDIC	1 487	1 799	-3,6
Allocations de solidarité spécifique	336	471	-2,3
<b>RMI</b>	<b>510</b>	<b>1 143</b>	<b>2,9</b>
<b>Prestations vieillesse-survie</b>			
Pensions de retraites* (droits directs)	10 392	12 139	...
Allocation supplémentaire vieillesse	1 183	808	-3,9
Prestation spécifique dépendance**	///	117	36,2
<b>Allocation aux adultes handicapés</b>	<b>539</b>	<b>693</b>	<b>3,8</b>

\* Des salariés. \*\* Instituée en 1997.

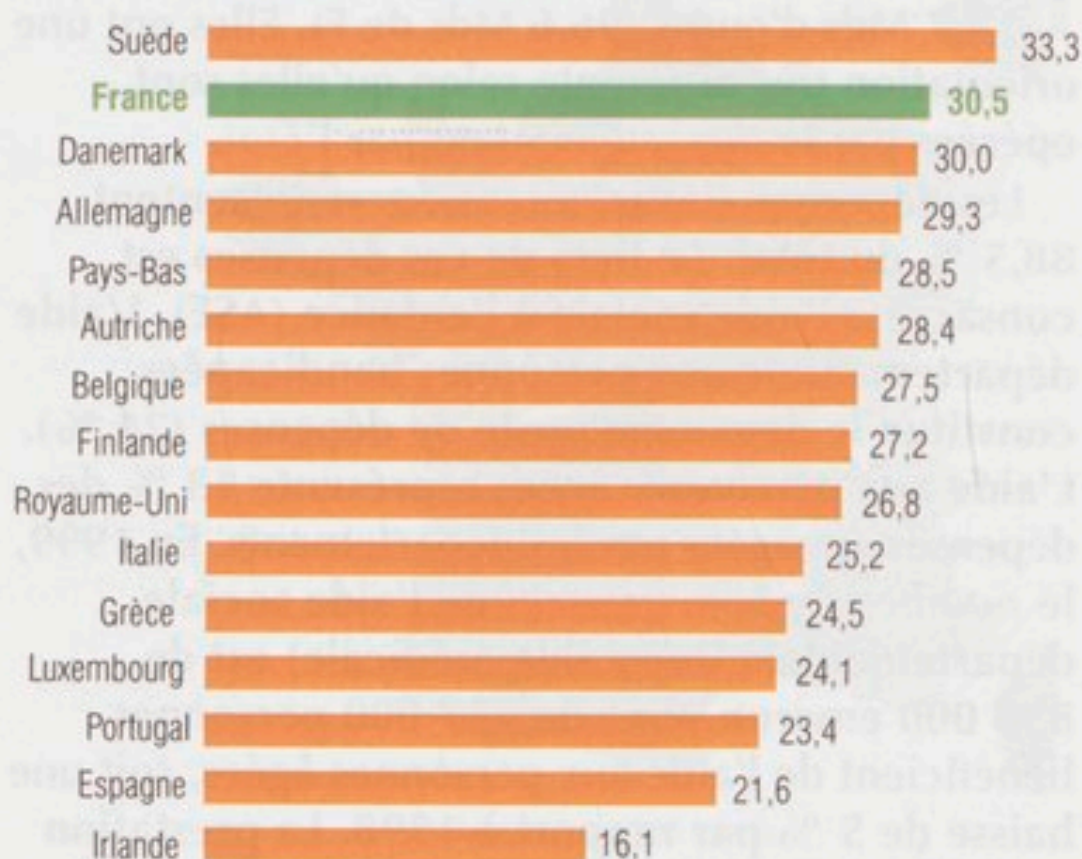
Montants des principales prestations sociales au 1-1-2001 [5]

	Montant mensuel en francs	Montant mensuel en euros	Pouv. d'achat 2001/00 en %
<b>Allocations familiales</b>			
- 2 enfants	703	107	0,7
- 2 enfants avec APAJE*	1 712	261	0,7
- 3 enfants	1 603	244	0,7
<b>Prestations vieillesse</b>			
- Minimum pour une personne seule	3 655	557	0,6
<b>Revenu minimum d'insertion</b>			
- Personne seule	2 608	398	0,6
- Couple	3 912	596	0,6
- Par personne supplémentaire à charge	782	119	0,6
- Par enfant à charge à partir du 3 <sup>e</sup>	1 043	159	0,6
<b>Chômage</b>			
Allocation journalière minimale unique dégressive	152,94	23,32	0,4

\* Allocation pour jeune enfant.

La protection sociale dans l'UE en 1998 [4]

dépenses en % du PIB



La protection sociale et son financement [1]

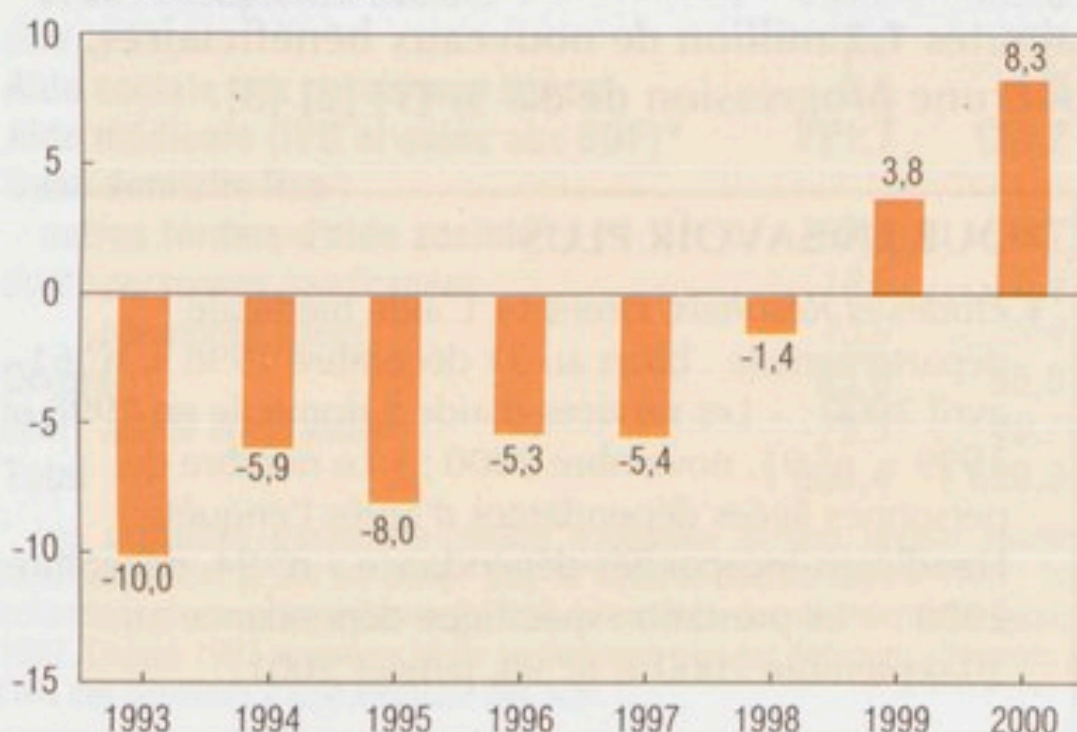
milliards d'euros

	1995	1999	p 2000
<b>Emplois</b>			
Prestations sociales	305	346	356
soit : Prestations en espèces	227	258	264
Prestations en nature	78	88	92
Prestations des services sociaux*	38	43	44
<b>Total des prestations</b>	<b>343</b>	<b>388</b>	<b>400</b>
en % du PIB	29,0	28,7	28,5
Frais de gestion	14	16	17
Frais financiers	2	1	1
Autres dépenses	3	4	3
<b>Total des emplois</b>	<b>362</b>	<b>409</b>	<b>421</b>
<b>Ressources</b>			
Cotisations**	267	278	287
Impôts et taxes affectés	26	69	81
Contributions publiques	51	57	52
Produits financiers	4	4	4
Autres recettes	9	8	8
<b>Total des ressources</b>	<b>356</b>	<b>416</b>	<b>431</b>
<b>Solde</b>	<b>-6</b>	<b>6</b>	<b>10</b>

\* Y compris les prestations d'hospitalisation publique. \*\* Les cotisations sont désormais comptabilisées en droits constatés (montants dus). Les créances non recouvrables sont reprises dans le compte de capital des régimes de sécurité sociale.

Solde des administrations de sécurité sociale [2]

en milliards d'euros





# ii) revenus

## PRÉSENTATION

En 1999, les dépenses d'**aide sociale** s'élèvent à 14,7 Mds d'euros (96,6 Mds de F). Elles ont une orientation très différente selon qu'elles sont opérées par le **département** ou par l'**État**.

Les dépenses **départementales** représentent 88,5 % du total. Le tiers de ces dépenses est consacré à l'aide sociale à l'enfance (ASE). L'aide départementale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses (24 %). L'aide aux personnes âgées représente 13 % des dépenses engagées par les départements. En 1999, le **nombre de bénéficiaires** de l'aide sociale départementale (hors aide médicale) est de 830 000 environ. Près de 377 000 personnes bénéficient de l'aide aux personnes âgées, soit une baisse de 5 % par rapport à 1998. La prestation spécifique dépendance se substitue progressivement à l'allocation compensatrice pour tierce personne. Un peu plus de 193 000 personnes perçoivent l'aide en faveur des adultes handicapés, dont environ 47 % d'une aide à l'hébergement. Par ailleurs, les placements judiciaires d'enfants (85 500) continuent à augmenter (+ 0,8 %) alors que les placements administratifs semblent se stabiliser.

L'aide sociale de l'**État** s'élève, en 1999, à 1,7 Mds d'euros (11,1 Mds de F). Elle concerne essentiellement l'aide aux personnes handicapées (57 % du total) qui est presque entièrement consacrée au fonctionnement des Centres d'Aide par le Travail. L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), en y consacrant 455 millions d'euros (près de 3 Mds de F) soit une hausse de 9,8 % par rapport à 1998.

Au 31 décembre 2000, la **couverture maladie universelle (CMU)** de base bénéficiait à 1,1 million de personnes (près de 2 % de la population française) et à près de 5 millions pour la couverture complémentaire (8 % de la population). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, 114 000 nouveaux bénéficiaires se sont ajoutés au million de titulaires de l'assurance personnelle. La CMU complémentaire a pris la suite de l'aide médicale générale (AMG) pour 3,7 millions de personnes, auxquelles se sont ajoutés 1,2 million de nouveaux bénéficiaires, soit une progression de 32 % [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « L'aide médicale départementale : bilan au 31 décembre 1998 », n° 61, avril 2000 ; « Les services d'aide à domicile en 1998 et 1999 », n° 91, novembre 2000 ; « Le nombre de personnes âgées dépendantes d'après l'enquête Handicaps-incapacités-dépendance » n° 94, décembre 2000 ; « La prestation spécifique dépendance au 30 septembre 2000 », n° 98, janvier 2001.

## DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** Elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires.** Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse.
- **Allocation différentielle.** Versée en espèces aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et qui ont recours soit à une personne rémunérée, soit à un membre de leur famille.
- **Aide à l'hébergement.** Prise en charge des frais de placement soit chez des particuliers, soit dans un établissement assurant uniquement l'hébergement (logement-foyer) ou un entretien complet (maison de retraite, hospice, service de soins de longue durée). Les personnes âgées participent à concurrence de 90 % de leurs ressources à leurs frais de séjour.
- **Couverture maladie universelle (CMU).** Elle garantit, à toute personne qui n'est couverte ni dans le cadre d'une activité professionnelle ni comme ayant droit d'un autre assuré, une prise en charge des soins (couverture de base). La CMU complémentaire offre, sous condition de ressources, une protection complémentaire gratuite et une dispense d'avance de frais.
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France entière.** Les dépenses d'aide sociale de compétence départementale sont des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations).

- « Le handicap se conjugue au pluriel », INSEE-Première, n° 742, octobre 2000.

### SOURCES

- [1] « Les finances des départements 1998 », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.
- [2] Enquête aide sociale, Drees.
- [3] *Études et Résultats*, Drees : « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 1999 », n° 68, juin 2000 ; « La CMU au 31 décembre 2000 », n° 107, mars 2001.



**Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale départementale [2]**

effectifs au 31 décembre

	1998	1999	99/98
<b>Aide médicale</b>			
Prise en charge des cotisations d'assurance personnelle	330 000	323 283	- 2,0
dont : au titre du RMI et de l'allocation veuvage	300 459	281 330	- 6,4
Prise en charge des soins	2 839 897	2 934 563	3,3
dont : au titre du RMI et de l'allocation veuvage	1 594 912	1 646 604	3,2
<b>Aide sociale à l'enfance (ASE)</b>			
Enfants confiés à l'ASE	115 851	116 630	0,7
soit : mesures judiciaires	84 805	85 462	0,8
mesures administratives	31 046	31 171	0,4
dont : pupilles	3 350	3 375	0,7
Placements directs par un juge	27 833	27 143	- 2,5
Action éducatives	127 653	130 769	2,4
<b>Aide sociale aux personnes handicapées (ASPH)</b>			
Accueil en établissement	79 183	78 554	- 0,8
Aide à domicile :			
- aides ménagères et auxiliaires de vie	11 563	11 704	1,2
- allocation pour tierce personne des moins de 60 ans**	93 399	91 715	- 1,8
<b>Aide sociale aux personnes âgées (ASPA)</b>			
Aide à l'hébergement :			
- accueil en établissement au titre de l'ASH	126 610	123 910	- 2,1
- prestation spécifique dépendance en établissement*	35 748	51 935	45,3
Aide à domicile :			
- aides ménagères	75 674	69 715	- 7,9
- prestation spécifique dépendance à domicile*	43 146	57 470	33,2
- allocation pour tierce personne des 60 ans et plus**	109 527	65 128	- 40,5

\* Prestation instaurée par la loi du 24 janvier 1997. \*\* Droits ouverts au 31 décembre.

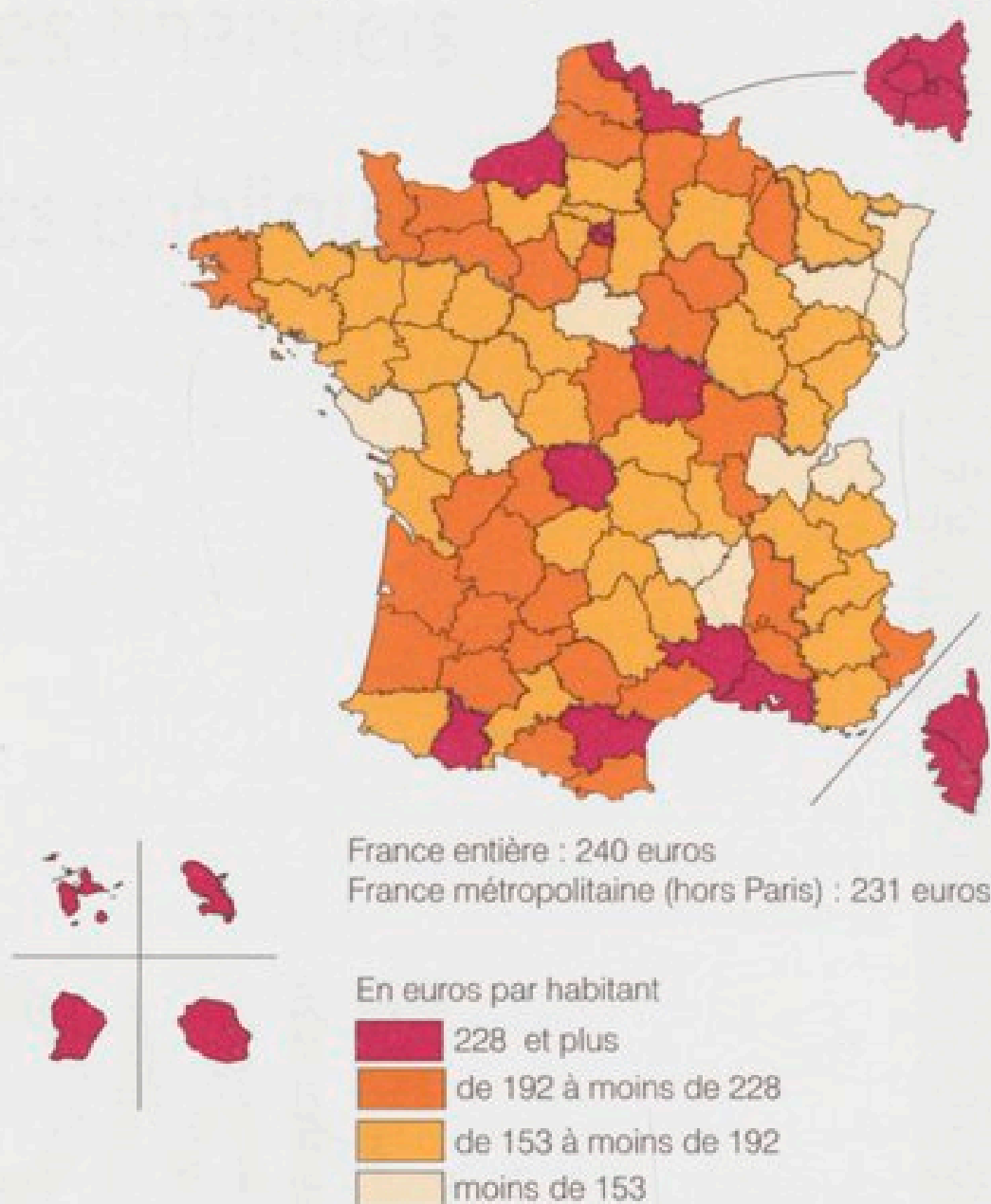
**Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de l'État [2]**

effectifs au 31 décembre

	1998	1999	99/98
<b>Aide médicale</b>			
IVG*	13 769	15 460	12,3
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>			
Allocation simple	1 030	646	- 37,3
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>			
Allocation différentielle	2 057	1 661	- 19,3
<b>Sans domicile fixe</b>			
Aide médicale**	28 389	27 576	- 2,9
Aide sociale aux personnes âgées	3 120	3 017	- 3,3
Aide sociale aux personnes handicapées	972	928	- 4,5
<b>Allocations diverses</b>			
Allocation militaire	50	21	- 58,0
Allocation supplémentaire (AVS)	507	481	- 5,1

\* Nombre d'admissions dans l'année. \*\* Assurance personnelle.

**Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département par habitant en 1998 [1]**



**Dépenses nettes obligatoires d'aide sociale relevant de la compétence du département [1] [2]**

millions d'euros

	1998	p 1999
Aide sociale à l'enfance	4 172,4	4 336,5
Aide sociale aux personnes handicapées	2 797,0	3 131,2
Aide sociale aux personnes âgées	1 464,4	1 661,0
Aide médicale	1 376,5	1 461,7
Service social départemental	677,6	609,7
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI	654,6	747,6
Charges diverses*	1 146,6	1 089,1
<b>Total</b>	<b>12 289,1</b>	<b>13 036,9</b>

\* Frais communs, autres aides sociales et services sociaux.

**Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [2]**

millions d'euros

	1998	1999
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>	<b>927,0</b>	<b>958,5</b>
Centres d'aide par le travail (CAT)	920,8	953,4
Centres de rééducation professionnelle	0,0	0,0
Allocation différentielle	6,1	5,0
<b>Centres d'hébergement et de réadaptation sociale</b>	<b>414,3</b>	<b>455,0</b>
dont : réfugiés	46,4	76,1
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>	<b>2,6</b>	<b>1,9</b>
<b>Aide médicale (IVG et soins aux SDF)*</b>	<b>121,7</b>	<b>123,2</b>
<b>Sans domicile fixe :</b>		
<b>autres formes d'aide sociale</b>	<b>57,9</b>	<b>56,7</b>
dont : personnes handicapées	16,5	16,4
personnes âgées	40,9	39,4
<b>Divers</b>	<b>85,0</b>	<b>95,0</b>
dont : tutelle et curatelle	79,5	89,7
<b>Total</b>	<b>1 608,4</b>	<b>1 690,3</b>

\* Les cotisations d'assurance-maladie obligatoire au taux spécial adultes handicapés sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987. Depuis 1997 la nomenclature ne distingue plus les dépenses afférentes à l'IVG des dépenses d'aide médicale des SDF.





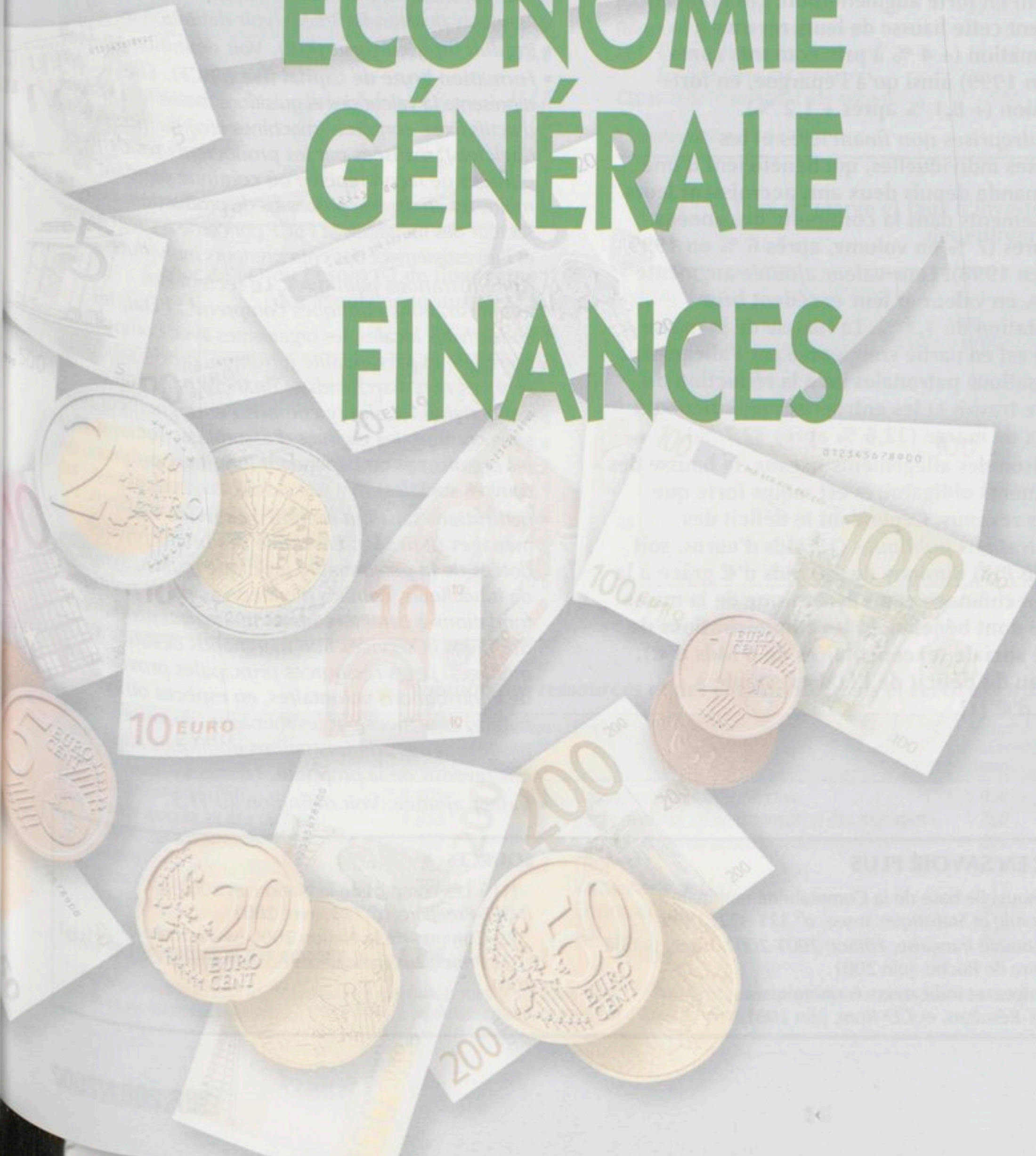


Économie générale

Monnaie - Marchés financiers

Finances publiques

# ÉCONOMIE GÉNÉRALE FINANCES





# Économie générale

## PRÉSENTATION

En 2000, d'après les *comptes nationaux base 95*, le *produit intérieur brut* augmente de 3,1 % en volume, après 2,9 % en 1999 et 3,4 % en 1998. Cette expansion est comparable à celle dont la France a bénéficié dix ans auparavant même si celle des années 1988-1989-1990 a été légèrement supérieure. Les ménages par leur consommation et les entreprises par leurs investissements sont les piliers de cette croissance.

Malgré une légère reprise de l'inflation (1,5 % après 0,4 %), le pouvoir d'achat des *ménages* augmente encore plus vite qu'en 1999 (3,1 % après 2,5 %). Cette progression est due à la croissance de la masse salariale (5 %, après 4,2 % en 1999) : celle-ci s'explique davantage par le dynamisme exceptionnel de l'emploi que par l'augmentation du salaire moyen, restée modérée en raison notamment de la réduction du temps de travail. Leurs revenus financiers sont également en forte augmentation. Les Français consacrent cette hausse de leurs revenus à la consommation (+ 4 % à prix courants après 3,2 % en 1999) ainsi qu'à l'épargne, en forte progression (+ 8,1 % après + 1,2 %).

Les *entreprises non financières* et les entreprises individuelles, qui bénéficient d'une vive demande depuis deux ans, accroissent leurs investissements dans la continuité des années antérieures (7 % en volume, après 6 % en 1999 et 9 % en 1998). Leur *valeur ajoutée* augmente de 4,6 % en valeur et leur excédent brut d'exploitation de 4,3 %. La hausse de la masse salariale est en partie compensée par l'allègement des cotisations patronales lié à la réduction du temps de travail et les entreprises maintiennent leur taux de marge (32,6 % après 32,7 %).

En raison des allègements fiscaux, la hausse des prélèvements obligatoires est moins forte que celle des revenus. Cependant le déficit des *administrations publiques* (19 Mds d'euros, soit 1,4 % du PIB) diminue de 2,6 Mds d'€ grâce à la baisse du chômage et au dynamisme de la masse salariale dont bénéficient les administrations de sécurité sociale (excédentaires de 8 Mds d'€). Le niveau du déficit de l'État est stable à 34 Mds d'€ [1].

## DÉFINITIONS

- **Comptes nationaux base 95.** A l'instar des autres pays européens, les comptes nationaux français mettent en application, à partir de 1999, le nouveau système européen de comptabilité nationale, le SEC 95. Cette nouvelle base 95 introduit un changement de nomenclature (NAF harmonisée avec la NACE européenne) et des changements conceptuels dont les principaux sont :
  - le territoire économique, étendu aux départements d'outre-mer ;
  - le champ de la FBCF, élargi à certains investissements immatériels, principalement les logiciels informatiques ;
  - la notion de consommation des ménages se dédouble en dépense de consommation et consommation effective (voir définition au 4.1).
  - la production, évaluée au prix de base (prix diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits) ;
  - la valorisation des importations et des exportations qui passe d'un système CAF/FAB à une évaluation FAB/FAB (voir définition au 19.1).
- **Produit intérieur brut (PIB).** Voir définition au 11.2.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs fixes, corporels (machines etc.) ou incorporels (logiciels), réalisées par les producteurs résidents et utilisées de façon répétée ou continue pendant au moins un an dans le processus de production. Pour le secteur des ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Administrations publiques.** Le secteur des administrations publiques comprend : l'État, les collectivités locales, les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales (y compris l'enseignement privé sous contrat), les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, œuvres sociales).
- **Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).** Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique (cultes, syndicats de travailleurs, comités d'entreprise, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) qui produisent des biens et services non marchands destinés aux ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires, en espèces ou en nature, effectuées par les ménages, de versements provenant des administrations publiques ainsi que des revenus de la propriété.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au 11.3.

### POUR EN SAVOIR PLUS

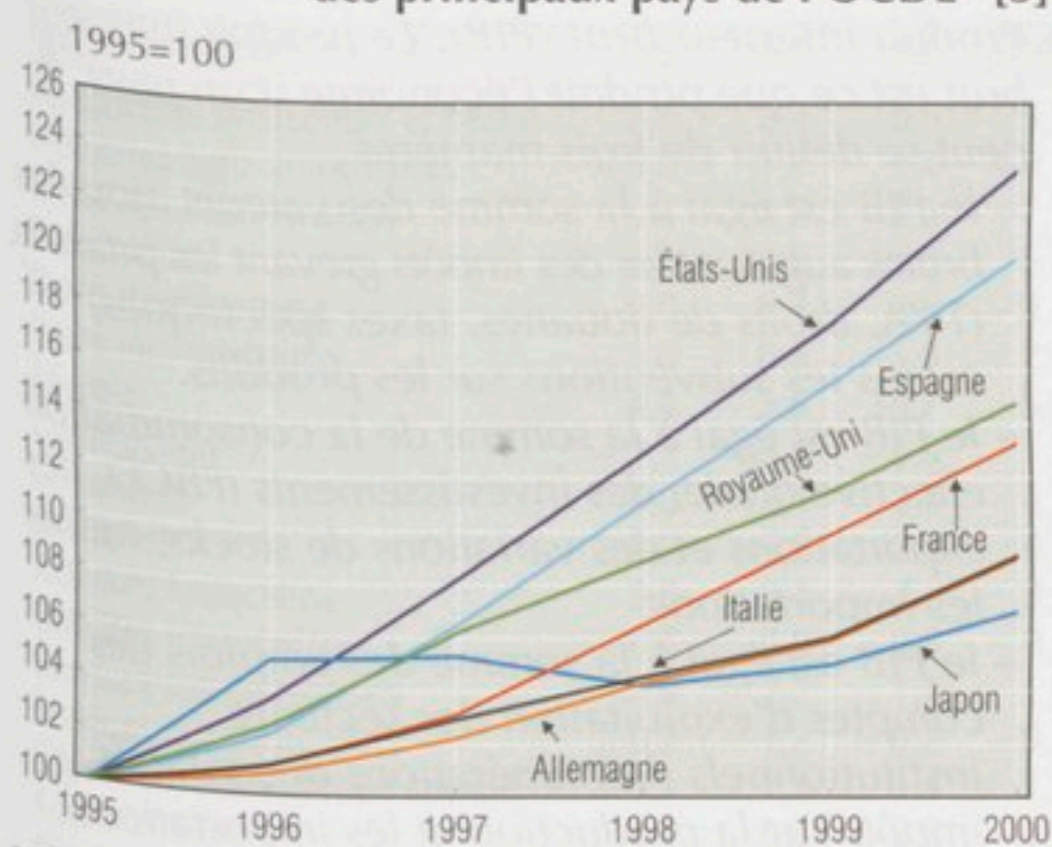
- « La nouvelle base de la Comptabilité nationale », *Économie et Statistique*, Insee, n° 321-322, 1999-1/2.
- *L'économie française, Édition 2001-2002*, Insee, publié au Livre de Poche, juin 2001.
- « Comptes et indicateurs économiques », *INSEE-Résultats*, et *CD-Rom*, juin 2001.

### SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 2000 », *INSEE-Première*, n° 773, avril 2001.
- [2] *Comptes de la Nation 2000* ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 2001.

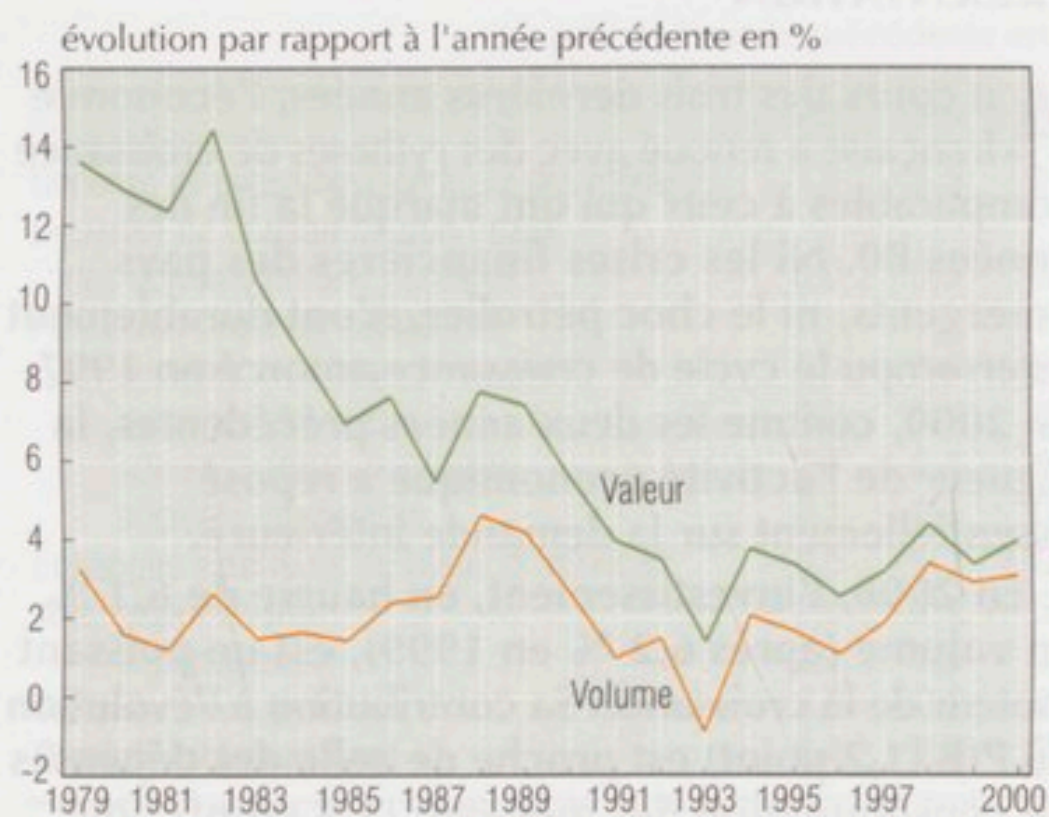


### Évolution en volume du PIB des principaux pays de l'OCDE\* [3]



\* OCDE : voir définition au mot-clé 19.3

### Évolution du PIB\* en France [2]



\* Comptes nationaux Base 95.

### Investissement par secteur institutionnel\* [2]

Secteurs institutionnels	Évolution en volume en %			p 2000 milliards d'€
	98/97	99/98	2000/99	
<b>Ensemble</b>	<b>7,0</b>	<b>6,2</b>	<b>6,1</b>	<b>276,5</b>
dont :				
Sociétés non financières**	9,0	6,1	7,2	154,0
Sociétés financières	21,3	9,1	9,9	11,4
Administrations publiques	1,9	3,9	3,9	42,2
Ménages	3,7	7,6	4,5	68,6

\* Comptes nationaux Base 95. \*\* Y compris entreprises individuelles.

### Capacité (+) ou besoin (-) de financement des agents économiques\* [2]

Secteurs institutionnels	milliards d'euros			
	1997	1998	1999	p 2000
Sociétés non financières	-1,4	3,6	-4,0	-26,7
Sociétés financières	8,2	3,1	-2,4	5,9
Ménages	62,1	58,0	56,9	59,4
Administrations publiques	-37,8	-34,8	-21,7	-19,2
soit : Administrations publiques centrales	-35,4	-37,4	-30,3	-31,3
Administrations publiques locales	3,0	4,0	4,8	3,8
Administrations de sécurité sociale	-5,4	-1,4	3,8	8,3
Institutions** aux services des ménages	0,9	0,9	0,9	1,0
Nation	31,7	30,7	29,7	20,6

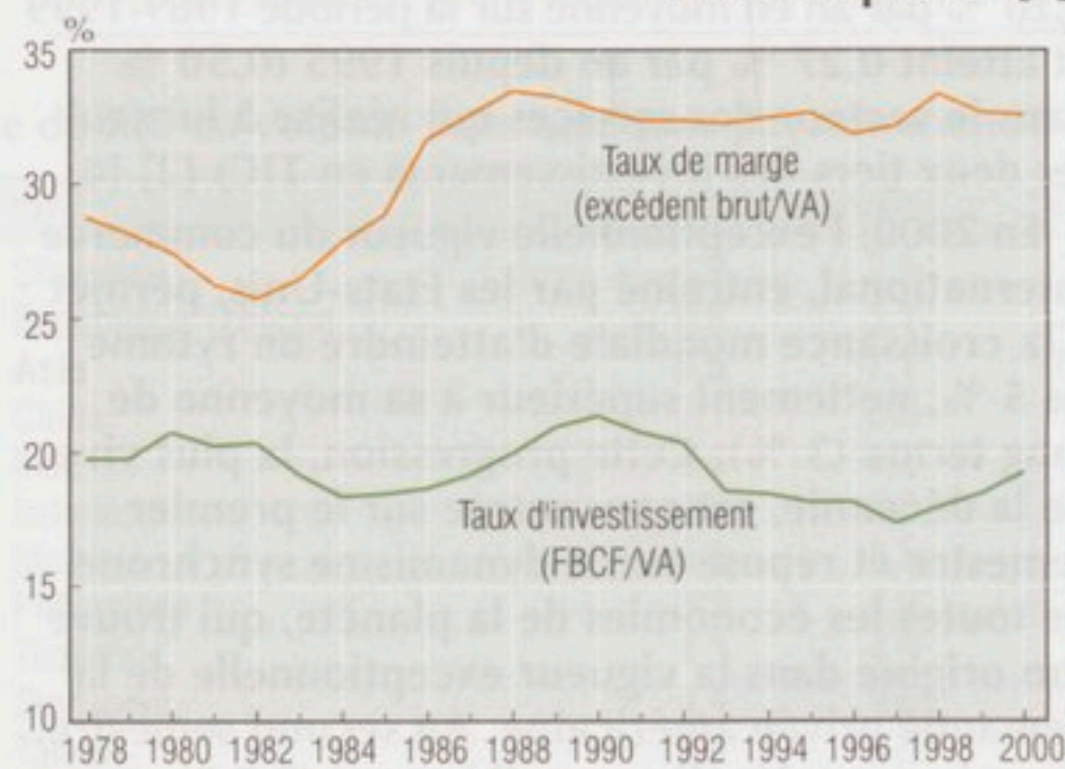
\* Comptes nationaux Base 95. \*\* Sans but lucratif.

### Principaux agrégats par habitant\* [2]

	euros	
	1999	p 2000
Produit intérieur brut	22 393	23 170
Revenu disponible des ménages	14 321	14 906
soit : Consommation des ménages	12 119	12 540
Épargne brute des ménages	2 202	2 366
Capacité de financement des ménages	944	980

\* Comptes nationaux Base 95.

### Taux de marge et taux d'investissement des entreprises\* [2]



\* Hors entreprises individuelles. Évaluations en Base 95.

### Évolution des ressources et des emplois de biens et services en 2000\* [2]

Ressources	Valeur milliards d'euros	Évolution en volume** 2000/99%	Emplois	Valeur milliards d'euros	Évolution en volume** 2000/99%
dont : valeur ajoutée au prix de base	1 253		dont : dépense de consommation des ménages	760	2,5
impôts sur les produits ***	152		dépense de consommation des APU	327	2,2
Importations	383	14,2	FBCF****	278	6,1
soit : biens	336		Variations de stocks	11	///
services	46		Exportations	403	12,6
<b>Total des ressources et des emplois</b>	<b>1 788</b>	<b>5,2</b>	soit : biens	329	
			services	74	

\* Comptes provisoires en Base 95. \*\* Les volumes sont évalués aux prix de l'année 1999. \*\*\* TVA, impôts sur les importations et autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs et alcools...). \*\*\*\* Y compris acquisitions (nettes de cessions) d'objets de valeur.



# économie générale

## PRÉSENTATION

**A**u cours des trois dernières années, l'économie française a renoué avec des rythmes de croissance comparables à ceux qui ont marqué la fin des années 80. Ni les crises financières des pays émergents, ni le choc pétrolier, n'ont durablement interrompu le cycle de croissance amorcé en 1997. En 2000, comme les deux années précédentes, la vigueur de l'activité économique a reposé essentiellement sur la demande intérieure.

En 2000, l'investissement, en hausse de 6,1 % en volume (après 6,2 % en 1999), est un puissant moteur de la croissance. Sa contribution à l'évolution du PIB (1,2 point) est proche de celle des dépenses de consommation des ménages (1,4 point) pour un poids nettement moins important (19,7 % du PIB contre 54,1 %). Face au dynamisme de la demande, tant intérieure qu'extérieure, l'effort d'investissement des entreprises est d'autant plus justifié que la production risquait de se trouver bridée par la montée de tensions dans l'appareil productif.

La diffusion des nouvelles *technologies de l'information et de la communication* dans les entreprises françaises depuis quelques années contribue à la croissance tout en limitant l'inflation. Le taux d'investissement en TIC par rapport au PIB a doublé en 20 ans et représente désormais environ 20 % du total des investissements en équipement (24 Mds d'€ en 1999). La contribution à la croissance du PIB de ces investissements est de 0,20 % par an en moyenne sur la période 1969-1999 et atteint 0,27 % par an depuis 1995 (0,50 % dans le secteur des services qui réalise à lui seul les deux tiers des investissements en TIC) [2] [4].

En 2000, l'exceptionnelle vigueur du commerce international, entraîné par les États-Unis, permet à la croissance mondiale d'atteindre un rythme de 5 %, nettement supérieur à sa moyenne de long terme (3 %). Cette progression, la plus vive de la décennie, est concentrée sur le premier semestre et repose sur le dynamisme synchrone de toutes les économies de la planète, qui trouve son origine dans la vigueur exceptionnelle de la demande privée américaine. Au second semestre, la croissance décélère sensiblement (2,5 % en rythme annuel) conséquence du ralentissement très marqué de l'économie américaine. La progression du commerce mondial fléchit, passant de 10 % à 6 % en rythme annuel. En 2001, c'est sur le dynamisme des demandes intérieures que reposerait la croissance mondiale qui s'établirait à un peu plus de 2,5 % [3].

## DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est ce que produit l'économie d'un pays. Il peut se définir de trois manières :
  - le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.
  - le PIB est égal à la somme de la consommation effective finale, des investissements (FBCF), des exportations et des variations de stocks, moins les importations.
  - le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunérations des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions reçues, excédent brut d'exploitation et revenu mixte (voir au 10.4).
- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année  $n - 1$  et l'année  $n$  à la valeur du PIB  $n - 1$ .
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « apparente » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au 11.3
- **Comptes nationaux Base 95.** Voir au 11.1.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** Voir au 11.5.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Note de conjoncture, Insee, juin 2001.
- « Le partage des fruits de la croissance », Les Notes Bleues de Bercy, n° 209, juin 2001.
- Perspectives économiques de l'OCDE, juin 2001.

### SOURCES

[1] Comptes nationaux, Insee.

[2] *L'économie française*, Édition 2001-2002, Insee, Livre de poche, juin 2001.

[3] *Note de conjoncture internationale*, Direction de la Prévision, juin 2001.

[4] « Les technologies de l'information et de la communication en France : diffusion et contribution à la croissance », *Économie et Statistique*, Insee, n° 339-340, 2000-9/10.



**Productivité horaire apparente du travail par branche [1]** en % par rapport à l'année précédente

Branches en NES 16	1996	1997	1998	p1999
Agriculture, sylviculture et pêche	8,0	3,4	6,0	5,6
Industries agro-alimentaires	-5,0	1,7	1,4	-0,1
Biens de consommation	0,4	6,2	3,5	7,1
Automobile	5,3	24,0	15,8	5,6
Biens d'équipement	-2,0	8,7	6,6	-0,1
Biens intermédiaires	3,0	6,5	3,0	2,4
Énergie	4,4	-5,6	18,7	5,6
Construction	-2,2	-8,9	-0,9	1,9
Commerce	-4,0	2,4	3,3	-0,1
Transports	2,2	5,8	3,4	0,4
Activités financières	0,6	-2,1	-4,2	0,3
Activités immobilières	-0,6	0,9	0,3	-0,5
Services aux entreprises	4,9	-2,2	1,4	1,9
Services aux particuliers	-0,2	1,2	-0,2	-0,3
Éducation, santé, action sociale	-0,1	1,1	1,4	1,1
Administration	3,2	0,6	-0,2	-0,6
<b>Ensemble</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>

**Contributions à la croissance du PIB [1]**

au prix de l'année précédente en %

	1998	1999	p 2000
Dépense de consommation finale des ménages	1,9	1,5	1,4
Dépense de consommation finale des administrations publiques	0,0	0,5	0,5
Formation brute de capital fixe	1,3	1,2	1,2
soit : sociétés non financières et EI	0,9	0,6	0,8
ménages (hors EI)	0,2	0,4	0,2
administrations publiques	0,1	0,1	0,1
sociétés financières	0,1	0,1	0,1
Échanges extérieurs de biens et services	-0,5	-0,1	-0,1
soit : importations	-2,6	-1,1	-3,4
exportations	2,1	1,0	3,3
Variations de stocks	0,8	-0,2	0,1
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>3,4</b>	<b>2,9</b>	<b>3,1</b>

**Contribution à la croissance du PIB des TIC comparée à celle des autres équipements et à la R&D [4]** %

	1969-79	1979-89	1989-95	1995-99
<b>PIB</b>	<b>4,1</b>	<b>2,4</b>	<b>1,3</b>	<b>2,2</b>
<b>Contributions :</b>				
<b>Total des TIC</b>	<b>0,19</b>	<b>0,20</b>	<b>0,16</b>	<b>0,27</b>
Dont : mat. informatiques	0,12	0,13	0,09	0,13
logiciels	0,03	0,04	0,05	0,09
mat. de communication	0,04	0,03	0,03	0,05
<b>Équipements</b>	<b>0,40</b>	<b>0,35</b>	<b>0,32</b>	<b>0,19</b>
Dont : mat. de transport	0,09	0,04	0,07	0,06
autres matériels	0,31	0,31	0,25	0,12
<b>Recherche &amp; Développement</b>	<b>0,05</b>	<b>0,08</b>	<b>0,09</b>	<b>0,03</b>

**Répartition de la valeur ajoutée brute\* [1]**

%

	1980	1990	2000
Rémunération des salariés	60,6	56,0	57,0
Salaires et traitements bruts	44,7	40,5	41,5
Cotisations sociales à la charge des employeurs	15,9	15,5	15,5
Impôts sur la production	3,4	3,7	4,3
Subventions d'exploitation	-1,1	-0,9	-0,7
Excédent brut d'exploitation	25,0	30,6	31,1
Revenu mixte brut	12,1	10,6	8,3
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
En millions d'euros à prix courants	407,3	943,0	1 288,3

\* Hors consommation intermédiaire de services financiers non ventilés.

**Taux annuel moyen de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde [3]**

Pays	1999	2000	*2001	Pays	1999	2000	*2001
Canada	4,5	4,7	2,4	Slovaquie	1,9	2,1	2,8
États-Unis	4,2	5,0	1,6	République Tchèque	-0,8	3,1	2,1
Japon	0,8	1,5	0,0	<b>Asie</b>	<b>6,5</b>	<b>*7,1</b>	<b>5,8</b>
<b>Union européenne</b>				Chine	7,1	*8,0	7,6
dont <b>Zone euro</b>	<b>2,4</b>	<b>3,4</b>	<b>2,1</b>	Inde	6,6	*6,2	5,5
Allemagne	1,6	3,0	1,3	Indonésie	0,8	4,8	2,9
Autriche	2,8	3,3	2,4	Malaisie	5,8	8,5	3,5
Belgique	2,7	4,0	2,5	Philippines	3,3	4,0	3,0
Espagne	4,0	4,1	2,5	Thaïlande	4,3	4,3	3,3
Finlande	4,2	5,7	4,0	Singapour	4,4	9,6	3,5
<b>France</b>	<b>2,9</b>	<b>3,1</b>	<b>2,3</b>	Taiwan	5,4	6,0	2,6
Grèce	3,4	4,1	3,0	Corée	10,9	8,6	3,7
Irlande	9,8	11,0	7,0	Hong Kong	3,1	10,5	3,4
Italie	1,6	2,9	2,1	<b>Afrique</b>			
Pays-Bas	3,9	3,8	1,9	Algérie	3,3	*3,6	4,2
Portugal	3,0	3,2	2,5	Maroc	-0,7	*0,3	6,0
<b>Pays de l'UE hors zone euro</b>				Tunisie	6,3	*5,0	5,5
Danemark	2,1	2,9	2,1	Égypte	4,5	*3,0	3,5
Royaume-Uni	2,3	3,0	2,1	Afrique du Sud	1,9	*3,1	3,2
Suède	4,1	3,6	2,8	<b>Amérique latine</b>	<b>0,4</b>	<b>4,4</b>	<b>1,8</b>
<b>Autres pays européens</b>				Argentine	-3,4	-0,5	1,0
Norvège	0,9	2,2	1,9	Brésil	0,8	4,7	2,4
Suisse	1,5	3,4	2,1	Chili	-2,6	4,9	2,8
Bulgarie	2,4	5,0	5,0	Mexique	3,8	6,9	1,0
Hongrie	4,5	5,3	3,1	Venezuela	-6,1	3,2	3,2
Pologne	4,1	4,1	2,7	Israël	2,2	*6,0	1,8
Roumanie	-3,2	2,0	3,0	Turquie	-4,7	*7,0	-4,0
Russie	3,5	7,7	3,4	<b>PIB mondial</b>	<b>3,6</b>	<b>4,8</b>	<b>2,7</b>

\* Prévisions.



# économie générale

## PRÉSENTATION

En 2000, la **production des branches** s'élève à 2 473 Mds d'€ (16 219 Mds de francs) soit une progression de 6,3 %.

La production de l'industrie hors énergie et IAA progresse de nouveau vigoureusement : + 4,6 % en volume en moyenne annuelle contre 3,9 % en 1999. La branche automobile est la plus dynamique (+ 7 %). Elle bénéficie de la hausse des exportations et de la bonne tenue du marché intérieur. Les industries de biens d'équipement progressent de 5,7 %, grâce notamment à l'équipement mécanique et les industries de biens intermédiaires (+ 3,9 %) profitent de la croissance de l'automobile et de la mécanique. Les services marchands, restés dynamiques tout au long de l'année, enregistrent une croissance de 4 %. Les activités de transports sont globalement soutenues (+ 2,5 %) grâce notamment au transport de voyageurs : le rail bénéficie d'un report du trafic routier, du fait de l'augmentation des prix du carburant. L'amélioration enregistrée depuis deux ans dans la construction se poursuit en 2000 (+ 5,4 %).

En 2000, la **valeur ajoutée** totale (en francs 1995) croît en volume de 2,9 %. Elle provient pour 30 % des activités agricoles, industrielles, énergétiques et de construction et pour 70 % des activités de services, dont 15,7 % pour les services aux entreprises. Les branches les plus dynamiques sont l'industrie automobile (+ 6,6 %), les services aux entreprises (+ 4,8 %) et les industries de biens d'équipement (+ 4,7 %). La valeur ajoutée des industries des biens intermédiaires progresse de 4,1 %, celle du commerce de 3,3 % et celle des activités financières de 3,1 %.

Les taux d'utilisation des capacités de production dépassent 80 % pour la plupart des branches et atteignent 90 % pour l'industrie automobile. Un nombre croissant d'industriels déclarent ne pouvoir produire davantage, les secteurs les plus sensibles étant les biens d'équipement et les biens intermédiaires. L'investissement connaît un dynamisme exceptionnel depuis trois ans. Les bonnes conjonctures mondiale et intérieure incitent les entreprises à maintenir leur effort d'investissement en matériels ainsi qu'en bâtiment [1] [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. Dans les comptes nationaux base 95, la valeur ajoutée est au prix de base et non plus au prix du marché.
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Dans les comptes nationaux base 95, la production est évaluée au prix de base, qui retranscrit les recettes effectives du producteur. La principale différence, par rapport à la base 80, consiste à intégrer le montant des subventions sur les produits et à retrancher celui des impôts sur les produits. Le solde entre la production et la consommation intermédiaire de chaque entreprise ou branche est appelé valeur ajoutée.
- **Industrie manufacturière.** Elle comprend les branches des IAA, des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'automobile.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le 4 pages*, Sessi : « La production industrielle reste dynamique en 2000 », n° 146, mai 2001 ; « Les entreprises étrangères dans l'industrie française – Une forte implantation », n° 132, juin 2000 ; « La sous-traitance industrielle : un phénomène en croissance », n° 131, juin 2000 ;
- *INSEE-Première* : « L'agriculture en 2000 en Europe et en France : hausse des prix, baisse des volumes », n° 783, juin 2001 ; « Les comptes de la Nation en 2000 », n° 773, avril 2001.

### SOURCES

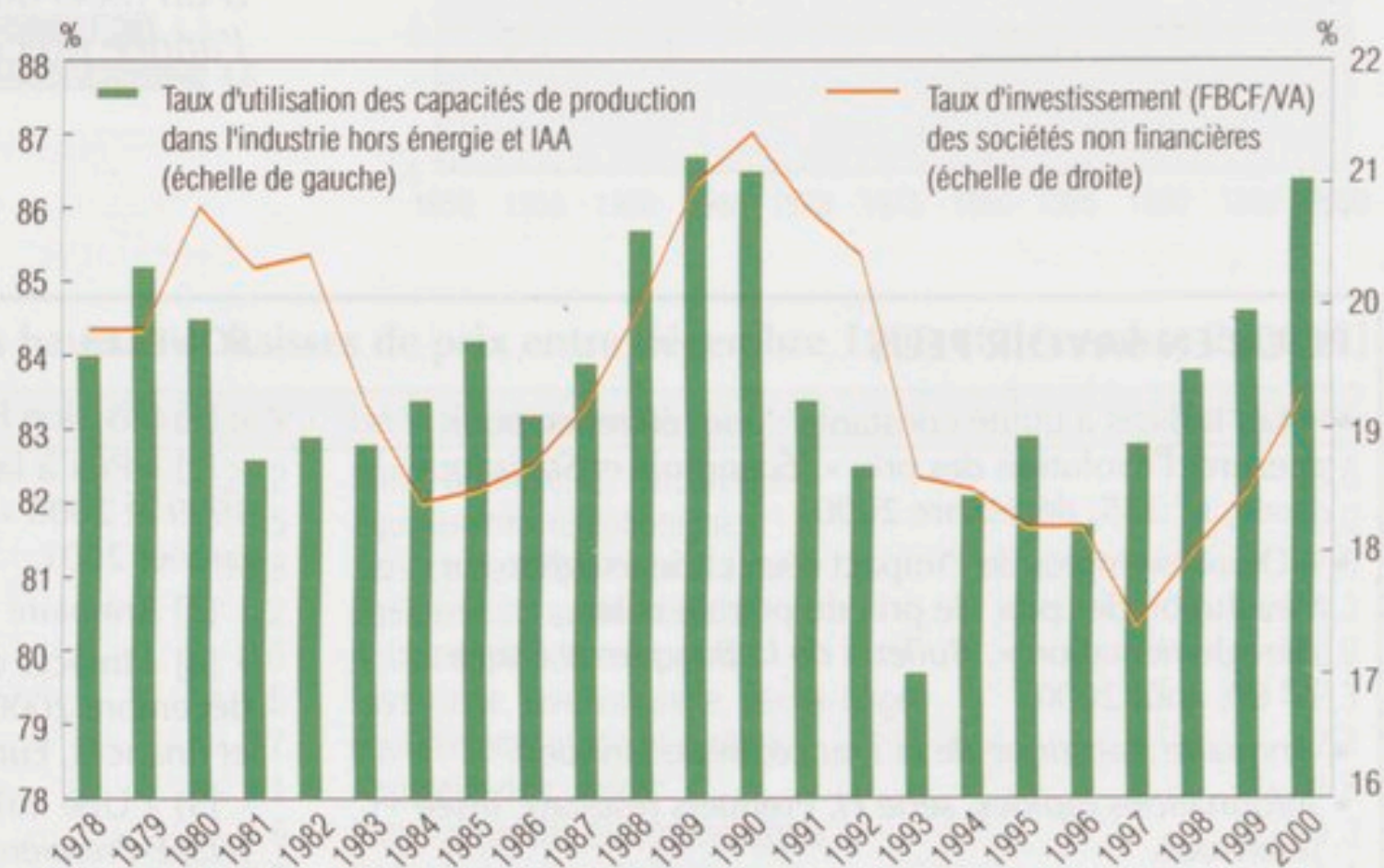
- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
- [2] *Note de conjoncture*, Insee, mars 2001.
- [3] *L'économie française*, édition 2001-2002, Insee – Livre de poche, juin 2001.
- [4] « L'industrie en 2000 : les industries traditionnelles ont encore du tonus », *INSEE-Première*, n° 781, mai 2001.



Production et valeur ajoutée en 2000 [1]

Branches NES	Production millions d'€	Évolution 2000/99		Valeur ajoutée millions d'€	Évolution 2000/99	
		en valeur %	en volume %		en valeur %	en volume %
Agriculture, sylviculture, pêche	73 820	2,1	-0,5	36 592	0,9	0,0
Industries agricoles et alimentaires	114 345	3,2	0,6	33 399	1,8	-0,8
<i>dont : Viande et lait</i>	47 517	5,1	0,7	12 226	10,1	1,2
Industrie des biens de consommation	118 459	2,6	2,5	39 949	-4,6	1,6
<i>Habillement, cuir</i>	16 233	-1,4	-1,9	5 333	-9,5	-3,3
<i>Édition, imprimerie, reproduction</i>	34 209	2,8	2,0	13 055	-2,1	0,6
<i>Pharmacie, parfumerie, entretien</i>	40 844	4,4	4,8	12 478	-3,6	5,0
<i>Équipements du foyer</i>	27 173	2,1	2,4	9 082	-6,2	1,2
Industrie automobile	91 727	7,0	7,1	19 207	0,8	6,6
Industrie des biens d'équipement	150 444	4,8	5,7	45 237	-1,7	4,7
<i>Construction navale, aéronautique et ferroviaire</i>	39 078	5,3	5,4	7 697	-3,7	0,6
<i>Équipements mécaniques</i>	61 238	2,2	2,4	22 408	-2,3	2,7
<i>Équipements électriques et électroniques</i>	50 128	7,7	10,0	15 132	0,3	9,9
Industrie des biens intermédiaires	249 463	7,8	3,9	87 242	4,7	4,1
<i>Produits minéraux</i>	25 465	5,5	3,3	10 789	2,7	3,1
<i>Textile</i>	16 037	-0,5	-0,9	4 881	-8,9	-1,5
<i>Bois et papier</i>	30 742	9,9	3,0	10 571	7,3	2,9
<i>Chimie, caoutchouc, plastiques</i>	72 598	9,0	4,3	23 980	4,9	4,9
<i>Métallurgie et transformation des métaux</i>	75 288	9,1	4,6	27 065	7,3	3,7
<i>Composants électriques et électroniques</i>	29 333	6,1	5,5	9 956	5,0	8,5
Énergie	99 236	27,7	1,8	43 943	34,6	2,4
<i>Combustibles et carburants</i>	45 488	67,4	0,3	17 407	172,3	0,3
<i>Eau, gaz, électricité</i>	53 748	6,4	2,6	26 536	1,0	2,9
Construction	153 794	8,9	5,4	58 534	5,8	2,9
Commerce	194 783	5,5	4,2	128 408	4,1	3,3
Transport	111 384	6,6	2,5	51 987	0,5	2,0
Activités financières	120 145	7,6	4,6	60 754	6,4	3,1
Activités immobilières	180 909	3,3	2,1	156 742	3,4	2,2
Services aux entreprises	333 642	7,9	5,9	193 703	5,1	4,8
<i>Postes et télécommunications</i>	44 080	2,9	14,0	24 767	-7,0	8,1
<i>Conseils et assistance</i>	157 681	10,7	5,1	91 368	10,2	6,8
<i>Services opérationnels</i>	103 156	7,3	4,6	61 019	5,7	1,5
<i>Recherche et développement</i>	28 725	3,1	1,9	16 549	-3,1	1,2
Services aux particuliers	126 656	5,0	2,7	73 039	4,2	1,7
<i>dont : Hôtels et restaurants</i>	62 295	4,8	2,5	34 684	2,0	1,3
<i>Activités culturelles, récréatives et sportives</i>	44 558	6,2	3,9	22 060	7,4	2,9
Éducation santé et action sociale	195 498	3,9	2,7	147 239	3,6	2,2
<i>dont : Éducation</i>	77 134	3,5	2,3	63 652	2,8	2,0
<i>Santé</i>	96 339	4,2	3,1	72 356	4,0	2,6
Administration	158 216	3,2	1,3	112 311	3,0	1,6
<i>dont : Administration publique</i>	148 437	3,0	1,1	107 761	2,9	1,4
Service d'intermédiation financière non ventilé	///	///	///	-35 521	0,7	-2,0
<b>Ensemble</b>	<b>2 472 520</b>	<b>6,3</b>	<b>3,6</b>	<b>1 252 766</b>	<b>4,3</b>	<b>2,9</b>

Taux d'investissement et utilisation des capacités de production [4]





# Économie générale

## PRÉSENTATION

En 2000, l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages augmente de 1,6 % en glissement annuel. Cette hausse (+ 1,3 %) prolonge l'accélération des prix de 1999 après quatre années de décélération régulière. Toutefois, elle demeure l'une des plus faibles depuis 30 ans. Dans le même temps, l'inflation sous-jacente (indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales) progresse de 1,4 % (après + 0,7 % en 1999).

L'année 2000 est marquée par la progression des prix de l'énergie (+ 7,8 %), en particulier ceux des produits pétroliers (+ 10,6 %), et des produits alimentaires (+ 3,1 %) : les prix des viandes ont accéléré, en raison notamment d'une nouvelle « crise de la vache folle ».

Dans la majorité des produits manufacturés et des services, les prix se sont accrus en raison de la fermeté de la demande, des hausses des coûts de production (inflation importée) et des coûts salariaux (dans les secteurs à main-d'œuvre non qualifiée). Ces augmentations sont atténuées par la modération ou la baisse des prix dans des secteurs très concurrentiels (télécommunications, micro-informatique) ou très réglementés (santé, électricité).

Dans l'ensemble des pays de la zone euro, les importations plus coûteuses de produits pétroliers ont contribué à accélérer l'inflation : + 2,6 % après + 1,7 % en 1999. Au sein de l'Union européenne, la hausse des prix mesurée à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est de 2,3 % au lieu de 1,7 % un an auparavant. Seuls le Royaume-Uni et la Suède, avec respectivement + 0,9 % et + 1,3 %, ont une inflation plus basse que celle de la France. C'est au Luxembourg et en Irlande qu'elle est la plus forte (plus de 4 %) [1] [5].

## DÉFINITIONS

- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en février 1999, le nouvel indice (base 100 en 1998) est décliné en 12 fonctions de consommation, au lieu de 8 auparavant. Il comporte 303 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages en intégrant les départements d'outre-mer. D'importantes extensions de couverture ont été réalisées : assurances automobile et habitation, crèches et assistantes maternelles, maisons de retraite, enlèvement des ordures ménagères, gardiennage, entretien des ascenseurs, employés de maison, cures thermales privées, permis de conduire...
- **Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).** Les indices des prix à la consommation harmonisés dans les quinze états membres de l'Union européenne doivent permettre d'apprécier le respect du critère de convergence portant sur l'inflation du traité de Maastricht. Ils sont destinés aux comparaisons internationales et ne remplaceront pas les indices nationaux des prix à la consommation.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence.
- **Indice avec ou sans tabac.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les indices à utilité constante : une référence pour mesurer l'évolution des prix », *Économie et Statistique*, Insee, n° 335, décembre 2000.
- « Deux exemples de l'impact d'un choc exogène sur l'évolution des prix : le prix du pétrole et la déréglementation », *Bulletin de la Banque de France*, n° 80, août 2000.
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).

### SOURCES

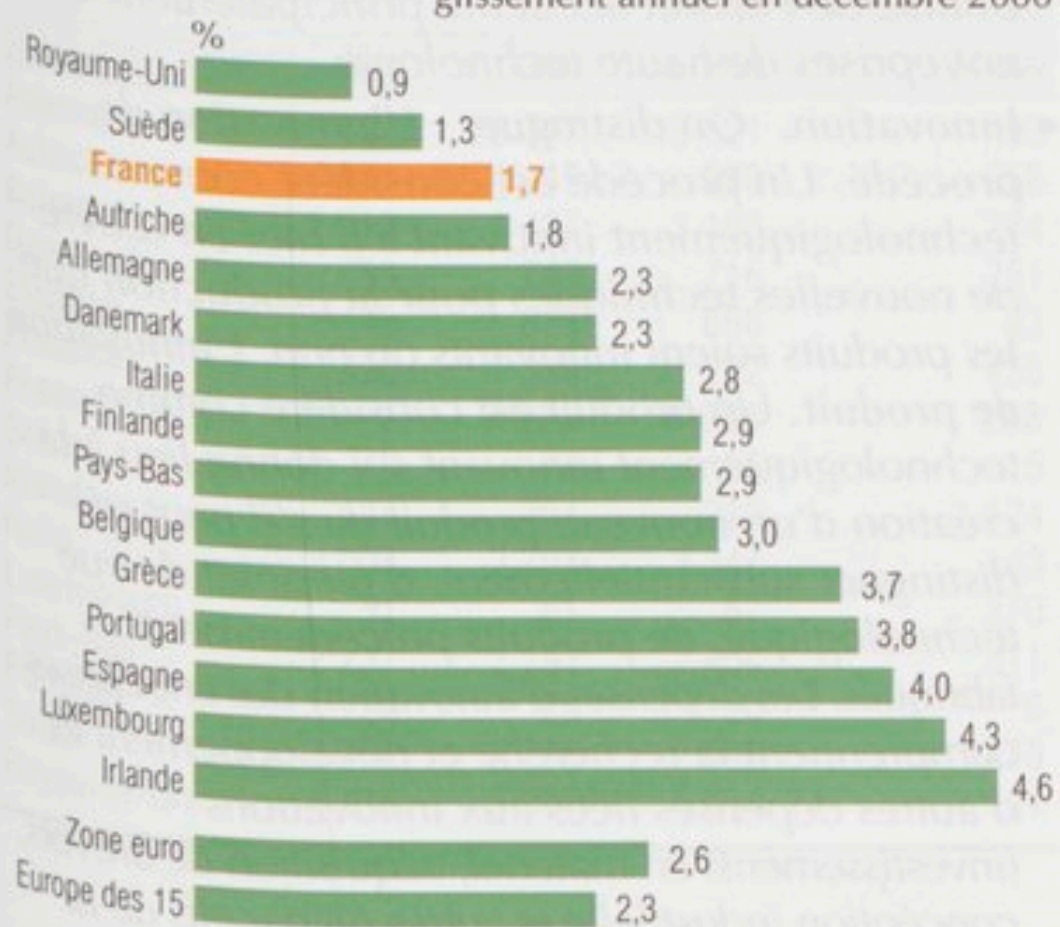
- [1] Division Prix à la consommation, Insee.
- [2] « Prix à la consommation – moyennes annuelles 1999 et 2000 », *Informations Rapides*, Insee, n° 26, janvier 2001.
- [3] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- [4] « Indices des prix à la consommation harmonisés – décembre 2000 », *Statistiques en bref, série économie et finances*, Eurostat, n° 3-2001.
- [5] « Une inflation contenue en 2000 », *INSEE-Première*, n° 763, mars 2001.



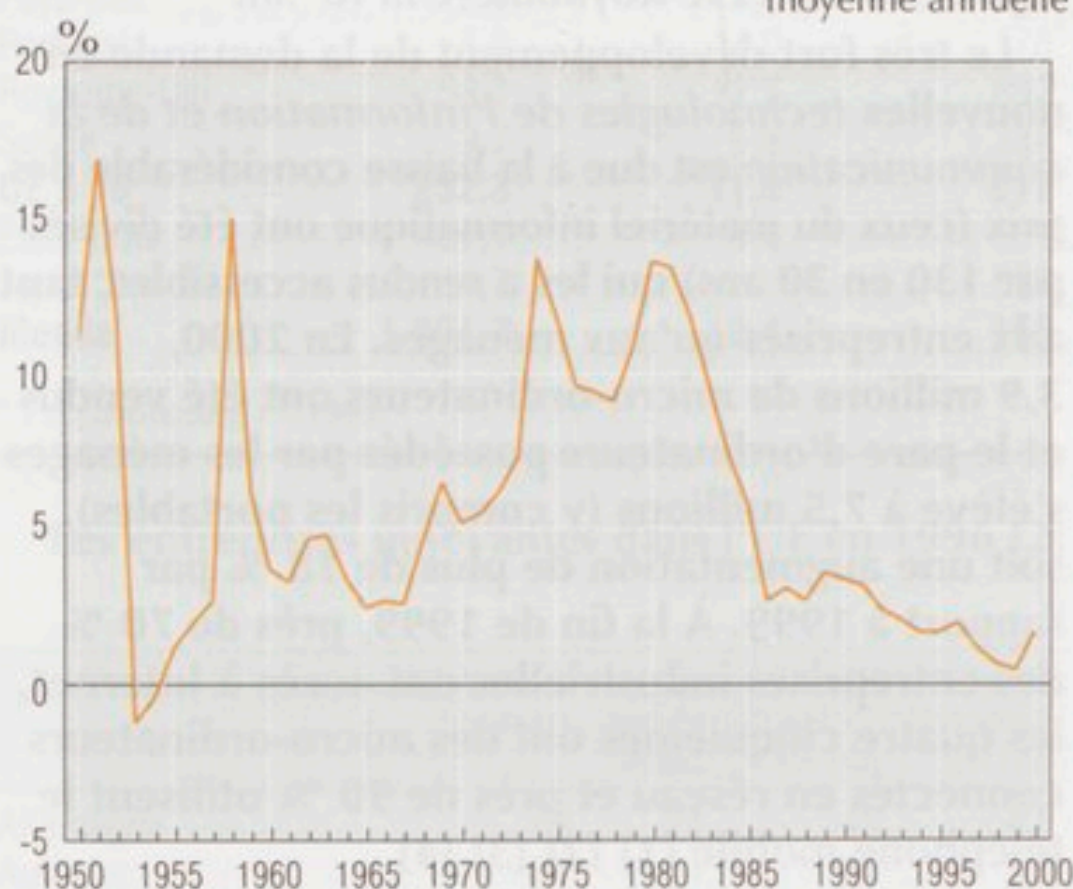
Indice des prix à la consommation - ensemble des ménages [1] [2]

Fonction de consommation	Pondération 2000	Moyenne annuelle %	Glissement de déc. à déc. %	Fonction de consommation	Pondération 2000	Moyenne annuelle %	Glissement de déc. à déc. %
		2000/99	2000/99			2000/99	2000/99
<b>Ensemble (y. c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	Médecine non hospitalière	506	0,5	0,4
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 803</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	Transport	1 669	4,5	2,8
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 560	2,2	3,1	Achats de véhicules	455	0,2	0,9
Produits alimentaires	1 442	2,3	3,2	Utilisation de véhicules personnels	978	7,4	4,0
Boissons non alcoolisées	118	1,3	2,3	Services de transports	236	1,0	1,9
Boissons alcoolisées et Tabac	382	3,0	2,8	Communications	252	-4,8	-7,1
Boissons alcoolisées	185	1,3	1,0	Loisirs et culture	857	-0,4	-0,2
Tabac	197	4,6	4,5	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	189	-5,5	-3,8
Habillement et chaussures	556	0,2	0,3	Autres biens durables (loisirs)	22	0,9	2,1
Habillement	431	0,2	0,2	Autres articles de loisirs	186	1,0	1,7
Chaussures y c. réparation	125	-0,1	0,6	Services récréatifs et culturels	279	1,2	0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 390	1,9	2,7	Presse, livres et papeterie	151	0,7	1,1
Loyers d'habitation	638	0,0	-0,2	Voyage touristiques tout compris	30	1,1	-0,7
Entretien et réparation courante du logement	140	-3,5	2,9	Éducation	23	1,3	1,0
Distribution d'eau et autres services	197	1,6	1,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	781	2,0	1,8
Chauffage, éclairage	415	7,2	7,2	Restauration et cafés	634	1,6	1,7
Meubles, équipement ménager, entretien	643	0,5	1,2	Services d'hébergement	147	3,4	2,6
Meubles, tapis, revêtements de sol	185	0,5	1,0	Autres biens et services	989	1,5	1,8
Articles de ménage en textiles	64	0,3	-0,1	Soins personnels	295	2,0	1,8
Appareils ménagers	108	-1,8	-1,4	Effets personnels (non définis ailleurs)	130	0,7	2,1
Verrerie, vaisselle, ustens. ménage	58	1,0	1,5	Protection sociale	191	2,1	2,3
Outillage maison et jardin	34	0,2	0,2	Assurances	168	1,1	1,6
Entretien courant de l'habitation	194	1,9	3,3	Services financiers	68	1,0	0,7
Santé	898	0,2	0,0	Autres services	137	1,3	1,4
Médicaments et produits pharmaceutiques	392	-0,3	-0,3				

Indices des prix à la consommation harmonisés [4]  
glissement annuel en décembre 2000



Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [2] [3]  
moyenne annuelle



Les plus fortes hausses et baisses de prix entre décembre 1999 et décembre 2000 [5]

Les 10 plus fortes hausses	Évolution en %	Les 10 plus fortes baisses	Évolution en %
Gaz liquéfiés	+ 21,2	Micro ordinateurs, caulettes	- 13,8
Gaz de ville	+ 19,5	Équipements téléphoniques	- 9,0
Combustibles liquides	+ 18,8	Service de télécommunication	- 7,8
Carburants	+ 8,2	Équipements audio-visuels	- 4,3
Poissons et crustacés frais	+ 6,6	Autres appareils ménagers	- 2,9
Fruits frais	+ 6,5	Lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge	- 2,3
Taxis	+ 5,7	Équipements photo et cinéma	- 2,3
Viande de porc et charcuterie	+ 5,1	Appareils de cuisson	- 1,8
Petits articles pour l'entretien du logement	+ 4,6	Petits appareils électroménagers	- 1,3
Tabac	+ 4,5	Réfrigérateurs, congélateurs	- 1,1



# économie générale

## PRÉSENTATION

La dynamique de l'innovation technologique en France est résumée en cinq indicateurs-clés publiés dans le *tableau de bord de l'innovation*. Le chiffre d'affaires des secteurs technologiquement innovants progresse de 15 % au second semestre 2000 (en glissement annuel) et de 108 % depuis 1990. C'est le secteur des équipements de communication (radio, TV, télécoms) qui progresse le plus (+ 33,7 %). Cette croissance s'accompagne de celle des effectifs salariés dans ces secteurs (+ 3,8 % en 2000 après + 3,4 % en 1999 et + 3,7 % en 1998). Plus de 10 700 entreprises nouvelles sont créées, en 2000, dans ces secteurs, soit une hausse de 32 % par rapport à 1999. Cette progression est favorisée par une forte mobilisation de capitaux : le nombre d'entreprises cotées en Bourse au *Nouveau marché* (158 en fin d'année 2000) a été multiplié par plus de 6 depuis 1997 et le montant des fonds levés sur ce marché (1 654 Millions d'€ en 2000) par 8. Cependant, le ralentissement de la croissance américaine provoque au second semestre 2000 un repli important des marchés boursiers, qui affecte plus particulièrement le secteur des nouvelles technologies. En 2000, plus de 10 000 brevets sont déposés par des entreprises françaises, dont 6 800 brevets européens et 3 600 brevets internationaux, ce qui situe la France au 5<sup>e</sup> rang mondial (avec 4 % des dépôts) après les Etats-Unis (42 %), l'Allemagne (13 %), le Japon (10 %) et le Royaume-Uni (6 %).

Le très fort développement de la demande en nouvelles technologies de l'information et de la communication est due à la baisse considérable des prix (ceux du matériel informatique ont été divisés par 130 en 30 ans) qui les a rendus accessibles, tant aux entreprises qu'aux ménages. En 2000, 3,9 millions de micro-ordinateurs ont été vendus et le parc d'ordinateurs possédés par les ménages s'élève à 7,5 millions (y compris les portables), soit une augmentation de plus de 18 % par rapport à 1999. À la fin de 1999, près de 70 % des entreprises industrielles ont accès à Internet, les quatre cinquièmes ont des micro-ordinateurs connectés en réseau et près de 90 % utilisent le téléphone mobile [1] [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Tableau de bord de l'innovation.** Publié deux fois par an (en avril et en octobre) par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, il présente 18 indicateurs significatifs du développement de l'innovation technologique en France.
- **Secteurs technologiquement innovants.** Ils comprennent les secteurs des technologies de l'information et de la communication, des biotechnologies, des produits pharmaceutiques et des nouveaux matériaux.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** La détermination des secteurs liés aux TIC s'inspire des travaux menés dans le cadre de l'OCDE et comprend :
  - les secteurs producteurs de TIC (fabrication d'ordinateurs et matériel informatique, de TV, radios et téléphones, d'appareils d'instrumentation et de mesure, de connectique) ;
  - les secteurs distributeurs de TIC (commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs).
  - les secteurs des services de TIC (services des télécommunications, les services informatiques (y compris la location de matériel informatique et les services audiovisuels).
- **Nouveau marché.** Créé en 1996, il constitue le marché des jeunes valeurs de croissance à la Bourse de Paris et accueille principalement des entreprises de haute technologie.
- **Innovation.** On distingue : **L'innovation de procédé.** Un procédé est considéré comme technologiquement innovant s'il met en œuvre de nouvelles techniques pour la production que les produits soient innovants ou non. **L'innovation de produit.** Un produit est considéré comme technologiquement innovant s'il donne lieu à la création d'un nouveau produit ou s'il peut se distinguer substantiellement, d'un point de vue technologique, de produits précédemment fabriqués. **Les dépenses d'innovation** des entreprises comprennent la recherche et développement et d'autres dépenses liées aux innovations (investissements en matériel, acquisition de brevets, conception industrielle et autres préparatifs de la production, formation du personnel).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'internet dans l'industrie », *Le 4 Pages des statistiques industrielles*, Sessi, n° 136, août 2000.
- INSEE Première : « Les technologies de l'information et de la communication : 5 % du PIB », n° 648, mai 1999 ; « Le dynamisme des petites entreprises internautes », n° 668, juillet 1999.
- *Technologies et société de l'information*, édition 1999, Sessi.
- Dossier : « Nouvelles technologies et nouvelle économie », *Économie et Statistique*, Insee, N° 339-340, 2000.

### SOURCES

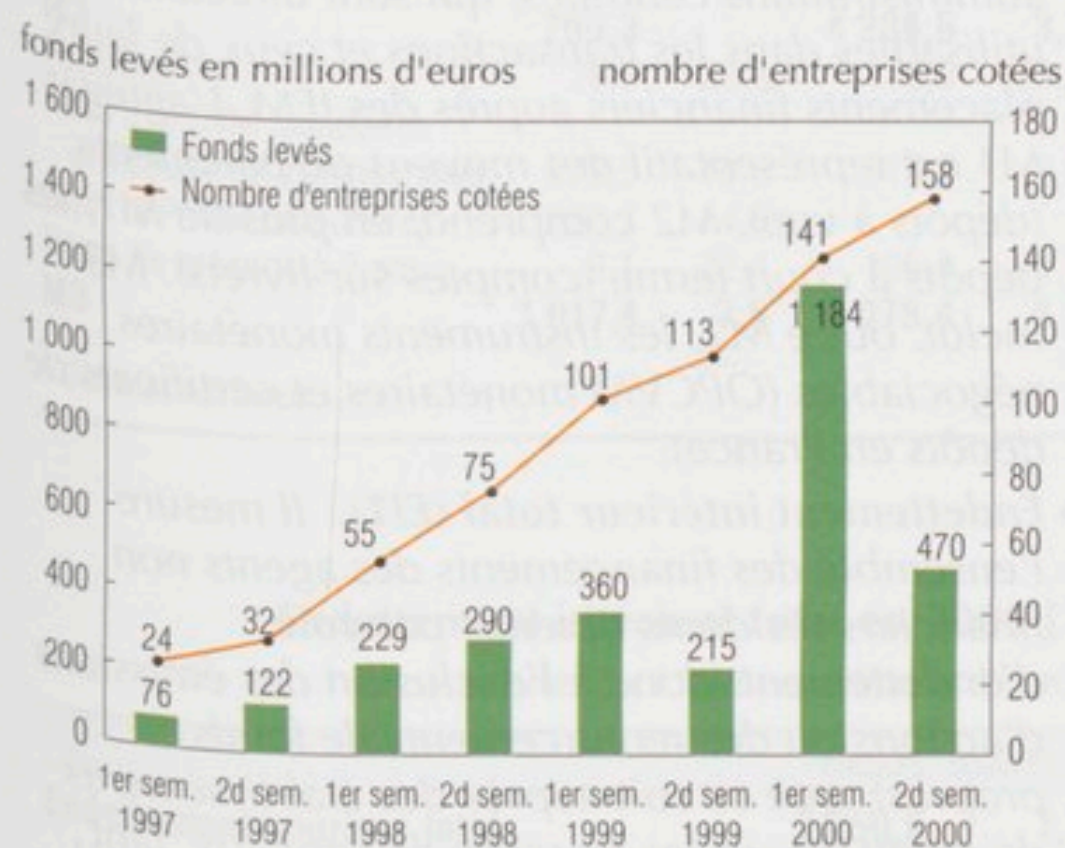
- [1] *Tableau de bord de l'innovation*, 5<sup>e</sup> édition, MINEFI, avril 2001.
- [2] *Statistiques en bref, Série Science et technologie*, Eurostat : « Les brevets dans l'UE », n° 4/2001 ; « Enquête communautaire sur l'innovation », n° 1/2001.
- [3] « Statistiques sur la Société de l'Information », *Statistiques en bref, Série Industrie, commerce, services*, Eurostat, n° 23/2001.
- [4] Sessi : *L'industrie française, édition 2000-2001 et L'industrie française des TIC en chiffres, édition 2000*.



Les secteurs innovants [1]

	1997	1998	1999	2000
<b>Créations d'entreprises</b>				
Ensemble	7 105	7 653	8 155	10 777
dont : secteurs des TIC	7 065	7 618	8 127	...
<b>Effectifs salariés en milliers</b>				
Ensemble	2 830	2 932	3 039	3 155
dont : secteurs des TIC	2 260	2 366	2 474	2 594

Le nouveau marché [1]



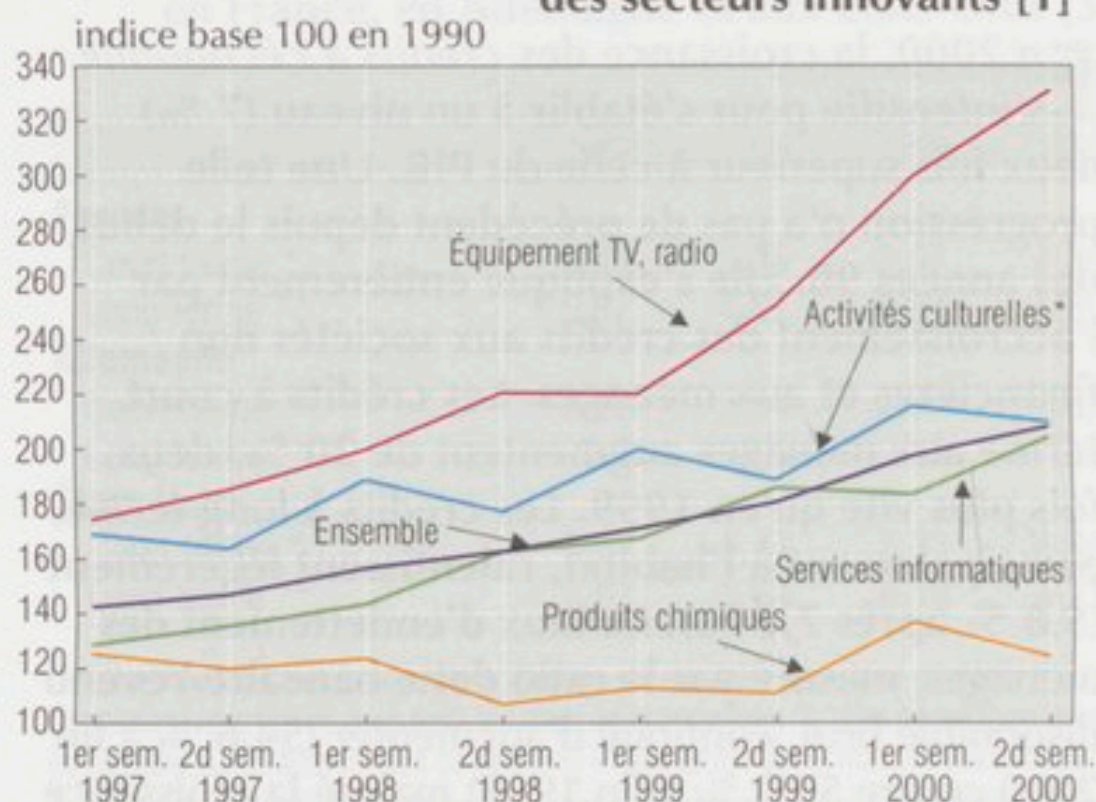
Demandes de brevets dans l'UE [2]

	1997		1998		p 1999		p 1999	
	Nombre	Par million d'actifs	Nombre	Par million d'actifs	Nombre	Par million d'actifs	Nombre	Par million d'actifs
Allemagne	16 101	493	20 317	493	19 521	493	19 521	493
Autriche	841	256	1 149	256	988	256	988	256
Belgique	1 013	274	1 427	274	1 196	274	1 196	274
Danemark	659	251	740	251	716	251	716	251
Espagne	545	43	828	43	696	43	696	43
Finlande	890	455	1 339	455	1 202	455	1 202	455
<b>France</b>	<b>5 807</b>	<b>258</b>	<b>7 325</b>	<b>258</b>	<b>6 665</b>	<b>258</b>	<b>6 665</b>	<b>258</b>
Grèce	49	15	75	15	66	15	66	15
Irlande	134	124	204	124	210	124	210	124
Italie	3 004	143	3 707	143	3 347	143	3 347	143
Luxembourg	51	370	61	370	67	370	67	370
Pays-Bas	2 237	311	2 791	311	2 454	311	2 454	311
Portugal	24	6	24	6	30	6	30	6
Suède	2 002	478	2 716	478	2 096	478	2 096	478
Royaume-Uni	4 736	191	5 967	191	5 514	191	5 514	191

L'innovation technologique dans les entreprises industrielles en 1994-1996 [4]

Nombre de salariés	Entreprises innovantes %			Total des dépenses pour innover Mds d'€
	en produit ou procédé	en produit	en procédé	
20 à 49	33,3	26,6	23,1	0,8
50 à 99	43,8	37,3	30,9	1,0
100 à 249	53,4	46,3	39,0	1,4
PMI < 250	38,5	31,8	27,2	3,2
200 à 499	66,3	59,5	50,5	1,8
PMI < 500	40,0	33,3	28,4	5,0
500 et +	85,3	78,9	70,8	16,2
<b>Total</b>	<b>40,8</b>	<b>34,3</b>	<b>29,4</b>	<b>21,3</b>

Évolution du chiffre d'affaires des secteurs innovants [1]



\* Y c. audiovisuelles.

Marché des technologies de l'information par pays en 2000 [3]

	Milliards d'€	2000/99 %	par habitant en €
Allemagne	55,7	9,8	673
Autriche	5,0	10,8	621
Belgique*	6,9	10,7	648
Danemark	5,8	12,3	1 093
Espagne	11,2	13,6	280
Finlande	3,7	12,2	723
<b>France</b>	<b>43,2</b>	<b>12,3</b>	<b>728</b>
Grèce	1,3	15,3	118
Irlande	1,6	11,7	431
Italie	20,7	12,5	358
Pays-Bas	12,6	10,6	794
Portugal	1,8	14,0	178
Royaume-Uni	53,1	12,7	892
Suède	9,7	9,8	1 338
<b>UE à 15</b>	<b>232,3</b>	<b>11,4</b>	<b>617</b>
États-Unis	457,1	9,4	1 659
Japon**	114,7	...	906
<b>Monde</b>	<b>1 004,3</b>	<b>10,4</b>	<b>165</b>

\* Y c. Luxembourg. \*\* 1999.

Les entreprises innovantes dans l'UE en 1996 [2]

	Entreprises innovantes	dont en produits inédits	CA produits nouveaux*/ CA total	Dépenses d'innovation /CA total
Allemagne	69	24	45	4,1
Autriche	67	24	31	3,5
Belgique	34	14	14	2,1
Danemark	71	27	21	4,8
Espagne	29	11	27	1,8
Finlande	36	18	25	4,3
<b>France</b>	<b>43</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>3,9</b>
Irlande	73	27	32	3,3
Italie	48	26	27	2,6
Luxembourg	42	21	...	...
Pays-Bas	62	28	25	3,8
Portugal**	26	7	14	1,7
Royaume-Uni	59	19	23	3,2
Suède	54	25	31	7,0
<b>Union européenne***</b>	<b>51</b>	<b>21</b>	<b>33</b>	<b>3,7</b>

\* ou améliorés. \*\* Données 1997. \*\*\* Sans la Grèce.



# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 2000, la croissance des **crédits à l'économie** s'intensifie pour s'établir à un niveau (7 %) deux fois supérieur à celle du PIB. Une telle progression n'a pas de précédent depuis le début des années 90. Elle s'explique entièrement par l'accroissement des crédits aux sociétés non financières et aux ménages. Les crédits à court terme aux ménages augmentent de 20 %, deux fois plus vite qu'en 1999. Les crédits à long terme, principalement à l'habitat, ralentissent légèrement (5,8 % après 7,6 %). Le taux d'endettement des ménages, mesuré par le ratio dette bancaire/revenu disponible brut, continue d'augmenter (54,6 % à fin 2000 contre 53,9 % à fin 1999) malgré la croissance soutenue de leur revenu disponible. Les entreprises non financières augmentent à nouveau leur recours au crédit pour faire face à l'accroissement de leurs investissements. Malgré la forte progression de leur valeur ajoutée, leur taux d'endettement (endettement/valeur ajoutée brute) se redresse à 106,4 % après 98,9 % en 1999. Les administrations publiques locales continuent à se désendetter. Cependant les crédits au secteur public diminuent moins qu'en 1999 [2].

À la fin 2000, les institutions financières françaises recueillent environ 20 % du total des placements monétaires de la Zone euro, derrière l'Allemagne (30 %) et devant l'Italie (15 %). La progression des dépôts à vue ralentit (7,8 %, après 9,4 % en 1999). Celle des dépôts avec un préavis inférieur à 3 mois (comptes sur livrets) varie peu (0,2 % après 0,1 % en 1999). Ils n'ont bénéficié que tardivement de la hausse des taux réglementés intervenue en juillet 2000. La progression des fonds investis en titres d'**OPCVM** monétaires ralentit (10,6 % après 25,7 % en 1999).

À la fin 2000, l'**endettement intérieur total** atteint 2 250,6 Mds d'euros, soit une progression de 7,6 % (en glissement annuel) après 7,2 % en 1999. C'est l'endettement des sociétés qui contribue le plus à l'évolution de l'EIT (4,7 points, après 4,3 en 1999). L'État est à nouveau émetteur net de bons du Trésor (alors qu'en 1999 les remboursements avaient excédés les émissions), pour compenser la perte du financement des fonds collectés sur les comptes chèques postaux. La contribution des ménages à la croissance de l'EIT diminue légèrement (1,5 point après 1,8 point en 1999) [1].

## DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3).** Le passage en phase III de l'Union économique et monétaire, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, a nécessité la mise en place de nouveaux agrégats monétaires homogènes, se substituant aux anciens agrégats nationaux, afin de couvrir l'ensemble de la Zone euro. Ils recensent les moyens de paiements, détenus par les agents de la Zone euro sauf les institutions financières (IFM) et les administrations centrales, qui sont directement utilisables dans les transactions et ceux de leurs placements financiers auprès des IFM. L'agrégat M1 est représentatif des moyens de paiements (dépôts à vue). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments monétaires négociables (OPCVM monétaires et certificats de dépôts en France).
- **Endettement intérieur total (EIT).** Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM :** voir définition au mot-clé 12.3.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel du Conseil national du crédit.*
- *Monnaie et finances*, Eurostat, thème 2, série B.
- *Bulletin de la Banque de France*, mensuel.
- *Bulletin de la Banque centrale européenne*, mensuel.
- *L'Économie française - édition 2001-2002*, Insee, Le livre de poche, juin 2001.

### SOURCES

- [1] Banque de France.
- [2] « Les comptes financiers de la nation en 2000 », INSEE-Première, n° 779, mai 2001.
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.



**Principaux indicateurs monétaires - France et zone euro [1]**

encours bruts en milliards d'euros

	France		Zone euro	
	2000	2000/99 %	2000	2000/99 %
Billets et pièces	45,0	-0,2	347,5	-0,6
Dépôts à vue	333,2	7,8	1 728,7	7,1
<b>M1</b>	<b>378,2</b>		<b>2 076,2</b>	<b>5,7</b>
Dépôts à terme à 2 ans	56,5	39,7	989,3	12,2
Dépôts avec préavis à 3 mois*	274,6	0,2	1 221,4	-5,2
dont : Livret A	101,1	-0,6		
<b>M2</b>	<b>709,3</b>		<b>4 286,9</b>	<b>3,7</b>
Pensions	26,5	26,8	175,0	21,3
Titres d'OPCVM monétaires et instrum. du marché monét.	272,5	10,6	510,1	9,6
dont : OPCVM monétaires	202,7	14,6		
Titres de créance à 2 ans	9,1	-22,4	106,4	21,7
<b>M3</b>	<b>1 017,4</b>	<b>7,6</b>	<b>5 078,4</b>	<b>5,1</b>

\* Comptes sur livrets.

**Endettement intérieur total en 2000 [1]**

encours bruts au 31/12 en milliards d'euros

	Encours	2000/99 %
<b>Endettement intérieur total</b>	<b>2 250,6</b>	<b>7,6</b>
Ménages et assimilés*	498,2	6,7
Sociétés non financières	936,7	11,8
Administrations publiques	815,7	3,7
<b>Crédits obtenus auprès des IF résidentes**</b>	<b>1 163,2</b>	<b>7,4</b>
Ménages et assimilés*	498,2	6,7
Sociétés non financières	539,2	10,3
Administrations publiques	125,8	-1,2
<b>Crédits obtenus auprès des non-résidents***</b>	<b>160,2</b>	<b>7,0</b>
<b>Financements de marchés</b>	<b>888,1</b>	<b>8,3</b>
Sociétés non financières	237,3	19,3
≤ 1 an	56,4	35,9
> 1 an	180,8	15,0
Administrations publiques	650,8	4,8
≤ 1 an	39,1	23,7
> 1 an	607,3	3,6
<b>Financements monétaire du Trésor Public et de la Poste</b>	<b>39,1</b>	<b>2,9</b>

\* Y compris les Institutions sans but lucratif au service des ménages.  
 \*\* Institutions financières : Institutions financières monétaires + Autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances). \*\*\* Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux.

**Évolution des crédits à l'économie [2]**

évolution annuelle en %

	1998	1999	2000
<b>Crédits aux :</b>			
- Sociétés non financières	1,1	6,1	9,4
- Ménages	5,2	7,8	6,7
- Autres agents*	-4,6	-3,4	0,9
<b>Total des crédits à l'économie</b>	<b>1,8</b>	<b>5,3</b>	<b>7,0</b>

\* Administrations publiques, assurances, etc.

**Taux d'intérêt à court terme et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [3]**

moyennes annuelles

	1997	1998	1999	2000
<b>France</b>				
Court terme *	3,46	3,56	2,97	4,39
Long terme **	5,67	4,82	4,94	5,89
<b>Allemagne</b>				
Court terme *	3,33	3,54	2,97	4,39
Long terme **	5,7	4,6	4,5	5,3
<b>États-Unis</b>				
Court terme *	5,62	5,47	5,33	6,46
Long terme **	6,67	5,64	6,18	6,12

\* Taux interbancaire à trois mois. Depuis janvier 1999, les taux d'intérêt à court terme sont identiques pour tous les pays de la zone euro. \*\* Les taux à long terme se réfèrent au rendement des obligations à long terme sur le marché secondaire.

**Crédits des banques aux sociétés non financières et aux ménages\* [1]**

encours en fin de période en milliards d'euros

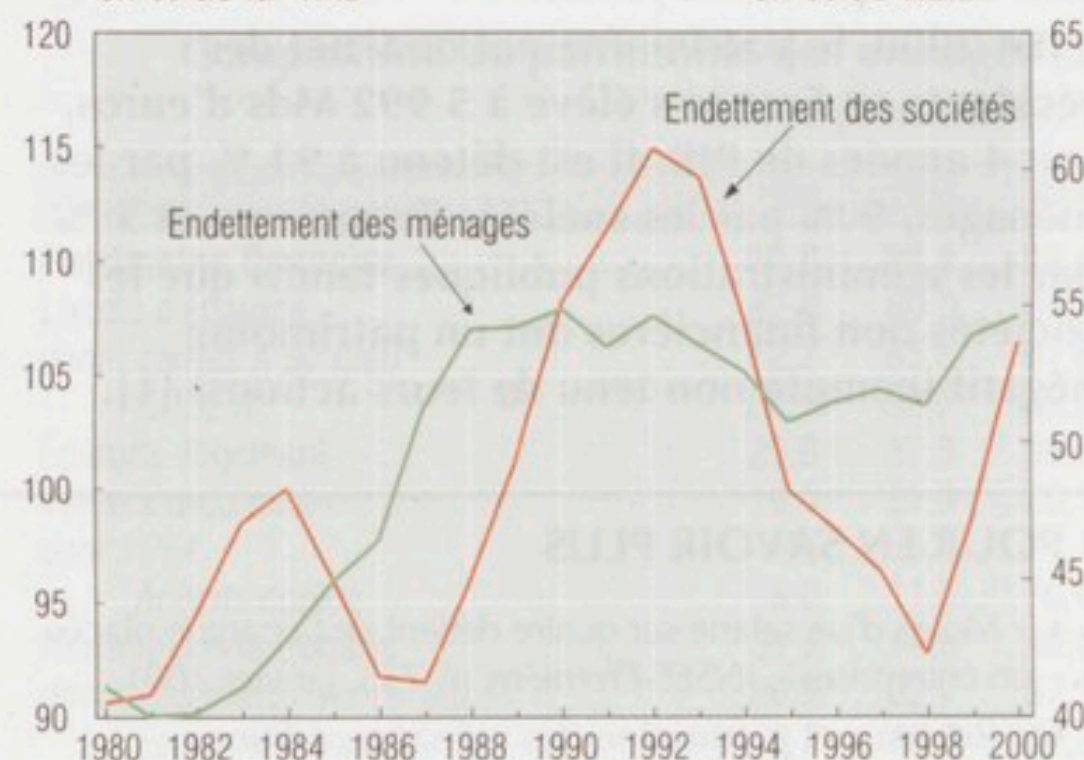
	1997	1998	1999	2000
<b>Crédits aux sociétés non financières</b>				
Investissement	140,8	149,8	160,6	177,5
Trésorerie	123,9	127,8	138,1	163,5
Autres objets	157,7	154,3	158,6	164,0
<b>Total</b>	<b>422,4</b>	<b>431,9</b>	<b>457,3</b>	<b>505,0</b>
<b>Crédits aux ménages</b>				
Habitat	254,0	262,7	285,1	304,8
Trésorerie	76,4	82,2	92,5	100,1
Autres objets	79,8	77,8	77,2	78,0
<b>Total</b>	<b>410,2</b>	<b>422,7</b>	<b>454,8</b>	<b>482,9</b>

\* Champ : métropole + Monaco + DOM + TOM.

**Taux d'endettement des sociétés (hors actions) et endettement bancaire des ménages\* [2]**

Taux d'endettement des sociétés en % de la VAB\*\*

Endettement bancaire des ménages en % du RDB\*\*\*



\* Comptes nationaux Base 95.

\*\* Valeur ajoutée brute.

\*\*\* Revenu disponible brut.



# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 2000, l'épargne des ménages connaît une forte hausse : 8 % après 1 % en 1999 et 0,2 % en 1998. Leur **taux d'épargne** s'élève à 15,9 % (15,4 % en 1999). Après la très forte croissance de 1999, l'investissement en logement ralentit (4,5 % après 7,6 %) sous l'effet de la hausse des prix de l'immobilier et de conditions de financement un peu moins favorables. Le **taux d'épargne financière** des ménages (6,6 %) est en hausse de 0,3 % (si on corrige celui de 1999 des dédommagements versés aux ménages au titre de la tempête de fin d'année). Les flux de placements sont restés élevés : l'épargne bancaire traditionnelle, à taux réglementés, est délaissée, comme en 1999, au profit des placements sous forme de titres (actions et OPCVM) et de l'assurance-vie qui reste le support privilégié de l'épargne financière des ménages avec 80 % de leurs flux de placement (69 Mds d'€ après 58,7 Mds en 1999) [2].

En 2000, neuf ménages français sur dix possèdent un patrimoine financier (près d'un ménage sur deux des produits d'assurance-vie et un ménage sur cinq des actions en direct) et plus de la moitié un patrimoine immobilier : 54,5 % sont propriétaires de leur résidence principale, 9,5 % possèdent une résidence secondaire et 12 % un immeuble de rapport. La part de ceux dépourvus de tout patrimoine n'est plus que de 6 % contre 10 % en 1986. Il s'agit de ménages à faible revenu, ou dont le chef est ouvrier non qualifié. Depuis une vingtaine d'années, la détention d'actifs progresse au sein des ménages, sous des formes de plus en plus diversifiées : 10 % d'entre eux (contre 4 % en 1986) ont un portefeuille complet, c'est à dire qu'ils possèdent un logement et ont placé de l'argent dans chacun des principaux types d'actifs financiers (livrets d'épargne, assurance-vie, épargne-logement et valeurs mobilières). Ce sont surtout des ménages d'indépendants ou de cadres, entre 40 et 70 ans et plus aisés que la moyenne.

En 2000, le **patrimoine national** net des résidents en France s'élève à 5 992 Mds d'euros, soit 4 années de PIB. Il est détenu à 93 % par les ménages, 9 % par les sociétés financières et 5 % par les administrations publiques tandis que les sociétés non financières ont un patrimoine négatif (compte non tenu de leurs actions) [1].

## DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut. En Base 95, la définition du revenu disponible brut des ménages est modifiée : il ne comprend plus les transferts en nature (remboursements de Sécurité sociale et allocations logement). De ce fait, le taux d'épargne des ménages est relevé de plus d'1 point. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Patrimoine national.** Les comptes de patrimoine de la Comptabilité nationale recensent les actifs et passifs économiques des secteurs institutionnels résidents. Le solde, différence entre le total des actifs (comptabilisés à leur valeur de marché ou de transaction) et celui des dettes, constitue la valeur nette. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions), le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car celles-ci ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et valeur nette indépendante. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques** comprend les bâtiments publics, aérodromes, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.
- **Taux d'épargne financière.** Rapport entre la capacité de financement et le revenu disponible brut.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Moins d'un salarié sur quatre détient de l'épargne placée en entreprises », *INSEE-Première*, n° 755, janvier 2001.
- « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2000-2001 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 47, mars 2001.
- « L'épargne des ménages de 1984 à 1995 : disparité et diversité », *Économie et Statistique*, Insee, n° 324-325, 1999.

- « Taux d'épargne par catégorie de ménage », *Données sociales 1999*, Insee.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] *INSEE-Première* : « Les comptes de la Nation en 2000 », n° 773, avril 2001 ; « Les comptes financiers de la Nation en 2000 », n° 779, mai 2001.
- [3] « Patrimoine des ménages en 2000 », *INSEE-Première*, n° 756, janvier 2001.

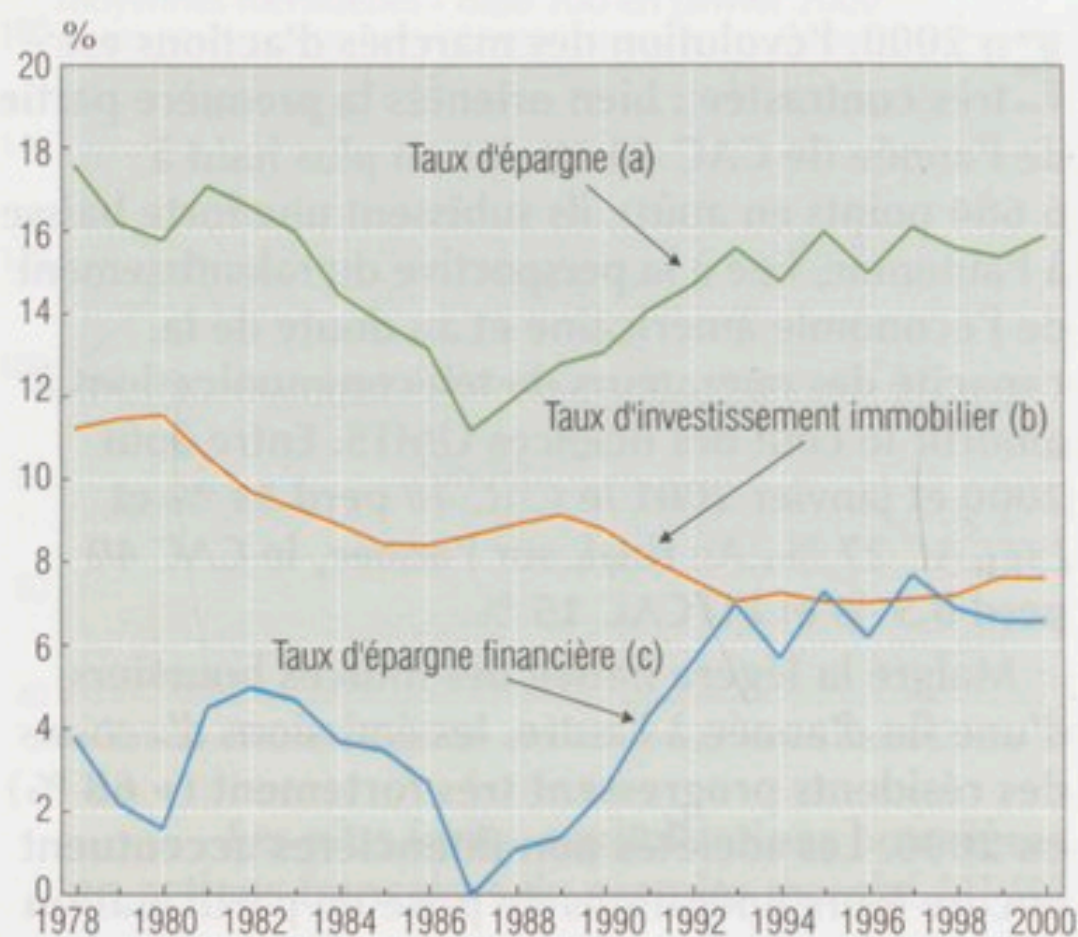


La répartition du patrimoine national [1]

encours en fin d'année en milliards d'euros

Secteurs	1995	2000
<b>Ménages</b>		
- Actifs non financiers	2 282,0	2 949,9
<i>dont : logements</i>	1 390,7	1 676,0
<i>terrains</i>	579,1	942,8
- Actifs financiers	1 899,7	3 279,8
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	644,6	1 496,4
Ensemble des actifs	4 181,7	6 229,8
Passifs financiers	491,6	638,9
<b>Valeur nette</b>	<b>3 690,1</b>	<b>5 590,9</b>
<b>Administrations publiques</b>		
- Actifs non financiers	693,9	799,2
- Actifs financiers	413,4	519,3
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	129,2	213,0
<i>prêts à court terme</i>	89,8	64,5
Ensemble des actifs	1 107,3	1 318,5
Passifs financiers	873,2	1 036,1
<b>Valeur nette</b>	<b>234,1</b>	<b>282,4</b>
<b>Sociétés non financières</b>		
- Actifs non financiers	1 636,1	2 019,7
<i>dont : actifs fixes hors logement</i>	865,6	1 001,2
<i>stocks</i>	251,2	299,0
- Actifs financiers	1 541,2	3 323,9
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	671,7	2 124,1
Ensemble des actifs	3 177,3	5 343,6
Passif financier (hors actions)	1 336,5	1 721,4
<i>dont : crédits</i>	706,3	836,7
Valeur nette	1 840,8	3 622,2
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 195,4	4 094,1
<b>Valeur nette indépendante</b>	<b>645,4</b>	<b>- 471,9</b>
<b>Sociétés financières</b>		
- Actifs non financiers	108,3	128,4
- Actifs financiers	3 745,2	6 185,6
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	420,3	1 567,8
<i>titres hors actions</i>	902,0	1 546,0
<i>crédits</i>	1 184,8	1 354,4
Ensemble des actifs	3 853,5	6 313,9
Passif financier (hors actions)	3 024,5	4 439,7
<i>dont : numéraire et dépôts</i>	1 813,5	2 538,2
Valeur nette	829,0	1 874,2
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	650,4	1 317,0
<b>Valeur nette indépendante</b>	<b>178,6</b>	<b>557,2</b>
<b>Économie nationale</b>		
<b>(y c. Institutions sans but lucratif)</b>		
- Actifs non financiers	4 721,9	5 899,4
<i>dont : logements</i>	1 697,3	2 036,8
<i>actifs fixes hors logement</i>	1 631,6	1 837,9
<i>stocks</i>	319,2	363,0
- Actifs financiers	7 620,8	13 348,7
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 875,9	5 424,2
Ensemble des actifs	12 342,7	19 248,1
Passif financier (hors actions)	5 730,4	7 845,0
Valeur nette	6 612,3	11 403,1
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 845,8	5 411,1
<b>Patrimoine national</b>	<b>4 766,5</b>	<b>5 992,0</b>

Évolution du taux d'épargne des ménages [1]



(a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible.  
 (b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible.  
 (c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible brut.

L'épargne selon la catégorie sociale en 2000 [3]

taux de possession en %

	Livrets d'épargne	Épargne-logement	Valeurs mobilières	Assurance-vie, retraite	Logement
Agriculteurs	87	65	29	66	84
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	85	48	35	64	80
Professions libérales	89	68	58	82	79
Cadres	92	65	52	63	72
Professions intermédiaires	90	54	33	51	60
Employés	85	37	16	43	38
Ouvriers qualifiés	84	40	15	44	54
Ouvriers non qualifiés	74	24	9	29	35
Agriculteurs retraités	89	35	22	45	76
Indépendants retraités	79	31	37	47	86
Salariés retraités	84	32	25	47	71
Autres inactifs	79	21	14	27	41
<b>Ensemble</b>	<b>85</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>47</b>	<b>60</b>

Composition du patrimoine des ménages [3]

taux de possession en %

	1986	1996	2000
<b>Patrimoine financier</b>	<b>88,9</b>	<b>88,8</b>	<b>90,4</b>
Livrets d'épargne	82,0	80,0	84,5
<i>dont : Livrets A ou bleu</i>	72,7	65,8	61,6
<i>CODEVI</i>	22,0	32,8	39,2
Épargne-logement	29,0	37,9	39,7
Valeurs mobilières	19,0	21,9	25,1
<i>dont : PEA</i>	///	5,0	14,1
<i>Actions cotées</i>	6,0	11,0	16,0
Assurance-vie, retraite	31,0	44,8	46,6
<i>dont : Assurance-vie ou décès</i>	26,9	32,7	37,9
<i>Épargne-retraite</i>	3,7	10,6	11,9
<b>Patrimoine immobilier</b>	<b>...</b>	<b>59,6</b>	<b>60,0</b>
Résidence principale	///	54,1	54,5
Autre logement (y c. résidence secondaire)	///	19,1	19,2



# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 2000, l'évolution des marchés d'actions est très contrastée : bien orientés la première partie de l'année (le CAC 40 atteint un plus haut à 6 684 points en août), ils subissent une forte baisse à l'automne, liée à la perspective du ralentissement de l'économie américaine et au doute de la capacité des opérateurs de télécommunications à amortir le coût des licences UMTS. Entre août 2000 et janvier 2001 le CAC 40 perd 11 % et l'ITCAC 27 %. Au final, sur l'année, le CAC 40 perd 0,5 % et l'ITCAC 15 %.

Malgré la légère baisse des indices boursiers d'une fin d'année à l'autre, les émissions d'actions des résidents progressent très fortement (+ 68 %) en 2000. Les sociétés non financières accentuent encore leurs opérations de prise de participation dans des entreprises étrangères, notamment dans le cadre de fusions-acquisitions transfrontières. Les achats d'actions étrangères par des sociétés françaises s'élèvent à 178 Mds d'€ (93,6 Mds en 1999). À l'inverse, les non-résidents ont acheté 84,6 Mds d'€ d'actions françaises. Le solde de ces prises de participation se traduit par des investissements nets d'entreprises françaises à l'étranger de 92 Mds d'€, soit 6,5 % du PIB.

Les administrations publiques réduisent leurs émissions nettes d'obligations (22,4 Mds d'€ contre 32,8 Mds en 1999), grâce notamment au rachat de titres réalisé en fin d'année par l'État. Mais celui-ci est à nouveau émetteur net de bons du Trésor, alors qu'en 1999 les remboursements avaient excédé les émissions. Le montant des capitaux levés sur le marché obligataire par les sociétés non financières sont proches de ceux de 1999 (18,6 Mds d'€ contre 20,7 Mds). Près de la moitié sont réalisés par des entreprises du secteur des télécommunications. Comme les années précédentes, les sociétés d'assurance procèdent à d'importants achats d'obligations (25,3 Mds d'€). Les investisseurs non résidents achètent massivement des valeurs mobilières françaises, engendrant des entrées nettes de capitaux, en particulier sur les obligations. Les ménages ont une gestion active de leur portefeuille de titres : ils vendent des produits obligataires et se tournent davantage vers des produits plus risqués comme les actions détenues en direct [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques rétrospectives : indices monétaires et financiers de 1939 à 1993 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1994.
- « Marchés boursiers et nouveaux indices européens », *Statistiques en bref-série Économie et finances*, Eurostat, n° 28/1999.
- *Bulletin de la Banque de France*, n° 72, décembre 1999.
- *L'année boursière, Statistiques annuelles 2000*, Euronext Paris SA.

## DÉFINITIONS

- **Bourse – Marchés financiers.** On distingue le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange de titres déjà émis). Quatre catégories de marchés existent :
  - le premier marché ;
  - le second marché (ouvert le 1<sup>er</sup> février 1983), complète le premier marché et est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne ;
  - le marché libre concerne des sociétés encore trop jeunes ou trop petites pour accéder aux autres marchés ;
  - le nouveau marché (créé en 1996), s'adresse aux entreprises qui ont un projet de développement à financer et qui souhaitent bénéficier du marché boursier pour accélérer leur croissance.
- **Nasdaq.** Le National Association of Securities Dealers Automated Quotation a été créé aux États-Unis en 1971 pour permettre aux petites entreprises de collecter des capitaux.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de Euronext Paris SA (ex ParisBourse SBF SA).** Euronext Paris SA calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250 (divisé en 12 indices sectoriels), le SBF 120, le CAC 40, le MIDCAC, le SM (Second Marché), le NM (Nouveau Marché) ainsi que, depuis le 29 mars 2000, deux indices technologiques (destinés à suivre l'essor de la nouvelle économie) l'ITCAC et l'ITCAC 50. Pour chacun de ces indices on calcule l'indice nu (calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus), le global et le net.
- **Indices boursiers européens.** Depuis 1998, les Bourses de Paris, Francfort et Zurich, ont décidé de créer des indices européens, en association avec la société Dow-Jones. On distingue deux indices de référence : le Dow Jones STOXX pour l'Europe (y compris la Norvège et la Suisse) et le Dow Jones Euro STOXX pour la zone euro, ainsi que deux indices des valeurs vedettes : le Dow Jones STOXX 50 et le Dow Jones Euro STOXX 50, qui comportent chacun les titres des 50 premières entreprises dans leur secteur pour l'Europe et la zone euro.

### SOURCES

- [1] « Les comptes financiers de la nation en 2000 », *INSEE-Première*, n° 779, mai 2001.
- [2] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [3] Euronext Paris SA ([www.bourse-de-paris.fr](http://www.bourse-de-paris.fr))
- [4] Département de la Conjoncture, Insee.
- [5] Étude du cabinet Georgeson Shareholder pour *Le Monde*, publiée dans le numéro du 13 juin 2001.



**Les marchés financiers [2]**

milliards d'euros

	1998	1999	2000
<b>Capitalisation boursière*</b>	<b>1 525,8</b>	<b>2 190,5</b>	<b>2 327,6</b>
Actions (premier marché)	768,1	1 430,5	1 548,5
Obligations (marché officiel)	757,8	760,0	779,1
<b>Transactions sur l'année</b>			
Actions (premier marché)	503,3	701,5	1 129,6
<b>Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12</b>	<b>784</b>	<b>800</b>	<b>808</b>
Premier marché	345	329	310
Second marché	364	367	347
Nouveau marché	75	104	151
<b>Placements collectifs</b>			
OPCVM monétaires			
- actif net au 31-12	157,4	176,8	202,7
- souscriptions nettes	0,5	19,0	36,6
Autres OPCVM (y c. FCPE**)			
- actif net au 31-12	415,4	528,4	598,7
- souscriptions nettes	51,6	48,6	82,7
Nombre de Sicav au 31-12	1 200	1 220	1 281
Nombre de FCP au 31-12	5 074	5 291	5 863
Nombre de FCPE** au 31-12	3 610	3 800	...

\* En fin d'année. \*\* Fonds communs de placement en entreprises.

**Flux d'actions, d'obligations et de titres d'OPCVM [1]**

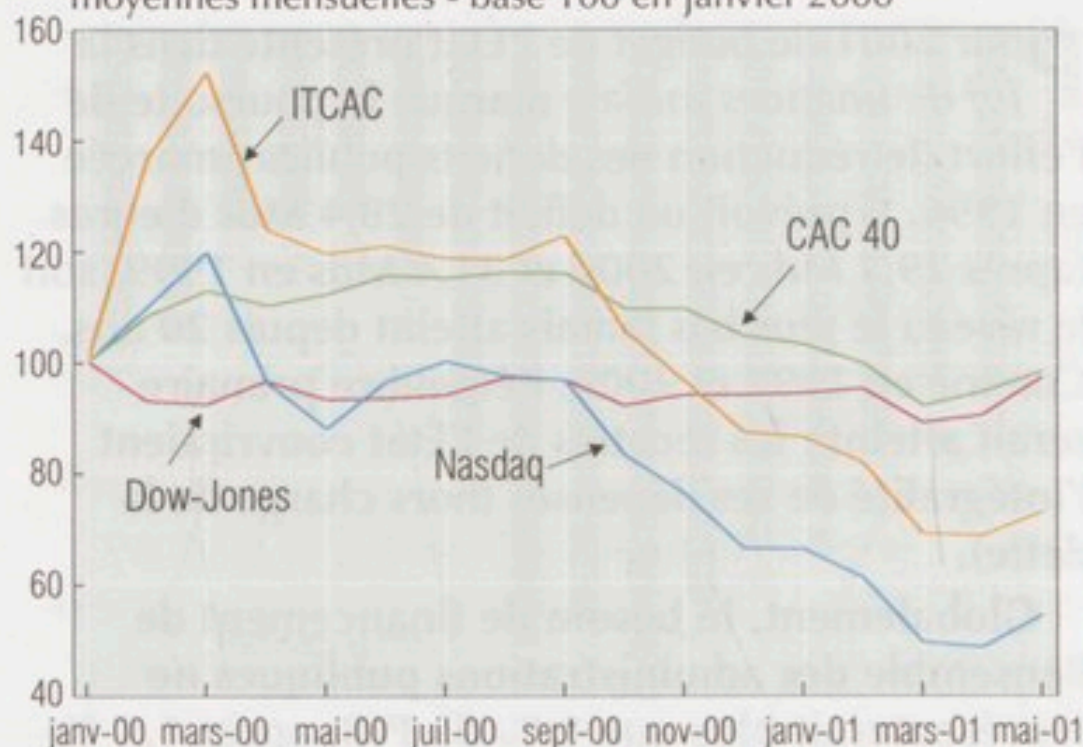
milliards d'euros

	1999	2000
<b>Obligations</b>	<b>100,5</b>	<b>67,3</b>
Émissions nettes par les résidents	53,2	44,6
dont : Établissements de crédit	- 2,1	2,7
Administrations publiques	32,8	22,4
Sociétés non financières	20,7	18,6
Émissions nettes par le reste du monde	47,3	22,7
Acquisitions nettes par les résidents	78,5	16,0
dont : Établissements de crédit	28,3	- 10,4
Assurances	38,8	25,3
Acquisitions nettes par le reste du monde	22,0	51,3
<b>Titres de créances négociables*</b>	<b>145,7</b>	<b>158,3</b>
Émissions nettes	91,7	103,9
Émissions par les résidents	29,8	49,6
dont : Établissements de crédit	33,7	15,8
Administrations publiques	- 5,5	10,0
Sociétés non financières	10,3	23,9
Émissions par le reste du monde	54,0	54,4
Acquisitions nettes par les résidents	52,1	64,6
dont : Sociétés non financières	36,9	30,7
OPCVM et Assurances	19,3	25,0
Acquisitions nettes par le reste du monde	62,2	39,3
<b>Actions</b>	<b>171,0</b>	<b>308,2</b>
Émissions par les résidents	77,4	130,2
dont : Sociétés non financières	69,8	113,7
Émissions par le reste du monde	93,6	178,0
Acquisitions nettes par les résidents	109,9	223,5
dont : OPCVM et Assurances	30,5	44,9
Ménages	- 15,6	4,4
Sociétés non financières	69,8	129,3
Acquisitions nettes par le reste du monde	61,1	84,6
<b>Souscriptions de titres d'OPCVM</b>	<b>67,6</b>	<b>119,3</b>
OPCVM monétaires	19,0	36,6
dont : Ménages	- 3,6	1,7
Assurances	5,7	12,8
Autres OPCVM	48,6	82,7
dont : Ménages	22,8	12,2
Assurances	22,3	25,3

\* Bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie.

**Indices boursiers : évolution récente [4]**

moyennes mensuelles - base 100 en janvier 2000



**Les plus fortes capitalisations boursières en actions françaises du premier marché [3] [5]**

en moyenne quotidienne sur la période du 1-5-2000 au 30-4-2001

Rang	Nom des valeurs	Capitalisation milliards d'euros	Part des actionnaires non résidents %
1	Total Fina Elf	124,4	65
2	France Télécom	94,6	10
3	Vivendi Universal	86,2	62
4	Aventis	68,6	58
5	Orange	57,0	10
6	Axa	56,0	52
7	L'Oréal	55,5	20
8	Sanofi-Synthelabo	49,5	27
9	Carrefour	46,3	31
10	BNP Paribas	44,9	40
11	Alcatel	44,5	50
12	ST Microelectronics	40,3	...
13	LVMH	34,1	18
14	Suez-Lyonnaise des Eaux	33,9	...
15	Société Générale	30,8	...
16	Pinault Printemps	23,1	...
17	Danone	21,8	47
18	Cap Gemini	20,2	64
19	Dexia	17,3	74
20	Vivendi Environnement	17,1	...
21	EADS	16,5	53
22	Bouygues	16,0	25
23	Air Liquide	15,4	29
24	Peugeot	14,9	...
25	Crédit Lyonnais	14,8	35
26	Saint-Gobain	14,5	40
27	Renault	13,9	19
28	Lafarge	13,7	50

**Capitalisation boursière des premières places financières\* [3] milliards de dollars**

	2000	Rappel 1999
New-York Stock Exchange	11 534,6	11 437,6
Nasdaq	3 597,1	5 204,6
Tokyo	3 157,2	4 463,3
Londres	2 612,2	2 855,4
<b>Paris</b>	<b>1 446,6</b>	<b>1 496,9</b>
Allemagne	1 270,2	1 432,2
Zurich	792,3	693,1
Toronto	770,1	789,2
Italie	768,4	728,2
Amsterdam	640,5	695,2

\* Capitalisation boursière en fin d'année des actions nationales.



# finances publiques

## PRÉSENTATION

Pour 2001, le budget de l'État présenté dans la **loi de finances initiale** marque la poursuite de l'effort de réduction des déficits publics amorcée en 1996. Il prévoit un déficit de 28,4 Mds d'euros (après 29,1 Mds en 2000 et 31,4 Mds en 1999) soit le niveau le plus bas jamais atteint depuis 20 ans. Comme en 1999 et 2000, l'équilibre primaire serait atteint : les recettes de l'État couvriraient l'intégralité de ses dépenses (hors charge de la dette).

Globalement, le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques ne représenterait plus que 1 % du PIB, après 1,4 % en 2000 et 1,7 % en 1999, grâce à la réduction du déficit de l'État et au maintien de l'excédent des administrations locales et de certains régimes sociaux. La France se situerait pratiquement au niveau moyen de la zone euro : le recul du déficit public français étant de 2,5 points de PIB de 1997 à 2001, contre 1,7 points pour la zone euro et 0,9 point pour l'Allemagne.

Cependant, la charge budgétaire nette de la **dette publique** reste importante et représente en 2001, comme en 2000, 14 % des dépenses de l'État, soit le second poste du budget, derrière les dépenses de Fonction publique.

En 2001, le poids de la **dette publique au sens du traité de Maastricht** dans le PIB s'élèverait à 57,2 % après 58,4 % en 2000 et 58,9 % en 1999. Son montant est de 654 Mds d'euros en 1999, soit 10 892 € par habitant. La part de l'État est prépondérante (80 % de la dette brute en 1999, contre 74 % en 1995). Au sein de l'Union européenne, le ratio d'endettement moyen est de 72,2 % en 1999, après 73,5 % en 1998 ; la France se situe au 7<sup>e</sup> rang des pays les moins endettés, derrière le Luxembourg, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark et le Portugal et juste devant l'Allemagne [1] [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Loi de finances** : Initiale. Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année. De règlement. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor**. Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Opérations**. À caractère définitif. Opérations de dépenses de l'État non remboursables. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier. À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.
- **Dette publique**. Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.
- **Administrations publiques**. Voir définition au mot-clé 11.1.
- **Traité de Maastricht**. Voir au mot-clé 13.5.
- **Organismes divers d'administration centrale (ODAC)**. Établissements publics ou privés financés par des taxes affectées ou par des subventions de l'État.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Le programme pluriannuel de finances publiques 2001-2003 » n° 180, avril 2000 ; « Compte général de l'administration des finances en 1999 » n° 192, octobre 2000 ; « Les chiffres clés du projet de loi de finances pour 2001 », octobre 2000 ; « Loi de financement de la Sécurité sociale et loi de finances », n° 187, juillet 2000.
- *Statistiques en bref, Économie et finances*, Eurostat : « Structure de la dette publique dans l'Union européenne », n° 33, 1999 ; « Les comptes des administrations publiques », n° 35, 1999.

## SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 2001 », numéro hors série, septembre 2000 ; « Débat d'orientation budgétaire », n° 185, juin 2000 ; « Loi de finances initiale pour 2001 : tableaux de synthèse », n° 202, mars 2001.
- [2] « La nouvelle gestion de la dette de l'État », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 200, février 2001.
- [3] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ([www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)).
- [4] « Projet de loi de finances pour 2001 : Rapport économique, social et financier », Minefi, octobre 2000.

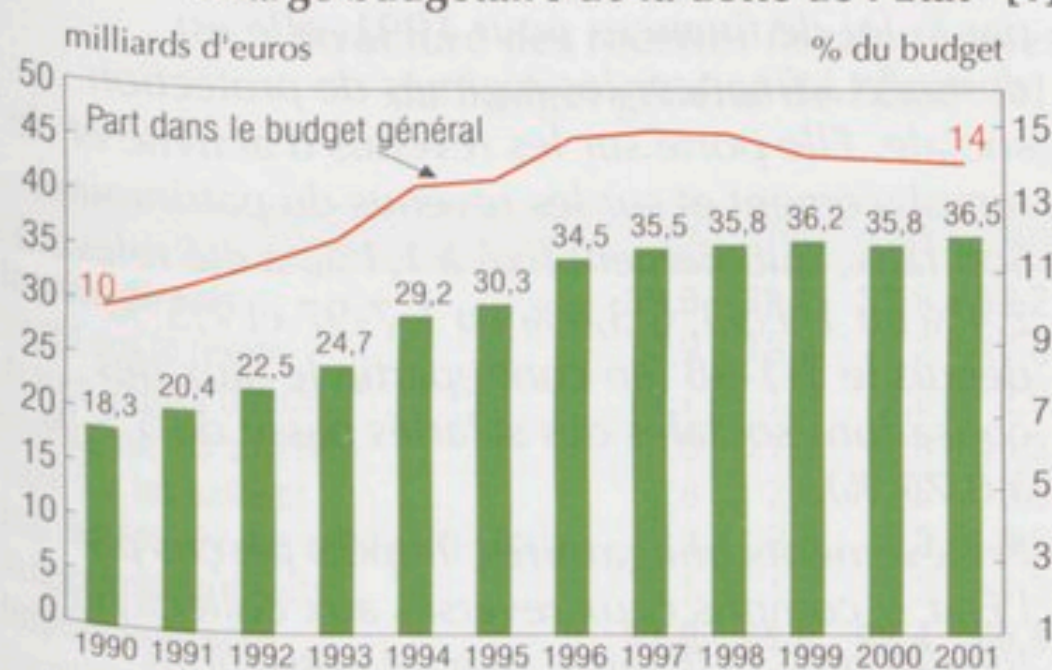


Loi de finances initiale pour 2001 [1]

	2001*		2001/ 2000**
	milliards de F	milliards d'euros	en %
<b>Charges du budget général :</b>			
Dette publique (nette)	239,7	36,5	2,1
Budgets civils	1 227,0	187,1	1,7
Personnel et fonctionnement	653,7	99,7	1,9
Interventions sociales	201,2	30,7	2,9
Interventions économiques	137,0	20,9	-3,3
Autres interventions	154,9	23,6	6,5
Équipement civil	80,2	12,2	-2,4
Défense	244,7	37,3	0,8
<b>Total des charges du budget général</b>	<b>1 711,4</b>	<b>260,9</b>	<b>1,6</b>
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-9,2	-1,4	0,0
<b>Charges nettes de l'Etat</b>	<b>1 702,2</b>	<b>259,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Ressources nettes du budget général</b>	<b>1 515,6</b>	<b>231,1</b>	<b>4,8</b>
<b>Solde général du budget de l'État</b>	<b>-186,6</b>	<b>-28,4</b>	
en % du PIB	1,9	1,9	

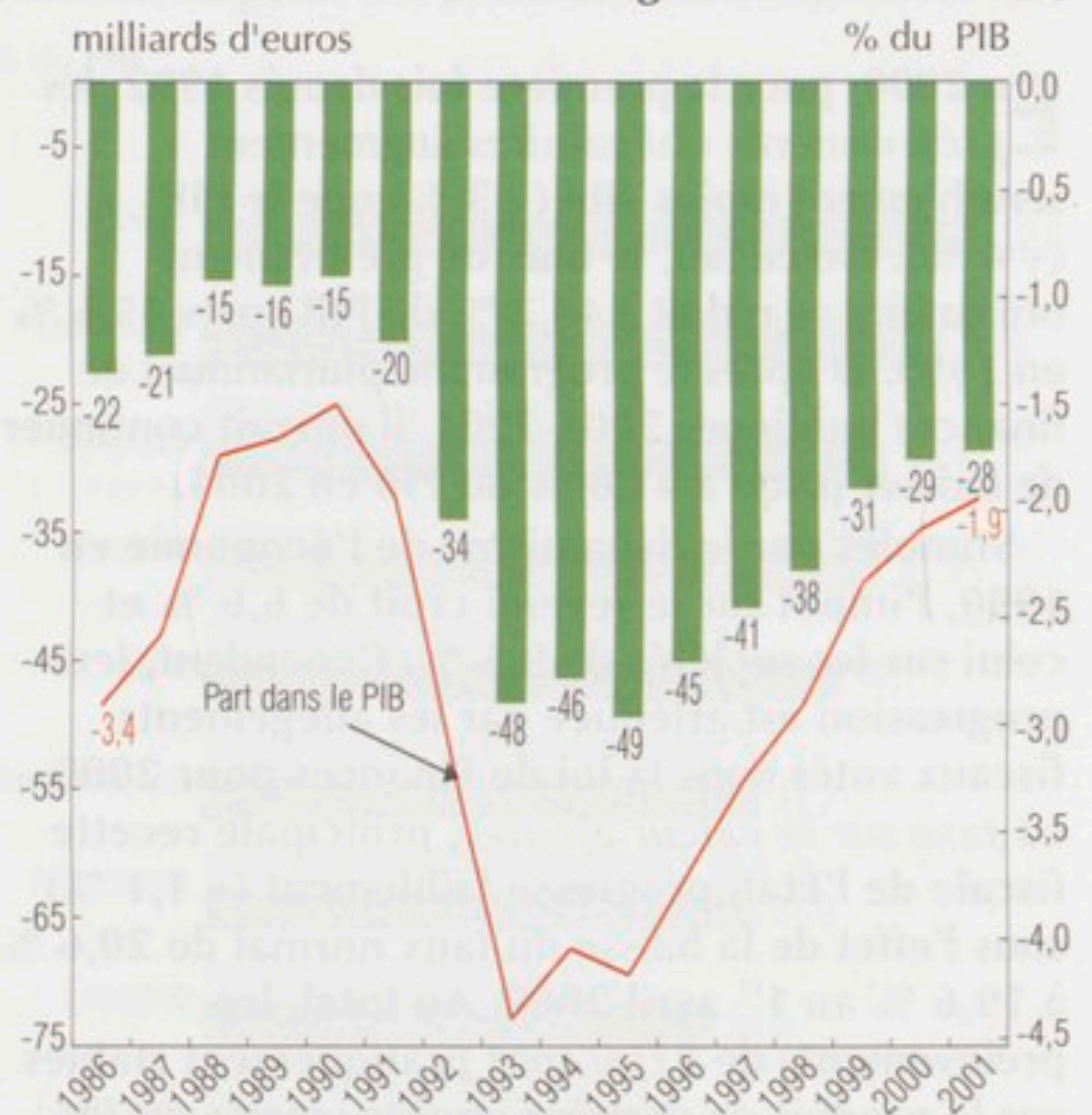
\* Y c. changement de périmètre (-20,02 Mds de F soit 3,07 Mds d'€) pour les charges. \*\* Loi de finances initiale pour 2000 et 2001 hors changement de périmètre.

Charge budgétaire de la dette de l'État\* [1]



\* Dette publique nette des lois de finances initiales.

Évolution du déficit budgétaire de l'Etat\* [1]



\* Lois de règlements de 1986 à 1999, lois de finances pour 2000 et 2001.

Capacité ou besoin de financement des administrations publiques [3]

	1999	2000	2001*
État	-2,5	-2,30	-1,95
ODAC**	0,2	0,15	0,15
Administrations publiques locales	0,4	0,35	0,35
Administrations de sécurité sociale	0,2	0,40	0,45
<b>Total des administrations publiques</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,0</b>

\* Prévisions. \*\* Organismes divers d'administration centrale.

La dette de l'État [2]

	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999
<b>Montant total</b>							
en milliards d'euros	163	272	496	540	577	613	654
en euros par habitant	2 880	4 685	8 376	9 087	9 677	10 245	10 892
en % du PIB	22,2	26,9	42,0	44,5	46,0	47,1	48,7
<b>Charge budgétaire de la dette*</b>							
en milliards d'euros	15,0	18,3	30,3	34,5	35,5	35,8	36,2
en % du budget général	9,3	9,9	13,5	14,7	14,9	14,8	14,2

\* Dette publique nette des lois de finances initiales.

Exécution des lois de finances\* (hors FMI, remboursements et dégrèvements fiscaux)\*\* [1] [3]

	milliards d'euros									
	Budget général			Comptes d'affectation spéciale			Opérations définitives	Opérations temporaires	Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Solde	Charges	Ressources	Solde	Solde	Solde	en milliards d'euros	en % du PIB
1985	161,4	137,9	-23,6	1,7	1,7	0,1	-23,5	-0,8	-24,3	-3,32
1990	195,4	180,7	-14,7	2,0	2,2	0,2	-14,5	-0,4	-14,9	-1,48
1995	243,4	197,1	-46,3	6,1	6,4	0,3	-46,0	-3,2	-49,2	-4,16
1996	250,3	205,1	-45,2	5,2	5,5	0,3	-44,9	0,1	-44,9	-3,70
1997	252,4	211,3	-41,0	13,3	13,6	0,3	-40,7	0,1	-40,7	-3,25
1998	255,3	216,8	-38,5	12,7	13,3	0,6	-37,9	0,1	-37,8	-2,90
1999	263,3	230,4	-32,8	9,4	9,9	0,5	-32,3	0,9	-31,4	-2,34

\* Lois de règlement. \*\* Pour 1999, les remboursements et dégrèvements fiscaux s'élèvent à 50,2 Mds d'euros et les opérations avec le FMI à 2,9 Mds d'euros.



# finances publiques

## PRÉSENTATION

En 2000, pour la première fois depuis 1992, les **prélèvements obligatoires** augmentent sensiblement moins vite (+ 3 %) que le PIB (+ 4 %). De ce fait, le taux de prélèvement obligatoire se réduit à 45,2 % du PIB après 45,6 % en 1999. D'après le programme pluriannuel de finances publiques 2001-2004, il devrait continuer de baisser jusqu'à 43,8 % du PIB en 2004.

Stimulés par le dynamisme de l'économie en 1999, l'impôt sur le revenu croît de 6,6 % et celui sur les sociétés de 9,5 %. Cependant, leur progression est atténuée par les allègements fiscaux votés dans la loi de Finances pour 2000. La **taxe sur la valeur ajoutée**, principale recette fiscale de l'État, progresse faiblement (+ 1,1 %) sous l'effet de la baisse du taux normal de 20,6 % à 19,6 % au 1<sup>er</sup> avril 2000. Au total, les prélèvements de l'État sont pratiquement stables car le produit de certains impôts (droits sur les tabacs et taxe sur les activités polluantes), soit environ 6 Mds d'€ (40 Mds de F), est transféré au budget des administrations de sécurité sociale.

Intégrant cette nouvelle affectation, les recettes des **administrations de sécurité sociale** sont désormais constituées à 66 % de cotisations sociales et à 23 % d'impôts (contre 78 % et 8 % en 1995). Stimulée par la vive progression de la masse salariale et par les plus-values importantes issues des valeurs mobilières, la **CSG** augmente de 5,8 %. La croissance des cotisations sociales est modérée (3,4 %) du fait des exonérations liées à la mise en place des lois sur la réduction du temps de travail.

Les prélèvements au profit des **administrations publiques locales** diminuent de 2,2 % : la part régionale de la taxe d'habitation et la vignette automobile sont supprimées, tandis que la suppression progressive de la part salariale de la taxe professionnelle initiée en 1999 se poursuit.

La **loi de finances initiale** pour 2001 intègre la poursuite de la réduction des impôts dans le cadre du plan triennal 2001-2003 de réformes et de réduction des impôts, pour un montant évalué à 9 Mds d'€ (59 Mds de F) [1] [2] [4].

## DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par les agents dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. Elle est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont, en 2001, de 2,1%, 5,5% (y c. les travaux de rénovation et d'entretien des logements depuis le 15-9-99) et 19,6 %.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus du patrimoine. Son taux, initialement fixé à 1,1%, a été relevé à 2,4% au 1-1-93, à 3,4% au 1-7-97 et 7,5 % depuis le 1-1-98 (en contrepartie le taux des cotisations sociales des salariés passe de 5,5 % à 0,75 %).
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État, y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à l'UE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 4 770 000 F de patrimoine (au 1-1-2001), il a rapporté 15,9 Mds de F (2,4 Mds d'€) en 2000.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Débat d'orientation budgétaire », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 185, juin 2000.

### SOURCES

[1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 2001 », numéro hors série, septembre 2000 ; « Loi de finances initiale pour 2001 : tableaux de synthèses » et « Le programme pluriannuel de finances publiques 2002-2004 », n° 202, mars 2001 ; « L'impôt de solidarité sur la fortune », n° 185, juin 2000.

[2] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ([www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)).

[3] *Statistiques des recettes publiques 1965-99*, édition 2000, OCDE.

[4] « Les comptes des administrations publiques en 2000 », *INSEE-Première*, n° 780, mai 2001.

[5] Comptes nationaux base 95, Insee, direction de la Prévision, direction générale de la Comptabilité publique.



## Les recettes nettes du budget général en 2000 et prévisions pour 2001\* [1] [2]

milliards d'euros

	2000	2001	2001/2000 %
Impôt sur le revenu	53,3	52,4	- 1,5
Impôts sur les sociétés**	37,7	42,8	13,5
Taxe sur la valeur ajoutée**	104,7	109,0	4,0
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	24,3	25,3	4,3
Autres recettes fiscales**	20,1	19,3	- 3,9
<b>Total des recettes fiscales nettes</b>	<b>240,1</b>	<b>248,8</b>	<b>3,7</b>
Recettes non fiscales nettes	27,4	29,1	5,9
Prélèvements	- 43,5	- 46,8	7,6
soit : au profit des collectivités locales		- 31,7	
au profit des Communautés européennes		- 15,2	
<b>Recettes totales nettes de l'État</b>	<b>224,0</b>	<b>231,1</b>	<b>3,2</b>

\* Loi de règlement pour 2000 et loi de finances initiale pour 2001. \*\* Produits nets des remboursements et dégrèvements d'impôts.

## Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État\* [1]

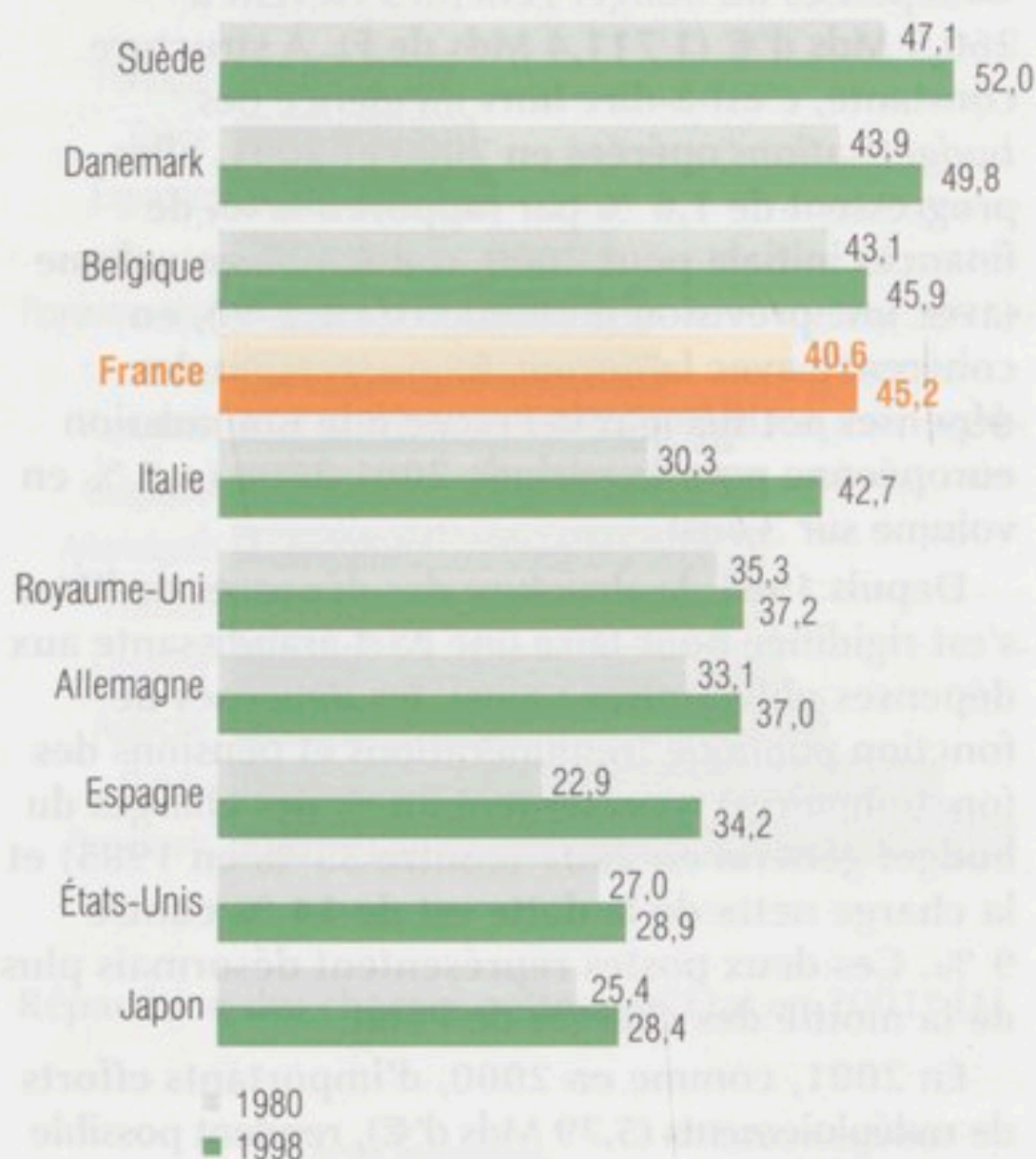
%

	1983	1990	1998	1999
<b>Impôts directs</b>	<b>39,0</b>	<b>38,2</b>	<b>37,6</b>	<b>39,2</b>
Impôt sur le revenu	20,9	18,9	17,2	17,6
Autres impôts directs**	1,7	1,6	2,9	2,9
Impôts sur les sociétés	9,0	11,9	12,8	14,3
Taxe sur les salaires	2,8	2,4	2,6	2,5
Imp. sur les rev. des capit. mobiliers	3,1	2,3	0,8	0,6
Autres impôts directs	1,5	1,1	1,3	1,3
<b>Impôts indirects</b>	<b>61,0</b>	<b>61,8</b>	<b>62,4</b>	<b>60,8</b>
Enregistrement, timbre, bourse	5,9	5,6	5,3	4,9
TIPP***	6,6	8,2	8,7	8,5
Autres produits des douanes	1,1	0,8	0,6	0,6
TVA	44,4	44,8	45,6	44,4
Droits sur les tabacs	1,5	1,4	2,1	2,2
Autres droits indirects	1,5	1,0	0,1	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Soit en milliards d'euros</b>	<b>132,4</b>	<b>212,7</b>	<b>269,7</b>	<b>288,8</b>

\* Lois de règlement. \*\* Perçus par voie de rôles. \*\*\* Taxe intérieure sur les produits pétroliers.

## Évolution du poids des prélèvements obligatoires\* [3]

% du PIB



## Les principaux prélèvements obligatoires\* en 2000 [5]

	milliards d'euros	% du PIB	Évolution 2000/99 %
Taxe sur la valeur ajoutée	103,3	7,4	1,1
Contribution sociale généralisée	57,5	4,1	5,8
Impôt sur le revenu	49,2	3,5	6,6
Impôt sur les sociétés**	39,8	2,8	9,5
Taxe sur les produits pétroliers	24,1	1,7	- 2,1
Taxe professionnelle	19,3	1,4	0,1
Taxes foncières (propriétés bâties et non bâties)	15,8	1,1	2,8
Taxe d'habitation	8,5	0,6	- 14,3
Cotisations sociales	231,2	16,5	3,4

\* Prélèvements bruts, sans déduction des prélèvements non recouvrables.  
\*\* Y c. l'imposition forfaitaire annuelle.

## Les prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires\* [5]

	1997		1998		1999		2000	
	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB
<b>Impôts**</b>	<b>334</b>	<b>26,7</b>	<b>374</b>	<b>28,7</b>	<b>395</b>	<b>29,2</b>	<b>406</b>	<b>28,9</b>
Administrations publiques centrales	221	17,7	229	17,6	246	18,2	246	17,5
dont : État	211	16,9	219	16,8	235	17,4	235	16,7
Administrations publiques locales	71	5,7	74	5,7	75	5,5	73	5,2
Administrations de sécurité sociale	33	2,6	63	4,8	67	4,9	78	5,6
Institutions de l'Union européenne***	9	0,7	8	0,6	8	0,6	9	0,6
<b>Cotisations sociales effectives****</b>	<b>228</b>	<b>18,2</b>	<b>210</b>	<b>16,1</b>	<b>221</b>	<b>16,4</b>	<b>228</b>	<b>16,3</b>
<b>Prélèvements obligatoires effectifs</b>	<b>562</b>	<b>44,9</b>	<b>584</b>	<b>44,8</b>	<b>616</b>	<b>45,6</b>	<b>634</b>	<b>45,2</b>

\* Comptes nationaux base 95. \*\* Les impôts sont comptabilisés après transferts de recettes fiscales et nets des impôts dus non recouvrables. \*\*\* Non compris la "4<sup>e</sup> ressource" inscrite en dépense de l'État. \*\*\*\* Nettes des cotisations dues non recouvrables.



# finances publiques

## PRÉSENTATION

En 2001, selon la loi de finances initiale, les dépenses du budget général s'élèvent à 260,9 Mds d'€ (1 711,4 Mds de F). À structure constante, c'est-à-dire hors incidence des budgétisations opérées en 2000 et 2001, elles progressent de 1,6 % par rapport à la loi de finances initiale pour 2000, soit 0,4 % en volume (avec une prévision d'inflation de 1,2 %), en cohérence avec la norme de progression des dépenses notifiée par la France à la Commission européenne pour la période 2001-2003 (+ 1 % en volume sur 3 ans).

Depuis 1985, la structure des dépenses de l'État s'est rigidifiée pour faire une part grandissante aux dépenses obligatoires : ainsi, les dépenses de fonction publique (rémunérations et pensions des fonctionnaires) représentent 38 % des charges du budget général en 2001 (contre 35 % en 1985) et la charge nette de la dette est de 14 % contre 9 %. Ces deux postes représentent désormais plus de la moitié des charges de l'État.

En 2001, comme en 2000, d'importants efforts de redéploiements (5,79 Mds d'€), rendent possible une croissance des moyens consacrés aux priorités budgétaires (Justice et sécurité, Éducation et Culture, Environnement et Aménagement du territoire), tout en permettant de faire face à la remontée des taux d'intérêts qui se traduit par une croissance des charges de la dette de 762 millions d'€ et à l'évolution spontanée des dépenses de pensions (+ 838 millions d'€).

Les moyens de la Justice progressent de 3,3 %, avec 1 549 recrutements nouveaux. Les services judiciaires poursuivent la mise œuvre du plan de réforme de la justice et l'administration pénitentiaire renforce ses moyens pour améliorer la prise en charge des détenus. Le budget de l'Intérieur (+ 5,2 %) prévoit la poursuite de la mise en place de la police de proximité et 700 créations d'effectifs. Celui de l'Éducation nationale (+ 2,8 %) comporte 6 600 recrutements, dont 40 % correspondent à des créations de postes, afin de renforcer l'encadrement pédagogique et administratif des élèves et des étudiants. L'augmentation du budget de l'Environnement (+ 8,4 %) permettra la poursuite de l'effort en matière de prévention des pollutions et des risques [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par la direction du Budget du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.
- **Budgétisations.** La loi de finances pour 2001 procède, comme en 1999 et 2000, à des opérations de rationalisation et de clarification de la présentation du budget de l'État, afin d'améliorer la lisibilité des comptes. Ainsi sont réintégrées au budget de l'État les dépenses et les recettes de certains fonds de concours et quatre comptes d'affectation spéciale sont clôturés. La poursuite de la diminution des droits de mutation est compensée par une dotation budgétaire aux collectivités locales de 2,8 Mds d'€ (après 0,7 Mds en 2000 et 1,3 Mds en 1999). Au total, l'incidence des différentes mesures sur les charges du budget général est égale à + 3,1 Mds d'€ en 2001, après - 3,5 Mds en 2000 et + 6,9 Mds en 1999.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les comptes des administrations publiques en 2000 », INSEE-Première, n° 780, mai 2001.
- *Portrait économique de l'Union européenne 1999*, Eurostat, 2001.

### SOURCES

[1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 2001 », numéro hors série, septembre 2000 ; « Débat d'orientation budgétaire », n° 185, juin 2000 ; « Loi de finances initiale pour 2001 : tableaux de synthèse », n° 202, mars 2001.

[2] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ([www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)).

[3] Eurostat.



## Crédits ouverts par ministère (budget général)\* [1]

	2001		2001/00**
	Mds de F	Mds d'euros	
Éducation nationale	388,1	59,2	2,8
Charges communes****	334,9	51,1	1,4
Défense	244,7	37,3	0,8
Emploi et solidarité	209,6	32,0	0,6
Équipement, transports et logement	140,1	21,4	0,0
Économie, finances et industrie	92,8	14,1	-1,4
Intérieur (hors collectivités locales)	59,6	9,1	5,2
Recherche	40,4	6,2	1,3
dont BCRD***	56,0	8,5	2,5
Collectivités locales (budget Intérieur)	51,8	7,9	2,1
Rappel du total des concours aux collectivités locales*****	314,2	47,9	7,1
Agriculture et pêche	33,5	5,1	2,9
Justice	29,1	4,4	3,3
Anciens combattants	23,8	3,6	-1,2
Affaires étrangères	22,1	3,4	4,3
Culture et communication	16,7	2,5	2,9
Outre-mer	6,8	1,0	7,0
Services du Premier ministre	4,8	0,7	8,0
Environnement	4,7	0,7	8,4
Jeunesse et sports	3,4	0,5	4,7
Audiovisuel public	2,7	0,4	201,6
Aménagement du territoire	1,8	0,3	-9,8
<b>Total</b>	<b>1 711,4</b>	<b>260,9</b>	<b>1,6</b>

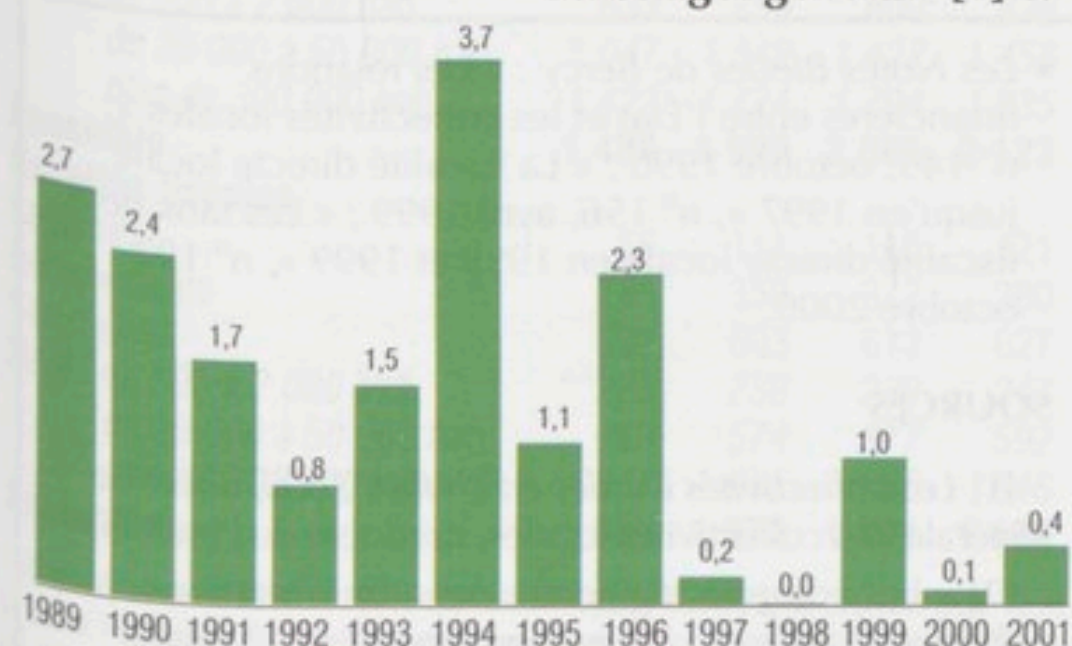
\* Lois de finances initiales. \*\* Évolution à structure constante. \*\*\* Budget civil de recherche et de développement. \*\*\*\* Déduction faite des opérations neutres pour le solde budgétaire : remboursements et dégrèvements d'impôts (56 Mds d'€) et opérations pour ordre relatives à la charge d'intérêts de la dette publique (2,8 Mds d'€). \*\*\*\*\* Enveloppe constituée de prélèvements sur recettes de l'État et de dotations inscrites au budget de divers ministères.

## Les dépenses de l'État [2]

	Variation 2000		Variation 2001	
	Mds d'€	en volume %	Mds d'€	en volume %
Dépenses du budget général	2,3	0,0	3,8	0,4
Charge de la dette	-0,4		0,8	
Dépenses primaires*	2,7	0,3	3,0	0,3
Pensions des fonctionnaires	0,8		0,8	
Dépenses primaires (hors pensions)	1,9	0,1	2,2	0,0

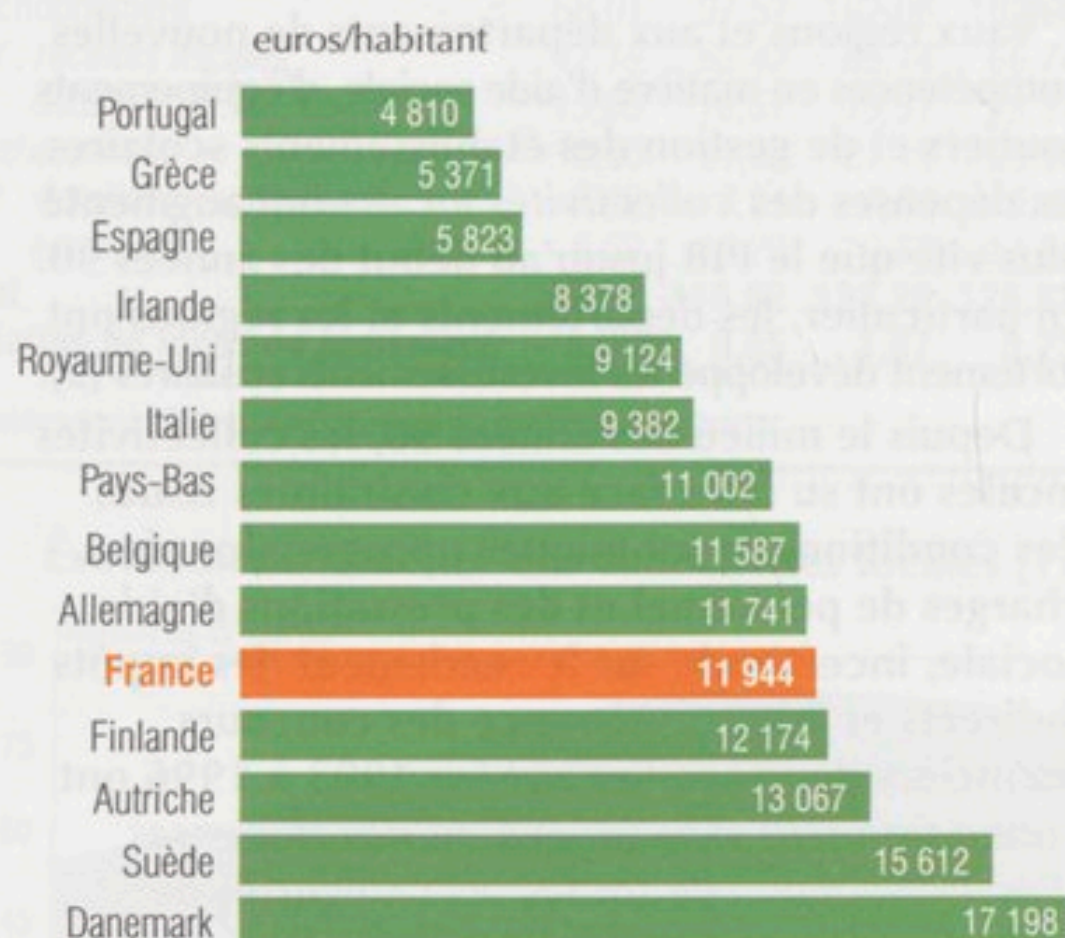
\* Dépenses hors charge de la dette.

## Évolution en volume des dépenses du budget général\* [1] %

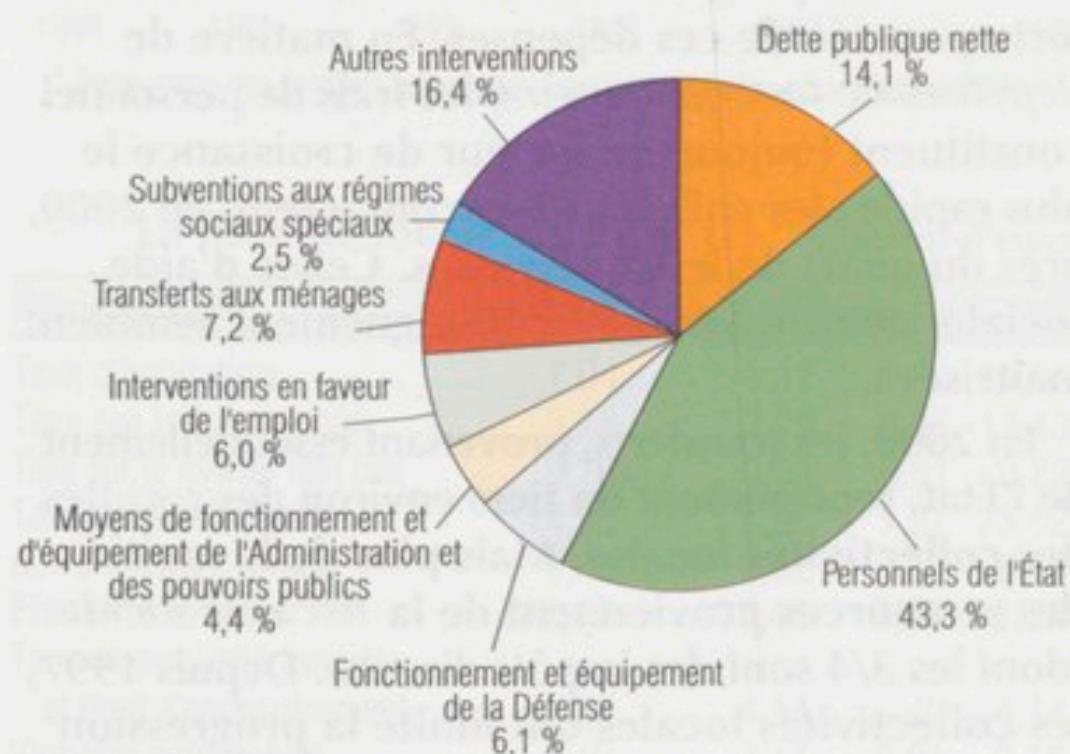


\* Lois de finances initiales.

## Dépenses des administrations publiques par habitant en 1999 [3]



## Répartition des charges nettes de l'État en 2001\* [1]



\* Loi de finances initiale.

## Structure des dépenses du budget général\* [1]

	1985	1990	1999
Dette publique	9,3	11,8	15,2
Pouvoirs publics	0,2	0,3	0,3
Rémunérations et charges sociales	25,9	26,5	27,3
dont : civiles	20,8	21,6	22,4
Pensions	9,1	9,6	10,6
Subventions de fonctionnement	2,9	2,7	3,1
Matériel, entretien et charges diverses			
de fonctionnement	4,7	5,3	4,1
Interventions économiques	11,7	8,7	10,2
Interventions sociales	15,5	12,9	11,3
Autres interventions	6,4	7,5	8,1
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>85,7</b>	<b>85,3</b>	<b>90,2</b>
Investissements civils directs	2,9	2,8	1,3
Subventions d'investissements civils	5,1	4,5	4,5
Équipement militaire	6,3	7,4	4,0
<b>Dépenses en capital</b>	<b>14,3</b>	<b>14,7</b>	<b>9,8</b>
<b>Ensemble des dépenses du budget général</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Lois de règlement.



## PRÉSENTATION

À la suite de la décentralisation et de l'attribution aux régions et aux départements de nouvelles compétences en matière d'aide sociale, d'équipements routiers et de gestion des établissements scolaires, les dépenses des **collectivités locales** ont augmenté plus vite que le PIB jusqu'au début des années 90. En particulier, les départements et les régions ont fortement développé les investissements scolaires [2].

Depuis le milieu des années 90, les collectivités locales ont su faire face aux contraintes issues des conditions économiques : progression des charges de personnel et des prestations d'aide sociale, incertitude sur le rendement des impôts indirects et faible croissance des concours financiers de l'État. Les années 1993 à 1996 ont connu un recul sans précédent des **dépenses d'investissement** de toutes les catégories de collectivités territoriales ; en 1997, la tendance générale à la baisse semble stoppée et, depuis 1998, on enregistre une reprise de l'effort d'équipement. Pour 2000, la croissance de plus de 10 % des programmes nouveaux entraîne une forte poussée de ces dépenses. En matière de **dépenses de fonctionnement**, les frais de personnel constituent toujours le facteur de croissance le plus rapide ; les collectivités y consacrent, en 2000, près du quart de leurs dépenses. Celles d'aide sociale, de formation et d'enseignement semblent maîtrisées.

En 2000, les transferts, provenant essentiellement de l'État, représentent un tiers environ des **recettes** des collectivités locales. Mais plus de la moitié des ressources proviennent de la **fiscalité locale** (dont les 3/4 sont des impôts directs). Depuis 1997, les collectivités locales ont limité la progression de la pression fiscale. En 1999, elle augmente de 0,5 % pour les quatre taxes directes locales, et en 2000, on assiste à un arrêt général de la croissance de la pression fiscale, hormis pour les régions.

Les collectivités locales se sont engagées dans un processus de désendettement : depuis 1997, elles remboursent plus d'emprunt qu'elles n'en contractent. Elles participent ainsi à la réduction du déficit des administrations publiques [1].

## DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.
- **Dotation globale de fonctionnement (DGF).** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux collectivités locales.
- **Dotation générale de décentralisation.** Cette dotation, versée par l'État, est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.
- **Dotation globale d'équipement.** Cette dotation, versée par l'État aux départements et communes, se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Guide budgétaire communal, départemental et régional 2000 », *Collection Statistiques et finances locales*, DGCL, ministère de l'Intérieur.
- *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (Bis)* : « La taxe d'habitation : état des lieux en 1999 », n° 35, juin 2000 ; « La fiscalité directe locale en 2000 », n° 36, septembre 2000.
- « Les finances des collectivités locales en 2000 », *Collection Les rapports de l'observatoire*, observatoire des finances locales, juin 2000.
- « Les comptes des administrations publiques en 2000 », *Insee Première*, n° 780, mai 2001.

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les relations financières entre l'État et les collectivités locales », n° 145, octobre 1998 ; « La fiscalité directe locale jusqu'en 1997 », n° 156, avril 1999 ; « Les taux de la fiscalité directe locale en 1998 et 1999 », n° 192, octobre 2000.

### SOURCES

- [1] *Les collectivités locales en chiffres 2000*, direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.
- [2] « Les comptes régionaux des administrations publiques locales », *Insee-Première*, n° 421, janvier 1996.

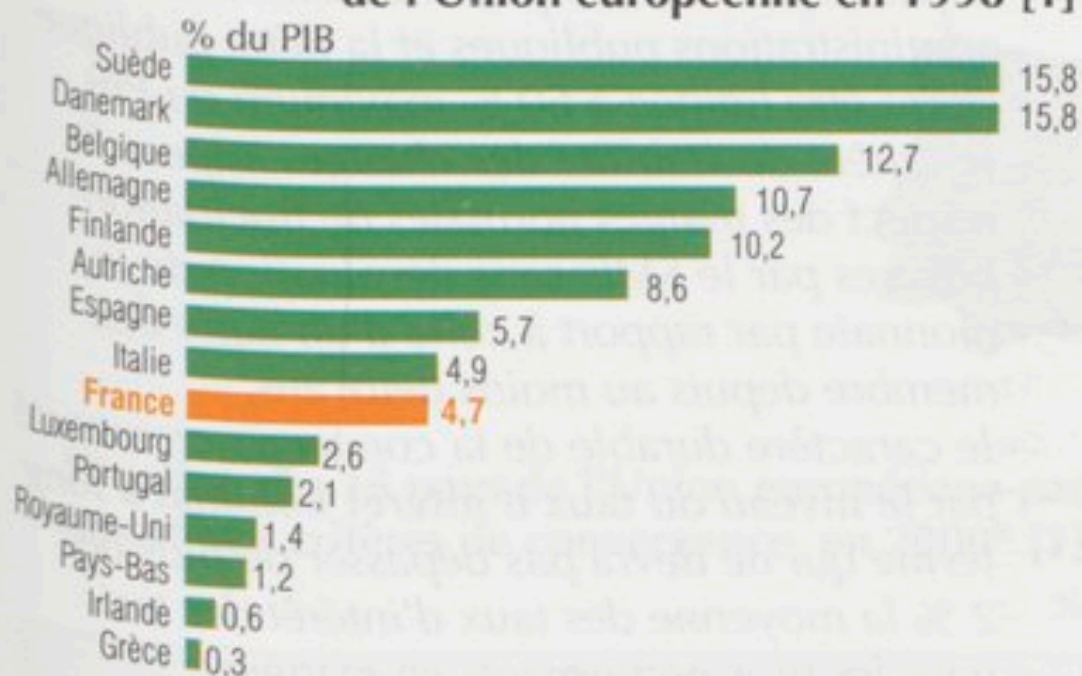


## Évolution des finances de l'ensemble des collectivités territoriales\* [1] milliards d'euros

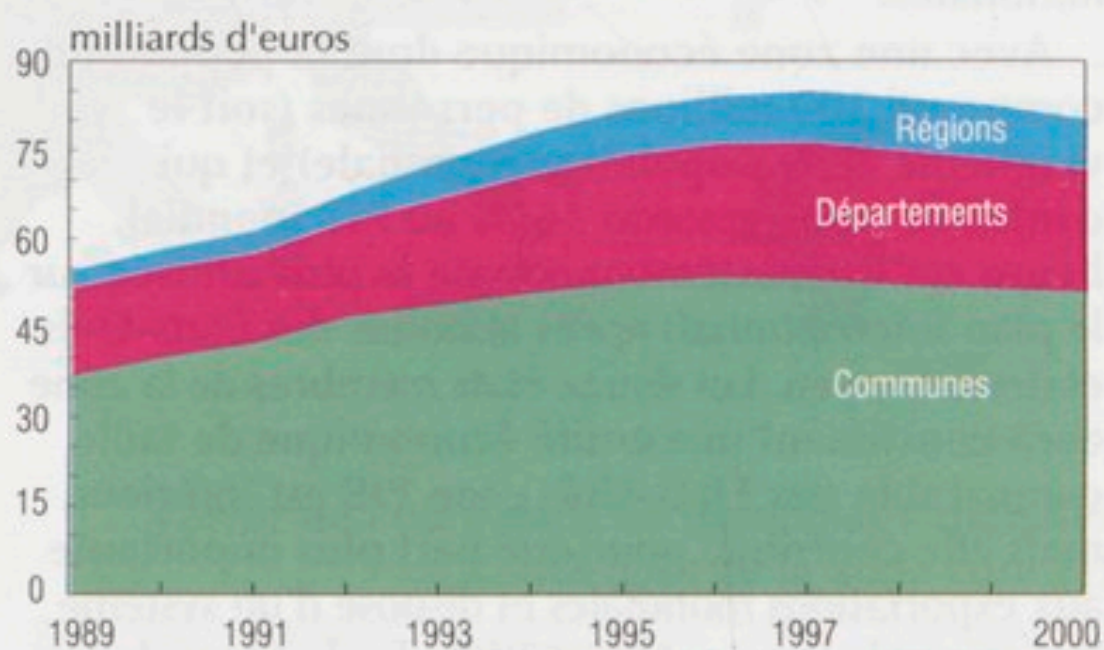
Dépenses	1990	1998	1999	2000	Recettes	1990	1998	1999	2000
Fonctionnement	54,00	77,43	79,72	79,82	Fonctionnement	68,01	97,57	102,06	102,61
dont : personnel	16,94	26,34	27,82	29,09	dont : recettes fiscales	41,19	63,42	65,14	66,74
intérêts	5,61	5,08	4,60	4,16	dotations d'État	15,06	18,57	19,51	28,37
transferts versés	14,48	21,08	21,08	20,03	Investissement	19,50	21,05	21,19	23,20
Investissement	33,58	40,64	42,47	45,77	dont : dotations, subventions	7,99	7,91	7,74	8,49
dont : équipement brut	20,31	20,55	20,81	23,04	emprunts	8,69	10,29	10,88	11,80
remboursement de dette	5,70	11,83	13,14	13,55	<b>Total</b>	<b>87,51</b>	<b>118,62</b>	<b>123,26</b>	<b>125,82</b>
<b>Total</b>	<b>87,58</b>	<b>118,07</b>	<b>122,19</b>	<b>125,59</b>	<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-0,08</b>	<b>0,55</b>	<b>1,07</b>	<b>0,23</b>

\* Collectivités territoriales au sens strict : communes, départements et régions. Les données pour 1999 et 2000 sont celles des budgets primitifs.

### Poids des impôts locaux dans le PIB des pays de l'Union européenne en 1998 [1]



### Évolution de la dette\* des collectivités locales [1]



\* Dette totale des budgets principaux. Données estimées pour 1999 et 2000.

### Dépenses transférées aux collectivités locales\* [1]

	millions d'euros		
	1987	1990	2000
<b>Transférées aux départements</b>			
Aide sociale	8 079	9 370	13 984
Collèges	981	1 664	2 996
dont : investissements	410	945	1 859
<b>Transférées aux régions</b>			
Formation professionnelle**	666	868	2 343
Lycées	886	2 434	3 143
dont : investissements	451	1 915	2 266

\* Montants des budgets primitifs pour 2000, comptes administratifs pour les années précédentes. \*\* Y compris l'apprentissage.

### Dépenses et recettes des collectivités territoriales par habitant\* [1] euros

	1990	1998	1999	2000
<b>Dépenses totales</b>				
Régions	123	202	213	224
Départements	449	614	634	644
Communes	914	1 181	1 218	1 255
Dont : de 500 à 2 000 hab.	**633	759	800	836
de 20 000 à 50 000 hab.	1 047	1 348	1 427	1 456
plus de 300 000 hab.	1 422	1 724	1 794	1 835
<b>Ensemble</b>	<b>1 486</b>	<b>1 996</b>	<b>2 065</b>	<b>2 123</b>
<b>Recettes fiscales</b>				
Régions	66	111	116	121
Départements	240	358	372	380
Communes	381	603	613	627
Dont : de 500 à 2 000 hab.	**223	238	239	247
de 20 000 à 50 000 hab.	468	574	577	592
plus de 300 000 hab.	638	685	685	646
<b>Ensemble</b>	<b>687</b>	<b>1 072</b>	<b>1 101</b>	<b>1 128</b>

\* Réalisations pour 1990 et 1998, estimations à partir des budgets primitifs pour 1999 et 2000. Population des recensements (avec doubles comptes) de 1990 pour 1990, et de 1999 pour 1998 à 2000. \*\* En 1990, communes de 700 à 2 000 habitants.

### La fiscalité locale en 1999 [1] milliards d'euros

Nature des impôts	Communes*	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	7,04	3,11	0,86	11,01
Taxe sur le foncier bâti	8,78	3,70	0,96	13,43
Taxe sur le foncier non bâti	0,78	0,03	0,01	0,82
Taxe professionnelle	14,95	6,60	1,97	23,52
Autre fiscalité directe**	6,58	0,02	///	6,60
<b>Fiscalité directe***</b>	<b>38,13</b>	<b>13,46</b>	<b>3,79</b>	<b>55,38</b>
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	4,14	///	4,14
Vignette automobile	///	2,17	0,01	2,18
Taxe sur l'électricité	0,82	0,42	///	1,23
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1,04	0,05	0,02	1,10
Taxe sur les cartes grises	///	///	1,30	1,30
Taxes sur les permis de conduire	///	///	0,03	0,03
Autres taxes****	0,49	0,01	0,02	0,52
<b>Fiscalité indirecte</b>	<b>2,34</b>	<b>6,78</b>	<b>1,38</b>	<b>10,50</b>
Taxes liées à l'urbanisme****	0,36	0,14	0,01	0,51
<b>Total</b>	<b>40,84</b>	<b>20,38</b>	<b>5,18</b>	<b>66,40</b>

\* Y c. groupements de communes. \*\* Dont taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2,83 Mds d'€. \*\*\* Total des rôles recouvrés durant l'année (y c. ceux au titre des années antérieures). \*\*\*\* Données de 1997.

### Concours financiers de l'État aux collectivités locales [1] milliards d'euros

	2000	2001
Dotations et subventions de fonctionnement	19,4	20,0
Dotations et subventions d'équipement	5,4	5,7
Financement des transferts de compétence	4,5	4,6
Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	17,3	21,2
<b>Ensemble</b>	<b>46,5</b>	<b>51,5</b>
Fiscalité transférée (pour mémoire)	7,9	8,3



# finances publiques

## PRÉSENTATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'euro est la monnaie officielle de onze pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal). Il se substitue progressivement aux monnaies nationales suivant un *calendrier de passage* fixé d'un commun accord. La Grèce, qui n'avait pu respecter les *critères de convergence* imposés par le Traité de Maastricht, est intégrée à la zone euro depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. La Suède a différé son entrée. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leurs monnaies nationales.

Avec une zone économique dont la population comprend 300 millions de personnes (soit le vingtième de la population mondiale) et qui contribue pour environ 16 % au PIB mondial, l'euro est la deuxième monnaie la plus utilisée sur le plan international, après le dollar des États-Unis et devant le yen. Les douze états membres de la zone euro constituent une entité économique de taille comparable aux États-Unis : son PIB est inférieur, mais elle contribue pour une part plus importante aux exportations mondiales et dispose d'un système bancaire plus vaste. L'ensemble des bourses de la zone euro se situe, en terme de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, dont la taille excède celle de tous les autres grands pays industrialisés considérés globalement.

Les Japonais sont en moyenne plus riches (en produit intérieur brut par habitant) que les habitants de la zone euro, mais demeurent loin derrière les Américains. Les pays de la zone euro sont plus touchés par le chômage : le taux de chômage y est en moyenne deux fois plus élevé qu'aux États-Unis ou au Japon.

En 2000, la croissance du PIB en volume pour la zone euro est plus importante que celle constatée en 1999 (+ 3,4 % contre + 2,3 %). Dans le même temps, celle des États-Unis et du Japon confirme le rythme enregistré en 1999 avec respectivement (+ 5 % après + 4,2 en 1999) et (+ 1,5 % après + 0,2 % en 1999). L'excédent commercial, au Japon, reste stable par rapport à 1999 alors qu'il se réduit dans la zone euro, le creusement du déficit énergétique n'étant qu'en partie compensé par l'accroissement du solde industriel. Aux États-Unis le déficit commercial continue à augmenter pour atteindre - 3,7 % du PIB [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Critères de convergence.** Le traité de Maastricht impose aux États membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique (Euro) :
  - le critère de **stabilité des prix** : le taux d'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux des trois États membres les moins inflationnistes.
  - les critères de **maîtrise des déficits publics** : le **déficit des finances publiques** ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la dette publique devra être limitée à 60 % maximum du PIB.
  - le critère de **stabilité des changes** impose le respect des marges normales de fluctuation prévues par le SME, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans.
  - le caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du **taux d'intérêt nominal à long terme** qui ne devra pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les plus performants en matière d'inflation.
- **Système monétaire européen (SME).** Dans le SME, chaque monnaie a un cours pivot rattaché à l'écu, ce qui permet l'établissement d'une grille de taux de change bilatéraux. Les monnaies ne peuvent varier entre elles qu'à l'intérieur d'une certaine marge qui, fixée initialement à  $\pm 2,25$  %, a été élargie à  $\pm 15$  % le 2 août 1993. Au début de 1998, seules la livre sterling anglaise et la couronne suédoise ne participent pas au SME ; le schilling autrichien y est entré au début de 1995 suivi par le mark finlandais en octobre 1996 ; la lire italienne l'a réintégré en novembre 1996 et la drachme grecque en mars 1998.
- **Calendrier du passage à l'euro.** Pour les États désignés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 les paiements, par chèque ou carte bancaire, peuvent s'effectuer en euros. Les marchés financiers utilisent l'euro. Le 1<sup>er</sup> janvier 2002 les pièces et les billets en euro seront mis en circulation et, en France, le 17 février 2002, les pièces et les billets en francs n'auront plus cours.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref - Économie et finances*, Eurostat :
  - « Indice du pouvoir d'achat de l'euro », n° 37, 2000 ;
  - « En 1999, la balance des transactions courantes de l'UE avec le reste du monde a accusé un déficit de - 2,9 milliards d'euros », n°39, 2000 ;
  - « La Grèce : le douzième membre de la zone euro », n° 2, 2001 ;
  - « Balance extérieure courante de l'UE en déficit de - 4,7 milliards d'euros en 1999, après un excédent de 33,5 milliards d'euros en 1998 », n° 4, 2001 ;
  - « La

croissance économique de l'année 2000 à la loupe : évolution des composantes du PIB », n° 11, 2001.

- « Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 205, avril 2001.
- *Économie politique de l'euro*, A.D. Schor, Collection les Études de la Documentation française, 1999.

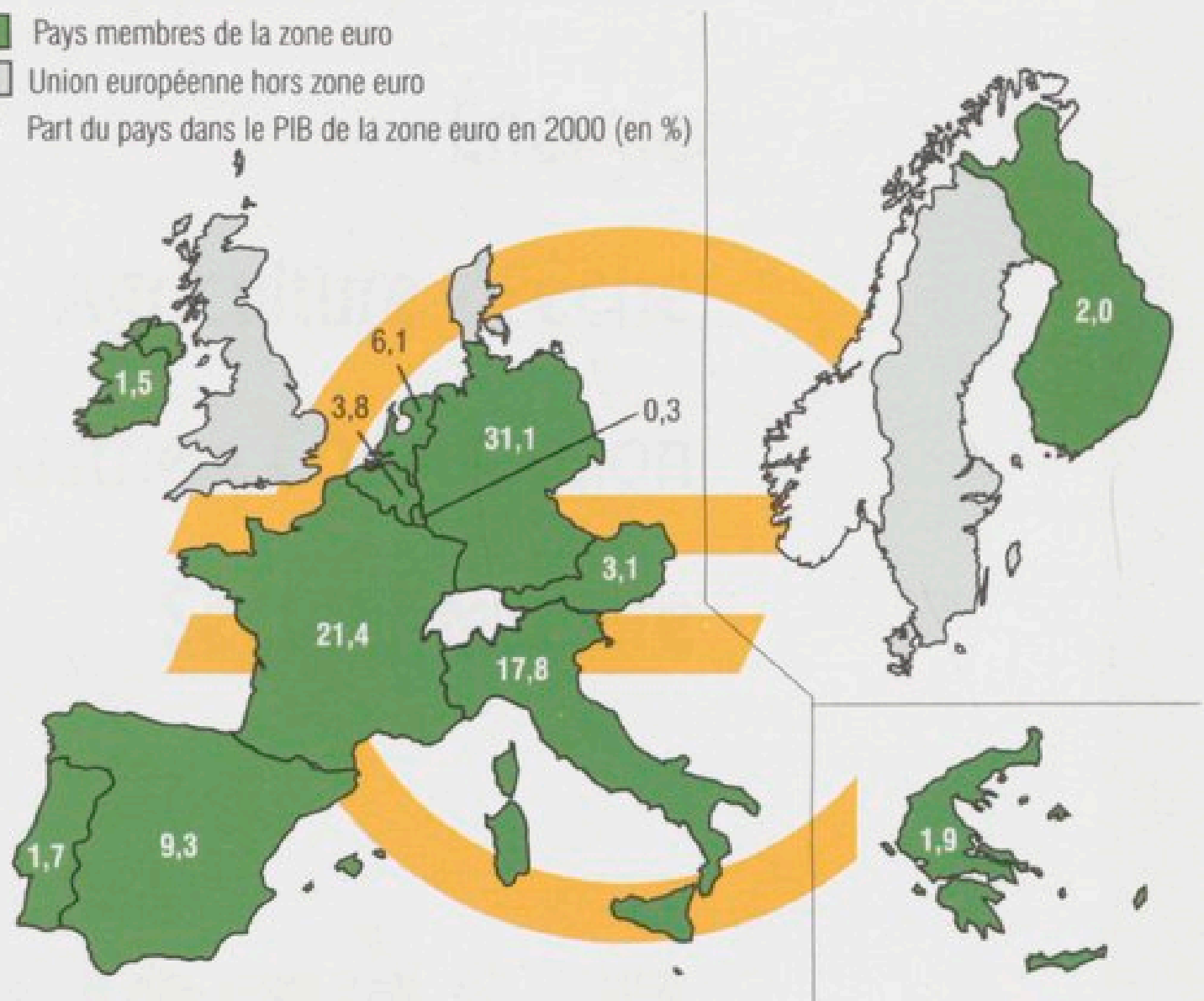
### SOURCES

[1] Eurostat.

[2] *Bulletin mensuel*, Banque centrale européenne.



Pays membres de la zone euro  
 Union européenne hors zone euro  
 1.2 Part du pays dans le PIB de la zone euro en 2000 (en %)



La zone euro en 2001 [1]

Situation des 15 pays de l'Union européenne par rapport aux critères de convergence en 2000\* [1]

	Solde public (1)	Dette publique (2)	Inflation (3)	Taux d'intérêt (4)
Allemagne	1,3	60,2	2,3	5,3
Autriche	-1,1	62,8	1,8	5,6
Belgique	0,0	110,9	3,0	5,6
Danemark	2,5	47,3	2,3	5,6
Espagne	-0,3	60,6	4,0	5,5
Finlande	6,7	44,0	2,9	5,5
<b>France</b>	<b>-1,3</b>	<b>58,0</b>	<b>1,7</b>	<b>5,4</b>
Grèce	-0,9	103,9	3,7	6,1
Irlande	4,5	39,1	4,6	5,5
Italie	-0,3	110,2	2,8	5,6
Luxembourg	5,3	5,3	4,3	5,5
Pays-Bas	2,0	56,3	2,9	5,4
Portugal	-1,4	53,8	3,8	5,6
Royaume-Uni	4,4	42,9	0,9	5,3
Suède	4,0	55,6	1,3	5,4
<b>Valeur de référence</b>	<b>-3,0</b>	<b>60,0</b>	<b>2,8</b>	<b>7,4</b>

\* Pour le solde public et la dette publique, les données sont celles notifiées par les États membres à la Commission européenne en mars 2001. (1) Besoin de financement des administrations publiques en % du PIB ; y c. les ventes de licences UMTS. (2) Dette brute consolidée des administrations publiques en % du PIB. (3) Glissement annuel en décembre 2000. (4) A long terme ; moyenne annuelle.

Valeur de l'euro dans les monnaies nationales des pays de la zone euro [1]

	1 euro égale	
Allemagne	1,95583	mark
Autriche	13,7603	schilling
Belgique	40,3399	francs belges
Espagne	166,386	pesetas
Finlande	5,94573	mark finlandais
<b>France</b>	<b>6,55957</b>	<b>francs</b>
Grèce	340,75	drachme
Irlande	0,787564	livre irlandaise
Italie	1936,27	lires
Luxembourg	40,3399	francs luxembourgeois
Pays-Bas	2,20371	florins
Portugal	200,482	escudos

Cours de l'euro [2]

valeurs moyennes (en écus jusqu'en 1998 et en euros au-delà)

	dollar	yen	franc suisse	livre sterling
1996	1,27	138,1	1,57	0,81
1997	1,13	137,1	1,64	0,69
1998	1,12	146,4	1,62	0,68
1999	1,07	121,4	1,6	0,66
2000	0,92	99,5	1,56	0,61
mai 2001	0,87	106,5	1,53	0,61

La zone euro comparée aux États-Unis et au Japon [1] [2]

	Zone euro	États-Unis	Japon	Zone euro	États-Unis	Japon
Population en millions (mi-2000)	304,4	275,6	126,9			
PIB en 2000 :						
- en milliards d'euros	6 554,3	10 738,7	5 152,9			
- en SPA par habitant	22 322,2	35 034,2	24 922,2			
- 2000/99 en volume	3,4	5,0	1,5			
Déficit public en 2000 :						
- en % du PIB	*0,3	2,2	...			
Dette publique en 1999 :						
- en % du PIB	69,7	44,5	...			
FBCF/PIB en 1999 (%)	20,6	21,8	26,0			
Inflation (avr.2001/avr.2000 en %)	3,0	3,3	-0,4			
Taux de chômage en avril 2001	8,3	4,5	4,8			
Production indust.*** (mars.2001/mars.2000 en %)	3,8	-0,7	-2,9			
Capitalisation boursière** en 1998	4 599,4	16 869,2	3 519,7			
Commerce extérieur en 2000*** :						
- Exportations	2 391,4	1 187,7	555,4			
- Importations	2 318,6	1 591,2	481,9			
- Solde	72,8	-403,5	73,5			
- Solde/PIB (%)	1,1	-3,7	1,4			

\* Y c. les ventes de licences UMTS. \*\* Secteur manufacturier. \*\*\* En milliards d'euros.



PRESENTATION



The European Union (EU) is a political and economic union of member states located primarily in Europe. It was established in 1993 by the Maastricht Treaty, which replaced the European Communities. The EU's primary goal is to ensure peace, stability, and economic growth among its members. It has achieved this through a series of treaties and institutions, including the European Council, the European Commission, and the European Court of Justice. The EU also plays a significant role in international relations and global trade.

Year	Population (millions)	GDP (trillion USD)
1993	340	10.5
2000	450	15.0
2007	500	18.0
2010	505	17.5
2015	510	17.0
2020	510	17.0

The EU has a long history of cooperation and integration. It began with the European Coal and Steel Community in 1951, which aimed to prevent future wars by pooling resources. This evolved into the European Economic Community in 1957, and finally the European Union in 1993. The EU has since expanded its membership to include 27 countries, with more nations applying for membership. The EU's success is largely due to its commitment to the rule of law, democracy, and human rights. It has also been instrumental in promoting economic growth and stability across Europe.

The EU's economic and political integration has led to significant benefits for its citizens. It has created a single market where goods, services, and people can move freely. This has led to increased trade, investment, and job creation. The EU has also been successful in addressing global challenges such as climate change and terrorism. It has established a common currency, the Euro, which has facilitated trade and economic growth. The EU's commitment to the rule of law and democracy has also been a key factor in its success.

Year	Unemployment Rate (%)	Inflation Rate (%)
1993	10.5	3.5
2000	8.5	1.5
2007	5.5	2.5
2010	10.5	1.5
2015	11.5	0.5
2020	10.5	0.5



---

Appareil productif

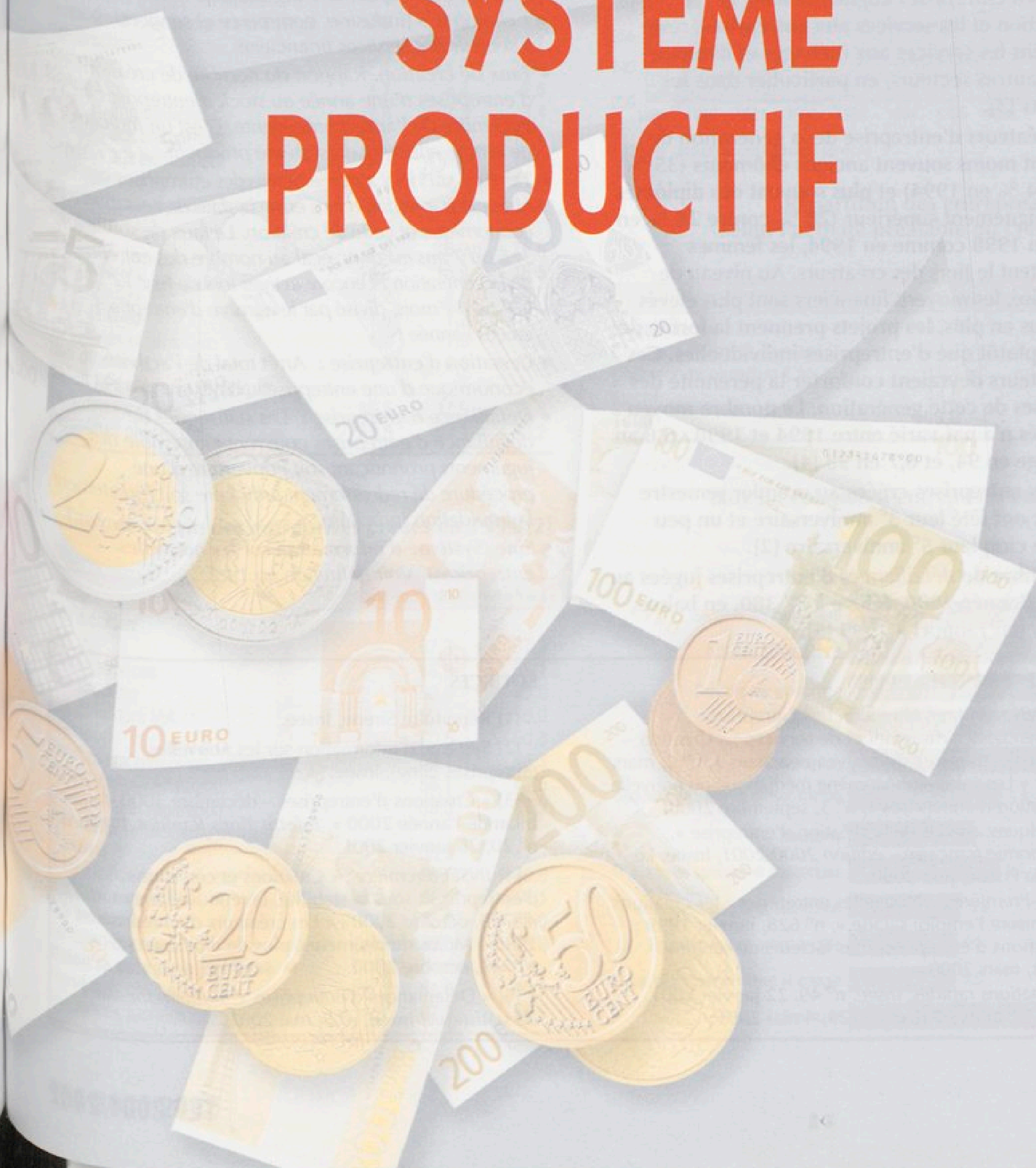
Énergie

Agriculture - Pêche

Industrie - Construction

Secteur tertiaire

# SYSTÈME PRODUCTIF





# Le! appareil productif

## PRÉSENTATION

Entre 1989 et 1998, le nombre d'entreprises de l'industrie, du commerce et des services non financiers a peu varié, autour de 2 350 000. Cependant, chaque année plus du dixième des entreprises est renouvelé par le jeu des **créations** et **cessations**. Les petites entreprises sont les premières concernées par ces mouvements. La durée de vie des entreprises est étroitement liée au renouvellement. Elle dépend des secteurs et augmente généralement avec la taille des entreprises. Toutefois, les petites entreprises des professions libérales réglementées durent aussi longtemps que les entreprises de plus grande taille des secteurs industriels [4].

En 2000, 272 000 entreprises sont créées, soit 1,2 % de plus qu'en 1999. Cette évolution résulte uniquement de l'augmentation du nombre de **créations pures** (+ 4,2 %) ; les créations par **reprise** et les **réactivations** sont en recul. Le nombre de **créations d'entreprises** augmente dans la construction et les services aux entreprises, reste stable dans les services aux ménages et diminue dans les autres secteurs, en particulier dans les transports [3].

Les créateurs d'entreprise de la génération de 1998 sont moins souvent anciens chômeurs (35 % contre 44 % en 1994) et plus souvent des diplômés de l'enseignement supérieur (28 % contre 24 % en 1994). En 1998 comme en 1994, les femmes représentent le tiers des créateurs. Au niveau de l'entreprise, les moyens financiers sont plus élevés et, de plus en plus, les projets prennent la forme de sociétés plutôt que d'entreprises individuelles. Ces deux facteurs devraient conforter la pérennité des entreprises de cette génération. Le nombre moyen de salariés n'a pas varié entre 1994 et 1998 : 0,6 au démarrage en 94, et 0,7 en 98 [4].

Sur dix entreprises créées au premier semestre 1994, six ont fêté leur 3<sup>e</sup> anniversaire et un peu moins de cinq leur 5<sup>e</sup> anniversaire [2].

Le nombre de **défaillances** d'entreprises jugées au cours de l'année 2000 s'élève à 37 380, en baisse de 9,3 % par rapport à 1999 [5].

## DÉFINITIONS

- **Création d'entreprises.** Elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au répertoire SIRENE. Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprises est pris au sens large ; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité :
  - **création pure** (ou création ex nihilo) : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production ;
  - **reprise** : unité légale qui reprend totalement ou partiellement, l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale ;
  - **réactivation** : c'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier des artisans et des commerçants.  
Les statistiques sur la création d'entreprises concernent l'ensemble des secteurs marchands du champ ICS (industrie, commerce et services) (hors secteur des services financiers).
- **Taux de création.** Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.
- **Taux de survie.** La durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> ou 84<sup>e</sup> mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.
- **Cessation d'entreprise** : Arrêt total de l'activité économique d'une entreprise.
- **Défaillance d'entreprise** : Les statistiques de défaillance d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit directement la liquidation judiciaire.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Voir définition au 14.2.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Entreprises en bref*, Direction des Entreprises commerciales, artisanales et de services : « Création – reprise d'entreprise : de nouveaux acteurs », n° 2, mars 2000 ; « Les solos – phénomène médiatique ou nouvelle génération d'entreprises », n° 3, septembre 2000.
- « Quelques aspects de la création d'entreprise », *L'économie française – édition 2000-2001*, Insee, Le livre de Poche, juin 2000.
- *INSEE-Première* : « Nouvelles entreprises : les créations dynamisent l'emploi salarié », n° 628, janvier 1999 ; « Créations d'entreprises : les facteurs de survie », n° 703, mars 2000.
- *Informations rapides*, Insee, n° 49, 22 janvier 2001, n° 74, 21 mars 2001 et n° 123, 4 mai 2001.

## SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), Insee.
- [3] « Créations d'entreprises – décembre 2000 et bilan de l'année 2000 », *Informations Rapides*, Insee, n° 20, 26 janvier 2001.
- [4] *INSEE-Première* : « Créations et cessations d'entreprises : sous la stabilité, le renouvellement », n° 740, octobre 2000 ; « Les créateurs d'entreprise en 1998 – Moins de chômeurs, plus de diplômés », n° 743, octobre 2000.
- [5] « Défaillances d'entreprises », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 5, mai 2001.



## DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 14.1

### Créations, cessations et stocks d'entreprises\* [4]

milliers

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Créations	316	303	275	265	266	286	276	261	258	253
Cessations	264	284	286	294	279	251	254	258	251	230
Stocks	2 310	2 360	2 380	2 370	2 340	2 330	2 370	2 390	2 390	2 400

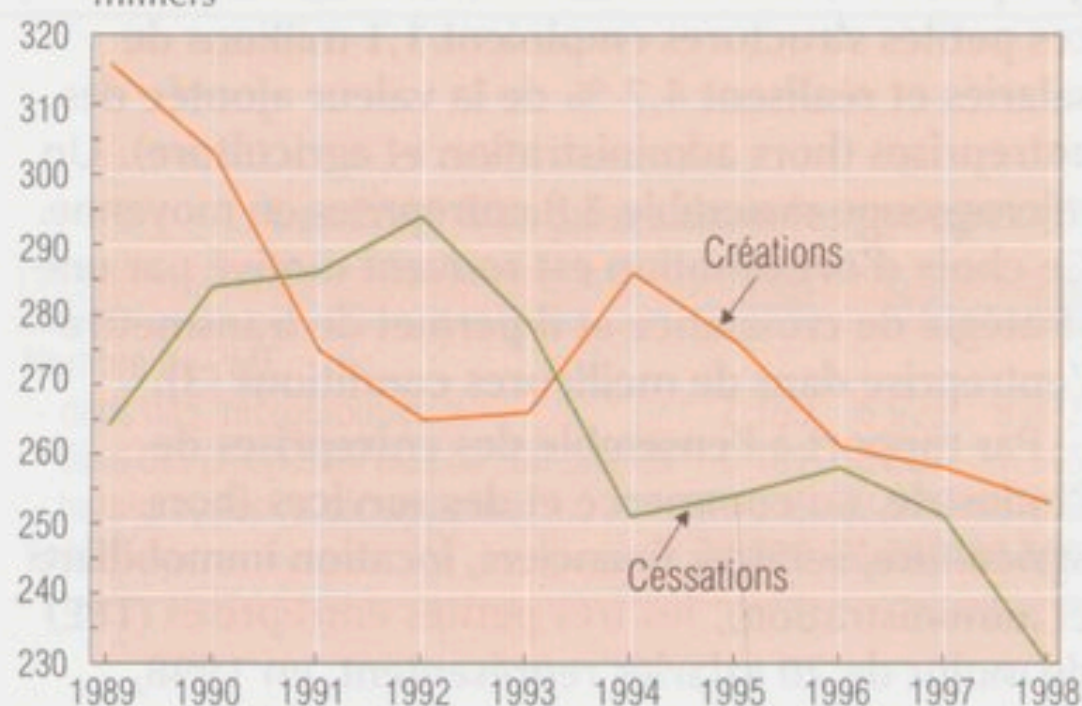
\* Champ : industrie commerce services. Le stock au début d'une année n'est pas strictement égal au stock de l'année précédente, augmenté des créations et diminué des cessations de l'année précédente. La différence tient aux approximations de traitement des données et aux entreprises qui ont franchi la frontière du champ de l'industrie du commerce et des services en changeant d'activité, sans être créées ni avoir cessé (par exemple, entreprise agricole devenue entreprise du bâtiment).

### Les créations d'entreprises [1]

	1993	1999	2000
<b>Ensemble</b>	<b>273 447</b>	<b>268 828</b>	<b>272 072</b>
soit en % :			
<b>Selon l'origine</b>			
Créations pures	62,5	63,1	65,0
Reprises	17,6	16,0	15,3
Réactivations	19,9	20,9	19,7
<b>Par secteur</b>			
IAA	2,4	2,5	2,3
Industrie de biens de consommation	3,3	2,9	2,6
Indus. biens d'équip. et automobile	1,4	1,1	1,1
Indus. biens intermédiaires et énergie	2,0	1,5	1,6
Construction	12,3	13,0	14,7
Commerce	32,1	28,6	26,6
Transports	3,7	3,3	2,6
Activités immobilières	2,6	3,3	3,4
Services aux entreprises	15,1	16,9	18,7
Services aux particuliers	18,3	19,5	19,0
dont hôtels cafés restaurants	11,4	11,5	11,0
Education, santé, action sociale	6,8	7,4	7,4
<b>Par taille</b>			
0 salarié	71,6	76,3	76,5
1 à 2 salariés	18,2	16,0	15,5
3 à 5 salariés	5,2	4,4	4,5
6 à 9 salariés	1,6	1,2	1,3
10 salariés et plus	1,7	1,3	1,3
Non déterminé	1,7	0,8	0,9
<b>Selon la catégorie juridique</b>			
Personnes morales	36,5	37,9	39,8
Personnes physiques	63,5	62,1	60,2

### Évolution des créations et cessations d'entreprises\* [4]

milliers



\* Champ : industrie, commerce et services.

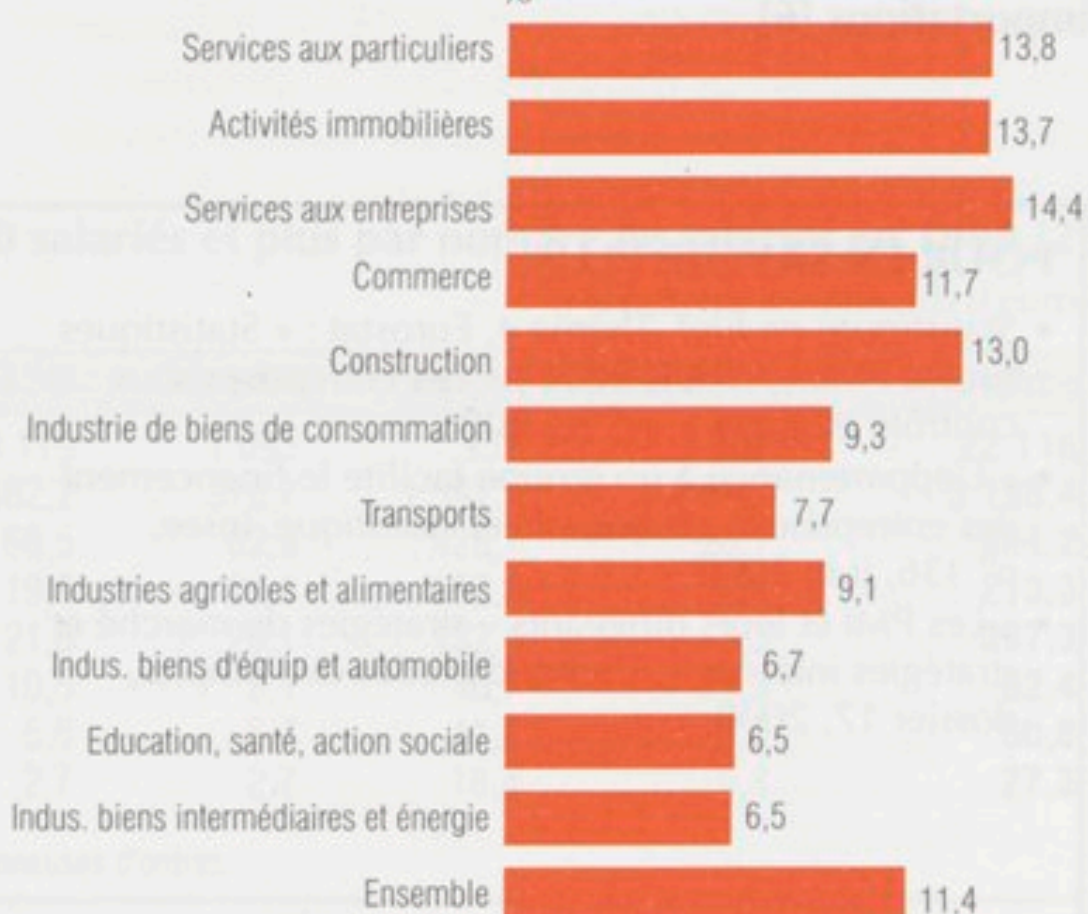
### Répartition des entreprises créées selon l'activité préalable du créateur [2]

%

	1994	1998
En activité	42,2	50,3
Chômeur de moins d'un an	27,4	18,6
Chômeur de plus d'un 1 an	16,4	16,2
Inactif	14,0	14,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Taux de création d'entreprises par secteur en 2000 [1]

%



### Taux de survie des entreprises créées en 1994 [2]

%

	Survie à 3 ans	Survie à 5 ans
<b>Par secteur</b>		
IAA	67,3	57,2
Autres services	66,9	55,1
Construction	63,0	49,0
Industrie hors IAA	62,7	50,0
Transport	60,5	50,3
Services aux entreprises, immobilier, location	59,1	46,3
Hôtels-café-restaurants	56,1	42,5
Commerce et réparation	53,5	39,9
<b>Par taille (effectifs au démarrage)</b>		
0 salarié	55,5	42,3
1 ou 2 salariés	65,5	49,9
3 à 5 salariés	67,5	54,1
6 à 9 salariés	73,2	58,0
10 salariés et plus	80,3	65,3
<b>Selon la catégorie juridique</b>		
Personnes physiques	51,8	40,2
Personnes morales	67,9	53,6



# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2001, les entreprises de moins de 10 salariés représentent 92,7 % de l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières). Elles travaillent essentiellement dans le commerce, les services aux entreprises et la construction. 7,1 % du total des entreprises ont un effectif de 10 à 249 salariés et seulement 0,2 % sont des entreprises de 250 salariés ou plus [1].

Entre 1990 et 1998, le nombre de **groupes** de la taille d'une **PME** ou **microgroupes** augmente de 6 000. Fin 1998, ils représentent plus de 80 % des 9 000 groupes dénombrés en France. Sur le territoire national, ces petites structures emploient 1,1 millions de salariés et réalisent 4,7 % de la valeur ajoutée des entreprises (hors administration et agriculture). Un microgroupe rassemble 3,8 entreprises en moyenne. Ce choix d'organisation est souvent motivé par une stratégie de croissance et il permet de transmettre l'entreprise dans de meilleures conditions [3].

Par rapport à l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services (hors agriculture, services financiers, location immobilière et administration), **les très petites entreprises** (TPE) de moins de 20 salariés représentent, en 1998, 30 % de l'effectif salarié total et 26 % de la valeur ajoutée totale. Dans le bâtiment elles atteignent plus de la moitié de la valeur ajoutée, mais seulement 10 % dans l'industrie (hors IAA) [7].

Fin 1997, on dénombre 150 600 petites entreprises industrielles et de l'artisanat de production de moins de 20 salariés. Elles occupent 624 500 personnes, soit 16 % de l'emploi industriel. La majorité (54 %) réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 1 million de francs (152 milliers d'€) [5].

En 2000, 177 600 entreprises françaises ont participé au commerce extérieur français ce qui représente une croissance du nombre d'opérateurs de 2,6 % par rapport à 1999. Plus du tiers d'entre elles sont des entreprises industrielles de moins de 500 salariés qui contribuent fortement aux échanges extérieurs avec 28 % des exportations et 21 % des importations [6].

## DÉFINITIONS

- **Excédent brut d'exploitation (EBE)**. C'est la part de la valeur ajoutée disponible pour la rémunération des capitaux internes et externes.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)**. Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Entreprise industrielle**. D'après le Sessi, c'est une entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Petites et moyennes entreprises (PME)**. Entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 499 salariés.
- **Microgroupe**. Groupe d'entreprises dont l'effectif total est inférieur à 500 salariés.
- **Groupe**. Voir définition au mot-clé 14.4.
- **Répertoire Sirene**. Le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirene, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises)**. Vise à étudier de façon permanente et régulière les caractéristiques et la vie des nouvelles entreprises. Le système a démarré en 1994 avec l'interrogation d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 1994. Ces entreprises sont suivies pendant cinq ans par un questionnaire lors de leur deuxième et troisième anniversaires. Deux autres cohortes, celles des entreprises nées respectivement en 1998 et 1999 sont entrées dans le dispositif Sine.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Thème 4, Eurostat : « Statistiques sur les PME », n° 11, 2000 ; « Les entreprises sous contrôle étranger », n° 20, 2001.
- « L'appartenance à un groupe facilite le financement des entreprises », *Économie et statistique*, Insee, n° 336, juin 2000.
- « Les PMI et leurs dirigeants – stratégies de marché et stratégies internes », Centre d'études de l'emploi, dossier 17, 2000.

### SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] Enquête annuelle d'entreprise, Sessi, édition 2000.
- [3] « Des groupes de la taille d'une PME », *INSEE-Première*, n° 764, mars 2001.
- [4] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [5] « Les petites entreprises industrielles en 1997 », *INSEE-Résultats*, série système productif, n° 166-167, novembre 1999.
- [6] « Le commerce extérieur en 2000 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 204, avril 2001.
- [7] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.



## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES 14.2

### Répartition des entreprises\* par nombre de salariés et activité au 1-1-2001 [1]

milliers

Secteurs d'activité	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Total
IAA	15,14	43,47	5,99	0,66	0,49	0,17	0,14	66,06
Industrie hors IAA	64,06	78,23	29,88	4,30	3,00	1,05	0,85	181,37
Construction	121,51	161,17	21,10	1,31	0,60	0,16	0,11	305,97
Commerce	265,91	288,92	36,67	3,39	1,59	0,42	0,33	597,22
Transports	44,35	29,10	8,27	1,06	0,72	0,22	0,13	83,85
Activités immobilières	43,00	23,15	1,92	0,07	0,04	0,00	0,01	68,20
Services aux entreprises	203,97	132,96	20,50	2,02	1,31	0,46	0,40	361,61
Services aux particuliers	172,50	182,46	14,08	0,83	0,32	0,08	0,09	370,34
Éducation, santé, action sociale	220,66	81,20	4,52	0,51	0,39	0,09	0,02	307,40
<b>Total</b>	<b>1 151,11</b>	<b>1 020,68</b>	<b>142,91</b>	<b>14,15</b>	<b>8,46</b>	<b>2,65</b>	<b>2,07</b>	<b>2 342,01</b>

\* Champ ICS (Industrie, Construction, Commerce, Services), hors entreprises agricoles et financières.

### Les petites entreprises industrielles\* en 1997 [5]

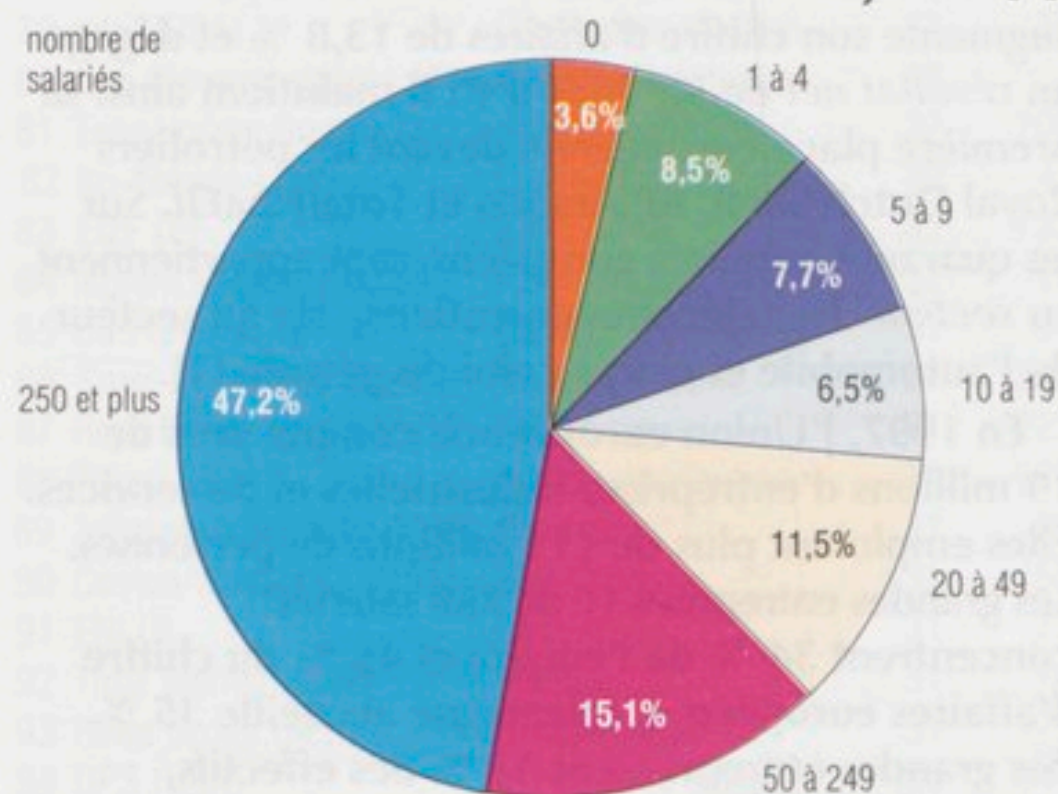
	Nombre d'entreprises	CAHT millions de F	VAHT millions de F	Emplois occupés
0 salarié	53 246	23 434	7 615	58 753
1 à 2 salariés	36 822	36 766	13 771	82 396
3 à 5 salariés	25 933	64 592	22 327	117 137
6 à 9 salariés	19 307	90 484	33 453	152 771
10 à 19 salariés	15 258	126 865	49 497	213 470
<b>Ensemble</b>	<b>150 566</b>	<b>342 141</b>	<b>126 663</b>	<b>624 527</b>

\* Champ : y compris artisanat de production et hors secteurs de l'énergie, de l'exploitation forestière et de l'entreposage frigorifique, dont le CA est inférieur à 35 millions de francs.

### Les PME françaises dans les groupes [3]

	1990	1994	1998
Nombre de PME :			
- dans des microgroupes	2 180	6 623	9 822
- dans des groupes de plus de 500 salariés	6 161	8 807	11 148
- hors groupes (indépendantes)	70 545	62 770	63 496
<b>Total</b>	<b>78 886</b>	<b>78 200</b>	<b>84 466</b>

### Le poids des PME selon leur taille en terme de valeur ajoutée [7]



### Évolution du chiffre d'affaires des entreprises [4]

indice base 100 en 1995

	1996	1998	1999	2000
Industrie	102,0	112,0	116,0	129,0
Construction	101,0	105,0	111,0	123,0
Transports	101,5	113,4	120,9	132,7
Commerce de gros	101,9	110,9	116,1	124,9
Commerce de détail	102,3	111,1	117,0	123,9
Services aux particuliers	99,9	108,2	112,1	112,9
Services aux entreprises	103,3	116,9	127,7	140,0

### Caractéristiques des entreprises industrielles\* de 20 salariés et plus par nombre de salariés en 1999 [2]

montants en milliards d'euros

	20 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Hors tranche **	Ensemble
Nombre d'entreprises	11 756	4 459	3 119	1 093	957	732	<b>22 116</b>
Effectif employé (milliers)	387,1	307,1	482,2	376,7	1 591,1	44,2	<b>3 188,4</b>
Chiffre d'affaires HT	45,5	38,5	68,5	62,9	428,7	20,1	<b>664,2</b>
Exportations	6,7	7,4	19,5	21,1	152,0	6,6	<b>213,3</b>
Valeur ajoutée HT	16,5	13,1	21,8	20,1	132,4	3,3	<b>207,3</b>
Rémunérations	8,4	6,5	10,5	9,1	46,7	1,3	<b>82,4</b>
Excédent brut d'exploitation	3,8	3,2	5,6	5,7	41,2	1,3	<b>60,8</b>
Investissements corporels totaux	1,7	1,6	2,7	2,7	18,4	0,3	<b>27,3</b>

\* Hors IAA, bâtiment, génie civil et z

\*\* Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordres.



# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 1999, sur les 100 premiers **groupes** mondiaux selon le **chiffre d'affaires**, trente-sept sont américains, vingt-trois, japonais, treize, allemands et huit, français. L'Europe est représentée par trente-deux entreprises dont vingt-six font partie de la **zone euro**. Avec dix-huit groupes, les entreprises de la grande distribution sont les mieux placées, devant les constructeurs automobiles qui en comptent treize. La fusion entre TotalFina et Elf-Aquitaine donne naissance au 1<sup>er</sup> groupe français (TotalFinaElf) et le propulse au 19<sup>e</sup> rang mondial avec un chiffre d'affaires deux fois et demi moins élevé que celui du numéro un (General Motors) [2].

Au cours de l'année 1999, les mouvements en matière de fusions et acquisitions continuent. Le montant des rapprochements entre sociétés annoncés dans le monde atteint 3 160 milliards de dollars (3 070 milliards d'euros) contre 2 600 milliards de dollars en 1998. Les secteurs les plus actifs sont ceux des télécommunications avec cinq opérations parmi les dix plus importantes [4].

En 1999, sur les 100 premières entreprises industrielles et de services européennes, la France occupe la 1<sup>ère</sup> place avec vingt-cinq groupes, suivie de l'Allemagne (22) et de la Grande-Bretagne (21). Le constructeur automobile DaimlerChrysler augmente son chiffre d'affaires de 13,8 % et dégage un **résultat net** de 5,7 Mds d'€. Il maintient ainsi sa première place européenne devant les pétroliers Royal Dutch Shell, BP Amoco et TotalFinaElf. Sur les quarante premiers européens, sept appartiennent au **secteur** des télécommunications, six au secteur de l'automobile et cinq à celui du pétrole [1].

En 1997, l'Union européenne compte près de 19 millions d'entreprises industrielles et de services. Elles emploient plus de 111 millions de personnes. Les grandes entreprises (+ de 250 salariés) concentrent 34 % de l'emploi et 45 % du chiffre d'affaires européen. L'Allemagne accueille 35 % des grandes entreprises et 31 % des effectifs, devant le Royaume-Uni (17 % et 24 %) et la France (13 % et 14 %). En revanche, 35,5 % du chiffre d'affaires est réalisé par les grandes entreprises du Royaume-Uni, suivi par l'Allemagne (21,7 %) et la France (13,9 %) [3].

## DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur**. Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe**. Voir définition du mot clé 14.4.
- **Résultat net**. Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.
- **Zone euro**. Voir définition du mot clé 19.3.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques structurelles sur les entreprises », *Statistiques en bref, Industrie commerce et services*, Eurostat, n° 23-2000.
- « L'appartenance à un groupe facilite le financement des entreprises », *Économie et Statistique*, Insee, n° 336, 2000-6.

### SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2000.
- [2] « Les 1 000, le classement annuel des entreprises », *L'Expansion*, n° 633, novembre 2000.
- [3] Eurostat.
- [4] Le Monde, mardi 4 janvier 2000, Banque de données de Thomson Financial Securities Data.



# GRANDES ENTREPRISES MONDIALES 14.3

Les 100 premières entreprises mondiales en 1999 [2]

Rang	Société	Secteur	CAHT* milliards d'€	Effectifs milliers	Rang	Société	Secteur	CAHT* milliards d'€	Effectifs milliers
1	General Motors (USA)	Automobile	199	388	51	Mickesson HBOC ( USA)	Distribution	42	21
2	Wal-Mart Stores (USA)	Grande distribution	189	1 140	<b>52 Vivendi (F)</b>	<b>Services, com.</b>	<b>42</b>	<b>276</b>	
3	Exxon Mobil (USA)	Pétrole	185	106	53	State Power (RPC)	Electricité, Gaz	41	1 149
4	Ford Motor (USA)	Automobile	183	365	54	Kmart (USA)	Grande distribution	41	275
5	DaimlerChrysler (ALL)	Automobile	150	464	55	RWE (ALL)	Electricité, Gaz	38	156
6	Mitsui (JAP)	Négoce	134	38	56	Mitsubishi Electric (JAP)	Electronique	38	117
7	Mitsubishi (JAP)	Automobile	133	42	57	Target (USA)	Grande distribution	38	214
8	Toyota Motor (JAP)	Automobile	131	215	<b>58 PSA Peugeot Citroën (F)</b>	<b>Automobiles</b>	<b>38</b>	<b>166</b>	
9	General Electric (USA)	Électronique	126	340	59	Bell Atlantic (USA)	Télécommunications	38	145
10	Royal Dutch Shell (GB-NL)	Pétrole	124	96	<b>60 Renault (F)</b>	<b>Automobiles</b>	<b>38</b>	<b>160</b>	
11	Itochu (JAP)	Négoce	123	6	61	SK (COR)	Pétrole	38	23
12	Sumitomo (JAP)	Négoce	108	33	<b>62 Carrefour (F)</b>	<b>Grande distribution</b>	<b>37</b>	<b>297</b>	
13	Nippon Telegraph (JAP)	Télécommunications	106	224	63	Merck (USA)	Pharmacie	37	62
14	Marubeni (JAP)	Négoce	104	32	64	PDVSA (VEN)	Pétrole	37	48
15	IBM (USA)	Informatique	99	307	65	Chevron (USA)	Pétrole	37	36
16	BP Amoco (GB)	Pétrole	98	80	66	Glencore International (CH)	Métallurgie	37	5
17	Hitachi (JAP)	Électronique	81	338	67	J.C. Penney (USA)	Grands magasins	37	260
18	Volkswagen (ALL)	Automobile	75	306	68	BT (GB)	Télécommunications	36	132
<b>19 TotalFinaElf (F)</b>	<b>Pétrole, chimie</b>	<b>75</b>	<b>127</b>	69	Samsung (COR)	Négoce	36	5	
20	Matsushita Electric (JAP)	Électronique	74	282	70	Hyundai (COR)	Négoce	36	59
21	Nissho Iwai (JAP)	Négoce	74	18	71	Texaco (USA)	Pétrole	35	18
22	US Postal Service (USA)	Courrier	71	798	72	Olivetti (I)	Télécommunications	35	129
23	AT&T (USA)	Télécommunications	70	148	73	Motorola (USA)	Electronique	35	121
24	Philip Morris (USA)	Tabac, alimentation	70	137	74	BMW (ALL)	Automobiles	34	115
25	Siemens (ALL)	Matériel électrique	68	443	75	Deutsche Telekom (ALL)	Télécommunications	34	176
26	Sony (JAP)	Électronique	68	190	76	Mitsubishi Motors (JAP)	Automobiles	34	27
27	Boeing (USA)	Aéronautique	65	197	77	Royal Ahold (NL)	Supermarchés	34	209
28	Honda Motor (JAP)	Automobile	62	112	78	Robert Bosh (ALL)	Equip. automobile	34	195
29	Nissan Motor (JAP)	Automobile	61	142	79	Intel (USA)	Composants electron.	33	70
30	Fiat (I)	Automobile	60	221	<b>80 Les Mousquetaires (F)</b>	<b>Grande distribution</b>	<b>33</b>	<b>...</b>	
31	Toshiba (JAP)	Electronique	58	191	81	Tengelmann Gruppe (ALL)	Grands magasins	32	200
32	SBC Com. (USA)	Télécommunications	56	205	82	Ito-Yokado (JAP)	Grande distribution	32	41
33	Hewlet-Packard (USA)	Informatique	54	84	<b>83 EDF (F)</b>	<b>Electricité</b>	<b>32</b>	<b>133</b>	
34	Fujitsu (JAP)	Informatique	53	188	84	Ingram Micro (USA)	Informatique	32	15
35	Veba (ALL)	Energie, chimie	53	132	85	Du Pont (USA)	Chimie	31	94
36	Tokyo electric power (JAP)	Electricité	52	48	<b>86 Suez-Lyon. des Eaux (F)</b>	<b>Services, com.</b>	<b>31</b>	<b>342</b>	
37	Kroger (USA)	Grande distribution	51	305	87	Royal Philips Electronic (NL)	Electronique	31	227
38	Nestlé (CH)	Alimentation	49	231	88	Tesco (GB)	Grande distribution	31	135
39	Sinopec (RPC)	Pétrole	47	1 172	89	Johnson & Johnson (USA)	Pharmacie**	31	98
40	NEC (JAP)	Electronique	47	158	90	Costco Wholesale (USA)	Distribution	31	53
41	Sears Roebuck (USA)	Grands magasins	46	326	91	ENI (I)	Pétrole	31	72
42	Enron (USA)	Electricité, Gaz	45	18	92	Time Warner (USA)	Médias	31	70
43	Unilever (GB-NL)	Alimentation	45	255	93	Rewe Group (ALL)	Grands magasins	31	173
44	Metro (ALL)	Grands magasins	44	171	94	UPS (USA)	Messagerie rapide	30	344
45	Compaq Computer (USA)	Informatique	43	76	95	Canon (JAP)	Bureautique	30	81
46	Home Depot (USA)	Distribution	43	183	96	Pemex (MEX)	Pétrole	30	133
47	Lucent Technologies (USA)	Electronique	43	153	97	Thyssen Krupp (ALL)	Equipement industriel	30	185
48	Procter & Gamble (USA)	Cosmétiques	43	110	98	DAIEI (JAP)	Grands magasins	30	48
49	Albertson's (USA)	Grands magasins	42	235	99	BASF (ALL)	Chimie	29	105
50	Worldcom (USA)	Télécommunications	42	77	100	Tomen (JAP)	Négoce	29	10

\* Chiffre d'affaires consolidé du dernier exercice de douze mois. \*\* Et produits grand public.



# i4! appareil productif

## PRÉSENTATION

L'année 1999 est marquée par de nouveaux records en matière de fusions et acquisitions. En France, les principales opérations de rapprochement concernent les secteurs du pétrole (Totalfina avec Elf dont l'autorisation est donnée par Bruxelles début 2000 et Total avec le belge Pétrofina), la chimie (Rhône-Poulenc avec l'allemand Hoechst), la banque (BNP avec Paribas) et l'aluminium (Pechiney avec le canadien Alcan). Dans la grande distribution, le rapprochement entre Carrefour et Promodès (dont l'autorisation est donnée par Bruxelles début 2000) donne naissance à un groupe qui devient le numéro deux mondial derrière l'américain Wal-Mart.

En 1999, seules quatre des vingt premières entreprises françaises, selon le **critère de classement du chiffre d'affaires**, appartiennent au secteur public contre treize il y a dix ans. Le secteur de la grande distribution est représenté par six sociétés (Carrefour, ITM, Leclerc, Auchan, Pinault-Printemps-Redoute et Rallye), celui de l'énergie, par quatre entreprises (Totalfina, Elf Aquitaine, EDF et Suez-Lyonnaise des Eaux), et celui de l'automobile par deux (Renault et PSA).

Dans le secteur pétrolier, le chiffre d'affaires des grands **groupes** français profite de la hausse des cours du pétrole brut. En effet, le prix du baril augmente de près de 35 % en 1999. Totalfina, avec la prise de contrôle du Belge Petrofina réalise 73,3 % de hausse et accède au 1<sup>er</sup> rang national. Le chiffre d'affaires d'Elf Aquitaine progresse de 10,2 %, celui de BP-France de 15,4 % et celui d'Esso France de 26,8 %.

Dans le secteur de l'automobile, malgré la bonne tenue du marché, le chiffre d'affaires des deux grands constructeurs français progresse moins vite (+ 1,1 % pour Renault et + 12 % pour PSA contre près de 20 % en 1998). Renault recule ainsi de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>e</sup> place nationale. L'entreprise réduit son bénéfice de 60 % à 534 millions d'€. PSA augmente le sien de 59 % à 774 millions d'€ et se maintient à la troisième place nationale [1].

## DÉFINITIONS

- **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50 %, on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.
- **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans le tableau de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Résultats nets.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Chiffre d'affaires.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Critère de classement.** L'optique retenue est celle du groupe, français ou filiale d'un groupe étranger implanté en France. Les chiffres sont pour la plupart consolidés voire globalisés. Le critère de classement est le chiffre d'affaires. Pour les sociétés dont l'exercice comptable ne correspond pas à l'année calendaire, on retient en principe, comme exercice 1999, les comptes clos entre le 30 juin 1999 et le 31 mars 2000.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française », *Chiffres-clés*, édition 2001-2002, Insee, Sessi, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- « Images économiques des entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 1999 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », 3 tomes, n° 181-182-183, n° 184-185, n° 186-187-188, août 2000.
- « La croissance s'est diffusée à la majorité des entreprises en 1998 », *INSEE-Première*, n° 696, janvier 2000.

- « Les entreprises étrangères dans l'industrie française – Une forte implantation », *Le 4 pages*, sessi, n° 132, juin 2000.

### SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2000.
- [2] SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises), Insee.



## GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES 14.4

**Les 50 principaux groupes français de l'industrie et des services\* en 1999 selon le chiffre d'affaires [1]**

	Chiffres d'affaires millions d'€	Effectifs milliers	Résultats nets millions d'€		Chiffres d'affaires millions d'€	Effectifs milliers	Résultats nets millions d'€
1 TotalFina**	42 178	74,4	1 520	26 Groupe Lagardère	12 285	49,3	241
2 Vivendi	41 623	275,6	1 431	27 L'Oréal	10 751	42,2	787
3 PSA Peugeot Citroën	37 807	165,8	774	28 Lafarge	10 528	70,9	614
4 Renault	37 592	159,6	534	29 Air France	10 325	59,0	353
5 Carrefour	37 364	297,3	755	30 CEA-Industrie	9 517	55,1	500
6 ELF Aquitaine**	35 548	57,4	2 072	31 Péchiney	9 507	29,8	260
7 EDF	32 057	132,5	1 179	32 Systeme U	9 254	27,0	...
8 Suez - Lyonnaise des Eaux*	31 462	220,5	1 453	33 Gaz de France	9 109	31,1	419
9 France Télécom	27 233	174,3	2 768	34 Vinci	9 057	70,7	146
10 Alcatel	23 023	115,7	644	35 Sodexo Alliance	9 032	270,0	132
11 Saint-Gobain	22 952	164,7	1 226	36 Eridania Beghin-Say	9 010	2,6	92
12 ITM Entreprises	22 898	80,0	...	37 Christian Dior	8 758	42,2	264
13 Leclerc	22 867	72,0	...	38 Atofina	8 705	33,4	...
14 Auchan	22 026	116,4	318	39 LVMH	8 547	41,2	693
15 Pinault - Printemps - Redoute	18 912	79,4	626	40 Schneider Electric	8 378	67,5	481
16 Rallye	16 374	90,0	54	41 Groupe GTM	8 358	59,5	143
17 Groupe SNCF	16 287	210,9	51	42 Havas Advertising	8 058	12,0	56
18 Alstom	16 229	120,7	349	43 Valeo	7 717	51,7	563
19 Bouygues	15 857	111,4	62	44 Castorama	7 346	38,8	343
20 La Poste	15 315	291,7	284	45 Fiat France	7 165	18,5	...
21 Michelin	13 763	130,4	154	46 Thomson CSF	6 889	48,9	275
22 Usinor	13 623	64,1	-178	47 Lagardère Médias	6 884	28,5	...
23 Danone	13 293	76,0	682	48 Publicis	6 860	10,4	74
24 Aérospatiale Matra	12 898	52,9	30	49 Thomson Multimédia	6 690	50,7	231
25 Rhône-Poulenc	12 598	107,3	-851	50 OCP	6 574	5,0	71

\* Ce classement prend en compte les entreprises privées et publiques de l'industrie et des services (hors banques et assurances).

\*\* La fusion entre TotalFina et Elf Aquitaine n'a été autorisée par Bruxelles qu'au début de l'année 2000. C'est pourquoi les deux sociétés sont classées séparément.

**Les 10 plus fortes hausses et les 10 plus fortes baisses du résultat net en 1999 [1]**

millions d'euros

Hausse du résultat net		Résultat net	Baisse du résultat net		Résultat net
Elf Aquitaine	1 532	2 072	Alcatel	- 1 696	644
TotalFina	634	1 520	Rhône-Poulenc	- 1 495	- 851
Thomson CSF	507	275	Renault	- 814	534
EDF	502	1 179	Usinor	- 513	- 178
France Télécom	468	2 768	Michelin	- 381	154
Suez-Lyonnaise des Eaux	448	1 453	Shell France	- 354	- 479
LVMH	426	693	Manpower France	- 326	47
Framatome	371	463	Canal Plus	- 308	- 336
Vivendi	311	1 431	Bull	- 291	- 288
Valeo	303	563	Eridania Beghin-Say	- 206	92

**Concentration économique : part des n premières entreprises françaises dans l'ensemble des entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 1999 [2]**

% cumulé

Les n premières entreprises	Industrie *		Tertiaire marchand hors activités financières**	
	Effectifs	CAHT	Effectifs	CAHT
4	5,5	10,0	9,9	4,5
10	8,5	15,5	14,8	7,8
50	15,1	26,7	19,5	14,3
100	19,0	32,2	21,8	18,2
500	31,9	49,9	29,2	30,6
1 000	39,5	58,4	33,0	36,5
Niveau des 1 000 premières	1 626 milliers	491 Mds d'€	2 412 milliers	485 Mds d'€

\* Branches B01 à G22 (NES 114). \*\* Branches J10 à K09 et M01 à Q22 (NES 114).



# i4! appareil productif

## PRÉSENTATION

**F**in 1999, l'État contrôle 1 540 entreprises françaises, soit 245 de moins qu'en 1998. Depuis la loi de privatisation de juillet 1993, le nombre d'entreprises publiques ne cesse de régresser. Le **secteur public d'entreprises** emploie 1,1 million de salariés contre 1,18 million fin 1998. Il représente 4,2 % de la population active totale (7,0 % en 1991) et 5,3 % des emplois salariés (9,0 % en 1991).

Cette diminution résulte principalement de la **privatisation** de deux **groupes** importants, Aérospatiale-Matra et le Crédit Lyonnais, et de la société Eramet. Les 147 entreprises privatisées (471 en 1998) font sortir 68 000 salariés du secteur public, soit 1 300 de plus qu'en 1998. Au total, 439 entreprises sortent du secteur public ce qui correspond à 90 000 salariés. À l'inverse, 194 unités entrent dans le secteur d'entreprises publiques et représentent 6 000 salariés.

87 % des effectifs sont employés par les 99 entreprises (6,4 % du secteur) directement contrôlées par l'État où ce dernier détient plus de la moitié du capital. Les 13 % des effectifs restants sont répartis dans les 1 441 filiales indirectes de l'État. Les quatre plus grands groupes publics (La Poste, la SNCF, France Télécom et EDF) et leurs 478 filiales concentrent plus des deux tiers des effectifs des entreprises publiques.

Le secteur tertiaire concentre plus des trois quarts des effectifs de l'ensemble des entreprises publiques dans trois activités : les services aux entreprises (télécommunications), les transports et les activités financières. Le secteur public est de moins en moins présent dans l'industrie, sauf dans les secteurs de l'énergie (grâce à EDF et GDF) et des biens d'équipement ; le désengagement de l'État est sensible dans l'aéronautique, secteur où il avait un rôle important. L'État figure en bonne place dans l'audiovisuel. En revanche, le secteur public est traditionnellement peu représenté dans les industries agricoles et alimentaires [1].

## DÉFINITIONS

- **Le secteur public d'entreprises** : concerne les seules entreprises publiques contrôlées par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.
- **Groupe** : un groupe est un ensemble de personnes morales dépendant, par des relations patrimoniales, d'un même centre de décision qui n'est pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Ce centre de décision est appelé tête de groupe. Dans le cas des groupes publics, la tête de groupe est contrôlée, éventuellement indirectement, par l'État. L'ensemble des entreprises publiques forment donc un « groupe État ».
- **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Les achats ou ventes de tout ou partie du capital des filiales ou sous-filiales des entreprises publiques qui font « entrer » ou « sortir » des entreprises du secteur public constituent la respiration.
- **RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État**. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- *INSEE-Première* : « Nationalisations et privatisations depuis 50 ans », n° 440, avril 1996 ; « L'impact des privatisations sur le secteur public », n° 290, décembre 1993.
- « Privatisations et contrôle des entreprises en France », *Revue économique*, vol. 46, n° 6, novembre 1996.

### SOURCES

- [1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1999 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 189, octobre 2000.
- [2] Euronext Paris.



Les entreprises publiques par activité économique fin 1999\* [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Principaux groupes dans le secteur
<b>Agriculture</b>	<b>4</b>	<b>12,8</b>	ONF
<b>Industrie</b>	<b>164</b>	<b>221,4</b>	
Industries agricoles et alimentaires	ε	ε	
Industries de biens de consommation	13	5,0	Imprimerie nationale
Industrie automobile	0	0,0	
Industries de biens d'équipement	53	39,7	Snecma, Giat-Industries
Autres ind. de biens intermédiaires	49	11,6	SNPE, Framatome
Énergie	46	164,9	Charbonnages de France, CEA, EDF, GDF
<b>Construction</b>	<b>17</b>	<b>2,7</b>	
<b>Tertiaire</b>	<b>1 352</b>	<b>865,6</b>	
Commerce	42	2,0	
Transports	251	323,9	SNCF, Air France, Aéroports de Paris, RATP, Ports autonomes...
Activités financières	112	24,0	Banque de France
Activités immobilières	301	6,4	
Services aux entreprises	514	478,5	La Poste, France Télécom, CEA, Egis
Services aux particuliers	93	27,3	Air France, France 2, France 3, Radio France, Opéra de Paris
Autres	16	3,5	
<b>Ensemble des activités</b>	<b>1 540</b>	<b>1 102,5</b>	

\* Données provisoires.

Évolution de l'importance du secteur des entreprises publiques [1]

	Nombre d'entreprises		Effectifs en France	
			milliers	% *
fin 1988	2 001	1 355	7,2	
fin 1989	2 319	1 344	7,0	
fin 1990	2 505	1 348	6,9	
fin 1991 **	2 622	1 763	9,0	
fin 1992	2 748	1 738	9,0	
fin 1993	2 652	1 608	8,4	
fin 1994 ***	2 351	2 716	1 505	7,9
fin 1995		2 636	1 446	7,3
fin 1996		2 506	1 302	6,6
fin 1997		2 510	1 255	6,3
fin 1998		1 785	1 181	5,8
fin 1999		p 1 540	p 1 103	5,3

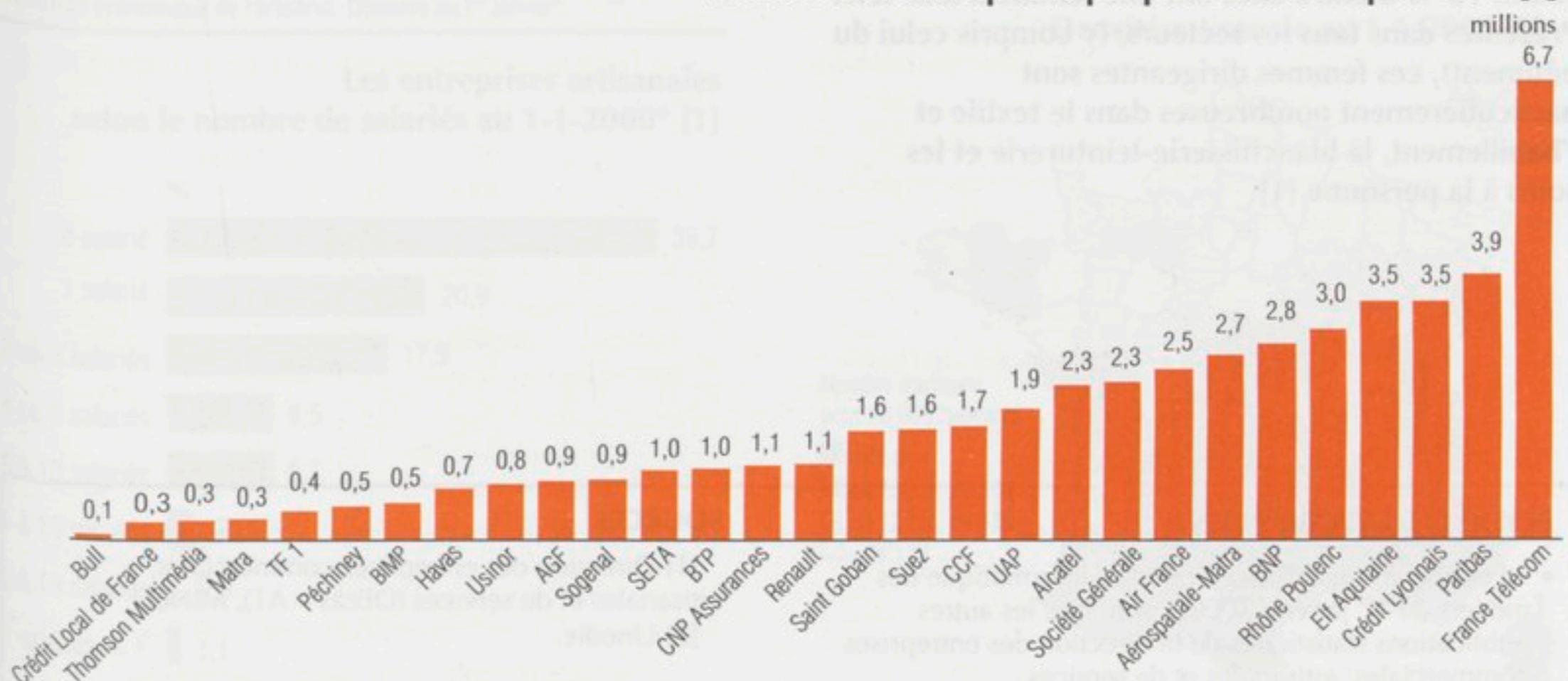
\* Part dans l'emploi salarié total. \*\* La Poste et France Télécom deviennent entreprises publiques. \*\*\* Le changement de couverture du champ des entreprises publiques modifie les données de 1994.

Les principales privatisations depuis 1993 [1]

Entreprises privatisées	Date de privatisation
BNP, Rhône-Poulenc	1993
Elf, UAP	1994
SEITA, Usinor-Sacilor, Pechiney	1995
BFCE, AGF, CGM,	1996
Renault, Cie Française de Navigation Rhénane	1996
BULL, France Telecom*	1997
CIC, Thomson CSF, GAN, CNP-Assurances, SMC	1998
Air France, Thomson Multimédia	1999*
Crédit Lyonnais, Aérospatiale-Matra, ERAMET	1999**
Banque Hervet	2001

\* Ouverture du capital, l'État restant majoritaire.  
\*\* Ouverture du capital, l'État devenant minoritaire.

Nombre de souscripteurs par privatisation depuis 1986 [2]





# ! appareil productif

## PRÉSENTATION

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2000, le secteur de *l'artisanat* compte environ 820 000 entreprises inscrites au *Répertoire des Métiers*, dont 790 000 sont localisées en France métropolitaine et 700 000 inscrites au titre de leur activité principale.

En 1998, les entreprises de 0 à 19 salariés, dont l'activité principale se situe dans le champ de l'artisanat, emploient 2,3 millions de personnes en métropole (dont 72 % sont salariés et apprentis), soit 10 % de la population active occupée. Elles réalisent un chiffre d'affaires de 153 Mds d'euros (1 000 Mds de F) et dégagent une valeur ajoutée de 59 Mds d'euros (400 Mds de F), soit 7 % de l'ensemble des branches marchandes.

La place de l'artisanat est prépondérante dans le bâtiment et les services (qui représentent respectivement 36 % et 31 % des inscrits au Répertoire des Métiers), notamment dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. 19 % des artisans exercent leur activité dans la production (métaux, textile, imprimerie...) et 13 % dans l'alimentation (boucherie, boulangerie).

Les *artisans* travaillent souvent seuls ou aidés de non-salariés (conjoint ou autres membres de la famille). Si, en 1999, 40 % des entreprises artisanales n'emploient pas de salarié, leur nombre est en diminution constante (leur part était de 55 % en 1985). Plus de la moitié des plombiers, menuisiers, peintres et terrassiers travaillent seuls. Cette situation s'observe également dans l'habillement et l'ameublement (62 % dans la finition de meubles). À l'inverse, 45 % des artisans de l'alimentaire et de la réparation automobile et 50 % des coiffeurs emploient 1 à 3 salariés (sans compter les aides familiaux).

Les deux tiers des entreprises artisanales sont des entreprises individuelles alors que ces dernières représentaient 91 % de l'artisanat en 1980. Elles sont majoritairement dirigées par des hommes, seules 18 % d'entre elles ont une femme à leur tête. Présentes dans tous les secteurs, (y compris celui du bâtiment), ces femmes dirigeantes sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement, la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne [1].

## DÉFINITIONS

- **Définition juridique de l'artisanat.** Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au **répertoire des métiers** les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret du 14 décembre 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés. On parle de « droit de suite ».
- **Définition économique de l'artisanat.** L'étude économique des entreprises artisanales s'appuie sur les différentes enquêtes d'entreprises, les données fiscales, les statistiques sur l'emploi etc. Elle se base ainsi sur les entreprises ayant une activité principale relevant des secteurs de l'artisanat (en NAF 700) et dont l'effectif salarié ne dépasse pas un certain seuil. Compte tenu des évolutions récentes, ce seuil a été porté à 19 salariés, ce qui correspond à celui des « très petites entreprises ».
- **Nomenclature (NAR 8 et NAR 20).** Les activités artisanales sont répertoriées selon la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF). Les codes APRM (activité principale au répertoire des métiers) font l'objet d'un regroupement en 8 et 20 postes (NAR 8 et 20).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1<sup>er</sup> janvier 2000 » ainsi que les autres publications statistiques de la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

### SOURCES

- [1] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DEcas - A1), MINEFI.
- [2] Unedic.



## Les entreprises artisanales par secteur d'activité au 1-1-2000 [1]

Activités NAR 20	Inscrites au répertoire des métiers*				Résultats économiques en 1998**	
	Total	dont à titre principal %	dont entreprises individuelles %	dont femmes chefs d'entr. indiv. %	CAHT	VAHT
0.1 Alimentation	52 116	87,1	71,3	11,9	12 752	4 950
0.2 Viandes et poissons	50 908	62,0	64,9	14,4	10 370	2 571
<b>0 Alimentation</b>	<b>103 024</b>	<b>74,7</b>	<b>68,1</b>	<b>13,1</b>	<b>23 122</b>	<b>7 521</b>
<b>1 Travail des métaux</b>	<b>43 166</b>	<b>84,0</b>	<b>37,5</b>	<b>4,1</b>	<b>18 337</b>	<b>7 024</b>
2.1 Textile et habillement	15 016	76,6	49,7	65,6	4 779	1 311
2.2 Cuir et chaussures	2 079	83,3	54,8	20,2	510	159
<b>2 Textile, habillement, cuir</b>	<b>17 095</b>	<b>77,4</b>	<b>50,3</b>	<b>59,6</b>	<b>5 289</b>	<b>1 470</b>
<b>3 Bois et ameublement</b>	<b>29 087</b>	<b>84,3</b>	<b>65,8</b>	<b>12,1</b>	<b>5 004</b>	<b>1 856</b>
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	10 925	82,2	42,6	20,2	6 625	1 900
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	14 499	85,4	36,8	20,2	5 099	2 177
4.3 Fabrication d'articles divers	32 178	77,9	44,9	17,3	10 590	3 857
<b>4 Autres fabrications</b>	<b>57 602</b>	<b>80,6</b>	<b>42,4</b>	<b>18,5</b>	<b>22 315</b>	<b>7 934</b>
5.1 Maçonnerie	72 488	95,6	62,0	2,5	14 741	5 709
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	48 174	97,0	70,4	1,4	8 612	3 784
5.3 Menuiserie, serrurerie	44 780	97,1	69,3	1,3	8 143	3 461
5.4 Installation d'électricité	32 737	94,5	68,7	1,4	5 407	2 318
5.5 Aménagement, finitions	67 684	97,0	77,4	2,2	8 486	4 148
5.6 Terrassements, travaux divers	21 233	83,1	59,2	3,5	5 856	2 122
<b>5 Bâtiment</b>	<b>287 096</b>	<b>95,3</b>	<b>68,7</b>	<b>2,0</b>	<b>51 244</b>	<b>21 543</b>
6.1 Transport	32 787	91,9	82,0	9,2	2 780	1 668
6.2 Réparation	89 879	57,1	54,8	10,0	13 050	3 647
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	76 131	95,9	76,7	73,9	4 818	3 052
6.4 Autres services	49 444	85,4	62,5	41,1	6 665	3 021
<b>6 Réparation, transport, autres services</b>	<b>248 241</b>	<b>79,3</b>	<b>66,6</b>	<b>38,2</b>	<b>27 313</b>	<b>11 388</b>
<b>7 Activités non réparties</b>	<b>9 366</b>	<b>64,7</b>	<b>62,9</b>	<b>4,3</b>	<b>330</b>	<b>122</b>
<b>Ensemble</b>	<b>794 677</b>	<b>84,8</b>	<b>63,8</b>	<b>17,6</b>	<b>152 953</b>	<b>58 858</b>

\* Définition juridique de l'artisanat. \*\* Définition économique de l'artisanat.

### Estimation de l'emploi dans l'artisanat\* [1] [2]

Activités NAR 8	milliers		
	1995	p 2000	2000/95 %
Alimentation	207	208	0,6
Travail des métaux	184	188	2,1
Textile, cuir, habillement	61	52	-14,7
Bois, ameublement	52	50	-3,8
Autres fabrications	226	220	-2,8
Bâtiment	555	592	6,7
Réparation, transport, autres services	322	350	8,5
<b>Total</b>	<b>1 607</b>	<b>1 660</b>	<b>-3,3</b>

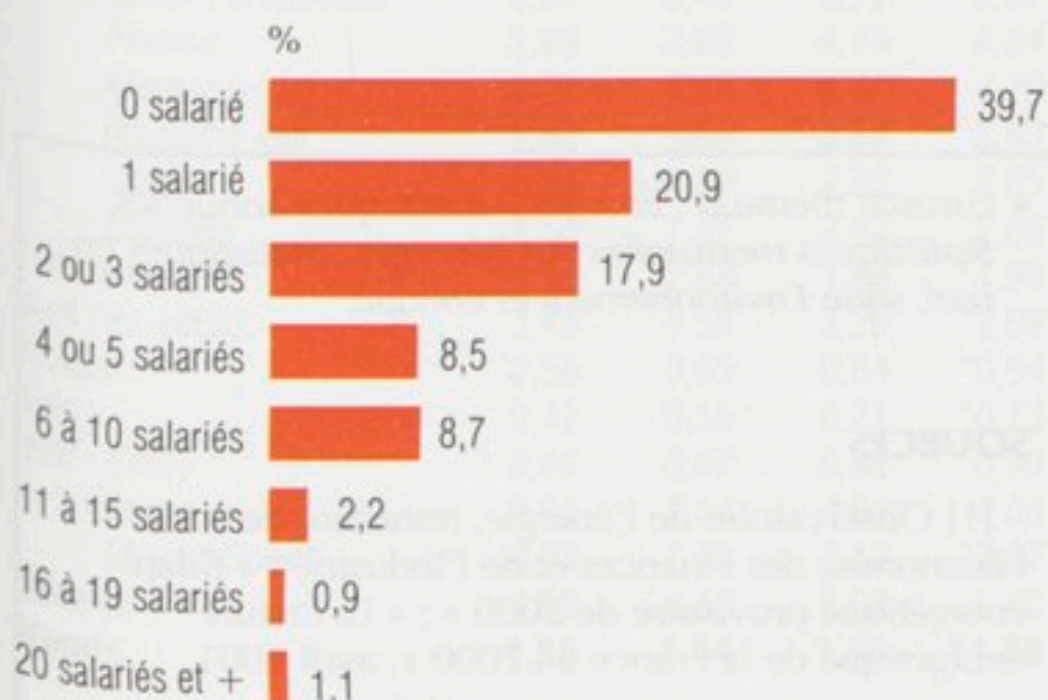
\* Définition économique de l'artisanat. Données au 1<sup>er</sup> janvier.

### Statut juridique des personnes inscrites au RIM\* [1]

	%	
	Au 1-1-1980	Au 1-1-2000
Personnes physiques	90,8	63,8
SARL	5,2	32,4
SA	0,8	2,8
Autres sociétés	0,8	0,8
Autres statuts	2,4	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

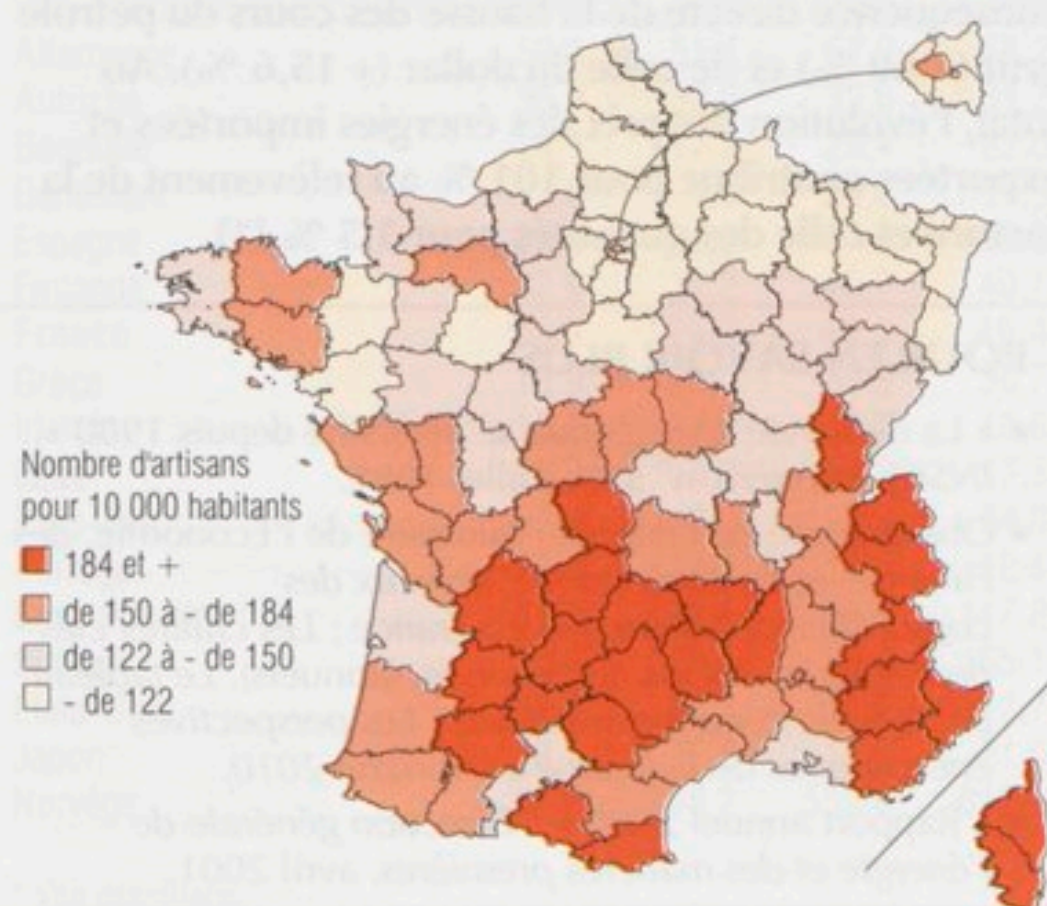
\* Définition juridique de l'artisanat.

### Les entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1-1-2000\* [1]



\* Définition juridique de l'artisanat.

### Densité artisanale au 1-1-2000 [1]





## PRÉSENTATION

La mise en place du programme nucléaire a permis un accroissement sensible de la production nationale d'**énergie primaire** (**énergies renouvelables** comprises), qui passe de 49 millions de tep (dont 7 % de nucléaire) en 1973 à 126 millions (dont 73 % de nucléaire) en 2000. Dans le même temps, la **consommation totale d'énergie primaire corrigée des variations climatiques** augmente beaucoup moins vite grâce aux actions menées pour économiser l'énergie. En 2000, elle croît de 1,7 % à 257,6 millions de tep (après 1,4 % en 1999 et 1,7 % en 1998).

Sur cette période de 27 ans, la structure de la consommation d'**énergie primaire** a fortement évolué. La part du pétrole (qui reste cependant la plus importante avec 38,2 %) a été divisée par 1,7, celle du charbon par 2,7 ; en revanche, la part du gaz a doublé et celle de l'électricité a quintuplé. En 2000, la consommation de gaz fait un bond de 5,8 % en raison principalement de son utilisation dans la production d'électricité (+ 29 %) et dans le secteur résidentiel et tertiaire (+ 6,5 %). La consommation d'électricité augmente de 3,4 % tandis que celle du charbon chute de 3,4 %.

En 2000, la production nationale d'énergie primaire, à 126 Mtep, croît de 2,1 %, après + 2,7 % en 1999 et - 2,4 % en 1998. Elle retrouve pratiquement son maximum historique de 126,6 Mtep atteint en 1996. La production d'électricité primaire progresse de 3,4 % (+ 5,3 % pour le nucléaire et - 6,2 % pour l'hydraulique). En revanche, la production d'énergies fossiles continue de décroître : - 6 % pour le gaz, - 7,3 % pour le pétrole et - 28 % pour le charbon. Le **taux d'indépendance énergétique** profite de la hausse de la production d'électricité nucléaire et regagne 0,7 point, à 50,2 %.

La facture énergétique s'élève à 23,7 Mds d'€ en 2000 contre 11,7 Mds d'€ en 1999, soit une hausse de 102 %. Elle représente 1,7 % du PIB, soit un niveau comparable à 1986, mais bien inférieur à celui de 1982 (5 %). L'envolée de la facture est la conséquence directe de la hausse des cours du pétrole brut (+ 60 %) et de celle du dollar (+ 15,6 %). Au total, l'évolution des prix des énergies importées et exportées contribue pour 101 % au relèvement de la facture et celle des quantités pour 1,5 % [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La demande énergétique se diversifie depuis 1980 », INSEE-première, n° 599, juillet 1998.
- Observatoire de l'énergie, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : *Tableaux des consommations d'énergie en France ; Les chiffres clés de l'énergie ; Bilans de l'énergie*, (annuels). *Le tableau de bord de l'énergie* (mensuel) ; *Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010*.
- « Rapport annuel 2000 » : *Direction générale de l'énergie et des matières premières*, avril 2001.

## DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,88 en 2000, 0,93 en 1999) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1961-1990 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités » converties en **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**. L'Observatoire de l'énergie utilise la table d'équivalences suivante :  
 1 tonne de houille = 0,619 tep ;  
 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;  
 1 tonne de lignite = 0,405 tep ;  
 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;  
 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;  
 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;  
 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;  
 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ;  
 1 MWh d'électricité = 0,222 tep.  
 L'Agence internationale de l'énergie utilise pour l'électricité 2 coefficients d'équivalence :  
 1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes électricité. Ceci explique certaines divergences dans le calcul du taux d'indépendance énergétique.
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Énergies renouvelables.** Elles sont principalement composées par le bois, les déchets de bois, les déchets urbains solides et les biocarburants. Elles sont désormais prises en compte dans le calcul du taux d'indépendance énergétique ce qui entraîne une hausse d'environ 2 points sur l'ensemble de la période (1970-1998).

- Eurostat thème 8 : *Énergie – statistiques annuelles, Statistiques mensuelles sur l'énergie ; Statistiques en bref, série Environnement et énergie.*

### SOURCES

- [1] Observatoire de l'énergie, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie : « Bilan énergétique provisoire de 2000 » ; « La facture énergétique de la France en 2000 », avril 2001.  
 [2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).



## BILAN ÉNERGÉTIQUE 15.1

### Bilan énergétique de la France [1]

millions de tonnes - équivalent pétrole

	1998	1999						p2000
			Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Énergies renouvelables	Total
<b>Approvisionnement :</b>								
Production primaire	120,2	123,4	2,3	1,9	1,6	108,3	11,8	126,0
Importations	160,0	159,5	12,8	115,5	36,3	0,8	///	165,4
Exportations	-34,7	-32,6	-0,5	-19,5	-1,1	-16,2	///	-37,4
Variation de stocks	2,5	-0,6	-0,5	-1,1	-1,2	///	///	-2,8
<b>Total des disponibilités *</b>	<b>247,9</b>	<b>249,6</b>	<b>14,1</b>	<b>96,8</b>	<b>35,6</b>	<b>92,9</b>	<b>11,8</b>	<b>251,2</b>
Taux d'indépendance énergétique **	48,5	49,4	16,6	2,0	4,6	116,6	100,0	50,2
<b>Emplois :</b>								
Transformation et énergie	23,8	24,3	6,7	7,0	2,7	6,9	1,5	24,7
Consommation finale énergétique*	209,0	212,0	7,3	76,9	32,3	88,0	11,3	215,7
dont : Industrie et sidérurgie	57,8	57,6	6,7	7,2	12,0	30,3	1,8	57,9
Transports et agriculture	55,7	57,1	0,0	53,5	0,3	2,9	0,4	57,1
Résidentiel, tertiaire	95,5	97,3	0,7	16,2	20,0	54,7	9,1	100,7
Consommation finale non énergétique	17,0	16,8	0,2	14,7	2,4	0,0	0,0	17,2
<b>Consommation totale d'énergie primaire*</b>	<b>249,8</b>	<b>253,2</b>	<b>14,1</b>	<b>98,5</b>	<b>37,3</b>	<b>94,9</b>	<b>12,7</b>	<b>257,6</b>
dont : Correction climatique	1,9	3,5	0,1	1,7	1,8	2,0	0,6	6,3

\* Résultats corrigés du climat. Voir définitions. \*\* Production primaire/disponibilités en %.

### Structure de la consommation d'énergie primaire\* en France [1]

	%			
	1973	1980	1990	2000
Charbon	14,6	15,4	8,6	5,5
Gaz	7,0	10,5	11,8	14,5
Pétrole	66,5	55,1	41,0	38,2
Électricité primaire **	7,0	14,8	33,2	36,8
Énergies renouvelables	4,9	4,2	5,4	5,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

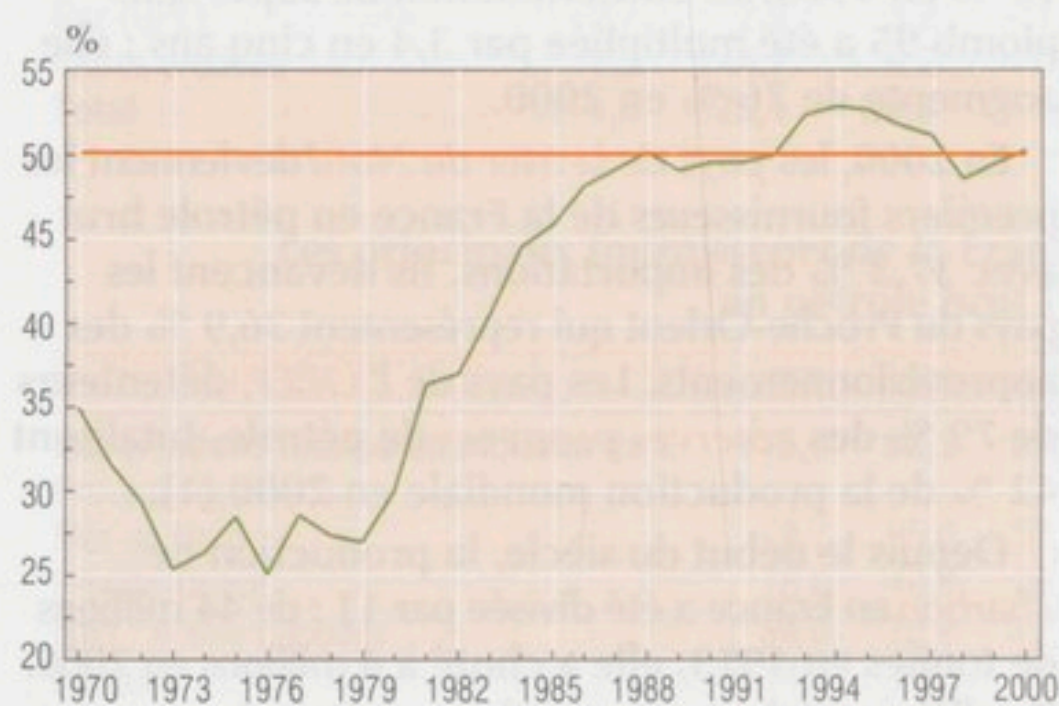
\* Corrigée du climat. \*\* Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.

### Consommation d'énergie primaire par habitant dans le monde [2]

	tep par habitant			
	1973	1985	1995	1998
Amérique du Nord	6,77	6,15	6,41	6,49
dont : États-Unis	8,19	7,47	7,94	8,11
Canada	7,14	7,45	7,82	7,73
Mexique	1,02	1,49	1,47	1,55
Amérique latine	0,92	0,94	1,04	*1,11
Europe de l'Ouest	3,07	3,19	3,30	3,41
dont : Union Européenne	3,34	3,45	3,72	3,87
<b>France</b>	<b>3,39</b>	<b>3,62</b>	<b>4,15</b>	<b>4,34</b>
Allemagne	4,28	4,65	4,16	4,20
Royaume-Uni	3,93	3,60	3,83	3,93
Italie	2,35	2,39	2,85	2,95
Espagne	1,50	1,87	2,63	2,86
Europe de l'Est	1,96	2,68	1,98	*1,99
dont : Ex-URSS	3,48	4,58	3,29	*3,09
Afrique	0,56	0,65	0,64	*0,64
Asie	0,42	0,55	0,71	*0,73
dont : Chine	0,48	0,67	0,88	*0,90
Japon	2,98	3,04	3,96	4,03
Moyen-Orient	0,93	1,73	2,13	*2,27
Océanie	4,00	4,48	5,08	5,42
<b>Monde</b>	<b>1,58</b>	<b>1,64</b>	<b>1,65</b>	<b>*1,68</b>

\* 1997.

### Taux d'indépendance énergétique\* de la France [1]



\* Y compris les énergies renouvelables.

### Taux d'indépendance énergétique\* de quelques pays [1] [2]

	%			
	1973	1980	1990	1998
Allemagne	50,8	51,5	52,2	38,2
Autriche	36,9	32,6	32,6	31,2
Belgique	14,1	17,3	26,4	22,0
Danemark	2,0	4,5	54,6	97,0
Espagne	21,4	23,0	37,6	28,3
Finlande	22,9	27,2	40,7	40,7
<b>France</b>	<b>25,3</b>	<b>29,9</b>	<b>49,5</b>	<b>49,4</b>
Grèce	18,9	23,2	39,9	36,7
Irlande	15,6	22,3	32,1	18,6
Italie	15,6	14,2	16,2	17,3
Pays-Bas	90,9	110,5	90,1	84,0
Portugal	19,4	14,4	12,6	10,6
Royaume-Uni	49,2	98,3	98,1	117,8
Suède	23,5	39,4	62,3	65,1
États-Unis	83,8	85,7	85,6	77,7
Japon	9,1	12,5	17,2	21,6
Norvège	54,2	296,2	559,8	812,9

\* Voir définitions.



## PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1973, la **consommation de produits pétroliers** a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985 à la suite de la très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982. Depuis cette date, les cours du pétrole brut sont retombés, jusqu'en 1995, à un niveau proche de celui de 1973. Après la chute de 1998 (- 32 %), le coût du pétrole brut importé se redresse en 1999 (+ 40,9 %) et progresse fortement en 2000 (+ 90 % en moyenne annuelle) sous l'effet conjugué des hausses du dollar et du prix du pétrole brut. La consommation diminue de 1,7 % en quantité, après avoir augmenté de 0,9 % en 1999 et 2,9 % en 1998.

Depuis 1989, la consommation de carburants auto est en baisse (- 4,7 % en 2000), du fait notamment de l'augmentation de la part de véhicules Diesel dans le parc. Le **gazole** est le principal produit pétrolier consommé en France ; en 2000, il représente 31 % de la consommation contre 15 % en 1985. La consommation de super sans plomb 95 a été multipliée par 3,4 en cinq ans ; elle augmente de 26 % en 2000.

En 2000, les **pays de la Mer du Nord** deviennent les premiers fournisseurs de la France en pétrole brut avec 37,3 % des importations. Ils devancent les pays du Proche-Orient qui représentent 36,9 % des approvisionnements. Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de 79 % des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 42 % de la production mondiale en 2000 [1].

Depuis le début du siècle, la production de **charbon** en France a été divisée par 11 : de 44 millions de tonnes en 1913, elle a chuté à 4 millions en 2000. Parallèlement, la consommation qui était de 69 millions de tonnes en 1938 (dont le quart était utilisé par les ménages) ne représente plus, en 2000, que 23 millions de tonnes principalement destinées aux usages industriels et aux centrales électriques ; les usages domestiques n'en représentent que 4 % [3].

En 1999, la production de l'industrie charbonnière de l'Union européenne diminue de 6,4 %. En revanche, les stocks auprès des mines augmentent de 3,3 %, après avoir chuté de 9 % en 1998. 69 200 personnes travaillent au fond dans les pays de l'Union, soit 5 600 de moins qu'en 1998 [5].

## DÉFINITIONS

- **Réserves « prouvées »**. Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.
- **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Charbon**. Il comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.
- **Communauté des États indépendants (CEI)** La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec onze états (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993.

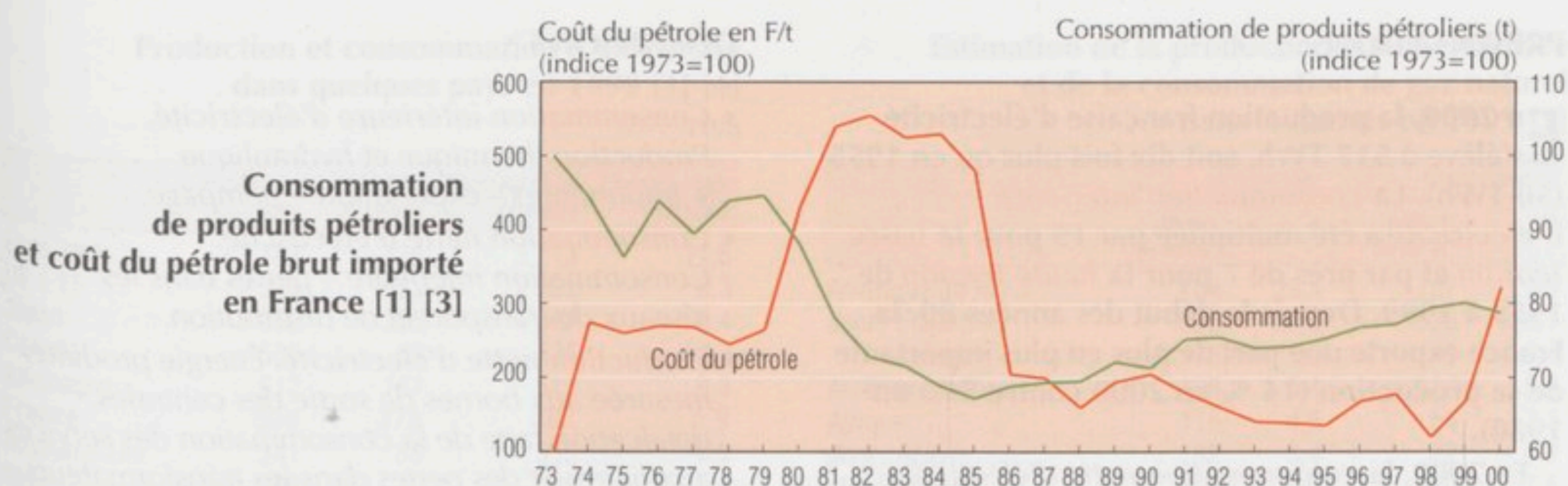
### POUR EN SAVOIR PLUS

- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel ; Répartition géographique des ventes ; Commerce extérieur pétrolier de la France, Pétrole 2000 – Éléments statistiques.*
- Charbonnages de France : *Statistique annuelle ; Statistique mensuelle ; Approvisionnement de l'industrie.*
- « Le pétrole, 25 ans après le premier choc pétrolier », *Problèmes économiques*, n° 2.586, octobre 1998.

### SOURCES

- [1] Comité Professionnel du Pétrole.
- [2] Agence internationale de l'énergie (AIE).
- [3] Observatoire de l'énergie.
- [4] *Tableaux de l'économie française*, édition 1976.
- [5] *Statistiques en bref, Environnement et Énergie*, Eurostat, n° 9-2000.





Consommation de produits pétroliers et coût du pétrole brut importé en France [1] [3]

Consommation mondiale de pétrole [1]

millions de tonnes

	1978	2000	%
États-Unis	889	890	25,4
Japon	263	259	7,4
Chine	85	213	6,1
Ex-URSS	419	186	5,3
Allemagne*	143	130	3,7
<b>France</b>	<b>119</b>	<b>97</b>	<b>2,8</b>
Inde	25	97	2,8
Italie	100	91	2,6
Royaume-Uni	94	78	2,2
Reste du monde	927	1 458	41,7
<b>Total mondial</b>	<b>3 084</b>	<b>3 499</b>	<b>100,0</b>
dont : Europe occidentale	701	688	19,7

\* Ex-RFA en 1978, Allemagne réunifiée en 2000.

Production mondiale de houille [2] [4]

millions de tonnes

	1913	1973	1998	%
Chine	16	417	1 236	33,9
États-Unis	517	530	936	25,6
Inde	17	78	303	8,3
Ex-URSS	36	511	290	7,9
Afrique du Sud	8	62	223	6,1
Australie	13	55	219	6,0
Pologne	9	157	117	3,2
Allemagne	132	104	45	1,2
Royaume-Uni	292	130	41	1,1
<b>France</b>	<b>44</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>0,1</b>
Autres pays	///	152	242	6,6
<b>Total mondial</b>	<b>1 216</b>	<b>2 243</b>	<b>3 656</b>	<b>100,0</b>

Production et consommation de charbon en France [3]

millions de tonnes

	1979	1998	1999	2000
Production	23,1	6,1	5,7	4,1
Importations	30,0	20,1	19,1	20,6
Exportations	2,1	0,5	0,6	0,8
Variations de stock	-2,0	-1,2	0,3	0,8
<b>Consommation totale</b>	<b>53,0</b>	<b>26,9</b>	<b>24,0</b>	<b>23,1</b>
dont : Centrales électriques	28,3	13,3	11,1	10,4
Sidérurgie (hors cokeries)	12,6	7,9	7,6	7,7
Autres industries	5,9	2,8	2,5	2,6
Résidentiel - Tertiaire	5,8	1,3	1,2	1,0

Consommation française de produits pétroliers [1]

millions de tonnes

	1973	1985	2000	2000/99 %
Gazole	6,5	10,9	27,4	2,6
Fioul domestique	37,2	20,7	15,6	-8,1
Carburants auto	15,8	18,0	13,8	-4,7
dont : super sans plomb 95	///	///	5,4	25,5
Bases pétrochimie	5,4	7,1	11,5	0,7
Fiouls lourds	34,1	8,2	4,3	-6,3
Carburéacteurs	1,8	2,6	6,0	3,3
Gaz (GPL)	2,7	2,9	3,2	-1,6
Autres produits	8,3	4,7	6,2	-0,7
<b>Total</b>	<b>111,8</b>	<b>75,1</b>	<b>88,0</b>	<b>-1,7</b>

Les principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

	1978	1999	2000
<b>Importations totales en millions de t.</b>	<b>115,6</b>	<b>82,1</b>	<b>85,6</b>
Provenances en % :			
Mer du Nord	2,7	35,0	37,3
Proche-Orient	78,9	40,9	36,9
dont : Arabie Saoudite	34,6	18,4	17,8
Afrique	14,7	14,6	16,2
dont : Nigeria	7,1	6,0	5,7
Autres pays	3,7	9,5	9,6
dont : CEI	2,7	9,5	9,3

Principales productions en 2000 et réserves pétrolières au 1<sup>er</sup> janvier 2001 [1]

	Production		Réserves prouvées milliards de tonnes
	millions de tonnes	%	
Arabie Saoudite	417,2	12,5	35,7
Ex-URSS	379,5	11,4	7,8
États-Unis	290,0	8,7	3,0
Iran	177,6	5,3	12,2
Chine	162,1	4,9	3,3
Norvège	160,2	4,8	1,3
Mexique	151,9	4,5	3,9
Venezuela	151,1	4,5	10,5
Irak	133,5	4,0	15,3
Royaume-Uni	126,3	3,8	0,7
Koweït	104,0	3,1	13,2
Nigeria	99,1	3,0	3,1
Reste du monde	988,6	29,5	30,4
<b>Total mondial</b>	<b>3 341,1</b>	<b>100,0</b>	<b>140,3</b>
dont : OPEP	1 402,4	42,0	111,1



## PRÉSENTATION

En 2000, la production française d'électricité s'élève à 517 TWh, soit dix fois plus qu'en 1955 (50 TWh). La **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 19 pour la **basse tension** et par près de 7 pour la **haute tension** de 1955 à 1999. Depuis le début des années 80, la France exporte une part de plus en plus importante de sa production (14 % en 2000 contre 5 % en 1980).

En 2000, la **consommation nette d'électricité** augmente de 2,4 % et la **production nette**, de 3,3 % (+ 5,4 % pour le nucléaire). Plus de 80 % de l'électricité basse tension est consommée pour des usages domestiques. Depuis 45 ans, la consommation d'électricité de chaque Français a été, en moyenne, multipliée par près de 7 (7 021 kWh en 2000 contre 1 036 kWh en 1955). Les échanges de la France avec l'Europe enregistrent un solde positif de 69,4 TWh, en hausse de 8,9 % par rapport à 1999.

Les **centrales nucléaires françaises** assurent 76 % de la production nationale d'énergie électrique et 46 % de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne [1].

En 1999, la consommation française de **gaz naturel** s'élève à 464 TWh, en hausse de 4,5 % par rapport à 1998. Le secteur résidentiel et tertiaire (+ 4,1 %) en absorbe plus de la moitié contre un tiers en 1973. L'industrie (+ 4,1 %) en consomme 33 % (25 % en 1973).

L'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées. La production nationale ne représente que 4 % de l'approvisionnement total. Les fournisseurs sont la Norvège (33 %), la Russie (29 %), l'Algérie (25 %) et les Pays-Bas (13 %). La Russie est le premier producteur mondial de gaz naturel (25 %), devant les États-Unis (22 %) [2].

## DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation – exportation – pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure – pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure :**
  - 1 mégawattheure (MWh) =  $10^3$  kWh
  - 1 gigawattheure (GWh) =  $10^6$  kWh
  - 1 térawattheure (TWh) =  $10^9$  kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Eurostat : *Statistiques en bref, Environnement et Énergie* (thème 8).
- *Repères sur l'énergie en France*, Observatoire de l'énergie, Secrétariat d'État à l'Industrie, édition 2000.
- *Rapport annuel*, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).
- Gaz de France, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions* (mensuel) ; *Production, transports, distribution* (annuel) ; *Données commerciales* (annuel).

### SOURCES

- [1] Réseau de transport d'électricité (RTE), Internet, mars 2001 ([www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)).
- [2] Observatoire de l'énergie, Secrétariat d'État à l'Industrie, 2001.
- [3] IFP-CEDIGAZ, Internet, mars 2001 ([www.ifp.fr](http://www.ifp.fr)).
- [4] Agence internationale de l'énergie, Internet, mars 2001 ([www.iea.org](http://www.iea.org)).



Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 1999 [1] [4]

TWh

	Production nette	dont Nucléaire	Consommation intérieure	Consom./ hab. en MWh
États-Unis	3 183	725	3 213	11,8
UE à 15	2 373	823	2 361	6,3
Japon	1 062	325	1 062	8,4
Canada	556	69	526	17,2
Allemagne	512	161	513	6,3
<b>France</b>	<b>500</b>	<b>375</b>	<b>402</b>	<b>6,9</b>
Royaume-Uni	341	88	355	6,0
Italie	253	0	295	5,1
Espagne	190	57	196	5,0
Suède	150	70	143	16,0
Pays-Bas	81	3	100	6,3
Belgique	81	47	82	8,0
Finlande	67	22	78	15,0
Suisse	67	24	57	8,0
Autriche	59	0	57	7,0
Grèce	46	0	46	4,4
Danemark	37	0	35	6,6
Portugal	35	0	34	3,4

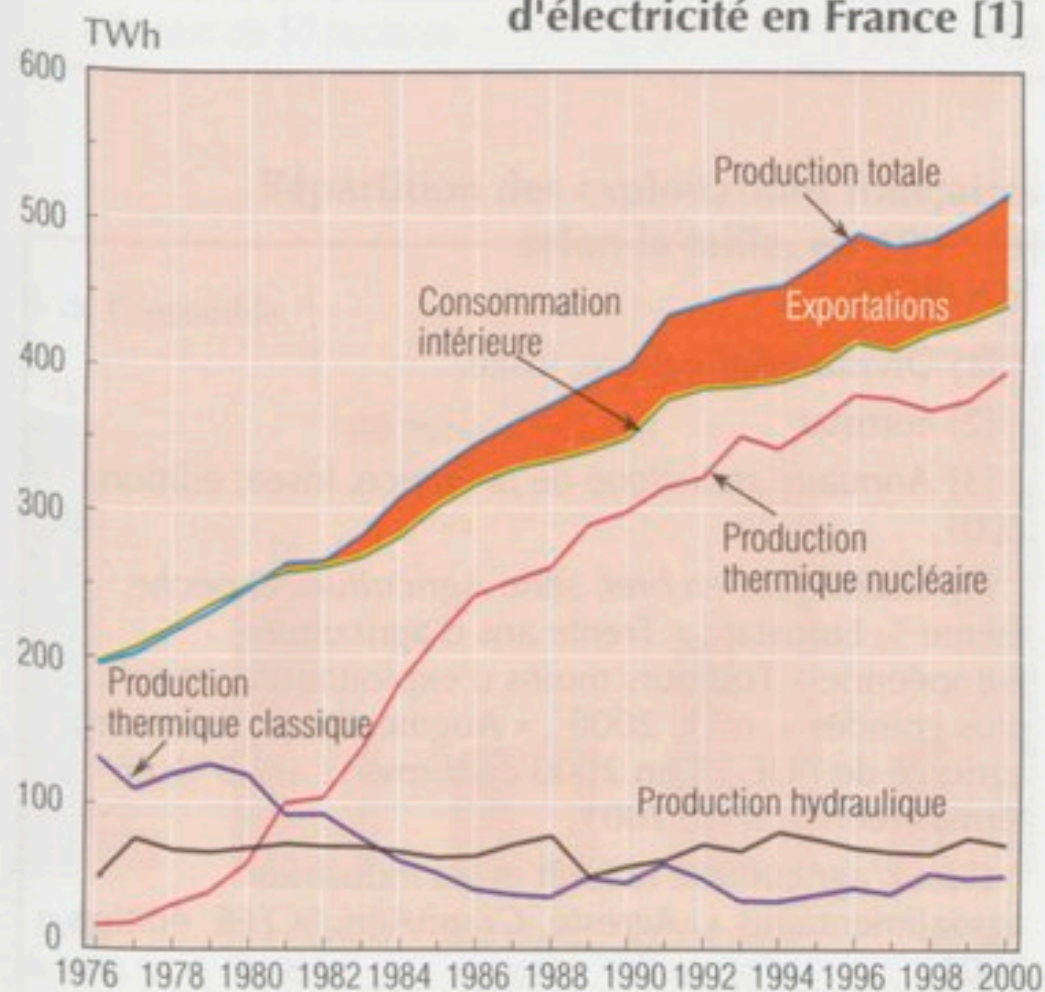
Production et consommation d'électricité en France [1]

TWh

	1955	1980	2000	2000/99 en %
Production thermique	24,1	176,9	445,0	5,1
dont : nucléaire	///	...	395,0	5,4
Production hydraulique*	25,5	68,9	72,0	-6,1
<b>Production nette</b>	<b>49,6</b>	<b>245,7</b>	<b>517,0</b>	<b>3,3</b>
Énergie livrée à l'Europe	-0,8	-12,6	-72,7	6,7
Énergie reçue de l'Europe	0,7	15,6	3,3	-33,5
Énergie absorbée par le pompage	///	///	-6,6	4,8
Pertes	-5,2	-16,9	-30,3	1,6
<b>Consommation intérieure nette</b>	<b>44,3</b>	<b>231,8</b>	<b>410,7</b>	<b>2,4</b>
dont : basse tension (tarif bleu)	8,2	83,7	...	...
haute tension (tarifs vert et jaune)	36,1	148,1	...	...
Consommation par habitant en KWh	1 036	4 326	7 021	2,3

\* en 1955 et 1980 : production hydraulique pompage déduit.

Production et consommation d'électricité en France [1]



Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 1999 [3]

	Production		Consommation	
	milliards de m <sup>3</sup> st*	%	milliards de m <sup>3</sup> st*	%
Amérique du Nord	704	29,4	707	29,5
dont : États-Unis	528	22,0	625	26,1
Canada	176	7,3	82	3,4
Amérique latine	129	5,4	127	5,3
Afrique	116	4,8	56	2,3
dont : Algérie	82	3,4	22	0,9
Moyen-Orient	193	8,0	179	7,5
dont : Arabie Saoudite	46	1,9	46	1,9
Europe occidentale	274	11,5	418	17,4
dont : Pays-Bas	72	3,0	44	1,9
Royaume-Uni	99	4,1	92	3,8
Italie	17	0,7	67	2,8
Allemagne	22	0,9	94	3,9
<b>France</b>	<b>2</b>	<b>0,1</b>	<b>42</b>	<b>1,8</b>
Europe orientale	727	30,3	641	26,8
dont : Russie	590	24,6	389	16,2
Asie-Océanie	254	10,6	269	11,2
<b>Total mondial</b>	<b>2 397</b>	<b>100,0</b>	<b>2 397</b>	<b>100,0</b>

\* 1 m<sup>3</sup> st = 1 m<sup>3</sup> standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure.

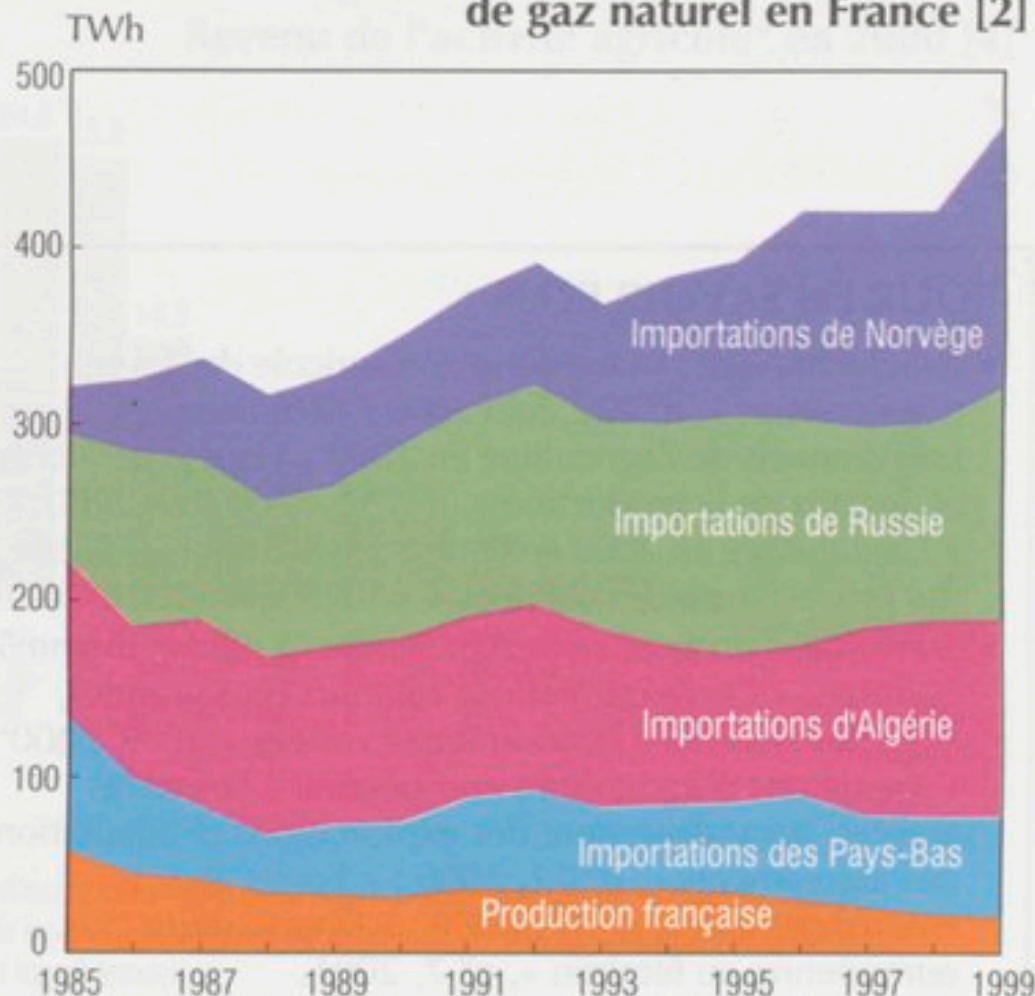
Consommation de gaz naturel en France [2]

TWh PCS\*

	1973	1985	1990	1999
Branche énergie	44	14	14	18
Sidérurgie	9	9	9	8
Industrie	43	100	115	151
Résidentiel-Tertiaire	57	149	178	256
Agriculture et transports	1	1	2	3
<b>Total usage énergétique</b>	<b>154</b>	<b>273</b>	<b>318</b>	<b>436</b>
Usage non énergétique	19	30	25	28
<b>Consommation totale</b>	<b>173</b>	<b>303</b>	<b>343</b>	<b>464</b>

\* 1 TWh PCS = 1 milliard de kWh pouvoir calorifique supérieur.

Production et importations de gaz naturel en France [2]





# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

**E**n 2000, la valeur de la production agricole augmente de 1,5 %. Contrairement aux années précédentes, les volumes diminuent légèrement (- 0,6 %), alors que les prix se redressent (+ 2,1 %). La valeur des consommations intermédiaires progresse de 2,7 %, leurs prix (+ 2,6 %) étant tirés par la hausse des combustibles et des aliments pour animaux. La hausse des coûts annulant la hausse des prix des produits agricoles, la valeur ajoutée brute reste stable à + 0,3 % et la valeur ajoutée nette diminue de 0,6 % (- 2,2 % en volume).

Le montant des subventions d'exploitation se maintient (- 0,3 %) et les autres impôts sur la production, principalement impôts fonciers, progressent de 1,3 %. Compte tenu de la baisse du volume d'emploi agricole et de la hausse du prix du PIB (+ 0,9 %), le **résultat agricole net par actif** en termes réels reste stable (+ 0,3 %). Cet indicateur, qui s'est accru de 5 % par an en moyenne de 1991 à 1998, a fléchi de 2,2 % en 1999.

Le résultat agricole par actif de l'UE progresse en termes réels de 1,9 %, après trois années de baisse. La hausse est particulièrement sensible en Finlande, au Danemark et en Belgique. Au contraire, le Royaume-Uni et le Portugal présentent une forte baisse. La France occupe une position intermédiaire [1].

Entre 1995 et 1997, dans l'UE, le nombre total des **exploitations agricoles** a baissé de 5 % (- 3,8 par an en France). Le nombre des exploitations de moins de 5 hectares diminue (- 7 %), alors que celui des exploitations d'au moins 50 hectares augmente régulièrement dans la plupart des pays (sauf en Grèce) avec un maximum pour la Finlande à 17 %. En France, le nombre d'exploitations en société a progressé de plus de 55 % en dix ans pour s'élever en 1997 à près de 100 000, soit 16 % de l'ensemble ; elles exploitent 37 % de la SAU [4] [5].

## DÉFINITIONS

- **Superficie agricole utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Grandes cultures.** Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Élevage hors sol.** Élevages de porcins, de volailles, de lapins, ...
- **Résultat agricole par actif.** Le résultat agricole de la branche « agriculture » représente la valeur ajoutée nette au coût des facteurs, c'est-à-dire la valeur ajoutée, nette de la consommation de capital fixe, à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les autres impôts sur la production. Le résultat agricole est ainsi égal à la somme des revenus des facteurs de production (travail et capital). Il est rapporté au volume de l'emploi agricole total, mesuré par le nombre d'unités de travail annuel, et son évolution est déflatée par l'indice du prix du produit intérieur brut.
- **Comptes de l'agriculture.** Voir définition au mot-clé 16.2.

## POUR EN SAVOIR PLUS

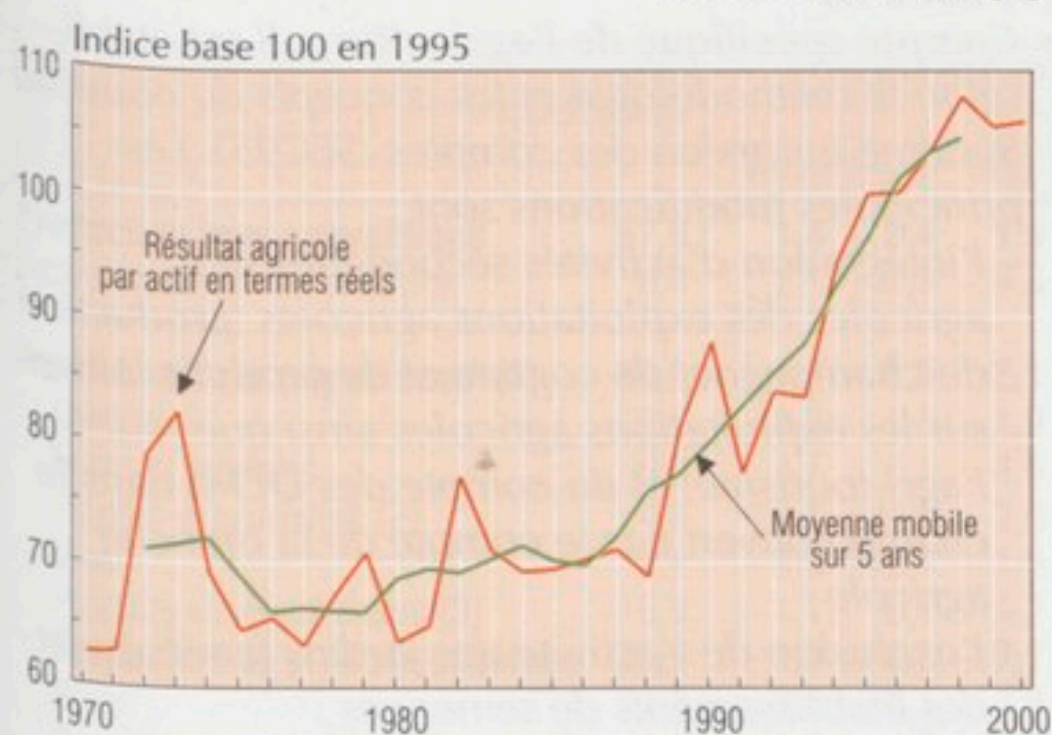
- *INSEE-Première* : « Le revenu non agricole des foyers d'agriculteurs », n° 722, juin 2000 ; « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2000 - Hausse des coûts et des prix de la production », n° 752, décembre 2000 ; « L'agriculture en 2000 en Europe et en France - Hausse des prix et baisse des volumes », n° 783, juin 2001.
- *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, thème 5, Eurostat : « Des exploitations toujours plus grandes, mais des situations économiques variées », n° 9, 2000 ; « Trente ans d'agriculture européenne - Les terres arables, agrandissement des exploitations et adaptation des assolements », n° 12, 2000 ; « Forêts et environnement », n° 17, 2000 ; « L'agriculture européenne au féminin », n° 7, 2001.

## SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee.
- [2] Eurostat
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 2001.
- [4] *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, thème 5, Eurostat : « Trente ans d'agriculture européenne - Toujours moins d'exploitations, mais plus grandes », n° 1, 2000 ; « Augmentation du revenu agricole de l'UE-15 en 2000 confirmée : + 1,9 % en termes réels », n° 8, 2001.
- [5] « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », Agreste, GraphAgri, SCEES, édition 2001.



Résultat agricole par actif en termes réels [1]



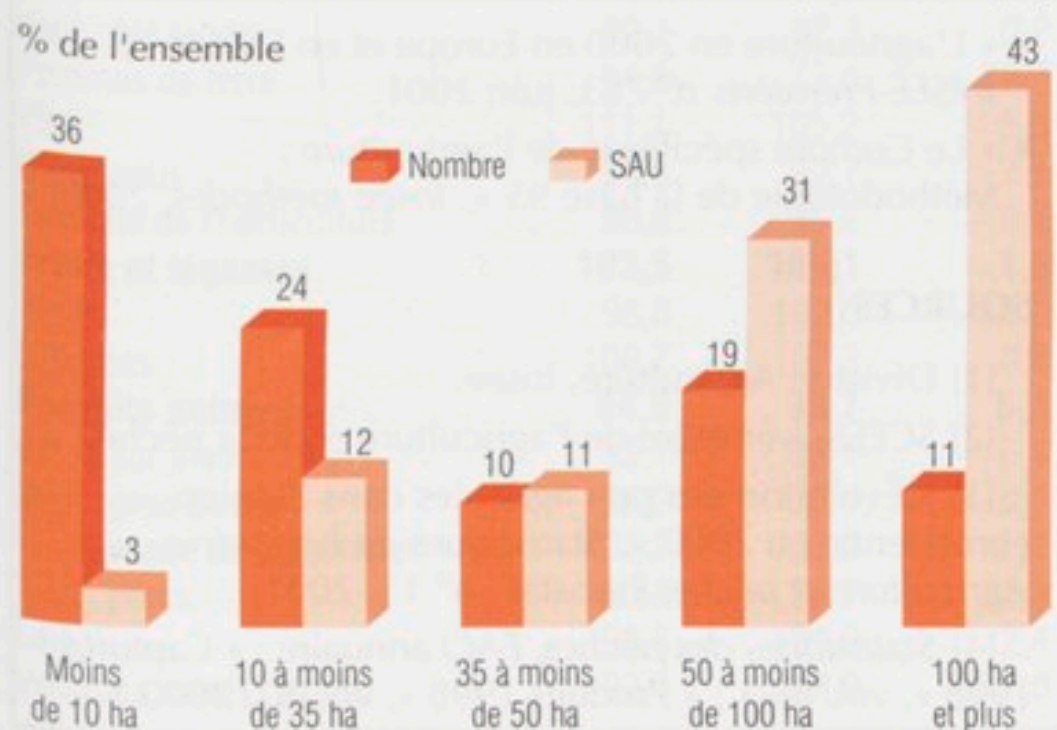
Évolution en termes réels du résultat agricole par actif selon l'orientation [1]

	Évolution 2000/1999 %	Disparité du résultat 1998-2000
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>0,3</b>	<b>91</b>
<b>Exploitations professionnelles</b>	<b>0,2</b>	<b>100</b>
Céréales, oléo-protéagineux	-12,7	120
Autres grandes cultures	-2,0	123
Maraîchage et fleurs	7,1	94
Vins d'appellation d'origine	-8,4	159
Autres vins	-7,1	101
Arboriculture fruitière	0,5	81
Bovins-lait	4,6	75
Bovins-viandes	14,0	79
Bovins-mixtes	5,4	70
Ovins et autres herbivores	2,2	49
Élevage hors sol (lapins, porcins, volailles, ...)	29,3	123
Polyculture	3,1	108
Autres orientations mixtes	2,4	81
<b>Exploitations non professionnelles</b>	<b>-9,8</b>	<b>23</b>

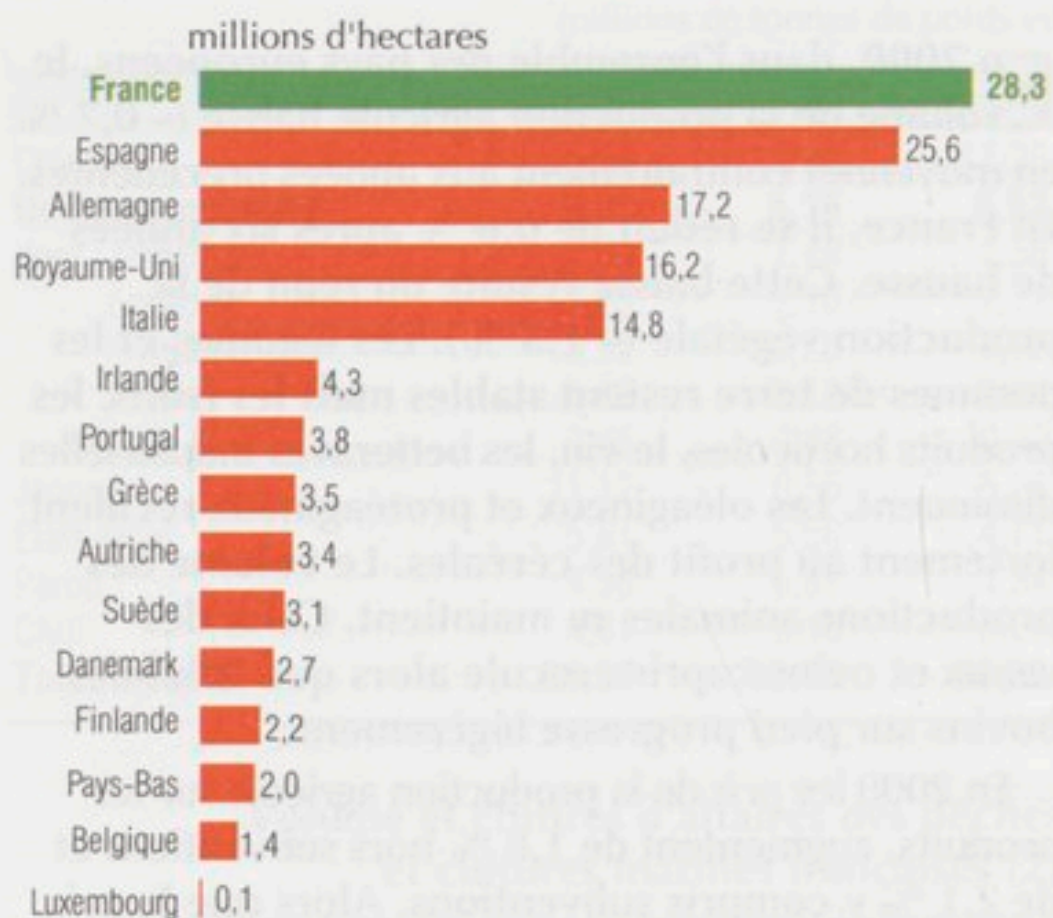
Évolution du nombre d'exploitations en France [5]

	1955	1970	1988	1997
Ensemble des exploitations	2307	1588	1017	680
dont : de moins de 10 hectares	1299	702	390	244
de plus de 50 hectares	95	131	172	192

Répartition des exploitations françaises selon la taille, en 1997 [3]



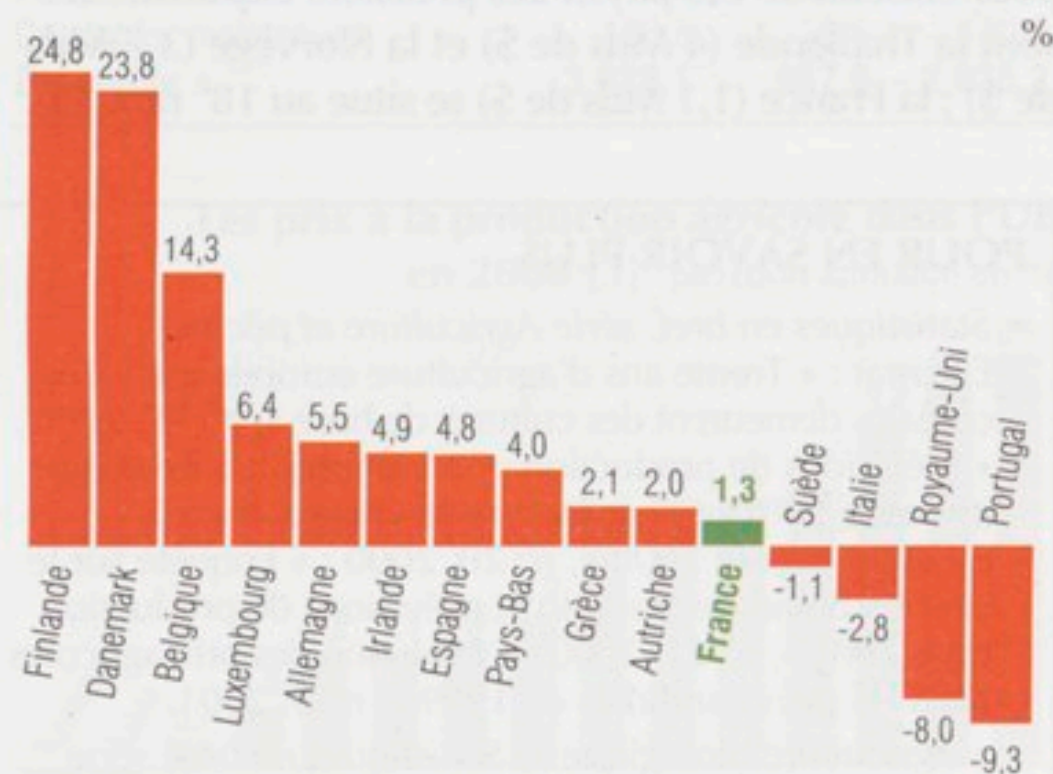
Superficie des exploitations agricoles en 1997 [3]



Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [1] [2]

	1999	2000	Structure %
<b>France</b>	<b>23 921</b>	<b>23 994</b>	<b>20,7</b>
Italie	22 847	22 059	19,0
Espagne	20 205	20 731	17,9
Allemagne	11 002	11 385	9,8
Grèce	7 908	7 990	6,9
Royaume-Uni	8 580	7 588	6,5
Pays-Bas	6 422	6 855	5,9
Danemark	2 265	2 800	2,4
Irlande	2 439	2 589	2,2
Portugal	2 802	2 515	2,2
Belgique	2 144	2 408	2,1
Autriche	1 973	1 983	1,7
Finlande	1 541	1 887	1,6
Suède	1 203	1 156	1,0
Luxembourg	102	108	0,1
<b>UE à 15</b>	<b>115 355</b>	<b>116 049</b>	<b>100,0</b>

Revenu de l'activité agricole\* en 2000 [4]



\* Mesure la variation de la valeur ajoutée nette réelle au coût des facteurs par rapport à la variation du volume de la main d'œuvre agricole (en unités de travail annuel).



# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 2000, dans l'ensemble des pays européens, le volume de la production agricole baisse (-0,7 % en moyenne) contrairement aux années précédentes. En France, il se réduit de 0,6 % après six années de hausse. Cette baisse résulte du repli de la production végétale (-1,3 %). Les légumes et les pommes de terre restent stables mais les fruits, les produits horticoles, le vin, les betteraves industrielles diminuent. Les oléagineux et protéagineux reculent fortement au profit des céréales. Le volume des productions animales se maintient. Celui des veaux et ovins-caprins recule alors que celui des bovins sur pied progresse légèrement.

En 2000 les **prix** de la production agricole sur les produits, augmentent de 1,8 % hors subventions et de 2,1 % y compris subventions. Alors que le prix des produits végétaux baisse légèrement (-0,1 %), le prix des produits animaux augmente (+5,6 %). Porcs, ovins-caprins, volailles, oeufs, lait présentent simultanément un rétablissement des prix. Celui des bovins reste stable en moyenne annuelle, la mévente des deux derniers mois annulant un début d'année favorable [1].

En 1999, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et **cultures marines** françaises baisse de 3,9 % et atteint 1,4 Md d'€. La production de la pêche, en recul par rapport à 1998, est estimée à 541 000 tonnes (dont 78 % de poissons) et celle des cultures marines à 208 000 tonnes. Les importations des produits de la pêche restent supérieures aux exportations, mais le déficit du commerce extérieur se réduit de près de 5 %. Les importations de poissons frais augmentent de 13,5 %, celles des préparations de poissons, mollusques et crustacés régressent de 20 % [2].

En 1998, l'UE occupe le 2<sup>e</sup> rang mondial pour les captures vives (en poids) derrière la Chine et devant le Japon, les États-Unis, la Russie, le Pérou et le Chili. Le Japon reste le 1<sup>er</sup> pays importateur des produits de la pêche (12,8 Mds de \$) suivi des États-Unis (8,6 Mds de \$), de l'Espagne et de la France (3,5 Mds de \$ pour chacun de ces pays). Les premiers exportateurs sont la Thaïlande (4 Mds de \$) et la Norvège (3,7 Mds de \$) ; la France (1,1 Mds de \$) se situe au 18<sup>e</sup> rang [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, Eurostat : « Trente ans d'agriculture européenne – Les céréales demeurent des cultures de base », n° 15, 2000 ; « Prévisions de production porcine jusqu'au deuxième trimestre 2001 et enquêtes sur le cheptel d'avril, mai/juin et août 2000 », n° 20, 2000 ; « Enquête sur le cheptel bovin de mai/juin et prévisions de production pour 2001 », n° 21, 2000 ; « Évolution des prix agricoles dans les pays candidats en 1999 », n° 5, 2001.
- « Agriculture biologique », *Statistiques en bref, série Environnement et énergie*, Eurostat, n° 5, 2001.
- *Alternatives Economiques*, chapitre « La fin de l'Europe agricole à la française », n° 192, mai 2001.

## DÉFINITIONS

• **Compte spécifique de l'agriculture.** Il est établi selon la méthodologie et les concepts du nouveau Système européen des comptes (SEC95). Les principales modifications sont :

- l'intégration d'activités secondaires non agricoles des exploitations agricoles (production de champagne, de cognac et de produits laitiers sur les exploitations agricoles ainsi que l'agri-tourisme) et du compte des DOM dans le champ couvert par le compte de la branche agricole ;
- l'exclusion de l'activité des jardins familiaux et des établissements de semences ;
- l'enregistrement des opérations selon la règle des droits et obligations : les subventions sur les produits se rattachent à la période où est comptabilisée la production correspondante ;
- la séparation des aides en subventions sur les produits et subventions d'exploitation ainsi que le reclassement de plusieurs d'entre elles, auparavant enregistrées dans les « Subventions d'exploitation », dans le poste « Transferts de capital » ;
- la non prise en compte dans le compte de revenu des transferts sociaux et des transferts liés aux opérations d'assurance-dommages, qui doivent être enregistrés dans le compte de distribution secondaire des revenus ;
- La valorisation de la production au prix de base (prix facturé par le producteur diminué des impôts sur les produits qu'il paye, et augmenté des subventions sur les produits qu'il reçoit) ce qui est sans effet sur le compte d'exploitation. Les indicateurs de revenu de la branche agricole sont déterminés en optique production (écoulée ou non sur l'année civile) et nets (après déduction de la consommation de capital fixe).

• **Cultures marines.** Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).

- « L'agriculture en 2000 en Europe et en France », INSEE-Première, n° 783, juin 2001.
- « Le Compte spécifique de l'agriculture ; Méthodologie de la base 95 », *Insee méthodes*, 2000.

### SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee.
- [2] SCEES, Ministère de l'agriculture et de la pêche.
- [3] « Évolution des prix agricoles dans l'Union européenne en 2000 », *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, Eurostat, n° 13, 2001.
- [4] *Statistiques des pêches*, FAO annuelle : « Captures 1998 », vol. 86/1 ; « Produits 1998 », vol. 87, 2000.



## PRODUCTIONS AGRICOLES ET PÊCHES 16.2

### Production et valeur ajoutée de l'agriculture en 2000 [1]

	2000 milliards d'euros	Évolution 2000/99 en %		
		Valeur	Volume	Prix
<b>Production hors subventions</b>	<b>57,6</b>	<b>1,4</b>	<b>- 0,4</b>	<b>1,8</b>
Subventions sur les produits	6,4	2,1	- 2,5	4,8
<b>Productions "aux prix de base" (1)</b>	<b>64,0</b>	<b>1,5</b>	<b>- 0,6</b>	<b>2,1</b>
Céréales	9,9	0,9	2,8	- 1,9
Fruits et légumes	6,6	4,7	0,1	4,6
Plantes industrielles (2)	4,3	- 9,1	- 11,4	2,6
Vins	9,1	- 4,0	- 2,4	- 1,6
Produits végétaux divers (3)	6,9	- 1,1	0,1	- 1,2
<b>Production de produits végétaux</b>	<b>36,9</b>	<b>- 1,3</b>	<b>- 1,3</b>	<b>- 0,1</b>
Bétail	11,8	7,8	- 0,1	7,9
Produits avicoles (4)	4,1	6,2	0,3	5,9
Autres produits animaux (5)	8,5	3,0	0,5	2,5
<b>Production de produits animaux</b>	<b>24,4</b>	<b>5,8</b>	<b>0,2</b>	<b>5,6</b>
<b>Production de services</b>	<b>2,7</b>	<b>3,9</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>
Consommations intermédiaires (6)	32,3	2,7	0,1	2,6
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>31,7</b>	<b>0,3</b>	<b>- 1,4</b>	<b>1,7</b>
<b>Valeur ajoutée nette (7)</b>	<b>23,9</b>	<b>- 0,6</b>	<b>- 2,2</b>	<b>1,7</b>

(1) Production (y c. subventions) moins les impôts payés sur les produits.  
 (2) Oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves... (3) Plantes fourragères, plantes et fleurs. (4) Volailles et œufs. (5) Lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage.  
 (6) Hors TVA déductible. (7) VA brute moins consommation de capital fixe.

### Évolution de la production française de quelques produits agricoles [2]

millions de tonnes

	1970	1980	1990	p 1999
Blé tendre	12,3	23,4	31,4	35,5
Maïs	7,5	9,3	9,4	15,7
Bœuf, veau	1,6	2	1,9	1,8
Porc	1,1	1,5	1,7	2,4
Lait de vache (millions d'hectolitres)	25,9	31,3	23,4	22,4
Fromages	0,7	1,2	1,5	...
Vin (millions d'hectolitres)	74,4	69,7	65,1	63,8
dont : AOC (%)	15,5	18,6	35,5	43,1

### Indices des prix des produits agricoles à la production [1]

indices en moyenne annuelle (année civile), base 100 en 1995

	1999	2000	2000/99 %
<b>Indice général</b>	<b>96,8</b>	<b>98,0</b>	<b>1,2</b>
<b>Produits végétaux</b>	<b>96,7</b>	<b>94,3</b>	<b>- 2,5</b>
Céréales	82,1	82,6	0,6
dont : blé tendre	82,1	82,3	0,2
Pommes de terre	94,9	73,4	- 22,7
Vins	111,1	105,2	- 5,3
Oléagineux	86,5	92,7	7,2
Produits de l'horticulture	96,8	96,6	- 0,2
<b>Fruits et légumes</b>	<b>103,5</b>	<b>105,1</b>	<b>1,5</b>
Fruits	98,8	102,0	3,2
Légumes	106,7	107,3	0,6
<b>Produits animaux</b>	<b>94,9</b>	<b>99,7</b>	<b>5,1</b>
Bétail sur pied	93,1	99,1	6,4
dont : gros bovins	96,2	96,4	0,2
veaux de boucherie	101,2	103,8	2,6
porcs	80,8	98,7	22,2
Lait	98,6	101,0	2,4
Volailles, œufs, lapins	92,4	98,9	7,0

### Captures de quelques pays [4]

millions de tonnes de poids vif

	1987	1990	1998
Chine	5,38	6,65	17,23
<b>Union européenne</b>	<b>6,81</b>	<b>6,16</b>	<b>6,52</b>
dont : Danemark	1,68	1,48	1,56
Espagne	1,25	1,10	1,11
Royaume-Uni	0,92	0,76	0,92
<b>France</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,54</b>
Italie	0,45	0,38	0,32
Japon	11,12	9,55	5,26
États-Unis	5,61	5,56	4,71
Pérou	4,58	6,87	4,34
Chili	4,81	5,16	3,27
<b>Total mondial</b>	<b>84,97</b>	<b>85,46</b>	<b>86,30</b>

### Volume et chiffres d'affaires des pêches et cultures marines françaises [2]

	milliers de tonnes			millions d'€
	1990	1998	p 1999	p 1999
<b>Pêche</b>	<b>596</b>	<b>550</b>	<b>541</b>	<b>928,4</b>
Poissons	486	436	424	711,3
dont : thon tropical	129	105	100	120,4
Crustacés	22	18	19	79,7
Mollusques	67	68	70	117,2
Algues	16	15	15	3,4
Produits congelés, salés	5	13	13	16,8
<b>Cultures marines</b>	<b>210</b>	<b>208</b>	<b>208</b>	<b>365,0</b>
<b>Total</b>	<b>806</b>	<b>758</b>	<b>749</b>	<b>1 293,4</b>

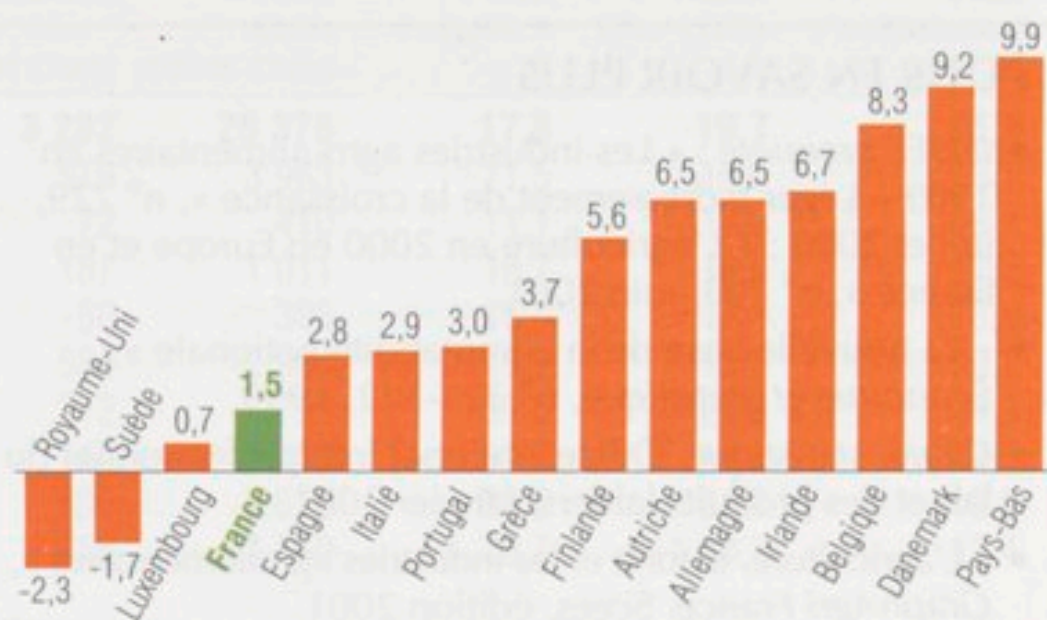
### Commerce extérieur des produits de la pêche en 1999 [2]

millions d'euros

	Importations	Exportations	Solde
<b>Poissons, crustacés, mollusques et autres</b>	<b>2 445,6</b>	<b>789,8</b>	<b>- 1 655,7</b>
Poissons vivants	25,8	54,9	29,1
Poissons frais	672,3	252,2	- 420,1
Poissons congelés	128,2	138,7	10,5
Filets de poissons	572,0	64,2	- 507,8
Poissons séchés, salés	104,4	40,9	- 63,6
Crustacés	680,8	127,8	- 553,1
Mollusques	262,1	111,3	- 150,8
<b>Préparation de poissons, crustacés et mollusques</b>	<b>576,6</b>	<b>197,1</b>	<b>- 379,4</b>
Poissons, caviar	415,7	166,5	- 249,3
Crustacés, mollusques	160,8	30,6	- 130,2
<b>Ensemble</b>	<b>3 022,1</b>	<b>987,0</b>	<b>- 2 035,2</b>

### Les prix à la production agricole dans l'UE en 2000 [3]

variation annuelle en %





# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 2000, la production des **industries agro-alimentaires** augmente de 0,6 % en volume. Ce résultat plus faible qu'en 1999 (+ 1,2 %) traduit, en particulier, une nouvelle crise de confiance des consommateurs sur la viande bovine en fin d'année et le retournement du marché extérieur du champagne.

Les prix à la production des branches des IAA augmentent de 2,5 %. Ils sont tirés à la hausse par l'industrie des viandes, du lait, des aliments pour animaux et du tabac. Au total, la valeur de la production des IAA atteint 114,3 milliards d'euros. Le niveau de la viande et du lait s'établit à 47,5 milliards d'euros.

L'excédent commercial des produits agro-alimentaires s'accroît légèrement en 2000 (+ 91 millions d'euros), alors que l'ensemble du commerce extérieur de marchandises, grevé par la facture énergétique, devient déficitaire. Les exportations de cognac et de vins reprennent vers les États-Unis et l'Asie. Le solde positif des échanges de sodas, de produits laitiers et de sucre s'améliore. La hausse de l'excédent sur les viandes de volaille compense l'augmentation du déficit sur les viandes de boucherie. Les importations se développent cependant un peu plus rapidement que les exportations.

La consommation des ménages en produits des IAA augmente de 0,6 % en volume tandis que les prix s'accroissent de 2,4 % après une période de ralentissement. L'évolution des prix des IAA contraste avec celle de l'industrie qui voit ses prix baisser depuis de nombreuses années.

En 2000, les effectifs salariés des IAA continuent de croître, mais à un rythme légèrement plus faible qu'en 1999 [1].

## DÉFINITIONS

• **Industries agro-alimentaires (IAA).** Les comptes des industries agro-alimentaires, comme l'ensemble des comptes nationaux, sont publiés en base 1995 (et non plus en base 1980) et établis selon le nouveau système de comptabilité nationale compatible avec le système européen. Les principaux changements concernent le territoire (incorporation des DOM), les concepts (la production au prix de base comprend les subventions sur les produits reçus par les producteurs et exclut les impôts sur les produits payés par ces derniers), le moment d'enregistrement qui suit la règle des droits et obligations, le classement (la nomenclature NAF remplace la nomenclature NAP). Dans le nouveau système de comptabilité nationale, la viticulture reste considérée comme une activité agricole. La production de vin n'est pas considérée comme une activité des IAA mais une activité agricole. Ainsi, la forte croissance de la production de vins n'a pas d'effet sur la production des branches des IAA. Par contre, en nouvelle base, l'évaluation du commerce extérieur intègre le vin en tant que produits des IAA, alors qu'en ancienne base, ce produit était classé en produit de l'agriculture. Ainsi, les niveaux de la nouvelle base sont supérieurs à ceux de la base 1980. En outre, l'activité de production des charcutiers commerçants est intégrée dans les branches des IAA.

La consommation correspond ici à la consommation en produits des IAA achetés par les ménages dans le commerce. Les évaluations incluent donc les marges des commerçants et la TVA. En revanche, la consommation n'intègre pas la consommation alimentaire dans les hôtels, cafés, restaurants (privés et publics) et cantines.

• **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les IAA.** Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 20 salariés ou plus, ayant un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions de F (5,3 millions d'euros).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE première : « Les industries agro-alimentaires en 1999 – Léger redressement de la croissance », n° 729, juillet 2000 ; « L'agriculture en 2000 en Europe et en France », n° 783, juin 2001.
- « La nouvelle base de la comptabilité nationale », *Économie et Statistique*, n° 321-322, 1999.
- *Cahier statistique*, Office National Interprofessionnel du lait et des produits laitiers, janvier 2001.
- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *GraphAgri France*, Scees, édition 2001.

## SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee.
- [2] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux-Les Échos*, hors série, novembre 2000.
- [3] « Enquête annuelle d'entreprises 1999 », *Agreste, Chiffres et Données Agroalimentaires*, Scees, n° 100, décembre 2000.



## Prix à la production des IAA [1]

Branche en NAF	Pondération 1999	1999/98 %	2000/99 %
Industrie des viandes	259	-2,6	5,8
Industrie du lait	149	-0,3	2,0
Industrie des boissons	135	0,7	1,1
Travail du grain et aliments pour animaux	107	-4,2	3,9
Divers	342	0,2	0,3
dont : conserve, jus de fruits	71	2,6	0,1
huiles, corps gras	18	-2,9	-1,6
pain et pâtisserie	111	1,3	1,4
sucre	32	-2,7	-1,0
autres IAA*	110	-1,1	-0,1
Industrie du tabac	8	5,7	7,5
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>1 000</b>	<b>-1,0</b>	<b>2,5</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

## Évolution de la production des IAA [1]

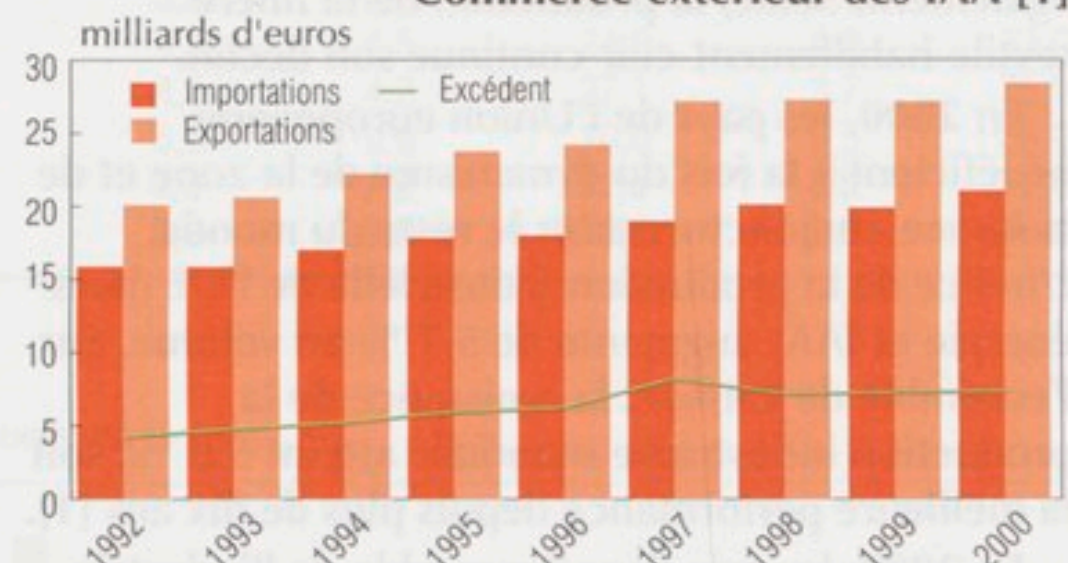
Branche en NAF	1999 milliards d'euros	2000 milliards d'euros	2000/99 en volume %
Industrie des viandes	28,7	30,4	0,2
Industrie du lait	16,5	17,1	1,6
Industrie des boissons	15,0	14,7	-2,8
Travail du grain et aliments pour animaux	11,8	12,4	1,1
Divers	37,9	38,8	2,0
dont : conserve, jus de fruits	7,9	8,2	2,7
huiles, corps gras	2,0	2,0	0,3
pain et pâtisserie	12,3	12,7	1,8
sucre	3,5	3,3	-5,2
autres IAA*	12,2	12,7	4,1
Industrie du tabac	0,9	0,9	-8,9
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>110,8</b>	<b>114,3</b>	<b>0,6</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

## IAA : les dix principaux groupes français en 1999 [2]

	Chiffre d'affaires millions d'euros	Résultat net millions d'euros	Emploi milliers
Danone	13 293	682,1	76,0
Eridania Beghin-Say	9 010	92,1	2,6
Groupe Lactalis	4 802	///	15,0
Nestlé France	3 770	164,5	11,7
Pernod-Ricard	3 590	213,3	13,9
Seita	3 497	178,1	12,9
Bongrain	3 458	51,7	9,7
Unilever France	3 125	///	9,8
Sodiaal	2 592	-15,2	8,0
Socopa	1 860	3,8	6,0

## Commerce extérieur des IAA [1]



## Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [1]

Branche en NAF	Solde milliards d'€										Taux de cov. en 2000 %
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	
Industrie des viandes	-0,6	-0,4	e	0,1	0,2	0,6	1,1	0,8	0,8	0,8	121,9
Industrie du lait	1,6	1,5	1,7	1,9	1,9	1,9	2,0	1,8	1,9	2,0	186,5
Industrie des boissons	5,2	5,1	5,0	5,2	5,2	5,4	6,4	6,7	7,2	7,4	533,9
Travail du grain et aliments pour animaux	0,7	0,8	0,9	0,9	1,0	1,2	1,2	1,2	1,2	1,4	327,1
Divers	-2,5	-2,1	-1,9	-1,8	-1,3	-1,7	-1,3	-2,1	-2,5	-3,0	24,6
dont : conserve, jus de fruits	-2,3	-2,1	-1,9	-2,1	-2,3	-2,1	-2,2	-2,6	-2,5	-2,7	168,0
huiles, corps gras	-1,0	-1,0	-1,1	-1,2	-1,0	-1,3	-1,4	-1,3	-1,2	-1,5	104,8
pain et pâtisserie	-0,2	-0,2	-0,1	ε	ε	ε	0,1	0,2	0,2	0,1	45,0
sucre	1,0	1,0	1,0	1,1	1,3	1,0	1,1	1,2	1,0	1,1	376,5
autres IAA*	ε	0,1	0,3	0,4	0,7	0,7	1,1	0,5	0,1	ε	44,5
Industrie du tabac	-0,8	-0,8	-1,0	-1,1	-1,1	-1,1	-1,2	-1,2	-1,3	-1,2	204,0
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>3,6</b>	<b>4,2</b>	<b>4,8</b>	<b>5,2</b>	<b>5,9</b>	<b>6,2</b>	<b>8,2</b>	<b>7,2</b>	<b>7,3</b>	<b>7,3</b>	<b>135,0</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

## Les entreprises\* des IAA en 1999 [3]

	Entreprises	Salariés milliers	Chiffre d'affaires millions d'euros	Investissements millions d'euros	Valeur ajoutée millions d'euros	Taux d'exportation %	Taux de valeur ajoutée %	Taux d'investissement %
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>3 140</b>	<b>370,7</b>	<b>109 638</b>	<b>3 282</b>	<b>20 378</b>	<b>17,8</b>	<b>19,7</b>	<b>15,2</b>
Viandes	1 089	120,1	26 366	579	3 963	11,5	16,0	13,7
Poisson	127	11,8	2 492	72	410	11,1	17,6	16,4
Fruits et légumes	147	23,1	5 704	187	1 011	18,7	18,6	17,6
Corps gras	26	4,1	2 236	50	306	15,0	17,1	13,0
Lait	319	57,6	21 345	583	2 904	13,3	13,5	20,2
Travail du grain	114	11,1	4 064	212	793	39,3	21,0	24,9
Aliments pour animaux	236	17,6	7 831	142	1 118	11,2	14,2	12,8
Produits alimentaires divers	709	86,4	23 451	800	5 625	20,6	24,5	13,9
Boissons	373	38,8	16 147	655	4 250	28,7	30,3	13,4

\* Entreprises de 20 salariés ou plus, ou ayant un chiffre d'affaires supérieur à 5,3 millions d'euros.



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 2000, d'après les *comptes nationaux base 95*, la production de l'**industrie manufacturière** s'élève à 724,4 Mds d'€. Elle augmente de 3,9 % en volume après + 3,4 % en 1999. Hors IAA, la croissance de la production industrielle atteint 4,6 % en volume, contre + 3,8 % en 1999. Les industriels bénéficient d'une demande intérieure soutenue. La consommation des ménages en produits manufacturés progresse de 4,0 %. L'investissement, en produits industriels, des administrations publiques et des entreprises croît de 8,6 %, contre 6,6 % en 1999.

L'industrie automobile (+ 7,1 %) est la branche la plus performante. Les biens d'équipement progressent de 5,7 % et les biens intermédiaires de 3,9 %. Les autres activités industrielles croissent également. Seule, la production de la filière textile-habillement-cuir continue son déclin.

En 2000, les pays de l'Union européenne bénéficient à la fois du dynamisme de la zone et de la bonne conjoncture dans le reste du monde. L'indice de la production industrielle de l'UE (hors énergie et IAA) augmente de 5,7 % en volume. Sur l'ensemble de l'année, la croissance de la production industrielle mondiale atteint 5,0 %, soit la meilleure performance depuis plus de dix ans [1].

En 2000, les prix dans l'ensemble de l'industrie progressent de 4,7 %. Ce mouvement, qui s'essouffle en fin d'année, résulte pour une large part des mouvements de prix des produits énergétiques (+ 13,5 %), influencés par les cours internationaux des produits pétroliers. Hors énergie et industrie agro-alimentaire, la progression annuelle est plus modérée (+ 2,6 %). Les prix des biens intermédiaires, en hausse continue, prolongent le mouvement ascendant observé au deuxième semestre de 1999. Leur progression de 4,7 % sur l'année 2000 reflète les augmentations ressenties dans la plupart des branches, notamment celles de la chimie organique, de la chimie minérale et du papier carton. Les prix des biens de consommation et des biens d'équipement progressent également mais à un rythme moins vif (respectivement + 1,5 % et + 1,1 %) [2].

## DÉFINITIONS

- **Industrie manufacturière.** Selon les comptes nationaux base 95, l'industrie manufacturière inclut désormais la branche des IAA (15 % de sa valeur ajoutée). Elle regroupe donc les branches des IAA, des biens de consommation, des biens d'équipement, des biens intermédiaires et de l'automobile.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.
- **Production de la branche.** Elle diffère légèrement de la production de produits du fait des transferts de produits agricoles vers les IAA (vin), des transferts de produits fatals et des ventes résiduelles des branches non marchandes.
- **Taux de valeur ajoutée.** Il est égal à la valeur ajoutée divisée par la valeur de la production.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir 11.1
- **Indices de prix de vente industriels.** Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 4 000 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, est désormais, pour plus des trois quarts, mensualisée. Les Ipv sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Accélération de la croissance de la production industrielle de l'UE en décembre 2000 », *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat n° 4-2001
- « Du cours des matières premières au prix de vente des biens intermédiaires », *INSEE-Première*, n° 736, septembre 2000.
- *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi : « La production industrielle reste dynamique en 2000 », n° 146, mai 2001 ; « L'industrie française des télécommunications », n° 148, juin 2001.

### SOURCES

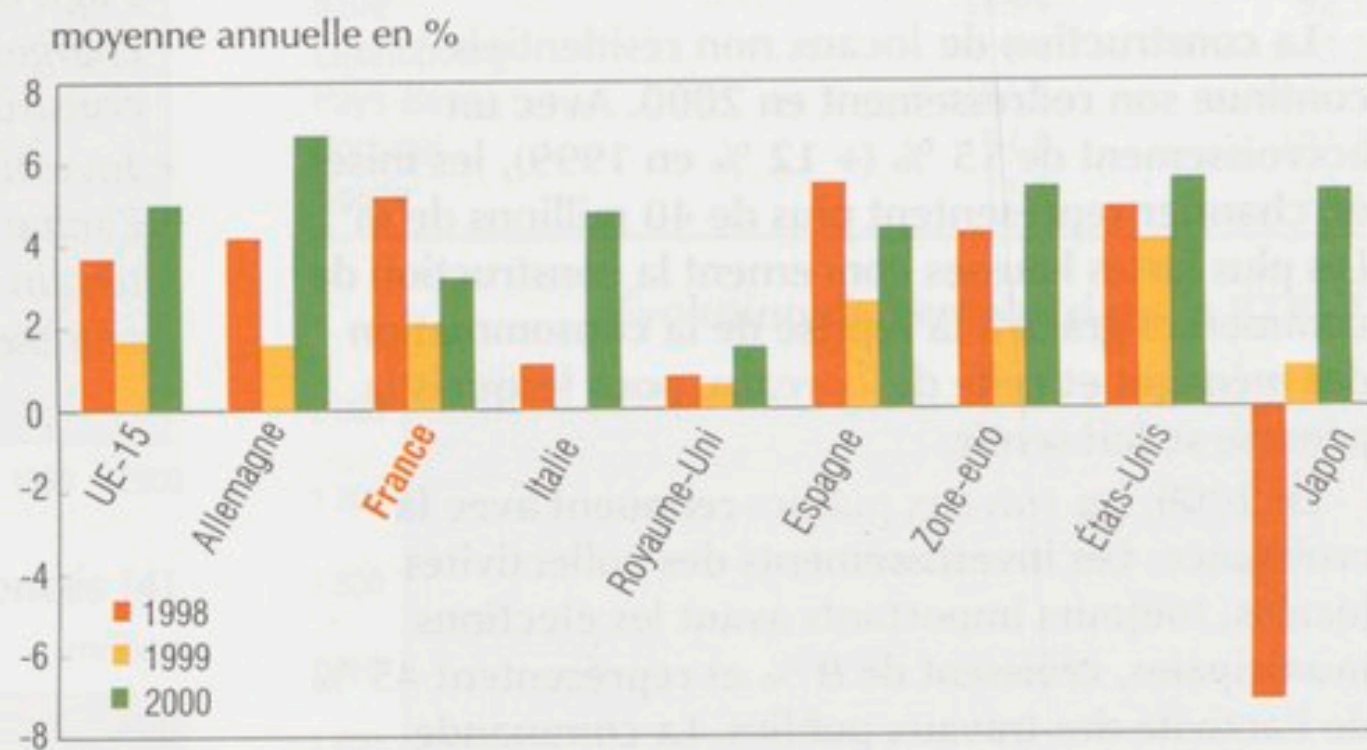
- [1] « L'industrie en 2000 », *INSEE-Première*, n° 781, mai 2001.
- [2] Division Prix de vente industriels, Insee.
- [3] Comptes nationaux, Insee.
- [4] Eurostat.



Principaux résultats de l'industrie en 2000 [3]

Branches en NES	Production des branches				Valeur ajoutée des branches		
	Valeur Milliards d'€	Poids %	Évolution Volume %	Évolution Prix %	Valeur Milliards d'€	Évolution Volume %	Taux de VA %
<b>IAA</b>	<b>114,3</b>	<b>15,8</b>	<b>0,6</b>	<b>2,5</b>	<b>33,4</b>	<b>- 0,8</b>	<b>29,2</b>
Viande et lait	47,5	6,6	0,7	4,4	12,2	1,2	25,7
Autres industries agro-alimentaires	66,8	9,2	0,6	1,2	21,2	- 1,9	31,7
<b>Biens de consommation</b>	<b>118,5</b>	<b>16,4</b>	<b>2,5</b>	<b>0,1</b>	<b>39,9</b>	<b>1,6</b>	<b>33,7</b>
Habillement, cuir	16,2	2,2	- 1,9	0,6	5,3	- 3,3	32,9
Édition, imprimerie, reproduction	34,2	4,7	2,0	0,8	13,1	0,6	38,2
Pharmacie, parfumerie et entretien	40,8	5,6	4,8	- 0,4	12,5	5,0	30,6
Équipement du foyer	27,2	3,8	2,4	- 0,2	9,1	1,2	33,4
<b>Automobile</b>	<b>91,7</b>	<b>12,7</b>	<b>7,1</b>	<b>- 0,1</b>	<b>19,2</b>	<b>6,6</b>	<b>20,9</b>
<b>Biens d'équipement</b>	<b>150,4</b>	<b>20,8</b>	<b>5,7</b>	<b>- 0,8</b>	<b>45,2</b>	<b>4,7</b>	<b>30,1</b>
Constr. navale, aéronautique et ferroviaire	39,1	5,4	5,4	0,0	7,7	0,6	19,7
Équipement mécanique	61,2	8,5	2,4	- 0,2	22,4	2,7	36,6
Équipements électriques et électroniques	50,1	6,9	10,0	- 2,1	15,1	9,9	30,2
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>249,5</b>	<b>34,4</b>	<b>3,9</b>	<b>3,7</b>	<b>87,2</b>	<b>4,1</b>	<b>35,0</b>
Produits minéraux	25,5	3,5	3,3	2,1	10,8	3,1	42,4
Textile	16,0	2,2	- 0,9	0,5	4,9	- 1,5	30,4
Bois et papier	30,7	4,2	3,0	6,7	10,6	2,9	34,4
Chimie, caoutchouc, plastiques	72,6	10,0	4,3	4,5	24,0	4,9	33,0
Métallurgie et transformation des métaux	75,3	10,4	4,6	4,2	27,1	3,7	35,9
Composants électriques et électroniques	29,3	4,0	5,5	0,6	10,0	8,5	33,9
<b>Industrie (hors IAA)</b>	<b>610,1</b>	<b>84,2</b>	<b>4,6</b>	<b>1,3</b>	<b>191,6</b>	<b>4,0</b>	<b>31,4</b>
<b>Ensemble de l'industrie manufacturière</b>	<b>724,4</b>	<b>100,0</b>	<b>3,9</b>	<b>3,9</b>	<b>225,0</b>	<b>3,3</b>	<b>31,1</b>

Croissance de l'indice de la production industrielle en Europe, aux États-Unis et au Japon [4]



Indices des prix de vente industriels [2]

base 100 en 1995

NES	Indices en moyenne annuelle (hors TVA)					Glissement Déc.00/Déc.99
	1996	1997	1998	1999	2000	
<b>Produits des IAA</b>	<b>100,6</b>	<b>102,3</b>	<b>102,2</b>	<b>101,2</b>	<b>103,9</b>	<b>4,7</b>
dont : Industries alimentaires	100,6	102,2	102,1	101,0	103,7	4,8
<b>Biens de consommation ***</b>	///	///	///	<b>99,8</b>	<b>100,3</b>	<b>1,5</b>
<b>Produits de l'industrie automobile *</b>	///	<b>98,0</b>	<b>96,4</b>	<b>95,0</b>	<b>94,8</b>	<b>0,2</b>
Produits de la construction automobile	///	97,9	96,3	95,1	95,3	0,5
Équipements pour automobiles	99,8	98,0	96,4	94,8	93,4	- 0,5
<b>Biens d'équipement **</b>	///	///	<b>100,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,8</b>	<b>1,1</b>
dont : Industries des équipements mécaniques *	///	100,4	101,0	101,1	102,4	1,5
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>97,3</b>	<b>96,7</b>	<b>95,8</b>	<b>94,5</b>	<b>98,7</b>	<b>4,7</b>
dont : Produits en bois, papier ou carton	95,4	93,3	94,3	93,7	100,1	8,0
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	97,2	97,0	94,7	92,5	98,5	6,6
Métaux ou produits métalliques dont :	96,1	95,8	95,2	93,2	97,0	3,4
<b>Produits énergétiques tous usages</b>	<b>106,3</b>	<b>108,2</b>	<b>99,7</b>	<b>104,2</b>	<b>130,7</b>	<b>13,5</b>
Combustibles et carburants	122,0	130,4	103,8	124,9	212,6	26,1
Électricité(cvs),eau, gaz	100,3	99,6	98,2	96,3	99,3	4,9
<b>Ensemble de l'industrie ***</b>	///	///	///	<b>101,3</b>	<b>107,0</b>	<b>4,7</b>

\* Base 100 en juin 1996. \*\* Base 100 en septembre 1997. \*\*\* Base 100 en janvier 1999.



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 2000, l'activité du **bâtiment et des travaux publics** augmente fortement pour la deuxième année consécutive (+ 5,4 % en volume après + 5,1 % en 1999). Si la forte progression se maintient dans le bâtiment (+ 5,6 % après + 5,8 % en 1999), l'activité est également très soutenue dans les travaux publics (+ 4,6 % après + 2,7 % en 1999). Au total, 60 000 emplois sont créés dans le secteur de la construction (49 000 emplois permanents et 11 000 emplois intérimaires).

En 2000, malgré une légère baisse, le nombre de logements neufs commencés dépasse la barre des 300 000, niveau le plus élevé depuis 1990. Les mises en chantier de **maisons individuelles** progressent de 6 %, alors que celles de **logements collectifs** reculent de 13,3 %. Le nombre de logements autorisés progresse de 5,6 % (+ 3,1 % pour le logement individuel et + 9,7 % pour le collectif). Les travaux de gros entretien et de réhabilitation croissent de 6 % : les réparations des dégâts occasionnés par les tempêtes de décembre 1999 se sont ajoutées à la baisse de la TVA à 5,5 % au lieu de 20,6 %, sur la plupart des travaux d'entretien de logement.

La construction de **locaux non résidentiels** continue son redressement en 2000. Avec un accroissement de 15 % (+ 12 % en 1999), les mises en chantier représentent plus de 40 millions de m<sup>2</sup>. Les plus fortes hausses concernent la construction de commerces grâce à la reprise de la consommation des ménages et celle de **bureaux**, pour lesquels la pénurie se fait sentir.

En 2000, les **travaux publics** renouent avec la croissance. Les investissements des collectivités locales, toujours importants avant les élections municipales, croissent de 8 % et représentent 45 % de l'activité des travaux publics. La commande privée augmente de 8 % en raison du dynamisme de la construction. EDF participe également à ce redressement avec les nombreux travaux de réparation et d'enfouissement de lignes endommagées par les tempêtes de décembre 1999 [6].

## DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Les services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements en logement.** Ils correspondent à l'achat de logements neufs, hors acquisition de terrain et hors frais liés, et aux dépenses de gros entretien.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Confort de l'habitat et cycle de vie », *INSEE-Première*, n° 727, juillet 2000.
- *Bulletin statistique du SES*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).

### SOURCES

- [1] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [2] *Annuaire 2000*, Eurostat.
- [3] « Spécial 7000 entreprises », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, novembre 2000.
- [4] Base de données Sitadel, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [6] « 2000 : une deuxième année exceptionnelle pour la construction », *INSEE-Première*, n° 786, juillet 2001.
- [7] Comptes nationaux, Insee.

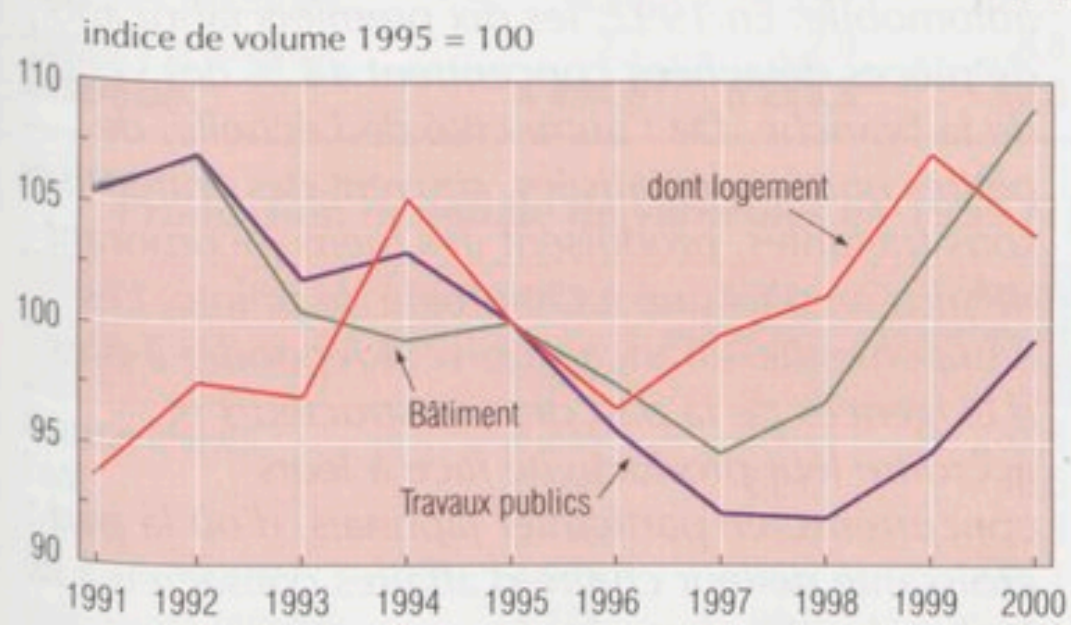


## La production de BTP et son affectation [6]

	milliards d'euros		
	Valeur 2000	Variation 2000/99 %	
		Volume	Prix
<b>Bâtiment</b>			
Production au prix de base	122,4	5,6	2,9
TVA*	10,4	6,0	-20,0
Autres impôts	0,5	///	///
<b>Travaux publics</b>			
Production au prix de base	33,5	4,6	5,3
TVA*	2,9	6,0	-1,6
Autres impôts	ε	///	///
Investissement (FBCF)	94,2	5,8	0,6
Consommation finale	8,4	6,0	-4,3
Consommation intermédiaire **	30,6	4,0	1,6
Variation de stocks	0,1	///	///
Investissement (FBCF)	30,2	5,0	4,8
Consommation intermédiaire **	6,2	3,6	4,2

\* Deux baisses de TVA sont intervenues en 1999 : de 20,6 % à 5,5 % pour l'entretien de logement et de 20,6 % à 19,6 % le 01/04 pour les autres travaux.  
\*\* Y compris sous-traitance.

## Investissement en construction [1]



## Nombre de logements commencés [4]

	milliers		
	1985	1990	2000
Individuel	191,7	158,0	199,0
Collectif	103,8	145,4	112,1
<b>Ensemble</b>	<b>295,5</b>	<b>303,3</b>	<b>311,1</b>

## Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [4]

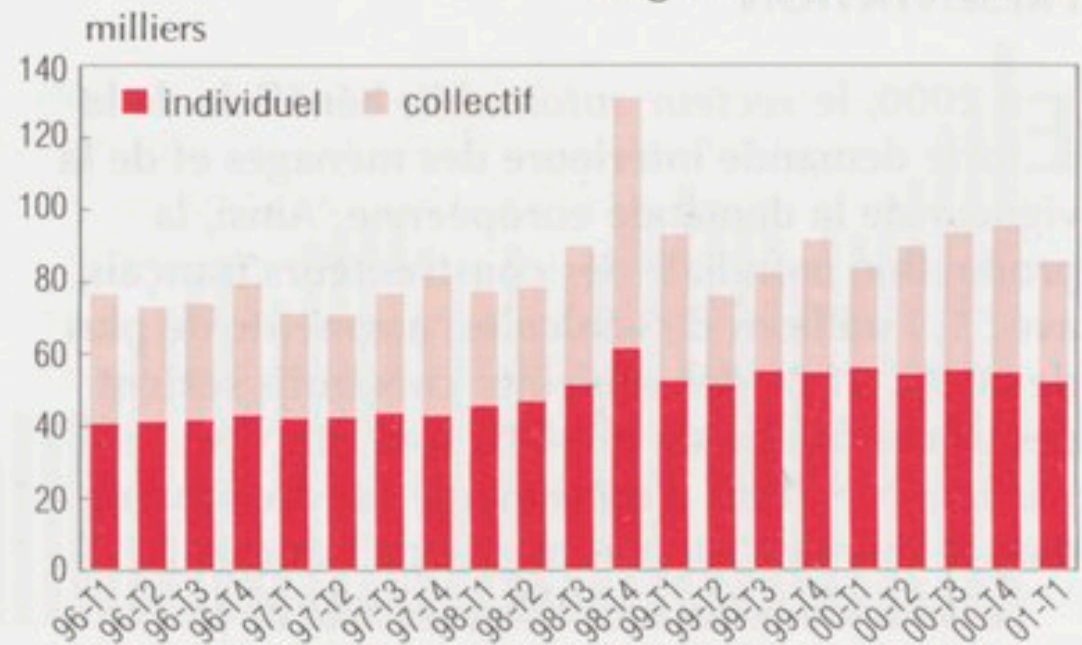
	milliers de m <sup>2</sup>		
	1990	2000	2000/99 %
Bâtiments industriels	8 459	9 486	15,0
Bâtiments de stockage	5 937	3 397	17,2
Bureaux	5 918	3 484	30,1
Commerces	4 879	3 938	38,8
Autres bâtiments	17 664	20 263	9,0
<b>Ensemble</b>	<b>42 857</b>	<b>40 568</b>	<b>15,1</b>

## Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01\* [5]

	1995	1997	1998	1999	2000
Index BT 01	1,9	2,1	-0,2	3,2	3,2
Index TP 01	1,7	2,1	-2,3	6,8	4,4

\* Glissement de décembre à décembre.

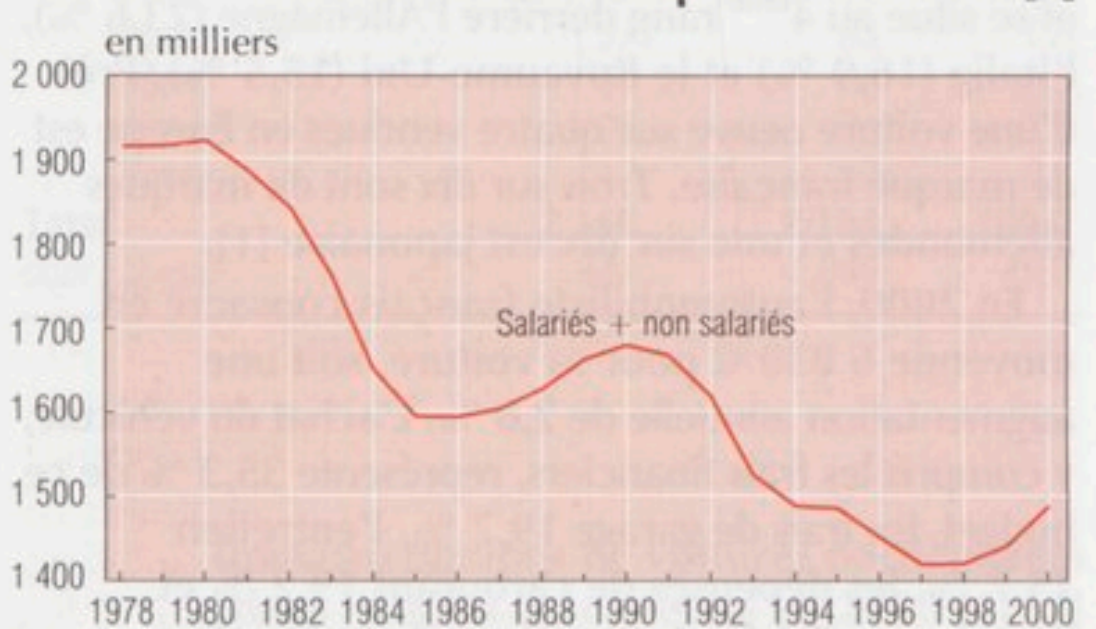
## Logements autorisés [1]



## Permis de construire : logements autorisés dans l'Union européenne [2]

	milliers	
	1997	1998
Allemagne	530,3	477,7
Autriche	56,9	...
Belgique	50,8	...
Danemark	16,7	16,3
Espagne	304,8	364,1
Finlande	31,1	32,5
<b>France</b>	<b>299,8</b>	<b>377,7</b>
Grèce	89,6	97,3
Irlande	37,1	47,4
Italie	145,4	92,1
Luxembourg	3,4	3,2
Pays-Bas	101,5	...
Portugal	94,8	107,2
Suède	11,8	12,1

## Évolution de l'emploi dans le BTP [7]



## Les premiers bâtisseurs européens en 1999 [3]

	CAHT consolidé millions d'€	Résultat avant impôts millions d'€	CAHT à l'export %	Effectifs milliers
<b>Bouygues (France)</b>	<b>15 857</b>	<b>382</b>	<b>36,5</b>	<b>109,5</b>
Skanska (Suède)	10 253	894	72,0	45,0
<b>Vinci (France)</b>	<b>9 057</b>	<b>229</b>	<b>39,2</b>	<b>70,6</b>
Hochtief (Allemagne)	8 424	301	56,6	37,3
<b>Groupe GTM (France)</b>	<b>7 823</b>	<b>156</b>	<b>39,3</b>	<b>64,1</b>
Philipp Holzmann (Allemagne)	6 178	-1 349	53,7	28,8
<b>Eiffage (France)</b>	<b>5 726</b>	<b>128</b>	<b>13,1</b>	<b>41,0</b>
HBG (Pays-Bas)	4 997	91	...	...
Amec (Royaume-Uni)	4 698	121	48,1	20,5
Bilfinger et Berger (Allemagne)	4 586	15	54,9	45,7
NCC (Suède)	4 340	145	40,0	24,1
FCC (Espagne)	3 884	386	10,0	46,4
Dragados (Espagne)	3 582	219	28,0	37,8



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 2000, le **secteur automobile** bénéficie de la forte demande intérieure des ménages et de la vigueur de la demande européenne. Ainsi, la production mondiale des constructeurs français, avec 5,3 millions de véhicules, augmente de plus de 10 %. 61 % des véhicules construits sortent des usines françaises et 86 % sont des **voitures particulières**. Près d'un véhicule sur dix produit dans le monde l'est par un groupe français [1].

Le solde de la balance commerciale de la **construction automobile**, en hausse de 1,3 Mds d'€ par rapport à 1999, est excédentaire de 9,4 Mds d'€. L'industrie automobile enregistre ainsi le plus fort excédent commercial français, devant les biens d'équipement. L'excédent avec l'Europe progresse de 5,4 % mais diminue de 2 % avec l'UE ; le déficit avec l'Asie (- 1 Mds d'€) se réduit de 0,2 Mds d'€ grâce à la bonne tenue des exportations de véhicules qui augmentent de 67 % [4] [6].

Le marché intérieur, en léger repli de 0,7 %, profite davantage aux marques françaises (+ 2,7 %) qu'aux marques étrangères (- 5,2 %). Ainsi, les constructeurs français augmentent leur part de marché de 2 points à 59,1 %. Le marché des voitures diesel progresse toujours (+ 10,4 %) et représente en 2000 près de la moitié des immatriculations contre 10 % en 1980.

En 2000, les ventes de voitures particulières dans l'Union européenne s'élèvent à 14,3 millions de véhicules. Le marché français en représente 14,9 % et se situe au 4<sup>ème</sup> rang derrière l'Allemagne (23,6 %), l'Italie (16,9 %) et le Royaume-Uni (15,5 %). Près d'une voiture neuve sur quatre vendues en Europe est de marque française. Trois sur dix sont de marques allemandes et une sur dix est japonaise [1].

En 2000, l'automobiliste français consacre en moyenne 6 030 € pour sa voiture, soit une augmentation annuelle de 2,8 %. L'achat du véhicule, y compris les frais financiers, représente 35,3 % de ce budget, les frais de garage 19,7 %, l'entretien 15,7 %, les dépenses de carburant 19,2 % et l'assurance 7,4 %. Les postes achat et carburant augmentent respectivement de 5,4 % et 4,6 %. Celui de l'assurance reste stable (+ 0,1 %) et les frais financiers, en raison de la baisse du coût du crédit, reculent de 2,2 % [5].

## DÉFINITIONS

- **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires.** Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières, Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé aux deux tiers du coût de fabrication d'une automobile. En 1992, les dix premiers fabricants de pièces détachées concentrent 44 % des ventes de la branche. De l'autre côté de l'échelle, de petites unités spécialisées, souvent des entreprises sous-traitantes, produisent des biens incorporant de plus en plus une technologie de pointe. Les équipementiers français doivent répondre à plus d'exigences de la part des constructeurs et accroître leur productivité face à leurs concurrents, en particulier japonais, d'où la part croissante de leur chiffre d'affaires consacrée à la recherche-développement.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « L'industrie en 2000 », n° 781, mai 2001 ; « Automobile, carburants, réparation : 20 ans d'évolution de prix », n° 713, mai 2000 ; « Pourquoi se passer de sa voiture ? », n° 607, septembre 1998.
- « L'automobile reine du monde », *Futuribles*, n° 238, janvier 1999.

### SOURCES

- [1] Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [2] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee.
- [3] Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).
- [4] Insee, Comptes nationaux.
- [5] *L'argus de l'automobile* du 19 avril 2001.
- [6] *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 204, avril 2001.



**Évolution de la production automobile française [1] [2]**

millions de voitures particulières et commerciales


**Production des constructeurs français [1] milliers**

	1999	2000	2000/99 %
Voitures particulières	4 156,6	4 542,1	9,3
soit : Renault	1 981,9	2 043,8	3,1
Peugeot	1 328,7	1 522,1	14,5
Citroën	845,9	976,2	15,4
Véhicules utilitaires	602,0	700,3	16,3
dont : Renault	280,6	321,1	14,5
Peugeot	168,2	186,9	11,2
Citroën	153,2	192,2	25,4
Véhicules industriels	43,4	53,1	22,6
Autocars et autobus	2,7	2,9	8,8
<b>Ensemble</b>	<b>4 804,6</b>	<b>5 298,5</b>	<b>10,3</b>

**Production mondiale de véhicules en 1999 [1]**

	Tous véhicules		Voitures particulières		Véhicules utilitaires légers	
	milliers	%	milliers	%	milliers	%
General Motors	8 235	64,1	35,8			
Ford	6 664	52,5	46,6			
Toyota	5 496	79,0	20,3			
Daimler-Chrysler	4 823	43,2	50,1			
Volkswagen (groupe)	4 786	95,0	4,7			
Fiat-Iveco	2 624	84,9	10,8			
<b>PSA</b>	<b>2 515</b>	<b>86,8</b>	<b>13,2</b>			
Nissan	2 457	77,8	21,3			
Honda	2 425	92,7	7,3			
<b>Renault</b>	<b>2 345</b>	<b>84,5</b>	<b>11,7</b>			
Autres	12 288	68,0	21,0			
<b>Total</b>	<b>54 658</b>	<b>70,7</b>	<b>25,6</b>			

**Densité automobile\* [1]**

	1985	1990	1999
État-Unis	708	752	762
Italie	412	507	608
Canada	559	617	578
Japon	375	456	564
Allemagne	450	512	554
<b>France</b>	<b>446</b>	<b>495</b>	<b>548</b>
Espagne	276	403	522
Royaume-Uni	379	454	516
Belgique	363	419	498
Suède	400	455	475
Pologne	117	160	284
Corée du sud	25	71	235
Argentine	173	180	183
Turquie	27	37	90
Chine	3	5	11
Inde	3	5	8

\* Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants.

**Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [1]**

	1999		2000	
	milliers	milliers	milliers	%
<b>Total France</b>	<b>1 228</b>	<b>1 262</b>	<b>59,1</b>	
<b>PSA</b>	<b>625</b>	<b>659</b>	<b>30,9</b>	
soit : Peugeot	390	398	18,7	
Citroën	235	261	12,2	
<b>Renault</b>	<b>603</b>	<b>602</b>	<b>28,2</b>	
<b>Total étranger</b>	<b>920</b>	<b>872</b>	<b>40,9</b>	
dont : Volkswagen	158	153	7,2	
Opel	141	134	6,3	
Ford	149	117	5,5	
Fiat	104	96	4,5	
Toyota	41	44	2,1	
Mercedes	41	43	2,0	
Seat	38	41	1,9	
Audi	37	35	1,6	
BMW	31	32	1,5	
Nissan	26	31	1,5	
Rover	17	13	0,6	
<b>Total</b>	<b>2 148</b>	<b>2 134</b>	<b>100,0</b>	
dont : Diesel	947	1 046	49,0	

**Immatriculations de voitures particulières dans l'Union européenne en 2000 [1] [3]**

	milliers	Évolution 2000/99 %	Marques	
			françaises %	japonaises %
Allemagne	3 378	- 11,2	10,4	10,8
Italie	2 416	3,6	14,5	8,3
Royaume-Uni	2 222	1,1	19,6	15,0
<b>France</b>	<b>2 134</b>	<b>- 0,7</b>	<b>59,1</b>	<b>5,2</b>
Espagne	1 382	- 1,9	34,9	6,2
Pays-Bas	598	- 2,3	19,7	17,2
Belgique	515	5,2	28,9	11,8
Autriche	309	- 1,6	13,3	17,5
Suède	290	- 1,8	11,0	16,2
Grèce	290	10,8	17,9	22,1
Portugal	258	- 5,4	27,1	10,5
Irlande	231	32,6	12,6	29,4
Finlande	135	- 1,0	15,6	24,4
Danemark	113	- 21,3	23,9	23,0
Luxembourg	42	3,8	28,6	9,5
<b>Total</b>	<b>14 312</b>	<b>- 2,2</b>	<b>24,0</b>	<b>11,1</b>



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2000, le **commerce de détail** maintient un bon rythme de croissance : son chiffre d'affaires augmente de 2,8 % en volume après 3,4 % en 1999. L'activité du commerce d'équipement du foyer est très dynamique (+ 7,4 % en volume après + 5,2 % en 1999). Le secteur de l'électroménager et radio télévision progresse de 10,8 % ; les ventes de produits incorporant les nouvelles technologies (satellites, DVD, etc.) s'ajoutent aux achats de renouvellement. Les commerces de culture, loisirs et sport croissent de 5,1 %. Ils sont portés par la consommation de jeux vidéos et le succès du téléphone mobile et de la micro-informatique. La croissance de la pharmacie accélère (+ 8,1 %, après 5,2 % en 1999), malgré les mesures prises pour ralentir les dépenses de médicaments.

Les **hypermarchés** et **supermarchés** enregistrent une croissance plus modérée (+ 1,9 % en volume, après + 4,0 % en 1999) et réalisent 66,4 % des ventes de produits alimentaires. Le parc de grandes surfaces s'est peu modifié ; quatre hypermarchés ont ouvert et 67 supermarchés dont 40 portent une enseigne de **maxidiscompte**. Les **grands magasins** progressent de 4,3 % (+ 3,1 % en 1999) grâce à leurs ventes de vêtements.

Le **commerce et la réparation automobile** interrompt sa progression en 2000 (+ 0,7 % en volume contre + 4,7 % en 1999). Les ventes de véhicules automobiles sont en léger retrait et représentent 71 % du chiffre d'affaires de ce secteur. La vente au détail de carburants recule de 0,8 % en raison de l'envolée du prix du pétrole.

Les ventes du **commerce de gros** sont encore très dynamiques : + 5,5 % en volume après + 6,2 % en 1999 et + 9,5 % en 1998. Le commerce de gros des biens d'équipement professionnel progresse de 15,1 %. Il bénéficie de la poursuite de l'investissement des entreprises, tout au long de l'année, et de la demande des particuliers en micro-ordinateurs et appareils de téléphonie. Avec une nouvelle baisse des prix, les ventes des grossistes en matériel de bureau et informatique augmentent de 27,9 %.

En fin d'année 2000, le commerce emploie 2 760 000 salariés et environ 460 000 non-salariés. Entre fin 1999 et fin 2000, la progression de l'emploi salarié est forte : les effectifs s'accroissent de 96 000 personnes (+ 3,6 %), dont 88 000 dans le commerce de détail (+ 6,5 %) [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les réseaux de commercialisation du bricolage », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 159, mars 1999.
- « Le commerce en 1999 », *Synthèses*, à paraître.
- « Le commerce de détail s'initie à la vente sur internet », *INSEE-Première*, n° 771, avril 2001.

## DÉFINITIONS

- **Commerce**. Regroupe les entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état.
- **Commerce de détail et réparation**. Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de petite surface ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries, poissonneries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, librairie, pharmacie, sport et loisir, bricolage...), le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (grands magasins...), le commerce de détail hors magasin (marchés, ventes par correspondance...) et la réparation d'articles personnels et domestiques.
- **Commerce et réparation automobile**. Il comprend les activités de commerce de gros et de détail en produits liés à l'automobile (véhicules, motocycles, équipements, carburants), ainsi que l'entretien et la réparation automobile.
- **Commerce de gros**. Il comprend notamment la vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises, et se décompose en cinq postes : produits agricoles bruts ; produits alimentaires ; biens de consommation non alimentaires ; biens intermédiaires non agricoles ; biens d'équipement professionnel.
- **Supermarché**. Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>.
- **Hypermarché**. Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin**. Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte**. Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m<sup>2</sup>) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m<sup>2</sup>) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m<sup>2</sup>).
- **Ouvertures d'hypermarché ou de supermarché**. La loi Raffarin du 5 juillet 1996 (relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat) a modifié la loi Royer de 1973. Désormais, sont soumises à autorisation toute création de magasins de plus de 300 m<sup>2</sup> et toute extension de surface. Par ailleurs, les changements de secteur d'activité des magasins de surface supérieure à 2 000 m<sup>2</sup> sont également soumis à autorisation. Ce seuil est ramené à 300 m<sup>2</sup> lorsque l'activité nouvelle du magasin est à prédominance alimentaire.

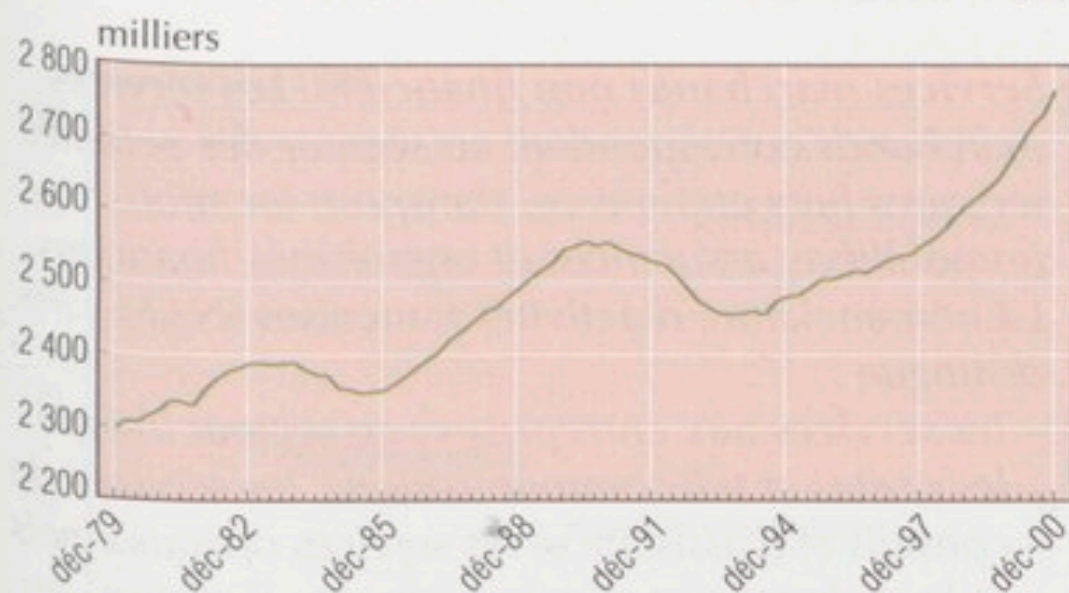
- *Statistiques en bref, série Industrie commerce et service*, Eurostat : « Le commerce de gros en Europe », n° 7-2001 ; « Le commerce de détail hors magasin », n° 21-2000.

### SOURCES

- [1] *INSEE-Première*, « Le commerce en 2000 », n° 772, avril 2001.
- [2] Division Commerce, Insee.



Effectifs salariés de l'ensemble du commerce [1]



L'activité dans le commerce de gros\* [2]

	Évolution du CAHT en volume %		Valeur HT en Mds d'€ 2000
	1999/98	2000/99	
Produits agricoles bruts	1,4	- 2,3	45,3
Produits alimentaires	1,4	0,4	93,1
Biens de consommation non alim.	5,9	8,4	78,1
Biens intermédiaires non agricoles	4,7	2,4	92,1
Biens d'équipement professionnel	15,7	15,1	94,1
<b>Ensemble</b>	<b>6,2</b>	<b>5,5</b>	<b>405,8</b>

\* Évolution des ventes de marchandises HT, hors intermédiaires.

L'activité dans le commerce de détail\* [2]

Formes de vente	Évolution du CATTTC en volume %		Valeur TTC en Mds d'€ 2000
	1999/98	2000/99	
Alimentation spécialisée (1)	- 0,7	0,2	24,4
soit : Boulangeries-pâtisseries	- 1,5	1,3	9,3
Boucheries-charcuteries	- 1,6	0,3	8,2
Autres magasins d'alim. spécialisée	1,5	- 1,1	6,9
Petites surfaces d'alimentation générale (2)	- 0,4	0,2	14,3
Grandes surfaces d'alimentation générale	4,0	1,9	148,2
Grands magasins (3)	3,1	4,3	5,9
Pharmacies et com. d'articles médicaux	5,2	8,1	26,2
Magasins non alimentaires spécialisés	3,8	3,9	112,2
soit : Habillement-chaussures	0,6	0,7	25,0
Autres équipements de la personne	5,5	7,4	11,6
Culture, loisirs, sports	5,9	5,1	22,9
Équipement du foyer	5,2	7,4	25,5
Aménagement de l'habitat	3,8	3,0	20,1
Autres magasins spécialisés	1,2	- 4,2	7,3
Commerce hors magasin	2,0	0,1	17,1
soit : Vente par correspondance	3,0	- 0,4	8,4
Autres	1,1	0,6	8,7
Réparation d'articles personnels et dom.	- 0,3	2,3	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>350,6</b>

(1) Y c. artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries. (2) Sont inclus les magasins de produits surgelés. (3) Sont inclus les autres magasins non spécialisés. \* Y c. l'artisanat à caractère commercial.

Hypermarchés et supermarchés\* [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente milliers de m <sup>2</sup>	
	2000	2001	2000	2001
<b>Hypermarchés</b>	<b>1 155</b>	<b>1 172</b>	<b>6 623</b>	<b>6 744</b>
soit : Grandes entreprises	569	570	4 295	4 335
Indépendants	586	602	2 328	2 409
<b>Supermarchés**</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>	...	...

\* Situation au 1<sup>er</sup> janvier. \*\* Estimations.

Parts de marché selon la forme de vente\* [1] [2]

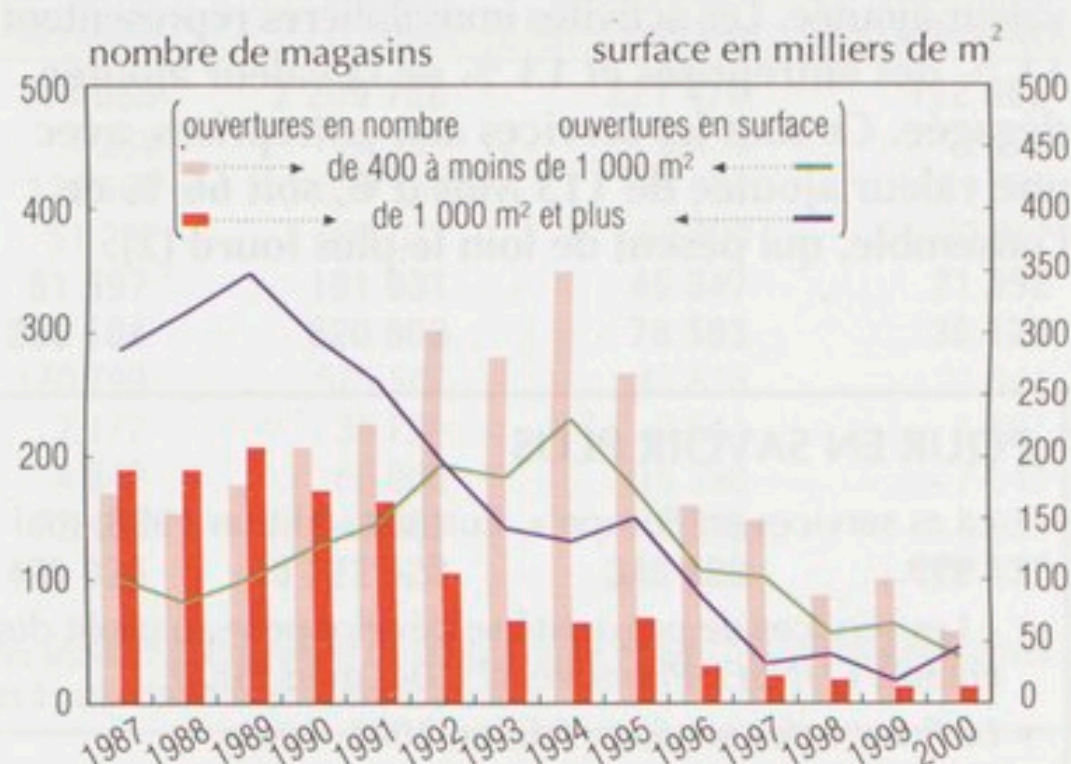
Formes de vente	Produits alimentaires (hors tabac)		Produits non alimentaires	
	1995	2000	1995	2000
Alimentation spécialisée**	18,5	16,8	0,1	0,1
soit : Boulangeries-pâtisseries	7,3	6,6	///	///
Boucheries-charcuteries	7,1	6,2	///	///
Autres magasins d'alim. spéc.	4,1	4,0	///	///
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	10,0	9,0	0,8	0,7
Grandes surfaces d'alim. générale	63,2	66,4	18,7	20,3
soit : Supermarchés	29,1	30,2	6,4	7,3
Magasins populaires	1,0	1,1	0,3	0,4
Hypermarchés	33,1	35,1	12,0	12,7
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	0,3	0,4	2,0	2,0
Pharmacies et com. d'articles médicaux	0,2	0,2	9,3	10,0
Magasins non alimentaires spécialisés	0,3	0,3	41,9	41,3
Commerce hors magasin	3,7	3,8	5,3	4,6
soit : Vente par correspondance	0,3	0,4	3,2	3,0
Autres	3,4	3,5	2,0	1,6
Réparation d'art. person. et dom. (1)	///	///	1,0	0,8
<b>Ensemble commerce de détail et artisanat</b>	<b>96,3</b>	<b>96,9</b>	<b>79,1</b>	<b>79,8</b>
Ventes au détail du com. automobile (2)	0,3	0,2	15,4	15,7
Autres ventes au détail (3)	3,4	2,9	5,5	4,5
<b>Ensemble des ventes au détail</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Hors véhicules automobiles. \*\* Y c. l'artisanat commercial. (1) Pour leurs ventes au détail et leurs prestations de réparation. (2) A l'exclusion des ventes et réparations de véhicules automobiles. (3) Ventes au détail d'autres secteurs : cafés-tabac, grossistes, ventes directes de producteurs, ...

L'activité dans le commerce et la réparation automobile [2]

	Évolution du CATTTC en volume %		Valeur TTC en Mds d'€ 2000
	1999/98	2000/99	
Com. de véhicules automobiles	5,1	0,6	98,3
Entretien et réparation automobile	1,3	1,4	14,5
Com. de gros d'équipements automobiles	5,9	1,4	11,1
Com. de détail d'équipements automobiles	6,6	4,1	4,6
Com. et réparation de motocycles	8,2	- 2,0	4,4
Com. de détail de carburants	0,8	- 0,8	6,6
<b>Ensemble</b>	<b>4,7</b>	<b>0,7</b>	<b>139,5</b>

Ouvertures d'hypermarchés et de supermarchés [2]





# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2000, la production des **services marchands** progresse encore fortement, mais à un rythme moins rapide que les années précédentes (+ 5,2 % en volume, après + 6,0 % en 1999 et + 6,1 % en 1998). Depuis 1990, la croissance moyenne des services marchands (+ 2,6 % par an) est supérieure à celle de l'ensemble des branches (+ 2,1 %). L'évolution de la valeur ajoutée (+ 3,3 %) est moins rapide que celle de l'industrie manufacturière (+ 4,0 %). En revanche, elle apporte la plus forte contribution à la croissance de la valeur ajoutée marchande totale (1,3 point sur un total de 3,1 %). En effet, avec 423,5 Mds d'€, elle en constitue 41 %. La création nette d'emplois s'élève à 262 000, soit une hausse de 6,1 % contre + 6,0 % en 1999. Ce sont les services aux entreprises qui génèrent le plus d'emplois (193 000) malgré le léger ralentissement de l'intérim qui crée, en moyenne annuelle, 93 000 emplois contre 98 000 en 1999 et 160 000 en 1998.

La production des **services aux entreprises** augmente de 7,3 % en volume. Les services de télécommunications (20,6 %) sont les plus dynamiques. Ils profitent toujours de l'engouement pour la téléphonie mobile et des services de l'Internet grand public qui ont triplé en volume. Les services informatiques, qui avaient bénéficié de l'échéance de l'an 2000, ralentissent fortement (+ 4,1 % après + 13,7 % en 1999 et + 16,2 % en 1998). La croissance des **services aux particuliers** est portée par les activités de loisirs. L'audiovisuel progresse de 9,5 % grâce aux recettes publicitaires : + 11,1 % pour la radio, + 13,5 % pour la télévision et + 18,5 % pour le cinéma. **La promotion et gestion immobilières** recule de 0,7 % après deux années de forte croissance (+ 6,6 % en 1999 et + 5,5 en 1998) [1].

En 1998, l'ensemble des **services marchands non financiers** recensés par l'**enquête annuelle d'entreprise** représente environ 650 000 entreprises ; celles-ci réalisent 345 Mds d'€ de chiffre d'affaires, dégagent 170 Mds d'€ de valeur ajoutée et emploient 3,7 millions de personnes. Les services aux particuliers représentent 44 % des entreprises, mais 21 % de la valeur ajoutée. Les activités immobilières représentent 11 % des entreprises et 13 % de la valeur ajoutée dégagée. Ce sont les services aux entreprises, avec une valeur ajoutée de 113 Mds d'€, soit 66 % de l'ensemble, qui pèsent de loin le plus lourd [2].

## DÉFINITIONS

- **Services marchands non financiers.** Les services marchands correspondent au secteur des activités tertiaires hors commerce, transport, location immobilière, assurances et organismes financiers. La nomenclature d'activités françaises (NAF) distingue :
  - **les services aux entreprises** : ce secteur intègre les postes et télécommunications, les services de conseils et d'assistance, les services opérationnels et la recherche et développement ; il réalise 70 % de la production totale ;
  - **les services aux particuliers** : ils comprennent les hôtels et restaurants, les agences de voyage, les activités culturelles, récréatives et sportives et les services personnels tels que la coiffure et la blanchisserie ; leur production s'élève à 23 % de l'ensemble ;
  - **la promotion et gestion immobilières** : elles regroupent les promoteurs, les agences immobilières, les marchands de biens et administrateurs d'immeubles ; ces activités représentent 7 % de la production.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de 30 salariés et plus ou de plus de 30 millions de francs de chiffre d'affaires, (4,57 millions d'€) compte quelque 80 000 entreprises ; depuis 1997, il inclut les organismes mutualistes et les associations ayant au moins un salarié et exclut les sociétés civiles de moyens et les GIE sans salarié.
- **Effectif salarié moyen** Moyenne des effectifs salariés trimestriels en équivalent temps plein.
- **Effectif non salarié moyen** Nombre d'employés non salariés moyen calculé en équivalent temps plein.
- **Chiffre d'affaires** Montant global des ventes de biens et services.
- **Valeur ajoutée** Solde des opérations de production de l'entreprise. Elle s'obtient ainsi : (chiffre d'affaires + production immobilisée + variation de stocks) – (achats de biens et services + charges externes).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les services en Europe », Eurostat, édition 1998, mai 1999.
- « Les services de proximité se développent au profit des enfants », *INSEE-Première*, n° 704, mars 2000.
- *La France des services*, édition 2001, Insee.

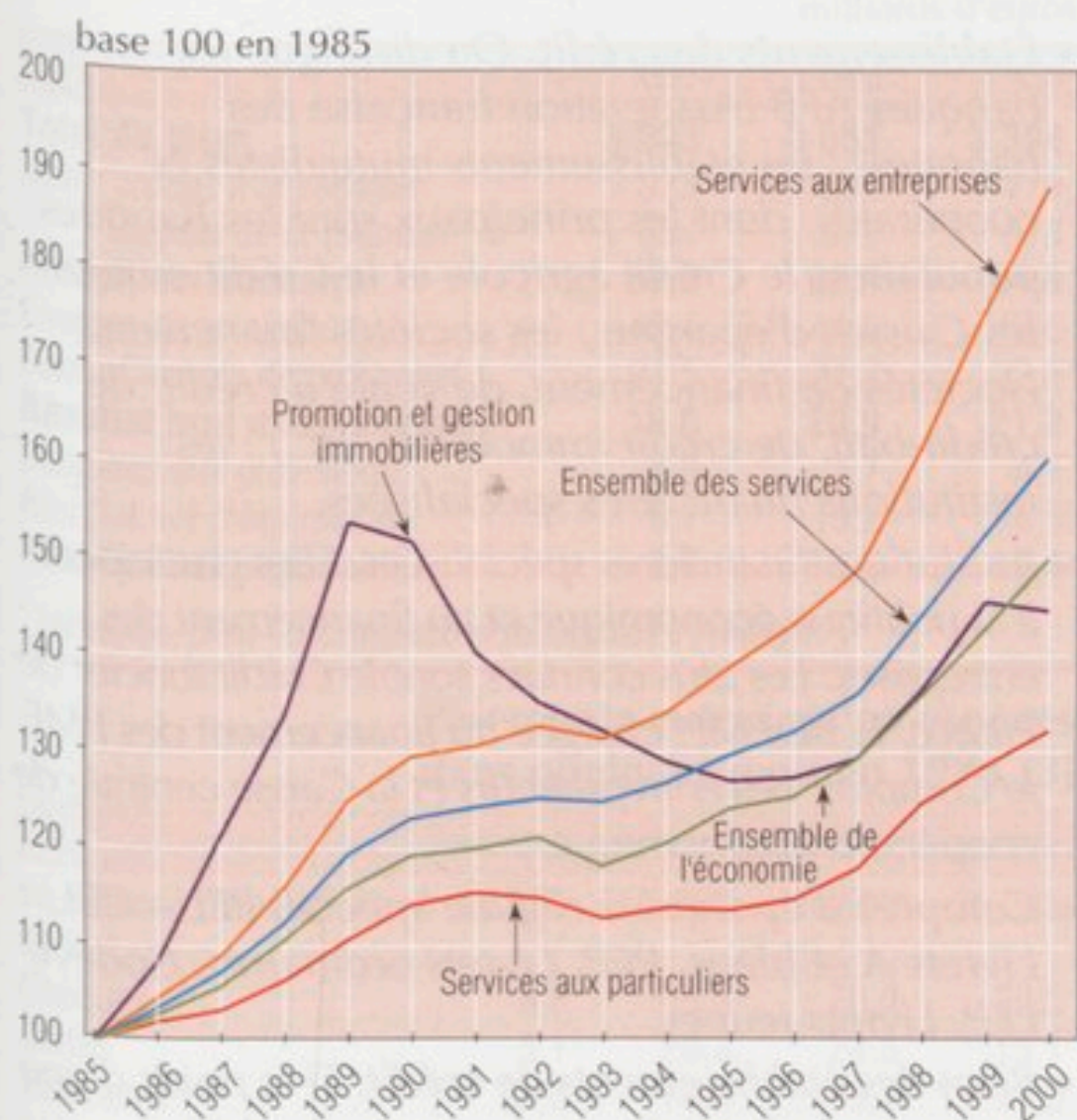
- « Les services en 1999 – Rapport sur les comptes », *Synthèses*, Statistique publique, n° 49, mai 2001.

### SOURCES

- [1] « Les services marchands en 2000 », *INSEE-Première*, n° 793, juillet 2001.
- [2] Division Services, Insee.



## Production des services marchands [1]



## L'emploi salarié dans les services marchands [1]

milliers (en moyenne annuelle)

	1996	1998	2000	2000/99 en %
Activités tertiaires **	8 058,7	8 598,0	9 353,2	4,5
<b>Services marchands</b>	<b>3 643,6</b>	<b>4 076,4</b>	<b>4 582,8</b>	<b>6,1</b>
Activités immobilières	305,0	308,6	328,0	4,3
Services aux entreprises	2 253,5	2 598,1	2 980,5	6,9
Intérim	245,1	452,7	643,1	16,8
autres	2 008,4	2 145,4	2 337,4	4,5
Services aux particuliers	1 085,1	1 169,7	1 274,3	4,6
Autres activités tertiaires **	4 415,1	4 521,6	4 770,4	3,1
Industrie et construction	5 272,8	5 195,8	5 276,7	1,4
<b>Ensemble de l'économie *</b>	<b>13 331,5</b>	<b>13 793,8</b>	<b>14 629,9</b>	<b>3,4</b>

\* Hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

\*\* Hors administration, éducation, santé et action sociale, y compris services domestiques.

## Production des principaux services marchands en 2000 [1]

taux d'évolution annuel de la production en volume (%)



## Principales caractéristiques des services marchands non financiers\* en 1998 [2]

entreprises et effectifs en unités, autres en millions d'€

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié	Effectif salarié	Chiffre d'affaires hors taxes	Valeur ajoutée hors taxes
<b>Services aux entreprises***</b>	<b>293 633</b>	<b>174 085</b>	<b>2 209 788</b>	<b>221 470</b>	<b>112 963</b>
Télécommunications et courrier	2 414	1 239	28 151	8 456	1 727
Conseils et assistance	212 863	121 609	1 091 560	149 604	71 385
Services opérationnels	78 356	51 237	1 090 077	63 409	39 851
<b>Activités immobilières</b>	<b>69 760</b>	<b>51 597</b>	<b>191 931</b>	<b>45 347</b>	<b>21 352</b>
<b>Services aux particuliers</b>	<b>282 157</b>	<b>250 104</b>	<b>820 803</b>	<b>78 503</b>	<b>36 123</b>
Hôtels et restaurants**	183 650	170 799	575 507	45 618	21 941
Agences de voyages	3 928	2 177	35 721	9 644	1 697
Activités audiovisuelles et agences de presse	8 199	4 642	63 966	15 398	7 545
Services personnels	86 380	72 486	145 609	7 843	4 939
<b>Ensemble</b>	<b>645 550</b>	<b>476 025</b>	<b>3 222 522</b>	<b>345 320</b>	<b>170 437</b>

\* A l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services. \*\* L'EAE inclut depuis 1998 les secteurs d'hébergement collectif de courte durée. \*\*\* Les données relatives à l'exercice 98 des petites entreprises du secteur des services aux entreprises sont obtenues à partir des sources administratives.



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1999, l'activité des **établissements de crédit**, toutes implantations confondues, progresse plus vite que les deux années précédentes, soit + 11,2 % après + 0,6 % en 1998 et + 9,0 % en 1997. Les opérations avec la clientèle se traduisent par une hausse de 7,7 % des encours de crédit (+ 2,0 % en 1998) et par l'accroissement des dépôts de 4,8 % (+ 4,5 % en 1998). Le faible niveau des taux d'intérêt et l'amélioration de la santé financière des entreprises favorisent la croissance des crédits (+ 8,9 % pour les particuliers et + 7,4 % en faveur des entreprises). Les sociétés concentrent 52 % des crédits, contre 35 % pour les particuliers dont plus de 70 % sont destinés à l'habitat. Près de 80 % des dépôts bancaires sont constitués par les ménages ; ils concernent, pour la majorité, les **comptes d'épargne à régime spécial** [3].

En 1999, le nombre de cartes bancaires s'élève à 37,6 millions d'exemplaires (+ 11 % par rapport à 1998). Les retraits d'espèces sur distributeurs automatiques de billets représentent 1 018 millions d'opérations (+ 12,4 %) pour un montant total de 60 Mds d'€ (+ 14 %). Les paiements par carte chez les commerçants, avec 2,9 Mds d'opérations, sont en hausse de 13 % et représentent un montant total de 135 Mds d'€ (+ 11,2 %). En 2000, les transactions frauduleuses en France augmenteraient de 48,3 % pour atteindre 41 millions d'euros. Le **taux de fraude** (0,028 %) reste toutefois limité [4].

En 1999, l'**assurance** française, avec un **chiffre d'affaires mondial** de 174,3 Mds d'€ (1 143 Mds de F), augmente de 11,7 % par rapport à 1998. Le chiffre d'affaires des assurances de personnes, après une forte baisse (- 14 % en 1998), progresse de 13 %, grâce au succès de l'assurance vie, qui enregistre une nette reprise (+ 15 % contre - 14 % en 1998). Celui des assurances de dommages connaît une légère progression (+ 1,8 % après - 1 % en 1998), due à la bonne tenue de l'économie française, toutefois limitée par les baisses tarifaires [2].

## DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue les banques AFB (Association française des banques) ; les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont les Banques populaires, le Crédit agricole et le Crédit mutuel ; les Caisses d'épargne ; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ; les institutions financières spécialisées.
- **Institutions financières spécialisées.** Elles participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, la BDPME, chargée du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Comptes d'épargne à régime spécial.** PEL - CEL, Livrets A et bleus, PEP, Livrets ordinaires, Codevi, LEP, Livrets jeunes.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.
- **Chiffre d'affaires mondial.** Total des cotisations d'assurances collectées par les sociétés d'assurances françaises et étrangères opérant sur le marché français et par les filiales et succursales des sociétés françaises opérant à l'étranger ainsi que par les sociétés de réassurance.
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.
- **Zone euro.** Voir définition au mot-clé 19.3.
- **Taux de fraude.** Montant total des transactions frauduleuses rapporté au montant total des paiements par carte en France (en %).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat : « Statistiques des services d'assurance », n° 18-1999 et n° 1-2000 ; « Statistiques sur les établissements de crédit », n° 9-2000.
- « L'innovation technologique dans les établissements de crédit et les sociétés d'assurances », *Le 4 pages*, Sessi, n° 95, septembre 1998.
- « Développements récents en matière de monnaie électronique », *Bulletin de la banque de France*, n° 72, décembre 1999.

### SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2000.
- [2] *L'assurance française en 1999*, Fédération Française des Sociétés d'Assurances.
- [3] *La banque en chiffres*, 1999, Association Française des Banques.
- [4] Groupement des cartes bancaires, Internet, décembre 2000. ([www.cartes-bancaires.com](http://www.cartes-bancaires.com))



**Résultats des établissements de crédit\* [3]**

milliards d'euros

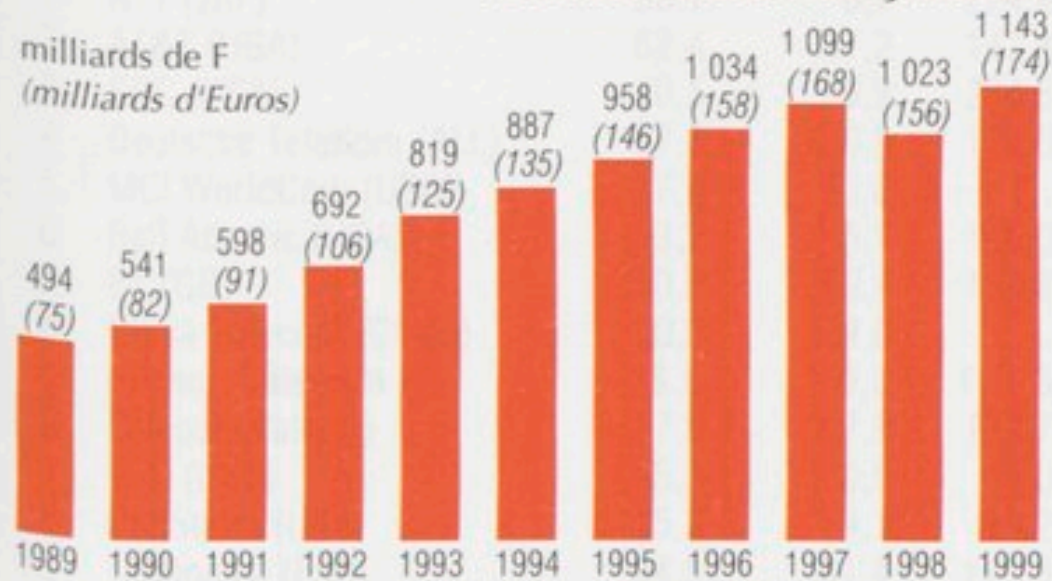
	1997	1998	1999
<b>Total du bilan</b>	<b>3 033</b>	<b>3 052</b>	<b>3 394</b>
dont : crédits à la clientèle	1 073	1 095	1 179
dépôts de la clientèle	834	872	913
<b>Produit net bancaire</b>	<b>59,0</b>	<b>62,5</b>	<b>64,8</b>
Charges d'exploitation	40,4	41,6	43,6
Dont : Charges de personnel	21,5	21,8	22,8
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>18,6</b>	<b>20,9</b>	<b>21,2</b>
Dotations aux provisions	8,9	7,7	4,7
Résultat net d'exploitation	9,7	13,2	16,5
<b>Résultat net imposable</b>	<b>8,9</b>	<b>13,3</b>	<b>16,4</b>

\* Métropole, DOM-TOM, Monaco et succursales à l'étranger.

**Paiements autres qu'en espèces dans quelques pays en 1998 [3]**

	Allemagne	France	États-Unis	Zone euro
en millions d'opérations	13 657	<b>10 658</b>	94 689	35 005
en % *				
Chèques	4,8	<b>45,3</b>	70,0	20,0
Cartes	5,1	<b>20,3</b>	24,3	15,1
Virements	50,6	<b>18,3</b>	3,7	37,0
Avis de prélèvement	39,5	<b>14,8</b>	2,0	26,3

\* Le total diffère de 100 ; la différence est dans la catégorie "autres" non mentionnée dans le tableau.

**Évolution du chiffre d'affaires mondial de l'assurance française [2]**

**Résultats des sociétés d'assurances opérant en France\* [2]**

milliards d'euros

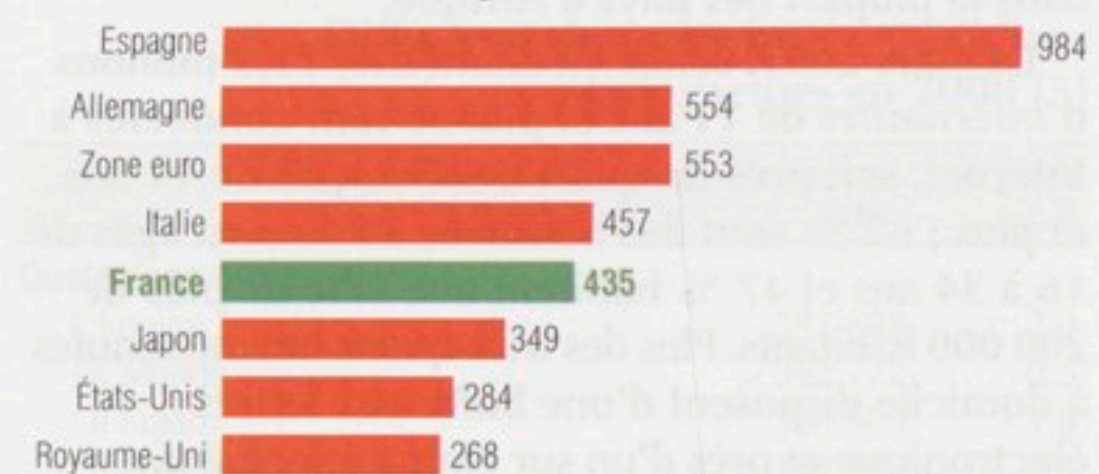
	Assurances de dommages		Assurances vie et mixtes	
	1998	1999	1998	1999
<b>Ressources totales</b>	<b>45,5</b>	<b>48,0</b>	<b>105,4</b>	<b>128,1</b>
Cotisations brutes	41,3	42,4	69,9	79,9
Dotation aux provisions de cotisations	-0,1	-0,3	///	///
Produits nets des placements	3,9	5,4	35,3	47,8
Autres produits	0,4	0,5	0,2	0,4
<b>Charges totales</b>	<b>44,6</b>	<b>53,2</b>	<b>103,7</b>	<b>125,3</b>
dont : Charges de sinistres	30,9	30,8	39,3	43,6
Charges des provisions	3,7	12,8	30,6	45,9
<b>Résultat technique avant réassurance</b>	<b>0,9</b>	<b>-5,3</b>	<b>1,7</b>	<b>2,7</b>
Charges de réassurance	6,6	13,1	2,0	2,1
Cotisations aux réassureurs	-6,6	-6,9	-2,2	-2,4
<b>Résultat technique après réassurance</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>2,3</b>
Produits des placements alloués	1,2	1,7	0,6	0,6
Autres	-1,8	-1,8	-0,6	-0,4
<b>Résultat net comptable</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>

\* A l'exception des succursales de l'EEE (Espace Économique Européen).

**Principales banques européennes en 1999 [1]**

milliards d'euros

	Total du bilan	Fonds propres	Résultat net
1 Deutsche Bank (D)	839,9	23,1	2,5
<b>2 BNP Paribas (F)</b>	<b>698,6</b>	<b>23,5</b>	<b>1,5</b>
3 HSBC (GB)	629,0	36,9	6,0
4 UBS (CH)	628,0	22,4	4,1
5 Bayerische Vereinsbank (D)	503,2	12,4	0,4
6 Crédit Suisse (CH)	462,8	19,6	3,4
7 ABN AMRO (NL)	456,6	12,0	2,6
<b>8 Crédit agricole (F)</b>	<b>439,5</b>	<b>25,4</b>	<b>2,4</b>
9 Barclays (GB)	423,4	14,1	2,9
<b>10 Société générale (F)</b>	<b>406,5</b>	<b>13,4</b>	<b>2,3</b>
11 Dresdner Bank (D)	396,8	11,6	1,1
12 Commerzbank (D)	372,0	13,6	0,9

**Nombre de guichets bancaires permanents en 1998 pour 1 million d'habitants [3]**

**Premières sociétés d'assurance européennes en 1999 [1]**

milliards d'euros

	Primes	Fonds propres	Résultat net
<b>1 Axa (F)</b>	<b>53,8</b>	<b>23,8</b>	<b>2,0</b>
2 Allianz (D)	47,8	28,8	2,2
3 Generali (I)	32,7	7,1	0,8
4 CGNU (GB)	29,7	15,9	0,9
5 Legal & General (GB)	28,9	5,1	1,0
6 Allied Zurich (GB)	26,1	22,9	3,4
7 Munich RE (D)	25,5	18,5	1,1
8 Prudential (GB)	25,0	5,7	0,9
9 Zurich Allied (CH)	24,7	21,6	3,2
10 ING (NL)	22,4	34,6	4,9
11 Royal & Sun Alliance (GB)	17,4	10,8	0,1
<b>12 CNP (F)</b>	<b>17,0</b>	<b>3,5</b>	<b>0,4</b>

**Structure des encaissements de l'assurance française métropolitaine\* [2]**

en %

	1972	1990	1995	1999
Vie	22,2	42,4	59,1	63,2
Automobile	40,1	18,2	13,4	12,4
Domages aux biens	14,5	11,9	8,7	8,0
Domages corporels	10,4	9,0	8,2	7,9
Bons de capitalisation	2,9	10,3	3,9	2,3
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,5	1,5
Transports	3,4	1,8	1,6	1,0
Construction	-	1,0	0,6	0,9
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,7
Divers	1,1	2,2	2,2	2,1

\* Affaires directes (non compris réassurance)



# i8 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Les Français sont de plus en plus nombreux à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Début 2001, plus de la moitié d'entre eux possèdent un téléphone mobile, un sur trois est équipé d'un ordinateur personnel et, entre les connexions au domicile et celles au lieu de travail, un sur quatre a accès à Internet.

Au 31 mars 2001, on compte 31,3 millions d'abonnés au **téléphone mobile**, soit 38 % de hausse en 1 an. Le principal opérateur est France Télécom, avec 48 % de parts de marché, devant Cégétel - SFR (34 %) et Bouygues Télécom (18 %). Dans le monde, le taux d'équipement atteint ou dépasse les 70 % dans les pays scandinaves, en Autriche, en Italie, ou en Israël alors qu'il n'est que de 41 % aux États-Unis et est encore très faible dans la plupart des pays d'Afrique.

En mars 2001, selon Médiamétrie, 11,9 millions d'**internauts** de 11 ans et plus se sont connectés à Internet, soit près du quart des Français de 11 ans et plus ; 62 % sont des hommes, 51 % sont âgés de 16 à 34 ans et 47 % habitent une ville de plus de 200 000 habitants. Plus des trois-quarts des internautes à domicile disposent d'une boîte aux lettres électronique et près d'un sur cinq a effectué un achat en ligne au cours des 6 derniers mois. Fin 2000, on compte 335 millions d'internautes dans le monde dont plus du tiers (39 %) sont aux États-Unis, 8 % au Japon, 6 % au Royaume-Uni, 5 % en Allemagne, 4 % en Chine et 3 % en France [1] [4] [6] [7] [8].

En 2000, la diffusion payante de la **presse écrite**, en France, s'est légèrement améliorée (+ 0,5 %) alors qu'elle était pratiquement stable depuis 15 ans. Tous titres confondus, 4,5 milliards d'exemplaires ont été vendus dont 2,7 millions par jour pour la **presse quotidienne** nationale (+ 1 %). Cette hausse intervient malgré la forte augmentation du lectorat en ligne sur Internet. Cependant, la diffusion de la presse quotidienne régionale continue de diminuer (- 1 % après - 0,6 % en 1999) [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'Internet à domicile : branché et de plus en plus prisé », *Le 4 pages*, Sessi, n° 128, mars 2000.
- « La percée du téléphone portable et d'Internet », *INSEE-Première*, n° 700, février 2000.
- *Technologies et société de l'information*, SESSI, INSEE, SITI, édition 1999.

### SOURCES

- [1] Autorité de régulation des télécommunications, Internet ([www.art-telecom.fr](http://www.art-telecom.fr)), mai 2001.
- [2] Premier ministre, Direction du développement des médias, Département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias.

## DÉFINITIONS

- **Presse quotidienne.** On distingue trois segments :
  - la presse nationale d'information générale et politique ;
  - la presse locale d'information générale et politique ;
  - la presse spécialisée : elle comprend la presse grand public et la presse technique et professionnelle.
- **Internaute.** Individu accédant à Internet quel que soit le lieu de connexion (domicile, travail, écoles, cybercafés, bibliothèques, ...).  
Médiamétrie distingue trois types d'internautes :
  - Les occasionnels : une fois par mois et moins souvent ;
  - Les réguliers : plus d'une fois par mois ;
  - Les assidus : tous les jours ou presque.
- **Taux de pénétration du téléphone mobile.**  
Rapport du nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile à la population du pays.

[3] « Statistiques sur la société de l'information », *Statistique en bref, Industrie commerce et services*, Eurostat, n° 23-2001.

[4] International Telecommunication Union, Internet ([www.itu.int](http://www.itu.int)), juin 2001.

[5] Données Diffusion contrôle publiées dans *le Monde* du 30 mai 2001 et sur Internet ([www.diffusion-contrôle.com](http://www.diffusion-contrôle.com)).

[6] *Les baromètres multimédia*, Médiamétrie, Internet ([www.mediametrie.fr](http://www.mediametrie.fr)), mai 2001.

[7] *Digiworld2000*, IDATE Foundation, Internet ([www.idate.fr](http://www.idate.fr)), juin 2001.

[8] « Les nouvelles technologies se diffusent en laissant subsister de profondes inégalités », *Consommation et mode de vie*, Credoc, n° 150, avril 2001.



Informatique et téléphonie mobile dans l'UE en 2000 [3]

Taux d'équipement pour 100 habitants

	Ordinateur personnel*	Téléphone mobile	Internautes**
Allemagne	32,0	58,5	38,9
Autriche	32,0	74,4	35,8
Belgique	42,0	55,2	26,3
Danemark	59,0	67,2	66,8
Espagne	34,0	61,3	17,7
Finlande	45,0	72,8	60,9
<b>France</b>	<b>29,0</b>	<b>50,3</b>	<b>18,4</b>
Grèce	15,0	55,7	12,1
Irlande	28,0	64,3	29,4
Italie	35,0	73,7	25,2
Luxembourg	45,0	68,7	34,8
Pays-Bas	66,0	68,5	65,4
Portugal	20,0	67,5	12,5
Royaume-Uni	36,0	68,1	42,4
Suède	56,0	73,8	69,0
<b>Union européenne</b>	<b>35,0</b>	<b>62,5</b>	<b>32,7</b>

\* Part de la population de plus de 15 ans possédant un ordinateur personnel de bureau à domicile. \*\* En avril 2001.

Les 15 premiers opérateurs en télécommunications dans le monde en 1999 [7]

Rang	Opérateur	Chiffre d'affaires		Effectifs milliers
		milliards \$	99/98 en %	
1	NTT (JAP)	93,1	6,7	224,0
2	AT&T (USA)	62,4	17,2	147,8
3	SBC (USA)	49,5	9,2	204,5
4	Deutsche Telekom (ALL)	37,8	0,9	172,0
5	MCI WorldCom (USA)	37,4	23,0	...
6	Bell Atlantic (USA)	33,2	5,1	145,0
7	BT (GB)	30,2	10,4	136,8
8	China Telecom (Chine)	29,8	24,0	...
<b>9</b>	<b>France Télécom (F)</b>	<b>29,0</b>	<b>10,5</b>	<b>174,3</b>
10	Telecom Italia (I)	27,9	7,3	122,7
11	GTE (USA)	25,3	-0,5	99,0
12	BellSouth (USA)	25,2	9,1	96,2
13	Telefonica (ESP)	24,5	31,4	118,8
14	Sprint (USA)	19,9	18,0	77,6
15	Cable & Wireless (GB)	14,8	15,8	54,9

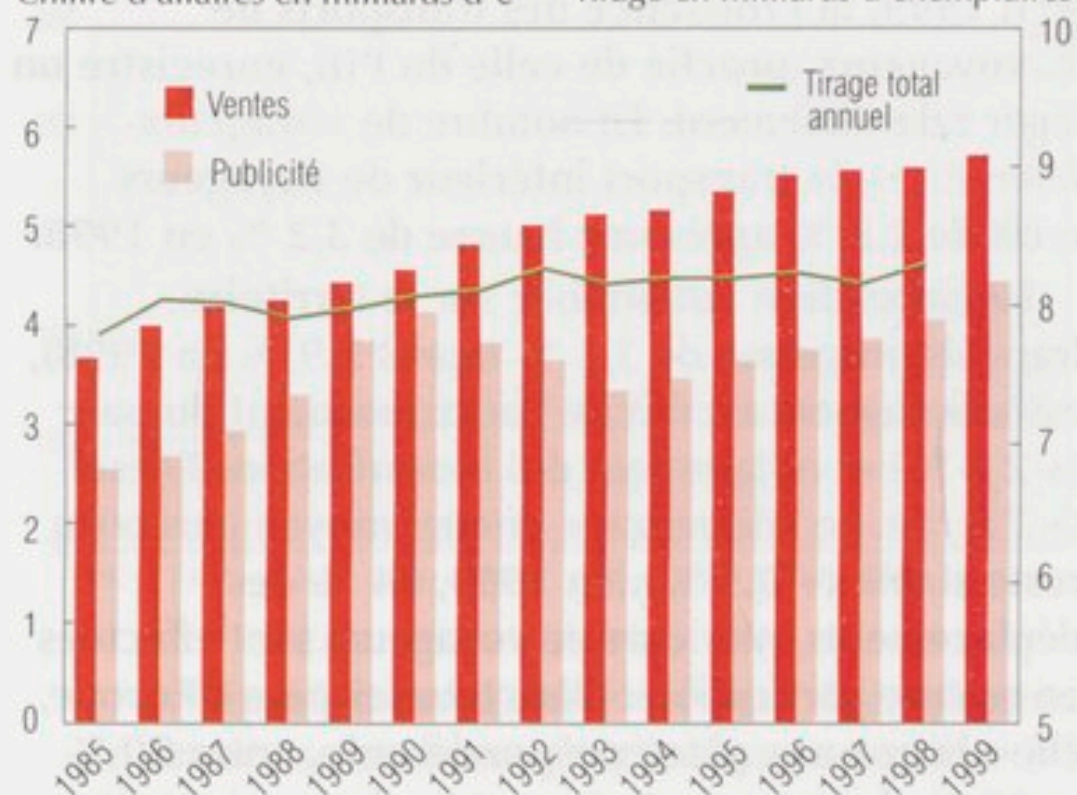
Internet et téléphone mobile dans le monde fin 2000 [3] [7]

millions

	Nombre d'utilisateurs		Taux de pénétration %	
	Internet	Téléphone mobile	Internet	Téléphone mobile
Europe de l'Ouest	76,4	244,5	19,7	62,9
Allemagne	17,5	48,1	21,3	58,5
<b>France</b>	<b>10,7</b>	<b>30,4</b>	<b>17,6</b>	<b>50,3</b>
Royaume-Uni	18,5	40,1	31,3	68,1
Italie	9,5	42,2	16,5	73,7
Europe de l'Est	8,0	25,0	4,1	12,8
Amérique du Nord	156,5	119,2	51,6	39,3
États-Unis	131,0	112,0	48,0	40,7
Amérique Latine	10,8	67,0	2,1	13,2
Asie/Pacifique	79,2	233,0	2,2	6,4
Japon	26,0	61,1	20,5	48,3
Chine	15,0	86,5	1,2	6,9
Afrique/Moyen-Orient	3,7	38,3	0,4	4,1
<b>Total</b>	<b>334,6</b>	<b>727,0</b>	<b>5,6</b>	<b>12,2</b>

Chiffre d'affaires\* et tirage de la presse [2]

Chiffre d'affaires en milliards d'€ Tirage en milliards d'exemplaires



\* Chiffre d'affaires = ventes + publicité.

Diffusion\* des principaux quotidiens et magazines en 2000 [5]

	Nombre d'exemplaires vendus	2000/99 %
<b>Quotidiens nationaux</b>		
L'Équipe	397 898	3,0
Le Monde	392 772	0,5
Le Figaro	360 909	-1,6
Libération	168 935	-0,3
<b>Hebdomadaires d'actualité</b>		
Paris-Match	762 431	-0,2
Le Nouvel Observateur	495 622	3,6
L'Express	546 016	0,1
Le Point	321 215	-0,1
VSD	233 486	0,4
<b>Magazines</b>		
Télé 7 jours	2 390 416	-3,9
Télé Z	2 297 874	1,3
Télé Loisirs	1 958 425	6,5
Télé Star	1 845 913	-2,0
Femme Actuelle	1 640 656	-6,4

\* Diffusion payante en France et à l'étranger.

Évolution du parc d'abonnés en téléphones mobiles en France [1]





# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1999, la croissance des transports de voyageurs, proche de celle du PIB, enregistre un léger ralentissement. En nombre de **voyageurs-kilomètres**, le transport intérieur de voyageurs croît de 2,8 % après une hausse de 3,2 % en 1998.

La circulation automobile sur le territoire français progresse de 3,1 % (après 2,9 % en 1998), essentiellement du fait de l'accroissement du parc (+ 2,6 %) et notamment des motorisations Diesel (+ 7,4 %). Le kilométrage annuel moyen parcouru reste stable (+ 0,5 %). En 1999, 84 % des déplacements intérieurs de voyageurs sont effectués en voiture particulière. Dans tous les pays d'Europe, elle occupe une place prépondérante, entre 80 % et 90 % des transports terrestres de voyageurs.

En 1999, les transports ferroviaires de voyageurs augmentent de 3,3 % sur l'ensemble du **réseau principal** (+ 4,1 % en 1998). Cette évolution est surtout imputable aux lignes TGV dont la progression enregistre un net ralentissement (+ 7,4 % contre + 11 % en 1998). Le TGV représente plus de la moitié du trafic ferroviaire en nombre de voyageurs-kilomètres. Le recul du réseau principal hors TGV se poursuit (- 1,6 %) ; en revanche, celui des TER progresse de 5,0 %.

En 1999, la hausse de fréquentation sur le réseau RATP se poursuit au même rythme qu'en 1998 (+ 3,4 %). Sur le réseau ferré, l'augmentation est plus marquée pour le RER (+ 4,6 % après + 3,7 % en 1998) que pour le métro (+ 2,8 % contre + 3,6 % en 1998). Sur le réseau routier, la progression est plus forte en banlieue (+ 2,8 %) qu'à Paris intra-muros (+ 0,9 %). Le réseau **Île-de-France** de la SNCF, dénommé Transilien, progresse de 3,3 %, notamment avec la mise en service de la ligne Éole. La fréquentation des réseaux de transport collectif de province fléchit légèrement (+ 1,5 % contre + 2,1 % en 1998).

Les transports aériens croissent plus vite en 1999 (+ 7,0 %) qu'en 1998 (+ 5,2 %). Les vols internationaux progressent de 9,7 %, en nombre de passagers, et les vols intérieurs de 6,2 %. Les liaisons **transversales** (20 % du trafic intérieur) augmentent de 8,9 % et les **radiales** de 6,5 % [1].

## DÉFINITIONS

- **Trafic SNCF.** Il comprend :
  - le trafic de l'**Île-de-France**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
  - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Voyageur Kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic maritime de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).
- **Liaisons aériennes intérieures.**
  - Liaisons **transversales** : aéroports de province avec aéroports de province.
  - Liaisons **radiales** : aéroports de province avec aéroports de Paris.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en Bref, Transports*, thème 7, Eurostat : « Transport de voyageurs par chemin de fer 1990-1997 », n° 2-2000 ; « Transport aérien, trafic de passagers 1993-1998 », n° 1-2001.
- « Circulation totale et diésélisation du parc de voitures des ménages en France à l'horizon 2015 », *Synthèses*, SES, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, n° 106, octobre 1996.
- « Modes de transport utilisés par les ménages », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Mode de vie », n° 105, mars 2001.

### SOURCES

- [1] « Les transports en 1999, 37<sup>e</sup> rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 40-41, août 2000.
- [2] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 1998, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, juin 2000.
- [3] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 4176, 31 décembre 1999.
- [4] Airport Council International, Genève, 1999.



## Transports collectifs de voyageurs [2]

	Voyageurs millions		Voyageurs-km milliards	
	1980	1998	1980	1998
<b>Rail</b>				
SNCF réseau principal	253	295	47,0	55,3
dont TGV	///	71	///	30,6
SNCF Île-de-France	432	528	7,6	9,1
RATP métro et RER	1 299	1 523	7,5	9,3
<b>Route</b>				
RATP autobus	753	887	2,1	2,4
Transports routiers hors RATP	2 492	3 194	36,0	40,3
<b>Air</b>				
Trafic aérien total	22	54	36,7	108,6
soit : Air France				
+ Air France Europe (1)	19	*36	34,2	*76,3
Autres compagnies	3	18	2,5	32,3

(1) Y compris UTA jusqu'en 1993. Air France Europe : Ex Air Inter.  
\* Du 1<sup>er</sup> avril 1998 au 31 mars 1999.

## Les 15 premiers aéroports mondiaux en 1999 [4]

nombre de passagers en millions

	1997	1998	1999
1 Londres (5 aéroports)	94,9	102,2	111,6
2 New York (3 aéroports)	83,9	86,4	89,6
3 Chicago (3 aéroports)	80,4	83,9	86,3
4 Tokyo (2 aéroports)	75,0	75,7	80,0
5 Atlanta	68,2	73,5	77,9
6 Los Angeles (2 aéroports)	66,4	67,7	70,5
<b>7 Paris (2 aéroports)</b>	<b>60,3</b>	<b>63,6</b>	<b>68,9</b>
8 Dallas (2 aéroports)	67,3	67,2	66,8
9 Washington (3 aéroports)	43,5	46,4	52,1
10 Francfort	40,3	42,7	45,9
11 Houston (3 aéroports)	37,1	39,9	42,1
12 San Francisco	40,5	40,1	40,4
13 Denver	35,0	36,8	38,0
14 Amsterdam	31,6	34,4	36,8
15 Las Vegas (3 aéroports)	31,4	31,1	34,4

## Trafic des principaux ports maritimes européens [3]

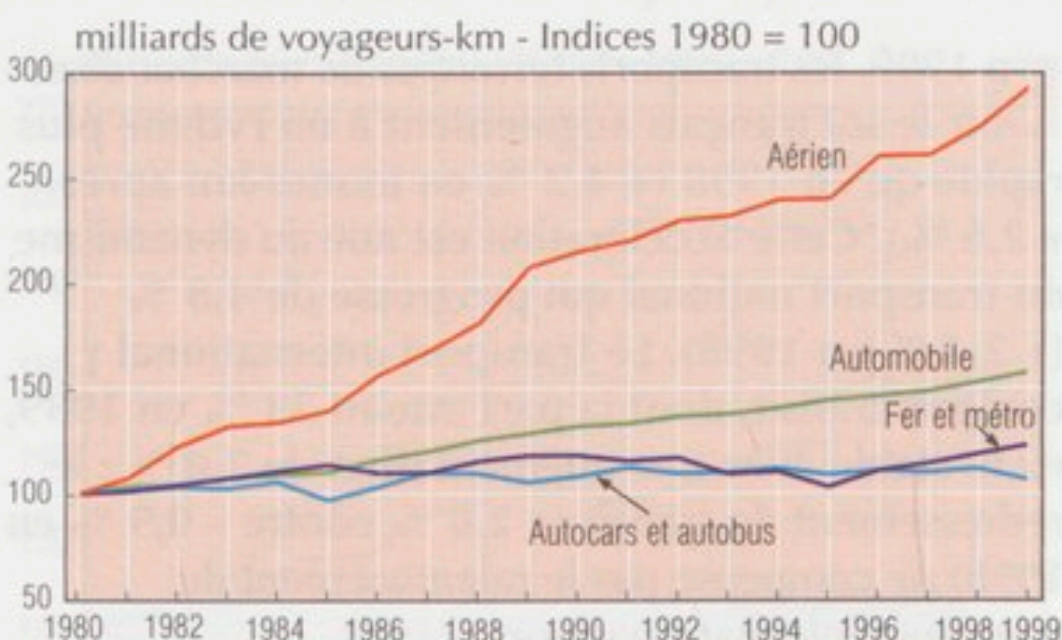
millions de passagers

	1997	1998	98/97 %
Douvres (Royaume-Uni)	21,3	19,4	- 8,7
<b>Calais (France)</b>	<b>20,1</b>	<b>18,1</b>	<b>- 9,9</b>
Le Pirée (Grèce)	...	9,1	///
Stockholm (Suède)	...	8,9	///
Helsinki (Finlande)	8,1	8,6	6,4
Göteborg (Suède)	4,9	4,6	- 6,7
Turku (Finlande)	...	4,2	///
Copenhague (Danemark)	4,0	4,2	5,1
Stavanger (Norvège)	...	4,2	///
Kiel (Allemagne)	...	3,9	///

## L'automobile en France [1]

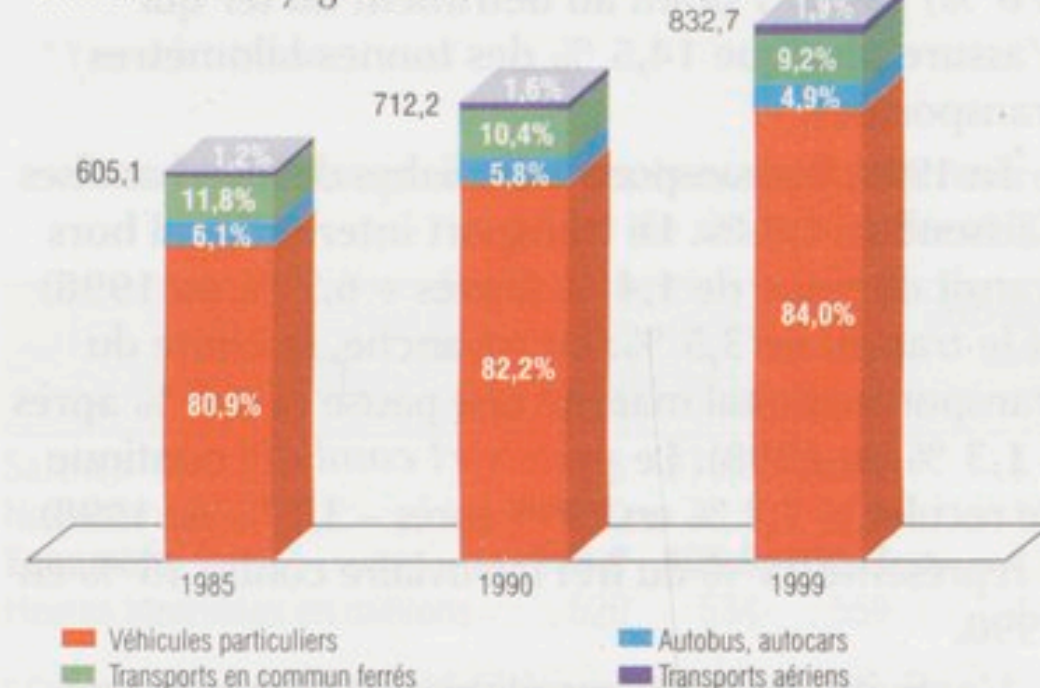
	1990	1995	1999
<b>Parc de voitures particulières en millions</b>	<b>23,3</b>	<b>25,0</b>	<b>27,1</b>
<b>Parcours moyen en milliers de km/véhicule</b>			
Voitures particulières	13,6	14,0	14,1
dont : essence	12,1	11,6	11,4
diesel	22,2	20,6	19,7
<b>Nombre de voyageurs-km en milliards</b>	<b>585,6</b>	<b>640,1</b>	<b>699,6</b>

## Évolution des transports intérieurs de voyageurs [1]



## Répartition du trafic intérieur de voyageurs en France selon le moyen de transport utilisé [1]

milliards de voyageurs-km



## Trafic\* aérien français [2]

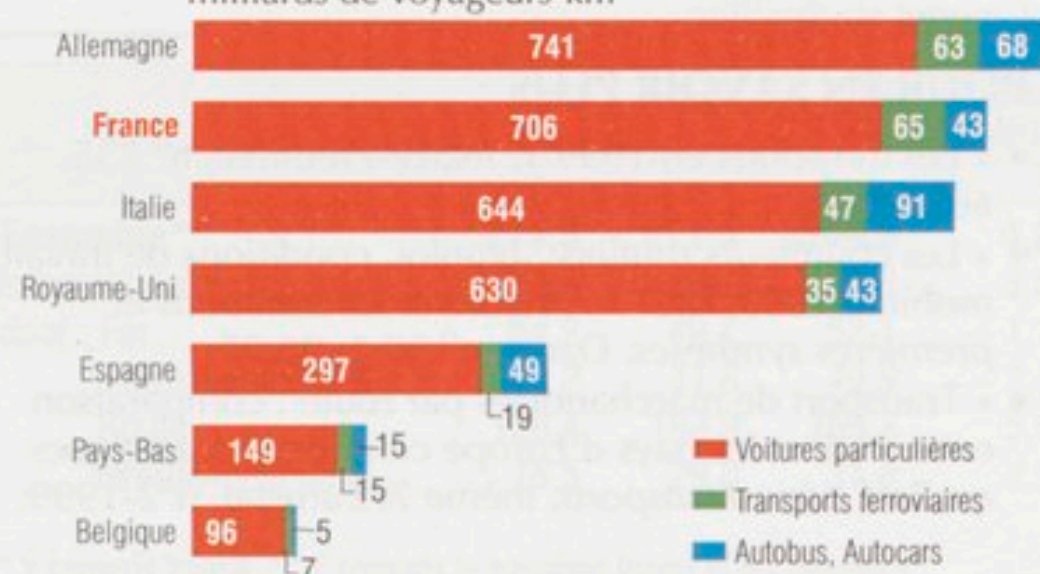
milliers de passagers

	1990	1998
<b>Ensemble des liaisons</b>	<b>62 517</b>	<b>86 859</b>
<b>Liaisons françaises</b>	<b>24 110</b>	<b>30 193</b>
Métropole / Radiales	17 326	19 865
Métropole / Transversales	3 720	5 098
Métropole - Outre-Mer	1 757	3 382
Outre-Mer - Outre-Mer	1 307	1 848
<b>France - Étranger</b>	<b>38 407</b>	<b>56 666</b>
France - Europe	23 061	35 350
France - Amérique	5 132	8 072
France - Afrique	7 513	8 338
France - Asie	2 473	4 615
France - Océanie	228	291

\* Trafic dans les deux sens.

## Traffic nationaux de voyageurs par mode de transport terrestre en 1998 [1]

milliards de voyageurs-km





# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1999, les transports terrestres de marchandises sur le sol français augmentent à un rythme plus rapide qu'en 1998 (+ 4,2 % en tonnes-km après + 2,6 %). Cette accélération est due au dynamisme du transport national qui progresse de 4,8 % (+ 2,4 % en 1998). Le transport international y compris transit, dont la part atteint 33 % en 1999, reste stable avec une augmentation de 3,0 % ; le redressement du transit (+ 2,8 % contre - 0,9 % en 1998) ne compense pas le ralentissement du transport international hors transit.

Les transports routiers de marchandises accélèrent de 5,6 % (+ 3,5 % en 1998) grâce aux transports sous pavillon français. La part de la route (76 %) gagne 1 point au détriment du fer qui n'assure plus que 14,5 % des tonnes-kilomètres transportées.

En 1999, les transports ferroviaires de marchandises baissent de 1,0 %. Le transport international hors transit diminue de 1,4 % (après + 6,7 % en 1998) et le transit, de 3,5 %. En revanche, la chute du transport national marque une pause (+ 0,1 % après - 1,3 % en 1998). Le **transport combiné** continue de reculer (- 1,1 % en 1999 après - 3,1 % en 1998). Il représente 25 % du fret ferroviaire contre 15 % en 1990.

L'activité des ports maritimes est marquée par une progression des sorties (+ 3,7 %) et une diminution des entrées (- 4,3 %), en particulier de produits pétroliers. Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 209 navires de plus de 100 **tonneaux de jauge brute** (tjb), dont 110 affectés au transport des marchandises et 61 pétroliers. Le **pavillon** français occupe le 27<sup>e</sup> rang mondial pour son tonnage en navires de plus de 300 tjb. Les pavillons de libre immatriculation continuent leur progression et regroupent, en 1999, plus de 45 % du tonnage [2] [3].

En 1998, Rotterdam est toujours le premier port du monde pour le **trafic de marchandises**, avec 315 millions de tonnes. Au classement européen, il est suivi d'Anvers avec 120 millions de tonnes ; Marseille et Le Havre, les deux premiers ports français, se classent respectivement quatrième et sixième [1].

## DÉFINITIONS

- **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Tonneau de jauge brute (TJB).** équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m<sup>3</sup>.
- **Trafic de marchandises.** Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Pavillon.** Registre d'immatriculation des bateaux, comparable au registre d'état civil. Tous les bateaux ont un pavillon (et un seul) ; tous les états ont au moins un pavillon. Certains pays ont un pavillon « ouvert » sur lequel sont enregistrés des navires dont le propriétaire n'a pas la nationalité du pays (ex : un navire peut avoir un armateur norvégien et un pavillon des Bahamas). Le « pavillon » d'un pays ne reflète pas sa puissance maritime.
- **Transport combiné** Rail + Route.
- **Transports intérieurs.** Ils sont définis comme les transports ayant emprunté le territoire français.
- **Transports internationaux.** Ils regroupent les entrées, les sorties et le transit, pour la part réalisée sur le territoire français.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les transports en 1999 », INSEE-Première, n° 735, août 2000.
- « Les chauffeurs routiers : emploi, conditions de travail, mobilité 1990-1997 », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 30.1, 98.07.
- « Transport de marchandises par route : comparaison entre l'UE et les pays d'Europe centrale », *Statistiques en Bref, série Transports*, thème 7, Eurostat, n°2-1999.

### SOURCES

- [1] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 4176, 31 décembre 1999.
- [2] « Les transports en 1999, 37<sup>e</sup> rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 40-41, août 2000.
- [3] Comité Central des Armateurs de France.
- [4] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 1998, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, juin 2000.



## TRANSPORTS DE MARCHANDISES 18.6

Trafic intérieur de marchandises  
par mode de transport \* [2] Structure en %

	1985	1990	1999
Trafic ferroviaire	23,3	18,1	14,5
Transport routier	61,6	70,5	76,0
Navigation intérieure	3,6	3,0	2,3
Oléoducs	11,5	8,4	7,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Soit en milliards de tonnes-km	208,7	243,5	296,1

\* hors transit.

Trafic\* aérien français de marchandises [4]

tonnes de fret

	1990	1998
<b>Ensemble des liaisons</b>	<b>975 759</b>	<b>1 257 980</b>
<b>Liaisons françaises</b>	<b>133 185</b>	<b>130 251</b>
Métropole / Radiales	78 718	57 053
Métropole / Transversales	7 289	12 953
Métropole - Outre-Mer	41 124	50 832
Outre-Mer - Outre-Mer	6 054	9 413
<b>France - Étranger</b>	<b>842 574</b>	<b>1 127 729</b>
France - Europe	191 939	230 780
France - Amérique	286 112	410 238
France - Afrique	177 700	150 800
France - Asie	179 283	329 162
France - Océanie	7 540	6 749

\* Trafic dans les deux sens.

Trafic de marchandises des principaux ports  
maritimes européens [1] millions de tonnes

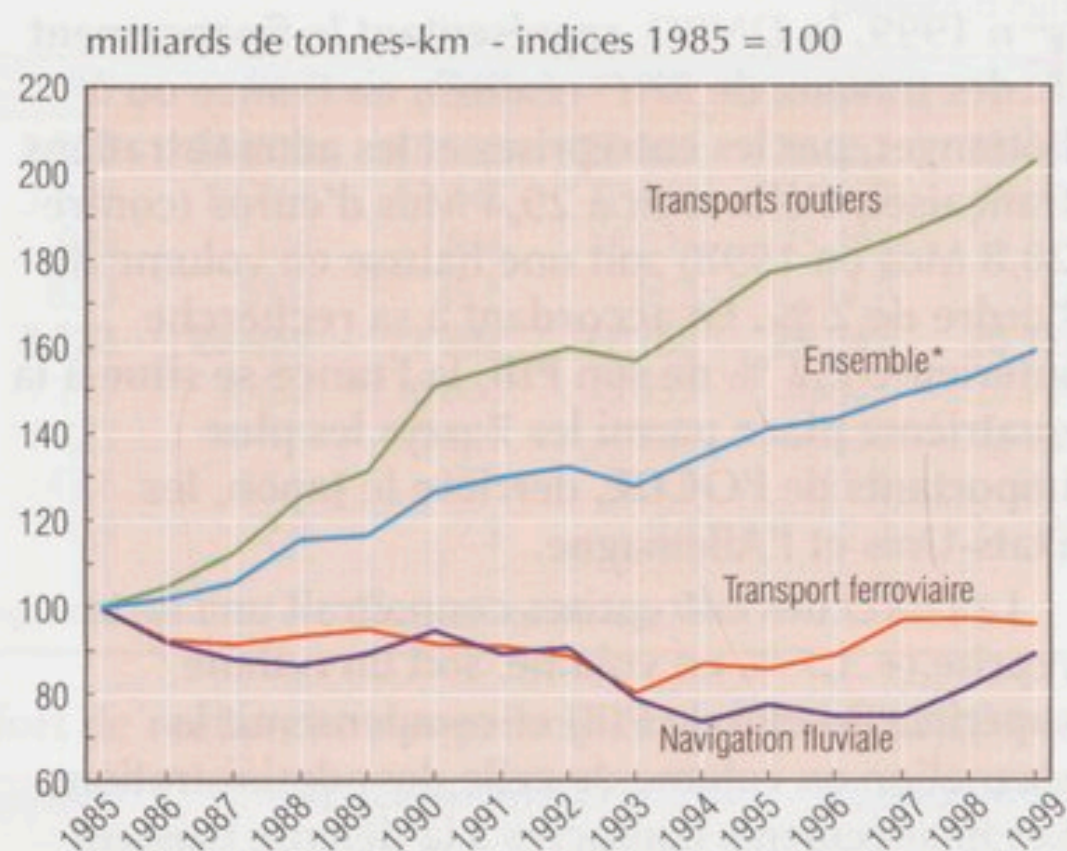
	1997	1998	1998/97 %
Rotterdam (Pays-Bas)	310,1	314,8	1,5
Anvers (Belgique)	111,9	119,8	7,0
Bergen (Norvège)	95,8	95,5	-0,4
<b>Marseille (France)</b>	<b>94,3</b>	<b>93,4</b>	<b>-0,9</b>
Hambourg (Allemagne)	76,7	75,8	-1,1
<b>Le Havre (France)</b>	<b>59,7</b>	<b>66,4</b>	<b>11,2</b>
Londres (Royaume-Uni)	55,7	56,4	1,2
Amsterdam (Pays-Bas)	56,5	55,8	-1,2
Tees and Hartlepool (Royaume-Uni)	51,2	51,5	0,5
Trieste (Italie)	46,4	47,2	1,8

Principales flottes\* de commerce  
au 1<sup>er</sup> janvier 2000 [3]

Pavillons	Tonnage		Nombre de navires
	millions tjb	%	
1 Panama	154,9	20,3	5 035
2 Libéria	82,7	10,9	1 554
3 Malte	44,7	5,9	1 490
4 Bahamas	43,9	5,8	1 129
5 Grèce	41,6	5,5	1 076
6 Chypre	35,1	4,5	1 428
7 Singapour	34,2	4,5	995
8 Norvège	33,9	4,4	1 197
9 Chine	22,3	2,9	2 100
10 Japon	21,6	2,8	3 150
11 États-Unis	12,7	1,7	367
12 Hong-Kong	12,3	1,6	355
<b>27 France (y c. DOM-TOM)</b>	<b>7,1</b>	<b>0,9</b>	<b>226</b>
<b>Monde</b>	<b>761,9</b>	<b>100,0</b>	<b>38 917</b>

\* Navires à partir de 300 tjb.

Trafic de marchandises en France  
selon le mode de transport (y c. transit) [2]



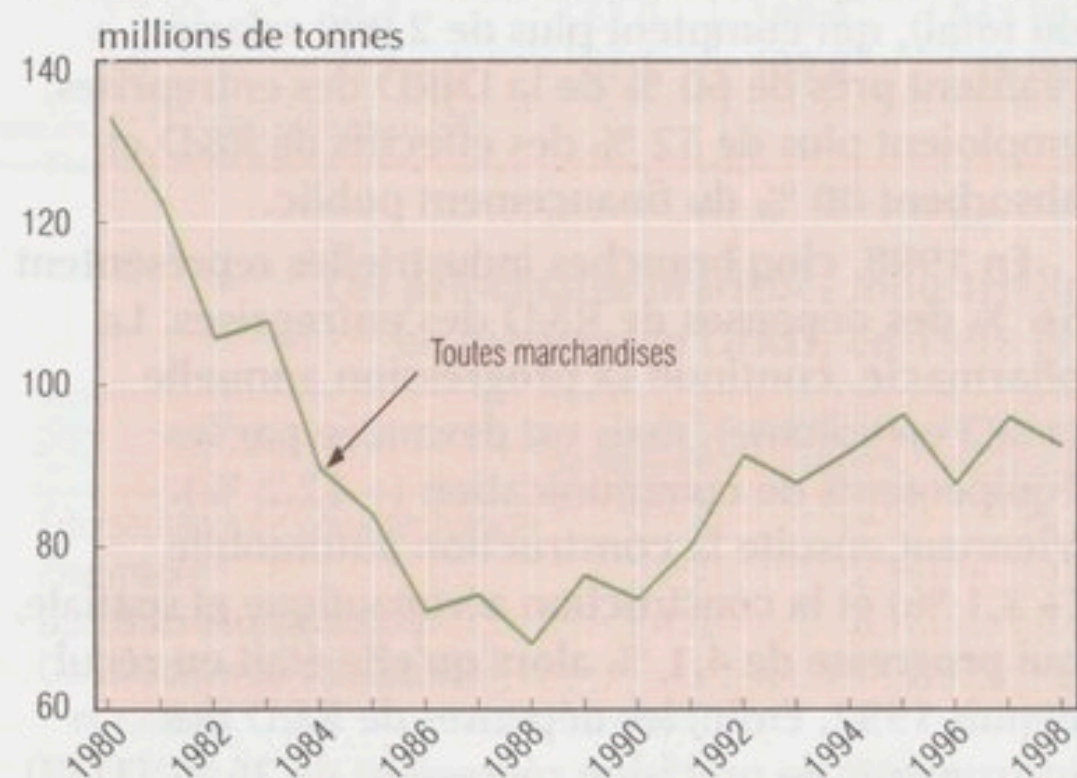
\* Y compris oléoducs.

L'emploi dans les transports terrestres  
de marchandises\* [2]

	Effectifs en milliers			Évolution 98/97 %
	1992	1995	1998	
Salariés	261,8	270,8	288,8	5,4
Non salariés	35,0	35,5	36,5	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>296,8</b>	<b>306,3</b>	<b>325,3</b>	<b>4,9</b>
Heures travaillées en millions	520	534	569	4,4

\* Comptes des transports base 95 (y compris DOM).

Activité de l'armement français de 1980 à 1998 [3]



Traffic intérieurs nationaux et internationaux  
de marchandises\* [2]

milliards de tonnes-km

	1985	1990	1999	Évolution 99/98 %
<b>Ensemble**</b>	<b>214,3</b>	<b>271,3</b>	<b>340,6</b>	<b>4,2</b>
internationale en %	21,5	29,4	32,8	3,0
dont : Fer	54,2	49,7	52,1	-1,1
internationale en %	40,2	41,6	49,9	-2,3
Route	128,4	193,9	260,3	5,6
internationale en %	16,5	29,0	31,8	4,9

\* Y compris transit. \*\* Y compris le transport fluvial et les oléoducs.



# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1999, la **DNRD**, représentant le financement des travaux de **R&D** réalisés, en France ou à l'étranger, par les entreprises et les administrations françaises, s'élèverait à 29,4 Mds d'euros (contre 28,8 Mds en 1998) soit une hausse en volume de l'ordre de 2 %. En accordant à sa recherche intérieure 2,2 % de son PIB, la France se situe à la quatrième place parmi les 7 pays les plus importants de l'OCDE, derrière le Japon, les États-Unis et l'Allemagne.

La **DIRD** des entreprises connaîtrait une forte reprise (+ 3,7 % en volume, soit un rythme supérieur à celui du PIB) et compenserait la stagnation en volume de celle des administrations. Les financements consacrés à la défense baissent depuis 1990 (3 Mds d'euros en 1999 contre 5,3 Mds en 1990).

Les **travaux de recherche et de développement** civils ont mobilisé, en 1998, l'équivalent de 303 542 personnes à temps plein dont 155 005 chercheurs. Les effectifs de la R&D Défense (3 771) diminuent de 7 % par rapport à 1997 alors que, dans le domaine civil, ils augmentent de 1,4 %. En 1997, 23 % des chercheurs sont des femmes, contre 21,6 % cinq ans auparavant. Elles sont deux fois plus nombreuses dans la recherche publique (25 600, soit 27,9 % des effectifs) que dans les entreprises (13 500, soit 17,3 % des effectifs).

Les très grandes entreprises (155 firmes, soit 3 % du total), qui comptent plus de 2 000 salariés, réalisent près de 60 % de la **DIRD** des entreprises, emploient plus de 52 % des effectifs de R&D et absorbent 80 % du financement public.

En 1998, cinq branches industrielles représentent 56 % des dépenses de R&D des entreprises. La pharmacie, continue sa progression annuelle (+ 2,3 en volume), mais est devancée par les équipements de communication (+ 12,2 %). Viennent ensuite la construction automobile (+ 3,1 %) et la construction aéronautique et spatiale, qui progresse de 4,1 % alors qu'elle était en recul depuis 1992. Enfin, les dépenses de R&D des instruments de précision régressent de 26 % [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Effort de recherche et développement (R&D).** L'effort annuel de recherche et développement d'une nation est évalué selon deux approches complémentaires :
  - la dépense intérieure de recherche et de développement (**DIRD**) correspond à l'ensemble des travaux de R&D exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds.
  - la dépense nationale de recherche et de développement (**DNRD**) représente l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la **DIRD** et celui de la **DNRD** représente le solde des échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger.
- **Travaux de recherche et développement.** Ils regroupent, de façon exclusive :
  - la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
  - la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
  - le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.
- **Secteur public de la recherche.** Il comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (**CNRS, Inserm, Inra...**), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (**CEA, Cnes, Ifremer,...**), les services de recherche des ministères et des universités.
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique. **Inserm** : Institut national de la santé et de la recherche médicale. **Inra** : Institut national de la recherche agronomique. **CEA** : Commissariat à l'énergie atomique. **Cnes** : Centre national d'études spatiales. **Ifremer** : Institut français pour l'exploitation de la mer.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « État de la recherche et du développement technologique », Annexe au Projet de loi de finances pour 2001, Imprimerie Nationale, 2000.
- *Notes d'information*, DPD : « Les chercheurs en entreprise », n° 00.10 ; « Recherche et développement en 1998 et 1999 », n° 00.29 ; « La recherche-développement dans l'industrie pharmaceutique en France », n° 00.30 ; « La place des femmes dans la recherche », n° 00.31 ; « Le financement de la recherche-développement dans les principaux pays de l'OCDE », n° 00.47.

- *Innovation et recherche, place et stratégie de la France dans la compétition internationale*, Commissariat Général du Plan, 1999.
- *Recherche-Développement : statistiques annuelles*, Eurostat, thème 9, série C.

### SOURCES

- [1] DPD C3, ministère de l'Éducation nationale et ministère de la Recherche.  
[2] OCDE.



L'effort de recherche en France [1]

millions d'euros

	1971	1990	1995	1997*	1998	e 1999
<b>Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)</b>	<b>2 558</b>	<b>23 903</b>	<b>27 563</b>	<b>28 005</b>	<b>28 752</b>	<b>29 447</b>
soit : financement par les administrations**	1 619	12 715	13 647	12 980	12 859	12 818
financement par les entreprises	939	11 188	13 916	15 025	15 893	16 629
Part des administrations dans la DNRD en %	63,3	53,2	49,5	46,3	44,7	43,5
<b>Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)</b>	<b>2 533</b>	<b>23 959</b>	<b>27 302</b>	<b>27 756</b>	<b>28 347</b>	<b>29 126</b>
soit : exécution par les administrations**	1 110	9 483	10 653	10 399	10 687	10 744
exécution par les entreprises	1 423	14 476	16 649	17 357	17 660	18 382
Part des administrations dans la DIRD en %	43,8	39,6	39,0	37,5	37,7	36,9
DIRD/PIB en %	1,9	2,4	2,3	2,2	2,2	2,2

\* Rupture de série à partir de 1997. \*\* Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

L'effort de recherche des principaux pays de l'OCDE [2]

	DIRD millions de PPA* en \$ courants	DIRD/PIB %	Part de l'État dans le financement %		DIRD militaire/DIRD civile %		Chercheurs en 1998	
			1992	1998	1992	1998	/pop. act. en ‰	milliers
Allemagne	43 261	2,29	36,3	35,2	4,1	2,2	6,0	238
États-Unis	226 653	2,74	41,7	33,8	21,9	16,1	***7,4	***965
<b>France</b>	<b>27 880</b>	<b>2,18</b>	<b>44,8</b>	<b>39,1</b>	<b>16,8</b>	<b>10,1</b>	<b>6,0</b>	<b>155</b>
Italie	12 566	1,02	48,5	51,1	...	...	**3,2	**76
Japon	92 499	3,06	23,8	26,2	2,2	ns	9,6	653
Royaume-Uni	23 558	1,83	37,6	35,9	16,3	14,8	5,5	158
<b>Union européenne</b>	<b>144 412</b>	<b>2,23</b>	<b>41,3</b>	<b>**39,1</b>	...	...	<b>**5,0</b>	<b>**857</b>

\* Parités de pouvoir d'achat. \*\* Données 1997. \*\*\* Données 1993.

Structure par taille des entreprises exécutantes de la R&D en 1998 [2]

	Petites entreprises*	dont filiales de groupes %	Moyennes entreprises**	dont filiales de groupes %	Grandes entreprises***	Très grandes entreprises****	Total en nombre ou millions d'€
	%	%	%	%	%	%	%
Nombre d'entreprises	72,5	6,4	14,0	4,5	10,5	3,0	100,0
Chiffre d'affaires	6,5	1,3	7,8	2,7	23,7	62,0	100,0
DIRD	11,0	3,4	10,1	5,5	21,7	57,2	100,0

\* Moins de 200 salariés. \*\* 200 à moins de 500 salariés. \*\*\* 500 à moins de 2 000 salariés, \*\*\*\* 2 000 salariés ou plus.

Le poids des régions dans l'effort de R&D des entreprises [1] %

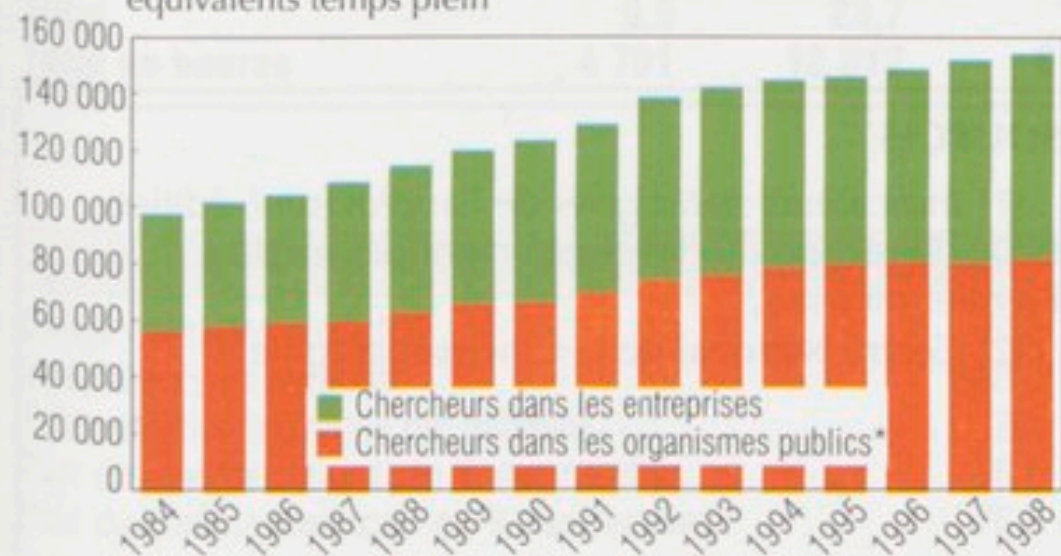
	DIRD		Chercheurs	
	1992	1998	1992	1998
Île-de-France	53,2	48,0	54,6	49,3
Rhône-Alpes	9,2	10,9	10,0	11,7
PACA	5,8	6,2	6,7	6,3
Midi-Pyrénées	5,4	4,6	4,8	4,6
Autres régions	26,4	30,3	23,9	28,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Les principales branches industrielles en matière de DIRD, en 1998 [1]

	DIRD millions d'€	1998/97 en volume %	Financement de l'État %
Équipements de communication	2 270	12,2	18,8
Pharmacie	2 250	2,3	0,9
Construction automobile	2 128	3,1	0,5
Construction aéronautique et spatiale	2 047	4,1	33,9
Instruments de précision	1 249	-26,0	21,6
<b>Rappel ensemble de la DIRD des entreprises</b>	<b>17 660</b>		<b>10,3</b>

Évolution des effectifs de chercheurs [1]

équivalents temps plein



\* Y c. effectifs de la défense jusqu'en 1991, hors défense à partir de 1992.

La R&D des entreprises par secteur de financement [1]

Secteurs de financement	1992	1998
État	15,8	8,4
Entreprises françaises	12,2	12,9
Étranger	9,8	7,6
Auto-financement	62,2	71,1
<b>Budget total de R&amp;D en millions d'euros</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>19 851</b>	<b>21 768</b>



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

L'activité audiovisuelle produit des images essentiellement pour la **télévision**, le **cinéma** ou la **vidéo**. Jusqu'à la fin des années 70, l'audiovisuel était financé essentiellement par la **redevance**, les recettes des salles de cinéma et, très faiblement par la **publicité** : en 1998, les entreprises financent 45 % de la télévision par l'achat d'espaces publicitaires. Le reste est financé par les ménages avec les **abonnements** et la redevance. La télévision domine l'audiovisuel par son chiffre d'affaires et commande l'activité de la production de programmes dont elle est la première source de revenus.

La télévision payante connaît un nouvel engouement avec l'apparition de la télévision par satellite et des bouquets de chaînes numériques. En 2000, on compte plus de 130 chaînes de télévision contre 30 en 1990 et 3 en 1980. Ainsi, plus de 10 millions de foyers sont abonnés à la télévision payante (dont 45 % à Canal +), soit une croissance de 8,0 % après + 9,2 % en 1999.

Depuis les années 70, le petit écran a progressivement pris une part dominante dans les dépenses des ménages. En 2000, les ménages ne consacrent plus que 12,8 % de leurs dépenses audiovisuelles au cinéma contre 46 % en 1980 : en revanche, 40 % de leurs dépenses correspondent à des abonnements à des chaînes de télévision payantes. Un ménage dépense en moyenne 34 € pour le cinéma, 175 € pour la télévision et 57 € pour les achats et locations de vidéocassettes. Chaque individu en France passe en moyenne trois heures et vingt-quatre minutes par jour devant son petit écran [1].

L'essor de la télévision et de la vidéo s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation du cinéma. Au début des années 80, le cinéma comptait 200 millions de spectateurs, puis ce nombre a chuté continuellement jusqu'en 1992 pour atteindre seulement 116 millions cette année-là. Avec près de 166 millions de spectateurs en 2000, les entrées au cinéma progressent de 8,1 % par rapport à 1999. Cette hausse continue depuis 1995 est due au développement des multiplexes et à la modernisation des salles qui permettent d'amplifier le succès des films [2].

## DÉFINITIONS

- **Secteur audiovisuel. Industries techniques** : activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. **Production cinéma** : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains et de financements nécessaires à la réalisation de films, et à la gestion des droits relatifs à leur diffusion. **Production télévision** : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision, et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. **Production de commande** : activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). **Distribution** : commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo. **Diffusion** : activité regroupant les chaînes de télévision publiques, chaînes commerciales, chaînes à péage, câblo-opérateurs et diffuseurs par satellite. **Exploitation cinéma** : projection de films dans les salles.
- **Chaînes hertziennes généralistes**. Télévision traditionnelle.
- **Chaînes thématiques**. Diffusées par câble ou satellite.
- **Redevance**. Taxe parafiscale payée par tout détenteur d'un téléviseur. Elle est une sorte de droit à bénéficier de la TV, qu'elle soit publique ou privée, payante ou gratuite. Elle constitue la composante principale du financement des chaînes publiques.
- **Abonnement**. Il donne accès aux chaînes payantes et constitue la source essentielle de leur financement.

### POUR EN SAVOIR PLUS

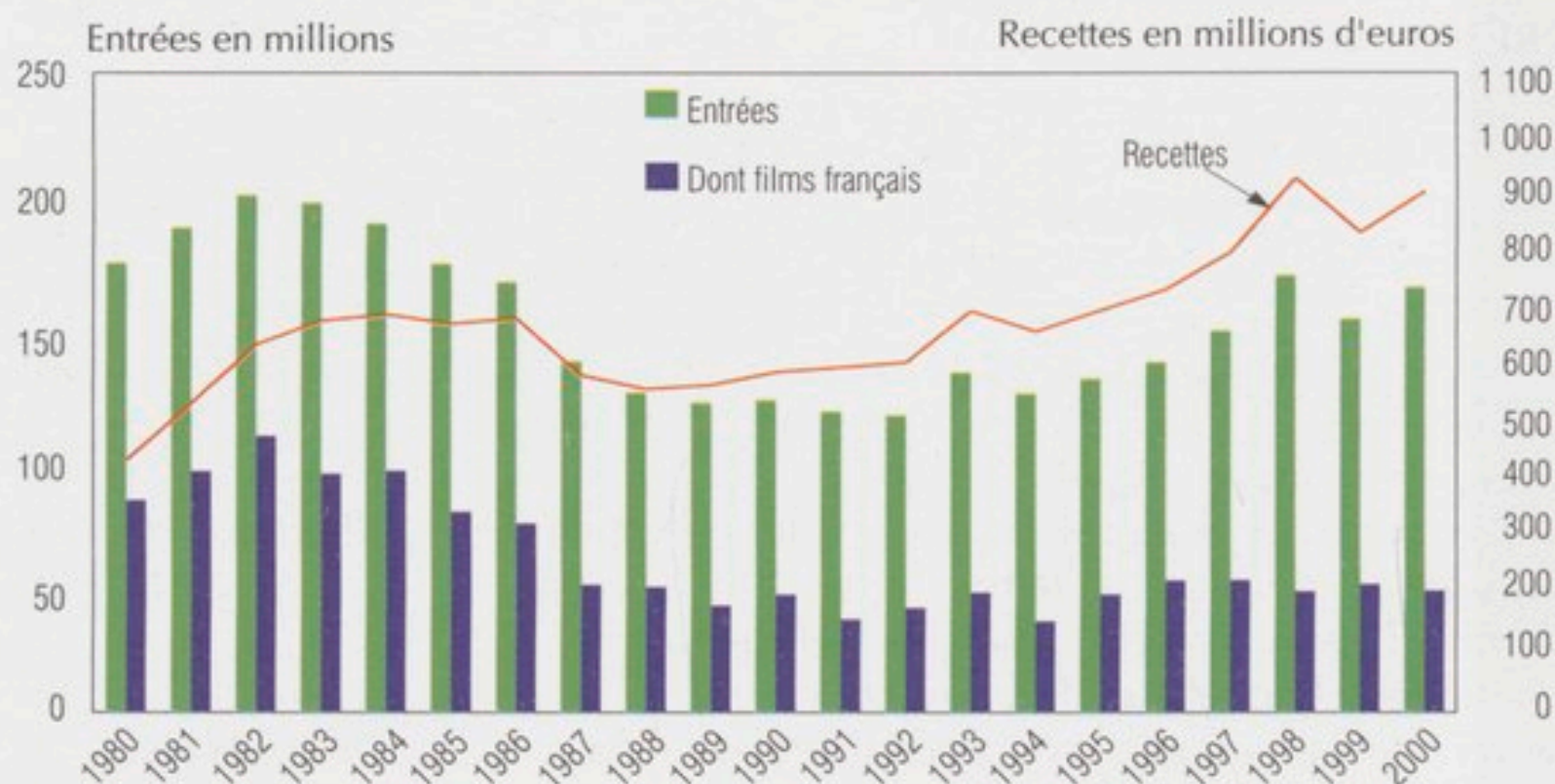
- *Info-Médias*, Direction du développement des médias : « Le financement de la télévision par la publicité », n° 3, janvier 2000, « La télévision thématique », n° 5, juillet 2000 ; « Le financement de la télévision par la publicité », n° 3, 2001.
- *Statistiques en bref*, Eurostat : « Statistiques sur les cinémas », n° 2-2001 ; « Services audiovisuels », n° 3-2001.

### SOURCES

- [1] *Indicateurs statistiques de l'audiovisuel*, édition 2001, Direction du développement des médias, Premier ministre.  
[2] Centre National de la Cinématographie.



Entrées et recettes des salles de cinéma [2]

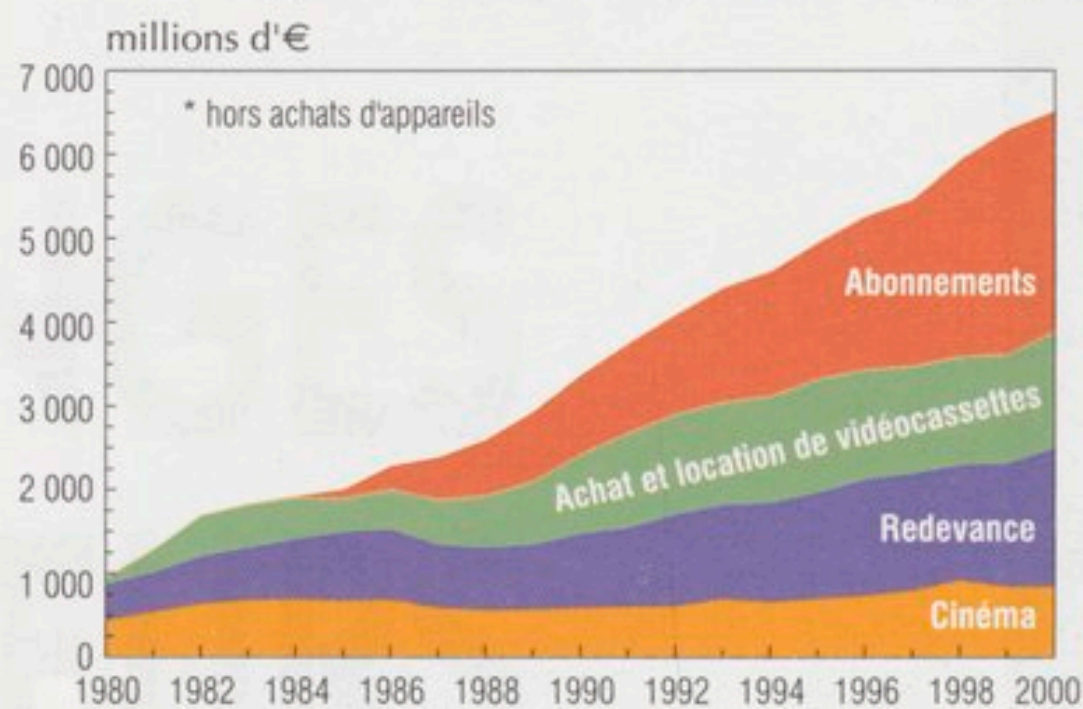


Le secteur de l'audiovisuel en 1998 [1]

	Nombre d'entrep.	CAHT* Mds d'€	VAHT Mds d'€	Nb. de salariés**
Production de films	930	909	466	1 162
Production de programmes TV	929	1 929	975	2 627
Production de commandes	1 397	711	301	2 643
Prestations techniques	1 287	1 142	588	6 087
Distribution de films et programmes	341	1 236	350	1 555
Exploitation de salles de cinéma	682	1 027	321	8 013
Vidéo	371	764	201	1 231
Diffusion télévisuelle***	233	6 708	1 875	15 103
<b>Total</b>	<b>6 170</b>	<b>14 426</b>	<b>4 817</b>	<b>38 421</b>

\* Y compris production immobilisée. \*\* Permanents.  
\*\*\* Chaînes hertziennes, locales, thématiques et cablo-opérateurs.

Dépenses audiovisuelles\* des ménages [2]



Télévision et téléspectateurs [1]

	1989	1998	1999	2000
<b>Chaînes nationales en clair</b>				
Durée d'écoute journalière :				
par foyer	4 h 55	5 h 09	5 h 14	5 h 24
par individu*	2 h 53	3 h 16	3 h 19	3 h 24
<b>Télévision payante (en milliers)</b>				
Abonnés à tous services de télévision	243	2 538	2 730	3 041
Abonnés à Canal +	2 875	4 442	4 577	4 620
Abonnés au satellite	///	1 764	2 243	2 650

\* Individus âgés de 15 ans et plus.

Les ressources des chaînes hertziennes [1] millions d'€

	1989	1998	1998/97 %
<b>Toutes chaînes</b>			
Chiffre d'affaires	2 788	5 077	4,9
dont : publicité*	1 324	2 281	5,7
<b>Chaînes publiques</b>			
Chiffre d'affaires	1 060	2 060	2,7
dont : redevance	635	1 221	2,0
publicité	334	661	2,1
<b>Chaînes privées</b>			
Chiffre d'affaires	1 728	3 017	6,6
dont : publicité	991	1 489	7,0
abonnements	706	1 303	2,9

\* Publicité et parrainage.

Structure du temps d'antenne des chaînes en 1999 [1] %

	Information	Magazines et documentaires	Films	Téléfilms et séries	Musique et divertissement	Sport	Autres émissions	Total
Chaînes publiques	12,7	34,2	6,7	22,8	10,2	3,2	10,3	100,0
Chaînes privées	7,7	13,6	3,6	38,3	19,3	2,1	15,4	100,0
Canal +	4,0	14,8	44,2	16,9	2,5	14,1	3,5	100,0
<b>Total</b>	<b>9,5</b>	<b>23,7</b>	<b>12,1</b>	<b>27,1</b>	<b>12,0</b>	<b>4,7</b>	<b>10,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Total en heures</b>	<b>4 791</b>	<b>12 012</b>	<b>6 138</b>	<b>13 750</b>	<b>6 107</b>	<b>2 389</b>	<b>5 493</b>	<b>50 680</b>

Panorama du cinéma dans quelques pays en 1999 [2]

	Union européenne*	Espagne	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis*	Japon
Longs métrages produits	630	82	181	108	74	103	509	*249
Spectateurs en millions	800,0	131,3	153,6	91,2	149,0	139,1	1 390,0	144,7
Fréquentation moyenne par habitant	2,1	3,3	2,7	1,6	1,8	2,4	5,2	1,1
Part du cinéma national en % des recettes	16,0	13,9	32,4	24,0	14,0	17,8	96,5	37,0
Part du cinéma américain en % des recettes	76,0	64,2	53,9	*63,8	*85,4	80,5	96,5	62,0

\* 1998.



# Le secteur tertiaire

Évolution de la production industrielle



Le secteur tertiaire a connu une croissance soutenue, passant de 100 à 180 entre 1970 et 1990.

Les services ont représenté 60% du PIB en 1990.



Le secteur tertiaire a représenté 75% du PIB en 1990.

Les services ont représenté 80% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a connu une croissance soutenue, passant de 100 à 180 entre 1970 et 1990. Les services ont représenté 60% du PIB en 1990. Les services ont représenté 75% du PIB en 1990. Les services ont représenté 80% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 85% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 90% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 95% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 100% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 105% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 110% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 115% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 120% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 125% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 130% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 135% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 140% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 145% du PIB en 1990.

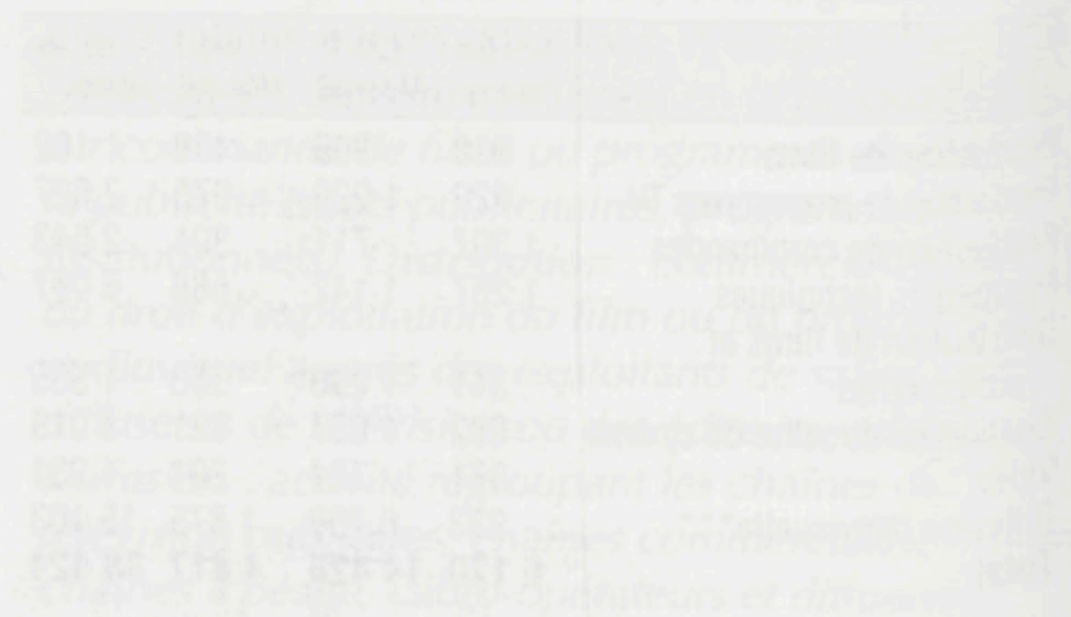
Le secteur tertiaire a représenté 150% du PIB en 1990.

Évolution de la production industrielle



Le secteur tertiaire a connu une croissance soutenue, passant de 100 à 180 entre 1970 et 1990.

Les services ont représenté 60% du PIB en 1990.



Le secteur tertiaire a représenté 75% du PIB en 1990.

Les services ont représenté 80% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 85% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 90% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 95% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 100% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 105% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 110% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 115% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 120% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 125% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 130% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 135% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 140% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 145% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 150% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 155% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 160% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 165% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 170% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 175% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 180% du PIB en 1990.

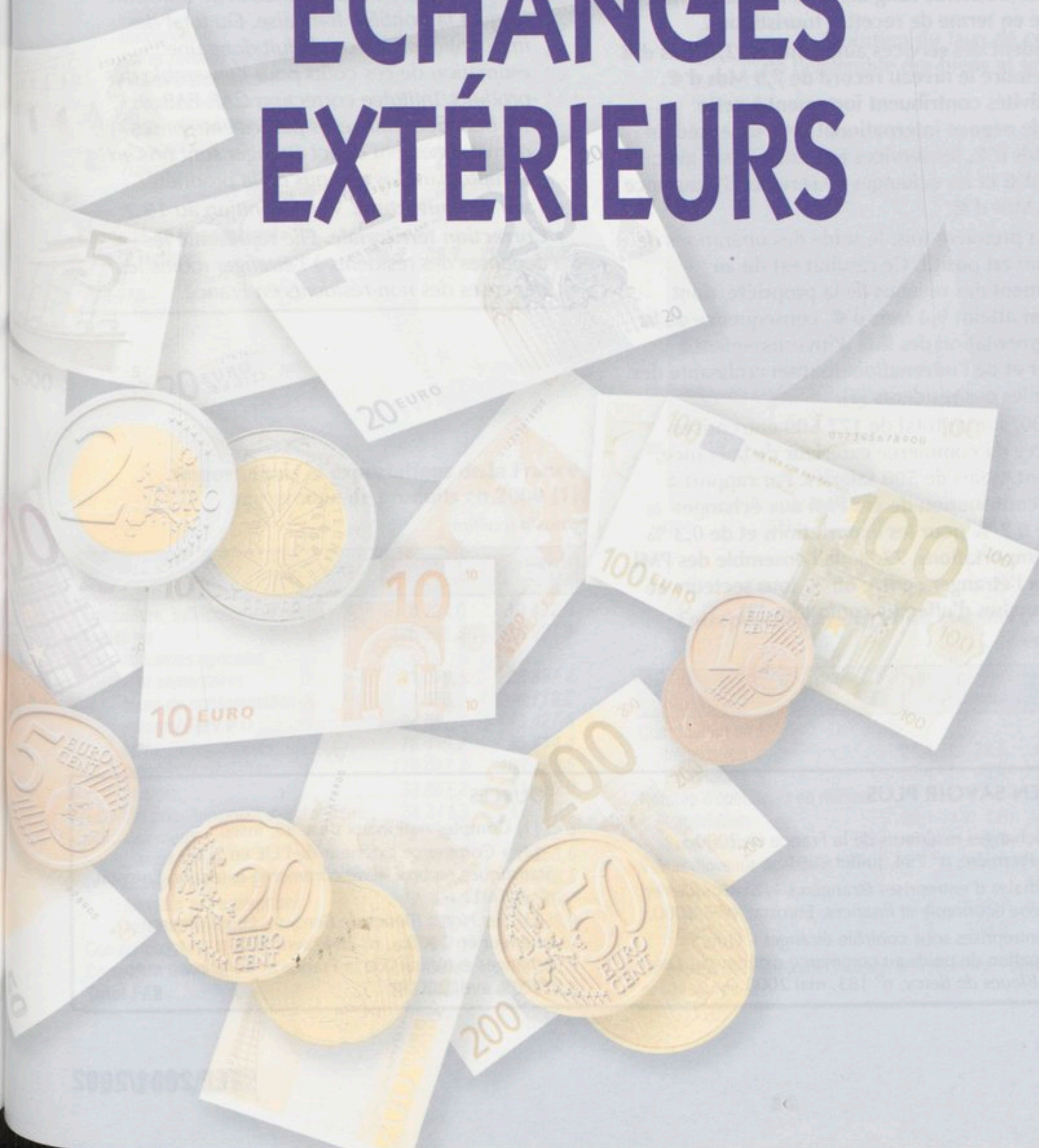
Le secteur tertiaire a représenté 185% du PIB en 1990.

Le secteur tertiaire a représenté 190% du PIB en 1990.



## Échanges extérieurs

# ÉCHANGES EXTÉRIEURS





# 19 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2000, le solde des *échanges de biens et services* de la France avec l'étranger, atteint 20,5 Mds d'euros, soit 1,5 % du PIB. Ce résultat, en retrait par rapport aux trois années précédentes, s'explique en particulier par le renchérissement des prix du pétrole amplifié par la dépréciation de l'euro face au dollar.

Le solde des *échanges de biens* est déficitaire de plus de 3 Mds d'€ (en données FAB-FAB) du fait de l'alourdissement de la facture énergétique (+ 11 Mds d'€) et de la baisse des échanges de produits manufacturés (- 6 Mds d'€).

Déjà en forte hausse en 1999, l'excédent *touristique* atteint un nouveau record en 2000 à plus de 15 Mds d'€, soit + 9 % par rapport à 1999, après + 28 % en 1998 et + 40 % en quatre ans. Les recettes sont en hausse de 9,6 % alors que les dépenses des Français à l'étranger augmentent de 6,9 %. La France, première destination mondiale, se situe au troisième rang derrière les États-Unis et l'Espagne en terme de recettes touristiques.

L'excédent des *services* augmente de 2,1 Mds d'€ pour atteindre le niveau record de 7,9 Mds d'€. Trois activités contribuent fortement à cette hausse : le négoce international avec un excédent de 3,5 Mds d'€, les services aux entreprises avec 3,4 Mds d'€ et les échanges de services d'assurance avec 0,9 Mds d'€.

Pour la première fois, le solde des *opérations de répartition* est positif. Ce résultat est dû au redressement des revenus de la propriété, dont l'excédent atteint 9,4 Mds d'€, conséquence de la forte augmentation des flux d'investissement à l'étranger et de l'internationalisation croissante des portefeuilles des résidents [1].

En 2000, sur un total de 177 600 entreprises opératrices du commerce extérieur de la France, 59 600 ont moins de 500 salariés. Par rapport à 1999, la contribution de ces PMI aux échanges baisse de 0,7 % pour les exportations et de 0,3 % pour les importations. 77 % de l'ensemble des PMI vendent à l'étranger contre 68 % tous secteurs et toutes tranches d'effectifs confondus [3].

## DÉFINITIONS

- **Échanges de biens et services en base 95.** La mise en place de la base 95 de la Comptabilité nationale, qui permet de meilleures comparaisons internationales, se traduit par plusieurs modifications dans la comptabilisation des échanges extérieurs. En particulier :
  - le territoire économique s'étend aux départements d'Outre-Mer (les TOM restant exclus).
  - les flux totaux de commerce extérieur sur les marchandises sont mesurés FAB (franco à bord). Les opérations sur les marchandises excluent donc les frais d'assurance et de transport au-delà de la frontière du pays exportateur. Les services de transport et d'assurance liés au commerce extérieur des biens sont mesurés de manière compatible avec cette mesure FAB/FAB des biens. Mais les importations de biens détaillées par produit ou pays d'origine restent mesurées CAF (coût, assurance et fret) et incluent les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière française. Du total des importations CAF on déduit donc une estimation de ces coûts pour l'ensemble des produits, intitulée correction CAF-FAB.
  - les bénéfices réinvestis par les entreprises d'investissement direct étranger sont pris en compte dans les revenus de la propriété.
- **Taux de couverture.** Voir définition au 19.2.
- **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les échanges extérieurs de la France en 2000 », INSEE-Première, n° 794, juillet 2001.
- « Les filiales d'entreprises étrangères », *Statistiques en bref, série économie et finances*, Eurostat, n° 5/2000.
- « Les entreprises sous contrôle étranger - Une participation de poids au commerce extérieur », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 183, mai 2000.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] « Commerce extérieur de l'UE en 2000 », *Statistiques en bref, série commerce extérieur*, Eurostat, n° 3/2001.
- [3] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Le commerce extérieur en 2000 », n° 204, avril 2001 ; « Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », n° 205, avril 2001.



Évolution du solde des échanges extérieurs de la France [1]

milliards d'euros

	1997	1998	1999	2000
<b>Échanges de biens *</b>	<b>21,2</b>	<b>18,2</b>	<b>13,6</b>	<b>- 3,2</b>
<b>Échanges de services hors tourisme</b>				
Négoce international	2,2	2,0	2,3	3,5
Transports	0,9	1,2	1,0	0,8
Télécommunications	ε	ε	0,1	0,1
Services rendus aux entreprises	2,8	3,2	3,0	3,4
Activités culturelles et récréatives	- 0,3	- 0,6	- 0,7	- 0,7
Assurances	0,3	- 0,3	0,0	0,9
Organismes financiers	0,1	ε	0,1	- 0,1
<b>Total</b>	<b>6,0</b>	<b>5,5</b>	<b>5,8</b>	<b>7,9</b>
<b>Tourisme</b>	<b>10,2</b>	<b>10,9</b>	<b>13,4</b>	<b>15,2</b>
<b>Opérations de répartition</b>	<b>- 5,7</b>	<b>- 3,9</b>	<b>- 3,2</b>	<b>0,7</b>
dont : Rémunération des salariés	1,4	1,4	1,4	1,1
Impôts sur la production et les importations	- 8,7	- 8,1	- 8,0	- 8,8
Subventions	9,1	9,5	9,8	9,5
Intérêts	- 4,2	- 1,9	- 0,5	3,0
Dividendes	1,8	0,3	1,1	1,8
Autres revenus de la propriété	3,5	4,9	5,1	4,6
Primes d'assurance	0,5	0,4	0,4	0,5
Indemnités d'assurance	- 0,9	- 0,9	- 1,2	- 1,0
Coopération internationale courante	- 0,9	- 1,2	- 0,7	- 1,2
Transferts courants divers	- 5,2	- 6,2	- 6,3	- 6,7
Autres transferts en capital	- 0,2	- 0,3	- 2,0	0,5
<b>Capacité de financement de la Nation</b>	<b>31,7</b>	<b>30,7</b>	<b>29,7</b>	<b>20,5</b>

\* FAB-FAB.

Importations et exportations de la France par groupe de produits en 2000 [1]

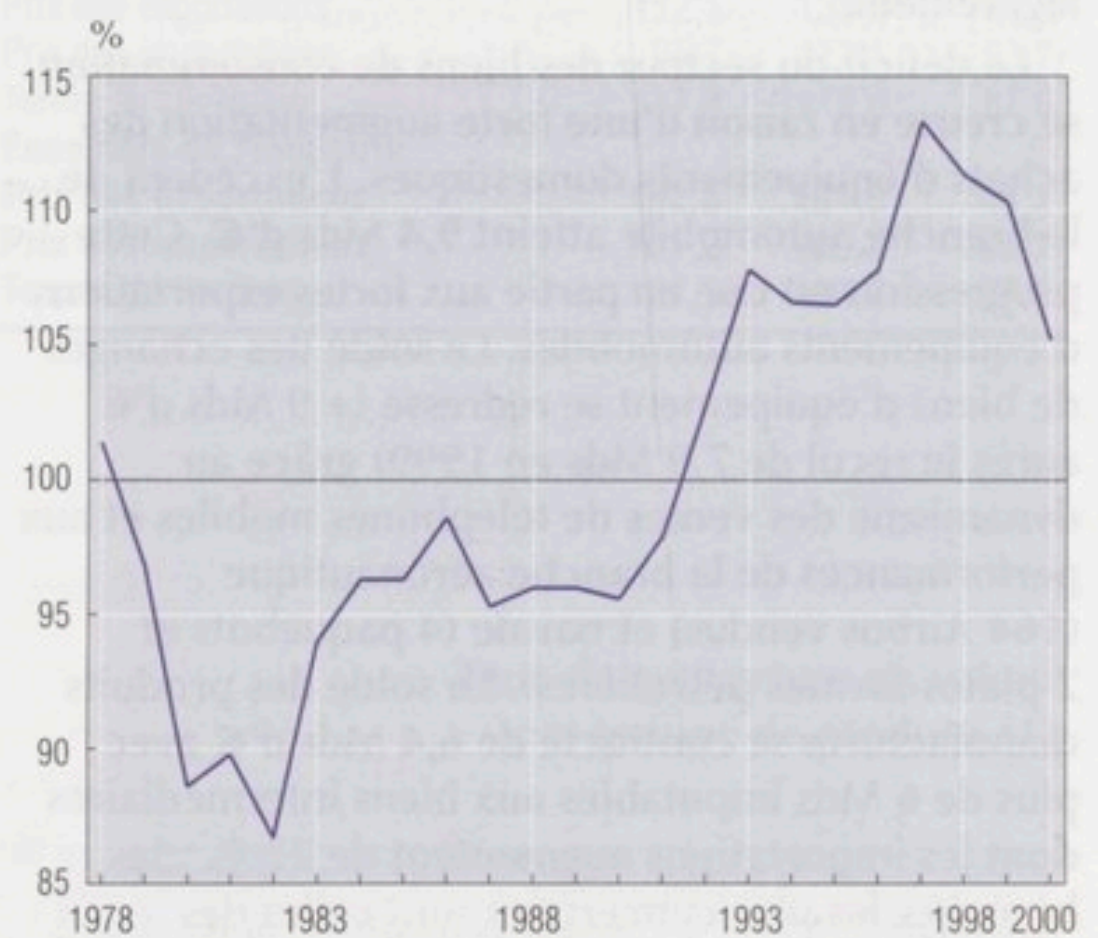
millions d'euros

	Importations CAF	Exportations FAB
Agriculture, sylviculture et pêche	8 224,0	10 422,9
Industries	326 981,3	316 927,9
soit : industries agricoles et alimentaires	21 039,5	28 397,4
biens de consommation automobiles	51 556,1	44 718,2
biens d'équipement	34 052,1	43 427,5
biens intermédiaires	76 449,2	85 414,4
énergie	110 017,3	103 349,5
Services principalement marchands	33 867,2	11 620,9
soit : commerce	34 341,3	42 370,0
transports	2 780,1	6 252,4
activités financières	9 817,0	10 553,6
services aux entreprises	1 980,0	2 816,5
services aux particuliers	17 380,9	20 508,7
Correction CAF-FAB	2 383,4	2 238,9
Correction territoriale	- 4 507,2	///
<b>Total FAB</b>	<b>382 736,5</b>	<b>402 576,8</b>

Commerce extérieur de l'UE avec ses 15 principaux partenaires en 2000 [2]

	Exportations		Importations		Balance commerciale
	Mds d'euros	2000/99 %	Mds d'euros	2000/99 %	
États-Unis	232,7	27	197,0	23	35,7
Turquie	29,7	44	17,5	16	12,2
Suisse	70,2	12	58,2	10	12,0
Pologne	33,8	17	23,1	31	10,7
Hong Kong	20,2	29	11,7	10	8,5
Rép. Tchèque	23,8	29	21,4	27	2,4
Canada	20,6	24	18,3	36	2,3
Hongrie	23,0	25	21,9	24	1,1
Brésil	16,5	16	17,5	31	- 1,0
Corée du sud	16,4	43	24,3	34	- 7,9
Taiwan	14,8	25	26,5	32	- 11,7
Norvège	25,4	9	45,4	53	- 20,0
Russie	19,7	34	45,0	73	- 25,3
Japon	44,6	26	84,7	18	- 40,1
Chine	25,3	31	69,7	40	- 44,4

Évolution du taux de couverture de l'ensemble des biens et services [1]



Entreprises opératrices du commerce extérieur en 2000 [3]

	PMI*	Grandes industries	Tertiaire	Total
Contribution en %				
Importation	21,4	34,5	44,1	100,0
Exportation	28,4	45,4	26,2	100,0
Nombre d'opérateurs en milliers				
Importation	39,1	1,0	80,5	120,6
Exportation	46,0	1,0	69,4	116,4
Valeur moyenne échangée en millions d'euros				
Importation	1,6	103,7	1,6	2,5
Exportation	1,8	133,0	1,1	2,5

\* Entreprises des secteurs de l'industrie, de la pêche et de l'agriculture de moins de 500 salariés.



# 19) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2000, le solde de la **balance commerciale** est déficitaire de 3,2 Mds d'euros en données FAB-FAB (soit 7,9 Mds d'euros en données CAF-FAB) après trois années fortement excédentaires (13,6 Mds d'euros en 1999, 18,2 en 1998 et 21,2 en 1997). Cette détérioration résulte pour 11 Mds d'€ de l'alourdissement de la facture énergétique et pour 6,1 Mds d'€ de la baisse des échanges de produits manufacturés notamment au second semestre. Bénéficiant d'un contexte de très fort dynamisme des échanges, les exportations de biens (+ 13 % en volume et + 15 % en valeur) sont stimulées par la vigueur de la demande mondiale et par les gains de compétitivité-prix dus à la dépréciation de l'euro. Les importations (+ 16 % en volume et + 22 % en valeur) sont tirées par une demande globale très vigoureuse.

L'excédent des **produits agricoles** se réduit. Les exportations de céréales vers la Russie et l'Iran, exceptionnelles en 1999, reviennent à leur niveau antérieur. Malgré le fort repli des ventes de champagne après les festivités de l'an 2000, le solde des **industries agro-alimentaires** progresse légèrement.

Le déficit du secteur des **biens de consommation** se creuse en raison d'une forte augmentation des achats d'équipements domestiques. L'excédent de la branche **automobile** atteint 9,4 Mds d'€. Cette progression est due en partie aux fortes exportations d'équipements automobiles. Le solde des échanges de **biens d'équipement** se redresse (+ 9 Mds d'€ après le recul de 7,9 Mds en 1999) grâce au dynamisme des ventes de téléphones mobiles et aux performances de la branche aéronautique (164 Airbus vendus) et navale (4 paquebots et 2 plates-formes pétrolières). Le solde des produits manufacturés se contracte de 6,4 Mds d'€ avec plus de 6 Mds imputables aux **biens intermédiaires** dont les importations augmentent de 22 % : les branches les plus concernées sont celles des composants électroniques et électriques (+ 39 %), surtout en provenance d'Europe et d'Asie, et des métaux (+ 28 %) [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités française (NAF) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.
- **Terme de l'échange.** C'est le rapport, pour un produit donné, entre l'indice du prix des exportations et celui des importations.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir au 19.1.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Commerce extérieur de l'UE en 2000 – par groupe de produits », *Statistiques en bref, série Commerce extérieur*, Eurostat, n° 3/2001.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Le commerce extérieur en 2000 », n° 204, mars 2001 ; « Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », n° 205, avril 2001.

- *Informations rapides*, Insee : « Indices de valeur unitaire du commerce extérieur », n° 133, mai 2001.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 2000 », INSEE-Première, n° 794, juillet 2001.



## La balance commerciale de la France (FAB/CAF), par groupe de produits [1]

milliards d'euros

NES 16	1997	1998	1999	2000
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>				
Exportations	9,7	9,8	10,1	10,4
Importations	7,8	8,0	7,8	8,2
Solde	1,9	1,8	2,3	2,2
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>				
Exportations	27,1	27,2	27,1	28,4
Importations	18,9	20,0	19,8	21,0
Solde	8,2	7,2	7,3	7,4
<b>Biens de consommation</b>				
Exportations	34,1	37,1	39,4	44,7
Importations	36,2	41,0	43,4	51,6
Solde	-2,1	-3,9	-4,0	-6,8
<b>Automobile</b>				
Exportations	31,5	35,7	38,6	43,4
Importations	21,6	26,7	30,5	34,1
Solde	9,8	9,0	8,1	9,4
<b>Biens d'équipement</b>				
Exportations	63,9	70,7	72,5	85,4
Importations	52,8	60,7	64,6	76,5
Solde	11,1	10,1	7,9	9,0
<b>Biens intermédiaires</b>				
Exportations	84,3	88,8	89,3	103,3
Importations	82,0	89,1	89,9	110,0
Solde	2,3	-0,3	-0,7	-6,7
<b>Énergie</b>				
Exportations	7,6	7,2	7,7	11,6
Importations	21,1	16,7	19,2	33,9
Solde	-13,5	-9,5	-11,4	-22,2
<b>Total</b>				
Exportations de biens (FAB)	258,2	276,6	284,7	327,4
Importations de biens (CAF)	240,5	262,2	275,2	335,2
Solde (FAB-CAF)	17,8	14,3	9,5	-7,9

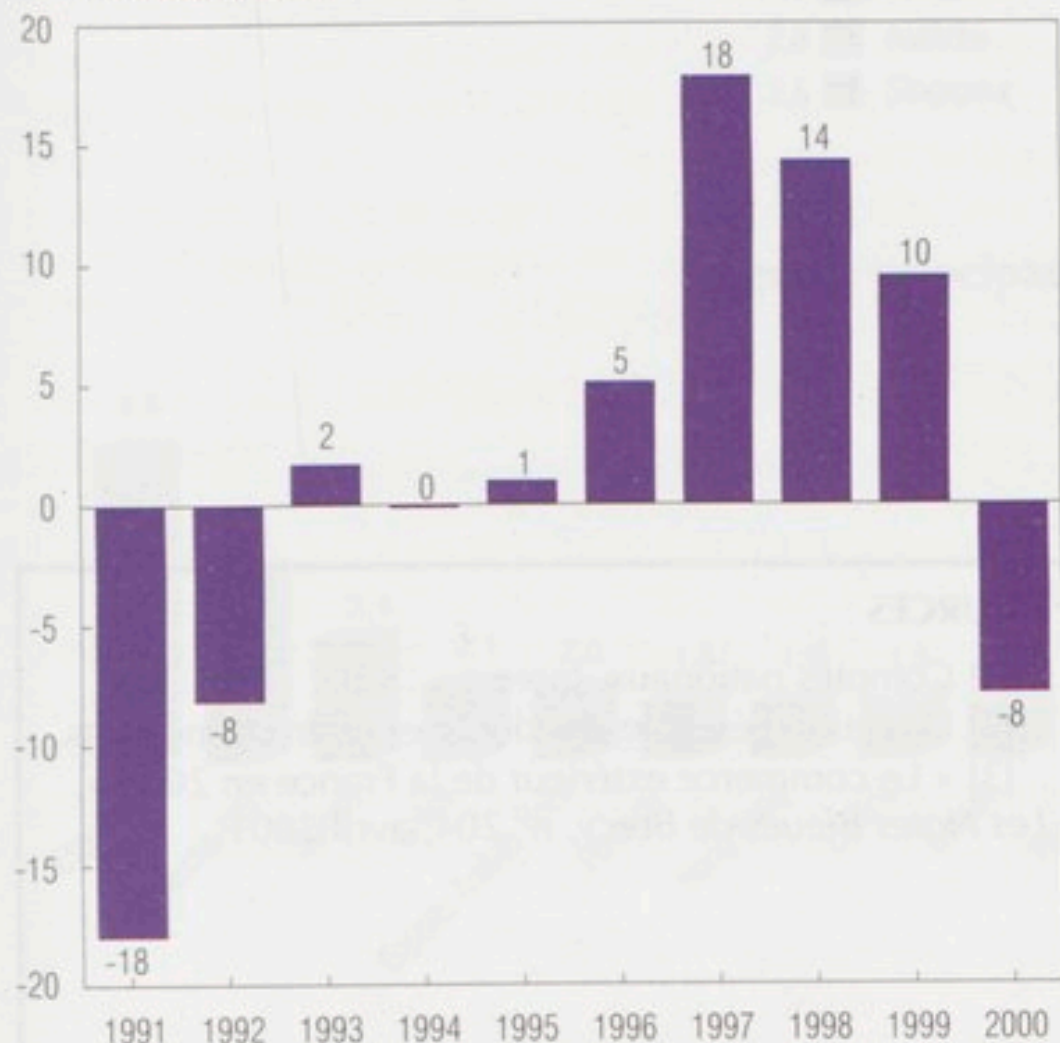
## Les termes de l'échange par groupe de produits [1]

indice base 100 en 1995

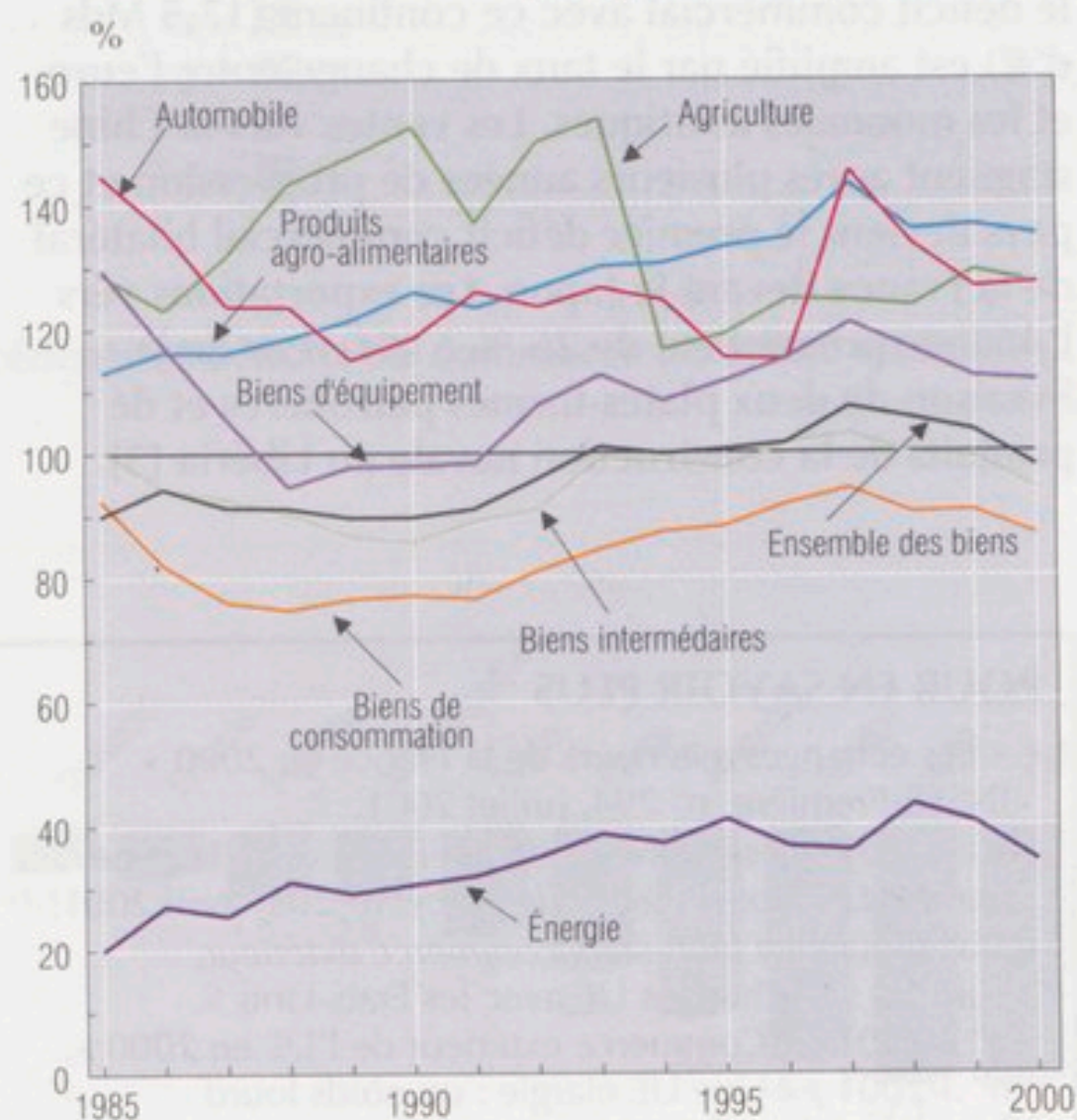
NES 16	1998	1999	2000
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>			
Prix des exportations	95,5	92,2	93,4
Prix des importations	101,9	98,2	99,0
Terme de l'échange	93,7	93,9	94,3
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>			
Prix des exportations	104,0	103,0	105,0
Prix des importations	104,5	102,7	104,6
Terme de l'échange	99,5	100,3	100,4
<b>Biens de consommation</b>			
Prix des exportations	103,0	101,3	102,2
Prix des importations	101,6	100,4	102,8
Terme de l'échange	101,4	100,9	99,4
<b>Automobile</b>			
Prix des exportations	100,9	102,8	103,8
Prix des importations	99,2	101,9	101,6
Terme de l'échange	101,7	100,9	102,2
<b>Biens d'équipement</b>			
Prix des exportations	103,8	102,4	101,1
Prix des importations	101,5	98,7	96,5
Terme de l'échange	102,3	103,7	104,8
<b>Biens intermédiaires</b>			
Prix des exportations	100,2	97,6	99,2
Prix des importations	100,8	97,9	100,5
Terme de l'échange	99,4	99,7	98,7
<b>Énergie</b>			
Prix des exportations	112,3	125,6	169,6
Prix des importations	95,7	112,1	193,7
Terme de l'échange	117,3	112,0	87,6
<b>Ensemble de l'industrie</b>			
Prix des exportations	102,3	101,5	103,2
Prix des importations	101,2	100,6	105,7
Terme de l'échange	101,1	100,9	97,6

## Évolution du solde de la balance commerciale (FAB/CAF) [1]

milliards d'euros



## Taux de couverture en valeur par groupe de produits [1]





# 19) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

**E**n 2000, l'UE reste le premier partenaire de la France mais avec un excédent qui n'est plus que de 7 Mds d'euros, (soit 5 Mds de moins qu'en 1999) et nos échanges avec la zone euro deviennent déficitaires de 1,4 Mds d'€.

Le déficit commercial se creuse avec l'Allemagne (malgré le niveau record des livraisons d'Airbus) et les Pays-Bas. L'excédent avec l'Espagne progresse et celui avec le Royaume-Uni se maintient : ces deux pays représentent toujours nos principaux excédents bilatéraux. Les échanges avec les pays candidats à l'UE sont en forte progression et représentent 3 % de nos importations et 4 % des nos exportations. Parmi eux, la Pologne et la Turquie sont nos deux principaux clients.

En 2000, la facture énergétique atteint un niveau très élevé et contribue à renforcer le déficit de nos échanges commerciaux avec les pays producteurs de pétrole : il atteint 6,5 Mds d'€ avec la Norvège, 2,9 Mds avec la Russie, 2 Mds avec l'Arabie Saoudite et 1 Mds avec l'Irak.

Les exportations vers les États-Unis augmentent de 30 %, (hausse la plus importante de la décennie) ce qui entraîne une réduction de 1,7 Mds d'€ du déficit avec ce pays ; elles concernent les livraisons de 51 Airbus (2,8 Mds d'€), le pétrole raffiné, les produits sidérurgiques et pharmaceutiques. Les livraisons d'Airbus dopent également nos ventes vers le Chili.

Parmi les *pays de l'Est*, la demande de la Russie, soutenue par les revenus importants de ses exportations essentiellement énergétiques (+ 67 % en valeur), entraîne une hausse des ventes françaises à ce pays de 34 %. Les exportations vers les *pays d'Asie*, où la conjoncture est favorable, progressent de 22 % et les importations de 27 % ; le déficit commercial avec ce continent (17,5 Mds d'€) est amplifié par le taux de change entre l'euro et les monnaies asiatiques. Les ventes vers la Chine stagnent après plusieurs années de progression et ce pays devient le premier déficit commercial bilatéral de la France devant le Japon. Les exportations vers l'*Afrique* progressent de 26 % à la faveur de la livraison de deux plates-formes pétrolières et de produits de la construction navale au Libéria [3].

## DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie.** Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.
- **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, ex-URSS.
- **CAF-FAB.** Voir la définition au mot-clé 19.1.
- **Zone euro.** Ensemble géographique constitué par les douze pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique. Onze pays satisfont depuis le 2 mai 1998 aux critères de convergence définis par le Traité de Maastricht : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. La Grèce, qui n'avait pas pu respecter précédemment ces critères de convergence, est intégrée à la zone euro depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. La Suède a différé son entrée dans l'euro. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leurs monnaies nationales.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les échanges extérieurs de la France en 2000 », INSEE-Première, n° 794, juillet 2001.
- « Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 205, avril 2001.
- *Statistiques en bref, série commerce extérieur*, Eurostat : « Echanges UE avec les Etats-Unis », n° 2/2001 ; « Commerce extérieur de l'UE en 2000 », n° 3/2001 ; « Une UE élargie : un poids lourd commercial », n° 5/2001.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee.
- [2] Direction générale des douanes et droits indirects.
- [3] « Le commerce extérieur de la France en 2000 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 204, avril 2001.



Les principaux partenaires commerciaux de la France en 2000 [1]

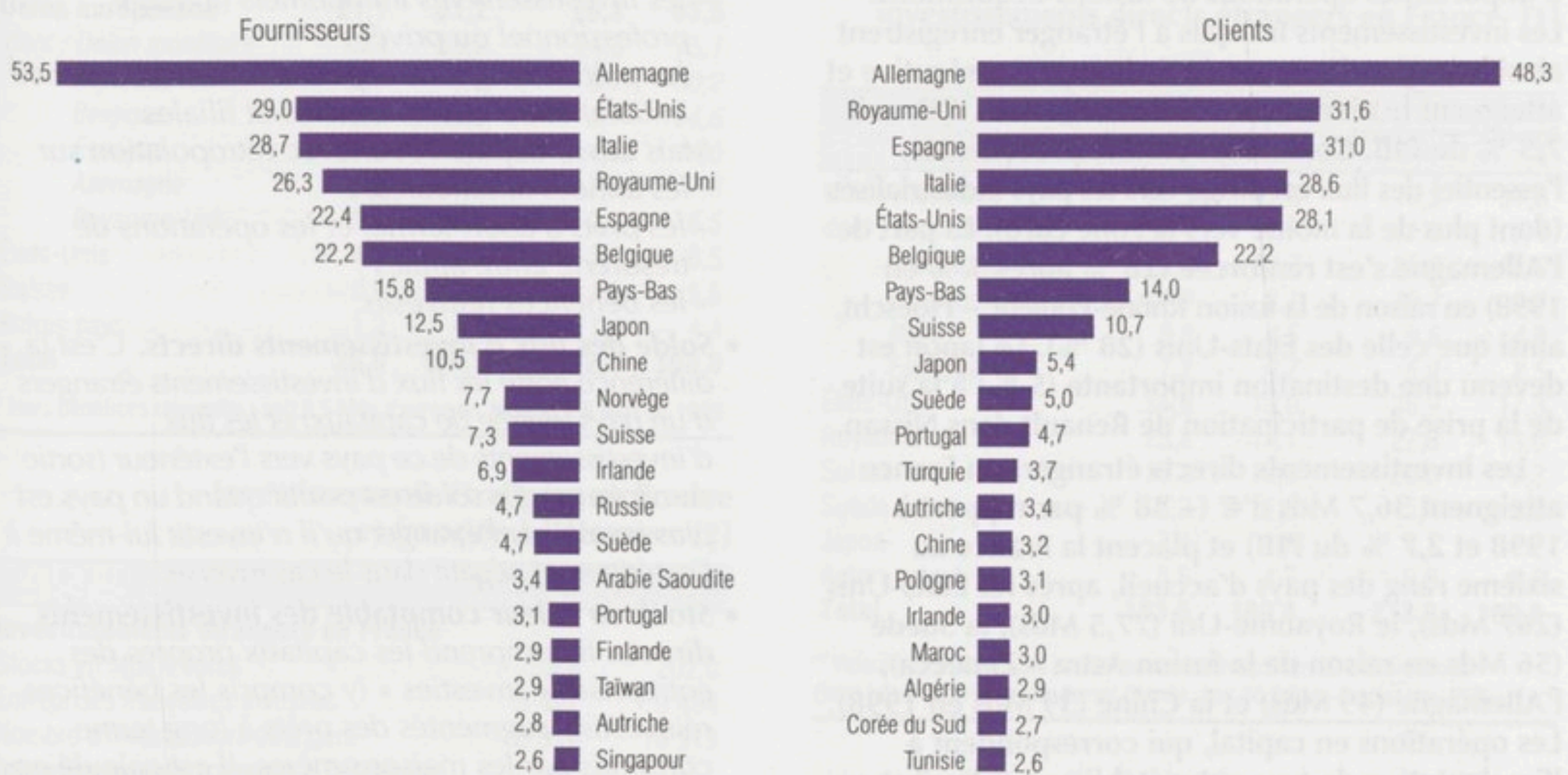
milliards d'euros

	Exportations*	Importations**	Solde	Rappel solde 1999
Union Européenne	205,61	198,46	7,15	12,36
dont : Zone euro	162,31	163,73	-1,42	3,31
Allemagne	48,25	53,45	-5,20	-2,88
Belgique et Luxembourg (UEBL)	23,92	23,42	0,50	1,54
Espagne	31,01	22,41	8,60	7,49
Italie	28,55	28,68	-0,12	-0,84
Pays-Bas	14,03	15,81	-1,78	-0,73
Royaume-Uni	31,56	26,27	5,29	6,05
OCDE hors Union européenne	57,12	64,14	-7,01	-2,67
Suisse	10,67	7,32	3,35	3,83
États-Unis	28,14	29,03	-0,88	-2,53
Japon	5,41	12,47	-7,06	-5,44
Reste du monde	64,87	72,61	-8,04	-0,20
Chine	3,22	10,47	-7,26	-4,65
<b>Ensemble</b>	<b>327,40</b>	<b>335,20</b>	<b>-7,90</b>	<b>9,50</b>

\* de biens (FAB). \*\* de biens (CAF).

Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients de la France en 2000 [2]

milliards d'euros



Les dix principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 2000 [2]

milliards d'euros





# 19) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 1999, les *flux d'investissements directs* mondiaux ont atteint le montant record de 865 Mds de \$ (811 Mds d'€) en hausse de 27 % (après 40 % en 1998) et devraient atteindre 1 100 Mds de \$ en 2000. Les opérations de fusions-acquisitions entre multinationales et en particulier les mégafusions (opérations d'un montant supérieur à 1 Mds de \$) sont le moteur principal de cette croissance. En 1999, elles représentent 720 Mds de \$ (675 Mds d'€), soit 8 % du PNB mondial. La France participe fortement à cette dynamique et devient le troisième investisseur mondial, derrière le Royaume-Uni et les États-Unis.

En 1999, le *solde des flux d'investissements directs* entre la France et l'étranger est débiteur de 64,7 Mds d'€. Depuis 1985, à l'exception de l'année 1995, la France a été constamment exportatrice nette de capitaux au titre des investissements directs. L'année 1999 a été marquée par la concrétisation par les grands groupes français d'importantes opérations de fusions-acquisitions. Les investissements français à l'étranger enregistrent ainsi leur quatrième année de hausse consécutive et atteignent le niveau record de 101,4 Mds d'€, soit 7,5 % du PIB. Comme les années précédentes, l'essentiel des flux est dirigé vers les pays industrialisés (dont plus de la moitié vers la zone euro). La part de l'Allemagne s'est renforcée (28 % après 5 % en 1998) en raison de la fusion Rhône-Poulenc - Hoescht, ainsi que celle des États-Unis (28 %). Le Japon est devenu une destination importante (5 %) à la suite de la prise de participation de Renault dans Nissan.

Les investissements directs étrangers en France atteignent 36,7 Mds d'€ (+ 38 % par rapport à 1998 et 2,7 % du PIB) et placent la France au sixième rang des pays d'accueil, après les États-Unis (267 Mds), le Royaume-Uni (77,5 Mds), la Suède (56 Mds en raison de la fusion Astra - Zenecca), l'Allemagne (49 Mds) et la Chine (39 Mds en 1998). Les opérations en capital, qui correspondent à l'implantation de nouveaux établissements, sont en forte hausse (+ 20 %). 447 projets de firmes étrangères ont permis de créer ou maintenir environ 30 000 emplois en France, soit près de 8 % de plus qu'en 1998 [1] [3].

## DÉFINITIONS

• **Investissement direct.** L'investissement direct désigne l'opération effectuée par un investisseur résident d'une économie, afin d'acquérir ou d'accroître un intérêt durable dans une entité résidente d'une autre économie et de détenir une influence dans sa gestion. Il met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire : une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une entreprise « investie », qu'il s'agisse d'une filiale ou d'une succursale ; des entreprises détenant des participations croisées ou des entreprises affiliées à une même maison mère (sociétés sœurs). Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur acquiert au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

L'investissement direct comprend :

- la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
- l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
- les investissements immobiliers (à usage professionnel ou privé) ;
- les prêts à long terme (plus d'un an d'échéance initiale) entre maisons mères et filiales.

Mais aussi, depuis 1996 (avec rétropolation sur les années antérieures) :

- les prêts à court terme, et les opérations de trésorerie entre affiliés ;
- les bénéfices réinvestis.

• **Solde des flux d'investissements directs.** C'est la différence entre les flux d'investissements étrangers d'un pays (entrée de capitaux) et les flux d'investissements de ce pays vers l'extérieur (sortie de capitaux). Ce solde est positif quand un pays est plus investi par l'étranger qu'il n'investit lui-même à l'extérieur, et négatif dans le cas inverse.

• **Stock en valeur comptable des investissements directs.** Il comprend les capitaux propres des entreprises « investies » (y compris les bénéfices réinvestis), augmentés des prêts à long terme consentis par les maisons mères. Il est calculé en valeur comptable par opposition à la valeur de marché (qui prend en compte la fluctuation des cours des actions en Bourse). Il ne prend en considération que les filiales directes.

• **OCDE.** Voir définition au mot-clé 19.3.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les grands groupes français face à la mondialisation », *Les Notes Bleues de Bercy* n° 196 et 197, décembre 2000.
- *World investment report*, CnuCED, 2000.
- « Croissance soutenue des investissements directs de l'UE dans les états membres- Premiers résultats 1999 », *Statistiques en bref*, Eurostat, thème 2, n° 28/2000.

### SOURCES

[1] « La balance des paiements et la position extérieure de la France 1999 », Rapport annuel du MINEFI, Banque de France.

[2] *Bulletin de la Banque de France* : « Stock des investissements directs français à l'étranger au 31 décembre 1998 », n° 76, avril 2000 ; « Stock des investissements directs étrangers en France au 31 décembre 1998 », n° 78, juin 2000.

[3] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les investissements directs entre la France et l'étranger en 1999 », n° 190 et « Les investissements directs dans le monde », n° 199.



## Principaux pays d'accueil des flux\* d'investissements directs français à l'étranger [1]

milliards d'euros

Pays	1998		p 1999	
	Flux	%	Flux	%
<b>Union européenne</b>	<b>- 20,4</b>	<b>52,3</b>	<b>- 54,8</b>	<b>57,8</b>
dont : Union monétaire	- 6,6	42,6	- 48,9	51,6
Allemagne	- 2,0	5,1	- 26,6	28,1
Belgique	- 7,0	17,9	- 16,0	16,9
Royaume-Uni	- 4,3	11,0	- 5,4	5,7
Pays-Bas	- 3,5	9,0	- 5,3	5,6
États-Unis	- 6,5	16,7	- 26,6	28,0
Japon	- 0,1	0,3	- 5,0	5,3
Autres pays	- 12,0	30,7	- 8,4	8,9
<b>Total</b>	<b>- 39,0</b>	<b>100,0</b>	<b>- 94,8</b>	<b>100,0</b>

\* Hors bénéfices réinvestis : soit - 1,9 Mds d'euros en 1998 et - 6,6 Mds en 1999.

## Principaux pays d'origine des flux\* d'investissements directs étrangers en France [1]

milliards d'euros

Pays	1998		p 1999	
	Flux	%	Flux	%
<b>Union européenne</b>	<b>21,1</b>	<b>81,2</b>	<b>26,8</b>	<b>83,5</b>
dont : Union monétaire	15,4	59,2	24,3	75,7
Pays-Bas	2,5	9,6	9,7	30,2
Belgique	2,6	10,0	4,7	14,6
Espagne	0,1	0,4	4,5	14,0
Allemagne	8,3	31,9	2,5	7,8
Royaume-Uni	5,4	20,8	2,1	6,5
États-Unis	4,5	17,3	2,1	6,5
Suisse	- 0,8	- 3,1	1,8	5,6
Autres pays	1,2	4,6	1,4	4,4
<b>Total</b>	<b>26,0</b>	<b>100,0</b>	<b>32,1</b>	<b>100,0</b>

\* Hors bénéfices réinvestis : soit 0,5 Mds d'euros en 1998 et 4,6 Mds en 1999.

## Investissements étrangers en France et français à l'étranger [2]

31-12-1989 31-12-1998

	31-12-1989	31-12-1998
<b>Investissements étrangers en France</b>		
Stocks en Mds d'euros	53,4	202,0
Entreprises françaises investies	5 497	9 494
Nombre d'investisseurs étrangers	8 351	10 919
<b>Investissements français à l'étranger</b>		
Stocks en Mds d'euros	66,5	240,0
Entreprises investies à l'étranger	6 106	8 102
Nombre d'investisseurs français	1 573	1 695

## Stocks des investissements directs au 31-12-1998 [2]

	Investissements à l'étranger		Inv. en provenance de l'étranger	
	Mds d'euros	%/PIB	Mds d'euros	%/PIB
États-Unis	840,4	11,0	695,7	9,1
Royaume-Uni	425,8	33,9	275,4	22,0
Allemagne	333,2	17,2	182,7	9,4
Japon	238,8	6,9	23,1	0,7
<b>France</b>	<b>240,0</b>	<b>18,4</b>	<b>202,0</b>	<b>15,5</b>
Pays-Bas	225,4	64,1	145,3	41,3
Italie	145,8	13,7	90,0	8,4
Canada	132,7	24,4	121,4	22,3
Belgique	106,7	47,4	162,8	72,3
Espagne	58,8	11,8	101,8	20,5

## Répartition géographique du stock\* des investissements directs français à l'étranger [1]

milliards d'euros

Pays	31 décembre 1998		31 décembre 1999**	
	Stocks	%	Stocks	%
Union monétaire	93,8	39,8	142,5	43,2
dont : Allemagne	12,9	5,5	39,4	11,9
Belgique	23,3	9,9	39,2	11,9
Pays-Bas	26,9	11,4	32,2	9,8
Espagne	11,7	5,0	12,0	3,6
Italie	9,3	3,9	9,4	2,8
États-Unis	52,4	22,2	78,9	23,9
Royaume-Uni	26,8	11,4	32,2	9,7
Suisse	8,6	3,6	9,9	3,0
Japon	0,6	0,3	5,5	1,7
Brésil	6,5	2,8	...	...
Canada	2,8	1,2	3,2	1,0
Autres pays	44,1	18,7	57,8	17,5
<b>Total</b>	<b>235,6</b>	<b>100,0</b>	<b>330,0</b>	<b>100,0</b>

\* Valeur comptable, hors investissements immobiliers. \*\* Estimations (hors bénéfices réinvestis durant l'année, soit 6,6 Mds d'euros en 1999).

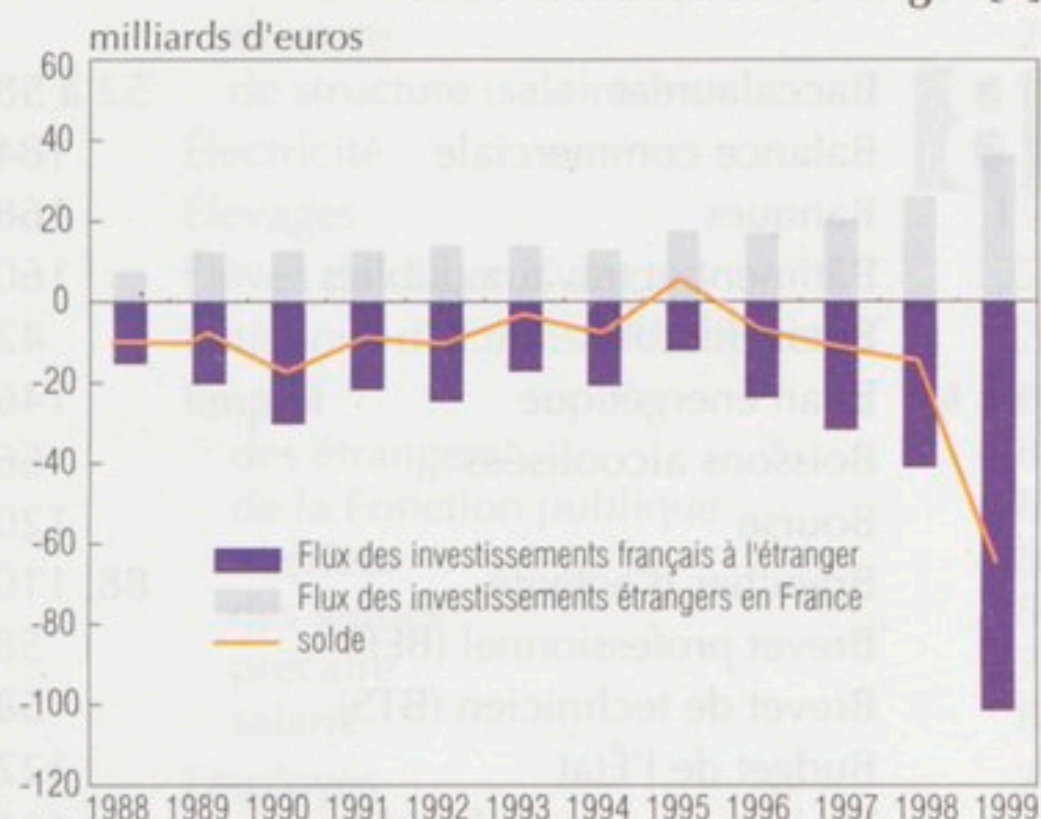
## Répartition géographique du stock\* des investissements directs étrangers en France [1]

milliards d'euros

Pays	31 décembre 1998		31 décembre 1999**	
	Stocks	%	Stocks	%
Union monétaire	87,3	47,6	110,3	51,6
dont : Pays-Bas	32,4	17,7	41,6	19,4
Allemagne	23,3	12,7	25,7	12,0
Belgique	14,9	8,1	19,3	9,0
Italie	8,3	4,5	9,8	4,6
Espagne	1,2	0,7	5,4	2,5
États-Unis	34,9	19,0	36,9	17,3
Royaume-Uni	25,8	14,1	27,8	13,0
Suisse	18,3	10,0	20,0	9,3
Suède	5,2	2,8	5,4	2,5
Japon	3,4	1,8	3,7	1,7
Autres pays	8,6	4,7	9,8	4,6
<b>Total</b>	<b>183,5</b>	<b>100,0</b>	<b>213,9</b>	<b>100,0</b>

\* Valeur comptable, hors investissements immobiliers. \*\* Estimations (hors bénéfices réinvestis durant l'année, soit 46,6 Mds d'euros en 1999).

## Évolution des flux\* d'investissements directs entre la France et l'étranger [1]



\* Établis selon la nouvelle méthodologie de la balance des paiements.



# Index alphabétique

Les rubriques renvoient aux numéros de pages.  
Celles en caractère **gras** sont des titres de chapitres.

<b>A</b>	Abonnement		
	téléphone	170	
	télévision	178	
	Accidents	60	
	Actifs, actives	36, 74	
	Actifs financiers	118	
	Actions	120	
	Activité (taux)	74	
	Activité des jeunes (taux)	86	
	Administrations publiques	106, 118	
	Aéroports	172	
	Agents de l'État	82, 92	
	Agglomération	16, 18	
	Agrégat de monnaie	116	
	Agriculteurs	36	
	<b>Agriculture - Pêche</b>	<b>152 à 157</b>	
	Aide sociale	102	
	Aire urbaine	18	
	Alcool	66	
	Appareil productif	<b>134 à 145</b>	
	Apprentissage	58	
	Artisanat	144	
	Assurances	168	
	Audiovisuel	178	
	Automobile	42, 162	
	Azote	22	
<b>B</b>	Baccalauréat	52 à 58	
	Balance commerciale	184	
	Banques	168	
	Bâtiment et travaux publics	160	
	Biens durables	42	
	Bilan énergétique	146	
	Boissons alcoolisées	66	
	Bourse	120	
	Branches d'activité	88, 110	
	Brevet professionnel (BEP)	58	
	Brevet de technicien (BTS)	58	
	Budget de l'État	122	
	Budget par nature des charges	126	
	Bureau international du travail (BIT)	74, 76	
<b>C</b>	CAC 40		120
	Cadres et professions intellectuelles supérieures		36
	CAF-FAB		186
	Cannabis		66
	CAP		58
	Capacité ou besoin de financement des agents économiques		106
	de la Nation	106, 182	
	des régimes de Sécurité sociale	100	
	Capitalisation boursière		120
	Captures (pêches maritimes)		154
	Catégories sociales		36
	Céréales		152
	Cessations d'entreprises		134
	Chaînes (hertziennes, thématiques)		178
	Chaînes Hi-Fi		42
	Charbon		148
	Chefs d'entreprises		36
	Chercheurs		116, 176
	Chiffre d'affaires	136, 138, 140, 141, 145, 156, 161, 166, 167, 168, 171, 179	
	Chirurgiens-dentistes		62
	Chômage		76, 78
	des étrangers		84
	des jeunes		86
	partiel		78
	Cinéma		46, 178
	Classe (enseignement)		52
	Clients et fournisseurs (commerce extérieur)		186
	Coefficient		
	budgétaire		40
	de rigueur climatique		146
	Collectivités locales		128
	Commerçants		36
	Commerce		164
	de détail		164
	de gros		164
	Commerce extérieur	182, 184	
	des IAA		156
	de la pêche		154
	de l'Union européenne		183
	de produits agricoles		152




Commune, commune urbaine	18
Communauté des États indépendants (CEI)	148
Compagnies d'assurance	168
Comptes nationaux	106, 108, 158
Comptes spéciaux du Trésor	122
Compte spécifique de l'agriculture	154
Concentration économique	140
Condamnations, condamnés	70
Conditions d'emploi	78
Conditions de travail	80
Confort du logement	48
Congélateur	42
<b>Consommation</b>	<b>40 à 47</b>
Construction	
automobile	158, 162
bâtiment	160
Contrats emplois consolidés (CEC)	78
Contrats emploi-solidarité (CES)	78, 82
Contrats emploi jeunes	78, 82
Contrats emploi ville (CEV)	78
Contrats initiative-emploi (CIE)	78
Contribution à la croissance du PIB	108
Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)	98, 100
Contribution sociale généralisée (CSG)	98
Conurbation	16
Correction territoriale	182
Cotisations sociales	100, 124
Couple	28
Courants migratoires	24
Coût salarial	94
Couverture maladie universelle (CMU)	102
Création d'entreprises	134
Crédit	116
Criminalité	68
Critères de convergence	130
Croissance - Productivité	108
Culture - Loisirs - Sports	46
Cultures marines	154

<b>D</b> DEA, DESS, DEUG, DEUST	56
Décès (causes)	32, 60
Déchets ménagers	22
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	90
Défense (effectifs)	82
Déficit public	122
Délits	70
Démographie des entreprises	134
Départements	12
Départements et territoires d'outre-mer	12, 14
Dépendance (alcool, tabac, drogue)	66
Dépense(s)	
d'aide sociale	102
budgétaires de l'État	126


de consommation	40
culturelles et de loisirs	46
d'éducation	54
pour l'emploi	78
de fonctionnement	128
d'investissement	128
de loisir	46
nationale d'environnement	22
de protection sociale	100
de recherche et de développement	176
de santé	64
Dépôt de brevet	114
Dette publique	116, 122, 130
Diplôme	58
Divorces	26
Divortialité (taux)	26
Données générales (commerce extérieur)	182
Dotation	
générale de décentralisation	128
globale d'équipement	128
globale de fonctionnement (DGF)	128
Dow-Jones	120
Drogue	66
Durée et conditions de travail	80
DUT	56


<b>E</b> <b>Échanges extérieurs</b>	<b>182 à 189</b>
Éco-activités	22
Écoles	
d'ingénieurs	56
privées	52
publiques	52
<b>Économie générale</b>	<b>106 à 115</b>
Ecstasy	66
Effectifs	
des branches	88
budgétaires	82
de l'enseignement	56
saliés	88
Effet	
de carrière ou GVT « positif »	92
de serre	22
de structure (salaires)	92
Électricité	150
Élevages	152
Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés	52
Émissions d'actions, d'obligations	120
<b>Emploi</b>	<b>74 à 89</b>
des étrangers	84
de la Fonction publique	82
intérieur	88
des jeunes	86
précaire	78
saliés	88
Employés	36
Endettement intérieur total	116
<b>Énergie</b>	<b>146 à 151</b>




Enquête	
annuelle d'entreprise (EAE)	156, 166
emploi	74, 84
logement	48
loyers et charges	50
Enseignants	54
<b>Enseignement</b>	<b>52 à 59</b>
premier degré	52
second degré	52
professionnel	56
supérieur	56, 58
Entreprises	
artisanales	144
européennes	136
françaises	140
industrielles	136
innovantes	114
mondiales	138
publiques	142
<b>Environnement</b>	<b>20 à 23</b>
Épargne (taux)	118
Équipements	
des ménages	42
de santé	62
Espaces agricoles	20
Espérance de vie	10, 32
Établissements	
de crédit	168
privés sous contrat	54
de santé	62
scolaires	52 à 56
État de l'environnement	20
État matrimonial	26
Étrangers	26, 84
Étudiant	54, 56
Euro	130
Évolution de salaire	86, 90
Excédent	
brut d'exploitation (EBE)	136
naturel	24
touristique	182
Exploitations agricoles	152
Exportations	182 à 186
 <b>Famille</b>	<b>28, 100</b>
monoparentale	28
recomposée	28
Fécondité	10, 30, 34
Fédérations sportives	46
Financement (logement)	50
<b>Finances publiques</b>	<b>122 à 128</b>
Finances publiques locales	128
Fiscalité locale	128
Flotte (transports de marchandises)	174
Flotte de pêche	154
Fonction publique	
emploi	82
salaires	92
Fonds commun de placement (FCP)	120

Football	46
Formation	
brute de capital fixe (FBCF)	106
professionnelle continue	58
Formes particulières d'emploi	78
Fraude (taux)	168
Fumeurs	66

 <b>Gaz</b>	<b>150</b>
Gazole	148
Génération (âges)	34
Glissement	112
Golf	46
Grand magasin	164
Grandes cultures	152
Grandes entreprises françaises	140 à 143
Grève (jours)	80
Groupes d'entreprises	138, 140, 142
Guadeloupe	14
Guichets bancaires	168
Guyane	14
GVT	92

 <b>Habitat</b>	<b>48</b>
HLM	50
Hôpitaux (publics et privés)	62
Hypermarché	164

 <b>Immatriculations (automobiles)</b>	<b>162</b>
Immeubles collectifs	48
Immigration	24
Importations	182 à 186
Impôts	
directs et indirects	124
locaux	128
de solidarité sur la fortune (ISF)	124
Indépendance énergétique (taux)	146
Index BT, TP	160
Indexation (Loi Neiertz)	112
Indicateur conjoncturel de fécondité	30
Indice	
boursier, européen	120
du coût de la construction (ICC)	50
général des loyers	50
des prix à la consommation, IPCH	112
du prix des loyers	50
des prix des produits agricoles	
à la production	154
de prix de vente industriels	158
de salaire à structure constante	90
<b>Industrie - Construction</b>	<b>158 à 163</b>
Industrie	
agricole et alimentaire	156
automobile	162
manufacturière	88, 158
Infirmiers, infirmières	62, 92



Inflation	112
Innovation	114
Instituteurs	54, 92
Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)	106
Institut universitaire de technologie (IUT)	56
Intérêt (taux)	116
Internautas, Internet	170
Interruptions volontaires de grossesse (IVG)	60
Investissements FBCF	160
Investissements internationaux	188

<b>J</b> Jauge brute	174
Jeunes (emploi)	86
Jeux de hasard	46
Juridictions	70
<b>Justice</b>	<b>68 à 71</b>

<b>L</b> Lave-linge	42
Lave-vaisselle	42
Liaisons aériennes radiales	172
transversales	172
Licence	56
Licenciés sportifs	46
Lits d'hôpitaux	62
Livraisons de produits agricoles	152
Locataires	50
<b>Logement</b>	<b>48 à 51</b>
collectif	160
commencé	160
individuel	160
neuf	48, 160
occasionnel	48
surpeuplé	48
vacant	48
Loi	
de finances	122
de privatisation	142
Loisirs	46
Loto	46
Loyers	50

<b>M</b> Maastricht (traité)	130
Maisons individuelles	48
Maîtrise	56
Maladies	60
Marché automobile	162
Marchés financiers	116, 120
Mariages	26
Martinique	14
Maxidiscompte	164
Mayotte	14
Médecins	62
Médicaments	64

Ménage	28
complexe	28
consommation, équipement	40 à 48
consommation	106
revenus	96, 106
structure	28
Micro-ondes	42
Micro-ordinateur	42
milieu ouvert	70
Minimum	
mensuel garanti dans la Fonction publique	94
vieillesse	92, 98

<b>Monnaie - Marchés financiers</b>	<b>116 à 121</b>
Monnaie unique	130
Mortalité	32, 60
infantile (taux)	32
Mouvement migratoire	24
Multi-équipement	42
Multimédia (ordinateur)	42

<b>N</b> Naissances	30, 34
hors mariage	30
Natalité (taux)	14, 30
Nationalisation	142
Nationalité (taux de chômage selon)	84
Nationalité française (acquisitions)	24
Navigation fluviale	174
Niveau de formation	56, 58
Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)	36
Non-salariés	144, 166
Non-titulaires	82
Nouveau marché	114
Nouvelle-Calédonie	14
Numerus clausus	62
Nuptialité (taux)	26
Nouvelles technologies	110, 114

<b>O</b> Obligations	120
OCDE	186, 188
OCRTIS	66
Occupation physique du territoire	20
OFDT	66
OPCVM	120
OPEP	148
Opérateurs	170
Ordinateur	42
Ordures ménagères	22
Ouvriers	36
Ozone	22

<b>P</b> Pacte civil de solidarité (PACS)	26, 28
Parc national, naturel, régional	20
Part des chômeurs	86
Part de marché (commerce)	164



Patrimoine	118
Pauvreté	96
Pavillon (maritime)	174
Pays	
d'Asie	186
de l'Est	186
de la mer du Nord	146, 148
du monde	10
Pêches maritimes	154
Pensions (retraites)	98
Personnes âgées	34
Petites et moyennes entreprises (PME)	136
Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI)	136
Pétrole	148
Pharmaciens	62
Pièces de logement (nombre)	48
Plantes industrielles	152
PMU	46
Politique agricole commune (PAC)	152
Politique de l'emploi	78
Pollution	22
Polynésie française	14
Pondération (Indice des prix)	112
<b>Population</b>	<b>24 à 37</b>
accroissement	12, 24
active	74
active occupée	74, 76
par âge	34
étrangère	24
immigrée	24
mondiale	10
pénale	70
sans doubles comptes	12
scolaire	52
totale	24
urbaine	10, 16
Ports	172, 174
Pouvoir d'achat	
des retraites	98
des revenus	96
des salaires	90, 92
du smic	94
Prélèvements obligatoires	124
Presse	170
Prestations sociales	96, 100
Privatisation	142
Prix	
à la consommation	112
à la production	154
relatif du tabac	66
Production	
des branches	110
de produits agricoles	154
industrielle	158
d'énergie	146 à 150
Productivité	108
horaire apparente du travail	108
Produit intérieur brut (PIB)	106, 108

Professeurs	54
Professions	36
Professions intermédiaires	36
Projection de population	34
Propriétaires	50
Protection de l'environnement	22
Protection sociale	100
Protocole de Kyoto	22
Pyramide des âges	34

<b>R</b> Réactivation d'entreprises	134
Réassurance	168
Recensement de la population	12, 34
Recherche et Développement (R & D)	176
Recyclage des déchets	22
Redevance TV	178
Régime général (retraite)	98
Régimes de sécurité sociale	100
Régions	12
Répertoire	
des entreprises contrôlées majoritairement par l'État	142
informatique des métiers (RIM)	144
Sirene	136
Répondeur	42
Reprise d'entreprises	134
Reproduction (Taux brut)	30
Réserves naturelles	20
Réserves de pétrole « prouvées »	148
Résidences principales et secondaires	48
Résultats (consolidation des)	140
Résultats économiques de l'année	106
Retraites	36, 98
Réunion	14
<b>Revenus</b>	<b>90 à 103</b>
Revenu libéral des médecins	62
agricoles	152
des ménages	96, 106
minimum d'insertion (RMI)	100
primaire	96
Russie	10

<b>S</b> Saint-Pierre-et-Miquelon	14
Salaire	
des entreprises	90
de la Fonction publique	92
<b>Santé</b>	<b>60 à 67</b>
SBF 120	120
SBF 250	120
Scolarisation (taux de)	58
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>164 à 179</b>
Secteur	138
audiovisuel	178
d'entreprise	138
primaire, secondaire, tertiaire	88
public d'entreprises	142



Services	
marchands, non marchands	88, 166
marchands non financiers	166
Seuil de déclenchement du Smic	94
Seuil de pauvreté	96
Sida	10, 60
Smic	94
Société d'investissement à capital variable (SICAV)	120
Solde des flux d'investissements internationaux	188
Sociétés non financières	
financières	106
Solde migratoire	24
Sous-emploi	80
Sports	46
Stocks de bureaux, de logements	160
Superficie (pays, départements)	12
Superficie Agricole Utilisée (SAU)	152
Supermarché	164
Surface boisée	20
Survie des entreprises (taux)	134
Système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE)	134
Système monétaire européen	130



Tabac	66
Taille	
des entreprises	138, 140
des exploitations agricoles	152
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	124
Technologie de l'information et de la communication	40, 108, 114
Télécommunications	166
Téléphone mobile	170
Téléviseur	42
Télévision	46, 178
Temps partiel	80, 82
Tennis	46
<b>Territoire</b>	<b>10 à 19</b>
Territoires d'outre-mer	14
Titulaires	82
Tourisme	44, 182
Toxicomanie	66
Trafic	
aérien	172
de marchandises	174
de passagers (maritimes)	172

SNCF	172
Traitement indiciaire brut	92
Transports	
aériens	172
combiné	174
ferroviaires	172, 174
intérieurs	174
internationaux	174
de marchandises	174
maritimes	174
routiers	174
de voyageurs	172
Travail (conditions)	80
Travailleurs étrangers	84



Union économique et monétaire	130
Unité urbaine	18
Université (effectifs)	56



Vacances	44
Valeur ajoutée	106, 110, 136, 154, 158, 166
Véhicules utilitaires	162
Vertébrés	20
Vidéo	178
Villes	
centre	16
de France	18
du monde	16
Vins	40, 66, 154
Voiture particulière	42, 162, 172
Vols	70
Voyages	44, 172



Wallis-et-Futuna	14
------------------	----



Yaourts	40
Yougoslavie	10



Zone euro	130, 138, 168, 186
-----------	--------------------



# Adresses utiles

## 1. ADMINISTRATIONS

- Premier ministre** Direction du développement des Médias,  
69, rue de Varennes,  
75 348 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 75 80 00,  
[www.ddmedias.pm.gouv.fr](http://www.ddmedias.pm.gouv.fr)
- Agriculture et Pêche** Service central des Enquêtes et Études statistiques (SCEES),  
251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 05.  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
- Aménagement du territoire  
et Environnement** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR),  
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 19 20 21.  
[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)
- Culture et Communication** Direction de l'Administration générale,  
Département des Études et de la Prospective,  
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 73 00.  
[www.culture.fr](http://www.culture.fr)
- Défense** Direction de l'information et de la communication de la défense,  
École militaire 1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 30 11.  
[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)
- Économie, Finances et Industrie** Direction des Relations avec les publics et de la Communication,  
Direction de la Prévision,  
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),  
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 44 87 17 17.  
[www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)
- Direction générale des Douanes et Droits indirects,  
Sous-direction de l'Informatique, des Statistiques et des Études  
économiques,  
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 01 44 87 17 17.
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services,  
3, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris. Tél. : 01 43 19 24 24.  
[www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr](http://www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr)
- Observatoire de l'Énergie,  
61, boulevard Vincent Auriol, 75703 Paris 13. Tél. : 01 44 87 17 17.
- Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (DIGEC),  
97-99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Service des Études et des Statistiques industrielles (SESSI),  
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.  
[www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr)
- Éducation nationale** Direction de la Programmation et du Développement (DPD),  
Sous-direction des Études statistiques,  
58, boulevard du lycée, 92170 Vanves. Tél. : 01 55 55 72 80.  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



**Emploi et Solidarité** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES),  
20 bis, rue d'Estrées, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 38 22 52.  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)  
11, place des cinq martyrs du lycée Buffon, 75696 Paris Cedex 14.  
Tél. : 01 44 36 90 00.  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

**Équipement, Transports et Logement** Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),  
Service économique et statistique,  
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,  
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,  
Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.  
[www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)

Direction du Tourisme,  
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 37 36 00.  
[www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),  
50, rue Henri-Farman, 75720 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 09 36 36.  
[www.dgac.fr](http://www.dgac.fr)

Direction du Transport maritime, des ports et du littoral,  
22, rue Monge, 75005 Paris. Tél. : 01 40 81 72 10.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, (DSCR),  
92055 La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.

**Intérieur** Direction générale des Collectivités locales (DGCL),  
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 40 07 60 60.  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Direction centrale de la Police judiciaire,  
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants,  
place Beauvau, 75800 Paris Cedex 08. Tél. : 01 49 27 49 27.

**Jeunesse et Sports** Direction de l'Administration générale,  
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 45 90 00.  
[www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

**Justice** Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,  
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation,  
13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Tél. : 01 44 77 60 60.  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

**Recherche** 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05. Tél. : 01 55 55 90 90.  
[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)

## 2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

**ADEME** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,  
27, rue Louis-Vicat, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 01 47 65 20 00.  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**BDF** Banque de France,  
31 rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.  
Tél. : 01 42 92 42 92.  
[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)



- CEREQ** Centre d'études et de recherche sur les qualifications,  
10, place de la Joliette, BP 176, 13474 Marseille Cedex 02.  
Tél. : 04 91 13 28 28.  
www.cereq.fr
- CNAF** Caisse nationale des allocations familiales,  
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 52 52.  
www.caf.fr
- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,  
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 01 40 27 20 00.  
www.cnam.fr
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,  
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 79 30 30.  
www.cnamts.fr
- CNAV** Caisse nationale d'assurance-vieillesse,  
75951 Paris Cedex 19. Tél. : 01 55 45 50 00.  
www.cnav.fr
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,  
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 46 34 90 00.  
www.cndp.fr
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,  
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 01 40 77 85 10.  
www.credoc.fr
- FRANCE TELECOM** Branche Ressources,  
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 44 22 22.  
www.francetelecom.fr
- IFEN** Institut français de l'Environnement,  
61, boulevard Alexandre-Martin, 45058 Orléans Cedex 01.  
Tél. : 02 38 79 78 78.  
www.ifen.fr
- INED** Institut national d'études démographiques,  
133, boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20. Tél. : 01 56 06 20 00.  
www.ined.fr
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,  
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 01 44 23 60 00.  
www.serimedis.fr
- LA POSTE** Direction de la Communication,  
4, quai du Point-du-Jour, 92777 Boulogne-Billancourt Cedex.  
Tél. : 01 41 41 66 66.  
www.laposte.fr
- OMI** Office des migrations internationales,  
44, rue Bargue, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 69 53 70.  
www.imo.org

### 3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BIT** Bureau international du travail,  
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 45 68 32 50.  
www.ilo.org
- EUROSTAT** Office statistique des communautés européennes,  
Bureau d'information, L 2920 Luxembourg. Tél. : 00 352 4301 34567.  
www.europa.eu.int



- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,  
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.  
Tél. : 01 46 41 85 85.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,  
2, rue André-Pascal, 75016 Paris Cedex 16. Tél. : 01 45 24 82 00.  
[www.oecd.org](http://www.oecd.org)
- OMS** Organisation mondiale de la santé,  
Palais des Nations, 20 avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.  
[www.who.ch](http://www.who.ch)
- ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 01 43 06 48 39.  
[www.un.org](http://www.un.org)
- PRB** Population Reference Bureau,  
1875 Connecticut Ave., NW, Suite 520, Washington,  
DC 20009-5728 USA. Tél. : 202 483 1100.  
[www.prb.org](http://www.prb.org)

#### 4. ORGANISMES DIVERS

- AFB** Association française des banques,  
18, rue La Fayette, 75440 Paris Cedex 09. Tél. : 01 48 00 52 52.  
[www.afb.fr](http://www.afb.fr)
- CCAF** Comité Central des armateurs de France,  
47, rue de Monceau, 75008 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 89 52 52.  
[www.ccaf.asso.fr](http://www.ccaf.asso.fr)
- CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,  
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 01 49 52 51 00.  
[www.ccfa.fr](http://www.ccfa.fr)
- CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution  
atmosphérique,  
10, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 68 83.  
[www.citepa.fr](http://www.citepa.fr)
- CNC** Centre national de la cinématographie,  
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 34 40.  
[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)
- CPDP** Comité professionnel du pétrole,  
Tour Corosa, 3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282,  
92505 Rueil-Malmaison. Tél. : 01 47 08 10 57  
[www.cpdp.org](http://www.cpdp.org)
- DF** La Documentation française, services documentaires,  
29, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Tél. : 01 40 15 70 00.  
[www.ladocfrancaise.gouv.fr](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr)
- Euronext** Direction des études et de la stratégie,  
39, rue Cambon, 75001 Paris. Tel. : 01 49 27 10 00.  
[www.bourse-de-paris.fr](http://www.bourse-de-paris.fr)
- FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,  
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 42 47 90 00.  
[www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr)



# SIRENE : plus de 6 millions d'adresses d'entreprises et d'établissements

*Un service  
de l'INSEE*



## Le fichier d'entreprises le plus complet

- industriels, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, collectivités territoriales, banques, assurances, associations...

## Le fichier le mieux actualisé

- 10 000 modifications quotidiennes.

## 60 critères de sélection

- 50 critères économiques : CA, activité, taille...
- 10 critères géographiques.

**INSEE INFO SERVICE - Service SIRENE**  
Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75012 PARIS  
Christine RAOUL  
Tél. 01 53 17 88 90 - Fax 01 53 17 88 49  
E-mail : christine.raoul@insee.fr

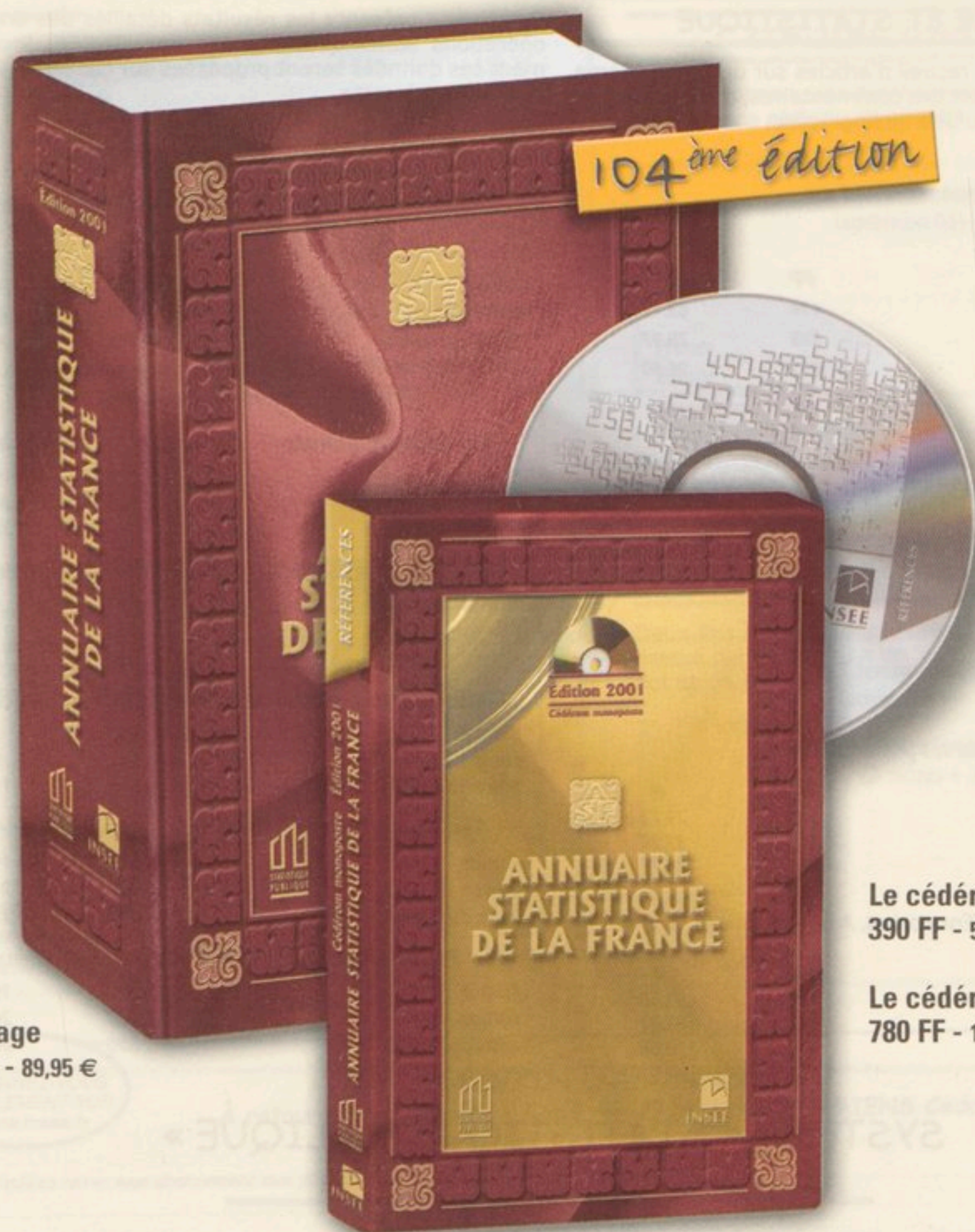
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)



# L'encyclopédie des statistiques !

Édition 2001

*La compilation la plus complète  
de tous les indicateurs statistiques fondamentaux !*



L'ouvrage  
590 FF - 89,95 €

Le cédérom monoposte  
390 FF - 59,46 €

Le cédérom réseau  
780 FF - 118,91 €

L'offre couplée : l'ouvrage et le cédérom monoposte  
700 FF - 106,71 €

En vente à l'INSEE et en librairie  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

  
**INSEE**



### LE BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique, complétées par les séries rétrospectives des principaux indices et par le bilan démographique.

#### Abonnement 1 an (12 numéros)

	FF	€
France	364	55,49
Europe	455	69,36
Reste du monde	584	89,03

### ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Chaque numéro est un recueil d'articles sur un grand thème du débat social proposant des commentaires, des tableaux et des graphiques ainsi qu'une bibliographie.

#### Abonnement 1 an (10 numéros)

	FF	€
France	414	63,11
Europe	518	78,97
Reste du monde	633	96,50

### ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Ce trimestriel publie des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

#### Abonnement 1 an (4 numéros)

##### Pour les particuliers

	FF	€
France	195	29,73
Europe	244	37,20
Reste du monde	287	43,75

##### Autres abonnés (Entreprises, Administrations, etc.)

	FF	€
France	545	83,08
Europe	681	103,82
Reste du monde	726	110,68

### INSEE PREMIÈRE

Le « 4 pages » qui, régulièrement, présente les analyses et les commentaires des experts de l'INSEE sur un thème de l'actualité économique et sociale.

#### Abonnement 1 an (60 numéros)

	FF	€
France	530	80,80
Europe	663	101,07
Reste du monde	827	126,08

### INSEE RÉSULTATS

Cette série présente les résultats détaillés des enquêtes et opérations statistiques menées par l'INSEE. Progressivement ces données seront proposées sur cédérom. Elle s'articule en 5 thèmes :

#### ENSEMBLE DES THÈMES

##### Abonnement 1 an (49 numéros + 8 papier-cédérom)

	FF	€
France	5 000	762,23
Europe	6 250	952,81
Reste du monde	7 146	1 089,40

#### PAR THÈME :

##### Économie générale (13 numéros + 2 papier-cédérom)

France	1 300	198,18
Europe	1 625	247,73
Reste du monde	1 882	286,91

##### Démographie - Société (6 numéros + 1 papier-cédérom)

France	600	91,47
Europe	750	114,34
Reste du monde	840	128,06

##### Consommation - Modes de vie (4 numéros + 1 papier-cédérom)

France	500	76,22
Europe	625	95,28
Reste du monde	765	116,62

##### Système productif (13 numéros + 2 papier-cédérom)

France	1 300	198,18
Europe	1 625	247,73
Reste du monde	1 818	277,15

##### Emploi - Revenus (13 numéros + 2 papier-cédérom)

France	1 300	198,18
Europe	1 625	247,73
Reste du monde	1 850	282,03

## SYSTÈME « STATISTIQUE PUBLIQUE »

### SYNTHÈSES

Cette collection présente des études et des enquêtes faites par les organismes du système statistique public.

#### Abonnement 1 an (12 numéros)

	FF	€
France	959	146,20
Europe	1 199	182,79
Reste du monde	1 277	194,68









## ACCÈS AUX PRODUITS ET SERVICES DE L'INSEE

### À PARIS

#### INSEE Info Service

*Librairie, accueil du public,  
salle de consultation, prestations sur mesure*

Tour Gamma A  
195, rue de Bercy  
75582 PARIS cedex 12  
Tél. : 01 41 17 66 11

### 24h/24 DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

#### Internet

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
[www.sirene.tm.fr](http://www.sirene.tm.fr)

#### Serveur vocal

**08 92 68 07 60 (2,21 F/mn)**  
Indices - Coordonnées de l'INSEE

#### Minitel

**3615 INSEE (1,00 F/mn)**  
**3617 INSEE (5,53 F/mn)**  
Renseignements par télécopie  
**3617 SIRENE (2,21 F/mn)**  
**3617 PVI (2,21 F/mn)**  
Indices des prix de vente industriels

**Dans vos régions, l'INSEE c'est aussi : l'accueil du public, des salles  
de consultation, des produits standard, des prestations sur mesure**

#### ALSACE

Cité administrative Gaujot  
14, rue du Maréchal Juin  
67084 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 88 52 40 40

#### AQUITAINE

33, rue de Saget  
33076 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 57 95 04 00

#### AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle - BP 120  
63403 Chamalières  
Tél. : 04 73 31 82 82

#### BOURGOGNE

2, rue Hoche - BP 1509  
21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 40 67 67

#### BRETAGNE

36, place du Colombier - CS 94439  
35044 Rennes Cedex  
Tél. : 02 99 29 33 33

#### CENTRE

8, rue Édouard Branly - BP 6719  
45100 Orléans Cedex 2  
Tél. : 02 38 69 52 52

#### CHAMPAGNE-ARDENNE

10, rue Édouard Mignot  
51079 Reims Cedex  
Tél. : 03 26 48 60 00

#### CORSE

Résidence du Cardo  
Rue des Magnolias  
20700 Ajaccio Cedex 9  
Tél. : 04 95 23 54 54

#### FRANCHE-COMTÉ

Immeuble Le Major  
83, rue de Dole - BP 1997  
25020 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 61

#### ÎLE-DE-FRANCE

7, rue Stephenson  
Montigny-le-Bretonneux  
78188 St Quentin-en-Yvelines Cedex  
Tél. : 01 30 96 90 00

#### LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency  
34064 Montpellier Cedex 2  
Tél. : 04 67 15 70 00

#### LIMOUSIN

50, avenue Garibaldi  
87031 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 45 20 07

#### LORRAINE

15, rue du Général Hulot - BP 3846  
54029 Nancy Cedex  
Tél. : 03 83 91 85 85

#### MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des Trente-Six ponts  
31054 Toulouse Cedex 4  
Tél. : 05 61 36 61 36

#### NORD-PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.-F. Kennedy  
59034 Lille Cedex  
Tél. : 03 20 62 86 29

#### BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle  
14052 Caen Cedex 4  
Tél. : 02 31 15 11 00

#### HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse  
76037 Rouen Cedex  
Tél. : 02 35 52 49 11

#### PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres - BP 67401  
44274 Nantes Cedex 2  
Tél. : 02 40 41 75 75

#### PICARDIE

1, rue Vincent Auriol  
80040 Amiens Cedex 1  
Tél. : 03 22 97 32 00

#### POITOU-CHARENTES

5, rue Sainte Catherine - BP 557  
86020 Poitiers Cedex  
Tél. : 05 49 30 01 01

#### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17, rue Menpenti  
13387 Marseille Cedex 10  
Tél. : 04 91 17 57 57

#### RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi  
Cité Administrative d'État  
69401 Lyon  
Tél. : 04 78 63 28 15

#### OUTRE-MER

#### ANTILLES - GUYANE

Direction inter régionale  
41, rue Bébien - BP 300  
97158 Pointe-à-Pitre Cedex  
Tél. : 05 90 21 47 00

#### GUADELOUPE

Service régional  
Avenue Paul Lacavé - BP 96  
97102 Basse-Terre Cedex  
Tél. : 05 90 99 36 36

#### MARTINIQUE

Service régional - Centre Delgrès  
Boulevard de la Pointe des Sables - BP 641  
97262 Fort-de-France Cedex  
Tél. : 05 96 60 73 73

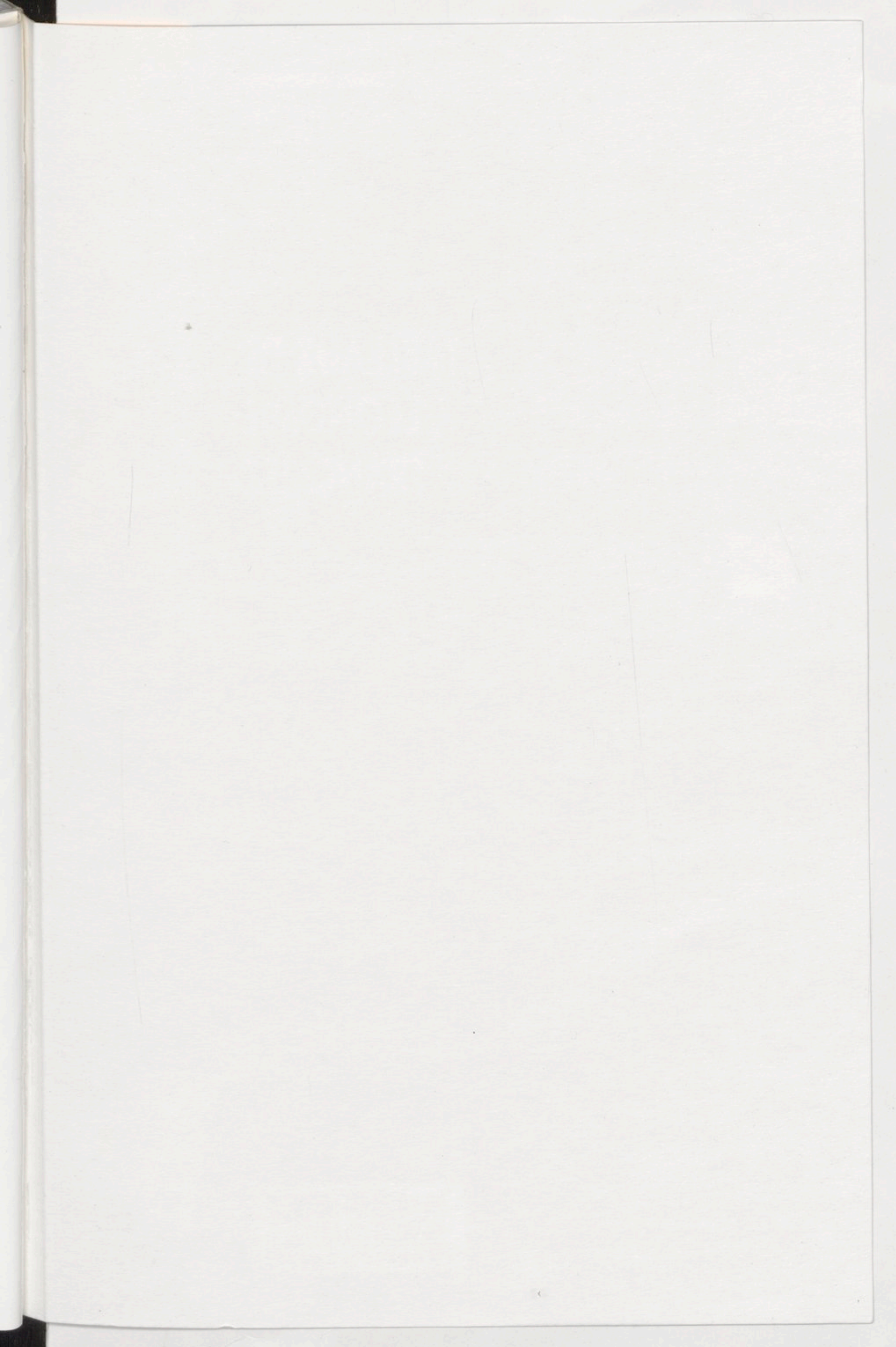
#### GUYANE

Service régional  
Avenue Pasteur - BP 6017  
97306 Cayenne Cedex  
Tél. : 05 94 29 73 00

#### RÉUNION

Direction régionale  
15, rue de l'École - BP 13  
97408 Saint-Denis MESSAG Cedex 9  
Tél. : 02 62 48 89 00







2001-2002

RÉFÉRENCES

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



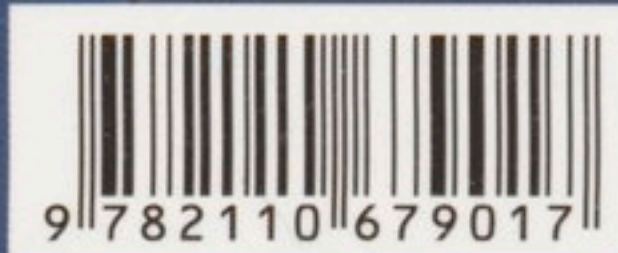
Quelle est la durée hebdomadaire du travail ?  
Quelle est la situation de l'emploi en France et en Europe ?  
Combien de Français bénéficient de la « couverture maladie universelle » ?  
Les Français partent-ils plus en vacances qu'il y a dix ans ?  
Combien serons-nous en France et dans le monde en 2025 ?

Les réponses à ces questions ainsi que de nombreuses autres indications figurent dans cet ouvrage qui rassemble les données économiques et sociales les plus significatives et les plus récentes, disponibles au 1<sup>er</sup> juillet 2001.

Par la fiabilité et la pertinence de ses données, l'actualité de ses analyses, ses comparaisons internationales, les **Tableaux de l'Économie Française** s'imposent comme l'outil de référence à qui s'intéresse à la France économique et sociale.

**Une nouveauté dans cette 25<sup>ème</sup> édition : toutes les données monétaires sont désormais publiées en euro.**

ISSN 0039-8802  
ISBN 2-11-067-901-8  
CODE SAGE TEF01  
DIFFUSEUR VUEF  
DISTRIBUTEUR VUPS



Août 2001 - Prix 12,04 € - 79 FF

